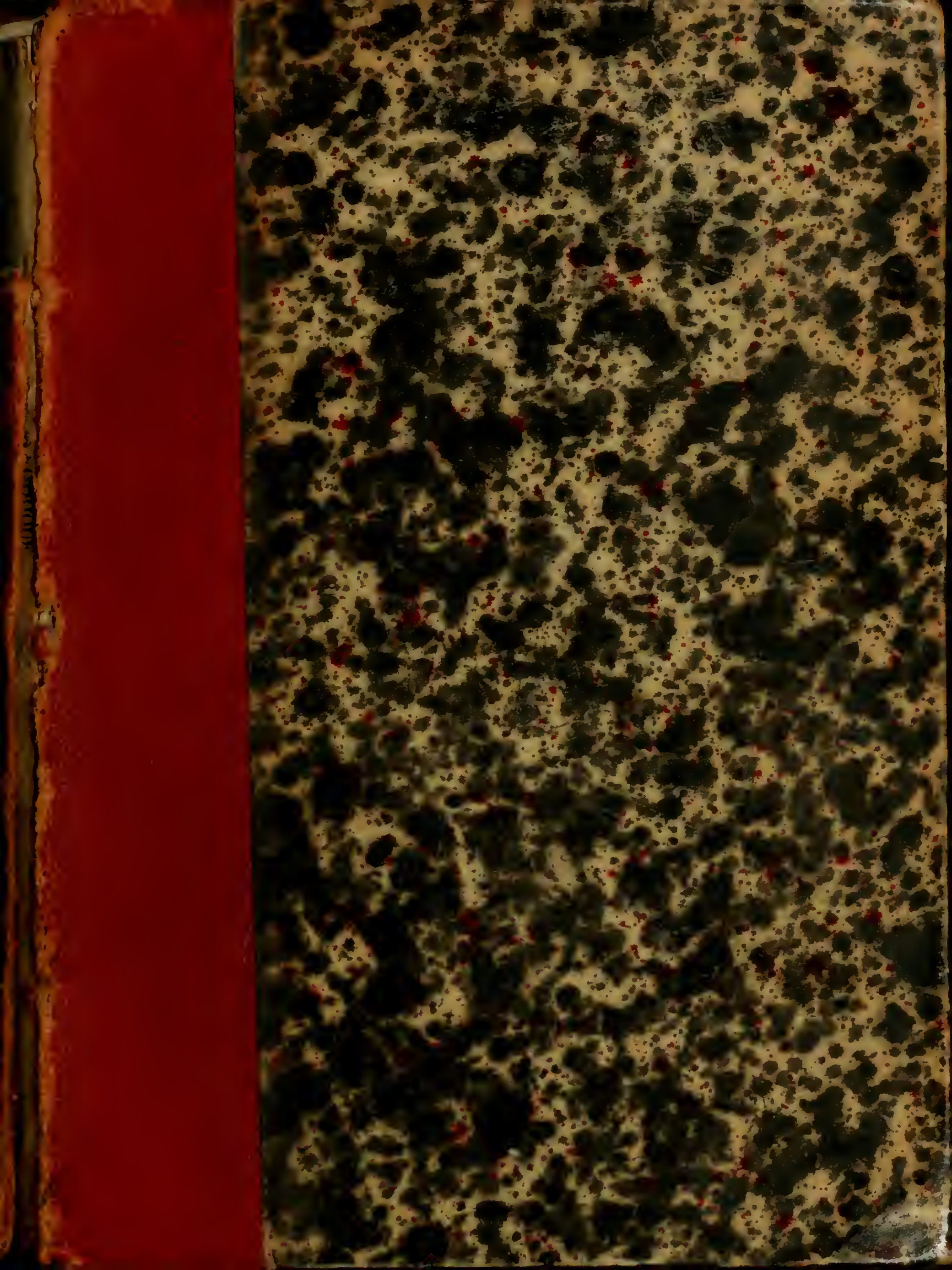
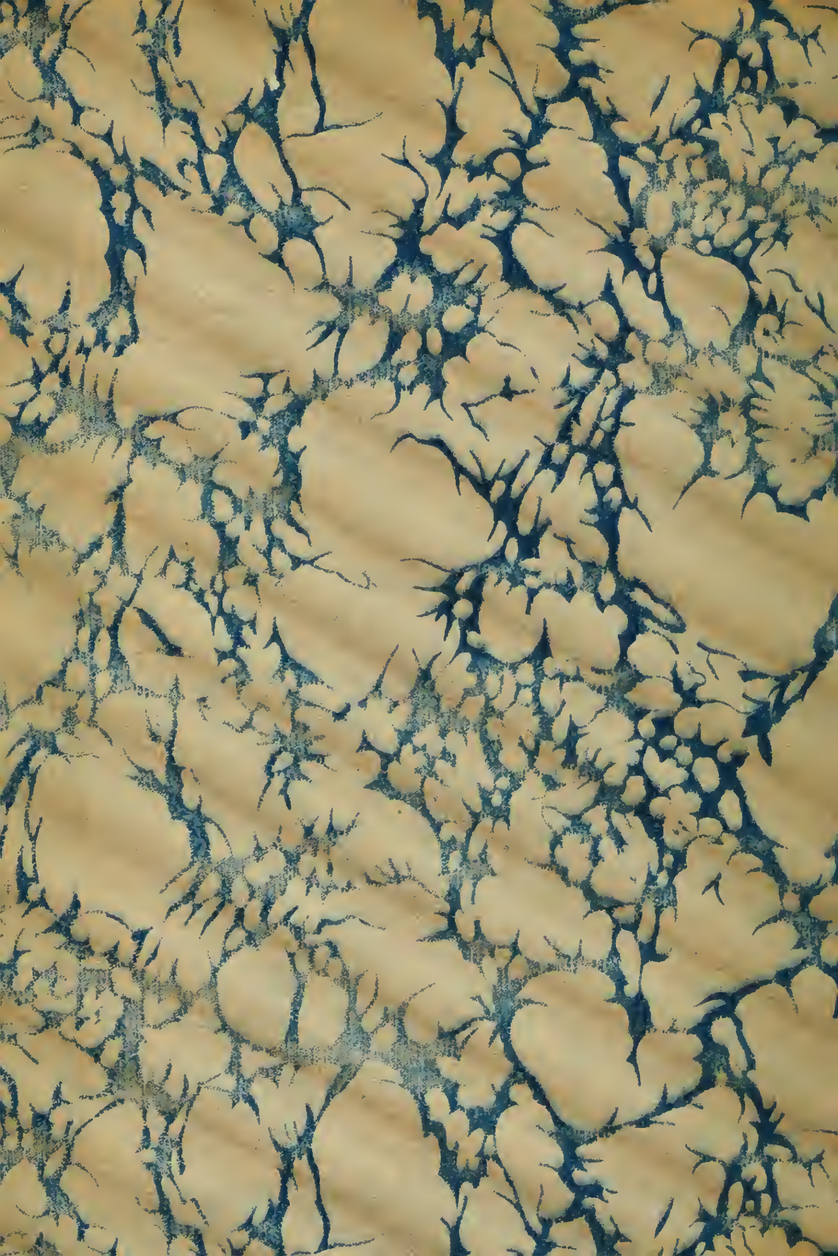






LE

Mouvement Socialiste

LE

Mouvement Socialiste

REVUE BI-MENSUELLE INTERNATIONALE

SEPTIÈME ANNÉE

TOME IV

DE LA

DEUXIÈME SÉRIE

SEPTEMBRE-DÉCEMBRE

1905

TOME XVII

de la COLLECTION

PARIS

ÉDOUARD CORNÉLY ET Cie, ÉDITEURS

101 rue de Vaugirard, 101

Notes additionnelles à « l'Avenir Socialiste des Syndicats »

On sait l'influence décisive qu'a exercée sur tous les esprits conquis au syndicalisme révolutionnaire le petit volume de Sorel : L'Avenir Socialiste des Syndicats. *Notre camarade Piroddi en prépare une traduction italienne qui aura la valeur d'une édition originale, puisque l'auteur la fera précéder d'une introduction sur le syndicalisme révolutionnaire et suivre de deux notes nouvelles. Nos lecteurs sauront gré à Sorel et à Piroddi de la possibilité qu'ils nous donnent de publier aujourd'hui les deux notes adddîtionnelles, en attendant que nous puissions leur faire connaître l'introduction.*

(N. D. L. R.)

I

L'esprit petit-bourgeois

On n'a pas toujours assez pris garde aux dangers que présente pour le mouvement socialiste le progrès possible de l'esprit de la petite bourgeoisie dans les associations ouvrières. Il y a quarante ans, Corbon, qui avait été un des principaux disciples de Buchez et l'un des écrivains marquants de l'*Atelier* avant 1848, définissait ainsi les ambitions de la catégorie supérieure de ce qu'il nommait la classe moyenne populaire : « Avoir assez d'aisance pour jouer au bourgeois et se donner une bonne qui parlerait à ses maîtres à la troisième personne... Il n'y a ici ni ambitions effrénées, ni aspirations d'un caractère inquiétant pour le gouverne-

ment ou pour les classes favorisées (1). » Il dit que si cette classe moyenne est « l'idéal du peuple rêvé par les gouvernements incapables, la troisième catégorie de cette classe est l'idéal du peuple rêvé par nos économistes, nos philanthropes et nos moralistes » ; il déclare que dans le reste de son étude, il ne s'occupera point de ces personnages neutres.

Depuis un certain nombre d'années, les gens qui veulent réaliser la paix sociale, cherchent les moyens d'amener à l'esprit de la petite bourgeoisie le plus qu'ils peuvent d'ouvriers intelligents et actifs, parce qu'ils savent que c'est le moyen certain de les *neutraliser*. L'expérience montre que cela peut réussir, quand on profite de ces moments de découragement qui se produisent toujours dans la vie d'un militant et quand on sait employer des procédés appropriés pour donner satisfaction aux désirs cachés de l'amour-propre.

L'amour-propre est une force qui dans l'histoire sociale a souvent tenu une place plus grande que les intérêts matériels et les passions religieuses. Il y a bien peu d'hommes qui n'aspirent point à être admis, en raison de leur mérite personnel, dans la *hiérarchie mondaine* sur le même pied que les gens qui y occupent un rang incontesté en raison de leur naissance, de leurs grades ou de leur richesse. Il n'y a pas de haines plus fortes que celles qui naissent, du refus d'admission dans cette hiérarchie, chez un homme qui croit avoir le droit d'y entrer. Pour pouvoir fréquenter la noblesse, quantité de riches industriels donnent leurs filles à des nobles ruinés, mais pleins de morgue, qui dévorent la fortune et méprisent leur femme. Le parti catholique en France doit sa grande influence au contrôle qu'il exerce sur les salons, dont il peut ouvrir ou fermer la porte aux fonctionnaires, aux magistrats, aux officiers.

---

(1) Corbon. *Le secret du peuple de Paris*, p. 64.— Corbon est mort questeur du Sénat.

Pour le bourgeois vaniteux et affamé de hiérarchie, le nœud de la question sociale est dans le protocole. Le maire de Lyon, Augagneur, — député socialiste, qui a eu des démêlés bruyants avec la Bourse du Travail de sa ville, et qui s'est retiré du parti parce qu'il trouvait Jaurès trop condescendant pour les révolutionnaires — estime que les grèves ont surtout pour cause l'erreur des patrons, « qui n'ont pas le sens exact de l'attitude qu'il faut avoir à notre époque à l'égard des associations ouvrières et des syndicats » (1) ; quant à lui, il croit faire un acte digne d'être inscrit aux annales de la démocratie « en recevant des syndicats de cantonniers ou d'égoutiers ». Le *Musée Social*, toujours à l'affût des moyens propres à détourner le prolétariat de la voie socialiste, a ouvert, depuis longtemps, une véritable *foire aux vanités*, en mêlant dans ses commissions des secrétaires d'organisations ouvrières, de riches industriels, des membres considérables du parlement, des académiciens. L'ancien anarchiste Briat est devenu ainsi une des curiosités de cette foire, où il figure ce qu'un mauvais plaisant nomme le « prolétaire officiel ». Le ministère du commerce imite autant qu'il peut le *Musée Social*.

Nous avons sur cette propagande d'esprit petit-bourgeois, un document qui a presque la valeur d'un manifeste ; je veux parler d'un article publié le 26 juillet 1900 dans le journal la *Suisse*, sur une fête donnée par Millerand ; l'article est dû à Mme Georges Renard, dont le mari est un des conseillers écoutés de Millerand : celui-ci l'a fait venir de Lausanne, où il enseignait la littérature, pour lui confier une chaire d'histoire du travail au Conservatoire des Arts et Métiers. Comme ce document a une très grosse importance

(1) *Journal officiel*, 23 mai 1905, p. 1816, col. 2.

comme signe des temps, je reproduis le long extrait que donne L. de Seilhac dans *Le monde socialiste :*

« M. Millerand a inauguré la série de ses futures fêtes ouvrières, avec un programme de raffinés et de gens du monde. La pensée qui l'avait inspiré est tout à fait délicate. M. et Mme Millerand ont payé leur dette, avec abondance, à la société mondaine. Et maintenant, s'est dit le ministre, pourquoi les ouvriers en cotte et bourgeron n'auraient-ils pas leur tour ? Pourquoi, alors qu'on prodigue les régals artistiques aux comblés de ce monde, les intelligents, les modestes créateurs du luxe de Paris, n'auraient-ils pas leur jour, ne seraient-ils pas une fois invités (1) ?

« Chaque invité reçut sa carte libellée suivant le *Code mondain* : Le ministre du commerce et Mme Millerand vous prient de vouloir bien honorer de votre présence la fête qui sera donnée en l'honneur des collaborateurs de l'Exposition universelle et des associations ouvrières, le dimanche 22 juillet, à 3 heures précises, dans la Salle des fêtes de l'Exposition.

« Maintenant réfléchissez. Supposez la laborieuse famille assemblée et voyez l'arrivée de la gentille lettre. Quelle vive et intime petite satisfaction ! Car enfin, on a beau être conscient de ses droits, de sa valeur d'homme, on est toujours charmé d'être traité en conséquence (2). Et puis le plaisir de la femme, celui des femmes, celui des enfants ! La satisfaction de dire à sa concierge (3), à son voisin : « Voyez, ne vous gênez pas ; lisez la lettre que m'envoie le ministre ! » Je l'ai très bien vu ce sentiment qui, du reste, n'a rien de répréhensible, chez un très sympathique ménage ouvrier,

---

(1) Comme c'est bien là le sentiment du *parvenu* ! Il croit qu'il est d'une essence très supérieure et a pour les pauvres diables une bonté pleine de mépris ; les auteurs comiques connaissent bien ce trait de caractère.

(2) Mme Renard a dû pouvoir observer souvent, quelles vives satisfactions procure à la bourgeoise de petite ville l'entrée dans un salon de grande ville.

(3) Voilà un trait merveilleux : l'opinion de la concierge joue un rôle énorme dans la vie du petit bourgeois ; je reproche cependant à Mme Renard d'avoir oublié la fruitière.

qui pénétrait à la fête en même temps que nous. Au guichet extérieur, l'administration, selon sa coutume, se montrait tracassière ; et il fallait voir avec quelle allégresse, quelle autorité, le jeune mari réclamait : « Mais enfin, Monsieur, quand on est l'invité du ministre, ce n'est pas pour subir vos tatillonneries (1) ». Sur ce raisonnement vainqueur, nous passâmes sans encombre.

« A la porte de la salle des fêtes, M. Millerand, *lui-même*, entouré de son haut personnel, recevait les invités.»

Le président de la République paraît, donnant le bras à Mme Millerand ; ici la narratrice s'élève au niveau de Pindare :

« Je me sens très émue et très rassurée ; je suis fière aussi. Car *l'incarnation féminine du ministre socialiste* est tout à fait réussie (2). Au bras de M. Loubet, avec sa longue robe blanche, Mme Millerand est si gracieuse et si grave ; elle fait si bien son métier de maîtresse de maison, que je me dis, ravie : « Allons, c'est la fin d'une légende. Sous la Restauration, un libéral était défini un forçat libéré. Il y a trente ans, il était convenu que tout républicain avait les ongles noirs et du linge sale (3). Plus tard, les socialistes remplacèrent les républicains. Maintenant à qui le tour ! »

Cette invitation s'adresse sans doute aux anarchistes, qui ne semblent point disposés à prendre rang dans la hiérarchie des salons. Quant aux socialistes officiels, rien n'égale leur préoccupation du Code des bienséances ; dans *l'Action*

---

(1) Voilà un garçon qui a des instincts de valet de chambre.

(2) Cela veut dire sans doute que la toilette que la femme du ministre portait, faisait honneur à Paquin et justifiait la décoration scandaleuse que Millerand attribua à ce couturier ; la toilette était ainsi ramenée à sa cause, au socialisme ministériel.

(3) C'est un peu exagéré ; mais il y a trente ans, personne n'aurait cru que le parti républicain se vautrerait dans l'or du Panama.

du 28 février 1905, on signalait l'exquise urbanité et le tact avec lequel les conseillers municipaux *socialistes* recevaient leurs invités à une fête donnée à l'Hôtel de Ville de Paris; le récent voyage du roi d'Espagne nous a procuré le plaisir de voir parader, suivant les règles du protocole, le fameux P. Brousse, l'ancien ami de Bakounine (1). Les révolutionnaires, avec leur barbarie prolétarienne, placent leur idéal un peu plus haut que les politiciens civilisés; mais précisément *parce que l'Idéal des socialistes idéalistes est très bas, il est très dangereux*, et on ne saurait donc trop profiter de toutes les occasions qui se présentent pour couvrir de ridicule le *socialisme mondain*, sur lequel comptent les financiers dreyfusards pour énerver le mouvement ouvrier.

II

La mutualité.

Les institutions dites de mutualité ne jouissent pas d'une grande faveur auprès des syndicalistes français; cependant F. Pelloutier estimait qu'elles seraient peut-être appelées à un grand avenir et il fondait cette appréciation sur les raisons suivantes, qui rentrent dans l'ordre d'idées que développe si souvent la nouvelle école socialiste: « Les syndicats, disait-il, les uns d'instinct, les autres avec netteté, conçoi-

---

(1) Le hasard a parfois de singulières ironies: P. Brousse, qui avait jadis eu des ennuis en Suisse pour avoir manifesté ses sympathies pour les régicides, s'est trouvé président du Conseil municipal parisien quand des anarchistes, instruits dans ses principes anciens, ont lancé une bombe sur le roi d'Espagne: il a immédiatement prié le gouvernement d'exprimer à Sa Majesté « les sentiments de douloureuse émotion » causée par ce « lâche attentat ».

vent (par une application toujours plus large du principe de la lutte des classes et en vertu de leur tendance socialiste à *éliminer progressivement toutes les institutions actuelles*) conçoivent, disons-nous, la nécessité de façonner eux-mêmes les services de tout ordre dont a besoin aujourd'hui l'homme réduit à ne vivre que s'il trouve chaque jour un travail de plus en plus précaire et déprécié » (1).

Les sociétés de secours mutuels apparaissent aux grands pontifes de paix sociale comme des patronages qui permettent à l'ouvrier de supporter, avec une souffrance réduite, ces incidents que Le Play nommait les *phases de la vie*. Ces patronages sont organisés de manière à produire : d'une part, l'illusion de la fusion des classes, par le mélange de membres riches et honoraires et de membres pauvres et participants, d'autre part, un profond respect pour les autorités établies. Il n'y a point de solennités mutualistes sans un déluge d'éloquence officielle : les sociétés de secours mutuels, les orphéons et les compagnies de pompiers jouent un rôle considérable dans la vie des préfets et des députés français. Mais pourquoi les patronages ne pourraient-ils pas être remplacés par l'aide mutuelle qui, organisée par le syndicat, pourrait favoriser la propagande socialiste en intéressant toute la famille à la prospérité des organisations prolétariennes ? Il ne faut pas oublier l'importance de l'aide mutuelle dans les groupements de village en maint pays ; rien n'est plus curieux que cette aide mutuelle en Kabylie, dans un pays qui, avant la conquête française, vivait sans gouvernement. Nous ne saurions négliger l'expérience historique quand nous cherchons à déterminer les voies par lesquelles le prolétariat peut s'engager pour arriver à l'organisation autonome.

Les syndicalistes sont hostiles à l'idée mutualiste parce

---

(1) F. Pelloutier, *Histoire des Bourses du travail*, p. 111.

qu'ils ont horreur de la manière dont celle-ci se réalise sous leurs yeux ; ils ne voudraient pas laisser envahir leurs groupements par une *lèpre de paix sociale*. Pendant longtemps les mêmes préjugés ont existé en France contre la coopération ; les socialistes croyaient que celle-ci ne peut être autre chose que ce que racontent le professeur Gide et les marchands de protestantisme social ; ils regardaient la coopération comme destructrice de l'esprit socialiste ; aujourd'hui peu de personnes ont conservé cette manière de voir. Il est possible qu'un revirement analogue se produise en faveur de la mutualité ; il convient donc d'examiner quels peuvent être les inconvénients de celle-ci, même quand elle est débarrassée de ses membres bourgeois.

Le premier vice qui saute aux yeux, se retrouve, au même degré, dans les coopératives : la direction de l'affaire engendre une catégorie de fonctionnaires d'esprit bourgeois, qui s'emparent du pouvoir, travaillent à s'y perpétuer par des ruses de politiciens et conduisent la société au gré de leur petit génie. On ne saurait mieux comparer ces personnages qu'aux bas employés du clergé, qui vivent pauvrement du culte et qui constituent de fanatiques gardes de l'Eglise. Les avantages matériels ne seraient pas suffisants pour expliquer la tendance de ces gens : il faut surtout tenir compte des avantages de vanité. Le moindre bedeau, le président d'une société de secours mutuels, ou le gérant d'une épicerie coopérative, ne sont pas des hommes comme vous et moi ; chacun de leurs actes a, suivant eux, de l'influence sur la marche du monde ; ils ont une mission à remplir et ils entendent qu'on reconnaisse leur importance ; quand les autorités donnent satisfaction à leur vanité, ils deviennent les serviteurs dévoués du *bon gouvernement, qui comprend la démocratie*. C'est sur cette observation qu'est fondé l'enseignement que donnent les apôtres de la paix sociale. Ils disent que rien n'est plus simple que de diriger le peuple,

pourvu que l'on sache s'y prendre, et, en effet, le peuple s'est toujours laissé facilement duper par les menteurs.

On peut même penser que les sociétés de secours mutuels sont encore plus favorables que les coopératives au développement de cet esprit de sacristain. L'homme qui fait des chiffres jouit, dans presque tous les pays, d'un prestige extraordinaire ; les ministres des finances sont, en France du moins, des hommes généralement fort médiocres, et les rapporteurs du budget ne brillent point d'un vif éclat, mais la Chambre les admire comme des phénomènes. Le président d'une société de secours mutuels, qui sait ébaucher un calcul rudimentaire d'actuaire, est un génie transcendant, aux yeux des gens de son quartier, — quelque chose comme le prédicateur du carême pour les vieilles dévotes de la paroisse.

On comprend que les syndicalistes aient peur qu'en annexant à leurs organisations des institutions qui produisent de tels résultats, ils n'aboutissent à remettre toute la direction entre les mains de *gens importants* qui préfèrent aller parader dans le cabinet du préfet que de propager l'idée de lutte de classe. Déjà les hommes importants, compétents et scientifiques, constituent une plaie pour beaucoup de syndicats : ces hommes aspirent toujours à être traités en bourgeois et ils ont grand mépris pour la barbarie socialiste. Que serait-ce donc si les vaniteux spécialistes du secours mutuel venaient encore renforcer le groupe des *réformistes-nés* ? La crainte des syndicalistes n'est donc pas sans fondement ; mais le danger deviendra bien moindre le jour où les syndicats seront animés d'un esprit plus socialiste et ne se laisseront plus mener par des gens qui apportent dans le prolétariat les mœurs de la politique démocratique.

On peut encore reprocher aux mutualités — comme aux coopératives de consommation — de n'être que des associations apparentes. Il semblerait qu'une société ouvrière, ayant

pour objet de grouper des hommes et non des capitaux, devrait se caractériser par un fonctionnement mettant en évidence l'action de chaque membre : n'est-ce point pour indiquer ce caractère que l'on a imaginé le mot *coopération*, qui donne l'idée d'une nombreuse réunion d'ouvriers, fonctionnant à peu près comme fonctionne un groupement de commerçants associés en nom collectif ? En réalité, un membre d'une société de secours mutuels est un assuré à prime fixe, comme un coopérateur est un client d'épicerie : dans une organisation syndicaliste, cela ne devrait pas être.

Il me semble qu'un syndicat, pratiquant l'aide mutuelle, ne se tiendrait pas à une règle mathématique : chercherait à attribuer peu de secours aux membres qui cherchent à bénéficier de la société ; mais subviendrait largement aux nécessités des familles dont le chef rend des services à la cause révolutionnaire. Je suis le premier à reconnaître qu'une telle pratique présente d'énormes difficultés ; mais il faut bien se persuader que tout est prodigieusement difficile dans l'organisation vraiment socialiste.

La mutualité plaît beaucoup aux débitants de paix sociale parce qu'elle conduit à accumuler de grosses réserves et qu'on croit avoir observé que les associations riches deviennent conservatrices. Il y a là quelque chose de vrai et les révolutionnaires ont, maintes fois, manifesté la crainte que leur fait éprouver l'enrichissement des syndicats (1). Quelle est la cause de cette dégénération ?

Il faut signaler, tout d'abord, l'illusion que produit chez tout pauvre une participation même infime à une richesse qui lui semble énorme. On a souvent vanté la participation de l'ouvrier aux bénéfices du patron comme un moyen d'en faire un petit conservateur, aussi borné que le propriétaire d'une parcelle rurale : un boni qui s'élève rarement au ving-

(1) F. Pelloutier, *Op. cit.*, pp. 217-218.

tième du salaire, est cependant fort peu de chose ! Certaines sociétés qui ne donnent que des retraites insignifiantes, éblouissent leurs adhérents en faisant des solennités chaque fois qu'un nouveau million entre dans leur caisse.

Le rôle des *hommes importants* devient d'autant plus grand que les intérêts financiers qui leur sont confiés s'accroissent ; leur vanité grandit beaucoup plus vite encore que le trésor dont ils ont la gestion ; nous avons vu que la vanité de ces personnages est la plaie des associations ouvrières.

Il faut observer que ces inconvénients se produisent surtout quand les mutualités veulent assurer des retraites à leurs membres ; les autres services n'exigent pas de fortes réserves. Il est bon d'ailleurs qu'un syndicat ne puisse pas se contenter de taxes invariables : quand il est fait appel à des taxes supplémentaires, l'attention des adhérents est éveillée et chacun prend davantage d'intérêt à la gestion (1).

L'établissement des retraites ouvrières par l'Etat français aura pour effet de débarrasser le plus grand nombre des mutualités de ce cauchemar de la retraite qui les tourmente toutes ; les sociétés deviendront davantage des caisses de secours et les syndicats n'auraient plus autant de peine à faire ces services. Cette loi diminuera beaucoup le prestige des financiers mutualistes et elle sera bonne à ce point de vue, en faisant perdre à la paix sociale tout son bas clergé. Les bourgeois démocrates pensent que le lourd sacrifice exigé de l'Etat pour l'établissement des retraites sera compensé par un recul du socialisme ; j'estime qu'ils se trompent beaucoup

(1) Les grosses réserves des associations ouvrières ont pour effet d'exciter, d'une manière dangereuse, les appétits des employés, qui finissent par croire que l'association est faite pour leur profit ; cela est surtout remarquable dans les coopératives prospères.

et que ces modestes retraites ne feront qu'accroître le mécontentement. Il est facile d'observer, en effet, qu'un homme qui se trouverait satisfait d'une retraite modique obtenue par ses versements à une mutualité, trouve ridicule la même retraite quand elle lui est versée par une riche compagnie de mines; la *grande générosité* de la démocratie française ne fera que des mécontents.

En résumé, il en est de la mutualité comme de beaucoup d'autres services que *peuvent* rendre les syndicats; on ne saurait poser de règles générales; j'avais eu tort, dans la première édition de ma brochure, de me contenter d'une vue abstraite. Je suis toujours persuadé que les associations syndicales auraient un grand intérêt à assurer les secours de mutualité à leurs membres, et cela pour les raisons que que donne Pelloutier et que j'ai rappelées au début de cette note.

Les associations mutualistes actuelles manquent de sens, elles n'ont pas de but propre, pas de véritable individualité, puisqu'elles se bornent à une assurance automatique; la coopérative qui distribue entièrement ses bonis est dans la même situation; le grand problème est d'arriver à donner *une raison d'être socialiste* à ces organisations, en les reliant aux syndicats d'une manière plus ou moins étroite suivant les conditions locales et les traditions. Mais cela n'est possible que si l'on parvient à renforcer aussi considérablement la tendance socialiste dans les syndicats eux-mêmes, tendance qui est, aujourd'hui, si fortement menacée par la propagande réformiste. On peut donc dire que la mutualité ne deviendra recommandable qu'au fur et à mesure que disparaîtront des syndicats les hommes qui cherchent à les orienter dans les voies dites pratiques, et que notamment les mutualistes officiels cesseront de vouloir entrer dans le mouvement syndical.

G. Sorel.

Critique de l'Economie nationale [1]

(Fin)

Nous avons vu qu'à l'origine capital et travail sont identiques. Les dissertations des économistes nous montrent de plus que le capital, qui est le résultat du travail, redevient dans le procès de production le substratum, la matière du travail. La distinction du capital et du travail, posée pour un moment, se résout de nouveau en leur identité. Et cependant l'économiste sépare le capital du travail ; il maintient la distinction ; il ne reconnaît l'identité des deux termes que dans la définition du capital qui est du « travail accumulé ». L'opposition entre le capital et le travail découle de la propriété privée ; le travail lui-même est antagonique, et cet antagonisme interne correspond à cet état de division et en procède. Cette distinction une fois établie, le capital se subdivise encore : on considère le capital primitif, puis le bénéfice, la quantité dont il s'accroît au cours du procès de production. Et cependant, dans la pratique, ce supplément s'ajoute au capital et entre en circulation avec lui. Le bénéfice lui-même se divise à son tour en intérêt et en profit proprement dit. Avec l'intérêt, on pousse ces divisions et ces subdivisions jusqu'au comble de l'absurdité. L'immoralité de l'usurier, du prêteur qui empoche sans avoir à travailler, qui touche un intérêt pour consentir un simple prêt, bien qu'ayant sa racine dans la propriété privée, saute par trop aux yeux. La conscience naïve du peuple qui, sur ces sujets, a souvent raison, l'a flétrie depuis longtemps. Toutes ces distinctions, toutes ces divisions subtiles procèdent de

(1) Voir le précédent numéro.

l'opposition établie à l'origine entre le capital et le travail et de la réalité de cet antagonisme ; elles existent parce que l'humanité est divisée en capitalistes et ouvriers, et cet antagonisme devient chaque jour plus accusé, et doit, comme nous le verrons, s'accentuer sans cesse. Mais, en dernier ressort, il est aussi impossible de maintenir cette opposition que d'isoler le sol du capital et du travail. On ne peut songer à apprécier à combien s'élève, pour un produit déterminé, la part du sol, du capital ou du travail. Les trois grandeurs sont incommensurables. Le sol fournit la matière première, mais il ne le fait qu'aidé du capital et du travail, le capital suppose le sol et le travail, le travail exige au moins le sol et, dans la plupart des cas, le capital. Les fonctions de ces trois éléments sont totalement différentes. Il est impossible d'en trouver un quatrième qui leur serve de commune mesure. S'agit-il, dans les conditions actuelles, de procéder à la répartition du revenu entre ces trois facteurs, une commune mesure fait défaut. Un étalon fortuit, étranger, en décide : c'est la concurrence, le droit du plus fort sous son aspect policé. La vente implique la concurrence, le bénéfice fait sur le capital est uniquement déterminé par elle, et nous verrons bientôt ce qui en est du salaire.

Faisons abstraction de la propriété privée et toutes ces distinctions artificielles s'évanouissent. La différence entre l'intérêt et le profit tombe. Le capital n'est rien sans le travail, sans le mouvement. Le profit n'est plus que le poids que le capital jette dans la balance où se détermine le coût de production. Il demeure une partie inhérente du capital. Le capital lui-même se résout dans son identité primitive avec le travail.

Entre les mains des économistes, le *travail*, le facteur essentiel de la production, la « source de la richesse », la libre activité de l'homme, passe un mauvais moment. Le

capital avait déjà été distingué du travail; le travail est encore scindé une seconde fois. On lui oppose le produit du travail sous forme de salaire, on les distingue, et, comme toujours, c'est la concurrence qui détermine ce salaire. Nous avons vu, en effet, qu'il n'existe pas de mesure fixe permettant d'apprécier la part du travail dans la production. Supprimons la propriété individuelle et cette distinction artificielle s'évanouit : le travail est son propre salaire et retrouve ainsi sa véritable importance dans la détermination du coût de production d'un objet.

Nous l'avons vu : tant que subsiste la propriété privée, tout aboutit en fin de compte à la *concurrence*. Elle est la catégorie essentielle de l'économiste, elle est sa fille chérie qu'il couvre de caresses. Mais prenez garde : à quelle tête de Méduse ne donne-t-elle pas naissance !

La conséquence première de la propriété privée était la division de la production en deux éléments opposés, l'élément naturel et l'élément humain, le sol, qui, s'il n'est pas fécondé par l'homme reste stérile et mort, et l'activité humaine qui ne peut s'employer sans le sol. Nous avons vu ensuite que cette activité se résolvait de nouveau en capital et en travail qui à leur tour s'opposent. Nous avions donc déjà trois éléments luttant entre eux au lieu de se soutenir réciproquement. Ce n'était pas suffisant : la propriété privée exige de plus le morcellement de ces trois éléments. Un fonds s'oppose à un autre fonds, un capital — à un autre capital, une force de de travail — à une autre. En d'autres termes, la propriété privée isole chacun brutalement dans sa propre individualité, et chacun cependant a le même intérêt que son voisin ; aussi, chaque propriétaire foncier est-il l'ennemi de tout autre propriétaire foncier, chaque capitaliste — l'ennemi de tout autre capitaliste, chaque ouvrier — l'ennemi de tout autre ouvrier. En vertu de leur égalité,

même les intérêts égaux deviennent hostiles. L'immoralité de l'état antérieur de l'humanité est arrivé à la perfection : cette perfection est la concurrence.

Le contraire de la *concurrence* est le *monopole*. Le monopole était la devise des mercantilistes, la concurrence est le cri de guerre des économistes libéraux. Il est facile de voir que cette opposition est absolument vaine. Tout concurrent, qu'il soit ouvrier, capitaliste ou propriétaire foncier, doit désirer être en possession d'un monopole. Tout petit groupe de concurrents doit souhaiter jouir à son profit du monopole à l'exclusion de tout autre. Sa concurrence repose sur l'intérêt et l'intérêt à son tour engendre le monopole. Bref la concurrence pénètre dans le monopole. D'un autre côté, le monopole ne peut arrêter le cours de la concurrence : il la fait naître ; citons par exemple la prohibition qui résulte de l'imposition de droits élevés. La même contradiction affecte la concurrence et la propriété foncière. L'intérêt de chaque individu demande qu'il possède tout. L'intérêt de la masse veut que chacun possède autant. L'intérêt général et l'intérêt particulier s'opposent donc diamétralement. La contradiction que renferme la concurrence est la suivante : chaque individu doit poursuivre le monopole ; d'autre part, la communauté comme telle y perd et s'efforce d'écarter ce mode d'exploitation. Mais la concurrence suppose le monopole, le monopole de la propriété. Ici éclate l'hypocrisie des libéraux : tant que subsiste le monopole de la propriété, la propriété du monopole est justifiée. Le monopole une fois accordé devient en effet propriété. N'est-il pas lamentable d'attaquer les petits monopoles et de laisser subsister le monopole essentiel. Comme nous l'avons déjà vu, l'économiste prétend que rien n'a de valeur s'il ne peut être monopolisé, que tout ce qui répugne à cette monopolisation ne peut intervenir dans les luttes de la concurrence. Nous affirmions

que la concurrence suppose le monopole. Notre opinion était donc justifiée.

Pour cette raison, l'offre et la demande ne se couvrent jamais : telle est la loi de la concurrence. Ces deux termes sont encore une fois séparés et changés en contraires absolus. L'offre suit toujours la demande, mais n'arrive jamais à la couvrir exactement. Elle est toujours ou trop forte ou trop faible. Elle ne correspond jamais à la demande, parce que dans l'état d'inconscience où se trouve l'humanité, aucun homme ne peut apprécier la grandeur de l'un ou de l'autre terme. La demande surpasse-t-elle l'offre ? Le prix augmente, l'offre s'irrite, et, comme on le voit sur les marchés, les prix tombent. Quand l'offre surpasse la demande, la baisse des prix devient si considérable que la demande s'excite à son tour. Jamais l'état du marché n'est sain. A l'irritation succède toujours l'affaissement. Ces alternatives constantes excluent tout progrès. Ces oscillations perpétuelles empêchent toujours d'atteindre le but. L'économiste trouve cette loi admirable : il y a compensation ; ce que nous avons perdu ici nous le regagnons là. C'est sa gloire, ses yeux ne peuvent s'en rassasier ; il l'admire dans toutes les conditions, possibles et impossibles. Pourtant, il va de soi que la concurrence est une pure loi naturelle. Ce n'est pas une loi de l'esprit. C'est une loi qui engendre la révolution. L'économiste vient avec sa belle théorie de l'offre et de la demande, il vous démontre que « jamais on ne saurait assez produire. » La pratique répond : il y a des crises commerciales ; elles réapparaissent aussi régulièrement que les comètes. En moyenne tous les 5 ou 7 ans, elles sévissent sur nous. Depuis quatre-vingts ans, ces crises se sont reproduites aussi régulièrement qu'autrefois les grandes épidémies. Elles ont apporté plus de misère et d'immoralité que ces dernières. (Cf. *Wade*. Hist. of the Middle and working classes.

London, 1835, p. 211). Naturellement, ces révolutions commerciales confirment la loi, elles la justifient pleinement, mais d'une tout autre façon que l'économiste nous le donnait à entendre. Que penser d'une loi qui ne peut se réaliser que par des révolutions périodiques ? C'est une loi naturelle qui repose sur l'inconscience des intéressés. Si les producteurs comme tels savaient les besoins des consommateurs, s'ils organisaient la production, s'ils se la partageaient, l'instabilité de la concurrence, sa tendance aux crises deviendrait impossible. Produisez consciemment, comme des hommes et non comme des atomes isolés sans conscience générique et vous échapperez à tous ces antagonismes artificiels, intolérables. Mais tant que vous persévèrerez dans ce mode de production inconscient, déraisonnable, livré au hasard, les crises commerciales subsisteront. Chacune d'elles sera plus universelle, c'est-à-dire plus pernicieuse que la précédente. Elle ruinera une plus grande masse de petits capitalistes. Elle étendra la classe qui ne vit que de son travail. Elle accroîtra la masse du travail qui demande emploi. Elle augmentera considérablement les difficultés du problème fondamental que cherche notre économiste ; elle suscitera enfin une révolution sociale telle que la sagesse scholastique est incapable de la prévoir.

La concurrence crée une instabilité permanente des prix : aussi enlève-t-elle au négoce le dernier soupçon de moralité. Il n'est plus question de *valeur*. Ce système qui semble accorder tant d'importance à cette catégorie, qui fait même à l'abstraction de la valeur, sous forme d'argent, l'honneur d'une existence distincte, ce même système, et grâce à la concurrence, détruit toute valeur inhérente, et modifie, tous les jours, à toute heure, le rapport de valeur entre les objets. Dans ce tourbillon, l'échange basé sur des principes moraux devient impossible. Au milieu de cette perpétuelle instabilité, chacun cherche à saisir le moment favorable pour acheter ou

pour vendre. Tout le monde devient forcément un spéculateur et cherche à récolter où il n'a pas semé. Chacun tente de s'enrichir des dépouilles d'autrui, compte sur le malheur de ses concurrents, s'efforce de se concilier le hasard. Le spéculateur table toujours sur des catastrophes, de mauvaises récoltes de préférence. Il met tout à profit, l'incendie de New-York, par exemple. Le comble de l'immoralité est atteint par la spéculation sur les fonds, par la Bourse. L'histoire, l'humanité, tombent au rang de moyens. Elles servent à satisfaire la cupidité du spéculateur, qu'il calcule d'ailleurs ou qu'il joue. Et que le commerçant honorable et bien établi s'épargne la peine de faire le pharisien ! Inutile de s'élever contre la Bourse et de s'écrier : « Dieu merci », etc. Il est aussi pernicieux que les boursiers, il spécule autant qu'eux, il doit le faire, la concurrence l'exige, son commerce implique la même immoralité que la Bourse. Ce qu'il y a de vrai dans la concurrence, c'est le rapport de la puissance de consommation à la puissance de production.

Dans un état social digne de l'humanité, seule cette concurrence subsisterait encore. La commune aurait à calculer ce qu'elle pourrait produire avec les moyens dont elle dispose. Puis, établissant le rapport entre cette productivité et la masse des consommateurs, elle déciderait en quelle mesure elle doit augmenter ou diminuer la production, développer ou restreindre l'établissement des articles de luxe. Mais s'ils veulent porter un jugement exact sur cette relation, sur l'accroissement de productivité que l'on peut attendre d'une organisation raisonnable de la commune, je prie mes lecteurs de consulter les œuvres des socialistes anglais et en partie celles de Fourier.

La concurrence subjective, la rivalité de capital à travail, etc., se réduira à une émulation fondée sur la nature humaine. Jusqu'à notre époque, seul Fourier l'a exposée d'une façon passable : après la disparition de l'antagonisme

des intérêts, cette émulation se bornera à sa sphère propre, se renfermera dans ses limites raisonnables.

Ces luttes intestines, capital contre capital, travail contre travail, sol contre sol, rendent la production fiévreuse. Tous les rapports naturels et raisonnables s'en trouvent inversés. Aucun capital ne peut soutenir la concurrence d'un autre, si son activité n'est pas portée au plus haut point. Aucun bien foncier ne peut être cultivé avec profit, si sa productivité ne s'accroît pas constamment. Aucun travailleur ne peut l'emporter sur ses concurrents, s'il ne consacre pas toutes ses forces au travail. En général, si l'on se jette dans la concurrence, on ne peut la supporter qu'au prix de tous ses efforts, en sacrifiant tous les buts vraiment humains. Cette tension excessive amène nécessairement une dépression. Quand les oscillations de la concurrence sont faibles, qu'offre et demande, production et consommation se balancent presque, l'évolution de la production traverse nécessairement un stade particulier : la surabondance des forces productives est si grande que la majorité de la nation ne peut vivre. Le superflu fait mourir le peuple de faim. Depuis longtemps déjà, l'Angleterre se trouve dans cette situation insensée, vit de cette absurdité. Que maintenant la production vienne à osciller plus fortement, et la chose est fatale, nous voyons se succéder prospérité et crise, surproduction et marasme. Jamais l'économiste n'a pu s'expliquer cette situation absurde. Il a inventé, il est vrai, la théorie de la population ; elle est tout aussi folle, davantage même, que cette richesse et cette pauvreté contradictoires. L'économiste n'avait pas le droit de voir la vérité, il n'avait pas le droit de voir que cette contradiction est une simple conséquence de la concurrence. Le voyait-il ? tout son système tombait en ruines.

Pour nous, l'explication est des plus faciles. La force de

production dont dispose l'humanité est immense. On peut pousser à l'infini la capacité de rendement du sol en y appliquant le capital, le travail et la science. D'après les calculs des économistes et des statisticiens les plus éminents (Cf. *Alison*. Principle of population. T I., c. 1 et 2), la Grande-Bretagne surpeuplée peut, en dix ans, être mise en état de produire suffisamment de blé pour le sextuple de sa population actuelle. Le capital s'accroit journellement. La force de travail augmente avec la population. La science met chaque jour davantage les forces de la nature au service de l'homme. Utilisée en connaissance de cause et au profit de tous, cette incommensurable faculté de production ne tarderait pas à réduire à un minimum le travail imparti à l'humanité. Si l'on agit de même en restant dans les limites de la contradiction, le résultat est bien différent. Une partie du sol est cultivée le mieux du monde, une autre, — 30 millions d'acres de bonnes terres dans le Royaume-Uni — reste en friches. Une partie du capital circule avec une effroyable rapidité, l'autre dort dans les caisses. Une partie des ouvriers travaille quatorze et seize heures dans une journée, l'autre reste oisive, inactive et meurt de faim. Ou bien encore il n'y a plus simultanéité. Aujourd'hui, le commerce est prospère, la demande est très abondante, tout est en activité, le capital circule avec une rapidité merveilleuse, l'agriculture est florissante, l'ouvrier travaille à en tomber malade, — demain, c'est le marasme, l'agriculture ne vous paie pas de vos peines, des espaces entiers restent en friches, le capital s'arrête, les ouvriers n'ont pas d'emploi et tout le pays souffre de sa richesse excessive et de sa population surabondante.

L'économiste n'a pas le droit de reconnaître l'exactitude de cette explication. S'il le faisait, il lui faudrait, comme nous l'avons dit, abandonner tout son système fondé sur la concurrence. Il lui faudrait confesser le vide de ses opposi-

tions, production et consommation, population surabondante et richesse excessive. Mais le fait n'était pas niable. On inventa la théorie de la population pour le mettre d'accord avec la doctrine.

L'initiateur de ce système, Malthus, prétend que la population pèse toujours sur les moyens de subsistance. Suivant lui, quand la production augmente, la population s'accroit dans le même rapport. Cette tendance inhérente à la population de progresser en dehors de toute proportion avec les moyens de subsistance disponibles, serait la cause de toute misère et de tout vice. Si les hommes sont en trop grand nombre, il faut s'en débarrasser d'une façon quelconque, les massacrer brutalement ou les laisser mourir de faim. Mais le vide causé par leur disparition ne tarde pas à être comblé par la population qui se multiplie. La misère ancienne réapparaît. Il en est ainsi en toute circonstance, non seulement en période civilisée mais encore à l'état de nature. Les sauvages de la Nouvelle-Hollande souffrent autant de la surpopulation que le peuple anglais. Bref, si nous voulons être logiques, il nous faut bien avouer que *la terre était déjà surpeuplée quand il n'existait qu'un seul homme*. Les conséquences de cette doctrine sont les suivantes : comme les pauvres sont précisément les plus nombreux, il ne faut rien tenter en leur faveur, si ce n'est de les aider à mourir de faim le plus facilement possible. Il faut les persuader qu'il n'existe pas de remède ; leur classe ne possède qu'un moyen de salut : restreindre le plus possible le nombre des naissances. Si cette conviction n'est pas assez efficace, il sera toujours préférable d'instituer un service public chargé de faire périr sans douleur les enfants des pauvres. C'est ce que proposait « Marcus ». Ainsi donc chaque famille ouvrière pourrait avoir deux enfants et demi ; ceux qui viendraient en surcroit devraient être tués sans douleur. L'aumône est un crime : l'aumône favorise en effet l'accrois-

sement d'une population déjà surabondante. Par contre, il serait fort avantageux de faire un crime de la pauvreté et de convertir les hospices en prisons. C'est en Angleterre un fait accompli grâce à la loi nouvelle, à la loi « libérale » sur les pauvres. Il est vrai, cette théorie cadre très mal avec la doctrine biblique, avec la perfection de Dieu et de sa création ; mais « quelle pitoyable réfutation que d'opposer la Bible à des faits ».

Faut-il développer davantage, faut-il pousser jusque dans ses dernières conséquences cette doctrine infâme, cet abominable blasphème lancé à la nature, à l'humanité ? Nous avons porté à son comble l'immoralité de l'économiste. Comparées à cette théorie, que sont donc toutes les guerres, toutes les horreurs du système monopoliste ? Et cependant, elle est la conclusion du système libéral, de la liberté du commerce. Sa chute entrainera la ruine de tout l'édifice. Si l'on a prouvé que la concurrence est bien la cause de la misère, de la pauvreté et du crime, qui donc osera encore lui donner la parole ? Dans l'ouvrage que nous avons cité plus haut, Alison a réfuté la théorie de Malthus. Il en appelle à la productivité de la terre. Au principe malthusien, il oppose un fait : tout homme adulte peut produire plus qu'il n'a besoin lui-même. Sans cela, l'humanité ne pourrait s'accroître, elle ne pourrait même pas subsister. Comment vivraient donc ceux qui n'ont pas encore atteint leur complet développement ? Mais Alison ne va pas au fond des choses. Il aboutit, en fin de compte, au même résultat que Malthus. Il prouve que le principe malthusien est inexact, mais il ne peut nier les faits qui ont conduit Malthus à son principe.

Si Malthus s'était montré moins partial, il aurait vu que la surabondance de la population ou de la force de travail est liée à une surabondance de richesse, à une surabondance de capital, à une surabondance de propriété foncière. La

population n'est excessive que là où la force de production est elle-même excessive. L'état de tout pays surpeuplé, de l'Angleterre, par exemple, à l'époque où écrivait Malthus, le montre très clairement. Tels étaient les faits que cet économiste devait considérer dans leur ensemble. Leur examen l'eût conduit à des résultats exacts. Au lieu de procéder ainsi, il en retient un, néglige les autres sans s'en préoccuper : il aboutit aux conclusions les plus insensées. La seconde faute qu'il commit fut de confondre moyen de subsistance et emploi. La population pèse sur les possibilités d'emploi ; tant d'hommes sont employés, tant d'êtres sont également procréés ; bref, la production de la force de travail est réglée par la loi de la concurrence ; elle est soumise aux crises, aux fluctuations périodiques. Ce sont là des faits. Malthus les a établis. Nous reconnaissons ce service. Mais les moyens d'emploi ne sont pas les moyens de subsistance. Les premiers ne sont accrus par le développement de la force mécanique et du capital que dans leurs résultats terminaux. Les seconds augmentent dès que la force de production grandit quelque peu. Ici éclate une nouvelle contradiction de l'économie. La demande de l'économiste n'est pas la demande réelle. Sa consommation est artificielle. Pour l'économiste, le véritable demandeur, le véritable consommateur est celui-là seul qui peut offrir un équivalent en échange de ce qu'il reçoit. Mais c'est un fait : chaque adulte produit plus qu'il ne peut consommer. L'enfant, comme l'arbre, rembourse surabondamment l'avance. Ce sont cependant là des faits. Il faut donc croire que tout ouvrier doit pouvoir produire bien plus qu'il ne lui faut. La commune le pourvoira donc volontiers de tout ce dont il a besoin. Il faut donc croire qu'une famille nombreuse est un présent précieux pour une commune. Mais l'économiste a des conceptions grossières. Il ne connaît d'autre équivalent que celui qui lui est payé d'une façon palpable, en argent

comptant. Il est tellement enfoncé dans ses contradictions que les faits les plus frappants ne le touchent pas plus que les principes les plus scientifiques.

La contradiction tombe très simplement : nous la supprimons. Que les intérêts, opposés aujourd'hui, viennent à se confondre, et l'opposition entre l'excès de population et l'excès de richesse s'évanouit; ce fait merveilleux, plus merveilleux que tous les miracles de toutes les religions, l'excès de sa richesse, l'excès de son superflu, condamnant une nation à la famine, ce fait s'évanouit aussi ; affirmer follement que la terre n'a pas la force nécessaire de nourrir tous les hommes n'a plus sa raison d'être. C'est cependant là le point culminant de l'économie chrétienne. Et j'aurais pu démontrer, pour chaque proposition, pour chaque catégorie, que notre économie est essentiellement chrétienne. Je le ferai quelque jour. La théorie de Malthus n'est que l'expression économique du dogme religieux, qui affirme la contradiction entre l'esprit et la nature et qui corrompt l'un et l'autre.

Au point de vue économique, j'espère avoir montré tout le vide de cette contradiction qui n'existe plus pour la religion et qui a disparu avec elle. D'ailleurs, je ne tiendrai pour compétente aucune défense de la théorie de Malthus qui, partant de son propre principe, n'explique pas comment le superflu puisse condamner un peuple à la misère, je n'admettrai jamais une justification qui n'accorde pas cette réalité avec la raison et avec les principes.

Du reste, cette théorie n'est qu'une transition nécessaire ; elle nous a conduit infiniment plus loin. De même que l'économie en général, elle a attiré notre attention sur la force de production de la terre et de l'humanité. Nous avons vaincu ce désespoir économique et cette doctrine nous a guéri de la peur de la surpopulation. C'est d'elle que nous tirons les arguments économiques les plus forts en faveur d'une révo-

lution sociale. Malthus même eut-il parfaitement raison, il faudrait tenter aussitôt cette transformation : elle seule et seule l'éducation des masses qu'elle permet, rend possible la limitation morale de l'instinct de reproduction, le remède le plus efficace et le plus simple qu'on puisse, suivant Malthus, apporter à la dépopulation. Grâce à ce système, nous avons appris à connaître tout l'abaissement de l'humanité, sa dépendance des conditions de la concurrence. Il nous a montré qu'en dernier ressort la propriété privée fait de l'homme une marchandise. C'est la demande qui décide de la procréation et de la suppression des êtres humains. Nous avons vu que la concurrence avait immolé des millions d'hommes, en immolait des millions chaque jour. Tout cela nous pousse à remédier à cet abaissement de l'humanité en supprimant la propriété foncière, la concurrence et l'antagonisme des intérêts. Appuyons-nous sur cette crainte générale de la surpopulation. Revenons au rapport entre la force de production et la population. Malthus part d'un calcul sur lequel il base tout son système. Supposons que la population s'accroisse en progression géométrique : 1 + 2 + 4 + 8 + 16 + 32, etc. ; la force de production du sol en progression arithmétique : 1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6. Il saute aux yeux que la différence est effroyable. Rien ne prouve que la capacité de rendement du sol augmente en progression arithmétique. L'extension du sol est limitée : bien. Mais la force de travail applicable à cet espace croît avec la population. Admettons même que l'accroissement du rendement obtenu grâce à l'augmentation du travail ne soit pas proportionnel au travail employé. Il n'en subsiste pas moins un troisième élément : il est vrai que, pour l'économiste, il n'a pas de valeur ; c'est la science. Ses progrès sont aussi infinis et, du moins, aussi rapides que ceux de la population. Quels avantages l'agriculture de ce siècle ne doit-elle pas à la chimie, uniquement à deux hommes, à sir Humpfrey

Davy et à Justus Liebig. La science progresse au moins autant que la population. Cette dernière s'accroît proportionnellement au chiffre de la dernière génération. La science, elle, progresse proportionnellement à la masse de connaissances que lui a léguée cette génération. Dans les conditions les plus ordinaires, elle suivrait donc également une progression géométrique. D'ailleurs qu'y a-t-il d'impossible à la science ? Il est risible de parler de surpopulation, tant que « la vallée du Mississipi possédera assez de terres incultes pour qu'on y puisse transporter toute la population de l'Europe ». Il en sera de même tant qu'un tiers seulement de la Terre pourra être considéré comme cultivé, tant que l'application d'améliorations déjà connues pourra porter au sextuple la production de ce tiers.

La concurrence oppose donc capital à capital, travail à travail, propriété foncière à propriété foncière et chacun de ces éléments aux deux autres. Dans cette lutte, le plus fort l'emporte. Il nous faudra examiner la force des combattants si nous voulons prévoir les résultats. Tout d'abord, la propriété foncière et le capital sont plus forts que le travail. L'ouvrier, en effet, doit travailler pour vivre. Le propriétaire foncier, au contraire, a ses rentes, le capitaliste, ses intérêts. En cas de malheur, ils peuvent subsister, l'un en mangeant son capital, l'autre sa propriété capitalisée. Il s'ensuit que le travail ne reçoit que l'indispensable, les moyens de subsistance purs et simples. La plus grande partie des produits se répartit entre le capital et la propriété foncière. L'ouvrier le plus fort bannit du marché le plus faible ; la grande propriété foncière, le grand capital en excluent la petite propriété, le petit capital. On sait quels avantages le grand fabricant et le grand commerçant ont sur le possesseur d'un seul « jour » de terrain. La conséquence est que, déjà, dans les conditions ordinaires, le grand capital et la grande propriété

foncière engloutissent petit capital et petite propriété, en vertu du droit du plus fort : la propriété se centralise. S'il survient une crise agricole ou une crise commerciale, le mouvement s'accélère. La grande propriété s'accroît d'une façon incontestablement plus rapide que la petite. Les frais à déduire du revenu sont bien moindres. Cette loi de la propriété foncière lui est aussi immanente que les autres. Les classes moyennes sont destinées à disparaître chaque jour davantage, jusqu'à ce que le monde se divise uniquement en millionnaires et en pauvres, en grands propriétaires fonciers et en malheureux journaliers. Les lois, le morcellement de la propriété foncière, la prétendue dispersion du capital n'y peuvent rien. Ce résultat doit se produire, il se produira, si une transformation totale des conditions sociales, une fusion des intérêts antagoniques, une suppression de la propriété individuelle ne vient pas le prévenir.

La libre concurrence, ce mot d'ordre de nos économistes d'un jour, est une impossibilité. Le monopole avait du moins l'intention, sinon la faculté, de protéger le consommateur contre la tromperie. La suppression du monopole lui laisse pleine et entière liberté. Vous nous dites : la concurrence porte en elle-même le remède ; personne n'achètera des objets de mauvaise qualité. Chacun de nous devrait donc être un connaisseur en chaque article : c'est impossible. Il s'ensuit que le monopole est nécessaire pour beaucoup d'objets. Les pharmaciens, etc , doivent jouir d'un monopole. La marchandise la plus importante, l'argent précisément, ne peut se passer du monopole. Chaque fois que le moyen de circulation a cessé d'être un monopole d'Etat, une crise commerciale s'est produite. Les économistes anglais, le docteur Wade entre autres, reconnaissent la nécessité de cette institution. Mais le monopole lui-même ne protège pas contre la fausse monnaie. Que l'on pose comme on veut la question sous chacune de ses faces, la difficulté subsiste

toujours : le monopole crée la libre concurrence, et celle-ci amène le monopole ; il faut donc que tous deux tombent ; il faut supprimer ces difficultés en abolissant le principe d'où elles tirent leur origine.

La concurrence a pénétré toutes nos conditions d'existence. Elle a poussé à son plus haut degré l'asservissement réciproque où se tiennent les hommes. Elle est le grand ressort qui rend toujours son activité à notre ordre ou plutôt à notre désordre social, vieux et débile. Mais chaque nouvel effort consume une partie de ses forces déclinantes. La concurrence gouverne le progrès numérique de l'humanité. Elle gouverne également son progrès moral. Quiconque à quelque peu étudié la statistique des crimes, s'est convaincu de la régularité particulière avec laquelle le crime progresse tous les ans, avec laquelle certaines causes amènent certains crimes. Partout l'extension du système de la fabrique a pour conséquence une recrudescence dans les délits. Dans les grandes villes ou dans un district donné, on peut prédire tous les ans avec une exactitude suffisante le nombre des emprisonnements, des actes criminels, et même le nombre des meurtres, des effractions, des vols de peu d'importance, etc. Cette régularité démontre que le crime, lui aussi, est régi par la concurrence. La société crée donc une *demande* de crimes à laquelle correspond une *offre* appropriée. Le vide creusé par l'emprisonnement, la relégation ou les exécutions est immédiatement comblé, de même que nous avons vu de nouveaux arrivants combler tout vide dans la population.
En d'autres termes, le crime pèse sur les moyens de punition, comme la population sur les moyens d'emploi. Je laisse à mes lecteurs le soin de décider si, dans ces conditions et abstraction faite d'autres considérations, il est légitime de punir le crime. En ce qui me concerne, la question est de prouver ici que la concurrence étend son action sur le

domaine moral et de montrer jusqu'à quel degré la propriété privée a poussé la dégradation humaine.

Dans la lutte que mènent le capital et le sol contre le travail, les deux premiers éléments jouissent d'un avantage particulier : la science leur vient en aide. Dans les conditions actuelles, elle est hostile au travail. Presque toujours, c'est le défaut de force de travail qui a donné lieu aux inventions mécaniques : en particulier aux machines à filer le coton de Hargreave, de Crompton, de Arkwright. Chaque fois que le travail a été très recherché, une invention s'est produite qui, augmentant considérablement la force de travail, faisait baisser la demande du travail humain. L'histoire de l'Angleterre, de 1770 à nos jours, en est une preuve constante. La dernière grande invention dans l'industrie du tissage, la selfacting mule, a eu pour cause la demande de travail et l'élévation du salaire. Elle a doublé le travail mécanique et par suite diminué de moitié le travail manuel. Elle a privé d'emploi la moitié des ouvriers et abaissé ainsi le salaire des autres. Elle a anéanti la conspiration ourdie par les travailleurs contre les fabricants, elle a détruit les dernières forces avec lesquelles le travail soutenait une lutte inégale contre le capital (cf. *D*r *Ure*, Philosophy of manufactures, t. II). L'économiste prétend, il est vrai, que le machinisme favorise l'ouvrier en fin de compte. En rendant la production moins onéreuse, en ouvrant ainsi aux produits un marché plus vaste, elle finit par donner de nouveau de l'occupation aux travailleurs sans emploi. C'est tout à fait exact ; seulement l'économiste oublie ici que la production de la force de travail est régie par la concurrence. La force de travail ne cesse de peser sur les moyens d'emploi. Si ces avantages se produisent jamais, un nombre surabondant de travailleurs en concurrence comptent sur eux. L'avantage devient donc illusoire : le désavantage ne l'est pas ; une moitié des ou-

vriers se voit soudainement privée de ses moyens de subsistance ; l'autre moitié voit tomber son salaire. L'économiste oublierait-il que les progrès de l'invention ne s'arrêtent pas et que l'inconvénient se perpétue ? L'économiste oublierait-il que grâce à la division du travail que notre civilisation a poussée à l'infini, un ouvrier ne peut vivre qu'à condition d'être employé à une machine déterminée, à un travail fragmentaire déterminé ? Pour le travailleur adulte, il est presque toujours d'une impossibilité absolue de passer d'un mode d'emploi à un autre.

L'étude des effets du machinisme me conduirait à vous parler d'un autre sujet plus lointain encore : il me faudrait examiner le système de la fabrique. Je n'ai ni le désir ni le temps de le traiter ici. J'espère cependant avoir prochainement l'occasion d'exposer tout au long l'horrible immoralité de ce régime et de démasquer l'affreuse hypocrisie des économistes qui y brille de tout son éclat.

Frédéric ENGELS.

(*Traduit par* L. R.)

Enquête sur l'Idée de Patrie et la Classe ouvrière [1]

RÉPONSES DE :

IX

L. ANTOURVILLE

du Comité Fédéral de la Fédération de l'Alimentation

Le socialisme ne peut être qu'*international* : l'idée de patrie lui est essentiellement contraire.

Les ouvriers, tous les salariés, ne sont que des esclaves, que le patron, le maître, échange ou revend, selon ses intérêts, au confrère le plus offrant, sans tenir compte de la nationalité ; de même qu'en Bourse, l'estimation des valeurs est leur seul *brevet de patrie*.

Ainsi, l'ouvrier ou l'esclave ne peut se réclamer d'une patrie ; il est à la merci de toutes ou de celle que lui impose l'intérêt de ses exploiteurs.

Le prolétaire, que cinquante années de suffrage universel ont édifié, ne doit plus voir qu'un ennemi qui s'étend sur *toutes les patries* : le *Capital*. Contre cet ennemi seul il doit combattre.

Le prolétaire ne peut, tout au plus parler de *patrie* qu'avec cette simple signification : *lieu de naissance*, sans que ce

---

(1) Voir notre précédent numéro.

hasard puisse l'entraîner à une obligation quelconque au nom de cette entité.

Il n'y a pas de *patrie* pour l'exploité que le chômage et la misère réduisent à errer perpétuellement. Il n'entend parler de patrie que lorsque les possesseurs d'une nation se trouvent menacés par les appétits de ceux de la nation voisine. Alors seulement la *patrie* a des entrailles de mère, et ses appels « claironnants » réclament ses enfants... pour la *boucherie*. Alors, de corvéable et taillable *international*, l'exploité devient esclave *national*, c'est-à-dire : *soldat*.

La *patrie* n'est donc pas la belle expression d'amour réciproque que les possédants voudraient inculquer aux dépossédés ; elle n'est pour ces derniers que la marâtre, que des liens d'intérêt ou de circonstance imposent.

Pour l'ouvrier, défendre cette soi-disant patrie équivaut à la continuation, sous une autre forme, plus méprisable et plus criminelle, de l'exploitation dont il est victime. C'est se maintenir sous le joug, c'est persister à enrichir et conserver un *Maître* ; c'est se combattre soi-même, faire abnégation de tous ses droits, de toute idée d'émancipation.

Ces considérations autorisent à dire que la *grève générale* doit englober, non seulement les catégories de la production, mais tous les travailleurs, tous les esclaves du capitalisme, quelles que soient leurs fonctions sociales.

Et de même que des boulangers se mettent en grève pour défendre leurs salaires, conquérir une liberté on plus de bien-être, davantage doivent s'entendre les travailleurs *soldats* pour défendre leurs existences.

Une *grève internationale de tous les soldats* serait donc la plus belle manière de « défendre » les patries, et *sauverait* l'humanité. Ce serait, dès lors, l'ère du socialisme qui ne peut être — comme je l'ai dit — qu'*universel*, partant *antipatriotique*.

Jusqu'à ce jour, le socialisme me semble avoir été beaucoup trop envisagé comme un dogme dont les adhérents sincères sont victimes, et *que les roublards exploitent avantageusement*. De là, ces nuances : patriote, internationaliste et patriote.

Le travailleur qui ne *politicaille* pas, ne conçoit pas de

socialisme possible en dehors de l'*émancipation des ouvriers par les ouvriers eux-mêmes.*

Tant que l'exploitation de l'homme par l'homme assujettira celui qui travaille à celui qui ne fait rien, tant que le prolétariat ne se cantonnera pas exclusivement sur l'unique terrain de la lutte de classes, le socialisme aura de ces aspects anormaux et trompeurs, et prêtera aux plus plaisants paradoxes.

X

I. BONIN

Ouvrier bûcheron,
Secrétaire du Syndicat des Bûcherons de la Région d'Avallon (Yonne).

Mon travail journalier comme bûcheron-agriculteur, absorbant en ce moment la plus grande partie de mon temps, je ne puis que vous adresser des réponses un peu écourtées. Ces réponses ne me sont pas personnelles. Comme secrétaire du groupe socialiste d'Avallon, et aussi comme membre délégué par la Bourse du Travail d'Auxerre, dans les milieux forestiers, je puis dire que tous les militants sont d'accord pour répondre à votre enquête de la manière qui suit :

I. — *Les ouvriers ont-ils une patrie et peuvent-ils être patriotes?* Quand, en militant ouvrier conscient, en travailleur résolu à s'émanciper au point de vue moral et économique, on regarde bien ce qu'est la patrie, quand on analyse toutes les institutions bourgeoises dans leurs multiples formes capitalistes et autoritaires, la patrie ne nous apparaît que comme une marâtre *gardienne de l'ordre bourgeois.* Par conséquent, nous refusons de croire à la patrie et à plus forte raison nous sommes *anti-patriotes.*

II. — L'*Internationalisme ouvrier* ne doit pas connaître d'autres frontières que celles qui le séparent de la classe bourgeoise : il ne doit avoir pour but, au-dessus des divisions

géographiques et politiques, que d'organiser dans tous les pays, la guerre de classes pour l'émancipation des travailleurs.

III. — L'*Internationalisme* ouvrier ne se confond pas seulement avec l'organisation internationale des travailleurs, mais avec l'*antimilitarisme* et l'*antipatriotisme*. Les progrès réels de l'internationalisme ouvrier sont bien en raison des idées antimilitaires et antipatriotes dont s'imprègne de plus en plus la classe ouvrière.

IV. — En cas de mobilisation pour une guerre européenne ou même coloniale, je crois qu'il est urgent dès maintenant, pour le parti socialiste et la classe ouvrière malheureusement encore trop bernée par les politiciens, de se préparer dès maintenant à l'organisation de la *grève générale militaire*. Actuellement, au fond, les différentes nuances de la bourgeoisie ont en horreur la perspective d'aller se faire massacrer sur les champs de bataille. La bourgeoisie est plus antimilitariste qu'une partie de la classe ouvrière, trop timide, aveulie, empoisonnée dès l'école par un étroit chauvinisme.

L'idée de *grève générale militaire*, qui n'est encore qu'une question purement théorique, est des plus indispensables à répandre. Elle fera de très rapides progrès dans les milieux ouvriers. Je connais même des paysans qui rendraient des points sur cette question aux ouvriers des villes.

Il est certain que dans le cas d'une mobilisation, si on nous mettait un fusil et des cartouches entre les mains, nous n'irions pas sur les frontières pour nous en servir, et notre devoir pour nous, socialistes révolutionnaires, serait d'agir rigoureusement à l'*intérieur de la patrie bourgeoise*.

V. — Ce que je pense des socialistes qui se disent *à la fois* « patriotes et internationalistes ? » Je pense qu'il n'y a pas deux manières d'être internationaliste, et que les socialistes qui se disent « patriotes et internationalistes » ne sont que des *contrefacteurs* de la grande idée socialiste internationale et que nous devons les dénoncer comme suspects.

XI

J. CAZAUX

Membre du Comité Fédéral de la Fédération des Travailleurs de l'Alimentation

I. — Les ouvriers ne recevant de leurs patrons qu'un salaire insuffisant, ne possédant rien, n'ayant pas même un toit pour abriter leur tête, expulsés par leur propriétaire lorsqu'ils ne peuvent payer leur loyer, obligés parfois, après une grève par exemple, de quitter leur pays pour chercher du travail ailleurs, *ne peuvent avoir une patrie.* Les nécessités impérieuses de la vie font que souvent ce sont dans des pays étrangers à leur lieu d'origine, que certains travailleurs trouvent leurs moyens d'existence. Qu'importe pour eux le nom du sol où se consomme leur exploitation, puisqu'ils ne doivent jamais être que des exploités !

En défendant la patrie bourgeoise, ils ne pourraient donc défendre que leur exploitation et leur servitude. Seuls sont logiquement socialistes et révolutionnaires, ceux qui se déclarent *anti-patriotes.*

Quoique fasse la bourgeoisie, qui sent que l'idée antipatriotique seule est de nature à ruiner efficacement les bases morales de la société capitaliste, l'idée de patrie se rattache à la satisfaction matérielle de l'individu. Le prolétaire ayant le ventre vide, ne peut donc défendre le ventre satisfait du bourgeois. Que le bourgeois se défende lui-même. La question si alarmante du Maroc, pour ne citer qu'un exemple d'actualité, n'est-ce pas pour la bourgeoisie seule qu'elle se débat et non pour le prolétariat ?

De plus, un notoire politicien, Henry Maret, pour le citer par son nom, n'a-t-il pas reconnu, dans un récent article que le patriotisme était comme une sorte de mysticisme nécessaire au peuple en mal de misère ? Après le mysticisme religieux des congrégations et des curés, le *mysticisme patriotique* des expulseurs de moines et des votards de séparation !

II. — L'*Internationalisme ouvrier* ne peut avoir de frontières que celles du capital. Le capital, lui, est essentiellement international. L'internationalisme ouvrier n'atteindra son but qu'à la condition d'être exclusivement *antipatriote*. La vieille maxime socialiste : *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !* n'a jamais eu qu'une seule signification : Prolétaires de toutes nations, il n'y a pour vous qu'une seule patrie, la classe des exploités ! Il n'y a qu'une seule guerre à laquelle vous devez prendre part, c'est la Révolution sociale.

III. — L'internationalisme ouvrier explique *l'antipatriotisme*, qui est sa conséquence logique et sa raison d'être. Je ne vois pas bien des membres de l'Internationale qui se ligueraient pacifiquement pour jeter bas les capitalistes de tous pays et qui, sur l'ordre de leurs maîtres, consentiraient de s'entr'égorger. Les gouvernants auraient alors un moyen bien simple de détruire l'œuvre socialiste : faire appel à la guerre, proclamer la patrie en danger.

IV. — *La grève générale militaire* est une merveilleuse idée de combat, à laquelle il faut habituer le prolétariat. A une déclaration de guerre, les travailleurs de tous pays devraient pouvoir répondre par une grève générale. Que la bourgeoisie se mobilise, *le prolétariat n'a pas à prendre part aux luttes où les intérêts de ses maîtres sont en jeu.*

V. — Les socialistes qui se disent à la fois « patriotes *et* internationalistes », sont de *vulgaires politiciens*, qui tiennent avant tout à leurs mandats électoraux, préoccupés qu'ils sont de conserver à la fois les voix de la bourgeoisie et celles du prolétariat.

Le prolétariat organisé ne peut que les rejeter de ses ses rangs, toutes les fois qu'ils s'y présenteront. Du reste, le jour de la révolution sociale, le prolétariat, dans sa colère, ne pourra que les balayer, comme un fragment quelconque de l'actuelle bourgeoisie.

XII

R. DUBÉROS

Ouvrier coiffeur
Secrétaire de l'Union des syndicats du département de la Seine.

L'Internationalisme et le Patriotisme sont deux mots qui représentent deux choses, deux principes diamétralement opposés, et que cependant certains citoyens à étiquette socialiste tentent de rapprocher.

« Internationnalistes-patriotes », tel est donc le titre dont se parent la plupart de nos élus, telles sont les idées qu'ils propagent, soit au Conseil municipal, à la Chambre des députés, dans les journaux qui leur ouvrent leurs colonnes, et dans tous les banquets officiels où ils sont conviés, ainsi que les ministres ou représentants du gouvernement.

Telle est la besogne anti-socialiste accomplie par la majeure partie des élus de couleur socialiste.

A quoi devons-nous ce grand étalage de sentiments patriotiques? A un discours d'Hervé, disent les intéressés. A l'approche des élections législatives, affirmons-nous.

En effet, ces déclamations patriotiques ressemblent plus aux boniments que débitent dans les foires, les comédiens pour attirer la clientèle dans leurs baraques, qu'à l'exposé d'opinions sincères. Elles choquent le bon sens quand elles partent de la bouche d'anciens rédacteurs de feuilles telles que le *Chambard* et de citoyens qui ont entretenu de longues polémiques contre les volte-faces patriotiques des Rochefort et autres. Inutile d'avoir tant combattu le Nationalisme pour lui substituer son *sosie*, le Patriotisme.

A la vérité, les élus sentent qu'en affirmant des idées anti-patriotiques, ils éloigneraient d'eux *une partie de leurs électeurs*, et c'est pour cela qu'ils ressassent et propagent des idées qui sont *au niveau de la mentalité de leur corps électoral*. Ils font, en la circonstance, œuvre de politiciens

sans scrupule. Voilà ce qu'il faut dire, parce que cela est la vérité, voilà ce qu'il faut que tous les socialistes sachent.

Le travailleur qui ne possède rien, peut-il avoir une patrie ? Doit-il, en cas de guerre, répondre à l'ordre de mobilisation, et aller s'entre-tuer avec ses frères de misère d'un autre pays ? C'est le problème très simple qui se pose à nous. Il parait que les travailleurs — *qui crèvent de misère dans quelque pays qu'ils soient, qui partout sont courbés sous le joug capitaliste et menés comme des bêtes de somme* — doivent épouser toutes les querelles qu'il plaira à leurs gouvernements de susciter.

Il parait qu'ils doivent s'allier à leurs exploiteurs pour défendre la Patrie, qui représente toutes les traditions nationales, — sans doute, traditions d'exploitation, traditions d'oppression, que leur ont toujours fait subir les classes dirigeantes. Voilà le patrimoine pour lequel les travailleurs doivent sacrifier leur vie.

Mais que devient alors l'internationalisme ? Que devient le grand principe de solidarité des classes ouvrières par dessus les frontières ? Cela n'existe plus, de par la volonté des directeurs du socialisme officiel.

Nous pensions que la division de la terre en lots et en positions antagonistes, n'était que le fait de l'exploitation capitaliste et que cette division n'était nécessaire que pour semer la haine entre les travailleurs des divers pays, afin de pouvoir mieux les exploiter, et pour justifier le maintien des armées permanentes, qui sont indispensables au maintien de l'ordre et de l'exploitation capitalistes. Cela nous semblait la conclusion même de l'analyse des phénomènes économiques et sociaux. Par conséquent, en défendant l'intégrité nationale, c'est-à-dire les frontières, nous pensions que nous aurions servi les intérêts de nos ennemis de classe.

Je fais appel ici à l'esprit subtil des représentants du socialisme officiel, *à ceux qui prétendent toujours parler en notre nom sans jamais nous consulter.*

Pour ma part, je ne comprends pas bien la valeur de l'intervention des grandes traditions nationales dans une question semblable ! Et il paraît que ces traditions, ou des raisons équivalentes, existent dans tous les pays. Nous voilà donc condamnés par nos dirigeants socialistes à défendre ces frontières qu'ils avaient condamnées jusqu'aujourd'hui.

En vérité, il est temps de réagir contre cette œuvre de mensonge, qui ne peut avoir pour résultat que d'étouffer l'internationalisme ouvrier et de pousser le socialisme au plus désastreux des nationalismes.

Les travailleurs ne peuvent connaître d'autres frontières que celles qui les séparent de leurs exploiteurs. Les travailleurs de tous les pays doivent se tendre solidairement la main, coordonner tous leurs efforts pour lutter contre le capitalisme international. Il n'ont qu'*un* ennemi : celui qui les exploite, qui les asservit, *ennemi avec lequel, en aucune circonstance, ils ne peuvent se solidariser*, contre lequel ils doivent diriger toutes leurs hostilités, canaliser toute leur action.

L'internationalisme ouvrier ne peut avoir d'autre signification que la méconnaissance de toutes les frontières, de toutes les patries. Il ne peut avoir d'autre sens que la lutte solidaire des travailleurs de tous les pays contre toutes les formes d'exploitation, contre toutes les formes d'oppression, sans tenir compte des cadres nationaux où ils vivent.

Par conséquent, en cas de guerre, au lieu de répondre à l'ordre de mobilisation, il faut s'efforcer de provoquer *la grève de tous les soldats*, et profiter de la situation inférieure dans laquelle se trouveront les gouvernants des pays belligérants, pour tenter de réaliser une transformation sociale.

Ah ! je sais que *le cœur* de nos socialistes patriotes vibre d'une indignation *toute de surface*, chaque fois qu'est développée cette thèse. Comment, si demain une guerre éclatait, les travailleurs s'abstiendraient de marcher à la boucherie ? Nous pourrions devenir des Anglais, des Allemands, etc. etc. ?

Les travailleurs n'ont rien à perdre. Ils ne peuvent que risquer de tirer profit d'une telle insurrection, sortir victorieux de ces événements, et cela seul leur permettrait d'instaurer une société meilleure.

Ou bien encore — ce qui est une hypothèse absurde — en admettant que la France fut absorbée ou absorbât une autre nation, qu'y perdrait l'internationalisme ouvrier, puisque certaines frontières seraient par ce fait supprimées ?

Ah ! si par supposition, cela arrivait, plus moyen alors de justifier le maintien des armées permanentes, impossible

d'*aveugler les travailleurs avec l'idée de Patrie*, et de leur prêcher la haine de l'Etranger. Le véritable ennemi serait plus perceptible pour la classe ouvrière, et nous serions dans de meilleures conditions de combat.

Donc, les travailleurs ont un intérêt supérieur à refuser de prendre part à toutes les guerres qui peuvent éclater. En répondant à l'ordre de mobilisation, ils commettraient le plus inconscient des actes, ils prendraient les armes contre eux-mêmes, contre leur propre cause.

Et c'est cependant à cela que veulent les préparer certains socialistes, dont les théories sont aussi nuisibles, sinon plus, que celle du nationalisme.

Attendons que le Congrès national du Parti socialiste se prononce sur cette question, et voyons s'il imposera à tous les militants, ainsi qu'aux élus, le respect des principes les plus élémentaires de l'*internationalisme ouvrier !*

XIII

P. GUILBERT

Ouvrier mécanicien.

Secrétaire de la Chambre syndicale des Constructeurs-mécaniciens de Rouen.

I. — Les ouvriers *n'ont pas de patrie*. Pourquoi seraient-ils patriotes ? L'idée de patrie est une *idée bourgeoise*, que seuls peuvent utiliser les capitalistes, nos exploiteurs, qui font miroiter ce mot aux yeux des sots, lesquels s'y laissent prendre.

II. — Non, l'*internationalisme ouvrier* ne peut connaître d'autres frontières que celles qui séparent les classes, comme vous dites très nettement. Oui, son but est, sans se soucier des divisions géographiques ou politiques, d'organiser la guerre à mort de tous les ouvriers de tous les pays contre les capitalistes de tous les pays.

III. — L'*antimilitarisme* et l'*antipatriotisme* sont les for-

mes actives de l'internationalisme ouvrier. Sans leur mise en œuvre, celui-ci est inefficace.

IV. — La *grève générale militaire* est le seul moyen d'empêcher les ouvriers de pays différents de s'entr'égorger pour le plus grand bien du capitalisme. L'armée est l'institution la plus ignoble qui se puisse concevoir.

V. — Les gens qui, sous prétexte de se dire « socialistes », se disent à la fois « socialistes *et* internationalistes » se paient la tête du public.

XIV

R. HANCART

Ouvrier verrier

Secrétaire du Syndicat des Ouvriers verriers d'Aniche (Nord).

I. — Non, *les ouvriers n'ont pas de patrie* et *ne peuvent pas être patriotes*. Ceux-là qui ne sont pas nettement antipatriotes, c'est parce qu'ils ne sont pas éclairés ; leur éducation est incomplète.

L'idée de « patrie », c'est un préjugé correspondant à l'idée de « divinité ».

II. — Non, l'internationalisme ouvrier ne connaît pas de frontières autres que celles qui séparent les classes. L'ennemi commun au dedans comme au dehors, c'est l'exploiteur capitaliste, pour lequel l'ouvrier n'est qu'une marchandise, qu'on achète plus ou moins cher, suivant la loi de l'offre et de la demande.

III. — Oui, par internationalisme ouvrier, il faut entendre aussi *l'antimilitarisme et l'antipatriotisme.*

Le militarisme et le patriotisme sont incompatibles avec l'internationalisme.

IV. — La *grève générale militaire* sera possible, si l'on

veut *généraliser* la propagande, inscrire au programme d'action syndicale *incessante* la question antimilitariste, en passant outre les partis politiques qui ne voudront pas l'approuver.

Il faut briser les dents au monstre capitaliste. Si on lui enlève l'armée il devient inoffensif.

V. — Les socialistes « patriotes », ce sont des nationalistes qui se sont trompés de camp, ou — nettement — ce sont des fumistes.

XV

Auguste KEUFER

Ouvrier typographe

Secrétaire de la Fédération des Travailleurs du Livre.

Un moment j'ai hésité à donner mon avis, et voici pourquoi. J'estime qu'une enquête sur l'*idée de Patrie*, sur l'antimilitarisme et l'antipatriotisme, repose sur des questions tellement délicates, d'une complexité historique et sociologique si grandes, qu'il y a une véritable témérité à prétendre en obtenir une étude documentée et en tirer des conclusions d'une réelle valeur. Elles auront tout au plus le caractère d'opinions purement métaphysiques, de sentiments généreux, mais non la rigueur d'observations scientifiques et d'idées positives qui permettraient d'indiquer avec une entière certitude la solution d'un problème aussi ardu.

Malgré le jugement que je porte sur l'importance qui peut s'attacher à cette Enquête, je me suis décidé à y répondre, ne serait-ce que pour ne pas paraître me dérober. Je saisis donc cette occasion pour donner mon opinion ; elle sera sensiblement divergente avec l'opinion qu'exprimeront les camarades qui ont, en ce moment, une part d'influence incontestable sur le mouvement ouvrier français.

I. — Première question : *Les ouvriers ont-ils une patrie et peuvent-ils être patriotes? A quoi correspond l'idée de patrie?*

Je suis étonné de l'étroite limite assignée à une question si importante. En raison de la division des classes sociales, n'y a-t-il donc dans le monde que des ouvriers? La division territoriale à laquelle correspond chaque patrie actuelle, existe-t-elle seulement dans les pays *dits* civilisés?

La division des classes établit que les patries sont constituées de diverses catégories de citoyens; de plus, sur tous les continents, sous toutes les latitudes, les divisions géographiques appelées patries existent. Ce n'est donc pas un fait historique et sociologique isolé, spécial au monde occidental et à ses dérivés.

La formation des patries, phénomène historique qui a ses racines dans le passé le plus reculé, est le résultat de l'évolution humaine; une étude spéciale sur les conditions de cette évolution serait des plus intéressantes et des plus instructives.

Je réponds donc, *oui*, l'ouvrier, au même titre que les autres citoyens, a une *patrie* et il peut être *patriote*.

Il a une patrie parce qu'il est né, il a grandi, il a été élevé dans un milieu, sur une partie de la planète où il a bénéficié de l'héritage social transmis par les ancêtres; il a bénéficié, à un endroit bien déterminé, de la protection de la famille, du groupe (commune et nation) qui lui a permis de devenir homme, citoyen utile, plus ou moins heureux, plus ou moins parfait, cela est vrai; mais cette éducation se perfectionne, les conditions sociales s'améliorent chaque jour par l'action de toutes les forces et de toutes les institutions sociales et politiques qui assurent la vie organique du pays.

Pour ces raisons, l'organisme collectif qui permet à l'individu et à la famille de naître, de se développer, de manifester ses idées, de satisfaire ses sentiments, de vivre librement, c'est la patrie; ce même organisme dont les membres parlent le même langage, observent les mêmes mœurs, soumis aux mêmes obligations, là où les familles sont liées entre elles par les affections communes, protégées par les mêmes lois, unies et guidées par les mêmes traditions historiques, c'est encore cela la patrie, et ceux qui y vivent

peuvent et doivent être patriotes ; ils en subissent l'influence, sous la pression d'un long passé.

L'objectif de tous les efforts du prolétariat international et des intellectuels, des savants, est de rendre l'humanité heureuse ; mais il est impossible de concevoir cette tâche de l'avenir sans le concours indispensable des patries, pas plus que les patries ne peuvent agir collectivement sans la collaboration nécessaire des familles, cellules qui composent les patries.

Envisagé sous cet aspect, le patriotisme peut-il avoir un caractère agressif, conquérant envers les autres patries ? Telle est la question précise qu'il faut poser. Or, je n'hésite pas à déclarer que le patriotisme ne consiste pas à haïr les autres peuples, mais au contraire à aimer son pays et à le défendre contre toute atteinte à son intégrité. C'est l'opinion que je n'ai jamais cessé d'affirmer depuis que je prends part aux luttes ouvrières, reconnaissant la nécessité de l'organisation internationale des travailleurs, proclamée déjà par moi au Congrès du Hâvre (1880), aussi bien que par les positivistes anglais qui ont pris part à la création de l'Internationale, à Londres, en 1864. Les événements ne font que confirmer de plus en plus cette opinion.

II. — A la deuxième question, et en raison des idées que je viens d'exposer, j'ai la conviction, quelle que soit l'organisation sociale de l'avenir, qu'il y aura toujours des frontières géographiques, autres que les frontières de classes. Ces frontières géographiques ou politiques cesseront d'être des causes de guerre au fur et à mesure que l'évolution économique se produira sous la double action de l'internationalisme ouvrier et des autres forces sociales, pour remplacer le régime défensif actuel par le régime pacifique et industriel assigné par Auguste Comte, fondateur du positivisme, comme le régime final de l'Humanité. Aucune partie du monde n'est encore parvenue au régime exclusivement *défensif ;* l'esprit de conquête dirige encore la politique de nombreux Etats. En outre, les rivalités économiques entre divers pays, la concurrence entre les nations seront encore des causes de guerres. Ce serait folie de l'oublier. Donc ce régime pacifique ne deviendra définitif que sous l'influence d'une doctrine générale et lorsque la disparition des classes,

c'est-à-dire lorsque l'incorporation du prolétariat à la société sera réalisée. Pour cette opération fondamentale, pour combattre les capitalistes de tous les pays, l'organisation et l'action des prolétaires est nécessaire. Le problème n'est pas local ni national, il est international.

III. — L'internationalisme ouvrier n'est pas autre chose, à mon avis, que l'organisation internationale des travailleurs ; l'un ne s'expliquereit pas sans l'autre. Aussi bien j'admets que le prolétariat combatte le militarisme dans son esprit de *conquête*, dans son caractère rétrograde, mais je ne considère pas du tout que l'antipatriotisme, conçu comme je l'ai expliqué, doive se confondre nécessairement avec l'internationalisme.

Encore avec Auguste Comte, il est permis de prévoir un temps où l'armée sera supprimée, et les ouvriers doivent aider à cette opération ; mais il serait imprudent, puéril et naïf de croire cette mesure prochaine. Malgré cela, le progrès des idées internationalistes s'accomplira ; il n'y a donc pas relation directe et rigoureuse entre ces deux conceptions.

IV. — Je ne crois pas à l'efficacité de la grève générale économique comme moyen de transformation totale de la société ; je crois encore moins à la grève générale militaire : elle n'est pas pratique. De plus, elle serait dangereuse pour ceux qui s'y livreraient et elle pourrait être funeste à notre pays si elle restait localisée à la France. Toutes les apparences permettent d'affirmer que cette grève ne se fera pas de sitôt dans les autres nations.

La véritable action à exercer, c'est donc d'organiser le prolétariat international, de répandre les idées de paix, sans s'illusionner cependant au point de prendre imprudemment nos désirs pour la réalité.

C'est, du reste, ce que j'ai essayé de démontrer dans le discours prononcé au Trocadéro, le 12 février dernier, à l'occasion de la manifestation organisée avec le concours d'Anatole France, Eugène Carrière, Sévérine, Fournière, contre la guerre russo-japonaise (1).

---

(1) *Revue occidentale*, organe du positivisme, 1er avril 1905.

V. — Je dis que les socialistes qui envisagent le patriotisme comme je l'ai défini — l'amour et la défense de son pays et non la haine des autres peuples — peuvent logiquement concilier ce sentiment avec des sentiments internationalistes non moins sincères.

XVI

JOUCAVIEL

Ouvrier mineur à Carmaux (Tarn).

I. — Si on entend par patrie une portion quelconque du territoire, les ouvriers *n'ont pas de patrie.*

Si on veut connaître l'idée plus juste, mais aussi plus brutale, que l'ouvrier se fait de la patrie, on doit à la vérité de dire qu'elle tient dans un cadre infiniment plus petit.

A l'encontre de MM. les bourgeois qui trouvent la patrie dans la littérature, les arts, le génie..... de la race (comme si le Breton ne ressemble pas plus à l'Anglais, le Basque à l'Espagnol, comme goût et comme langue, qu'ils ne ressemblent l'un à l'autre), la patrie de l'ouvrier c'est : les entrailles de la mine, l'enclos emmuré des usines. Sa patrie est où il peut remplir le ventre. Et la meilleure des patries sera toujours celle oû il trouvera la liberté alliée au bien-être.

Donc, *l'ouvrier ne doit pas connaître de patrie, il ne peut pas être patriote.*

La patrie est un mythe, c'est une religion aussi abrutissante que les autres. Elle facilite l'exploitation de l'homme par l'homme. C'est une marâtre qui fait crever de faim les prolétaires.

II. — Les travailleurs de tous les pays exploités et tyrannisés par un même patronat ont les mêmes besoins et les mêmes aspirations. Ils n'ont d'autres ennemis que la classe exploiteuse, possédante et jouisseuse, et c'est le devoir des travailleurs d'organiser la guerre des exploités de tous les pays contre les exploiteurs de tous les pays.

III. — Oui, l'organisation internationale des travailleurs

doit se confondre avec *l'anti-militarisme* et avec *l'anti-patriotisme.* S'il en était autrement, l'organisation internationale serait un leurre et les fières devises ouvrières : « Les travailleurs sont tous frères ». « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous », trompe l'œil et mensonges.

Les progrès de l'organisation, internationale comme nationale, sont en raison directe de leurs luttes contre les oppresseurs de la classe ouvrière, contre les gouvernants, le capital, l'armée, etc.

La désorganisation, au contraire, vient si la classe ouvrière est passive, veule et apathique, si elle reste au repos. Toute alliance avec une patrie, quelle qu'elle soit, de la classe bourgeoisie, lui est néfaste.

IV. — La *grève générale militaire*, comme sa sœur la grève générale du travail, s'impose aux travailleurs pour arriver à leur émancipation, aux socialistes de tous les pays pour enrayer les progrès du militarisme et faire cesser la guerre, fléau haïssable, source de toutes les misères.

Nous pensons qu'une propagande active incessante doit être faite en ce sens parmi les jeunes ouvriers dans chaque nation. Que cette question soit donc portée et discutée dans tous les congrès nationaux et internationaux, socialistes et ouvriers.

Car, nous sommes obligés de constater que la grève générale militaire n'est guère possible pour le moment, et, probablement pour longtemps encore.

Et ce ne sont pas par les opinions affirmatives ou négatives de ceux qui sont libérés de tout fardeau militaire qui peuvent la déterminer. C'est la conviction seule de ceux qui ont à supporter tout le fardeau, à ceux qui sont sous les armes. Faisons *parmi ceux-là* une bonne propagande, semons, pour que tôt ou tard, germe la moisson.

V. — On pourrait dire que les socialistes qui se prétendent « patriotes *et* internationalistes », ce sont des farceurs qui se servent de ce mot pour mieux servir leurs intérêts.

Ce qu'en tout cas nous pensons et devons dire : c'est qu'il nous semble aussi difficile d'être patriote et internationaliste, que socialiste et capitaliste.

XVII

E. QUILLENT

Ouvrier en cannes et parapluies
Secrétaire du Conseil Judiciaire de l'Union des Syndicats de la Seine.

I. — La patrie, c'est l'endroit où l'on vit heureux. Les ouvriers ne peuvent avoir de patrie dans une organisation sociale basée sur leur exploitation.

II. — J'estime que le maître, quelle que soit sa nationalité, est toujours l'ennemi et que *la frontière est avant tout la ligne qui sépare l'exploité de l'exploiteur*. Le monde n'est en réalité composé que de deux camps : d'exploiteurs d'un côté, d'exploités de l'autre.

III. — Les progrès de l'*antimilitarisme* sont le gage du succès des travailleurs organisés pour substituer la société égalitaire à celle basée sur la propriété individuelle. C'est en sapant sans cesse le prestige de la force armée et en la désagrégeant, que les travailleurs pourront agir utilement sans avoir à redouter ses méfaits. L'*antipatriotisme* est absolument nécessaire pour que l'antimilitarisme soit efficace.

IV. — Il faut souhaiter que l'idée de la grève générale militaire fasse de sérieux progrès. Cela donnera à réfléchir à ceux qui poussent à la guerre et à ceux qui en vivent.

V. — Je pense que l'on ne peut être à la fois « internationaliste *et* patriote ».

XVIII

LION

Ouvrier typographe à Toulouse.

I. — Pour les travailleurs, la patrie est le lieu où ils sont le moins exploités, où ils jouissent de la plus grande liberté.

Si une bonne situation les retient hors des limites tracées par les gouvernants et dénommées frontières, les travailleurs ne la quitteront pas pour défendre le sol qui n'a pas su leur créer une situation équivalente. Donc, *ils ne sont et ne peuvent être patriotes*.

II. — L'idée de patrie, inculquée dès l'enfance aux travailleurs, a fait naître, par effet contraire, chez les plus conscients, l'internationalisme ouvrier. Nos ennemis ne sont pas les millions de travailleurs, opprimés comme nous, que le hasard a fait naître loin de nous et qui n'ont pu avoir à aucun moment la velléité de nous chercher querelle, mais les capitalistes qui nous oppriment. *Seules, les classes existent et sont opposées*, *seuls les individus appartenant à ces deux classes sont ennemis*, *quelle que soit leur nationalité*.

III. — L'*internationalisme ouvrier* ne peut produire son effet que si l'organisation internationale des travailleurs est antimilitariste, puisque l'armée n'est créée que pour soutenir les privilèges d'une classe, celle des capitalistes. Malgré l'effort des militants pour propager les *idées antimilitaristes et antipatriotiques*, l'internationalisme ouvrier n'a fait pas encore de sérieux progrès. A mon avis, la création toujours plus active de l'Internationale des travailleurs est une condition nécessaire à cette propagande, l'ouvrier ayant besoin d'être encadré ; l'éducation antipatriotique serait ensuite rendue plus facile.

IV. — La *grève générale militaire* n'est pas plus utopique que celle des travailleurs. Lorsqu'une imposante minorité *armée* refusera d'obéir aux ordres des chefs, il est probable que la majorité inconsciente sera difficile à manier pour ces mêmes chefs, — et, soit par crainte, soit par intérêt, ceux-ci resteront cois en face d'hommes résolus à ne plus respecter l'uniforme. Déjà un certain nombre de jeunes sont acquis à la cause au moment de la conscription. Leur nouvelle situation ne peut que les fortifier dans l'antimilitarisme. D'autre part, les conférences sur ce sujet ne peuvent qu'amener des adhérents et neutraliser un certain nombre d'indifférents ; cette propagande est donc des plus indispensables.

V. — Les « socialistes » qui se disent « patriotes *et* internationalistes » sont nos ennemis de classe ; leur étiquette socialiste cache une marchandise frelatée.

XIX

A. LUQUET

Secrétaire de la Fédération des Ouvriers Coiffeurs

La netteté avec laquelle sont posées les questions sur l'*Idée de Patrie et la Classe Ouvrière*, dispense, à mon avis, de longs développements. D'ailleurs, c'est moins une thése qui m'est demandée, que l'opinion catégorique d'un travailleur.

Je répondrai donc aussi clairement et brièvement que possible.

I. — Non, *les ouvriers n'ont pas de patrie.* Ils sont dans toutes les patries — celle où ils naissent, aussi bien que dans celles où ils sont parfois dans l'obligation de *s'expatrier* pour trouver de quoi manger — la chose des patrons, des possédants.

L'ouvrier ne possède donc rien — il ne se possède même pas lui-même — dans ce qui s'appelle la « patrie » : à plus forte raison il n'est pas propriétaire, ni copropriétaire d'une patrie, à l'encontre des patrons, qui eux, possèdent tout dans la patrie et même étendent indifféremment leur exploitation à plusieurs pays à la fois.

Donc, si l'expression *avoir une patrie* n'est pas purement métaphysique, nous pouvons dire que seuls les possédants, les propriétaires, les capitalistes ont une patrie, beaucoup même ont des *patries.*

L'idée que nos contemporains ont de la patrie, correspond donc, découle plutôt, des droits qu'ils ont sur elle. Le droit moderne n'existe pas sans propriété et c'est justement en raison de ce droit de propriété, pour le conserver, le perpétuer, que ceux qui l'ont se déclarent patriotes, proclament intangible le dogme de la patrie.

C'est pour ces titres de propriété, leur capacité d'exploi-

tation, que les possédants rivalisent, luttent parfois entre eux pour étendre leur domination, conquérir de nouveaux titres; alors naissent les conflits pour la solution desquels ils font appel à la force. Et c'est pour mettre cette force, qui n'existe que dans le prolétariat, à leur service, qu'ils tentent d'imposer comme un devoir divin le *service*, le *dévouement* à la patrie.

L'Idée de patrie correspond donc aux titres de propriété qu'ont certains privilégiés dans les patries. La conception mystique, faisant place de plus en plus à une conception matérialiste, il est sensé que seuls les propriétaires sous une forme quelconque, soient patriotes.

II. — A la deuxième question, je réponds simplement que les ouvriers ne peuvent reconnaitre les frontières entre nations. Ils ont, dans tous les pays, les mêmes adversaires, ils souffrent de maux qui ont une même cause ; le système de propriété, l'exploitation de l'homme par l'homme et les régimes d'autorité qu'ils impliquent ; partant, ils ont tous un même intérêt à s'unir, s'entendre, tenter un même effort d'émancipation commune. Cet effort doit se traduire par la *guerre de classe* substituée à la *guerre des nationalités.*

III. — A n'en pas douter, *les sentiments anti-militaristes et anti-patriotiques* chez les travailleurs, naissent et se développent en raison même du développement de l'organisation économique, c'est-à-dire, de l'organisation de classe, la plus spécifique du prolétariat : *le syndicat.*

Comme l'organisation de classe implique une conscience de classe, qui ne saurait exister sans la compréhension de la nécessité d'un internationalisme de classe, les travailleurs organisés saisissent donc pleinement la vanité, la puérilité des sentiments patriotiques. Par conséquent, ils ne peuvent tolérer le militarisme, qui en est le corrollaire, aussi sauvage qu'indispensable. Ils doivent même s'acharner à le détruire, puisqu'il est un des principaux étais de l'ordre capitaliste et aussi parce qu'il est destiné, en temps de paix comme en temps de guerre, à faire des victimes parmi eux : les bourgeois dirigeants, mettant l'armée au service des bourgeois digérants, chaque fois que leurs privilèges sont en jeu ; exemple : Fourmies, Châlon, La Martinique, Limoges,

Longwy, etc., pour ne citer que les crimes les plus saillants de la Troisième République.

Ce n'est donc pas une vaine affirmation de dire que les idées anti-patriotiques et anti-militaristes progressent en raison directe, dans le même sillon que l'organisation de classe et internationale du prolétariat.

IV. — La *grève générale militaire* est la formule la plus concrète, celle qui synthétise le mieux la volonté du prolétariat, de résister à toute guerre entre nations.

A l'encontre du pacifisme humanitaire d'une fraction de la bourgeoisie qui reste impuissante à éviter les abominables boucheries humaines, le refus de se battre paralyse les criminels desseins des gouvernements. Bien mieux, il est susceptible, en raison des circonstances où il se produit, de favoriser le prolétariat dans sa lutte, dans sa *guerre* contre les exploiteurs.

L'organisation, le processus de la grève générale militaire, seuls les circonstances, le temps, les éléments les détermineront.

V. — A cette question, je réponds catégoriquement que sont des timorés, des fumistes, ou des canailles — à moins qu'ils n'aient le cerveau figé, — les socialistes qui accomodent leur internationalisme à la sauce patriotique.

Encore une fois, si le socialisme a la mission de défendre, d'affirmer, de faire triompher les intérêts de la classe ouvrière, d'instaurer la société idéale de liberté et de bien être d'où aura disparue l'exploitation de l'homme par l'homme, le socialisme, dis-je, *ne peut avoir souci des intérêts des nations*. Seuls, les conditions de lutte, l'intérêt supérieur du prolétariat, sans distinction de nationalité, peuvent et doivent solliciter l'effort socialiste, — l'effort ouvrier ayant à se produire indistinctement contre les possédants de tous les pays, les autorités, les oppressions de toutes formes et de tous régimes.

XX

E. MERZET

Ouvrier mineur

Secrétaire du Syndicat des Mineurs de Montceau-les-Mines.

Mon opinion sur l'idée de patrie et sur les « socialistes-patriotes » ? Elle est simple.

L'idée de patrie est un luxe plutôt encombrant pour des prolétaires et des socialistes. *Les ouvriers n'ont pas de patrie :* il n'y a que les propriétaires qui en ont une. Comment donc un socialiste peut-il se métamorphoser en « patriote-internationaliste » ? Ces mots sont contradictoires ! Le simple bon sens suffit pour le prouver.

Pour nous, travailleurs, la patrie, c'est là où l'on mange, là où l'on trouve du travail, là où l'on peut lutter pour sa classe. La patrie ! Qu'est-ce que vous voulez que cela nous fasse, à nous, militants de la classe ouvrière, que les patrons chassent et pourchassent, traquent et retraquent ? Que les capitalistes soient « patriotes », lorsque leurs intérêts l'exigent, qu'ils soient cosmopolites, lorsque ces mêmes intérêts le commandent, cela ne nous importe guère. Nous n'avons pas à nous préoccuper des intérêts des patrons et des idées qui y correspondent.

Patriotisme et militarisme, c'est tout un. De même antimilitarisme et antipatriotisme sont deux mots équivalents. Les récents événements de Limoges nous montrent à la fois ce que vaut le patriotisme des capitalistes et ce que les patrons font du militarisme. C'est un patron américain qui a mis en branle les soldats français pour combattre la classe ouvrière ! Ce fait est le plus typique qui se puisse concevoir. S'il y a des ouvriers qui croient encore à la patrie, c'est qu'ils ont la peau dure.

Au nom de la Patrie, je m'attends, comme les camarades qui vont soutenir l'ardeur des ouvriers révoltés dans les grèves, à recevoir, quelque jour, une bonne balle patriotique ou un bon coup de sabre nationaliste.

XXI

A. MOREL

Ouvrier agricole à Niherne (Cher).

I. — *Les ouvriers n'ont pas de patrie* et par conséquent *ne peuvent être patriotes*.

En effet, à quoi correspond l'idée de patrie? A l'idée de famille disent les scribes du gouvernement, d'accord avec tous les éléments rétrogrades. Mais alors, s'il en est ainsi, raisonnant froidement, l'humanité entière constitue la Patrie! Un homme est toujours un homme, qu'il soit noir ou jaune, rouge ou blanc. Qu'importe le climat où il vit, la langue qu'il parle, la division géographique qui le sépare du voisin; il n'en possède pas moins ses facultés intellectuelles et tout dans sa vie est analogue à ce qui se passe dans celle d'autrui.

Après réflexion et comparaison, il semble que l'idée de patrie correspond plutôt à l'idée de divinité. Toutes les religions s'efforcent de représenter un dieu de bonté, de clémence et de miséricorde! L'égoïste qui ne voit que son existence au monde, croit à tous les mystères, si toutefois il peut vivre à son idée, sans souffrance, sans revers. Mais l'homme ayant une juste conception des choses, s'aperçoit vite que les calamités répandues sur l'humanité ne sont pas œuvres divines; pas davantage ne l'est la prospérité de l'accapareur vivant de la sueur de son semblable et de l'anéantissement de celui qui l'enrichit.

Quand chacun reconnaîtra que chaque acte, chaque phase de la vie n'est pas un phénomène divin, surnaturel, il en sera fait des mystères, donc des religions. De même quand chacun voudra voir que la patrie qu'on nous enseigne à aimer, à vénérer, à défendre au prix de notre sang, de notre vie, ne nous donne que déboires, souffrances physiques et morales et comme liberté que celle de crever de faim, tandis qu'une infime minorité regorge de tout et n'a d'autres misères que celles que lui procurent ses excès, l'idée de patrie disparaîtra du monde!

II. — Non, l'*internationalisme ouvrier* ne doit pas connaître d'autres frontières que celles qui séparent les classes et il a bien pour but, au-dessus des divisions géographiques ou politiques, d'organiser la guerre des travailleurs de tous les pays contre les capitalistes de tous les pays.

Le capitalisme, lui, a son organisation internationale. Tout capitaliste français possède des valeurs soit en Allemagne, en Egypte, en Russie ou ailleurs, et réciproquement. Jamais un capitaliste, quelle que soit son origine, ne compromet ses deniers dans une même entreprise, ni dans un seul Etat. Alors, ma réponse s'impose.

III. — Ainsi, l'*internationalisme ouvrier* se confond non-seulement avec l'organisation internationale des travailleurs, mais encore avec l'*antimilitarisme* et l'*antipatriotisme*.

Si un prétendu ennemi menace la patrie, l'ouvrier qui représente 95 p. 100 des effectifs en présence, risquera tout simplement sa peau pour conserver de part ou d'autre les intérêts mal acquis du financier cosmopolite, par exemple, qui aura contribué pour sa part, et au mieux de sa soif d'accaparement, à l'engagement sanglant de deux puissances.

Voilà ta récompense, ouvrier : produis manant, enrichis l'exploiteur qui, demain, t'enverra sur un champ de carnage tuer ton frère de misère ou te faire tuer par lui ; ou mieux encore, dans de lointaines colonies, apporter la civilisation à coups de canon, réduisant à un esclavage sans nom de malheureux êtres coupables d'être plus faibles. Comme récompense, tu laisseras peut-être ton corps dans les rizières qui produiront davantage l'année suivante, ou, si tu reviens, tu ramèneras un bout de guenille, qui te rappellera le sang innocent qui te souille les mains.

Va, pioupiou, dans les grèves porter la mort parmi tes père et mère, frères et sœurs, parents et amis. C'est ton devoir, dit-on ! Ton honneur te commande de sauvegarder les intérêts de la patrie et de maintenir l'ordre dans ton pays. Pourtant, après, si tu peux comprendre, tu verras plus d'un de tes frères de misère te maudire pour le deuil que tu as apporté dans sa maison. Ta récompense sera encore là, de comprendre pourquoi, une fois sorti de la caserne, ton sa-

laire te permet à peine de vivre, tandis que les capitalistes, français et autres, crèvent dans les plaisirs et la débauche. C'est un remords que chaque soldat, sorti du peuple, a le devoir de s'éviter.

IV. — La *grève générale militaire est sûrement* l'idéal. Mais la majeure partie des esprits n'étant pas suffisamment préparée, il est du devoir de chaque citoyen conscient d'apporter tous ses efforts à l'éducation des jeunes recrues. Vouloir, c'est pouvoir, dit-on. De l'énergie et d'ici peu, par l'entente tacite des organisations ouvrières, nous pourrons arriver à quelques résultats.

V. — Un sincère socialiste ne peut pas être à la fois « patriote et internationaliste ». Ces deux mots, dans toutes leurs acceptions, sont contradictoires. Tout socialiste est internationaliste, mais ne sera jamais patriote. Le socialiste qui se réclame du patriotisme est tout au plus un méchant radicaillon « modern'style », voulant accaparer la confiance ouvrière et s'en faire un piédestal pour dominer les masses.

XXII

L. ROUX

Secrétaire de la Bourse du Travail de Rochefort-sur-Mer.

I. — *Les ouvriers n'ont que faire de l'idée de patrie*, eux qui ne possèdent rien et se trouvent, par surcroît, être exploités par une classe qui sait bien être internationaliste, quand ses intérêts sont en jeu. Nous n'apercevons donc pas du tout l'intérêt qu'il y aurait pour les prolétaires à être *patriotes*, d'autant que, pour être logiques avec nous-mêmes, il nous faut combattre ceux qui, à l'abri de l'étiquette patriotique, exploitent tous les moyens tendant à l'asservissement des travailleurs, se moquant au surplus, comme d'une guigne, des destinées de la patrie, du moins telle qu'ils semblent vouloir la définir aux autres.

D'ailleurs, la patrie d'un travailleur ne saurait être que là où il vit bien et jouit de la somme de bien-être que devraient posséder tous les hommes.

II. — Oui, l'internationalisme ouvrier, comme vous le dites si bien, ne doit pas connaître d'autres frontières que celles qui séparent les classes, et il doit avoir pour but, au-dessus des divisions géographiques ou politiques, d'*organiser les travailleurs de tous les pays contre les capitalistes de tous les pays*. C'est notre façon de penser.

III. — Ici encore, nous partageons la tenue de votre alinéa, et c'est bien ainsi que nous comprenons l'organisation internationale des travailleurs. En effet, les progrès de l'organisation des travailleurs ne pourront se produire qu'*autant que sera battu en brèche le militarisme*, qui est un des pivots sur lesquels est échafaudée la société capitaliste. D'où nécessité de *faire abandon complet de tout sentiment patriote*, qui va à l'encontre de l'intérêt des prolétaires.

IV. — *La grève générale militaire*, si elle devait se produire, nous semblerait un bienfait ; le prolétariat ne pourrait qu'y gagner, à tous les points de vue. Déjà, d'ailleurs, bon nombre de militants tentent d'inculquer à leurs camarades soldats, ou devant l'être, des sentiments qui doivent les fixer sur la conduite à tenir dans bien des circonstances. Et, dans une certaine mesure, il y a quelque chose de fait dans ce sens. Trop peu, évidemment, eu égard à ce qui reste à faire !

V. — Notre opinion sur les « socialistes » qui trouvent le moyen de prétendre rester internationalistes, tout en étant patriotes :

Eh ! bien, *ils ne sont pas socialistes* ; ils croient l'être sans doute, mais que ne voient-ils l'inconséquence qui résulte de se dire patriotes et internationalistes ? Ce sont là deux qualificatifs qui jurent d'être accouplés. Pour nous, il faut être l'un ou l'autre, l'un étant la négation de l'autre. — En tout cas, si ces derniers veulent se dire « socialistes », ce n'est pas de la façon dont nous le comprenons !

XXIII

LOUIS TREIL

Ouvrier bûcheron
Secrétaire du Syndicat des Bûcherons de La Chapelle-Hugon (Cher).

Les ouvriers *n'ont pas de patrie* et *ne peuvent être patriotes*. L'idée de patrie, c'est la base du militarisme. A l'armée, on nous apprend que nous sommes là pour protéger le sol que l'on appelle « patrie », pays où nous sommes nés et que nous habitons. Coûte que coûte, même au péril de notre vie, il paraît que nous devons nous sacrifier pour la défense de la « patrie ».

Au fond, la « patrie », c'est la *propriété*. C'est l'ensemble des propriétés qui constitue le monopole des capitalistes. Défendre la patrie, c'est donc défendre, la propriété, le capitalisme.

L'ouvrier, pour lequel rien de tout cela n'existe, pour lequel tout cela est l'ennemi, n'a rien à défendre. Il n'a pas à se plier aux obligations sociales de la bourgeoisie. La « patrie » est pour lui un mot sans aucun sens.

Il y a plus. Les ouvriers, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, sont tous solidaires. Ils ne peuvent connaître de frontière qui les sépare. Ils ne sauraient faire *d'autre guerre* que celle qu'ils mènent contre les capitalistes de tous les pays.

Du jour où le travailleur aura compris l'ensemble de ses droits, le mot de « patrie » perdra toute signification, et le capitalisme verra crouler son plus solide fondement.

Je ne veux pas insister davantage. De ce que je viens de dire découle mon opinion sur les autres questions que vous posez. Oui, *l'antimilitarisme* et *l'antipatriotisme* sont la condition même du progrès des idées ouvrières. Oui, la *grève générale militaire* doit être préconisée.

Quant aux « socialistes » qui se disent à la fois « patriotes *et* internationalistes », ils ne sont ni l'un ni l'autre, mais des farceurs.

XXIV

L. WARZÉE

Ouvrier métallurgiste
Secrétaire de la Chambre Syndicale des Ouvriers métallurgistes de Fromelennes (Ardennes.)

Je ne connais pas de patrie à l'ouvrier. Son ennemi est aussi bien en France qu'à l'étranger. Les travailleurs ne s'émanciperont qu'en déclarant la guerre aux capitalistes de tous les pays. Partout, dans toutes les nations, les ouvriers sont traités de la même façon et sont soumis au même joug. S'ils essaient de secouer leur esclavage, qu'ils soient belges, français ou italiens, ils rencontrent devant eux les mêmes baïonnettes et ils reçoivent les mêmes balles. L'armée, que les capitalistes disent destinée à défendre les frontières nationales, a en tous lieux le même rôle, qu'elle soit allemande ou suisse : tirer sur les ouvriers, s'ils se révoltent.

L'internationalisme ouvrier ne connaît donc de frontières qu'entre ouvriers et patrons. Et l'antimilitarisme et l'antipatriotisme s'imposent à nous.

En cas de guerre, je pense que la révolte du prolétariat, dans chacun des pays en lutte, serait le plus sûr et le plus expéditif moyen de se débarrasser des parasites que nous faisons vivre. Mais pour celà, pour que la grève générale militaire soit possible, il faut que tout militant, même modéré, travaille au développement de ces idées.

XXV

A. VEDEL

Secrétaire de la Bourse du Travail de Thiers.

Vous avez adressé aux militants ouvriers un questionnaire sur l'idée de patrie. Vous avez eu raison. La question

étant sur le tapis, il faut la discuter au fond, de façon sérieuse, et non point de la manière superficielle dont l'envisagent certains esprits... par trop lyriques et poétiques.

Les socialistes intellectuels ont dit en l'occurence tout ce qu'ils pensaient, et même quelquefois — que le parti socialiste unifié me pardonne ! — ce qu'ils ne pensaient pas. Des flots d'encre ont envahi de l'affaire les colonnes d'un tas de journaux. Il est donc de toute justice que les humbles *prolos* fassent connaître à leur tour leurs sentiments, expriment leurs opinions.

Voici donc, en ce qui concerne la Bourse du Travail de Thiers, ce que pensent la plupart des camarades.

I. — Pour l'ouvrier, pour le prolétaire, pour celui qui ne possède rien, ou peu de chose, pour l'homme sans ressources assurées, qui vit au jour le jour, qui n'a pas toujours de quoi faire face à ses besoins, et même — nous allons plus loin — pour le petit commerçant, pour le petit propriétaire qui jouit du nécessaire relatif, de ce qu'on est convenu d'appeler une certaine aisance qui peut disparaître du jour au lendemain par suite d'une banqueroute, d'une longue maladie, d'un accident, la patrie est un non-sens, et l'idée de risquer sa vie pour elle parfaitement ridicule.

La patrie peut se décomposer en deux parties. La patrie matérielle, le territoire, la fortune publique, les propriétés, les usines, etc., c'est-à-dire l'avoir palpable des capitalistes, de ceux qui jouissent du superflu.

Il ne viendra, je pense, à l'idée d'aucun prolétaire conscient, de risquer sa vie, sa santé, ce qu'il a de plus précieux, *ce qui ne peut se remplacer*, pour cette patrie matérielle dont il n'a à retirer aucun avantage, dont il n'a à attendre aucun bénéfice, dont il ne jouira jamais dans la plénitude de ses sens, dans l'indépendance nécessaire de ses facultés. Reste ce que Jaurès a appelé le patrimoine moral de la patrie française, les idées, les écrits, le bagage littéraire et scientifique des savants et des penseurs, qui a plus ou moins pénétré, à ce jour, les masses populaires.

Mais ces idées, ces écrits, ce langage littéraire et scientifique peuvent-ils se perdre ? Cette œuvre d'une pléiade d'hommes de talent ou de génie est-elle donc périssable ?

Mettons les choses au pire, mettons que la France enva-

hie par les armées d'un despote soit obligée momentanément de se plier sous les caprices du vainqueur. Que pourrait-il arriver, sinon que l'œuvre de révolution se précipiterait, parce que l'idée de révolte s'emparerait inmanquablement, non seulement des masses populaires, mais aussi des petits bourgeois qui, se voyant extorquer quelques-uns de leurs privilèges par une aristocratie orgueilleuse et méprisante, joindraient leur mécontement et leur dépit à l'irritation générale.

III. — Non, l'*internationalisme ouvrier* n'a rien à craindre pour lui-même et pour le développement matériel et moral du peuple. Il a en face de lui son ennemi irréconciliable : le capitalisme ; il a autour de lui les suppôts de cet ennemi, parmi lesquels le hideux militarisme. Il faut se liguer contre ce fléau, et lutter contre lui de toutes nos forces vives.

Le peuple ne comprend guère les subtilités des différentes conceptions internationalistes. Il comprend moins encore quelle différence peut exister entre la guerre offensive et la guerre défensive! La guerre est la guerre, c'est-à-dire la marâtre qui tue ses fils, qui fait des veuves et des orphelins, qui n'occasionne que désastres, larmes, douleurs, amertumes et deuils.

IV. — Or, pour empêcher la guerre, le peuple dispose d'un moyen aussi puissant que redouté: *la grève générale militaire*, et des hommes pourtant imbus d'idées larges et généreuses lui contesteraient ce moyen ? Allons donc !

V. — Quand on se dit socialiste, quand on a l'honneur d'appartenir à un grand parti de rénovation et de progrès, on doit non seulement combattre l'idée de guerre, mais on doit *avoir le courage de toute son opinion.*

Or, l'idée de patrie en elle-même est contraire, quoi qu'on en dise, aux principes socialistes, qui ne reconnaissent qu'une patrie, une seule, la patrie de l'humanité, de la justice internationale et du droit universel. Toute autre conception ne peut être qu'une conception bâtarde, que condamne la logique et que dément le simple bon sens.

XXVI

M. VICTOR

Secrétaire de la Chambre Syndicale de la Maçonnerie, de la Pierre et parties similaires de la Seine.

Sans avoir figuré dans les mêmes formes dans les congrès ouvriers ces questions n'en ont pas moins été traitées et ne doivent laisser aucune équivoque dans les organisations qui s'inspirent des idées de ces congrès.

I.— *L'idée de patrie n'est assimilable à aucun de nos sentiments*. Les frontières sont des délimitations voulues par les capitalistes, qui les méconnaissent d'ailleurs chaque fois qu'il s'agit de leur intérêt.

II. — La patrie n'est que l'ensemble des propriétés sur un même sol,et ce sont ceux qui n'ont rien que l'on charge de sa défense. L'*Internationalisme ouvrier* ne doit travailler et lutter qu'en vue de la disparition des frontières, en combattant l'ennemi essentiel, le capital et toutes les institutions qui en découlent.

III. — *L'antimilitarisme ne saurait avoir sa raison d'être sans affirmer également l'anti-patriotisme*. Serait-il possible, tout en étant antimilitariste, de se faire guerrier d'occasion, pour défendre les mêmes institutions et les mêmes propriétés, les unes construites de toutes pièces par les capitalistes et les dernières constituant leurs biens. Les travailleurs ne peuvent lutter et combattre *que pour leur émancipation et leur affranchissement*.

IV. — Nous pensons que *la grève générale militaire* est le corrolaire de la grève générale des travailleurs et que le succès de la dernière est intimement lié à l'affirmation de la première. Jamais l'on ne fera assez de propagande antimilitariste, pour que tous les citoyens soient pénétrés de ceci : que

le travailleur en uniforme ne peut devenir le fusilleur de son frère en cotte et en blouse et qu'il sera demain victime de ce qu'il défend aujourd'hui.

V. — Les socialistes qui se disent patriotes et internationalistes, sont tout ce que l'on voudra, *excepté socialistes.*

XXVI

ALBIN VILLEVAL Fils

Ouvrier typographe

Secrétaire du Syndicat des Correcteurs Typographes de la Seine.

I. — A la première question : les ouvriers ont-ils une patrie ? Je n'hésite pas à répondre : oui, *si je m'en rapporte à la seule signification qu'en donnent tous nos dictionnaires ;* encore ne veux-je point m'occuper de l'étymologie pure, pas plus que des raisons d'ordre ethnographique ou géographique qui, à mon sens, compliqueraient singulièrement la question. Patrie : *Pays où l'on est né et auquel on appartient comme citoyen.* Contentons-nous donc de cette signification pour l'instant.

Donc, prolétaires ainsi que bourgeois peuvent avoir une même patrie, *en raison de leur naissance commune sur un terrain déterminé, auquel on a donné une appellation conventionnelle.*

Ceci dit, s'ensuit-il que l'on *doive* être *patriote* ? C'est à examiner.

Le patriote *doit* aimer sa patrie, patrie que le *hasard* d'abord, certaines conventions ensuite lui ont assignée, et il doit l'aimer parce qu'elle est sa patrie. Et puis ?... C'est tout.

C'est insuffisant, en vérité. Que le riche propriétaire, foncier ou immobilier, que le gros industriel, le gros commerçant, le gros fonctionnaire, tous les privilégiés de la société capitaliste, tous les sinécuristes gouvernementaux aiment

LEUR patrie, rien de mieux, je n'y vois aucun inconvénient. La chose est rationnelle et logique. C'est tout au moins la reconnaissance du ventre. *Mais que le prolétaire s'en fasse une obligation irraisonnée, c'est le comble de la bêtise et de l'inconscience !*

En effet, on ne peut aimer que ce que l'on possède en propre, que ce qui procure quelque joie ou écarte de soi toute peine, toute souffrance, toute insécurité.

Tel n'est pas le cas de l'ouvrier, qui ne connaît de la patrie que les lourdes charges qu'on lui impose en son nom, que les continuels sacrifices qu'on lui assigne pour sauvegarder l'*honneur* et l'*intégrité* du territoire.

Quant aux avantages, il les ignore. Il y a bien les grandes conquêtes de 89, mais c'est un langage qu'il ne saisit pas très bien. Il voit que tous les ans, on fête la Liberté, que l'on applaudit encore à la disparition de l'épouvantable prison d'État qu'était la Bastille, pendant qu'il s'en édifie d'autres comportant toujours les trois vocables symboliques — amère dérision, sinistre ironie ! — Il entend ou lit de retentissants et vides discours, bien sonores, bien redondants, bien *patriotiques* ! Mais c'est tout. Il songe que tous ces malfaiteurs, qui font un si chaleureux appel à son civisme, ont négligé de lui donner *sa part* de la patrie commune.

L'ouvrier n'a donc pas intérêt à être patriote.

« Mais, nous dit-on, que va-t-il lui rester, à l'ouvrier, si vous lui enlevez sa nouvelle foi, si vous détruisez le peu d'idéal que nous lui avons conservé, nous, bons bourgeois gouvernants? »

Que ces Messieurs ne se mettent pas en peine, tout idéal ne sera pas détruit parce qu'on aura, un de ces moments, détruit la propriété privée et supprimé l'exploitation de l'homme par l'homme ; toute autre conception ne sera pas annihilée, parce qu'on aura reculé si loin les bornes de la patrie, qu'on ne pourra plus jamais la distinguer.

L'histoire enregistrera alors notre époque avec celle des temps de décadence morale, et elle sera d'un intérêt purement documentaire, et aussi un sujet de pitié !...

Mais en attendant, l'ouvrier, à qui incombe désormais la tâche de préparer cette ère de fraternité véritable, *doit se débarrasser du fatras des vieilles formules bourgeoises et*

immoler en lui tous les symboles encombrants qui barrent la route à son émancipation. Ceci fait, il doit orienter son action vers l'Internationalisme ou, si l'on préfère, vers l'entente internationale entre tous les travailleurs.

II. — Il est incontestable que, depuis que les travailleurs ont examiné les rouages économiques de notre société moderne, qu'en des congrès internationaux ils ont appris à se connaître, à discuter de leurs intérêts et de leurs aspirations, l'idée de patrie, étroite et ridicule, a subi un coup appréciable.

Par ces relations multipliées, bien des préjugés ont été détruits. Le prolétariat a commencé à voir clair. Il a pu se rendre compte que les différences — si grandes — entre peuples et races n'avaient été imaginées que pour justifier un état d'asservissement que les classes dirigeantes voudraient maintenir éternellement. Ces rapprochements successifs et de plus en plus répétés lui ont enfin appris que s'il y avait plusieurs territoires, de dénominations différentes, il n'y avait qu'*une* classe ouvrière, essentiellement productrice, devant *une* autre classe, la classe capitaliste, parasitaire et improductrice.

L'objectif changeait donc de place. L'ennemi n'était plus le miséreux d'outre-Rhin ou d'outre-Manche, mais bien le maître privilégié, qui détenait pour lui seul une trop grande part de la richesse créée par l'armée innombrable des travailleurs. Les frontières se simplifiaient également. Au lieu de cette multiplicité de bornes, il n'en existait bientôt plus qu'une seule : celle qui sépare la classe capitaliste de la classe ouvrière. Et celle-là ne pourra être détruite que le jour où le prolétariat sera assez fort, assez courageux et assez conscient. C'est à cela qu'on le prépare, et *qu'on sait* le préparer lorsqu'on se dit socialiste révolutionnaire.

III. — L'internationalisme ne conduit-il pas à *l'antipatriotisme* et à *l'antimilitarisme* ? Inéluctablement : et il faut être intéressé ou borné pour prétendre le contraire. En vain des sophistes encombrés d'érudition ont voulu prêter au patriotisme une signification fantaisiste, afin d'éviter de se prononcer catégoriquement : ils n'ont réussi qu'à donner la mesure de leur flagornerie et de leur *manque de courage.*

IV. — Ne *pouvant* être patriote, l'ouvrier est forcément antimilitariste, puisque ceci est la justification et la sauvegarde de cela. Aussi la *grève générale militaire* ne peut-elle être que la conséquence de l'internationalisme, si l'on est décidé à agir — et à agir avec fruits. Ceux qui prétendent le contraire jouent une *indigne comédie*, qu'il est urgent de démasquer et à laquelle il serait puéril de se prêter.

V. — Quant aux socialistes qui se disent « patriotes *et* internationalistes », ce sont de joyeux farceurs ou de sinistres gredins.

De longs développements sur ce sujet me semblent bien inutiles. La cause me paraît jugée. Et puis ce serait toute l'histoire du parti socialiste à faire : « n'en remuons pas la pourriture. » Disons plutôt avec indulgence : « Voilà où les ont conduits vingt années de parlementarisme ! »

LES GRÈVES

FRANCE

La Grève Générale de Villefranche-sur-Saône.

Au mois de mai dernier éclata à Villefranche-sur-Saône un mouvevement gréviste d'une vive intensité, dont les phases eurent le plus vif intérêt. Ayant pris à cette action une part active, il m'a semblé nécessaire de résumer mes impressions à l'usage des lecteurs du *Mouvement socialiste*.

1° *Situation économique de Villefranche-sur-Saône.* — Villefranche-sur-Saône, petite ville de 15 à 16.000 habitants, est relativement industrielle. L'industrie de la teinture y occupe une place prépondérante: 1.200 ouvriers y sont employés. Le commerce des doublures emploie environ 500 employés. La métallurgie, où travaillent 500 ouvriers, est représentée principalement par l'usine d'outils et instruments agricoles Vermorel, l'éminent démocrate. La confection des gilets emploie au bas mot 1.000 ouvrières groupées en ateliers ou subissant le swaeting-system. La filature du coton occupe 600 ouvriers et ouvrières. Enfin les plâtriers et maçons tant à Villefranche qu'aux environs, sont au nombres de 1.200. Les autres corporations telles que : typographes. menuisiers, alimentation, etc.. comptent un nombre modéré de membres.

Les salaires des ouvriers teinturiers sont de tous les plus bas : 3 fr. 50 en moyenne. Mécaniciens et métallurgistes gagnent environ 5 fr. 50 à 6 francs. Les plâtriers et maçons ont un salaire de 0 fr. 50 l'heure. L'échelle de rétribution du travail des gilets est variée. Quelques ouvrières privilégiées arrivent à gagner 4 francs, 4 fr. 50 ; le nombre en est faible. Mais la grande partie gagne à peine 2 francs à 2 fr. 50. Il y en a même dont le salaire journalier ne dépasse pas 1 fr. 25 ! Tout le travail se fait aux pièces : sur 1.000 ouvrières occu-

pées à la confection du gilet, la moitié environ travaille en ateliers, l'autre moitié besogne à domicile. Les ouvrières en filature gagnent en moyenne 3 fr. 50. Les hommes qu'occupe cette industrie ont une rémunération de 5 francs en moyenne. Les employés des maisons de doublure sont, comme tous les employés en général, misérablement rétribués. Et pourtant les caractéristiques de pédantisme et d'orgueil propres à « l'employé » y sont aussi excessives. Ils ont toujours eu contre le mouvement ouvrier de multiples préventions, il leur semble préférable, pour économiser, d'imiter les dupes à Jaluzot et de laisser sur leurs émoluments mensuels quelque argent à la caisse patronale. L'échelle de salaire est variée, la moyenne en est de 90 à 100 francs par mois.

Le loyer d'un logement ouvrier à Villefranche, pour une famille moyenne, est de 130 à 180 francs. La nourriture est relativement plus chère. L'on peut aisément constater d'après les données ci-dessus que la situation économique de la cité caladoise est moins précaire qu'en bon nombre d'endroits.

2° *Le mouvement syndical.* — Comme toutes les villes du Sud-Est, Villefranche a souvent été visitée par des conférenciers révolutionnaires. Mais le mouvement syndical n'y est réellement existant que depuis 2 ans. Auparavant, il existait bien des syndicats de mécaniciens, de fileurs et de teinturiers : mais c'est seulement dans ces derniers temps que ces organisations ont vibré à la vie active et ont compris que l'action doit être leur rôle, sous peine de devenir des instruments de conservation sociale. En 1880, il y avait eu une grève d'ouvriers teinturiers. Par suite du manque d'énergie et de l'absence des élémentaires notions de lutte, elle échoua piteusement. L'année dernière, une grève d'ouvriers mécaniciens se produisit : il y eut transaction. Les ouvriers et ouvrières en filature soutinrent également, à peu d'intervalle, une lutte de cinq semaines, qui fut terminée par une victoire à peu près complète. La même année, en août, les syndicats suivants fonctionnaient normalement : mécaniciens, blanchisseuses, ouvriers du bois, maçons, filature, typographes et teinturiers. Ils résolurent de fonder une Union de syndicats, qui immédiatement donna son adhésion à la Fédération des Bourses. Cette Union de syndicats adhéra à la tactique révolutionnaire. Deux nuances bien

distinctes essayèrent de l'accaparer: d'un côté, les syndicalistes révolutionnaires et, de l'autre, les insouciants, arrivistes politiciens et je m'enfichistes. Les politiciens y étaient en nombre insignifiant, leur influence devint nulle, lorsque les membres du groupe libertaire abandonnèrent les préventions qu'ils avaient nourries contre le mouvement syndical. Contrairement à ce qui existe en de nombreuses villes, l'Union des syndicats ne se laissa pas embrigader : elle voulut rester autonome. A aucun moment, l'éventualité de mouvements réels et décisifs n'a été pour elle une douloureuse appréhension. Orientée dans un tel sens, ne comptant que sur ses propres efforts, pleine de méfiance pour tout ce qui était teinté de démocratisme, n'aspirant point à la « paix sociale », cette petite mais agissante Bourse du travail devait se montrer prête (elle l'a prouvé) à seconder puissamment toute tentative d'émancipation ouvrière. Plusieurs conférences, fêtes et manifestations furent, pendant le courant de l'hiver, organisées par elle. Au mois d'avril, en même temps que le syndicat des maçons obtenait sans grève une augmentation de 0 fr. 05 l'heure, le syndicat des ouvriers métallurgistes se constituait et venait apporter à l'Union un contingent nouveau.

Le 1er mai dernier fut fêté avec entrain ; le chômage fut complet dans quelques industries.

3° *La grève générale.* — Vers le 10 mai, des faits scandaleux furent subitement dévoilés. Grande fut l'indignation. Les faits, par leur nature même, les personnages mis en cause n'étaient pas susceptibles d'atténuer cette indignation : bien au contraire. Il est de notoriété publique que le patron ne tend pas seulement à être le maître économique, mais qu'il tend de plus en plus à étendre son omnipotence au delà de toute limite. Non content d'attirer dans les ateliers, fabriques et manufactures, nos compagnes, le capitaliste — tout en leur octroyant d'insuffisants salaires, et cela à un tel point qu'elles sont souvent obligées de demander au trafic de leur chair le surcroît nécessaire pour assurer leur subsistance — veut encore à l'atelier, dans l'usine, qu'elles soient sa chose : « Je te paierai ce que je voudrai, je te ferai travailler quand et tant que je voudrai, mais tu devras aussi si je le veux, te soumettre a mes lubricités et m'accorder tes

faveurs ». Voilà ce que le capitaliste moderne et ses suppôts, dignes successeurs des seigneurs féodaux, bénéficiaires du droit de jambage, entendent par la Morale enseignée par leurs congénères des classes laïques et religieuses. L'impudente réponse du potentat Bessonneau, d'Angers, répliquant à une délégation ouvrière qui lui présentait les doléances d'ouvrières subornées : « C'est un reste de la galanterie française ! » ; l'aide donnée par le gouvernement au patron Hawiland, couvrant son subordonné Penaud, prouvent, plus que toute dissertation théorique, ce que du haut en bas de l'échelle sociale, valent les théories morales des patrons et de leurs suppôts.

Les deux êtres immondes, protagonistes du conflit, étaient l'un contremaître, l'autre directeur d'une usine de teinture. Afin de faire connaître les agissements de ces deux personnages, l'Union des syndicats prenant en main la cause des victimes, organisa une réunion publique : plus de 1.500 personnes y assistèrent, une grandiose manifestation fit entendre aux bourgeois que l'heure n'était plus où ils pouvaient impunément souiller les filles d'ouvriers. La magistrature fut saisie de la question, elle argua de son incompétence, vu que les preuves n'étaient pas assez formelles.

Devant la logique et cynique réponse des *jugeurs*, la lutte était engagée : les motifs du conflit arrivant à créer un état d'exaspération, il n'y avait qu'à faire produire aux syndicats de Villefranche le maximum d'efforts que, depuis longtemps, ils aspiraient à fournir. L'Union des syndicats invita les organisations fédérées à envisager au plus tôt (c'était le lundi 15 mai), l'éventualité de la grève de leur corporation, en signe de solidarité avec les ouvrières teinturières, directement intéressées. Le syndicat des ouvriers teinturiers vota la grève, mais donna à la Société des blanchiments, propriétaire de l'usine incriminée, deux délais successifs de 48 heures, pour accorder le renvoi du directeur et du contremaître suborneurs. Cette faute de tactique, éliminant ce que la grève doit avoir de spécifique : la soudaineté frappant le patron au moment imprévu, ne pouvait qu'influer sur la marche des événements et dans un sens nuisible. Les mécaniciens et les typographes repoussèrent l'idée d'une grève générale. Mais, les syndicats suivants : blanchisseuses, filature, métallurgistes, du bois, maçons, résolurent de cesser

le travail. Le lundi 22, les teinturiers ne reprenaient pas le travail, le mardi 23 mai, la filature, les maçons, les métallurgistes et les ouvriers du bois suivaient le mouvement. Les camarades énergiques considéraient à juste titre que lorsque la dignité ouvrière était en jeu, solidairement la classe ouvrière devait intervenir avec virilité. Les typographes avaient accepté la grève à la condition expresse qu'on allât les débaucher.

N'attendant pas pour agir que tout le monde fut prêt, sachant par expérience que les événements déterminants de l'histoire ne sont l'œuvre que d'une minorité qui veut et qui a de l'initiative, les militants décidèrent de pratiquer le débauchage général. Un escadron de cuirassiers était arrivé le mardi. Le mercredi matin, une colonne de 300 grévistes, constamment grossie par des grévistes des jours précédents et par de nouveaux venus, se mit à débaucher les usines de gilets, de mécanique.

Les magasins de doublure ne furent pas appréhendés par les colonnes de grévistes, et à tort, je crois. Le commerce des doublures est une des principales industries de Villefranche ; son arrêt eut jeté la perturbation et nous savons qu'en temps de grève, tout ce qui contribue à affoler, à terroriser ou à nuire aux détenteurs de la propriété, constitue autant d'aide pour les grévistes. La haine nourrie par les employés contre les ouvriers, empêcha ces derniers de contraindre les premiers à les suivre. Des scènes inénarrables se passèrent lors du débauchage : craignant pour leurs personnes et pour leurs biens, nombre de patrons, à l'approche des chants de révolte, signes avant-coureurs de la colonne gréviste, s'empressaient de congédier leur personnel. Ce dernier, d'ailleurs, surtout les femmes, ne se faisaient nullement prier : c'est avec joie et allégresse qu'elles abandonnaient leurs outils de travail. Dans les quelques usines où le patron ou les ouvriers se montraient récalcitrants, la force se manifestant contre le matériel et les timorés, avait raison de la plus tenace résistance. A une heure de l'après-midi, plus de 5.000 grévistes parcouraient les rues de la ville, précédés de drapeaux noirs et rouges, chantant et criant. Tant l'enthousiasme était grand, beaucoup de manifestants ne pensèrent même pas à déjeuner.

La gendarmerie et les cuirassiers ne tentèrent pas, devant

une telle poussée humaine, d'intervenir, prévoyant bien qu'une terrible résistance leur serait opposée. Les bourgeois se tenaient dans les cafés riches. On aurait dit, à voir leurs regards angoissés et leurs visages, que la consternation et l'effroi rendaient livides, que l'heure de l'expiation et des représailles était arrivée. Les devantures de magasins comme par enchantement se fermaient, et, dans leur arrière-boutique, les commerçants ne devaient pas manquer d'épiloguer longuement sur la valeur insurrectionnelle de ces exploités, qu'avec tant d'acharnement ils bafouaient la veille. Il n'y avait pas de salle assez vaste disponible pour contenir cette multitude en révolte ; il fut vite obvié à cet inconvénient : face à la sous-préfecture et à la prison, se trouve une place où se tiennent les marchés, agrémentée d'un kiosque à musique. C'est là, en plein air, que se tint la réunion publique, à trois heures de l'après-midi. Que d'espérances naïves et enfantines s'emparaient alors des militants ! En l'espace de quelques heures, la foule était passée de la docilité relative et obséquieuse à la révolte impulsive et violente. A cette réunion, il fut décidé que chaque corporation établirait ses revendications, à seule fin de profiter de l'état propice où se trouvait Villefranche, pour les obtenir plus facilement.

Les ouvriers en filature demandaient 10 p. 100 d'augmentation sur les salaires ; les giletières posaient comme revendications la suppression des amendes et de la casse, procédés d'exploitation qui subsistaient encore en de nombreuses usines ; les ouvrières boutonnières et éplucheuses réclamaient une augmentation de salaire. Les ouvriers maçons exigeaient une augmentation de 0 fr. 10 par heure de travail, soit 0 fr. 60 l'heure pour les ouvriers et 0 fr. 45 pour les manœuvres, en outre ils voulaient une indemnité de déplacement et la reconnaissance de leur syndicat comme représentant l'élément ouvrier. Lors de la cessation générale du travail, une usine d'ouvriers métallurgistes était en grève, réclamant diverses revendications de détail : ce furent les seuls désiderata des métallurgistes durant le conflit. Les plâtriers, cimentiers et tailleurs de pierre réclamaient une augmentation variant de 0 fr. 5 à 0 fr. 10 l'heure. Les teinturiers, outre le renvoi du directeur et d'un contre-maître, cause directe de la grève générale, voulaient 4 francs par jour au lieu de 3 fr. 25 et 3 fr. 50. D'ailleurs, de toutes ces

revendications formulées, les seules obtenues furent pour les maçons l'indemnité de déplacement et la reconnaissance du syndicat. Les teinturiers obtinrent, 15 jours après la rentrée, une modique augmentation, le potentat Gillet ne voulant pas avoir l'air de céder devant la poussée prolétarienne.

Mais revenons à la réunion. Une fois terminée, la manifestation prit le chemin de l'usine de Frans (usine cause du conflit), vide du contre-maître et du directeur qui, depuis le 13 mai, avaient jugé prudent de s'esquiver. A moitié chemin, la foule révoltée s'arrêta; cette minute décisive est différemment interprétée : quelques châtreurs d'énergie ont-ils à ce moment apparu, conseillant le retour, ou bien, ce qui paraît plus vraisemblable, n'a-t-on jamais eu l'intention de se rendre jusqu'à l'usine? Voilà ce qui est fort difficile à éclaircir. Quoi qu'il en soit, si la colonne eut continué sa marche en avant, et que les colères contenues eussent pu éclater près et dans l'usine, il se serait sans doute passé des faits susceptibles d'influer considérablement sur le conflit et d'en précipiter le dénouement.

A six heures du soir, chacun rentrait chez soi, étonné de ce qu'il avait fait et ne comprenant guère, hélas! la portée d'une telle agitation.

4° *Développement de la grève, ses incidents.* — Le jeudi, en même temps que la grande salle municipale des fêtes était mise à la disposition des grévistes, ainsi que des locaux pour l'établissement de cuisines communistes (1), par la

---

(1) Dès le début du mouvement, les marmites communistes furent organisées en des locaux municipaux; deux salles étaient affectées pour la tenue des repas en commun. 1.852 personnes furent nourries deux fois par jour dans le fort de la grève. La dépense journalière était en moyenne de 0 fr. 20 par personne. Sur le nombre de personnes nourries, environ 500 emportaient à domicile, pratique qu'il faudrait autant que possible éviter, vu que c'est plus dispendieux d'abord, et vu l'esprit de lutte opiniâtre qui se dégage des repas en commun, suscité par la fraternité et la gaîté qui y sont endémiques.

A chaque repas, une soupe et un plat de viande étaient donnés, complétés souvent par un dessert et un plat de légume. Le pain était à discrétion, la boisson était du vin étendu d'un peu d'eau.

Autant que possible, il faut se fournir pour chaque article chez

municipalité, le maire radical-socialiste, plein de mansuétude pour les déshérités, proclamait l'état de siège. 1.000 hommes d'infanterie arrivaient subitement.

En manœuvres, lorsqu'ils parcouraient les rues de la ville, les petits soldats et les soudards étaient motifs à adulation ; il n'en fut pas de même lors de leur arrivée pour la grève ; que de cris hostiles, que de sifflets n'entendirent-ils pas ! Bien que les manifestations fussent interdites, les ouvrières giletières, qui venaient de fonder leur syndicat, crurent bon de manifester quand même. La police ne s'y opposa pas. Pendant toute la durée de la grève, une grande réunion générale avait lieu journellement ; en outre, chaque corporation se réunissait quand bon lui semblait, et particulièrement. J'arrivais à Villefranche le jeudi soir, venant de Lyon où j'étais avec les jardiniers en grève ; c'est donc à faux que l'on m'a accusé, accusation qui ne me semble nullement blessante, d'être le promoteur du mouvement grève généraliste : j'avais seulement exposé, à la réunion publique du 13 mai, qu'il serait désirable que les corporations soutiennent par la grève les teinturiers.

Non, le mouvement grève généraliste a été fomenté et produit par les éléments révolutionnaires de Villefranche et non par un agitateur « étranger ». Dès le début du mouvement, l'on pouvait aisément s'apercevoir que les teinturiers manquaient d'énergie ; sur 1.200 ils venaient à peine 300 aux réunions. Et cela est compréhensible : les teinturiers sont sédentaires, ont dans la localité des attaches de famille, de mœurs et d'habitudes ; peu initiés aux grèves, les redoutant parce qu'ils ignorent leur valeur ouvrière, ils ne firent la grève que par force, pour ne pas paraître lâches.

Leur syndicat ne comptait aucun élément révolutionnaire ;

---

un même fournisseur : ceci a pour résultat de priver les autres commerçants d'une clientèle habituelle ; ainsi ces derniers, le seul moyen capable de les émouvoir les frappant, se déterminent à faire pression sur les patrons, afin qu'ils obtempèrent aux desiderata ouvriers. Ceci nous semble d'une bonne pratique.

Le fonctionnement des soupes communistes dura un mois environ. Des camarades désignés à l'avance s'accupaient de l'achat des denrées. Le contrôle était fait par des délégués respectifs de chaque syndicat,

ils avaient pleine confiance dans un imbécile de conseiller municipal et en un autre de même acabit, qu'ils avaient nommé « président » de leur grève ! Les teinturiers, cause du conflit, furent cause de l'échec. Puissent-ils s'en souvenir !

La municipalite avait déclaré retirer les salles (de réunion et de cuisines), si les manifestations continuaient. Cette déclaration, qu'elle n'aurait pas hésité à faire suivre de violences, devait être avec sang-froid envisagée. Nous étions dans l'impossibilité de trouver ailleurs des salles. On ne pouvait pas s'opposer par la force aux tentatives de répression qui ne manqueraient pas d'être tentées. Les grévistes possédaient-ils, en effet, l'éducation insurrectionnelle nécessaire pour résister aux provocations qui leur seraient faites ? Tel était le problême. D'ailleurs, les manifestations n'ont d'utilité que pour ramener l'énergie et rallumer l'enthousiasme, et, dans les premiers jours de la grève, ni énergie ni enthousiasme ne manquaient. Le dimanche, une manifestation devait avoir lieu, les militants s'abstinrent d'en parler, les camarades maçons essayaient de l'entraîner, 2 ou 3 manifestants furent arrêtés : les grévistes exigèrent, en se massant devant la gendarmerie, leur relâchement. Satisfaction leur fut donnée. Encouragés par ce résultat, les camarades maçons qui furent, pendant toute la grève, admirables de courage, prirent des drapeaux noirs et rouges et manifestèrent. Malheureusement la grande totalité des grévistes était alors dispersée, ils ne furent pas secondés. La gendarmerie s'en donna à satiété. Six arrestations furent opérées, une seulement fut maintenue, celle du camarade Priollet qui fut condamné à un mois de prison pour outrages aux gendarmes. La victime de ce jugement fut ignominieusement passée à tabac : en sortant de prison, un mois après, il crachait encore le sang.

Les jours suivants, rien d'anormal ne se produisit, si ce n'est la reprise du travail des blanchisseuses et des typographes. Les grévistes avaient accepté la reprise du travail pour les blanchisseuses. Des bruits ont couru que les typographes avaient sollicité *eux-mêmes* la reprise du travail et qu'ils n'avaient nullement obéi, comme ils ont prétendu devant l'Union des syndicats, à une injonction patronale. Leur attitude fut quand même scandaleuse, d'autant plus que le comité central de la Fédération du Livre avait ap-

prouvé leur cessation de travail et les considérait comme grévistes. Leur attitude fut à ce point équivoque que l'Union des syndicats, sans l'intervention du camarade Yvetot arrivé le mardi 30 mai, les excluait de son sein. Quelques jours après, les mécaniciens, dont la fédération avait approuvé le mouvement, reprenaient le collier.

Le vendredi 2 juin, se produisit un incident que les autorités locales essayèrent d'étouffer et dont elles esquivèrent les responsabilités. Dans l'après-midi, les rouges s'étaient rendus dévant une usine, pour s'opposer à la rentrée de quelques renégats. Les gendarmes les chargèrent ; un brigadier de cette arme commandait les lignards. Deux arrestations furent faites, entraînant deux condamnations. En revenant d'accomplir ce haut fait, les gendarmes chargèrent sur la place de la Sous-Préfecture, les camarades qui se rendaient à la réunion publique. Sur ces entrefaites un commerçant, M. Robin, qui se trouvait à proximité du lieu de cette charge, épouvanté et indigné de telles cruautés, tomba frappé de congestion cérébrale. Transporté à l'hôpital, il expira le lendemain matin. Le Comité de la grève publia une affiche, rejetant les responsabilités de cette mort sur les autorités locales ; ces dernières ne voulaient sans doute pas faire juge l'opinion publique puisqu'une fois posées la police fit enlever les affiches. Ce triste incident surexcita l'énergie des grévistes, ce fut pour eux un stimulant nouveau.

Le mercredi 7 juin, les giletières et les ouvriers du bois reprenaient leur labeur journalier. Ces camarades femmes montrèrent pendant la grève une ténacité inlassable. Les typographes, qui encore à leur dernier Congrès repoussaient l'acceptation des femmes dans leurs syndicats, devraient bien prendre leur courage en exemple, pour ne plus désormais laisser planer sur eux les terribles doutes qu'à Villefranche leur conduite étrange n'a pas manqué de susciter.

5° *Attitude du patronat et des autorités.* — Le patronat, surpris par une telle levée en masse, était prêt le vendredi 26 mai à accéder aux principales revendications des grévistes. M. Gillet, le roi de la teinture, farouche clérical, potentat absolu, était disposé à accorder à ses serfs partie de leurs desiderata. La neutralité étatiste, dont veulent nous doter

les parlementaires socialistes, se montra dans toute sa beauté.

Bien loin de notre pensée de protester contre l'envoi des troupes : nous préférons jeter aux conscrits des appels à l'antipatriotisme et à l'insurrection et laissons toute besogne byzantine et naïve aux confectionneurs d'ordres du jour et aux fabricants de programmes. A Villefranche, nous pouvons fournir des preuves que le gouvernement a ordonné aux patrons de ne pas obtempérer aux injonctions ouvrières, car une grève générale aboutissant à de tels résultats aurait été un trop probant enseignement. Aussi pendant toute la durée de la grève, les capitalistes ne voulurent pas céder d'un pouce. Les maçons toutefois obtinrent la reconnaissance de leur syndicat et les frais de route et de déplacement. Envisageant impartialement l'attitude du gouvernement, l'on peut en inférer qu'il était apte et décidé à noyer même dans le sang les revendications que cette action grève généraliste se proposait d'obtenir.

Les autorités ont été pendant toute la durée du conflit exclusivement dans leur rôle. Le commissaire de police, sauvage et grotesque, le maire nul et insignifiant, le sous-préfet mielleux et incidieux, le juge d'instruction pédant et je m'enfichiste, le procureur dur et cynique, ont les uns et les autres, dans leur sphère d'action respective, rempli leur devoir républicain. Vingt affaires furent instruites soit, comme la mienne, pour apologie de faits qualifiés crimes, ou pour atteinte à la liberté du travail ou outrages aux gendarmes. Un fait qui démontre péremptoirement la solidité du mouvement dans le début est que le mandat d'arrêt lancé contre moi le fut le 29 mai et je ne fus arrêté que le 10 juin. Que craignait-on ?

6° *Attitude des parlémentaires.* — Les prétendus révolutionnaires uniquement préoccupés de conquêtes électorales se sont chargés de montrer, pendant le mouvement, ce dont ils étaient capables. Un conseiller municipal socialiste coopéra le lundi 1er juin, avec les gendarmes, à frapper devant une mine, les grévistes qui tentaient d'empêcher quelques jaunes de réembaucher. C'est sur la désignation du sieur Suchet, secrétaire de la mairie de Villefranche, socialiste jaurésiste, correspondant du journal réactionnaire

l'*Express* de Lyon, que des poursuites furent intentées contre moi. L'hostilité des parlementaires de toute école fut constante. Le comité démocratique voulait se venger de l'indifférence dont une de ses propositions avait été l'objet auprès des syndicats ouvriers,lorsqu'aux dernières élections municipales le comité voulait que les syndicats patronnâssent des candidats. M. Vermorel, personnalité influente dans le monde démocratique et viticole, eut une attitude beaucoup plus abjecte que celle du clérical Gillet. Au moins, ce dernier se montra toujours l'ennemi avéré et irréductible du prolétariat ; il n'y avait pour l'amener à récipiscence qu'à employer des moyens adéquats à son hostilité. M. Vermorel répondait toujours aux délégations ouvrières qui allaient le trouver, qu'il n'autoriserait la reprise du travail chez lui que lorsque le syndicat des métallurgistes le déciderait et qu'il ne ferait pas de coupes sombres. N'empêche qu'il fit au moins *80 victimes*, et parmi les camarades les plus militants et les plus anciens dans la maison.

7° *Fin du conflit.* — Les usines de teinture annoncèrent leur réouverture pour le mardi 13 juin. On eut soin d'arrêter préventivement plusieurs militants et de perquisitionner. Résultat : surexcitation plus grande parmi les grévistes. Le mardi, il n'y eut qu'une cinquantaine de rentrées. Mais ces rentrées furent typiques : ce furent les filles et femmes qui, par leurs plaintes, avaient occasionné la grève, qui rentrèrent les premières. Le directeur Simon, le contremaître Karjat devaient-ils se gausser ce matin-là, lorsqu'ils ouvrirent à leurs victimes les portes de l'usine, où les scandales s'étaient produits ! Le mercredi, 14 juin, après-midi, le nouveau président du syndicat des teinturiers annonçait lui-même aux grévistes, sur une feuille émanant des bureaux patronaux, la liste des victimes et les noms de ceux qui rentraient. Et pourtant le matin, le même président, à la réunion des teinturiers, avait conseillé la lutte à outrance ; elle était encore possible, les cuisines communistes fonctionnaient toujours, l'énergie pouvait être rallumée : l'assemblée décida la grève à outrance. L'après-midi, le commissaire de police se présenta à la réunion du conseil d'administration du syndicat des teinturiers ; il manœuvra tant et si bien que, quelques heures plus tard, sur le perron de la

salle des marmites communistes, le président du syndicat annonçait les renvois et les reprises ! Que s'était-il passé, dans cette mystérieuse réunion ? Les intéressés seuls le savent. Les organisateurs de la fin de ce conflit rentraient le lendemain, avec 50 centimes d'augmentation de salaire. Sans commentaire, n'est-ce pas ? Les patrons teinturiers, tout en n'acceptant pas le renvoi du directeur et du contremaître, promettaient des augmentations de salaire, appliquées depuis le 1er juillet. Le vendredi, 16 juin, toutes les salles furent retirées aux corporations restées en grève : fileurs, maçons, métallurgistes. Après quelques démarches, la salle des cuisines fut accordée de nouveau jusqu'à la fin de la grève. A partir de la rentrée des teinturiers, la grève pouvait être considérée comme virtuellement terminée. Les maçons résistèrent jusqu'au bout ; chez eux, il n'y eut aucune victime ; ils obtinrent quelque satisfaction. Chez les métallurgistes et les fileurs, il y eut de nombreuses coupes sombres ; inutile de dire sur qui elles s'appesantirent.

8° *Enseignements de la grève.* — Rien que par les explications ci-dessus, l'on peut aisément s'apercevoir que le mouvement grève-généraliste de Villefranche-sur-Saône est fertile en enseignements. Examinons-les :

a) *Minorités agissantes.* — Par leur énergie de tout instant, les militants ont démontré qu'à quelques-uns l'on peut beaucoup, à la condition de vouloir. Pour eux, la grève doit êtrespontanée, soudaine dans le début ; l'on ne doit pas s'occuper des récalcitrants, si ce n'est pour les contraindre, même par la violence, à suivre. Se considérant à juste titre comme des combattants de la révolution sociale, ils savaient soutenir les intérêts supérieurs de la classe ouvrière, et pour cela, ils n'hésitèrent pas à attenter à la liberté de quelques timorés qui ne comprennent pas que leurs résistances ne sont que trahison.

b) *Grève générale.* — Reléguant au rang des lointains et cruels souvenirs les interventions des magistrats et des politiciens pour trancher les différends survenus entre patrons et ouvriers, les syndicalistes de Villefranche employèrent pour des buts immédiats une arme qui peut devenir terrible et efficace en des mains habiles : la grève géné-

rale. Elle éclata comme elle doit logiquement éclater, et elle suivit un développement anormal.

c) *Action insurrectionnelle.* — Dans cette grève, comme dans toute autre, la puissance insurrectionnelle ne s'est pas manifestée. Il y a de fortes chances que, si elle se fut produite (un jour ce fut prêt, mais il y eut trahison ; les camarades n'avaient pas non plus négligé d'inciter par des « papillons » les grévistes à agir insurrectionnellement), malgré l'intervention gouvernementale qui sommait les patrons de ne pas céder, une victoire eut couronné ce splendide mouvement. Interprétant impartialement les faits, partout où les *esprits frappeurs* agirent, il y eut satisfaction dans les grèves. D'ailleurs n'est-il pas enfantin et naïf de manifester les mains dans ses poches ou en cassant les sabres de cavalerie sur ses genoux, alors que la science et l'expérience de nos multiples luttes nous enseignent un ensemble de procédés susceptibles de réduire la répression même la plus féroce et la plus sanguinaire.

d) *Attitude des politiciens.* — Ils ont été, dans ce mouvement ouvrier comme dans tous les mouvements semblables, dévoués à la société qui meurt. et ennemis de ceux qui luttent sincèrement et consciemment contre le capitalisme.

e) *Contre l'autorité.* — Ce combat fut livré contre l'autorité des maîtres. En effet, c'est contre l'arbitraire le plus cynique que l'on s'est révolté. Ceci prouve que ce n'est pas de la démagogie de prétendre que la lutte ouvrière doit se mener contre toutes *les formes de l'exploitation et de l'autorité*, puisque les faits eux-mêmes attestent cette manière de voir.

9° *Conclusion.* — Le mouvement syndical, à Villefranche, malgré les coupes sombres, va grandissant. La lutte dernière a éliminé de détestables éléments. Ils se sont exclus d'eux-mêmes. Plusieurs syndicats sont nés pendant la grève. Une coopérative d'ouvrières giletières, à bases nettement communistes, a été créée. Malgré les jaunes, notre idéal de révolte et de liberté y prendra de l'extension. Admirables sans la réglementation municipale, les camarades de Villefranche sauront plus que jamais s'immuniser contre le municipalisme.

Pour l'année prochaine, l'énergie sera accrue, les leçons de la lutte récente seront, espérons-le, interprétées logiquement. Le syndicalisme révolutionnaire a montré dans cette grève générale sa puissance d'éducation sociale, en s'adjoignant la puissance insurrectionnelle, et le mouvement de Villefranche tend à le prouver, il se haussera à sa fonction normale, celle d'un mouvement de libération mondiale.

A. FRIMAT

Délégué de Villefranche
à la Confédération Générale du Travail.

REVUE CRITIQUE

L' « Introduction à l'Economie moderne » de G. Sorel (1).

I

G. Sorel est un marxiste des plus pénétrants et des mieux informés, comme l'a écrit un adversaire. Les marxistes, qui ont produit sans conteste ce qu'il y a de meilleur dans la littérature socialiste, sont assez mal vus, pour cette raison élémentaire d'ordre psychologique qu'en démocratie tout ce qui s'élève au-dessus de la médiocrité porte ombrage, et aussi parce que le génie de Marx offusque un peu les écrivains du parti. On a si souvent répété que *Le Capital* est la seule œuvre vraiment maîtresse que le socialisme ait produite ! Et il est certain qu'il est en voie de compter presque autant de commentateurs ou de critiques qu'un Aristote, et c'est un peu décourageant pour les auteurs de livres à plus fort tirage qu'on ne discute pas.

G. Sorel est un marxiste qui confine à l'anarchisme, au sens où les deux doctrines s'accordent, c'est-à-dire dans la conception d'une société possible de travailleurs libres de la tutelle ou de la domination de maîtres parasitaires, affranchis en particulier de la mainmise de l'Etat sur les instruments de la production et de l'échange. Il est de ce point de vue plus sympathique au syndicalisme autonome des corporations ouvrières qu'au réformisme gouvernemental évolutif ou révolutionnaire d'un Jaurès ou d'un Guesde. Or la propagande des anarchistes dans les syndicats et les bourses du travail gêne considérablement les socialistes unifiés — pour la conquête des pouvoirs publics et la refonte de la société sur les plans d'un Saint-Simon et d'un Lassalle ou d'un communisme utopique. Ajoutons que beaucoup de néo-socialistes sont particulièrement hostiles à G. Sorel, parce qu'ils voient

(1) 1 vol. in-18 , 386 p., Jacques, éditeur, Paris.

dans le socialisme une *affaire*, et il est superflu d'apprendre que dans notre parti les *arrivistes* ne se comptent plus.

G. Sorel n'a pas en conséquence le fétichisme des hom- et des phrases. Il dit leur fait aux uns et dégonfle les autres en des saillies singulièrement mordantes ou en des boutades de pince sans rire. On est un peu susceptible, et c'est très humain, dans le parti socialiste. D'abord, il est fâcheux de faire voir que le socialiste, qui doit être, d'après les théories, l'homme parfait, est souvent un homme comme tous les autres, que sa science, dont il fait si grand état, n'est que verbiage ou sottise. Enfin, comme on n'a pas encore conquis tous les pouvoirs publics avec les avantages qu'ils confèrent, on n'est pas encore arrivé à posséder cette sérénité philosophique, faite d'indulgence, de scepticisme ou de mépris, avec laquelle un président de république ou un ministre accueille les chiquenaudes de la critique, de la caricature ou de la *blague*. « Qu'ils chantent, pourvu qu'ils paient ! » disait Mazarin, aux heures où s'égayait à ses dépens le persifflage de la capitale. Les socialistes ne sont pas tous de cette humeur douce. Et pourtant les coups de boutoir ou les coups d'épingle de G. Sorel donnent de l'agrément à des livres plutôt sévères. Jugez-en par quelques exemples. Je laisse de côté les hommes et je ne relève que des remarques qui visent l'idée. « Dans les histoires à demi-légendaires des premières populations iraniennes, s'écriait (Jaurès) dans un discours du 3 juillet 1897 à la Chambre des députés, c'était autour du forgeron — comme plus tard en Angleterre aux XIVe et XVe siècles — c'était autour du forgeron, c'est-à-dire de l'artisan qui, au foyer de sa forge, fondait en seul bloc toutes ces forces paysannes dispersées, que ces forces se groupaient *nécessairement* pour les revendications et le combat. » G. Sorel corrige : « Sans doute, l'auteur fait allusion ici à Wat Eyler, qui fut chef d'insurrection du 7 au 15 juin 1381 et dont le rôle paraît avoir été assez médiocre dans la grande révolte des paysans. D'ailleurs des recherches récentes montrent que *ce forgeron était tuilier*. » (A. Réville, *Le soulèvement des travailleurs en Angleterre en 1821*, p. 41.)

Il écrit encore : « H. Heine se moquait des anciens professeurs allemands qui mettaient leur bonnet de coton sur les trous que présente le tableau du monde donné par la philosophie hégélienne ; — il y a trop de bonnets de coton dans

les grandes théories sociales d'aujourd'hui. » Une dernière citation, pour en finir sur ce point : « Il y a un nombre indéfini de systèmes d'économie sociale ou de sociologie, les projets de refonte de la société ne se comptent plus ; les énoncés des grandes lois de l'histoire rempliraient plusieurs tombereaux ; et les insuccès de leurs prédécesseurs ne découragent pas les fabricants de théories. Ce spectacle a quelque chose d'effrayant et on a pu se demander s'il n'indiquerait pas une véritable aliénation mentale chez nos contemporains, toujours aussi empressés à poursuivre le fantôme d'une science qui s'éloigne d'eux toujours et qui toujours les trompe. »

Ces remarques suffisent à nous prévenir que G. Sorel est un esprit éminemment positif, qui ne se paie pas de mots, qui ne spécule que sur des faits. Sa science en pareille matière et son art d'interpréter les phénomènes de tout ordre se présentent au lecteur avec des ressources peu communes. Aussi les idées abondent-elles dans ses livres, dont ne pourra tirer profit celui qui les lira d'une lecture hâtive. Mais celui qui apportera à une œuvre pareille l'attention qu'elle mérite, y recueillera bien des enseignements ou y verra les hommes et les choses sous l'aspect de la réalité vraie, c'est-à-dire objective ; les digressions même, qui nuisent parfois à la composition de l'ensemble, lui offriront un véritable intérêt, et il suffira de supposer, pour ne point perdre patience, qu'elles sont en note ou en appendice.

L'œuvre de G. Sorel est très variée, et elle n'est pas toute contenue dans les quelques volumes ou brochures que la librairie G. Jacques a publiés. Elle est éparse dans des revues françaises, allemandes ou italiennes, dont nous citerons quelques-unes : *Revue philosophique*, *Revue scientifique*, *Revue de Métaphysique et de Morale*, *Journal des Économistes*, *Revue politique et parlementaire*, *Réforme sociale*; *Ere nouvelle*, *Humanité nouvelle*, *Devenir social*, *Revue socialiste*, *Cahiers de la Quinzaine*, *Pages libres*, *Rivista di Sociologia*, *Réforma sociale*, *Archivio di Psychiatria*, *Socialistische Monatshefte*, etc., etc. Entre autres études, on y peut lire une discussion très serrée des théories de M. Durkheim, des articles sur Vico, sur l'ancienne et la nouvelle

métaphysique, sur la science dans l'éducation (1), sur le système des mathématiques, sur la valeur sociale de l'art, sur l'éthique du socialisme, etc., etc. On trouvera une bibliographie à peu près complète dans le premier volume des *Essais de critique marxiste* (*Saggi di critica del marxismo*), paru en Italie, en 1903, chez Sandron à Palerme. Plusieurs de ces études ont été publiées par la maison G. Jacques. Les autres attendent dans les revues qu'on les réunisse. Enfin l'auteur n'a pas encore dit son dernier mot. Nous voudrions aujourd'hui faire connaître à nos lecteurs un fragment considérable de cette œuvre, c'est-à-dire les entretenir du dernier ouvrage publié par G. Sorel, l'*Introduction à l'économie moderne*, parce qu'il comptera dans les fastes de la pensée socialiste. Vittorio Racca, dans la *Revue de Bibliographie française*, en a dit les qualités exceptionnellesde science sûre, mais il en a indiqué plutôt qu'analysé la matière. C'est cette analyse que nous allons faire, n'eût-elle d'autre avantage que celui de servir de fil conducteur.

II

Avant-propos. — Dans l'Avant-propos, G. Sorel constate que Marx,il y a quelquesannées,fut malcompris et subi plutôt qu'accepté. Aussi, à la suite de l'affaire Dreyfus, avons-nous assisté à une restauration du socialisme idéologique, sentimental etprophétique.—surle plan del'évolutionnisme, ou plutôt d'une caricature de l'évolutionnisme. En tout cas, il y a opposition radicale entre l'évolutionnisme social et la théorie révolutionnaire de l'histoire, et, sans plus insister, il suffit de dire quele verbalisme obscur des socialistes *modern-style* aboutit avec Jaurès à préconiser un retour au vieil utopisme antérieur à 1848. En attendant la réapparition des idées vraiment socialistes, la tâche s'impose : 1° de chercher pourquoi ce qu'on nomme la nouvelle méthode a pu triompher et d'expliquer, suivant des procédés marxistes, les diffi-

---

(1) Nous nous proposons d'entretenir bientôt de ces études sur *la science dans l'éducation* les lecteurs du *Mouvement socialiste*. En ce temps de pédagogie à outrance, la question est à l'ordre du jour, et les vues de G. Sorel méritent d'être considérées de près.

cultés de l'heure présente ; — 2° de déterminer la nature des réformes qui peuvent résulter d'une collaboration des partis populaires avec les partis bourgeois. L'*Introduction à l'économie moderne* est consacrée au second de ces problèmes.

Réformer dans la société bourgeoise, c'est affirmer la propriété privée. Tout le livre « suppose donc que la propriété est un fait indiscuté » dans le milieu économique. La distinction entre le domaine de la propriété et celui du milieu économique a bien été déterminée par Proudhon, mais Proudhon n'a pas épuisé la question, et G. Sorel la reprend pour montrer « comment la socialisation du milieu peut donner naissance à une grande quantité de réformes qui ne blessent pas la propriété » et ne touchent pas davantage à la production.

La première partie est comme une introduction aux recherches réformistes. Pour bien comprendre les problèmes sociaux actuels, il faut faire porter l'étude sur l'économie rurale. « On arrive ainsi sur les frontières de la philosophie du droit. » Incidemment, l'auteur fait observer que pour résoudre les difficultés que rencontre la pensée socialiste contemporaine, il conviendrait de pénétrer sur le domaine du droit et d'aborder divers problèmes touchant la démocratie, les révolutions et le nouvel utopisme, qu'il examine dans un livre qui va paraître en Italie sur les *Enseignements sociaux de l'économie moderne*. La deuxième partie s'occupe de la socialisation dans le milieu économique, c'est-à-dire indique les cas où la production, exception faite du système de l'échange, gagne à être débarrassée des maîtres qui cherchent à commander le milieu. La troisième partie est spécialement consacrée à la socialisation dans le système de l'échange, c'est-à-dire explique par quelles institutions est rendue superflue et profitable la disparition de maîtres particuliers dans le régime des transports, du crédit, et de toutes les opérations de vente, notamment l'escompte.

Première partie : De l'économie rurale au droit. — Il est nécessaire de prendre pour base des recherches actuelles sur l'économie les phénomènes de la vie rurale et d'abandonner la méthode suivie par presque tous les auteurs socialistes qui, à l'exemple de Marx et d'Engels, ont négligé l'agriculture pour s'occuper des grandes fabriques. Il y a nécessité

préliminaire aussi de savoir quelles idées générales on peut se faire de l'économie moderne, et quels procédés on doit employer pour étudier les phénomènes qu'on observe dans les campagnes.

Or, comment a-t-on conçu pendant longtemps l'économie politique ? Comme la conseillère des hommes d'Etat. Elle devait leur apprendre quelle est la meilleure méthode à suivre pour accroître la richesse, la puissance et la population du pays qu'ils avaient à gouverner Il en était d'un pays comme d'un grand domaine. Ainsi raisonnait encore de nos jours Michel Chevalier. Cette conception se rattache aux origines historiques de la science économique. Historiquement, en effet, elle est née de la nécessité où l'on s'est trouvé d'étudier les sources du revenu public, afin de voir par quelles pratiques on pouvait exploiter avec le plus de fruit possible la matière imposable. au profit de l'Eglise et de l'État avec son armée bourgeoise d'avocats et de fonctionnaires. C'est l'économie *étatiste*, dont il reste trace dans les ouvrages contemporains. L'idéologie économique née de ces préoccupations matérielles fiscales est donc étroitement dépendante des fonctions de ce Tiers-Etat officiel, qui avait pour mission d'assurer la richesse et la grandeur royales.

Au début de la Renaissance, avec les humanistes, qui ne connaissent le trésor royal que pour y puiser dans leur intérêt personnel et qui vivent en dehors de la pratique des affaires, une conception toute particulière de l'économie se fait jour. On songe aux moyens de bien dépenser l'argent sans se préocuper des moyens de l'amasser et on est obsédé de cette tradition classique que l'Etat a pour mission de réaliser, par des efforts raisonnés, directs et permanents, la vertu et le bonheur des citoyens ; mais, les choses ne se passant pas comme dans les livres *qui n'ont pu se tromper*, on refait le mondedans des utopies, dont le modèle est celle de Th. Morus, où tout est au rebours de la réalité. Aujourd'hui encore l'éducation classique engendre des préoccupation semblables chez les économistes éthiques ; ils sont soucieux « de trouver la manière la plus vertueuse de vider le trésor public : aux gens qui ne savent pas le grec le soin de le remplir ».

Au XVIIIe siècle, la science économiqne, unissant les conceptions antérieures dans une sorte de synthèse, est domi-

née par « les deux idées d'équitable répartition des charges et d'équitable distribution des fonctions, auxquelles vient s'ajouter, par voie de conséquence, l'idée de l'équitable constitution des classes ». « La science financière prétend devenir morale, et l'utopie des humanistes revêt des apparences pratiques ». Rousseau et Dupont de Nemours en sont des preuves. Les économistes allemands de l'école de Schmoller sont encore aujourd'hui préoccupés de « trouver l'équité dans l'économie nationale ». En dernière analyse, la science économique a été surtout jusqu'alors une science de réformes fiscales ; on raisonne surtout sur les impôts.

Un deuxième moment dans l'histoire des doctrines économiques commence lorsque, au lieu de s'occuper des destinées de l'Etat, on s'efforce de créer une *science générale des affaires* et qu'ainsi on ne spécule plus sur la société, mais sur les individus, considérés comme producteurs et échangistes, en quête des moyens de réaliser beaucoup de richesses et d'obtenir sur le marché les espèces de biens qui leur conviennent le mieux. Cette doctrine est indifférente aux préoccupations patriotiques et aux problèmes de justice politique, parce que le commerce est, par sa nature éminemment international et ne voit dans les hommes que des porteurs de marchandises, des atomes producteurs échangistes. Elle atteint sa perfection dans un pays où le rôle industriel de l'Etat est le moins bienfaisant et où le commerce international a pris la plus grande extension, en Angleterre, au temps de Ricardo. « L'économie politique fut dès lors inspirée par l'idée que tout se ramène, en dernière analyse, à établir des bilans commerciaux, en valeurs qui soient susceptibles d'échapper aux fluctuations du marché monétaire. On crut y être parvenu par la théorie qui estimait toutes choses en *travail* ; cette doctrine fut reçue avec enthousiasme : la science semblait enfin posséder une base absolue. L'économie politique de Ricardo est quantitative, à la fois *commerciale dans sa forme et extra commerciale dans ses principes de valutation* ». Depuis, on a cherché à perfectionner cette conception et à réaliser une économie mathématique, et on s'est aperçu que c'était chose possible. Mais, dans ce cas, on ne raisonne plus comme les anciens économistes ; on cherche à éclairer les concepts d'une manière complète, en montrant « comment ils se comportent quand ils fonc-

tionnent d'une manière théorique ». On ne demande pas davantage à l'économie pure des solutions pratiques, « tandis que l'ancienne économie se croyait appelée à instruire les hommes d'Etat et à leur dicter des règles de conduite ». C'est l'entreprise qu'a tentée en particulier M. Pareto, et M. Pareto fait observer que la science économique passe de la sorte par une transformation analogue à celle qu'a éprouvée la chimie.

M. Pareto, assimilant les problèmes économiques à ceux de la physique ou de la chimie, estime que par une série d'approximations successives on peut atteindre la pratique. G. Sorel considère d'une manière toute différente le passage de la science abstraite à la connaissance de la vie en société. D'abord, pour parler d'approximations successives, il faudrait admettre que toutes les causes soient commensurables entre elles, et c'est ce qui n'est pas évident dans le domaine des sciences sociales. D'autre part « le passage à la pratique ne semble pas être une complication des procédés employés dans le moment précédent, mais la négation même de ce moment. Il faut revenir vers la réalité, reprendre l'examen des faits et établir des classifications qui ne dépendent plus de quelque principe sur la nature des choses, mais du but à atteindre. Tandis que l'économie pure est indépendante des fins que se propose chacun et que l'ancienne économie croyait pouvoir tout subordonner à une fin naturelle qu'elle prétendait connaître, nous sommes placés ici sur un terrain subjectif, et, avant toute chose, il faut définir le but ». Il s'agit donc de constituer une *économie concrète*. « Je propose, dit G. Sorel, de nommer *économie concrète* la science moderne qui se fonde à la fois sur l'observation directe des faits et sur la connaissance des théories abstraites qui lui permettent de comprendre l'emploi que l'on peut faire des concepts ».

A l'origine de ces recherches, il faut se demander sur quelle partie des phénomènes sociaux il faudra faire porter l'investigation. Au début du XIX[e] siècle, on pensait qu'il fallait prendre pour base de la science l'industrie du coton, parce qu'elle était la plus avancée, la plus puissante et la plus capable de progrès d'une part, et d'autre part parce qu'elle se distinguait de toute l'ancienne manufacture par la *déspécialisation* de l'ouvrier et qu'elle introduisait ainsi

dans la science, à l'opposé de l'ancienne routine particulariste, un « principe d'égalisation » permettant « de considérer les travailleurs comme des atomes de qualité moyenne susceptibles d'être seulement distingués par des grandeurs mathématiques, en sorte que toute l'économie devint une science des quantités de travail mises en jeu par les capitalistes ». Pour d'autres raisons encore, « le monde social prenait ainsi l'aspect d'un monde physique, au milieu duquel il n'était pas téméraire de concevoir l'existence de lois aussi certaines que peuvent l'être les lois naturelles. En idéalisant la grande industrie, on aboutissait à la notion d'une physique sociale et on pensait que la science ainsi créée, non seulement pouvait éclairer la pratique, mais encore devait s'imposer à celle-ci comme une théorie s'impose à une application ».

On fut ainsi conduit à attribuer à l'économie abstraite une valeur expérimentale qu'elle n'a pas et qui a engendré beaucoup d'erreurs. Cette manière de raisonner, qui constitue une exagération de la philosophie intellectualiste, est une des formes les plus graves de la superstition scientifique.

Pour étudier l'économie concrète, il faut procéder autrement qu'on n'a fait. Les questions sont beaucoup plus complexes qu'on ne le croyait, et c'est donc vers ce qui est le plus complexe, vers l'agriculture longtemps négligée, qu'il faut se tourner. « C'est à ce qui est plein de variété qu'il faut demander le tableau des différences que renferme la réalité », non pas que l'agriculture contienne tout ce dont a besoin l'économie concrète, la parfaite homogénéité de la production étant illusoire, — mais quitte à compléter le tableau par des investigations sur les fabriques. Cette méthode, qui consiste à considérer ce qui est le plus complexe et qui semble contraire aux habitudes scientifiques, est celle de Marx dans la partie historique du premier volume du *Capital*, et c'est pourquoi cette partie est bien plus satisfaisante que les considérations d'économie abstraite qui la précèdent et qui, pour le plus grand nombre des marxistes, sont les plus importantes, sans doute par le prestige de leur obscurité.

Or, les socialistes bourgeois, persuadés qu'il suffisait, pour réaliser leurs desseins, de conquérir le peuple des grandes villes, auxquels ils accordaient sans doute la mis-

sion ou le devoir d'initier les travailleurs ruraux « aux mystères de l'humanité intégrale », les socialistes bourgeois ont eu peine à se rendre compte du rôle nouveau qui appartient à l'agriculture, si bien que Jaurès et Vandervelde font des découvertes vraiment singulières sur ce domaine ou n'aboutissent à rien, faute de pénétrer ce qu'est le fond de la vie rurale. D'ailleurs, Vandervelde ne fait guère aussi que de défigurer les conceptions de Roscher, qu'il cite, ou plagier Le Play, qu'il ne cite pas. Les recherches de Le Play et de ses disciples ont une valeur capitale en ce qui concerne ce mode de l'économie.

Le Play regardait l'agriculture comme la première des professions, et il l'a étudiée de très près. Mais n'ayant aucune idée du droit, il est passé à côté des problèmes qui sollicitent particulièrement G. Sorel. Les disciples, H. de Tourville et Demolins, malgré leur souplesse et leur ingéniosité, n'ont pas davantage réussi à constituer des théories vraiment scientifiques. Mais la méthode de H. de Tourville peut être appliquée à l'étude des populations rurales, en ce sens qu'elle ne s'occupe que de *l'ouvrier vrai*, selon l'expression de Denis Poulot, c'est-à-dire de l'ouvrier qui est très sérieusement attaché à son métier, tout à fait absorbé par lui. Or « le paysan a toutes ses pensées tournées du côté de la production, et on peut dire qu'il est, en quelque sorte, résorbé par la terre qu'il cultive. »

L'étude doit porter sur les trois ordres de choses suivants : 1° l'outillage, 2° les usages, 3° les dispositions légales qui gouvernent l'acquisition des forces productives. « L'école de Marx s'est surtout occupée du premier ordre de recherches, qui sont technologiques » ; l'école de Le Play a beaucoup insisté sur les réformes à introduire dans les lois successorales. « Mais les trois parties ne sauraient être séparées dans une science sociale complète. »

« Ce qu'il y a de plus essentiel, dit G. Sorel, me semble être la détermination qui s'attache au *point d'honneur du travailleur*, c'est-à-dire l'attention qu'il porte à son travail, l'amour qu'il a pour la besogne bien faite, et le désir qu'il éprouve de devenir une *force indépendante*, en se créant un foyer digne. Dans la vie paysanne, nous trouvons ces trois ordres de sentiments d'une manière si évidente qu'on a pu les considérer parfois comme caractéristiques de l'homme

des champs; le rural ne pense qu'à sa terre et est particulièrement fier d'avoir des récoltes ou des animaux plus beaux que ceux de ses voisins. » Incidemment, l'auteur fait remarquer que ce sentiment du point d'honneur, qui n'existait presque pas, il y a un siècle environ, dans l'industrie à ses origines, où la division manufacturière du travail avait transformé l'homme en automate, s'y est introduit de nos jours avec les progrès de la mécanique.

Mais il y a autre chose à trouver, car « ni cette description méthodique et fortement liée à l'analyse des conditions abstraites, ni cette analyse ne nous donnent ce qui est vraiment fondamental. La description monographique ne dépasse pas l'état de l'âme excitée par les nécessités de la production ; elle nous montre l'homme se manifestant au dehors et en raison de l'organisation extérieure de la vie... Pour connaître à fond une société, il faut la considérer de l'intérieur, savoir quel aspect elle revêt pour l'homme qui réfléchit sur les conditions de sa vie. Lorsque le travailleur fait ainsi un retour sur lui-même pour juger les relations essentielles de son mode d'existence, le sentiment juridique se formule ; il est en rapport étroit avec la division en classes et très pénétré de notions traditionnelles ».

« Il n'y a rien de plus profond dans une science sociale que la connaissance de ce sentiment juridique populaire ; il persiste, avec une force tout à fait remarquable, alors que les circonstances qui l'ont fait naître ont disparu ; il finit par devenir ce qu'il y a de plus caractéristique pour l'observateur, et souvent on dit qu'il est déterminé par la race. Il est clair que cette puissance n'existe pas dans toutes les classes de la même manière ; le sentiment juridique est d'autant plus rigide que la vie de l'homme est fortement ramassée autour de son travail ». Si « les classes bourgeoises passent, avec un étonnante facilité, d'une conception politique ou sociale à une autre », c'est qu'elles sont « victimes en droit, comme en littérature ou en musique, de l'inconstance de la mode ».

Or, « le Play avait été frappé vivement de l'influence des traditions sur le régime des exploitations rurales », c'est-à-dire de la force des coutumes ou du *droit assimilé par le peuple*. Mais, par une illusion étrange, il s'imaginait qu'il serait facile, en changeant les coutumes successorales issues

du droit révolutionnaire, de faire naître des mœurs nouvelles. Sa méthode n'a rien produit en économie concrète, c'est-à-dire dans la recherche des solutions à adopter ou des réformes à réclamer. De la masse des faits qu'il avait amoncelés, on peut cependant retenir ceci : il faut que le sentiment juridique soit développé dans le peuple, et pour cela que se développent aussi le respect qui doit entourer les représentants du droit, la chasteté, et un ensemble économique de conditions mettant l'ouvrier en état de se juger chef d'entreprise. Mais ces formules ne suffisent pas à résoudre le problème de la formation juridique du peuple.

Le Play, confondant les anciens conseillers de la couronne, les avocats, avoués et notaires, et les théoriciens du droit sous le nom de légistes, en a parlé avec beaucoup d'animosité et ils les a rendus responsables en grande partie des maux dont souffrait le pays. Mais il n'a pas remarqué que « les légistes ne sont vraiment forts que dans les cas où ils traduisent sous forme de thèses abstraites des sentiments populaires très puissants ». A vrai dire, « les légistes, en dépit de leur réputation de logiciens pédants, sont très attentifs aux mouvements variables de l'opinion, dès que celle-ci est quel que peu éclairée ; ils travaillent à les rendre assimilables par la jurisprudence ; c'est donc la partie mobile et sentimentale du droit qui donne, en dernière analyse, la raison fondamentale de leur attitude ».

L'opposition entre Le Play et les juristes était aussi, dans une certaine mesure, « la contradiction qui existe entre *l'opportunité* et le *droit tout fait*. Si le domaine propre du droit tout fait est la conservation des forces existantes, le domaine propre de l'opportunité est la création de nouvelles forces productives. Or, nos lois rurales prétendent concilier le progrès avec le respect dû à la propriété, c'est-à-dire « sortir du droit proprement dit pour faire de l'opportunité, mais en ayant l'air de faire du droit ». L'auteur le montre par des exemples empruntés à la législation rurale de France, d'Allemagne, d'Angleterre et d'Australasie, et ces exemples font bien saisir l'importance de l'opportunité dans la pratique agricole (travaux d'amélioration collective, servitudes spéciales imposées aux forêts et aux mines, remembrement et colonisation intérieure).

Suivent des considérations sur la colonisation, qui n'est

pas régie par les mêmes lois que l'exploitation méthodique du sol. Elle ressemble, dans une certaine mesure, à la création des grandes industries au début de l'ère moderne ou à l'intervention exceptionnelle et temporaire de l'Etat dans le dessèchement des marais. A ce sujet, G. Sorel esquisse l'histoire des antiques monastères bénédictins et nous explique leur succès.

III

Deuxième partie : Socialisation dans le milieu économique. — Le socialisme s'est heurté à des difficultés presque insurmontables, tant qu'il a voulu donner une description des effets que produirait une révolution unitaire de la société ; mais depuis quelques années, il s'est produit une grande transformation dans les idées et on ne parle plus que d'un collectivisme partiel, qu'il devient assez facile de se représenter. La masse des petits et moyens producteurs conserverait la direction de leurs entreprises et les très grandes fabriques deviendraient des régies administratives au lieu de continuer à être exploitées pour le compte d'actionnaires.

C'est surtout la propagande dans les campagnes qui a conduit les théoriciens à voir les choses sous un autre angle. Kautsky nous en fournit une preuve. Mais, si beaucoup de socialistes ne sont pas enthousiastes de son programme rural, ce programme contient « une idée générale qu'il est essentiel de mettre en évidence : à côté de la propriété paysanne, qui a toujours été la propriété par excellence des juristes, il y a des entreprises dont elle dépend étroitement et qu'elle aurait intérêt à voir passer sous la direction de l'Etat ».

Pour distinguer entre ce que l'on propose de laisser sous le régime de la propriété privée et ce que l'on entend faire administrer par l'Etat dans un but d'intérêt général, il faut bien marquer avec Proudhon l'opposition entre la production et le milieu économique. Proudhon, dans les réformes qu'il proposait, n'attaquait pas la propriété, à l'inverse des communistes et des républicains socialistes de son temps. « La propriété est garantie par elles et elle leur sert de pivot..... La propriété existe au milieu de ces créations de la société, de même que l'homme au milieu des créations de la nature ;

elles ne lui font rien, s'il ne lui plaît pas d'en user ; comme aussi elle y puise de nouvelles forces, des moyens d'action plus puissants ; dès que toutes les propriétés se mettent en exercice, chacune commence à éprouver l'effet de la concurrence ». Les institutions préconisées par Proudhon sous le nom de *garanties*, en perfectionnant l'échange et la production, constituaient donc dans sa pensée une sauvegarde pour le particularisme.

Marx, dans ses premiers écrits, réclamait l'appropriation collective des moyens de production. Plus tard, il étendit la formule à l'appropriation des moyens d'échange. Mais il y a entre la production et l'échange une opposition de nature que reconnaît Kautsky, qu'a bien mise en relief M. de Rousiers à propos des cartels et des trusts, et qui se manifeste pleinement, dès qu'on aborde la question des réformes. « L'expérimentation est beaucoup plus facile sur l'échange que sur la production ; elle peut se poursuivre par tâtonnements, par essais de faible portée, et chaque réforme comporte les corrections que l'expérience suggère. L'Etat est beaucoup plus apte à agir dans le domaine de l'échange, qui est un milieu, une nature inorganique, un arrangement de possibilités offerts aux activités individuelles, — que dans le domaine de la production. » Aussi beaucoup de socialistes semblent aujourd'hui, Paul Brousse et Fournière entre autres, aboutir à des conceptions proudhoniennes. Si ce retour est inconscient, « il n'en est que plus intéressant, car il est de nature à montrer que la doctrine de Proudhon a, dans la Pensée populaire, des racines plus profondes qu'on ne le croit d'ordinaire. »

Les questions qui touchent l'échange seront examinées dans la troisième partie du livre. « Mais ce n'est pas seulement en matière d'échange que la transformation du milieu économique est une condition excellente pour le progrès. » G. Sorel étudie dans cette seconde partie « quels sont les autres cas où la production gagne à être débarrassée des entraves que lui apportent des maîtres qui cherchent à commander le milieu ; c'est cette *dissolution* des volontés particulières, que l'on peut nommer la socialisation du milieu économique. »

Et d'abord, il importe de bien préciser l'opposition qui existe entre la production et le milieu. G. Sorel le fait, en

étudiant la théorie proudhonienne de la propriété, qu'il rapproche de celle de Le Play. Mais la propriété n'a pas réalisé le mouvement prévu par Proudhon. Il ne semble pas qu'elle « se préoccupe du tout du rôle politique que Proudhon lui attribuait; elle se soucie fort peu de cet avenir juridique en vue duquel le grand socialiste français écrivait ses théories », et de ce point de vue le protectionnisme a exercé un rôle néfaste. « La différence entre la production et le milieu n'apparaît donc plus avec la même clarté qu'elle apparaissait à Proudhon. Raison de plus pour examiner de plus près ces différences et montrer comment, *avec une production particulière, il y a intérêt a débarrasser le milieu de la domination des maîtres particuliers.* »

« Le capitalisme cherche à réduire toujours davantage les prix de revient et on fait les plus grands efforts pour abaisser les frais de transport; cependant, le consommateur ne se trouve pas toujours en position de profiter de ces avantages, et le producteur ne peut développer son industrie dans la mesure que sembleraient devoir comporter les progrès qu'il a effectués dans la voie du bon marché. » Les agriculteurs surtout se plaignent beaucoup des marchands.

Cependant « dans quelques parties du commerce de détail, les grands fabricants sont parvenus à réduire à presque rien la part de l'épicier ; c'est le cas pour le sucre et le pétrole ; il y aurait grand avantage à ce qu'un pareil régime pût se généraliser, de manière à faire disparaître les *particularités* qui gênent la circulation. Dans ce but, on a créé les sociétés dites coopératives de consommation, qui sont d'excellents auxiliaires du capitalisme, puisqu'elles permettent à celui-ci d'atteindre directement la clientèle et de pouvoir profiter de tout l'accroissement de consommation qui correspond normalement à une réduction de prix. » Les coopératives de consommation, malgré leurs vices. « jouent un rôle fort analogue à celui qui est dévolu aux coopératives paysannes. » Dans bien des cas, les services municipaux les remplaceront à l'avenir. Dans tous les cas, il s'agit « de rendre meilleure et plus sûre la vie populaire. »

D'autre part, la coopération a pour objet de *maintenir en bon état les forces de travail*, bien que les socialistes aient en général soutenu qu'elles tournaient à l'avantage du patronat. D'autres institutions ont le même but : construction des

logements ouvriers, caisses de secours, assurances contre les cas fortuits, contre les accidents du travail. G. Sorel indique en passant quelques réformes à faire. Sur la question des mines, il estime avec M. Sayous que l'avenir est aux mesures socialistes, et il adopte les vues de Proudhon, qui consistent, non pas en une exploitation, par l'Etat, mais en une exploitation par des coopératives de mineurs qui se chargeraient de l'extraction de la houille dans les domaines appartenant à l'Etat.

« Dans ce qui précède, continue l'auteur, nous avons considéré ce qui est susceptible d'être *dépersonnalisé* dans le milieu économique, en vue de conserver et d'entretenir ce que j'ai appelé les forces abstraites ; nous n'avons pris en considération que des forces matérielles dont la conservation et l'entretien importent à la production ; mais il y a aussi une partie spirituelle de l'économie dont il ne faut pas se désintéresser, si l'on veut comprendre quelles sont les vraies conditions du progrès moderne. » Dans cette partie spirituelle rentrent la technologie et l'enseignement populaire.

La technologie, durant des siècles, a été l'objet d'une appropriation privée. Mais, dès qu'elle devint scientifique, on admit qu'on ne pouvait s'approprier ce qui était science. La loi de 1844 sur les brevets n'accorde de monopole temporaire à l'inventeur qu'à la condition de livrer le principe de l'invention à tout le monde. Elle socialise donc l'essentiel de l'invention. « La grande réforme à réaliser en cette matière serait de régler les droits du brevet de manière à ce que l'inventeur pût retirer deux ou trois fois la somme qu'il aurait déclaré avoir employée durant ses études et qui aurait été jugée vraisemblable par l'office des brevets. »

Ce qui a été fait dans l'enseignement populaire, c'est-à-dire dans l'apprentissage scolaire, se ressent trop des idées démocratiques, pas du tout des aspirations socialistes. On a souvent émis le vœu que les syndicats professionnels s'occupent de diriger les établissements d'apprentissage, qui pourraient être subventionnés par les villes et par l'Etat. On obtiendrait des résultats plus pratiques (et les dépenses seraient moindres que dans les systèmes suivis jusqu'ici), car dans l'apprentissage il ne s'agit pas seulement d'apprendre des gestes et des formules, mais de poursuivre

« une formation de caractère », qui ne peut guère être obtenue que « par la fréquentation d'hommes de la même profession, ayant toutes les qualités de l'ouvrier accompli ».

D'un autre point de vue, le travail dépend, pour une très large mesure, « des sentiments que les ouvriers ressentent devant leur besogne ». Ces sentiments ont été, au cours du développement capitaliste, développés sous l'influence de l'intimidation patronale. Mais la législation napoléonienne témoigna déjà de quelques doutes sur la sagesse des patrons, et les projets postérieurs sur la police des ateliers ne font que développer la législation napoléonienne. De nos jours, les directeurs d'usines apportent des habitudes que leurs devanciers ne soupçonnaient pas, et dans l'atelier progressif de notre époque, le travailleur se regarde comme un *mandataire*; il fait usage de l'outillage comme s'il en était propriétaire, et il s'occupe d'en améliorer l'emploi comme si l'avenir lui appartenait. « L'idée d'avenir manquait totalement dans l'ancienne industrie : nous retrouvons ainsi quelque chose des conclusions auxquelles conduisaient les observations de Le Play, quelque chose de l'esprit propriétaire. Qu'y a-t-il de plus essentiel, en effet, dans l'esprit propriétaire, si ce n'est la prééminence accordée à l'avenir des forces productives sur les considérations relatives au revenu immédiat ? »

A côté du milieu économique dont on vient de parler, il y a un domaine sur lequel l'action de l'Etat s'exerce, de manière à agir indirectement sur l'économie. Cette action de l'Etat se manifeste par l'impôt, par l'exercice de la justice, par la conquête et les traités de commerce. Or, « l'Etat *idéaliste* se donne comme la volonté et l'intelligence incarnées en quelque sorte dans les pouvoirs publics ; il est le maître, l'éducateur, le directeur des volontés et des intelligences particulières ; il apprend aux hommes ce qu'ils doivent faire et il prétend être organisé de manière à ce que ses décisions renferment toujours le plus de raison possible ». C'est la conception des philosophes, de Hegel en particulier. Mais Engels observe qu'en fait, l'Etat ainsi conçu est l'Etat de la classe la plus puissante, « de celle qui règne économiquement et qui devient ainsi prépondérante au point de vue politique ». Bref, l'Etat *idéaliste* exprime tout autre chose que la *raison objective*. L'Etat administratif paraît se mode-

ler sur les institutions économiques, mais en fait, il est continuellement détourné des fins qu'il devrait réaliser par les détenteurs de la domination, et dans la société il est moins serviteur que maître.

Dans le milieu économique, l'Etat subit une profonde *diminution de tête*, car les corps locaux y sont beaucoup plus appelés à agir que les pouvoirs centraux, et « il ne réalise les fins qu'on lui demande de réaliser qu'à la condition de devenir tout le contraire de ce qu'il était comme Etat *idéaliste* », c'est-à-dire qu'il faut « qu'il descende sur le même niveau que les institutions d'initiative privée, qu'il se mêle à elles et s'efforce de faire mieux qu'elles ». Or, comme le milieu paraît être le mieux constitué quand il a « une telle combinaison de puissances diverses que nulle domination n'y peut plus apparaître », car l'équilibre y est alors assuré et la *neutralisation* faite, l'Etat ne doit pas y intervenir « pour poursuivre un idéal ni pour se créer des profits ; il ne doit s'y introduire que pour faire disparaître des volontés qui gênaient le mouvement, et non point pour substituer sa volonté à d'autres ».

Quant à la gestion par l'Etat ou les pouvoirs centraux des institutions publiques qui fonctionnent dans le milieu économique, elle offre des difficultés considérables, et les expériences passées et présentes (fiscalité au moyen âge, bureaucratie, antisémitisme viennois) montrent que l'illégalité, la malhonnêteté, la bêtise et le servilisme finissent par y régner en souverains.

IV

Troisième partie : Le système de l'échange. — L'auteur met à part le système de l'échange dans le milieu économique, parce que ce système est extrêmement développé et parce qu'il a depuis longtemps donné naissance à des institutions de socialisation. Dans ce système sont compris : les transports, le crédit et tout ce qui accompagne la vente, notamment l'escompte.

Dans les transports, il faut bien distinguer ce qui est urbain et ce qui est rural. A la ville, les transports ont pour but de rendre la vie plus commode à chaque citadin. A la campagne, au contraire, ils ont pour objet la production. Le

grand problème moderne est le transport des marchandises. Or, les administrations européennes se sont beaucoup plus occupées des voyageurs que des produits, suivant ainsi une tradition déjà vieille. Au contraire, le gouvernement devait mettre au premier rang de ses préoccupations la protection des industries rurales. La socialisation des transports ne peut pas se faire facilement, quoi qu'en pense Proudhon, sans l'intervention des administrations publiques. En tous cas, il faut affranchir les transports des droits de péage ou chercher une meilleure assiette à cet impôt sur la circulation.

L'histoire du crédit illustre d'une manière saisissante l'opposition qui existe entre les producteurs et les *maîtres de l'échange*. Elle montre aussi les heureux effets qu'a produits partout la socialisation se substituant à la particularité des temps anciens. D'autre part, elle prouve que c'est par le progrès des institutions économiques, plutôt que par des mesures coercitives, que l'on peut lutter contre des abus dénoncés vainement par les moralistes ; et l'impuissance de *la bonne volonté* n'apparaît nulle part plus évidente que dans l'histoire de l'usure. Déjà les Franciscains, si mêlés à la vie populaire, se sont aperçus, durant la seconde moitié du XV[e] siècle, qu'il n'y avait pas d'autres moyens de supprimer les usuriers que d'organiser le crédit populaire ; ils créèrent à ce sujet les monts de piété. L'idéologie se modifiant au gré des institutions, quand l'utilité des monts de piété fut reconnue, la légitimité du prêt à intérêt fut bien près de l'être également ». C'est ce que Marx a mis en lumière.

On peut distinguer « plusieurs genres de crédit, en prenant pour base les différents genres de sûretés offertes ; c'est la seule manière de constituer une théorie vraiment objective, pouvant servir à éclairer l'histoire du droit ». La sûreté la plus ancienne, celle qui se retrouve chez les primitifs, comporte, suivant les âges, majoration de la créance, interdiction des funérailles des débiteurs, mutilation, excomunication, etc. Si, de nos jours, les *sûretés délictuelles* tendent à disparaître, ce qui en reste nous montre encore quelle en était jadis l'efficacité. « Toutes les fois que la notion de peine intervient (même dans le droit civil sous forme d'amendes conventionelles), on entre plus ou moins sur le terrain réservé à l'Etat ; l'opinion considère qu'il a un con-

trôle à exercer sur les particuliers pour que les peines conventionnelles soient appliquées avec un esprit conforme à celui qui préside aux décisions des tribunaux répressifs. Toutes les fois que le sentiment juridique du peuple est troublé par des applications de clauses pénales qui paraissent indiquer la méchanceté, la mauvaise foi ou un certain abus de la force, le législateur est obligé d'intervenir pour que l'âme populaire ne soit pas atteinte dans ses profondeurs. »

La deuxième sûreté est la solidarité des gens du pays. Une des formes les plus intéressantes de cette espèce est représentée par les caisses Raiffeisen. Elles ont très bien réussi dans les campagnes, tandis que les banques Schulze-Delitzch ont souvent sombré. C'est que les caisses Raiffeisen sont des institutions morales destinées à favoriser la production, d'une part, et que, d'autre part, elles sont sous la surveillance de gens qui se connaissent les uns les autres. Cette surveillance prend assez souvent la forme d'un cautionnement donné par deux amis. Le cautionnement a joué un grand rôle dans l'histoire du droit. « Nous n'avons pas affaire ici à de vagues sentiments de fraternité ; le cautionné soumet ses résolutions au contrôle de gens qui sont placés dans les mêmes conditions que lui, qui sont en état de juger si son entreprise est conforme aux règles de la sagesse commune et qui affirment à la fois qu'ils se chargeraient de la faire réussir si elle leur était confiée et que le cautionné possède la même capacité qu'eux. Voilà le contenu psychologique de cet acte juridique : l'*affaire est dépersonnalisée*, et elle est prête par suite à entrer dans le mécanisme d'un crédit socialisé ».

« Le rôle de l'Etat ne peut commencer que bien loin de l'individu ; il peut aider les caisses de prêt populaire et effectivement il le fait sur une large échelle en Allemagne ; la Prusse, depuis 1895, a fait de grosses avances aux caisses Raiffeisen, mais celles-ci avaient prouvé, par leur histoire, qu'elles constituaient des organisations assez solides pour pouvoir recevoir le contact de l'Etat. La situation est la même que pour les monts de piété ; l'Etat peut les aider beaucoup ; mais ils ont besoin, pour rendre tous les services qu'on peut attendre d'eux, d'avoir des auxiliaires libres, capables de développer chez les emprunteurs le sentiment d'honneur ; ici il faut l'action de gens sérieux, acceptant la

mission de contrôler ou de cautionner leurs coassociés. Ainsi, dans les deux cas, c'est sur une base particulariste ayant acquis une grande force que peut s'élever la socialisation du crédit »

Le crédit le plus parfait et le plus fécond est celui qui a pour sûreté une force productive (ou quelque chose d'équivalent) et qui se trouve réalisé d'une manière remarquable dans le crédit hypothécaire moderne. Pendant longtemps, les écrivains socialistes ont parlé du crédit hypothécaire « en termes qui ne sont pas adéquats aux conditions de l'économie moderne. » Ils comparaient « le propriétaire endetté au tenancier du régime féodal » et « reprochaient aux créanciers hypothécaires de ne pas avoir pour l'amélioration agricole plus de préoccupation que n'en avaient eu les anciens seigneurs, *mangeurs de droits féodaux.* » La première idée réformiste fut de libérer le paysan par un moyen imité de ceux qu'employa la Révolution et « d'écarter les créanciers comme on avait écarté les seigneurs. » Mais, comme la dette s'était reconstituée en France avec une rapidité extraordinaire, une nouvelle solution se fit jour, celle de remplacer le créancier indifférent au progrès par un créancier intéressé à ce progrès même, par un créancier qui chercherait à devenir « le propriétaire intelligent et humain du paysan. » C'est avec cette préoccupation que le *Manifeste communiste* proposait de nationaliser les hypothèques, moyen de mettre, dit Kautsky, la propriété foncière sous la dépendance du gouvernement et de faciliter la transition au régime socialiste. Maintenant, il n'est plus question « de changer toute l'organisation sociale pour faire aboutir une réforme » ; on cherche plutôt « à trouver des moyens de liquider une situation malheureuse en se conformant aux principes du droit. C'est dans ce but que furent créés les Crédits fonciers. »

« Les institutions primitives du Crédit foncier ont eu pour objet de permettre aux propriétaires obérés de s'affranchir des charges trop lourdes qui pesaient sur eux. » Elles montrent « comment l'Etat peut très efficacement intervenir dans l'économie sans employer sa force coercitive et sans bouleverser les situations acquises », comme le faisaient les anciennes banqueroutes monétaires et comme le ferait l'application radicale du bimétallisme. L'Etat « peut créer des

institutions qui fonctionnent d'une manière à peu près automatique et qui permettent aux volontés particulières de résoudre elles-mêmes des problèmes qui ne comportaient que des solutions violentes et aléatoires par l'intervention directe de l'Etat. Les Crédits fonciers montrent la socialisation du crédit sous sa forme la plus parfaite. » L'hypothèque foncière est, en vertu des lois du 10 décembre 1874 et du 10 juillet 1885, complété par l'hypothèque maritime. Le prêt sur récoltes n'a pas eu de succès.

Après une discussion des différentes théories juridiques au moyen desquelles on a cru pouvoir expliquer le prêt à intérêt (commandite, louage, vente). G. Sorel passe à la vente proprement dite, telle qu'on la pratique sur le marché moderne.

L'auteur remarque d'abord que, bien que l'expérience révèle de grandes analogies de forme entre le commerce des Bourses et celui des cartells, cependant les cartells n'apparaissent pas comme des moyens de socialiser l'échange. En réalité, « ils groupent des volontés sur le marché en vue d'exercer un effet bien déterminé ; ils prétendent que leur action sera comparable à celle d'une volonté plaçant des barrières sur certaines routes, canalisant le mouvement suivant ses vues, ayant une politique économique. Tout cela constitue tout le contraire de ce que l'on recherche dans la socialisation du milieu, celle-ci devant faire disparaître les obstacles et anéantir toute maîtrise sur l'échange ; — que cette maîtrise soit particulière ou collective. Si on parle parfois de la socialisation de la vente, à propos des cartells, c'est qu'on est trompé par l'emploi du mot *social* qui a tant de sens ; de ce que c'est une association qui opère pour s'emparer de l'échange, il n'en résulte pas qu'il y ait socialisation, pas plus que le passage d'une industrie à une régie fiscale ne constitue un progrès vers la socialisation. »

Qu'est ce qui est donc socialisable autour des marchés modernes, c'est-à dire qu'est-ce qui peut être organisé d'une manière objective, en supprimant les *péages* que peuvent percevoir des maîtres particuliers ? La création des entrepôts est un moyen de socialisation de l'échange, car elle tend à faire disparaitre les *barons de l'usure* qui étaient jadis embusqués partout dans les campagnes. Mais elle ne fait pas disparaître la spéculation qui se concentre dans les grandes

bourses. Le dépôt des marchandises dans les entrepôts annexés à un grand marché donne à ces marchandises une sorte de *valeur virtuelle* que les banquiers peuvent apprécier d'après les cours et qui est l'occasion d'une nouvelle opération capitale, celle du warrantage. Le warrantage n'est pas seulement un mécanisme commode pour faciliter le crédit. Bien différent de l'usurier, qui espère que son débiteur ne pourra se libérer et lui abandonnera son gage, le banquier, qui avance de l'argent par warrantage, ne désire que le relèvement de la situation de son débiteur, de manière à ne pas être embarrassé par le gage, et il raisonne sur une heureuse transformation des marchés permettant à l'emprunteur de vendre dans de bonnes conditions.

Lorsque la marchandise a été vendue, elle acquiert une valeur *in concreto* que l'on peut regarder comme fixée d'une manière assez exacte pour qu'on puisse parler de *détermination sociale.* Sans doute il y a encore un peu d'arbitraire dans cette valeur ; mais « les banquiers sont gens dont la profession est de raisonner sur des *hypothèses plausibles.* » Ils entrent de nouveau en scène et pratiquent l'escompte. « L'escompte est une des opérations sur lesquelles la socialisation peut s'exercer de la manière la plus remarquable et à propos de laquelle on a dit le plus de sottises. » Après discussion des idées de Proudhon, de Paul Brousse, de de Greef, G. Sorel conclut : « L'oligarchie dont on a fait un reproche à la Banque de France se trouve être tout à l'avantage du public et constitue un régime aussi peu capitaliste que possible ; il réalise une socialisation de l'escompte, puisqu'il tend à faire régler l'escompte en vue de la prospérité générale de la place. »

Si un livre comme celui que nous venons d'analyser ne comporte pas de conclusions, parce que « l'industrie se déroule avec des allures imprévisibles », comme « des mirages de toute sorte agissent sur l'esprit des hommes » et que la philosophie conceptualiste traditionnelle est aussi une source de méprises, parce qu'elle n'a pas été constituée en vue d'atteindre la réalité, c'est-à-dire le mobile et le continu, l'auteur croit devoir, en terminant, dégager quelques règles « qui pourront être utiles à ceux qui voudraient aborder d'autres problèmes économiques plus compliqués », et au cours de ces observations générales, il écrit les lignes sui-

vantes, qui marquent nettement sa position au regard des socialistes à la mode : « Les constructions idéologiques sont nécessaires. mais elles sont aussi les causes les plus fréquentes de nos erreurs ; il faut donc rejeter tout ce qui n'est pas le produit de la réflexion s'exerçant sur des institutions, des usages et des règles empiriques ayant acquis dans la pratique des formes bien déterminées..... Le principe qui idéologiquement est fondamental ne peut apparaître que le jour où la société a pris tout son développement. Les juristes et les moralistes qui s'efforçent de voir dans l'avenir et de le construire par la pensée, ne peuvent donc aboutir qu'à des rêveries ; il leur est impossible de formuler le principe de la société future et d'en déduire quoi que ce soit pour la pratique ; en effet, ce principe ne pourra être clairement conçu et utilement introduit dans la logique juridique que le jour où la société actuelle aura disparu et laissé la place à une organisation nouvelle. Ce qu'on peut espérer trouver, tout au plus, dans le monde contemporain, ce sont des *devenirs partiels*, des traces de mouvements parcellaires ; et encore ces observations doivent *se borner à l'économie.* L'œuvre des idéalistes est donc mensonge et duperie..... Le moment n'est peut-être pas éloigné où il sera reconnu que le vieux socialisme révolutionnaire est infiniment plus pénétré d'esprit philosophique et plus voisin de la science que ne l'est le socialisme hyperjuridique de nos docteurs en haute politique réformiste ».

V

On n'a fait que donner ici comme la charpente du livre. Mais ces 386 pages sont remplies d'une infinité d'analyses ou d'aperçus toujours intéressants, encore qu'un peu décousus. car l'auteur, qui ne manque pas d'esprit de finesse et qui possède à un haut degré l'esprit géométrique, ne se soucie pas assez de l'ordre didactique. Et c'est peut-être ce qui compromet le plus la valeur éducationnelle de ses études. Cette réserve faite, il ne faut pas se méprendre sur la portée de cet ouvrage. Il n'est qu'une introduction à l'économie moderne, et on serait déçu si on y cherchait une panacée universelle à tous les maux dont souffrent les sociétés contemporaines. L'auteur n'entend pas reconstruire le

monde, et il n'entend pas davantage satisfaire les désirs de tous ceux qui voient surtout dans le socialisme une affaire de répartition plus équitable de la richesse publique : c'est là préoccupation bonne pour des *idéalistes*. Il prend le monde social tel qu'il se présente, avec la *propriété privée pour base*, et recherche simplement comment se développent ou peuvent se développer, par l'action combinée des partis socialiste et démocratique, des institutions, de socialisation partielle, qui débarrassera la production des obstacles qui la gênent et l'empêchent d'améliorer la vie populaire, du fait de la main mise de l'Etat ou de maîtres particuliers sur le mécanisme de cette production, mais sans toucher à la production même, et il se limite aux problêmes les plus simples et aussi les plus faciles à résoudre qui se posent dans l'économie moderne. Il estime que les solutions qu'il préconise sont tout ce qu'on peut raisonnablement espérer à l'heure actuelle, et il laisse aux abstracteurs de quintessence le privilège de monter dans la lune pour contempler de ce belvédère l'humanité de l'an 3000. Les grands constructeurs de systèmes et les politiciens de *haut vol* n'y trouveront peut-être pas leur compte et en auront peut-être quelque dépit, mais la classe ouvrière y découvrira sans peine un souci profond de ses destinées et elle y prendra réconfort, car le livre tout entier fait confiance en son énergie pour l'accroissement de sa valeur humaine, professionnelle et morale.

C. Fages.

CORRESPONDANCE

La Grève Générale et le Socialisme (1).

9 septembre 1905.

Cher citoyen Lagardelle,

En rangeant des papiers, je retrouve une note que je vous avais écrite à la suite d'articles du *Mouvement Socialiste*, tant à propos du Congrès de Lille de l'ancien Parti Socialiste de France, que de votre Enquête sur la grève générale. Je transcris, en ne les modifiant que pour les mettre à leur date, ces explications que je vous adressais alors, pour une réponse trop différée au citoyen Lafont (2), et qui ne vaut que si, en effaçant des malentendus, elle a une part contributive, si faible soit-elle, à l'unité du parti.

Elle n'a plus guère, en effet, d'autre intérêt que d'éviter des méprises au sujet de questions qui, elles, sont de permanente actualité et de premier intérêt, ayant pour objet la tactique et l'action socialistes.

L'ordre du jour du congrès d'Iéna, et la motion du citoyen Friedeberg, récemment votée dans une assemblée syndicale à Berlin, en sont une preuve.

Si l'on peut négliger, ainsi que toute autre de même ordre, l'attaque à l'inébranlable doctrine historique du socialisme, par sa formule semi-anarchiste, en même temps que néga-

---

(1) Nous avons reçu, pendant que nous préparions ce numéro, la lettre ci-dessus du citoyen Vaillant, et nous la publions sans tarder. Elle touche aux plus brûlants problèmes de l'actualité socialiste et elle précise la position prise par le citoyen Vaillant. *(N. D. L. R.)*

(2) Voir l'article du citoyen Lafont dans le *Mouvement Socialiste* d'août 1904.

trice du matérialisme historique, le citoyen Friedeberg nous indique l importance, pour le socialisme qui ne l'a jamais répudiée, de ne pas laisser donner à la mobilisation ouvrière de la grève générale, un caractère, un aspect anarchiste.

Là, comme pour tout, les conceptions socialiste et anarchiste se différencient ; et il n'est pas moins vrai que, parmi les socialistes, les idées ont aussi pu différer et se modifier au fur et à mesure que grandissait, avec l'organisation syndicale, la perception de son activité propre et de ses rapports avec l'activité politique socialiste. Et sur ce dernier point, je laisse ma note répondre quelque peu personnellement au citoyen Lafont : qu'il n'y avait pas, comme il l'a cru, dans la discussion de Lille, divergence, entre le citoyen Landrin et moi. Il y avait longtemps, qu'au *Comité Révolutionnaire Central* du « Parti Socialiste Révolutionnaire », dont certains membres avaient fait partie du Comité de la grève générale, membres qui représentaient l'élément plutôt syndicaliste du parti —, que tout le monde était d'accord ; et c'était l'opinion déclarée du parti pour reconnaître la grève générale non pas comme le moyen, mais comme un moyen de combat et de révolution, dont la valeur était et serait toujours, exactement déterminée par le degré et la puissance : d'organisation syndicale, d'entraînement ouvrier, et de concours socialiste.

Le congrès de Lille, après débat et transactions, s'est fort rapproché de cette conception, qui est d'autant plus vraie qu'elle répond exactement à la réalité des choses et de leur développement. Et si à Lille je m'étais plus particulièrement attaché à démontrer qu'il ne fallait pas que notre résolution commune parût opposer syndicalistes et socialistes, c'est parce que cet argument me paraissait le meilleur, pratiquement, pour notre thèse qui affirmait concurremment et alors sans contradiction aucune, la nécessité d'un accord, aussi intime que possible, des actions syndicale et socialiste.

Plus le prolétariat s'organisera fortement, dans ses organes syndicaux et politiques, plus son double fonctionnement se coordonnera dans une action totale qui sera socialiste dans toute la mesure où elle sera consciente et organisée. Mais encore, pour que l'accord si désirable se produise et que sa venue s'accélère, est-il utile qu'on en aperçoive, de part et d'autre, possibles et prochaines, l'occasion et la réalisation.

Un mot en plus d'explication, à ce propos, au citoyen Lafont. Ayant écrit dans votre Enquête que plus la classe ouvrière serait organisée et forte, plus elle userait, de préférence, de l'action et des moyens politiques, le citoyen Lafont me demandait si je pensais aux formes vieillies des combats insurrectionnels du passé.

Je ne sais si ces formes sont, à ce point, démodées et inutilisables. Je crois que la transformation des milieux et le progrès scientifique les ont plutôt modifiées et rajeunies et que leur usage en certains cas s'imposerait. La Révolution maîtresse d'une ville ou d'un pays et de ses armes n'aurait-elle pas par exemple à se servir de ces armes contre l'assaillant réactionnaire et comme lui ?

Mais ce n'est pas de ces circonstances exceptionnelles, qu'il s'agit. Je dois m'expliquer plus clairement, sans doute, que je ne l'avais fait à cet égard, dans votre Enquête. — Déjà dans sa déclaration-programme, l'ancien Parti Socialiste de France avait dit : que toute action ouvrière ou socialiste à un certain degré de force, d'organisation et de conscience, — je ne me rappelle plus les mots, mais le sens, — devenait une action politique, c'est-à-dire une action qui avait une influence de réforme ou de révolution, sur les rapports de domination et sujétion des classes sociales, sur leurs droits légaux, leur gouvernement, sur la constitution du pays.

C'est ainsi que, par la force des choses, mieux que par

toutes négociations en ce sens, s'établira avec la croissance des organisations syndicale et politique du prolétariat, la concordance et l'unité de leur action, de caractère d'autant plus politique, si cette définition est exacte, qu'elle aura davantage un effet de destruction capitaliste et d'émancipation ouvrière.

Et parmi les modes de cette action, qui ne voit apparaître, avec une possibilité et une force grandissant avec l'organisation ouvrière : la grève générale, qui vaudra, elle aussi, d'autant moins ou d'autant mieux, qu'elle sera, moins ou plus, un acte de conscience, de force et d'organisation. Suivant les conditions et le milieu, la classe ouvrière de chaque pays, la définit et conçoit différemment, mais toujours, en somme, pour les cas extrêmes comme un mode efficace de mobilisation de la totalité de ses forces. Et partout, mais là surtout où le coup d'Etat gouvernemental et capitaliste menace les libertés publiques et ouvrières, on en met la discussion à l'ordre du jour du parti et de ses congrès.

Dans la variété des hypothèses et des effets des conflits, des circonstances et des volontés parfois discordantes, il est aussi inutile que difficile de distinguer ou définir par avance, comme « politique » ou « syndicale » telle grève généralisée ou générale, telle action combinée, suivant le cas ou l'objet. C'est le but, c'est le cours des choses, ce sont les effets qui le diront. Et, somme toute, le fonds, la réalité des choses importe plus que leur nom ou définition, par l'un quelconque d'entre nous.

La grève généralisée d'une ou de plusieurs corporations qui n'aura abouti qu'à un relèvement local de salaires, aura plutôt gardé, même avec la participation socialiste, un caractère économique ; mais si elle a pu assurer le respect même localisé, du droit syndical du prolétariat, si elle a ar-

raché une loi de protection ouvrière au parlement, si elle a provoqué une crise gouvernementale, elle aura plutôt, par ses effets, au moins, un caractère politique.

Ce caractère politique sera plus visible encore, quand, voulue, organisée, la grève générale ouvrière, doublée de l'action socialiste, aura eu pour objet de mobiliser toutes les forces actives du prolétariat, pour prévenir ou empêcher une guerre ou un coup d'Etat.

La grève généralisée ou générale peut être le prélude et le moyen nécessaire, en cas pareils, de la mobilisation prolétaire qui peut aussi, sans que nous puissions les prédire, avoir, suivant les milieux et les circonstances, des préliminaires et des mobiles, et des modes de manifestation plus ou moins divers. Ce qui, dans tous ces cas, importe, c'est que : si normalement pour leur action propre, les organes syndicaux et politiques, Parti socialiste unifié et Confédéra- du Travail. restent distincts, la combinaison de leur double activité, soit, devienne une conséquence nécessaire de cette activité organisée : et toutes les fois qu'elle s'élèvera à un degré d'effectivité, — que les faits, non moi, dénomment politique. — elle aura pour résultat visible une modification des rapports des classes en lutte, un changement de constitution nationale et sociale.

C'est, en tout cas, cette action, de mieux en mieux coordonnée, combinée en pareilles occurrences, de la Confédération du Travail et du Parti socialiste qu'il faudrait aussi, le plus tôt sera le mieux, — image de ce qu'il faut également réaliser internationalement, — effectuer par entente et volonté commune.

Recevez, cher citoyen Lagardelle, avec mes excuses de tant de redites, mes biens sincères amitiés et salutations.

Edouard VAILLANT.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Brochures syndicalistes.

Les bases du Syndicalisme, par Emile Pouget (*Paris, Bourse du Travail, 1905*). Nous pouvons dire, à propos des brochures de Pouget, ce que nous écrivions, dans notre dernier numéro, à propos de celle de Delesalle : les publications syndicalistes voient vite épuiser leur tirage. C'est une nouvelle édition des deux premières brochures, que Pouget a commencé à publier sous le titre « Bibliothèque syndicaliste », qu'il nous donne aujourd'hui. Le but de cette « Bibliothèque » est ainsi précisé par l'auteur : « Les groupements corporatifs sont désormais une puissance avec laquelle les forces d'exploitation et d'oppression doivent compter. Il est donc urgent que les idées qui guident les travailleurs dans leur organisation économique et autonome soient précisées et vulgarisées, et que soit vulgarisée l'œuvre qu'ils poursuivent, qui consiste : 1° à combattre quotidiennement pour l'amélioration des conditions actuelles de vie ; 2° à se préparer à accomplir par la force la complète transformation sociale qui réalisera le bien-être et la liberté par tous. C'est à ce besoin de vulgarisation et de propagande que s'efforcera de répondre la *Bibliothèque Syndicaliste*. »

Les *Bases du Syndicalisme* forment l'introduction à la série. Le mot *syndicalisme* exprime un « moment » de la conscience ouvrière : le moment où, ayant perdu toute croyance en la providence étatiste, les travailleurs comprenant qu'ils n'ont à compter que sur eux-mêmes pour obtenir des améliorations immédiates comme pour réaliser la transformation sociale. Le *syndicalisme* poursuit donc des fins générales et spécifiques. Il se différencie à la fois du réformisme, qui borne l'action des syndicats à l'amélioration des salaires et des conditions du travail, et du socialisme électoral, qui conçoit le syndicat comme « l'école primaire du socialisme ». Pour le *syndicaliste*, le syndicat est le groupement par excellence, suffisant à toutes les luttes, tant le combat quotidien que l'expropriation finale des capitalistes. Organisme de combat contre les maîtres de l'atelier et de l'usine, organisme de préparation de l'avenir communiste, tels sont les deux aspects du syndicat.

Les travailleurs n'en sont pas arrivés là du premier coup. Il leur a fallu soutenir toute une série d'épreuves, où ils ont été

souvent meurtris, mais où ils puisaient toujours plus d'expérience. Pouget fait rapidement l'historique des luttes ouvrières au XIX[e] siècle, depuis l'œuvre anti-prolétarienne de la Révolution française jusqu'à l'écrasement des travailleurs par la répression communaliste. Le caractère dominant de cette histoire, Pouget la met en lumière par des traits saillants, c'est l'antagonisme de l'Etat et de la classe ouvrière. L'illusion démocratique n'a été qu'un moyen pour les maîtres du pouvoir de berner plus commodément les travailleurs, Les travailleurs ont réagi d'assez bonne heure : ils ont créé des *sociétés de résistance*, dont le titre seul montre suffisamment l'esprit de révolte qui les animait. Le développement des groupements corporatifs finit par en imposer au second Empire, qui les toléra. Pouget rappelle le premier mouvement d'action directe, par lequel les travailleurs arrachèrent au gouvernement, en 1864, la loi sur les coalitions. Ils agirent *par pression extérieure*, sans passer par des intermédiaires politiques : il n'y avait pas encore de députés socialistes ! On ne peut donc reporter sur leur action la conquête du droit de coalition ! L'Association Internationale des Travailleurs ouvrit de nouveaux horizons à la classe ouvrière, qui lui permirent de prendre plus fortement cohésion. Le groupement syndical était créé : rien n'a pu arrêter son extension, et il est peu à peu devenu la force sociale qui s'impose aujourd'hui à l'attention de tous.

Que représente exactement ce mouvement syndicaliste ? Il réalise la vraie notion de solidarité : l'accord pour la lutte. Il y a une notion bourgeoise de la solidarité : l'accord pour la vie, qui tend à unir tous les hommes dans une vague communauté d'intérêts en face de l'existence. Mais c'est une illusion que les classes régnantes répandent pour cacher les antagonismes de classe. Cette solidarité est illusoire : les hommes ne sont pas juxtaposés individuellement les uns aux autres, comme des atomes. Ils sont répandus dans des groupes, qui les différencient les uns des autres La solidarité entre ces groupes — qui sont les classes sociales — n'existe pas : mais, au sein du groupement prolétarien, de la classe ouvrière, il y a un sentiment de solidarité qui soude, dans une lutte commune contre le capitalisme, les travailleurs. L'association ouvrière réalise pleinement cet *accord pour la lutte*, dont le principe fondamental est : *la liberté de chacun s'accroît au contact de la liberté de tous*, que Pouget oppose au principe bourgeois : « la liberté de chacun a pour limite la liberté d'autrui ».

L'association ouvrière primordiale est le *groupement des producteurs*. Le consommateur intéresse la démocratie : le producteur intéresse le socialisme. C'est là une remarque de toute première importance, et Pouget y insiste avec raison. « Le producteur est la base de tout, il remplit la fonction organique

essentielle, grâce à laquelle se perpétue la société. » Le problème poursuivi par le socialisme est de créer une *société de producteurs*, d'où seraient exclus les maîtres et les parasites. La tâche qui s'impose avant toute autre est donc l'organisation des producteurs. De leur coalition seule dépend la modification des rapports sociaux.

Mais la bourgeoisie a toujours essayé de briser ce lien de solidarité réelle qui unit contre elle les travailleurs et de lui substituer un ensemble de croyances qui étoufferaient en leur cœur toute révolte. C'est l'*idée de patrie* et l'*idée démocratique*. L'idée de patrie — qui n'existe que pour ceux qui ont un patrimoine — a pour effet de pousser les travailleurs à se croire solidaires de leurs possesseurs et de les mettre à la merci de l'armée. L'idée démocratique n'a pour but que de les duper par la foi mystique dans le bulletin de vote. Il a fallu un aveuglement singulier — qu'explique seul un asservissement forcené des classes ouvrières — pour que le prolétariat ait pu faire confiance au régime démocratique, comme moyen de délivrance. Mais l'œuvre de déviation bourgeoise ne pouvait être que momentanée. L'oppression elle-même pousse les exploités à se grouper : le régime de production capitaliste crée *le syndicat*.

Quelle est exactement la nature du syndicat ? Il est le produit d'une *sélection*. Ce sont les plus conscients, les plus combattifs, parmi les ouvriers, qui ont constitué ces *groupements de combat* que sont les associations professionnelles. Ils deviennent les organes représentatifs et directeurs de la classe ouvrière. Mais rien ici ne rappelle les procédés de la société démocratique. Le monde économique n'emprunte rien au monde politique. Le principe des majorités, accordant fictivement une valeur égale à tous, n'a pas de place ici. Il n'y a que des valeurs réelles, qui émergent au-dessus de la masse des non-valeurs. Ces minorités audacieuses et intelligentes donnent l'impulsion, mais ne la reçoivent pas. Le syndicat, tout en attirant à lui le plus des membres possible, ne prétend pas absorber, pour agir efficacement, la quasi unanimité des ouvriers de la profession. *Le droit syndical* s'oppose ainsi, dit Pouget, au *droit démocratique*. A la base de ce dernier, il n'y a qu'illusion ; c'est à des réalités que correspond le premier. Les individualités fortes se dégagent d'elles-mêmes de la masse amorphe, par le jeu de la lutte, et n'ont que la puissance qui correspond à leur énergie. D'ailleurs elles n'agissent pas pour leurs personnes envisagées isolément, mais pour l'ensemble de leur classe. Le syndicat fait bénéficier les non-syndiqués, des conquêtes qu'il réalise : les inconscients et les lâches se trouvent ainsi tirer profit d'avantages que d'autres ont obtenu pour eux. Qu'ils se contentent de cette situation, sans que leur action puisse arrêter un seul moment la marche en avant. La

grandeur du syndicalisme est de porter en lui les destinées de la classe ouvrière, de *toute* la classe ouvrière, dans ses parties les moins éveillées comme dans ses parties les plus conscientes.

On voit avec quelle acuité de vues Pouget pose les bases du syndicalisme. La création d'organes propres à la classe ouvrière, de formation naturelle et d'action générale ; l'organisation du *monde des producteurs* sur des bases radicalement *opposées* à l'organisation du *monde des électeurs* ; tels sont bien les deux fondements du *socialisme ouvrier*. On comprend que le *socialisme électoral* lui soit irrémédiablement hostile.

Le Syndicat, par Emile Pouget (*Paris, Bourse du Travail, 1905*). C'est la seconde brochure de la *Bibliothèque syndicaliste*, que réédite Pouget. Elle complète heureusement la première, et nous la recommandons au même titre à nos lecteurs. Nous avons — dans notre dernier numéro et dans celui-ci — résumé à leur intention, un peu longuement, les principales brochures de propagande syndicaliste parues récemment. Souvent des camarades nous ont écrit pour nous demander des indications sur ce point : il n'y a pas de meilleur moyen de bibliographie qu'une analyse des publications à indiquer.

Le *salarié* est à la merci du *maître*. Si non en droit, du moins en fait, il est sa chose, son esclave. D'autant plus que le maître, le *capitaliste*, concentre sur sa tête toutes les forces de propriété et d'autorité. La révolte seule peut libérer le salarié, non la révolte isolée mais la révolte organisée. Cette organisation de la révolte est l'œuvre du *Syndicat*, c'est-à-dire du groupe de défense qui se constitue naturellement au sein de la classe ouvrière. Le Syndicat est un groupement nécessaire, car il s'appuie sur l'idendité des intérêts. Tous les ouvriers, quelles que soient leurs croyances, doivent se syndiquer s'ils veulent améliorer leur sort. De plus, il est le seul groupement qui, en même temps qu'il tient tête à l'exploiteur, prépare une coordination grandissante des rapports de solidarité entre travailleurs, qui rendra possible l'expropriation capitaliste. Le Syndicat précise avec une netteté singulière la division des classes : il marque la frontière entre maîtres et salariés, entre exploiteurs et exploités. Il constitue la séparation permanente entre capitalistes et producteurs, que nulle autre institution ne peut ainsi mettre en constante lumière. Il se différencie du groupement d'affinité, toujours fragile, puisqu'il repose non sur l'idendité *permanente* des intérêts mais sur la communauté *provisoire* des opinions.

Le Syndicat n'a de vie que celle que lui communiquent ses adhérents. Le premier devoir du syndiqué est d'acquitter sa cotisation, et la plus forte possible. Mais le versement régulier des cotisations est insuffisant : c'est l'action personnelle qui importe.

« La valeur du Syndicat est moins le résultat de son encaisse monétaire que la multiplication de l'énergie cohérente de ses adhérents » (p. 11). Là encore éclate l'opposition irréductible du régime démocratique et de l'organisation ouvrière. L'électeur ne peut user de sa volonté que par un acte d'abdication : le syndiqué ne met en œuvre son droit qu'en agissant personnellement. La démocratie annihile la personnalité humaine : le monde syndical exalte l'individu. Les fonctionnaires du Syndicat n'ont que des tâches administratives, définies et limitées. Tout maintient en éveil l'esprit du syndiqué, sollicite son action, développe son autonomie. Le syndicat est, en un mot, *une école de volonté*. La bourgeoisie a toujours prêché le miracle de son intervention étatique : le Syndicat habitue le travailleur à ne croire qu'au miracle de son intervention propre. L'*action directe* est l'action adéquate du Syndicat. Le syndicalisme actuel n'est, en cela, que l'héritier des traditions de l'*Internationale*, dont il incorpore à la réalité le glorieux principe : « L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ». Cette filiation du syndicalisme, que Pouget met en lumière, est d'une importance qui n'échappera à personne. L'Internationale fut le premier grand réveil du prolétariat, elle fut un mouvement proprement ouvrier : son esprit n'a pas disparu avec elle : il se retrouve amplifié, chez ses continuateurs actuels. D'autre part, le syndicalisme n'apparaît pas ainsi brusquement, il n'est pas un accident, mais bien l'achèvement, le moment plus avancé d'une évolution déjà commencée.

La dernière partie de la brochure est consacrée à préciser la double tâche du syndicat : l'œuvre présente et l'œuvre future. — L'œuvre présente, ce sont toutes les améliorations possibles, les réformes immédiates apportant quelque bien-être et plus de liberté au producteur. Le réformisme du syndicalisme ne s'oppose pas à son esprit révolutionnaire, comme les politiciens l'ont souvent soutenu. Mais ce qui est spécial au syndicalisme, c'est le moyen d'obtenir des améliorations. Il n'attend rien de l'Etat, il ne demande qu'à son effort propre de réduire le patronat et le pouvoir aux concessions momentanément exigées. La haute lutte, l'action directe, la pression extérieure, c'est par cela que l'action syndicaliste se caractérise. — L'œuvre d'avenir se prépare en même temps que s'accomplit l'œuvre quotidienne. Les travailleurs s'exercent, se rendent capables à la grève générale expropriatrice. Ce n'est pas un gouvernement qui leur donnerait la possibilité de diriger la production, s'ils ne l'avaient conquise par une longue expérience préparatoire. Rien ne naît de rien, surtout la compétence d'une classe. Il faut que les *organismes ouvriers*, syndicats, fédération de syndicats, bourses du travail, soient prêts à remplacer les *organismes bourgeois*. Mais cela

n'est possible que par un long entraînement et la réalisation de conditions préalables.

Il n'est pas de conception plus réconfortante pour la classe ouvrière. Elle lui apprend à ne rien demander qu'à sa volonté et à son effort. Les socialistes électoraux préconisent la *révolution paresseuse*. Les syndicalistes ne lui parlent que de la *révolution agissante*. Il est inutile d'insister sur ce que l'une contient d'utopie et de défiance pour le prolétariat, et sur ce que l'autre renferme de réalisme et de confiance.

Hubert LAGARDELLE.

Les Livres

La Tactique socialiste et les décisions des Congrès internationaux, par Edgard Milhaud (*Paris, Société Nouvelle de librairie et d'édition. 1905*). Les deux petits volumes d'Edgard Milhaud, publiés sous ce titre, constituent une apologie posthume du « Parti Socialiste Français » et un commentaire exégétique des résolutions du Congrès d'Amsterdam. Le « Parti Socialiste Français » est mort aujourd'hui : paix à ses cendres. D'ailleurs les disputes d'hier, que rappelle Milhaud, sont déjà de l'histoire ancienne : les différends qui divisaient Guesde et Jaurès nous paraissent aujourd'hui, dans la perspective, bien légers, surtout depuis que Guesde et Jaurés ont momentanément confondu, á quelques nuances près, leur action. Qu'il s'appelle réformiste ou révolutionnaire, le socialisme électoral est soumis aux mêmes nécessités, et ses caractères persistent sous les différentes formes qu'il revêt. Nous retiendrons donc de l'étude d'Edgard Milhaud cette démonstration qu'en fait, au parlement, l'attitude de l'ex-« Parti Socialiste de France » ne fut guère différente de celle de l'ancien « Parti Socialiste Français ». Sembat l'avait d'ailleurs constaté.

Nous ne dirons pas qu'est aussi probante la tentative, qui a séduit l'auteur, de soutenir que le Congrès d'Amsterdam n'a pas condamné la tactique du « Parti Socialiste Français ». Le commentaire des résolutions d'Amsterdam prend chez Milhaud les proportions d'une haute recherche d'histoire. S'il fallait déchiffrer des hiéroglyphes, l'auteur ne ferait pas plus d'efforts. On le comprend d'ailleurs, car dans ces productions littéraires que sont les motions de Congrès divisés, il y a toujours à boire et à manger : chacun peut y puiser à mains pleines ce dont il a besoin.

Mais ces jeux ne paraîtraient que puérils s'il ne s'en dégageait un enseignement. Le byzantinisme des discussions sur la lutte de classe auxquels se sont livrés les *partis* politiques. c'est-à-dire des organisations *électorales*, en prouve la stérilité. Les *partis* socialistes sont impuissants à sortir des contradictions où leur situation les enferme : ils prétendent mener la lutte de classe sur le terrain électoral et parlementaire ! La lutte de classe est l'organisation de la révolte et la « politique » (comme on dit) n'est que l'organisation des compromis Les anciens partis socialistes ont fait des efforts désespérés pour échapper aux exigences du milieu « politique » : ils n'y sont pas parvenus. Ils se sont réfugiés dans des « distinguo » subtils, des explications abracadabrantes, des affirmations contradictoires, dont les résolutions du Congrès d'Amsterdam sont un des plus éclatants exemples.

Edgard Milhaud peut donc, à loisir, tirer au jaurésisme la motion de Dresde devenue la motion d'Amsterdam : avec autant de raisons on pourrait en déduire le guesdisme. Ce n'est pas là-dessus que l'on peut contester les explications de l'auteur. Mais il exagère notablement lorsqu'il prétend que la tactique du « Parti Socialiste Français » ne fut pas condamnée. Jaurès lui-même s'est reconnu battu. Cela d'ailleurs ne prouverait rien contre l'interprétation réformiste que donne Milhaud de la résolution du Congrès d'Amsterdam : dans le jaurésisme, c'est-à-dire dans la tactique du « Parti Socialiste Français », on n'a pas condamné le réformisme, mais les *exagérations du réformisme*. Ce qu'on reprochait à Jaurés, *c'est d'avoir, par un abus immoral, compromis le parlementarisme.* Les *partis* étrangers se trouvaient gênés par ces *excès*, et, grâce à leur condamnation, ils ont sauvegardé une *allure* nécessaire à leur action. Voilà la seule portée des débats d'Amsterdam.

La motion d'Amsterdam est une motion allemande, puisque c'est la motion du Congrès de Dresde reprise et internationalisée. Une glorieuse tradition socialiste, une organisation bureaucratique imposante, de grands succès électoraux ont donné jusqu'ici au socialisme allemand une hégémonie incontestée, mais fort contestable, sur le socialisme international. C'est pourquoi l'on crut naturel d'aller exhumer la motion que la social démocratie avait votée contre Bernstein à Dresde. Mais cette motion ne se comprend que si on précise bien le caractère du parti qui l'a dictée. Or la social-démocratie allemande est le plus parlementaire de tous les partis. Elle ne renonçait nullement, par conséquent, ni ne posait aucune limitation, à l'action parlementaire et électorale. Cependant, comme les conditions politiques de l'Allemagne tiennent encore la social-démocratie loin du pouvoir, elle pouvait affirmer sur ce terrain une intransigeance mitigée d'ailleurs de restrictions.

Mais encore une fois, au point de vue français, cela n'a plus qu'un intérêt médiocre. L'unité des deux fractions hier rivales a tout effacé, et on se demande pourquoi il y eut tant de bruit, puisqu'on devait en venir aux mêmes conclusions. A part cela, le travail de Milhaud, rempli de citations, révélera, à ceux qui ne les connaissaient pas toutes, les splendeurs du réformisme. Il y a notamment des invocations fréquentes au « socialisme » suisse qui sont fort instructives. On y apprend même, quelque part (p. 44), que les radicaux-socialistes et les socialistes ont des intérêts *économiques* communs. L'auteur veut évidemment parler des socialistes démocrates.

Une observation finale s'impose, en fermant les deux volumes de Milhaud. C'est la vanité des résolutions des Congrès internationaux. Elles pourraient et devraient marquer ce que pensent la plupart des partis socialistes sur les problèmes du socialisme, à un moment donné : elles n'y parviennent même pas, puisqu'elles sont le résultat de compromis et de concessions, et qu'elles constituent des *rébus* pour les simples mortels. Mais ce qu'elles sont *par nature* impuissantes à réaliser, c'est une action pratique. Edgard Milhaud montre à quel point les divers partis nationaux se réclament d'une *pratique nationale*, adaptée au milieu où ils évoluent (1). En quoi, d'ailleurs, ils n'ont pas tort. Chaque parti se meut sur une scène politique différente et il est difficile aux uns de dicter leur attitude aux autres. Aussi les résolutions d'Amsterdam ne pouvaient avoir qu'une portée platonique. En rentrant en Belgique, par exemple, Anseele s'est empressé de proclamer qu'il entendait bien poursuivre sa propagande ministérialiste avec acharnement. En France, la motion sur la tactique a été utilisée par le « Parti Socialiste de France » contre ses adversaires ; mais, singulier résultat, cela n'a servi qu'à les réconcilier tous dans le Parti Unifié. Plaignons les excellentes gens qui, comme Edgard Milhaud, se livrent à des travaux compliqués de traduction, interprétation, explications, commentaires, comparaisons, devinettes, etc..., sur ces textes, pourtant peu sacrés.

L'Avenir du socialisme, par Paul Louis (*Paris, Fasquelle 1905*). — Le nouveau volume de vulgarisation socialiste qu'a récemment publié Paul Louis examine les trois points suivants :

---

(1) L'auteur, p. 143 et 148, confond le docteur Victor Adler avec Max Adler. Il n'y a pourtant rien de commun entre le principal représentant du socialisme autrichien et son homonyme.

1° les conditions générales du mouvement socialiste ; 2° l'évolution mentale du socialisme ; 3° les problèmes du socialisme. Nous ne suivrons pas dans cette analyse le plan même de l'ouvrage, mais nous essaierons d'en dégager les idées dominantes. Aussi bien, c'est la seule méthode qui convienne pour rendre compte d'un livre dont le titre même annonce qu'il veut étudier les destinées du socialisme.

Il y a deux parties dans l'œuvre de Paul Louis ; l'une critique et l'autre positive. La partie critique nous paraît sûre et par endroits particulièrement aiguë ; par contre, la partie positive nous semble moins certaine et, par moments, contradictoire.

L'abandon des idées fondamentales du socialisme, le fléchissement de l'intransigeance naturelle à tout mouvement révolutionnaire, l'invasion d'idées démocratiques et humanitaires, la subordination des partis socialistes à quelques grands chefs idéologues et dictateurs, l'abus du parlementarisme, la négligence de l'effort syndical, etc... toutes ces causes ont concouru à mettre le socialisme en danger. Spécialement sur les moyens dont s'est servi la *défense capitaliste* (ch. V de la 1re partie) dans sa lutte contre-révolutionnaire, Paul Louis a quelques pages heureuses. Il analyse les trois procédés dont a usé le pouvoir pour réduire le mouvement socialiste : 1° associer les socialistes à la gestion de l'Etat ; 2° gouvernementaliser les syndicats et corrompre les chefs ouvriers ; 3° paralyser toute révolte ouvrière par un mutualisme endormeur et par l'attrait de réformes immédiates (p. 152 et suivantes). Il compare aussi avec perspicacité les partis socialistes et les organisations syndicales. Il constate que les partis socialistes sont semblables à tous les autres partis : « Les partis socialistes, dit-il, se sont organisés partout, ou à peu près, comme les autres partis, avec des chefs de guerre, dont l'autorité, une fois assise, subsiste indéfiniment — avec des états-majors qui tendent à exclure les innovations, parce que le moindre choc pourrait briser leur prestige, — avec des cadres d'officiers et de sous-officiers, dont l'activité s'amortit nécessairement d'année en année. » Autant les partis socialistes sont soumis à la dictature de quelques grands chefs, autant le mouvement syndical est collectif, impersonnel, anonyme. L'effacement des fonctionnaires syndicaux, leur absorption dans la masse sont inhérents à l'organisation syndicale elle-même, qui ne délègue pas ses pouvoirs et dont chaque membre est agissant. Rien ici qui donne aux militants ouvriers une notoriété malsaine qui les détache de leur groupe, comme c'est le cas des hommes politiques : mais il y a communication constante entre le groupement et les individus (p. 199 et suivantes). Paul Louis observe encore justement que les partis socialistes tirent leur physionomie du cadre national où ils se meuvent, et que trois ordres de

considérations sont nécessaires pour comprendre leur action : nature de l'Etat, forme du régime politique, degré de l'évolution économique (p. 209 et suivantes). Enfin, relevons les pages qu'il consacre aux intellectuels (p. 222 et suivantes), qui, si elles ne posent pas aussi nettement qu'il eût été désirable la question, n'en contiennent pas moins des indications exactes ; et encore les passages (p. 297 et suivantes), où il rappelle l'origine ouvrière de la grève générale, son contenu simple et compréhensif pour les masses, et son caractère au fond d'inspiration marxiste.

Mais Paul Louis, tout en critiquant les *partis*, tout en dénonçant la corruption réformiste, n'en reste pas moins sur le terrain traditionnel (ch. VI de la préface) du socialisme électoral, et c'est lici que le lecteur éprouve quelque désillusion. Pour Paul Louis, l'œuvre du Congrès d'Asterdam a été régénératrice : la nouvelle nternationale a « ordonné » (p. 45) le retour aux sains principes ! L'auteur va même jusqu'à comparer (p. 175) l'œuvre du Congrès d'Amsterdam à celle du Congrès de Bourges. Nous n'y reviendrons pas : le Congrès d'Amsterdam n'a rien fait que maintenir les traditions anciennes, c'est-à-dire, *recommander une action parlementaire qui ne prenne pas les formes d'une action gouvernementale*. Il n'a rien compris aux problèmes nouveaux que pose l'évolution ouvrière, et il l'a prouvé par la motion fantasmagorique (que Paul Louis critique, p. 306), qu'il a votée sur la grève générale. Paul Louis pense que l'action de parti et l'action syndicaliste sont les deux moyens d'action spécifiques du prolétariat et il rêve leur équilibre. Il parle (p. 78) de l'exagération syndicaliste ; il reproche à la Confédération du travail (p 80) de vouloir réduire l'Etat capitaliste par le simple développement des organes corporatifs ; il reconnait bien (p. 84). que le « socialisme a été sauvé par l'expansion syndicaliste » ; mais parce que l'expansion syndicaliste a forcé les partis à réagir, à jeter par dessus bord une pratique exagérée du parlementarisme, qui les compromettait aux yeux des masses. « C'est, dit-il, p. 83, le progrès colossal du syndicalisme anti-politique, frappant de discrédit la conquête des pouvoirs publics, c'est la désaffection des masses pour des partis dévorés par le parlementarisme et trop enclins aux alliances suspectes, qui ont déterminé sa décision. » On s'en doutait quelque peu. Paul Louis préconise la conciliation du *socialisme de parti* et du *socialisme de classe*, l'action électorale et parlementaire devant se juxtaposer à l'action syndicale (p. 183 et suivantes). Il écrit (p 184) : « L'action politique et l'action corporative se complétent, se fortifient l'une l'autre. » Il dit encore : « Les deux thèses comme tant d'autres, sont exactes en ce quelles affirment, excessives en ce qu'elles nient. » P. 186, il y revient : « à réfléchir et à analyser les faits et les idées, la conclusion s'impose que la classe ouvrière ne saurait,

de gaieté de cœur, se priver de tel ou tel mode d'action. Ce sont les exagérations, les exclusions, les intransigeances simplistes qu'il faut écarter... Ni la méthode purement politique. ni la méthode purement syndicaliste n'achemineront le prolétariat au communisme. » En fait de simpliste, Paul Louis nous pardonnera de lui faire observer que l'exemple vient de son raisonnement. C'est vite fait ! Deux formes d'action de nature radicalement différente, s'opposent : Concilions-les ! Malheureusement, il n'en va pas ainsi dans la pratique. Le syndicalisme se donne comme *une politique*. C'est essentiellement *la politique ouvrière*. Paul Louis n'a pas le droit de la qualifier d'*action corporative*, en l'opposant à *l'action politique des partis*. Les trade-unions anglaises n'ont sans doute qu'une activité corporative ; mais les syndicalistes français entendent mener une lutte politique, c'est-à-dire une lutte contre l'ensemble de la société actuelle, et destinée à bouleverser les rapports sociaux. Le problème que le syndicalisme résoud est celui-ci : *il donne à la classe ouvrière les moyens de poursuivre une politique appropriée à sa capacité et à son effort de classe*. Le prolétariat n'emprunte pas à la démocratie ses organes politiques : partis, parlement, administration, etc... ; il se crée ses organes propres : syndicats, bourses de travail, etc. Cette conception, les syndicalistes révolutionnaires, les Congrès ouvriers l'ont souvent exprimée. Paul Louis la néglige : il ne parle nullement de ce qu'a de proprement syndicaliste *l'action directe*, et s'il consacre quelques pages, dont quelques-unes justes, à la grève générale, il se refuse d'y voir *le moyen spécial* de la lutte ouvrière (p. 392).

Le socialisme du *juste milieu* est condamné par l'expérience : les partis socialistes, là où le régime démocratique les a contraints de jouer pleinement leur *rôle de parti*, ont prouvé ce qu'ils pouvaient et surtout ce qu'ils ne pouvaient pas. Il serait bien plus sage de ne demander aux partis que ce qu'ils sont capables de donner. Ils ne valent ni plus ni moins que la démocratie, dont ils sont les organismes propres : prenons-les comme nous prenons la démocratie, en dénonçant leurs dangers et en reconnaissant les quelques avantages qu'ils peuvent fournir. Mais qu'on ne réclame pas d'eux qu'ils mènent la lutte de classe ! C'est aux ouvriers eux-mêmes, à leurs institutions de classe, à leur *action directe* qu'il appartient seulement de conduire la lutte de toutes les heures *contre toutes les formes de l'exploitation et de l'autorité*. Il est regrettable qu'après les critiques incisives de son livre, Paul Louis n'ait abouti qu'à un *moyen-terme*, depuis longtemps préconisé sans doute, mais dont la pratique a fait justice.

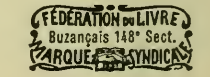
Hubert Lagardelle.

Index bibliographique.

Karl Marx. Theorien über den Mehrvert. Tome II : David Ricardo. (*Stuttgart, Dietz, 1905*).
G. Koukline. La Révolution en Russie. Vol. I (1800-1854) (*Genève, 1905*).
J. Dody. Les questions sentimentales en sociologie. (*Paris, Giard et Brière, 1905*).
Louis Léopold. La situation du paysan en Hongrie. (*Bruxelles, Université Nouvelle. 1905*).
Jules Domergue. Comment et pourquoi les affaires vont mal en France? (*Paris, Réforme Economique, 1905*).
Fred D. Warren. Freeman or Sklave ? (*Appeal to Raeson Press, Girard, Kansas, 1905*).
Hans Müller. Le Congrès Coopératif international de Buda-Pest. *Bâle, 1905*).
La Rivista Popolare. Giuseppe Mazzini. (*Rivista Popolare, Roma, 1905*).
Ufficio del Lavoro. La Donna nell'industria italiana. (*Roma, 1905*).
Conseil Supérieur du Travail. Treizième Session. (*Paris, imprimerie Nationale, 1905*).
Conseil Supérieur du Travail. Quatorzième Session. (*Imprimerie Nationale, 1905*.)
Direction du Travail. Annuaire des Syndicats Professionnels. 15e année, 1904-1905. (*Paris, Imprimerie Nationale, 1905*).
Confédération Générale du Travail. La journée de huit heures. (*Paris, Bourse du Travail, 1905*).
Union fédérale des Ouvriers Métallurgistes. Compte rendu des Travaux et Rapports du Comité Fédéral. (*Paris, Bourse du Travail, 1905*).
Office du Travail en Belgique. Annuaire de la Législation du Travail, 8e année, 1904. (*Belgique, Lebègue, 1905*).

Le Gérant : JEAN RIEUX.

IMPRIMERIE F. DEVERDUN
Buzançais (Indre)



Patriotisme démocratique
et Patriotisme capitaliste

I

La discussion est ouverte sur le Patriotisme et l'Internationalisme. On enquête de tous côtés. Et tous les grands hommes répondent. Mais ils ne traitent guère la question au point de vue qui nous préoccupe, au point de vue de l'action révolutionnaire. Peut-être était-ce trop leur demander que de se placer au point de vue révolutionnaire. Pourtant, il ne semble pas que le problème, comme il se pose pratiquement, soit d'une bien grande difficulté.

Les bourgeois désœuvrés qui s'amusent à résoudre des cas de conscience, font du patriotisme et de l'internationalisme une affaire de sentiments. Bon nombre de socialistes renommés font de même, et aussi bon nombre de propagandistes, ce qui est plus grave et plus fâcheux. Or les sentiments n'ont rien à voir là-dedans. Que peut faire, pour l'action révolutionnaire, qu'un homme ait une tendre prédilection pour le coin de terre où il a l'habitude de vivre, où il compte ses parents, ses amis, ses compagnons ? Et qu'importe qu'un autre homme ait en lui de tels trésors d'amour, qu'il les déverse tout à la fois sur les blancs, les noirs, les jaunes et les rouges ? Il peut pleurer sur les tombes des Russes et des Japonais, cela ne nous apprendra guère comment peut se dérouler l'action révolutionnaire, là où nous sommes et dans les circonstances particulières où nous nous trouvons situés ; pas plus que nous ne pouvons tirer d'enseignement des dires de tel socia-

liste qui nous fera part de son amour ardent pour sa femme, ses enfants et ses parents. Si patriotisme veut dire amour des hommes de même pays, et si internationalisme veut dire amour du genre humain, il est difficile de voir en quoi le patriotisme et l'internationalisme intéressent le socialisme révolutionnaire.

Un certain nombre de gens intelligents se sont d'ailleurs rendu compte qu'il n'y avait pas vraiment lieu de parler d'amour des uns et des autres quand il s'agit de résoudre un problème d'action révolutionnaire, et ils se sont préoccupés de dissimuler l'élément sentimental ; ils parlent d'art, de science, de grandeur intellectuelle. De leurs opinions exprimées, il y a un enseignement à tirer, mais ce n'est pas celui qu'ils croient ; car nous disons que le patriotisme des lettrés est absolument sans rapport avec le patriotisme populaire partout où il se manifeste. Et nous pouvons signaler le vice fondamental de toutes les considérations banales et ordinaires sur le patriotisme : elles ne portent que sur le patriotisme des lettrés, lequel est essentiellement conservateur, alors que le seul patriotisme qui nous intéresse, le patriotisme populaire, fut révolutionnaire et conquérant. Insistons sur la différence, elle est essentielle.

Les lettrés, les gens « cultivés », construisent ordinairement ainsi leur idée de patrie : ils regardent le passé, ils en sortent, pour les mettre en évidence, toutes les « belles » actions, les actions éclatantes, celles qu'ils voudraient avoir accomplies, dont ils aimeraient pouvoir tirer une gloire personnelle ; ils se constituent avec les faits qui leur semblent grands comme une sorte d'héritage, et ils se montrent des héritiers jaloux de conserver et de bien administrer ce qui leur a été légué. La patrie, c'est ainsi quelque chose d'acquis, et qu'il faut conserver. Certes ils veulent y ajouter, mais c'est là une question de bonne administration ; ils agissent comme le père de famille qui veut transmettre à ses enfants

l'héritage qu'il aura reçu, après l'avoir accru de son mieux et avec prudence ; aussi tout acte vraiment nouveau, tout acte tant soit peu hasardeux, toute révolution répugnent, troublent, inquiètent les lettrés, qui, comme première condition à tout changement dans l'ordre social, imposent que le passé sera sauvegardé. Le passé sauvegardé ! On se demande en quoi un patriotisme fondé sur le passé peut intéresser l'action populaire. Les classes populaires, au moment de leur histoire où elles furent le plus ardemment patriotes, ne le furent jamais ainsi. Pour elles, le patriotisme fut tout en action.

Le peuple, objecte-t-on, a cependant derrière lui un passé. Profonde remarque, curieuse objection. Personne n'a jamais nié qu'un long passé existe qui exerce son influence sur la manière de penser, sur les modes d'action, un long passé qui a créé des mœurs et déterminé des habitudes. Les actes révolutionnaires eux-mêmes s'appuient, c'est évident, sur une histoire obscure très vieille, dans laquelle s'enchevètrent des coutumes, des traditions, des événements de toute sorte, des volontés de conserver, des actions subies et des mouvements de révolte. Et cette histoire — que les marxistes cherchent à pénétrer, au lieu de s'arrêter à la surface brillante des faits, comme le font les lettrés patriotes — vient donner aux actes qui s'accomplissent en chaque lieu comme une coloration particulière, quand elles ne déterminent pas à elles seules leur direction. Il est de toute évidence qu'il y a des socialismes nationaux, qu'en chaque pays le mouvement ouvrier présente ses caractères particuliers. Mais de la constatation facile de socialismes nationaux, il n'est pas permis de conclure qu'il existe un patriotisme populaire en rien comparable à celui des lettrés. Les problèmes pratiques d'action, qui précisément nous occupent ici, ne se posent guère qu'en France ; qui donc, à moins d'être le plus grossier des

sophistes, s'avisera de dire que les révolutionnaires français se trouvent ainsi devant un problème patriotique ?.

A Bourges, lors d'une séance du Congrès où le parti syndicaliste révolutionnaire s'affirma, les révolutionnaires soutinrent que les ouvriers français avaient leur manière propre de lutter, et ils combattirent une motion des réformistes qui, toujours à la recherche de petits moyens et de recettes particulières, demandaient qu'on imitât je ne sais plus quelle pratique ouvrière anglaise, américaine ou allemande. On n'a nulle part, que je sache, relevé cet incident. Quelqu'un en tirera-t-il cette conclusion qu'il y a une manière patriotique de mener la lutte de classes ? Ce serait parfaitement enfantin.

Cependant cet argument en faveur du patriotisme, que chaque pays a ses institutions propres, ses mœurs, ses coutumes, est le plus fréquemment employé ; car il prête plus que tout autre à de beaux développements oratoires. On propose la patrie à notre amour parce qu'elle nous a fait tels que nous sommes, et le patriotisme devient une nouvelle religion dont le principe est le culte des morts. Les révolutionnaires ne sauraient s'opposer à ce culte, que chacun est parfaitement libre de rendre en lui-même aux ancêtres disparus, et ils reconnaissent que grâce à ces ancêtres certaines institutions existent qui leur sont favorables. Mais est-ce une raison pour s'immobiliser dans la glorification de ces institutions ? Les révolutionnaires ont autre chose à faire. Ils prennent comme elles sont les conditions actuelles de l'action, et ils se tournent vers l'avenir sans s'émouvoir au souvenir du passé.

Il faut entièrement dégager le patriotisme du domaine de l'histoire comme du domaine des sentiments affectifs, quand on recherche une définition dont puissent s'accommoder des révolutionnaires. La seule question que nous ayons à nous

poser, est celle-ci : le patriotisme est-il, ou fut-il, un principe d'action ?

Oui, le patriotisme fut, et est encore, un principe d'action collective. Il est le principe des nationalités agissantes, des démocraties guerrières.

Parmi les gens « avancés », il est de mauvais goût de le rappeler, car la mode est au pacifisme, et l'on voudrait éliminer l'action guerrière du souvenir de ce passé pour lequel on institue un culte. C'est ainsi que Jaurès soutient cette idée curieuse que les socialistes doivent continuer l'œuvre de la Révolution de 89, défalcation faite de ses actes guerriers. Or, la Révolution n'a vraiment laissé de traces dans l'esprit populaire que par le souvenir de ses guerres de conquête et de liberté ! Le patriotisme populaire, le seul qui soit intéressant ici, ne s'est révélé que par des ardeurs belliqueuses et des actions guerrières (1) ; il fut le principe spirituel des démocraties révolutionnaires en action.

Mais le socialisme révolutionnaire, n'est-ce pas quelque chose d'analogue ? n'est-ce pas de l'action collective ? n'est-ce pas le principe de la classe ouvrière formant bloc pour agir contre la classe capitaliste ?

Si nous nous demandons alors quels rapports peuvent exister entre le patriotisme (belliqueux) et le socialisme (révolutionnaire), il est de toute évidence que patriotisme et socialisme sont absolument irréductibles l'un à l'autre. Et aucun discours, aucun enchaînement de raisonnements logiques ne peut les souder ensemble, pas plus qu'on ne peut souder deux mouvements. Comment un acte peut-il s'accomplir, provenant à la fois d'une collectivité nationale et

---

(1) Voir G. Sorel, *La ruine du monde antique*, en divers passages, et notamment pp. 119 et suivantes. — Nous mêmes, dans *l'Eglise au XIXe siècle*, et dans *la France et la Paix armée*, avons insisté sur l'importance de la tradition populaire née des guerres de la Révolution et de l'Empire.

d'une collectivité sociale? Il faudrait supposer l'identité de ces deux collectivités, qui sont de nature distincte; on ne conçoit pas comment pourraient coïncider une classe et une nation.

Répétons-nous. La démocratie vraie, dont le principe est le patriotisme agissant, c'est-à-dire belliqueux, et le socialisme vrai, dont le principe est la lutte de classe et qui est donc révolutionnaire, sont irréductibles. La démocratie, c'est l'action collective nationale, et avec elle il est impossible de concevoir des classes sociales ; elle suppose que tous les nationaux forment un bloc sans fissures, un bloc homogène, une collectivité dont tous les membres s'orientent pour agir dans une même direction. Le socialisme, c'est l'action collective de la classe ouvrière contre la classe capitaliste ; il suppose donc que chaque classe forme bloc, que tous les membres de la classe ouvrière s'orientent pour agir dans la direction de la classe capitaliste ; il ne peut donc concevoir une solidarité nationale dans l'action.

D'aucuns disent qu'ils sont bons socialistes et que cependant ils prendraient les armes en cas de conflit international. Cela importe fort peu. Nous n'avons pas à examiner des attitudes individuelles, nous ne saurions admettre qu'on nous soumette des cas de conscience. Nous ne voyons point dans le socialisme une doctrine dont le principe serait transcendant, une doctrine d'essence religieuse qui contiendrait en substance des règles de conduite individuelle, des règles de morale. Nous n'avons pas de catéchisme dont un chapitre traite des devoirs des socialistes en temps de guerre. S'il y a guerre, il y a action patriotique et, par conséquent, il n'y a plus action socialiste révolutionnaire. Puis, l'action politique, qu'elle soit patriotique ou socialiste, n'existe point comme action individuelle, mais comme action collective ; tout comme le patriotisme guerrier, le socialisme révolutionnaire suppose une collectivité agissante. Un individu,

socialiste aujourd'hui, qui demain prendrait les armes dans un élan patriotique, cesserait par cela même d'appartenir à la collectivité socialiste pour appartenir à la collectivité patriotique. Il n'y a, certes, aucune impossibilité pratique pour un homme à agir *successivement* dans des plans d'action différents ; nous disons seulement qu'il y a impossibilité à agir *simultanément* dans deux plans différents. Le patriotisme et le socialisme étant tous deux de l'action collective, on peut être, suivant les circonstances, patriote ou socialiste ; mais on ne peut être, à la fois, au même moment, patriote et socialiste.

Cette remarque, qu'un individu ne peut pas être simultanément patriote et socialiste, — si nous prenons le patriotisme et le socialisme comme principes d'action de deux collectivités distinctes, et nous les prenons ainsi, — mais que ce même individu peut être successivement patriote puis socialiste, ou socialiste puis patriote, n'est pas seulement utile pour écarter de la discussion les cas de conscience individuels, auxquels on ne saurait accorder de l'importance sous prétexte que ce sont cas de conscience de gens en vue.

Elle est très utile pour se rendre compte de ce qui se produit dans la masse des gens, parmi les hommes obscurs qui seuls mènent l'action révolutionnaire réelle. Elle est très utile pour décrire le passage du patriotisme guerrier au socialisme révolutionnaire, — de la démocratie au socialisme.

C'est bien là le problème pratique dans les pays qui ont un passé national, et où subsistent, d'une manière plus ou moins consciente, des traditions démocratiques et belliqueuses : Dériver dans une nouvelle direction les forces populaires qui se sont constituées lors des luttes nationales ; présenter à la classe ouvrière un nouvel objet pour la force collective dont elle prit conscience lors des guerres démocratiques en formant bloc avec la bourgeoisie.

D'ailleurs, il est deux pays où se sont formées des démocraties guerrières, révolutionnaires ; deux pays où le peuple a exprimé par des actes une volonté nationale : la France et l'Italie. Et ce sont précisément les deux seuls pays où l'on puisse constater un mouvement socialiste révolutionnaire ouvrier. On dit que cela tient à la race, que la France et l'Italie sont deux pays latins. Il vaut mieux dire que ce sont deux pays où la notion d'action collective populaire est une notion depuis longtemps acquise, où la classe ouvrière connaît déjà le maniement de la force révolutionnaire. Si elles ne sont aucunement celles dont parlent les réformistes, il n'en est pas moins vrai qu'il existe des relations étroites entre la démocratie et le socialisme, entre la démocratie *guerrière* et le socialisme *révolutionnaire*. Et il existe des similitudes remarquables entre la propagande patriotique et la propagande révolutionnaire. — Il est utile de les mettre en évidence.

II

On croit avoir beaucoup dit contre la patrie en disant avec dédain que c'est un mythe, que ce n'est pas une réalité, que, quand on veut la saisir pour l'examiner, elle échappe, se décompose, se réduit à rien.

Mais comment donc peut-on saisir les classes sociales sans que, elles aussi, elles échappent, se décomposent, se réduisent à rien ? Les sociologues très savants qui traitent la politique par la même méthode qui s'applique à la chimie, qui veulent résoudre la société en un certain nombre de corps simples, arrivent aux résultats les plus bizarres et les plus insignifiants ; ils dressent de longues listes de classes sociales, qui leur sont à eux-mêmes inutiles quand ils veulent expliquer quoi que ce soit. Cependant l'ouvrier révolutionnaire le moins « savant » en remontrera aux plus pom-

peux et aux plus savants d'entre les sociologues, en affirmant les classes sociales dont il a parfaitement conscience, parce qu'*il est homme d'action*. Il perçoit les collectivités sociales agissantes, que les documents statistiques ne peuvent révéler ; il connaît la réalité sans qu'il cherche aucunement à la définir avec des mots ; les classes lui apparaissent *parce qu*'elles sont en lutte et qu'il prend part à cette lutte d'une manière consciente. Si un savant, pour se documenter, le presse de questions, il ne pourra pas faire de meilleure réponse que celle-ci : les classes, ce sont des collectivités qui luttent ; et le savant ne comprendra pas. Il en est de même pour les patries : ce sont des collectivités qui luttent, qui guerroient.

On a souvent remarqué que les écrivains les plus habiles ont été absolument impuissants à donner de la patrie une bonne définition ; c'est qu'ils ont pris la patrie pour un certain état des choses, alors qu'elle est de l'action. La patrie n'est une notion claire que pour le patriote, la classe n'est une notion claire que pour le révolutionnaire.

Ces remarques peuvent être généralisées. Quelle insistance a-t-on mis à parler de socialisme scientifique ! Par là on voulait différencier le socialisme d'avec l'utopie, et c'était fort bien. Mais au nom de la science, beaucoup de gens excellemment intentionnés ont présenté l'action révolutionnaire comme une série d'opérations mécaniques, telles qu'en exécutent des machines industrielles ou des instruments de laboratoire. La propagande cependant ne se donne nullement pour but de dresser la nomenclature des mouvements mécaniques à accomplir et d'obtenir la discipline nécessaire pour qu'ils s'accomplissent. Son but, c'est de saisir la force populaire, la force collective que recèle la classe ouvrière, de la déterminer à l'action dans une certaine direction. Pour cela, elle doit faire naître des sentiments, amener la collectivité ouvrière à percevoir certains faits auxquels

sans propagande elle reste insensible, déterminer une attitude de réaction contre ces faits. Puis elle doit donner une description d'ensemble des actes à accomplir. Comment donner cette description sans user d'images, de symboles, de mythes ? Comment avec des mots d'un sens rigoureusement exact et des raisonnements précis, faire entrevoir une action qui n'est pas accomplie mais qu'il faut accomplir ?

A traiter la notion de patrie comme on la traite le plus souvent, on fait indirectement la critique des procédés même de la propagande, quand elle s'emploie à déterminer les actes révolutionnaires. Il est facile de s'en rendre compte en lisant la littérature, considérable déjà, qui s'est produite à propos de la grève générale. Qu'on compare la critique dirigée contre le patriotisme avec la critique dirigée contre la grève générale par les socialistes qui se préoccupent d'une action disciplinée sous leurs ordres directs et qui ne conçoivent pas l'action collective anonyme de la classe ouvrière. Ils dissèquent la notion de grève générale exactement par les mêmes procédés qu'en général on critique la notion de patrie.

Il semble donc qu'il y ait un certain danger pour la propagande révolutionnaire à détruire le patriotisme par l'analyse et le raisonnement, alors qu'il s'agit de garder du patriotisme quelque chose d'essentiel : la conscience d'une force collective.

Et puis, quand on commence à raisonner, on ne peut pas facilement s'arrêter ; quand on commence à critiquer la guerre, on en arrive forcément à employer des arguments pacifistes, et il est clair que la propagande révolutionnaire ne saurait ressembler en rien à la propagande pacifiste.

Lorsque la guerre est présentée sans qu'on admette qu'elle trouve sa raison dans la volonté populaire d'agir, on insiste

sur les ruines, sur les désastres qu'elle entraine, sur les morts d'hommes, sur les douleurs et les désolations. Mais n'est-ce pas toute action collective qu'ainsi l'on risque de condamner? Est-ce que les mouvements révolutionnaires de lutte de classes doivent se dérouler sans la moindre violence ? Est-ce que, dans les grèves, les ouvriers ne font que des gestes dans le vide et s'entourent les membres de ouate de peur de faire mal par mégarde ? Est-ce que la moindre action ouvrière n'entraîne pas des misères ? Les statisticiens sont très experts à calculer le montant des salaires non payés, et la quantité de richesse détruite pendant les grèves ; va-t-on accepter leurs suggestions et s'efforcer de supprimer les grèves pour éviter toute souffrance ? L'action directe serait-elle une action du mode doux ? Les conflits économiques que dénouent les grèves émeuvent moins les âmes sensibles parce qu'ils sont évidemment beaucoup moins terribles que les conflits internationaux que dénouent les guerres ; mais les propagandistes de la grève générale se préoccupent-ils de décrire la lutte des deux classes entières l'une contre l'autre en affirmant qu'il n'en résultera aucune souffrance individuelle ? Quand il s'agit d'action collective, ce qui peut arriver de douloureux aux uns et aux autres ne saurait entrer en ligne de compte. Les démocrates patriotes faisaient bon marché des vies humaines et des richesses détruites quand ils décidaient la guerre ; il est dangereux, quand on veut déterminer une action collective comme l'action collective révolutionnaire, de leur reprocher ce mépris qu'ils avaient des individus.

Les relations qui existent entre le patriotisme guerrier et le socialisme révolutionnaire apparaissent encore plus nettes quand on entre dans la critique des idées pacifistes.

Le pacifisme admet les nations de même qu'il admet les classes ; il admet tout, afin de pouvoir tout détruire. Mais il

ne veut pas que les nations se fassent jamais la guerre, il ne veut pas non plus qu'il y ait lutte entre les classes. A cet effet, il invente l'arbitrage : quand deux collectivités nationales sont en conflit, elles doivent comparaître devant une Cour d'arbitrage, et quand il y a conflit entre ouvriers et patrons, ce seront des arbitres qui résoudront le conflit. Et il est désirable qu'un pouvoir international suprême soit constitué, pouvoir doué d'une force armée, dont le rôle sera d'empêcher toute guerre en arbitrant tous les conflits internationaux. En ce qui concerne les conflits sociaux, le pouvoir suprême, supérieur aux classes, existe : c'est l'Etat ; ses fonctions essentielles seront d'empêcher toute lutte entre les classes.

Le pacifisme a exactement la même attitude vis-à-vis des patries guerrières et vis-à-vis des classes sociales ; il s'oppose exactement de la même manière au patriotisme populaire et au socialisme ouvrier, c'est-à-dire révolutionnaire. Il ne veut pas que la force s'emploie à résoudre aucune question de droit, il ne veut pas d'action collective, il demande la soumission générale.

Pour un patriote véritable, pour celui qui ne conçoit que la patrie agissante, le pacifisme est une doctrine inadmissible. Car s'il est un principe politique certain, c'est la souveraineté des nations ; rien ne saurait être au-dessus des collectivités nationales. Souveraines, elles luttent les unes avec les autres et créent ainsi le droit international, qui ne peut s'établir autrement. Or le pacifisme veut que le droit international soit dicté sans que la force intervienne, qu'il soit dicté par un tribunal suprême. Par celà même, il nie la souveraineté des nations. Ce n'est pas que, pour un patriote véritable, il ne puisse exister des tribunaux internationaux ; mais ils ne pourront point créer le droit ; ils pourront le dire simplement ; ce n'est pas la même chose. Quand deux nations ont, en toute souveraineté, conclu un traité, passé

un contrat, il est parfaitement admissible qu'elles portent devant des arbitres les conflits qui peuvent naître à l'occasion de ce traité, quand ni l'une ni l'autre ne veulent le déchirer, quand elles entendent l'une et l'autre maintenir le droit qu'elles ont établi. Mais si l'une des nations veut déchirer le traité, si elle veut détruire le droit établi et en instaurer un autre, que peuvent donc faire les arbitres ? Pour les patriotes français qui songent encore à la revanche, qui veulent déchirer le traité de Francfort, il est impossible d'imaginer l'intervention d'arbitres dans un conflit franco-allemand ; car les arbitres ne pourraient que connaître le traité de Francfort et les patriotes français veulent précisément le déchirer. Le pacifisme, aux yeux des patriotes, est donc essentiellement conservateur, anti-révolutionnaire, négateur de toute idée de justice, de liberté et de conquête. Bien plus, le pacifisme, c'est l'arbitraire. Comment le conflit franco-allemand à propos du Maroc, par exemple, aurait-il pu être porté devant un tribunal d'arbitrage ? Les deux nations — dans tous ces raisonnements nous devons considérer des blocs nationaux sans fissures — prétendent toutes deux avoir acquis des droits sur le Maroc. Comment les départager ? Tout partage sera forcément arbitraire ; aucune des deux nations, si elles sont de bonne foi toutes deux, si elles ont le sentiment de la justice, ne pourra trouver bonne aucune sentence ; il n'y a que la force — guerre ou menace de guerre — qui puisse dénouer le conflit, établir la situation juridique du Maroc.

Les raisons pour lesquelles les patriotes repoussent le pacifisme et ses arbitrages internationaux obligatoires, ce sont exactement les mêmes raisons pour lesquelles les socialistes révolutionnaires repoussent l'arbitrage obligatoire en cas de grève.

Il est pour les socialistes, comme pour les patriotes, des cas où l'arbitrage s'impose logiquement pour solutionner un

conflit. C'est quand les deux parties ont passé entre elles une convention qu'elles entendent l'une et l'autre maintenir, mais au sujet de laquelle le conflit est né ; les arbitres interviennent pour interpréter un texte dont la valeur n'est pas contestée ; c'est fort bien. Mais quand il s'agit au contraire pour l'une des parties, ouvriers ou patron, de déchirer une convention ancienne afin de la remplacer par une autre, quand la grève se donne pour but d'obtenir une convention, de faire triompher certaines revendications, il est impossible de concevoir un arbitrage. Quel serait le rôle de l'arbitre ? Fixerait-t-il par exemple un « juste » salaire ? C'est là ce que les catholiques et les pacifistes de tous genres croient possible, mais ce que patrons et ouvriers sont d'accord pour déclarer absurde ; il n'est pas de justes salaires, il n'est point de justes prix pour aucune chose ; il est seulement des conditions qui s'inscrivent dans des contrats sous la pression de circonstances, par une sorte de mélange des possibilités et des forces respectives des parties contractantes ; or, si on peut, difficilement d'ailleurs, concevoir un arbitre qui mesure les possibilités, on se demande comment les forces ouvrières et patronales peuvent se mesurer sans entrer en action ! Et l'idée ouvrière n'est pas épuisée, pas plus que l'idée capitaliste, quand, à la suite d'une grève, un contrat de travail est passé ; puisque les capitalistes, d'une part, et les ouvriers, d'autre part, affirment également leurs droits irréductibles sur le produit de travail. L'arbitrage obligatoire, ce serait la négation de la lutte pour le droit, la négation du droit lui-même.

Il faut pousser plus loin encore la comparaison entre l'idée démocratique et l'idée socialiste. Comparer une guerre et une grève partielle est en effet insuffisant. Le propre d'une démocratie belliqueuse et révolutionnaire, ce n'est pas seulement d'être prête à se battre quand les circonstances l'exigent pour le maintien du droit ; ce n'est pas non

plus d'intriguer par le moyen des diplomates pour obtenir de ci de là des avantages ; l'action diplomatique, c'est du « réformisme ». Une démocratie guerrière véritable, une démocratie révolutionnaire est autrement : elle se déclare supérieure à tous les peuples, à toutes les nations, à tous les Etats ; elle est en perpétuelle hostilité vis-à-vis de l'étranger ; et l'étranger, c'est le monde entier. C'était bien là l'idée patriotique populaire en France. Et sa décadence a commencé quand l'ennemi a paru n'être plus que l'Allemagne ; elle s'est accentuée quand la France s'est alliée à la Russie ; ainsi la notion de l'étranger, notion nécessaire au patriotisme, est en voie de disparaître.

De même qu'une guerre isolée ne traduit pas toute la volonté démocratique, de même une grève partielle ne traduit pas toute la volonté socialiste ouvrière. La manière dont, dans une entreprise industrielle considérée comme indépendante de toutes les autres, les ouvriers auront obtenu par la force certaines conditions nouvelles de travail, ne présente aucun intérêt pour le socialisme révolutionnaire ; les tarifs syndicaux, quant à leurs chiffres, n'intéressent que les réformistes. Les conflits particuliers n'ont de valeur révolutionnaire que rapportés à l'idée du conflit général qui existe en permanence entre les deux classes prises chacune dans sa totalité, dans sa généralité. Pour mieux dire, une grève partielle ne vaut que rapportée à la grève générale.

Après cette analyse, nous apercevons une notion qu'il est possible de transporter, telle quelle, de la démocratie belliqueuse au socialisme révolutionnaire : la notion de souveraineté. Souveraines sont les nations pour les patriotes, aucune puissance ne leur est supérieure. Souveraines sont les classes pour les socialistes ; l'Etat est nié en tant que réglant les rapports sociaux ; l'Etat est nié tel que le présentent les pacifistes, les démocrates dégénérés, les pseudo-socialistes

qui ne veulent pas être révolutionnaires. Les classes sont souveraines, elles se font face l'une à l'autre, sans qu'aucun pouvoir existe au-dessus d'elles, ou plutôt sans qu'aucun pouvoir soit, par les socialistes, reconnu au-dessus d'elles. Elles affirment toutes deux sur un même objet, le produit du travail, des droits irréductibles l'un à l'autre ; et la force seule peut dénouer le conflit; c'est par la grève générale seule, que la classe ouvrière souveraine pourra dicter le droit à la classe capitaliste vaincue.

Cette notion de la grève générale en laquelle réside peut-être l'essence du socialisme révolutionnaire, on la critique en la traitant de fable, de mythe. Nous sommes en bonne posture pour répondre à la critique. Oui, la grève générale est un mythe. Car ce n'est pas un acte qui doive s'accomplir méthodiquement, par la discipline rigoureuse et formelle, par des mesures administratives et réglementaires, comme en conçoit si facilement quiconque est chef, quiconque s'attribue le moindre pouvoir de commander à une masse électorale dénommée faussement classe ouvrière. La grève générale est un mythe, car elle décrit dans leur ensemble les actes à accomplir par la classe ouvrière consciente de sa force collective, affirmant sa souveraineté et en action contre la classe capitaliste. laquelle réagit, se défend, combat pour son droit propre. Mais le patriotisme populaire, lui aussi, est un mythe ! et l'histoire montre comment sous son impulsion les collectivités ont agi ; elle donne la preuve que c'est par les mythes seuls que peuvent se traduire les actions collectives pendant qu'elles se déroulent (1).

---

(1) Il est possible, et même probable, qu'en parlant de *mythe* dans cet examen, je cause quelque étonnement, car le mot est souvent pris dans un sens défavorable. Cependant je ne vois pas quel autre mot pourrait être employé, et il est à souhaiter qu'il

III

Si aujourd'hui par patriotisme on entendait seulement le patriotisme démocratique, l'ensemble des idées qui se rapportent à une action collective nationale, l'attitude du socialisme serait à son égard fort simple : Ce serait celle d'un successeur. La propagande consisterait, comme nous avons remarqué, à dériver la force collective dont les guerres nationales ont permis de prendre conscience et à lui proposer un autre objet.

Mais il est un autre patriotisme, un patriotisme bourgeois, capitaliste, dont on peut dire qu'il entre dans une période

---

entre dans le vocabulaire courant de la critique politique. — C'est G. Sorel qui, je crois, l'a employé le premier. Dans une note finale de la *Ruine du monde antique*, il dit : « Il est impossible d'exprimer autrement que sous une forme mythique les idées relatives à la patrie », et plus loin : « Nous avons tous conscience que nous ne travaillons pas seulement pour obtenir la plus grande somme possible de bonheur et que, par suite, la société politique est tout autre chose qu'une association de profits. Pour exprimer ces réalités nous employons une langue qui n'a pas été faite pour elles, et par suite nous ne pouvons les décrire que par des mythes. » (Note H, pages 212 et suivantes). Je n'ai fait attention à cette remarque, presque perdue dans le livre, qu'après avoir écrit cet article, sans quoi j'aurais cité quelques passages de la note. — Dans l'*Introduction à l'économie moderne*, G. Sorel revient sur cette question qui lui « parait avoir une importance capitale au point de vue des progrès de la philosophie et au point de vue de la bonne propagande du socialisme », mais il y revient très brièvement ; il montre seulement en quelques lignes que les formules de la propagande guesdiste donnaient de la lutte de classes l'exposition mythique nécessaire « pour exposer, d'une manière exacte, les conclusions d'une philosophie sociale qui ne veut pas se tromper elle-même et ne veut pas prendre pour de la science ce qui n'en est pas » (pages 375 et suivantes). — Il faut regretter que Sorel n'ait pas traité d'une manière complète cette question dont il signale lui-même l'importance capitale.

d'activité. A l'égard de ce patriotisme là, — qui, comme le démocratique, se révèle par des actes, et est une doctrine d'action, — l'attitude du socialisme n'est pas aussi simple.

Pendant fort longtemps, en France, la bourgeoisie ne fut point patriote ; l'action nationale et guerrière lui répugnait. Pour se développer le capitalisme avait, en effet, tout d'abord besoin de paix ; c'est un moment de son histoire qu'il ne faut pas oublier. Et, à ce même moment, l'opinion populaire, hantée du souvenir de l'épopée napoléonienne, ne rêvait que grandes actions guerrières, que conquêtes glorieuses ; elle méprisait le vil bourgeois amoureux de sa tranquilité. Aussi la bourgeoisie et le peuple furent-ils constamment en conflit. La lutte de classes pour la conquête des pouvoirs publics est en réalité beaucoup plus vieille qu'on ne dit généralement ; mais elle se fit entre une démocratie guerrière et idéaliste et une bourgeoisie capitaliste et réaliste. Ce que voulait le peuple, c'était un gouvernement qui, nationalement, fît de grandes choses ; et ce que voulait la bourgeoisie, c'était exercer sur le gouvernement tout au moins un contrôle suffisant pour que fussent évitées les aventures dangereuses pour le développement industriel. Les souvenirs de cette rivalité politique de la bourgeoisie et du peuple sont toujours vivaces. L'affirmation des propagandistes que le capitalisme est international, a été acceptée avec une grande facilité, tout de suite, parce qu'elle semble être un reproche, un blâme, une critique. Et quand ils ont aussi affirmé que l'Etat était bourgeois, on a compris que s'il l'était il ne devrait pas l'être, qu'il devrait être démocratique ; les actes gouvernementaux bourgeois semblaient des actes de trahison à l'égard de l'idéal populaire.

On peut caractériser la propagande révolutionnaire actuelle en disant qu'elle rompt radicalement avec les errements démocratiques anciens, qu'elle refuse de s'inspirer

aucunement de cette très vieille rivalité entre la bourgeoisie et le peuple pour la conquête du pouvoir gouvernemental. Mais on peut aussi différencier les capitalistes actuels d'avec les capitalistes d'autrefois, en disant qu'ils sont devenus patriotes. Ils ignoraient toute solidarité nationale, se refusaient dans leurs préoccupations réalistes à rien accepter de l'idéal démocratique ; actuellement ils ne l'acceptent pas davantage, mais ils forment une collectivité nationale d'intérêts, ils ont acquis la notion d'une certaine solidarité, ils se préoccupent des actes gouvernementaux qui leur seront utiles d'une manière continue. Les Etats semblent être devenus des organisations capitalistes en rivalité les unes avec les autres, de vastes associations de financiers, de commercants et de chefs d'industrie, associations en concurrence pour la conquête du marché universel.

Les positions sont donc complètement changées. Quand nous disons : l'Etat est bourgeois, nous ne voulons plus dire qu'il devrait être démocratique et que la bourgeoisie gêne le peuple dans l'accomplissement de grandes œuvres nationales ; nous disons simplement et nettement que l'Etat est chose de la bourgeoisie, de la classe capitaliste, qu'il est une des institutions bourgeoises, un des instruments dont use le capitalisme. Les révolutionnaires s'opposent à l'Etat comme à toute autre institution bourgeoise, voulant le détruire, non s'en emparer.

Un des défauts les plus évidents de la propagande d'il y a quelques années, c'était l'emploi qu'on y faisait de la notion d'Etat. Autant pour des démocrates cette notion était claire, autant elle devenait vague pour des socialistes qui voulaient dériver l'action populaire. Dans une démocratie belliqueuse, l'Etat est un instrument, une force agissante ; c'est l'ensemble des institutions nationales utiles pour la guerre, et parmi les institutions nationales la principale est l'armée. Du jour où la guerre cesse d'être le mode d'action populaire,

l'Etat n'a plus de raison d'être ; que vaut un instrument qui subsiste alors que la besogne pour laquelle il est fait ne peut plus s'accomplir! Les utopistes, qui sont tous pacifistes, ont fait et font de l'Etat un incroyable abus, précisément parce que l'Etat démocratique traditionnel qui ne trouve plus dans la guerre sa justification, ce n'est plus rien du tout, ou c'est tout ce qu'on voudra.

Actuellement on veut justifier la démocratie par le suffrage universel et le régime parlementaire ; mais ce sont là choses entièrement différentes. Le type des actes démocratiques, c'est la guerre ; or celle-ci n'admet ni le suffrage ni le parlementarisme ; elle exige seulement, d'après la légende, des chefs ayant du génie ; le soldat s'imagine que tout dépend des généraux, de leur valeur personnelle, de leur talent ; il ne voit pour la réussite qu'une nécessité : un bon commandement. La constitution politique de l'Etat apparaît alors comme devant permettre de renverser les chefs incapables et de remettre le pouvoir à des chefs capables. La démocratie cherche perpétuellement le général qui sera vainqueur. Mais vainqueur de quoi, si les guerres nationales ne sont plus possibles ? vainqueur de la bourgeoisie ? Pendant quelque temps les socialistes révolutionnaires ont cru qu'on pouvait lutter contre une classe sociale de la même manière que contre une nation. Maintenant cette illusion est dissipée, cette croyance est morte. C'est ce qu'expriment les révolutionnaires syndicalistes quand ils s'opposent à la lutte politique. Ils renient la lutte politique traditionnelle, la lutte démocratique, celle qui aboutit à porter au pouvoir des chefs chargés de conduire les masses populaires à l'assaut. Et ils affirment que l'action collective ouvrière moderne a besoin d'un instrument nouveau, qui sera au socialisme révolutionnaire ce que l'Etat était à la démocratie belliqueuse, patriotique : cet instrument, c'est le Syndicat, c'est la « Confédération générale du Travail », organisée pour la

grève générale comme l'Etat démocratique était organisé pour la guerre.

Rapportant ainsi le Syndicat socialiste et révolutionnaire à l'Etat démocratique et militaire, le socialisme se dégage des obscurités de la démocratie pacifique et dégénérée, marque son opposition, rejette avec la brutalité nécessaire l'Etat d'aujourd'hui dans le bloc des institutions bourgeoises. Il coupe la parole aux utopistes et aux pacifistes qui veulent empêcher l'action collective, ou la faire dériver dans le rêve. Il oblige à ce qu'aucun mot imprécis ne reste dans le langage de la propagande, aucun mot qui ne désigne des réalités, des forces agissantes.

Mais si, pour la classe ouvrière révolutionnaire, l'Etat n'est plus un instrument d'action, il est tel au contraire pour la bourgeoisie. Et l'opposition irréductible entre les deux classes antagonistes peut s'exprimer par l'opposition entre les deux instruments à l'aide desquels elles agissent, l'Etat et le Syndicat.

Quelles sont donc les fonctions que la bourgeoisie attribue à l'Etat ?

Il semble bien qu'elles sont de deux sortes :

1° La lutte contre la classe ouvrière, c'est-à-dire contre le Syndicat ; 2° la lutte entre les collectivités capitalistes rivales, c'est-à-dire contre les Etats étrangers.

Est-il pratiquement possible pour la bourgeoisie de poursuivre simultanément deux buts aussi différents ? Le cas n'est pas le même que celui que nous avons examiné du patriotisme démocratique qui ne peut coexister avec le socialisme révolutionnaire. Le patriotisme capitaliste n'exige nullement une collectivité nationale d'égaux, comme l'exige le patriotisme démocratique ; il exige seulement la soumission de la classe ouvrière. C'est pourquoi l'on peut dire aujourd'hui qu'il existe des rapports intimes entre le régime

capitaliste et les institutions militaires. On ne pouvait pas le dire autrefois, il y a seulement vingt-cinq ans, quand l'idée patriotique était forte. Alors, le service militaire pouvait paraître lourd, pénible, mais il se justifiait par la volonté populaire de faire une guerre de revanche ; et l'obéissance de la troupe aux chefs était le principe même de la démocratie révolutionnaire. Aujourd'hui, cette même discipline du régiment paraît simplement identique à la discipline de l'atelier capitaliste, contre laquelle précisément protestent les révolutionnaires. Les institutions militaires restent parmi les institutions fondamentales de l'Etat, de démocratique devenu bourgeois : elles impliquent la soumission entière des soldats à leurs sous-officiers et leurs officiers, de même que la production capitaliste implique la soumission entière des ouvriers à leurs contremaîtres et à leurs ingénieurs, directeurs ou patrons. Au lieu de la discipline née de sentiments intimes, c'est la discipline imposée de l'extérieur. Et l'armée sert indistinctement à lutter contre les capitalismes étrangers et contre les ouvriers qui veulent rompre l'obéissance au pouvoir patronal ; l'Etat se trouve organisé de manière à pouvoir à la fois lutter contre les Syndicats ouvriers et les Etats étrangers.

Il faut seulement remarquer que, étant données les origines démocratiques de l'Etat, il y a une certaine succession nécessaire dans les actions collectives capitalistes : Il faut d'abord assujettir la classe ouvrière, avant de lutter à main armée contre l'étranger, car l'armée est organisée démocratiquement. Pour que les deux actions capitalistes puissent se poursuivre indépendamment l'une de l'autre, il faudrait que l'armée tout entière fut formée de « volontaires » à la façon dont est formée l'armée coloniale. On dit souvent que le régime démocratique est nécessaire au socialisme, qu'il en favorise le développement ; mais on soutient généralement cette thèse en parlant du régime électoral ; l'exemple que

nous donnons est beaucoup plus probant. Il est difficile d'entrevoir pour le socialisme les conséquences qu'entraînerait la suppression du suffrage universel ; il est facile au contraire de mesurer les conséquences du bouleversement des institutions militaires : c'est dans l'organisation démocratique des forces militaires de l'Etat que la classe ouvrière trouve les meilleures garanties contre l'action capitaliste. On en voit bien la preuve, d'ailleurs, dans l'effroi que cause à la bourgeoisie la propagande antimilitariste. Il serait évidemment mauvais que la propagande antimilitariste, qui est facile, prît une trop grande importance et détournât de la propagande socialiste proprement dite, qui est beaucoup plus difficile. Il pourrait arriver avec l'antimilitarisme quelque chose d'analogue à ce qui est arrivé avec l'anticléricalisme ; il pourrait se produire une déviation, un abandon de la lutte de classes. Mais il faut remarquer que la lutte contre le pouvoir des officiers à la caserne est nécessaire pour soutenir et faciliter la lutte de classes de chaque jour, et c'est l'organisation démocratique de l'armée qui permet l'action antimilitariste.

La politique bourgeoise semble aujourd'hui fixée. Il semble qu'elle veuille par des mesures, tantôt douces, tantôt violentes, supprimer le socialisme, *empêcher la lutte de classes*, pour se consacrer à la lutte internationale. Le rêve des pacifistes, la formation des Etats-Unis d'Europe, ne paraît pas en voie de se réaliser ; les divers Etats, en devenant des unités économiques, s'opposent de plus en plus nettement les uns aux autres ; et les capitalistes français se trouvent obligés, sous peine d'être définitivement vaincus par les producteurs étrangers, à se préparer pour la lutte, malgré la ceinture de protection douanière. L'affaire du Maroc aura précisément pour effet d'attirer l'attention sur ce point ; les financiers ont jugé qu'elle ne valait pas une guerre, mais l'idée que des rivalités économiques pourraient engendrer

une guerre se présente maintenant aux esprits avec une netteté singulière, se fixe, devient familière; les capitalistes français prennent conscience de leur solidarité nationale. Dans de telles conditions, le socialisme devient un danger autrement grave qu'il n'a jamais été. Autrefois, dans le temps de la sécurité, quand la concurrence étrangère ne se faisait guère sentir, quand les barrières douanières suffisaient pour l'arrêter, dans le temps où les maîtres de la production et de l'échange ne cherchaient qu'à maintenir en état leurs entreprises, le socialisme était haïssable parce qu'il troublait la jouissance ; et il causait d'autant plus d'effroi que la classe bourgeoise était plus molle, plus veule, moins disposée au travail. Aujourd'hui, la bourgeoisie industrielle prend quelque énergie sous la pression de la concurrence internationale, sous la menace de mort, peut-on dire; et l'action ouvrière de classe devient de plus en plus précise. Le danger apparaît de deux côtés à la fois : Les produits du travail qu'il faut opposer aux produits étrangers, la classe ouvrière affirme qu'elle a sur eux des droits, et elle se montre insensible à toute considération relative au prix de la main-d'œuvre à l'étranger. Le capitalisme français va-t-il défendre contre la classe ouvrière son droit sur les produits, ou va-t-il lutter pour le développement de la production et l'écoulement des produits sur le champ économique international ? Il restera fidèle à son principe, il niera le droit qu'affirme la classe ouvrière, il affirmera purement et simplement le sien, il passera outre au socialisme, — et il deviendra patriote. Autrement dit, il ne reconnaîtra pas la lutte de classes ; il emploiera la force de l'Etat, la police, l'armée, les lois, à pourchasser les meneurs, à maintenir l'ordre intérieur, à empêcher l'insubordination des ouvriers tant par des mesures bienveillantes qu'en enrichissant le Code pénal; *il maintiendra dans la nation la discipline de l'atelier capitaliste*; et, patriote, il luttera contre l'étranger.

Il est parfaitement inutile de citer des faits nombreux pour démontrer cette politique. Notons seulement le ton des polémiques et les arguments de la presse bourgeoise, quand quelques révolutionnaires se refusèrent à servir nationalement les financiers engagés dans les affaires marocaines : on couvrit de louanges les socialistes allemands qui se montraient quelque peu patriotes, on les proposa en exemple aux socialistes français, on poussa le gouvernement à prendre les mesures les plus rigoureuses contre les citoyens indisciplinés. Et c'est bien en cela que, sous l'action du capitalisme, s'est transformée l'ancienne politique patriotique de grandeur nationale et d'action démocratique : la tâche première de tout gouvernement est de maintenir par tous les moyens la discipline parmi les citoyens.

La lutte se trouverait circonscrite nettement entre deux partis politiques représentant fidèlement les deux classes antagonistes, elle se trouverait nettement circonscrite entre l'Etat et le Syndicat, que la situation serait la meilleure qui puisse être.

Mais il n'en est pas ainsi. Il existe des démocrates traditionnels, qui forment actuellement le parti politique le plus puissant. Et on ne saurait nier que les affaires du Maroc en particulier et la situation internationale dans son ensemble, lui donnent une force et une importance plus grandes encore que la lutte anticléricale qu'il vient de poursuivre ; si les financiers et le gouvernement n'avaient prudemment caché un grand nombre de faits capables d'exciter les ardeurs démocratiques, il est certain que la grande majorité des français aurait exigé du ministre des affaires étrangères qu'il ne se laisse pas traiter comme il l'a été. Devant les électeurs, les candidats radicaux prendront, aux prochaines élections, une attitude magnifique ; ils pourront sincèrement prononcer à nouveau les paroles par lesquelles se traduisent les sentiments patriotiques. Et ils favoriseront

ainsi singulièrement la politique capitaliste, car ils nieront plus énergiquement que jamais la « légitimité » de la lutte de classes ; ils montreront les bons citoyens devant s'unir sans distinction de situation sociale pour maintenir la grandeur de cette personne morale qui a nom la France ; ils flétriront les déserteurs, les gens sans cœur et sans entrailles, qui veulent se séparer de leurs frères et mener contre la patrie une lutte impie, etc. Mais ils diront autre chose encore, qui servira mieux le patriotisme capitaliste : ils conviendront que le temps des guerres idéalistes s'éloigne ; ils flétriront même, avec mesure, la gloire militaire rouge de sang ; ils déshonoreront les grandes actions d'autrefois ; ils célèbreront en revanche la grandeur économique des Etats ; la personne morale qu'était la France pour les anciens démocrates, ils la montreront se faisant commerçante ; ils inviteront chaque bon citoyen à se sacrifier pour la grandeur de l'industrie française. Or, c'est précisément là ce qu'exige le capitalisme : son développement et sa grandeur supposent la soumission de la classe ouvrière. Le vieux patriotisme idéaliste résultait d'une communauté de sentiments ; le nouveau patriotisme réaliste, industriel, par le seul fait que la production se fait en régime capitaliste, exige qu'une classe se mette dans l'entière dépendance d'une autre ; mais les démocrates ne perçoivent pas cette dépendance comme contraire à la dignité, ils l'honorent au contraire, ils la célèbrent, ils l'appellent solidarité !

Dans ces conditions, la situation du socialisme révolutionnaire est difficile, on ne saurait se le dissimuler. L'action révolutionnaire se heurte aujourd'hui à un obstacle inconnu hier. Quelle attitude prendre ?

Devant cet obstacle nouveau, la manière de faire des réformistes a été très simple : ils ont cédé. Les faits brisent facilement leur volonté, et leurs efforts se dépensent en rhé-

torique conciliante pour soumettre les faits à ce qu'ils appellent leur doctrine ; leur pensée est d'une plasticité telle qu'elle s'accommode de tout et interprète tous les événements comme rentrant dans le développement fatal et logique du socialisme ; c'est par leur souplesse et leur inconsistance qu'ils pensent donner la mesure de leur haute intelligence. Tout autrement procèdent les révolutionnaires quand la propagande se heurte à un fait imprévu ; ils ne cèdent pas avant d'avoir examiné si céder ne porterait pas atteinte aux principes essentiels du socialisme. Or, précisément, admettre la solidarité nationale, ce serait nier le socialisme révolutionnaire dans son principe premier. Il est possible peut-être de céder sur tous les points, sauf sur un seul : la lutte de classes. Il est possible de modifier la forme de la propagande, de changer d'attitude à l'égard d'un grand nombre de problèmes politiques, mais la lutte de classes doit rester au centre même du socialisme, sans quoi il n'y aurait plus de socialisme révolutionnaire.

Si cela est vrai, si le socialisme révolutionnaire peut aller jusqu'à se réduire à la lutte de classes, si tout le reste de la doctrine peut plus ou moins se modifier sans que le socialisme perde son caractère essentiel, un procédé apparaît, et rien qu'un, pour résoudre la difficulté pratique qui surgit. Et le procédé est général, il peut s'employer chaque fois que se présente le moindre embarras. Peut-être est-il délicat à manier ; tout au moins se formule-t-il aisément : Il consiste à reprendre la description de la lutte de classes en tenant compte des faits nouveaux qui ne cadrent pas avec la description classique.

La notion de la lutte de classes, comme la propagande la présente aujourd'hui, s'est formée dans le temps où il n'existait pas encore de groupements capitalistes nationaux, et même dans un temps où la bourgeoisie n'avait guère acquis sa conscience de classe. Les Etats semblaient simplement

juxtaposés les uns à côté des autres, sans autre rapport entre eux que des rapports dynastiques ou des oppositions démocratiques ; ils étaient des organisations purement politiques ; on pouvait donc décrire la lutte de classes en négligeant toute frontière, en ignorant toute collectivité nationale d'intérêts économiques, en considérant dans leur ensemble abstrait les classes antagonistes. On ne peut plus procéder de la même manière, on ne peut plus, dans la propagande, répéter purement et simplement les descriptions anciennes ; elles ne sont plus exactes.

Berth disait ici, il y a quelque temps, que le guesdisme fut une première intuition du socialisme révolutionnaire, que le syndicalisme est une seconde intuition, plus profonde, plus complète, plus pure que la première. On pourrait peut-être marquer autrement la différence entre le guesdisme et le syndicalisme : Le guesdisme a donné une première description de la lutte des classes, alors que précisément les Etats étaient juxtaposés les uns aux autres et que les classes, je ne dis pas les individus, ignoraient les frontières ; et l'action socialiste pouvait être menée sans danger à l'intérieur des Etats nationaux, car par rapport au socialisme les divisions nationales n'avaient nulle signification, nulle valeur. Nous l'avons fait remarquer au début de cet article : il n'est aucun rapport possible entre le patriotisme démocratique et le socialisme révolutionnaire. Le syndicalisme, lui, s'est formé au moment même où, sous l'influence du patriotisme capitaliste, les idées de solidarité nationale prenaient de la solidité, au moment où s'immobilisait le socialisme dans les cadres démocratiques traditionnels ; il a donné une description nouvelle de la lutte des classes en brisant ces cadres, en opposant nettement le Syndicat et l'Etat. Mais cette description est incomplète, les syndicalistes le reconnaissent eux-mêmes : la discussion n'est-elle pas ouverte aujourd'hui sur la question d'une représentation électorale

du socialisme révolutionnaire? L'accord n'est pas encore fait sur les formules nécessaires, mais il est facile de prévoir comment il se fera : on admettra une représentation électorale, et par conséquent nationale, du socialisme, à la condition expresse que l'action parlementaire n'aura aucune prétention à être révolutionnaire; seule l'action syndicale est révolutionnaire.

Or qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire que, quand on décrit la lutte de classes, il faut aujourd'hui tenir compte du milieu où elle se déroule et des particularités qu'il présente. Cela veut dire que, si la lutte de classes est toujours le principe même de l'action révolutionnaire, elle doit être accompagnée, soutenue, aidée par des actions secondes, accessoires, d'une autre nature.

Cela veut dire encore que, en opposition avec l'Etat bourgeois qui se donne deux buts comme nous avons remarqué, le Syndicat se donne également deux buts distincts : 1° la lutte de classes, 2° une certaine action qui peut être dénommée nationale.

Quelle peut être cette action qui serait nationale et non révolutionnaire, qui seconderait simplement l'action révolutionnaire ? Le rechercher, ce sera rechercher l'influence exercée sur les destinées du socialisme par le patriotisme capitaliste. Recherche difficile dans l'état actuel du parti révolutionnaire.

Il serait peut être prudent de nous contenter d'avoir posé la question et de ne pas vouloir indiquer une solution.

Cependant, j'attirerai l'attention sur une remarque très importante présentée par G. Sorel dans son *Introduction à l'économie moderne* et dont, je crois, on pourrait tirer profit pour résoudre le problème qui nous préoccupe ici. Cette remarque est la suivante : il y a lieu de distinguer entre la socialisation de la production et la socialisation de

l'échange ; celle-ci serait possible par la collaboration des partis populaires et sans que les principes du droit soient modifiés ; elle pourrait donc être poursuivie indépendamment de la lutte de classes, laquelle ne peut vraiment se poursuivre que dans le domaine de la production. Or le patriotisme capitaliste se donne précisément pour but de résoudre des problèmes relatifs à l'échange et non des problèmes relatifs à la production. Si l'on admet cette vue de G. Sorel, — et, pour ma part, je l'admets, — on serait donc conduit à admettre que l'action nationale, et par conséquent électorale, du prolétariat, s'exercerait sur des objets de même espèce que ceux sur lesquels s'exerce l'action nationale de la bourgeoisie et de la démocratie traditionnelle. C'est le milieu économique qui serait l'objet du travail parlementaire, national, le parti socialiste ne se préoccupant que d'une seule chose : le neutraliser, autrement dit le socialiser. Ainsi la lutte de classes serait facilitée, et elle se déroulerait en dehors des cadres traditionnels de l'Etat.

Il se pourrait qu'en s'appuyant sur la notion du milieu économique neutralisé, au sein duquel se poursuivrait la lutte de classes, des gens habiles puissent, d'une certaine manière, reconstituer quelque chose qui ressemble à du patriotisme. Qu'ils le fassent, si le cœur leur en dit ; nous serons même ravis d'avoir ainsi fourni à des camarades que le patriotisme tourmente, le moyen de fonder leur patriotisme sur des données matérialistes et non sur les attendrissements de leur cœur.

Mais, en réalité, l'action nationale pour neutraliser le milieu économique à l'intérieur de l'Etat traditionnel, ne ressemble en rien au patriotisme sur quelque idée qu'on le fonde. Elle en est même la négation la plus parfaite qu'on puisse concevoir, puisqu'elle est directement dirigée contre les personnes morales que, d'après tous les patriotes, constitueraient les nations. Les révolutionnaires nient l'existence

de ces personnes morales ; ils reconnaissent seulement que le milieu où se poursuit — consciemment ou inconsciemment — la lutte de classes, n'est pas homogène, qu'il varie selon les pays, selon les Etats. Et ce fait, que la bourgeoisie s'est chargée de mettre en évidence en devenant patriote, les oblige à une certaine action nationale, non révolutionnaire, en étroite dépendance avec les circonstances du moment ; à une action qui s'exerce dans le domaine de l' « opportunité ». Mais ils se refusent à toute action patriotique, c'est-à-dire à toute action qui serait à la fois nationale et révolutionnaire comme l'histoire en enregistre tant. Ils ne connaissent qu'une action collective révolutionnaire, qui s'exerce dans le domaine du droit : la lutte de classes.

Charles GUIEYSSE.

Le Socialisme en Suisse

I

LE DERNIER CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE SUISSE

Le *Parti socialiste suisse* s'est réuni récemment en Congrès national, du 4 au 7 août. Ce Congrès faisait suite à la réunion des *Sociétés du Grütli*, association exclusivement politique, d'origine radicale-démocratique et adhérente au parti socialiste depuis l'année 1893. Les délégués aux deux Congrès, très sensiblement les mêmes d'ailleurs, étaient venus d'un peu partout, de sorte que les décisions prises réflètent bien la mentalité ordinaire du socialisme suisse. Il nous plait d'en préciser quelques points.

Et tout d'abord, disons que les maigres travaux de cette assemblée ont été interrompus par des réjouissances sans nombre : banquets biquotidiens, tirs au Stand, productions de gymnastique, concerts innombrables jusque dans la cathédrale, courses en bateau, cortège costumé, représentations théâtrales, etc. Aussi en trois jours, le parti socialiste n'a-t-il réussi à siéger que le 4 août, pendant huit heures. Ajoutons que la seule question vraiment importante de l'ordre du jour, la question de l'attitude des socialistes vis-à-vis du militarisme, fut renvoyée à un Congrès spécial parce que ceux qui devaient introduire la discussion, ainsi qu'un grand nombre de délégués, se trouvaient à la représentation du *Paysan de l'Avenir* (pièce d'occasion), au lieu d'assister à la séance; pour le lendemain, on avait annoncé un cortège, *urbi et orbi,* et il ne fallait point y manquer. C'est dans cette atmosphère de guirlandes et de cantine que s'est esquissée

l'œuvre des délégués envoyés par les différents groupes du pays.

Dans l'ordre du jour, à part les questions d'administration intérieure, nous lisons :

6. Révision du Code fédéral des obligations ;
7. Révision de la loi sur les fabriques ;
8. Assurance fédérale en cas de maladie ;
10. Police politique ;
11. Propositions du parti socialiste de Genève :

a) D'élaborer un règlement pour une caisse de secours aux réfractaires ;

b) D'étudier l'abrogation des dispositions législatives relatives au service militaire ;

c) De refuser, au Parlement, le budget militaire tant que la troupe sera envoyée dans les grèves ;

d) D'organiser une initiative limitant à 20 millions le budget militaire.

Voyons un peu comment toutes ces petites réformes ont été envisagées par les socialistes de notre république six fois séculaire.

La question nº 6 a été liquidée par un rapport du docteur Brustlein, dans un langage juridique peu lumineux et sans aucun intérêt pour la classe ouvrière. On s'en fera une idée, si je rappelle la solution adoptée pour le seul point qui pouvait présenter quelque chose de saillant, celui de la rupture de contrat par la grève. Le rapporteur officiel dit ceci :

Aux termes de la législation actuelle, la grève ne constitue pas une cause licite de rupture de contrat, et l'ouvrier qui fait grève peut être passible de dommages-intérêts. La commission n'a pas encore complètement étudié la question ; elle cherche une formule qui puisse être acceptée par les classes bourgeoises.

Cette dernière phrase, reproduite dans les journaux du parti, synthétise bien la besogne de conciliation entreprise par les réformistes helvétiques. Inutile de dire que tout le monde fut d'accord pour l'accepter sans autre, même le

vieux lutteur socialiste Greulich qui, de temps à autre, se permet encore de parler de lutte de classe.

La loi fédérale sur les fabriques fixe le maximum des heures de travail à onze. Le parti socialiste se borne à demander depuis des années, et actuellement encore, la journée de dix heures. On sait que la *Grand National consolidated trades union* de la monarchique Angleterre s'agitait en 1834 déjà pour la journée de huit heures. Mais les Suisses ne sont pas pressés. Si l'on apprend que l'un de nos sept ministres, le conseiller fédéral Deucher, dans le but de faire sanctionner l'exploitation du patronat, a émis le vœu de voir des délégués ouvriers dans la commission de révision de cette loi, et que les organisations vont s'empresser d'en nommer, sur l'inspiration de Greulich et Brustlein, on comprendra ce qu'a de peu socialiste ce système de collaboration de classes, demandé par les gouvernants bourgeois et préconisé par les chefs socialistes ; *faire absorber l'association corporative et les groupements ouvriers dans l'organisme étatiste*, telle paraît être la grande visée de nos socialistes suisses.

Passons à l'assurance — maladie. Les thèses adoptées se résument en ceci : que la Confédération doit allouer aux cantons pour l'assurance contre la maladie et l'invalidité des subventions dans la proportion de 2.500 francs pour 1.000 habitants. La Confédération suisse instituera l'assurance contre les accidents par le moyen d'une loi. — Et voilà : le mutualisme bourgeois le plus pur, sans trace de profondeur, et que défendent, au reste, nombre de radicaux et conservateurs suisses, le docteur Secrétan de Lausanne, l'avocat Forrer de Winterthur et les protestants du *Signal de Genève*. Les socialistes avouent bien que c'est un minimum, mais leur audace rénovatrice s'en est toujours contentée. Il y a belle lune qu'on a relégué au XXXe siècle les fondements du socialisme, la reprise de possession des moyens de pro-

duction au profit des travailleurs, et qu'on ne parle plus que de programme minimum. Nos socialistes ne veulent point s'embarrasser de superflu, c'est même passé chez eux à l'état de méthode ; la preuve en est cet ordre du jour typique proposé par le vétéran Greulich et son état-major et admis en mai dernier, à Zurich, par une assemblée ouvrière de 10.000 personnes :

L'assemblée s'engage à s'opposer à toute entrave au droit de grève et déclare rester fidèle à la cause ouvrière et au parti ouvrier qui lutte pour le salaire minimum et pour le *minimum d'existence.*

Un socialisme qui se contente du minimum d'existence, alors que la seule raison d'être du socialisme est précisément d'exalter la vie et d'exiger et de réaliser au plus vite la *pleine existence pour tous*, voilà bien le dernier degré de la résignation — j'allais dire de la dégénérescence graisseuse — dans laquelle il s'effondrera. Heureusement qu'il est des socialistes ailleurs que dans les officines électorales.

Mais continuons notre revue. A propos de la police politique, Greulich annonce qu'il en réclamera de nouveau la suppression aux Chambres fédérales. C'est très bien. On nous permettra cependant de le rappeler ici à quelque pudeur, lui, Greulich, qui accusa les ouvriers rédacteurs du *Weckruf* de Zurich (journal syndicaliste-révolutionnaire), d'êtredes mouchards, sans rien prouver,et qui les vit expulser *in corpore* quelques mois plus tard, sans piper mot, sans rétracter ses calomnies. Il est des attitudes de sauveur qui conviennent peu à certains hommes. Greulich est de ceux-là.

Quant aux propositions quelque peu contradictoires et à tendances antimilitaristes des socialistes de Genève, j'ai dit ce qu'il en est advenu : renvoi à un prochain congrès. Le tractendum relatif à la caisse de secours aux réfractaires est destiné à ennuyer fort certains élus, et pour cause. On se

rappelle qu'à la dernière grève générale de Genève, en 1902, un grand nombre de soldats, près de 400, avaient refusé d'endosser l'uniforme de répression ; dix-sept d'entre eux furent finalement condamnés, à trois et quatre mois de prison pour la plupart. Le peuple, toujours généreux dans les moments d'action, institua aussitôt une caisse de solidarité qui réunit de suite cinq milliers de francs environ ; on en distribua 1000 à différents camarades ; restaient 4000 francs qui devaient constituer, d'après les souscripteurs mêmes, un fond permanent de secours aux réfractaires. Le Comité central du parti socialiste n'en a plus soufflé mot. Trois à quatre jeunes gens qui, l'année dernière, refusèrent de participer au recrutement, ne furent pas soutenus, malgré les réclamations réitérées du camarade Avennier, membre du comité de la Fédération ouvrière de Genève. On se doute bien que l'argent a été employé à des tournées électorales ; les explications en tous cas tardent trop. Je rappelle ces détails, non pour cancanner sur les centralisateurs du parti socialiste, mais pour préciser ce fait qu'ici *la lutte électorale prime tout*, même l'aide aux travailleurs qui refusent de s'armer contre leurs frères de misère. Etrange socialisme ! Je dois reconnaître qu'il y a pourtant un progrès depuis deux ans, et que sur l'instigation du député réfractaire Naine, de Neuchâtel, quelques Suisses romands demandent la fondation d'une ligue antimilitariste au sein du parti socialiste suisse. Mais ils resteront une minorité bien petite, dont l'activité même sera annihilée tant qu'ils ne sortiront de la galère légalitaire. C'est certain.

II

CARACTÈRES NATIONALISTES ET ÉTATISTES DU SOCIALISME EN SUISSE

Il nous souviendra longtemps encore de l'impression pé-

nible que nous avons ressentie en écoutant, il y a quelques années, dans une assemblée électorale, le fondateur du parti socialiste vaudois, feu Aloïs Fauquez. On préparait les élections au Grand Conseil ; et l'orateur, membre du Bureau socialiste international, au lieu de poser nettement un programme socialiste, s'évertuait à se concilier certains citoyens suisses en flattant leurs plus bas préjugés nationalistes et pécuniaires : « Quand nous serons au pouvoir, nous limiterons *le nombre des ouvriers étrangers*, etc. ». Cet éloignement des ouvriers étrangers accusés de faire de la concurrence aux ouvriers du pays — ce qui, à tous les points de vue, est faux, car très généralement les premiers exigent des salaires supérieurs — a été proposé plusieurs fois et uniquement par des élus socialistes. En 1899, le député Chapuis, appuyé de ses trente-neuf collègues socialistes, fit observer au Conseil communal de Lausanne qu'une proportion trop forte d'ouvriers italiens travaillaient sur le chantier de Saint-François. En 1900, le député Tarin demanda à la même assemblée que les adjudicataires des travaux de la commune fussent Suisses et occupassent avant tout des Suisses. Nous pensions bien, nous, qu'ouvriers français, allemands, italiens, anglais, russes, suisses ou chinois, sont exploités de la même façon, que c'est une classe de parasites qui les met en coupe réglée. Nos « amis du peuple » ne sont pas de cet avis — quand ils ont à se ménager un tremplin électoral.

Mais les socialistes d'ici aiment encore à défendre les gardiens de l'« ordre ». C'est ainsi que le député Von der Aa, avec l'assentiment tacite de ses collègues, proposa, en 1901, d'augmenter le budget de la gendarmerie vaudoise. A son tour, le scientifique Conchepin annonça, en août 1903, au Conseil de Lausanne ébahi, « qu'il étudiait un nouvel horaire de service pour les agents de police afin de leur assurer un plus grand nombre d'heures de repos ». Vous saisissez

cette sollicitude touchante pour les défenseurs armés de la propriété et de l'exploitation codifiée !

Les méthodes d'éducation des socialistes vaudois sont du même ordre d'idées ; elles valent d'être connues. L'année dernière, quelques élus et militants de Lausanne éditèrent un petit recueil de *Chants pour le Peuple*, chaudement recommandé par les organes du parti. La première partie est passable, quoique on se soit cru obligé de supprimer les meilleurs couplets de la *Carmagnole*. Mais j'y retrouve le chant préféré des socialistes d'ici, qui commence par ces mots :

Pourquoi demeurer en arrière
Quand le soleil poursuit son cours ?
En nous lançant dans la carrière
Dieu nous a dit : Marchez toujours.

La seconde partie débute par deux chants patriotiques, et le recueil se termine par cette mélopée :

Tu peux donner tristesse ou joie,
Nouvelle année, et nous ravir l'espoir ;
Que nous importe, c'est Dieu qui t'envoie
Et nous réserve l'éternel revoir.

On a institué un groupe d' « Enfants du Peuple », chargés, les pauvres, de s'encrasser le cerveau de telles religiosités. Mais trêve de commentaires.

Plus près de nous le 1er mai 1905, quelques ouvriers placardèrent des manifestes antimilitaristes ; aussitôt, de zélés légalitaires, nuance Grütli, les arrachèrent, sous prétexte qu'il ne devait pas y avoir de note « anarchiste » pendant ce jour. Ce 25 août dernier, au Grand Conseil vaudois, le meilleur orateur du parti, le jeune avocat Beyeler, connu pour ses insultes à la Fédération des syndicats de Genève, peu inféodée à ses méthodes législatives, se mit à faire le petit discours suivant, rapporté par les journaux :

M. Beyeler se gardera de prendre sous son patronage le pamphlet antimilitariste dont il a été question. Il est socialiste légalitaire et réprouve ceux qui n'accomplissent pas consciencieusement leurs obligations militaires. En revanche, il estime qu'il y a exagération dans les rigueurs auxquelles on soumet les civils qui se présentent à la caserne. Il espère que les continuels conflits qui se sont produits ces temps derniers verront leur terme ; ils sont attentatoires au bon renom de nos institutions militaires et ne peuvent que nuire à la discipline.

Et tous les élus rouges d'applaudir à ces effets d'émollient.

Un autre député influent, l'avocat Rapin, à plusieurs reprises, a publiquement déclaré que les socialistes ne voulaient porter aucune atteinte à la propriété, que *le collectivisme était évidemment une affaire d'avenir mais sans application possible pour le moment.*

Il est tout de même peu réconfortant de voir continuellement les socialistes mitiger leur socialisme, l'arranger, le diminuer, l'effacer pour le faire avaler aux bourgeois. J'insiste sur ce fait que les exemples cités ne sont point exceptionnels, qu'ils ne constituent pas des erreurs momentanées, qu'ils ne sont pas l'expression de tendances uniquement personnelles. Non, tous ces faits ont été reconnus des 4.000 socialistes de Lausanne ; ils ont eu une portée officielle ; personne dans le parti n'a discuté ; ils rentrent dans les procédés ordinaires de rénovation socialiste, ils réflétent nettement la mentalité du milieu, des élus et des électeurs. Pour être complet, je dois dire cependant que depuis deux ans s'est constitué ici un petit groupe dissident de socialistes qui se targuent d'être révolutionnaires et se réclament un peu des idées d'intransigeance électorale de Guesde. Mais j'avoue avoir fort peu confiance dans ce mouvement, car s'ils ont un peu critiqué les vieux, ils ont déjà trouvé moyen de présenter une vingtaine de candidats aux élections dernières ; ils n'ont réuni d'ailleurs que 150 à 200 voix.

Je veux montrer maintenant que les mœurs bourgeoises du socialisme se retrouvent un peu partout en nos frontières, que c'est une conception systématisée. Pour ne pas m'attarder outre mesure, car les faits abondent, je citerai l'œuvre du parti socialiste genevois qui passe pour « le plus révolutionnaire » du pays et du parti socialiste zurichois qui prétend être « le plus influent ».

A Genève existent, actuellement encore, des maisons publiques surveillées par l'Etat. Les abolitionnistes étant pour la plupart des mômiers, on affirma, que pour écraser le piétisme il ne fallait pas toucher aux falots rouges et que l'Etat devait assurer ce service public. Le parti radical, au nom du progrès, fit sienne la cause des tenanciers de maisons publiques, et les socialistes se tinrent coi : pas un ne prit place parmi les abolitionnistes. Aussi, le 22 mars 1896, consacra-t-il officiellement, de par la volonté des citoyens, l'esclavage infâme des malheureuses victimes de la brutalité la plus dégradante. C'est même grâce à cette victoire radicale qu'on put faire place au conseil d'Etat à un socialiste, l'ineffable Thiébaut, ce médiocre Millerand de la République de Genève.

En 1898, une grève, très légitime même au point de vue bourgeois, devint très rapidement une grève de tout le bâtiment. Le Conseil d'Etat décida la levée des troupes et le socialiste Thiébaut signa le décret avec ses collègues. Cela n'empêcha pas les socialistes, aidés des radicaux, de l'élire à nouveau. Quatre ans plus tard, à la grève générale de 1902, le conseiller Thiébaut renouvella la même besogne de défense patronale. Il est vrai que les ouvriers en furent un peu froissés et qu'ils le débarquèrent, malgré ses amis. Mais entre temps la législation ouvrière avait fleuri. Après la grève de 1898, le clérical Ody, député et entrepreneur, aidé du dit Thiébaut, proposa une loi, qui fut adoptée, sur *les conflits collectifs*. Les députés socialistes s'y rallièrent tous,

évidemment, malgré les protestations immédiates de la Fédération ouvrière. Voici quelques articles de cette loi du 10 février 1900 :

Art. 3. — Ont qualité pour fixer les tarifs et conditions dans chaque corps de métier : les associations de patrons et les associations d'ouvriers régulièrement inscrites au Registre du Commerce et dont les statuts ont été approuvés par le Conseil d'Etat.

Art. 15. — Pendant la durée d'un tarif en vigueur, aucune suspension générale du travail ne pourra être décrétée ni par les patrons ni par les ouvriers dans le but de modifier ce tarif.

Art. 18. — Tout appel à une suspension partielle ou générale du travail en violation du tarif existant ou en contravention aux dispositions de la présente loi, sera puni des peines de police, sans préjudice des peines prévues à l'article 106 du Code pénal et de toutes sanctions civiles ou pénales prévues par les lois existantes.

Tel est ce produit du cerveau des élus bourgeois et socialistes réunis. En fait de socialisme, c'est bien la plus belle manifestation étatiste et antiprolétarienne qui se puisse concevoir. Mais les socialistes s'y raccrochèrent pendant longtemps, et en 1903, le *Peuple de Genève* osa imprimer ce qui suit, à l'adresse des maçons qui avaient refusé de recourir à l'arbitrage obligatoire qu'exige cette loi :

Il n'y a qu'une voix dans le parti socialiste pour regretter que les ouvriers n'aient pas jugé à propos de recourir aux dispositions de la loi sur les conflits collectifs. L'heure n'est pas de savoir si la loi est bonne ou mauvaise, si elle doit être remaniée ou supprimée. La loi est, et parce qu'elle est, il est du devoir de tout citoyen de s'y soumettre. Et il est regrettable que personne n'ait songé à le leur faire comprendre.

Nous nous passerons de discuter avec de tels admirateurs de la *loi, de ce qui est*, argument légitimiste de tous les conservateurs du globe. L'année dernière encore, six députés socialistes sur sept votèrent contre l'abrogation de cette loi, se prononçant simplement pour la révision. Actuellement,

et parce que les ouvriers genevois s'élèvent énergiquement contre toute législation du travail, le *Peuple* s'est vu forcé d'emboiter le pas et il est plus abolitionniste que les anarchistes ; peut-être l'approche des élections rend-elle prudent ? Qui sait.

N'importe, les socialistes officiels ont commis une lourde faute et ils en reviennent bien malgré eux. Au reste, l'attitude anti-syndicaliste de l'organe du parti socialiste genevois, dont le secrétaire « ouvrier » Sigg est le rédacteur en chef, est un fait notoire ; les politiciens ne se peuvent consoler de voir la *Fédération ouvrière* bannir la politique électorale de son sein, et les attaques ont toujours afflué à son adresse. Le *Peuple*, du 20 juillet 1902, s'empressa même de faire siennes ces lignes d'un article que « le camarade, le docteur Silvatore Donatini, publiait dans le numéro 157 de l'*Avvenire del Lavoratore* et qui traitait du syndicalisme » :

Ou le syndicalisme rentre dans le socialisme et alors il est à repousser ; ou bien, il en diffère, alors il lui est contraire et comme tel, il est à combattre.

Ainsi, le syndicalisme, voilà l'ennemi. Et ce n'est pas notre faute si les socialistes de Genève l'ont toujours montré d'une façon si constante et si évidente.

Tels sont les socialistes les plus révolutionnaires de la Suisse.

Passons aux plus influents. La ville de Zurich, où l'on compte 150.000 habitants, possède une forte minorité de gens qui se disent socialistes. Je me rappelle que leur candidat Vogelsänger obtint, il y a quelques années, 18.000 voix. La ville a surtout le bonheur d'abriter l'homme qu'on peut considérer comme le chef du socialisme en Suisse, j'ai nommé Greulich. Les Suisses-Allemands, en général, sont très centralisateurs, c'est-à-dire étatistes. Le système des

monopoles trouve chez eux les plus ardents défenseurs et les socialistes étatistes — il n'en est pas d'autres là-bas — s'y sentent vraiment chez eux. Nous possédons déjà les monopoles de l'alcool, de la poudre et du péage, du sel en certains cantons, des chemins de fer, et les socialistes espèrent nous imposer, d'ici peu, les monopoles des allumettes, des forces hydrauliques, d'une banque d'Etat, de l'assurance obligatoire, des hypothèques, etc. Les devoirs électoraux sont très développés à Zurich, et tous les quinze jours environ, on est appelé à se prononcer forcément — car le vote est obligatoire — sur une ou plusieurs questions. Les instituteurs même sont nommés par le peuple et les plus petits crédits doivent recevoir la sanction populaire. (La levée de troupes et la proclamation de l'Etat de siège sont pourtant du ressort des autorités). C'est donc le *paradis du bulletin de vote et du fonctionnarisme.* Malgré ce capitalisme d'Etat, il va sans dire que la misère la plus noire envahit chaque année les ménages de nombreux chômeurs. Les travailleurs y sont même habituellement moins rétribués que chez les Welches, sans que la vie soit plus aisée.

Ce printemps 1905, après une agitation qui datait de loin, les maçons et manœuvres de Bâle, Berne, Lausanne, Saint-Gall, Zurich devaient se mettre en grève simultanément pour une augmentation de salaire. C'était une belle agitation qui se préparait et qui, avec un caractère aussi général, aurait abouti sans aucun doute. Mais on avait compté sans les comités centraux et sans les employés des secrétariats ouvriers. La grève fut déconseillée énergiquement parce qu'il n'y avait pas d'argent en caisse; — les socialistes allemands ont en effet l'idée fixe de vaincre les capitaux bourgeois par les gros sous des prolétaires ; secondement, les travailleurs du bâtiment, forcément très nomades et n'ayant de ce fait que des syndicats peu importants, ne pouvaient songer à la lutte. Remarquons que ce motif reculerait à l'infini toute

revendication des maçons, car les éléments fixés dans une ville et syndiqués seront toujours la minorité. L'expérience montre d'ailleurs que la plus grande solidarité a toujours existé dans cette corporation entre organisés et non-syndiqués ; ces derniers, au moment de la lutte, s'inscrivirent spontanément dans le syndicat. Les faits sont là. Mais il y avait encore d'autres raisons qui firent repousser la grève par les gardiens de l'inertie ; c'est ainsi qu'à Lausanne elle fut combattue par les socialistes influents, puisque cet automne auront lieu des élections au conseil communal et qu'il ne faut point effaroucher, par des manifestations intempestives, certains électeurs sympathiques mais timides. Malgré toute la besogne d'endormeurs des comités de l'association *Muraria*, du *Gewerkschaftsbund* et de l'*Arbeiter-Union* de Zurich, la grève fut déclarée dans cette ville le 3 avril. 3.000 grévistes demandèrent qu'à la place d'un tarif moyen de 48 centimes et demi l'heure pour les maçons (convention antérieure), on fixât un salaire minimum. Je n'insisterai pas sur la justesse de cette petite réclamation, puisque ce fameux mot de « prix moyen » abrite toutes les interprétations et permet un minimum indéfiniment bas. Vous dire que, malgré leur modestie, les manœuvres et maçons de Zurich furent soutenus par les nombreux socialistes de la ville, serait faux. D'abord, puisqu'ils s'étaient mis en grève contre l'avis du comité de la Fédération, celle-ci leur coupait les subsides. Ensuite, puisqu'ils n'étaient point organisés, Greulich ne voulait point leur aider. Et finalement puisque certains maçons se permettaient d'attaquer les Kroumirs (jaunes), les socialistes ne pouvaient les suivre dans cette voie antilégale, et le comité de l'*Arbeiter Union* s'en lavait les mains. Malgré cela, beaucoup de travailleurs zurichois parlèrent de se solidariser avec les grévistes ; leurs directeurs d'âmes les en dissuadèrent absolument. Après deux mois de résistance, devant tous ces conseils de lâcheté,

devant la férocité des bourgeois qui s'étaient personnellement armés contre une attaque éventuelle, les ouvriers reprirent leur outil de misère avec la promesse patronale d'un salaire maximum de 53 cent. aux maçons « habiles ». Notons que certains maçons recevaient, avant la grève, 55 et 58 cent. l'heure. C'était un résultat dérisoire, une moquerie des capitalistes. Les socialistes pourtant ne purent s'empêcher de crier victoire ! Si toute cette histoire n'était aussi lamentable, je penserais que les socialistes allemands sont de grands ironistes. Mais je ne me permettrais pas cette plaisanterie, puisque la comédie continue et que beaucoup en souffrent.

Il y a autre chose. C'est que les raisonnables, puissants et nombreux socialistes de Zurich n'aient pas encore entrepris, en plein xxe siècle, une campagne énergique contre une loi monstrueuse, vrai monument de barbarie et d'idiotisme. Il s'agit d'une loi draconnienne, très récente, contre l'union libre : les socialistes, paraît-il, n'en sont pas froissés et certains d'entre eux en réclament même l'application dans les rares cas où la police oublie de sévir. Un des résultats de cette loi nous est donné par le *Tages Anzeiger* de Zurich du 25 juillet 1900. Une femme passe la nuit avec un Italien, la police les surprend ; la femme, prise de peur, saute par la fenêtre et on la relève assommée. Pendant l'été 1904, un jeune homme, surpris dans la chambre de son amie par un propriétaire véreux et par la police avertie, grimpe, pour s'échapper, sur une véranda en verre, fait un faux pas et se tue ; sans cela une amende de 50 francs, pour la première fois, l'aurait remis dans la bonne voie. C'est cette même année que je connus, à la maternité de Zurich, une femme qui vivait en union-libre avec un ouvrier allemand et qui venait d'avoir un bébé ; et quoique le père reconnût son enfant et se disposât à subvenir aux besoins de sa petite famille, on l'expulsa pour n'avoir pas passé devant les autorités avant

de se permettre un enfant. Personne ne protesta, et des socialistes, à qui j'en parlai, me répondirent : « Que voulez-vous, c'est la loi, le concubinage est interdit, on expulse les étrangers qui s'y livrent, il n'y a qu'à se marier ».

Quant aux prostituées qui cherchent à vivre comme elles peuvent, inutile de dire qu'on leur fait une chasse acharnée ; périodiquement, et à l'improviste aussi, la police opère des descentes dans les quartiers de la Limmat et ailleurs, perquisitionne tout, viole tout. C'est un tolle général et rien n'est plus douloureux à voir que la brutalité avec laquelle toutes les illégales sont entraînées. Et ça continue, chaque année, la même chose. Les socialistes, eux, ne sentent pas le besoin de réagir, de démontrer l'ignoble marchandage qu'est souvent le mariage légal, d'exiger de la liberté par là. Ce serait faire du sentiment, ce ne serait « pas sérieux », comme ils disent.

Il vaut mieux s'organiser pour avoir de fortes caisses.

Avouons que tout cela manque un peu de largeur, et que les socialistes étatistes sont plus pressés de réglementer les mœurs que de travailler à créer de nouvelles habitudes, plus saines, plus rationnelles et plus dignes.

Les détails relatés jusqu'à présent vont sans doute paraître mesquins ; c'est une critique, me dira-t-on, au moyen de petits faits sans importance. Je reconnais la justesse de cette observation ; mais que voulez-vous, si ces détails remplissent toute l'activité du socialisme suisse, je ne puis lui prêter une tactique énergique, internationaliste, révolutionnaire, qu'il veut ignorer complètement. Evidemment, il y a d'honorables exceptions et je me plais à le reconnaître. Tous les socialistes suisses n'ont pas l'esprit réglementateur et respectueux des formes établies. J'en connais même à Zürich qui sont fort audacieux dans la pensée. Mais on les traite d' « anarchoïdes », ce sont des intrus, des égarés ; ils forment

l'opposition nécessaire dans le parti, qu'il ne faut pas écouter, d'ailleurs ; et dans presque toutes les discussions ils restent seuls de leur opinion, sans influence aucune ; puis on les compte sur les doigts.

III

Méthodes ultra-légales et centralisatrices des organisations ouvrières inféodées au parti socialiste suisse.

Les procédés étatistes de la social-démocratie helvétique ont envahi, dès l'origine, le mouvement ouvrier. Cela était d'autant plus facile qu'avant l'arrivée des socialistes certaines unions ouvrières existaient déjà, fondées par des partis de gauche pour les besoins électoraux. C'est ainsi qu'on trouve encore dans les petites villes de la Suisse italienne, au Tessin, des *sociétés ouvrières libérales*, sous la direction de chefs politiques bourgeois.

Les fédérations de métiers sont groupées, en Suisse, en une association nationale appelée *Gewerkschaftsbund* (Fédération des syndicats professionnels). Celle-ci prend une part active au mouvement purement politique et le recommande dans ses circulaires. Les divers éléments du *Gewerkschaftsbùnd*, ainsi que la plupart des unions ouvrières locales, ont pour programme de mener de front la lutte électorale et la lutte corporative. Il n'y a guère que les Unions ouvrières de Genève, Lausanne, Vevey, Saint-Imier, Chaux de-Fonds, Fribourg, Montreux, Morges, Neuchâtel, Nyon qui aient décidé, depuis peu, de ne s'occuper que d'action économique, à l'instar de la *Confédération Générale du Travail* de France. Aussi le réformisme centralisateur a-t-il été élevé ici à la hauteur d'une méthode. La

croyance en la légalité est si accentuée que le Comité du *Gewerkschafstbùnd* s'est fait un devoir de faire distribuer, il y a deux ans, à profusion parmi les ouvriers, une brochure éducative dont l'auteur est le député Greulich, conseiller national, secrétaire ouvrier, — c'est-à-dire délégué-conseil officiel à l'usage des ouvriers en grève et payé par le gouvernement. Cette brochure est intitulée « *Où voulons-nous aller*, sérieux avertissement à tous les syndiqués de la Suisse ». Elle est véritablement la quintessence des pensées dominantes dans le syndicalisme suisse et pas un membre du parti socialiste n'y trouverait à redire ; j'ajoute même que la plupart des travailleurs du pays — à part certains éléments romands et étrangers dont je reparlerai — partagent les points de vue du « vénérable défenseur des intérêts ouvriers ». Cette brochure est donc un document officiel très significatif. Elle développe d'abord longuement ces deux articles des statuts de la Fédération des syndicats, à savoir :

Art. 36. — Aucune section d'une association, aucune section locale ne peuvent engager un mouvement quelconque par quelque moyen que ce soit et d'elles-mêmes, à moins de perdre tout droit à un secours.

Art. 39. — Si un syndicat est décidé à lutter contre un empirement des conditions de travail, il doit l'annoncer tout de suite et faire rapport même avant d'avoir tenté quelque démarche que ce soit auprès de l'employeur.

On ne saurait être plus centralisateur, mais comme les droits de l'autonomie et de l'initiative tendent parfois à reprendre le dessus — heureusement pour la dignité des gens — le secrétaire se plaint amèrement « qu'on ébranle ainsi la croyance à la discipline dans le mouvement professionnel suisse ». Il faut au contraire « que quand le rapport aura été fait, la direction centrale intervienne immédiatement et envoie sur place un délégué, afin d'aboutir le

plus rapidement possible à une solution, en insistant sur ce fait que la grève n'est que la dernière arme de combat. »

A la page 17, nous lisons :

Aucune revendication ne devrait être présentée aux patrons sans qu'elle soit fondée. (Souligné dans la brochure.) Ce n'est là pas seulement une question de convenances, mais c'est un moyen très important de gagner à soi l'opinion publique.

J'ai toujours pensé que pour des socialistes *toutes* les revendications prolétariennes restaient fondées jusqu'à la socialisation complète des moyens de production et d'échange. Mais Greulich n'en est plus là, c'est certain. La brochure continue :

En outre il faut laisser aux patrons le temps de répondre. Fixer un temps trop court n'est pas seulement incorrect, mais c'est encore une erreur, car les mauvais procédés ne font qu'exciter.

La situation des deux parties devrait toujours être telle qu'elle n'exclue jamais la possibilité d'une entente, à défaut de laquelle il y a des malheureux qui restent sur le pavé.

C'est pourquoi il faut que dès le début, la direction des mouvements de salaire soit remise entre les mains des associations ou du comité fédéral. Ceux-là peuvent tout embrasser d'un coup d'œil calme — du moins ils le doivent — et ils peuvent plus facilement se faire entendre.

Il faut toutefois que lorsqu'il y a indiscipline, les organisations aient le courage de supprimer tout secours de grève, etc. (page 20, souligné dans la brochure.)

Quant aux conditions préliminaires d'une grève, voici ce qu'exigent les statuts de la Fédération suisse, à l'article 44 :

a) Il faut que les deux tiers des ouvriers que le mouvement concerne appartiennent depuis six mois à l'organisation.

b) Il faut que par un vote au bulletin secret le 90 p. 100 des membres au moins se soient engagés à faire grève et aient appuyé leur engagement de leur signature.

c) Il faut que la moitié au moins des ouvriers qui ne font pas partie de l'organisation déclarent par leur signature qu'ils feront grève.

d) Il faut que les autorités professionnelles aient donné leur adhésion au mouvement, sinon le Comité de l'association ou le Comité fédéral ont le droit de refuser tout secours de grève.

Ainsi ce sont les fonctionnaires qui commandent. Ains le 67 p. 100 des ouvriers doivent être organisés et la moitié des autres doit se déclarer d'accord avant d'entreprendre telle ou telle agitation. Comme ce minimum de 77 p. 100, insuffisant d'après la brochure, est loin d'être atteint, même dans les pays où l'organisation a beaucoup progressé, il ne faudra pas se déranger pour le moment. Ce sera pour plus tard ; les ouvriers alors sauront marcher à la victoire sans avoir jamais éprouvé leurs forces, comme le petit enfant se met un jour à trotter sans s'y être essayé auparavant...

Mais en attendant ce miracle, « l'essentiel est qu'on se mette une bonne fois à l'œuvre, qu'on mobilise toutes les forces pour faire cesser tous les mouvements et grèves mis en scène sans que les règlements ne soient observés » (page 37).

Gloire à la jaunisse qui a su travailler déjà à arrêter les grèves. Au nom de la réflexion, le député Greulich élargira encore ce travail. Le fameux Biétry n'avait pas songé probablement qu'il se trouvait en touchante communion d'idées avec les farouches socialistes de la Suisse.

Arrivons à l'opinion de la Fédération des syndicats sur la grève générale. Ces messieurs se contentent d'une série d'affirmations et tout est dit :

Partout où l'on joue à la grève générale, les organisations professionnelles sont dans le marasme. Où l'organisation professionnelle a atteint un certain degré de puissance et de stabilité la grève générale est devenue une utopie dont les ouvriers se moquent...

La grève générale est une fantaisie de jeunesse que seule se paie la classe ouvrière mal organisée. Les ouvriers anglais ont vécu ce rêve dans les années 1830 à 1840...

Des faits curieux *se sont produits* au moment des grèves géné-

rales. Tout d'abord, ce sont les ouvriers syndiqués qui obéissent les premiers à l'ordre de grève générale, si bien que les coopératives ouvrières de production *seraient* (remarquez la différence des temps) les premières à s'arrêter, pendant que les établissements bourgeois occupant des ouvriers non organisés continueraient tout gaiement à travailler. Les ouvriers ne recevraient point de pain de leur coopérative, mais les bourgeois n'en manqueraient pas.

On ne saurait imaginer une méconnaissance aussi complète des événements de ces dernières années. Et sans sortir de la Suisse, rappelons cette magnifique preuve de la puissance ouvrière qui se manifesta à Genève, en 1902, où, spontanément, *la ville resta sans pain, sans tramways, sans esclaves du patronat*. Les bourgeois en furent si désemparés qu'ils jugèrent à propos d'appeler de nombreuses troupes à leur aide et de s'armer eux-mêmes de revolvers pour remédier à cette simple abstention. Si l'on veut bien considérer que de tels exemples deviennent de plus en plus nombreux, que des essais de grève générale ont surgi un peu partout, à Paris, à Barcelone, à Trieste, à Pétersbourg, à Milan, à Chicago, etc., etc., que des tentatives de généralisation se sont esquissées même en Allemagne, même à Zurich — et c'est tout dire —, que les grèves partielles se rapprochent en fréquence et s'étendent en intensité, on saisira que la tendance à la grève générale se précise chaque jour davantage, que cette tendance se vérifie dans les faits mêmes. Il n'est aucune théorie qui puisse nier cette réalité ; le plus sage est donc de s'en accomoder le mieux possible et de l'élargir au plus vite par notre adhésion et notre propagande.

Dans leur incompréhension, au reste, du mouvement ouvrier, les édiles du socialisme étatiseur cherchent à opposer l'idée d'organisation à l'idée de grève générale — comme si celle-ci ne devait pas précisément compléter celle-là. Ils sont décidément d'un autre âge, plus vieux cependant que les Trades-Unions de 1830 ; et si on les retrouve dans la pé-

riode papyracée créée par les bureaucrates de 1793, il n'y aura rien d'étonnant ; je ne prétends pas que ce soit là un argument.

Quant au but que se proposeront en Suisse les diverses fédérations, quand l'organisation sera parfaite, il se résume en ces mots : « Obtention de la journée de 9 heures, avec la fixation d'un salaire minimum » (page 48).

Telles sont les méthodes officiellement préconisées dans le *Gewerkschaftsbund*. A toute question, proposition, initiative, on répond : « Organisez, organisez ! » Il y a cinquante ans que se répète cette recommandation, très sensée sans doute, mais insuffisante vraiment. Il serait bon de comprendre une fois que parquer des moutons en troupeaux, même bien ordonnés, ne signifie rien.

L'organisation ouvrière ne pouvant prendre de valeur que par la décomposition de la société capitaliste, c'est sur un terrain forcément extra - légal, anti-légal qu'il faut la placer. Mais va te faire fiche. En Suisse on n'en est pas là. Et c'est au nom de l'organisation que les politiciens et les fonctionnaires ouvriers refusent des secours aux ouvriers qui ne se peuvent tenir de secouer brusquement un jour le joug patronal. Les faits sont là, patents. En voici un. En avril 1903, une grève du bâtiment de Bâle faillit devenir grève générale. Aussitôt que l'idée en fut soulevée, le comité central des « Metalarbeiter » — fédération la mieux organisée et la plus avancée — avertit les mécaniciens de Bâle qu'en cas de grève générale ils ne recevraient aucun subside, parce qu'un tel mouvement n'était pas justifié. La veulerie si bien exigée eut le dessus. C'est là que nous en sommes en Suisse, cinquante-sept ans après l'apparition du *Manifeste communiste*. Aussi les progrès du socialisme réformiste sont-ils un fait certain — vers le passé.

Les faits ne sauraient être trop nombreux quand

on veut prouver quelque chose, et sans m'étendre indéfiniment je noterai encore quelques attitudes significatives.

La *Fédération romande des Unions ouvrières* (association, comme je l'ai dit, ayant exclu la politique de son activité) avait mis à l'étude, timidement, dès le 9 juillet 1905, les moyens d'arriver à la journée de 8 heures, parallèlement aux travailleurs français. Aussitôt les gardiens du socialisme d'Etat et les fonctionnaires des comités centraux de s'armer de leur plus belle rhétorique contre les « romantiques » de l'action directe. Les bourgeois eux-mêmes ne discutèrent pas de l'affaire ou fort peu ; mais les maîtres du peuple se sentirent atteints. Tous les journaux socialistes et tous les organes corporatifs, depuis le *Grütlianer* jusqu'à là *Metalarbeiterzeitung* exprimèrent leur besoin d'inertie en d'interminables cōlonnes contre l'action directe, cet « article de Paris » superflu. Tous, évidemment, étaient partisans de la journée de 8 heures « qui ne sera du reste qu'une étape, mais sa réalisation ne peut être que successive, en commençant par les services publics, en introduisant d'abord la journée de 9 heures ». (*Solidarité horlogère*, 22 juillet 1905). C'est toujours la même histoire, on est socialiste, on veut le socialisme... pour l'an 3000, comme les bourgeois.

Plus que jamais cette étrange levée de boucliers continue contre un ennemi qui ne s'est pas encore montré, partout, à l'heure qu'il est, d'importantes réunions ont lieu. Le 31 août encore, les socialistes se rencontraient à ce sujet très nombreux à Winterthur ; une résolution fut finalement adoptée à l'unanimité :

Les socialistes voient une contradiction absolue entre l'action directe et la tactique des organisations professionnelles qui doit reposer « sur la solidarité, l'organisation et l'union de toutes les forces », etc.

Voilà bien cette équivoque qui revient, d'opposer l'action

directe, l'effort personnel, à l'organisation. Rien de moins intelligent et de plus faussement tendancieux.

L'organe qui a le plus furieusement écarté la question est l'*Helvetische Typographia* rédigée par le secrétaire du parti socialiste suisse, Fänbrich ; on peut y lire ceci :

Nous nous déclarons aujourd'hui déjà adversaires décidés de la tactique semi-anarchiste de l'action directe et nous sommons les corporations professionnelles de la Suisse allemande de rejeter des idées qui portent une atteinte profonde aux organisations ouvrières et à nos institutions politiques. C'est renverser le problème que de procéder de la sorte, dans un état fédératif qui possède le referendum. Que les politiques mondiaux de la Genève cosmopolite voient ainsi, c'est leur affaire.

Qu'on nous laisse donc tranquilles avec cette tactique incompatible avec nos institutions suisses.

Et qu'on ne se plaigne pas alors, si avec une telle tactique destructive les grandes questions de l'assurance obligatoire, de la révision de la loi sur les fabriques tombent à vau-l'eau.

Vous le voyez, c'est la législation ouvrière qui importe avant tout. Millerand doit certainement passer par là pour un génie. Hélas, que n'avons-nous que des Fänhrich, Greulich, Brüstlein et autres Thiébaut de moindre envergure. Patriotes sérieux, nos syndicalistes réformistes parlent avec le plus insolent mépris des cosmopolites de Genève. Législateurs convaincus, nos socialistes tiennent surtout aux institutions politiques créées par la bourgeoisie.

En ce qui concerne les avantages obtenus par les syndicats professionnels suisses, affectés de cette méthode d'émasculation d'énergie, le plus clair se résume en caisse de viaticum, en caisse de chômage et de maladie. Ce sont là des résultats que prônaient les anciens mutualistes bourgeois pour lesquels les socialistes légalitaires n'avaient assez de sarcasmes théoriques, mais pour lesquels aussi ils n'ont, en pratique, assez d'admiration. C'est leur logique qui veut ça. Elle n'est point irrésistible.

IV

Pourquoi le socialisme suisse est légalitaire? Explications de Jean Sigg.

Sur les bancs de l'école, on s'est de tous temps efforcé de nous apprendre que la Suisse est un pays unique, que ses institutions spécialement libérales laissaient à chacun la faculté d'exprimer son opinion et que les droits d'initiative et de référendum autorisent toutes les revendications. Presque tous les citoyens suisses ont tellement entendu ressasser cette légitimation de ce qui existe qu'ils sont devenus de solides piliers de l'ordre, très routiniers, sans initiative sans esprit critique, prêts à tous les respects de leurs chers maîtres qu'ils ont appris à vénérer... à coup de férule. Les socialistes imbus de légalitarisme ne font point exception, quant à cette mentalité cristallisée qui ici couvre tout. Et à chaque proposition d'action socialiste quelque peu énergique, ils répondent invariablement — qu'il s'agisse de propagande antimilitariste de libre-pensée ou de grève générale : « La Suisse est dans une situation privilégiée, elle possède le terrain de la législation qui lui permet toutes les améliorations : notre peuple ne désire pas autre chose ». C'est là un *leimotiv* qui vous revient à tout bout de champ, avec persistance, c'est une obsession ridicule, et les faits ont beau démentir cet optimisme bourgeois — tels les grèves du Simplon en 1901, la grève générale de Genève en 1902, les grèves de Bâle en 1903, la grève de la Chaux-de-Fonds en 1904, la grève de Zurich en 1905, les événements de Rorschach — les conflits irréductibles entre possesseurs et prolétaires ont beau surgir de plus en plus fréquemment et intensément, les socialistes en restent à leur marotte étatiste, à leur juridisme.

En décembre dernier, Jean Sigg, secrétaire ouvrier romand, rédacteur du *Peuple de Genève*, donnait dans *la Vie socialiste* quelques renseignements sur le socialisme en Suisse ; dans un style de législateur bien particulier et avec une sensible fierté, il insiste surtout sur l'organisation constitutionnelle de la Suisse « qui possède un organisme de démocratie politique très développé, presque parfait. » Je me plais à m'adresser à Sigg, parce qu'il s'est bien assimilé la psychologie de son milieu et parce qu'il passe presque pour un révolutionnaire parmi nos socialistes ; ses points de vue légalitaires sont donc partagés par ses frères de parti *à fortiori* :

Il y a, dit-il, dans le referendum, dans l'initiative cantonale ou fédérale, dans la nomination par le peuple des autorités exécutives, administratives, judiciaires, des instituteurs même dans certaines régions, toute une série d'institutions qui autorisent le parti socialiste à suivre une tactique tout autre que celle des autres pays. En réalité, on peut affirmer que toute la souveraineté de notre Etat repose sur l'activité politique du citoyen.

Et voilà pourquoi, en Suisse, le socialisme peut intervenir avec plus d'efficacité, plus de succès qu'ailleurs sur le terrain même de la législation qu'il s'est donnée.

L'ouvrier suisse est peu porté aux théories. Ce qu'il lui faut, c'est du pratique, du tangible, de l'immédiatement réalisable, et c'est ce qui explique qu'aussi bien sur le terrain de la commune que sur celui du canton ou de la Confédération, le programme de réforme du parti socialiste ait pris une extraordinaire ampleur depuis une dizaine d'années environ.

Jean Sigg oublie de nous dire ce qu'il entend par tangible. Probablement que c'est le minimum d'existence ! Le programme du parti socialiste suisse, qui s'est inspiré de ces considérations, a été élaboré, après une longue gestation, au Congrès de Zurich des 20 et 21 novembre 1904. C'est « un programme essentiellement suisse, ce qui ne veut pas dire qu'on a voulu faire du nationalisme. Non ; ce qu'on a entendu par là, c'est tenir compte de la situation

spéciale dans laquelle se trouvent les Suisses, tenir compte aussi de leur organisation professionnelle. » Ainsi, ménager la Constitution imposée par les bourgeois de 1874, c'est bien dans les procédés de notre social-démocratie ; à l'heure actuelle encore, elle s'en contentera, avec quelques petites modifications qui ne toucheront pourtant rien à la sainte propriété.

Il faudra, déclare le parti socialiste, « combattre sans « trêve ni repos pour l'extension de la puissance politique de « la classe ouvrière. Il faut demander à prendre une part « active à tout le travail de législation et chercher à pénétrer « dans toutes les fonctions de l'administration publique, pour « les transformer démocratiquement et les faire servir à la « marche continue vers la socialisation. »

Changer la société de haut en bas, par de bonnes lois, par d'honnêtes fonctionnaires, tel est le fonds du socialisme suisse. Tous ces admirateurs de la législation, qui se targuent d'asseoir leur système sur l'histoire politique du pays et sur les besoins du peuple, oublient qu'en définitive la législation n'est que le reflet des mœurs. Le professeur Anton Menger, de Vienne, malgré ses vues théoriques et ses conceptions d'étatisme exagéré qui effraient jusqu'à M. Andler, développe, dans son dernier ouvrage : *Neue Sittenlehre*, quelques considérations sur la psychologie des sociétés, qui me paraissent singulièrement proches de la vérité. L'observation de la vie de tous les jours, en effet, l'étude de la réalité telle que nous la vivons, montrent que les nouvelles lois sont toujours fabriquées après tel ou tel événement et qu'elles s'appuient sur les us et coutumes, sur les habitudes, sur les modes de vie, sur les préjugés, sur les respects, sur les opinions en cours. Bien loin de diriger les faits, elles ne font que sanctionner l'état de choses existant, elles le fixent, elles le cristallisent. Et comme les mœurs évoluent sans cesse, il s'en suit d'innombrables conflits entre

les individus et ces lois, dont la plupart nous viennent — à notre grande honte — des Romains et même des Pharaons. C'est donc une erreur profonde pour le socialisme que de s'appuyer sur un facteur aussi conservateur, la légalité. Si nous voulons nous acheminer plus vite vers le socialisme, travaillons à changer les mœurs bourgeoises du tien et du mien, faisons comprendre l'ineptie du salariat, du patriotisme, de la justice de classe, modifions les procédés propriétaires et autoritaires dont nous sommes remplis. Créons dès à présent une mentalité nettement socialiste, et agissons cette mentalité nouvelle coûte que coûte.

Ce sera la ruine du réformisme que de vouloir se greffer sur un régime que les socialistes réprouvent, que de perpétuer ce système peu égalitaire de différenciation en dirigeants et gouvernés. Et ce sera notre force, à nous révolutionnaires, que de travailler au sein du peuple dont nous sommes, que d'y rester pour nous faire connaître et comprendre, que de vivre sa vie pour en mieux sentir les besoins, pour en mieux saisir tous les trésors d'énergie cachée.

Ce qui manque le plus au socialisme suisse, c'est d'être socialiste.

V

LES SITUATIONS RÉVOLUTIONNAIRES EN SUISSE
LE RÉVEIL OUVRIER
LA GRÈVE GÉNÉRALE ET L'ANTIMILITARISME

Il semble que l'histoire du prolétariat en marche vers plus de bien-être, vers plus de liberté n'ait rien appris à la plupart des propagandistes du socialisme. C'est avec une désespérante ténacité qu'ils oublient les solutions apportées de

tous temps par l'Etat aux conflits aigus qui rompent l'épuisante et monotone exploitation du travail par le capital. Les luttes peuvent devenir plus fréquentes, plus grandioses, la série des années tragiques peut se compléter bien régulièrement, sans que les socialistes perdent de leur foi en la légalité, sans qu'ils abandonnent enfin leurs procédés de conciliation et de collaboration de classes. Les situations révolutionnaires ne manquent pourtant pas en Suisse. Elles s'y précisent même toujours plus — comme ailleurs. Et c'est un acheminement chaque jour plus inévitable vers la révolution indispensable. Il faut rester dans la réalité et s'en convaincre. A Göschenen, en 1875, lors du percement du Gothard, surgit une grève de mineurs. La troupe, appelée en hâte pour la sauvegarde des financiers, finit par tuer quatre grévistes. Je ne détaillerai pas ce douloureux événement, un peu vieux déjà, mais dont le souvenir restera cuisant ; les philanthropes ne manqueraient pas de dire que la bonté bourgeoise a fait des progrès depuis trente ans et qu'on ne tuerait plus guère en Suisse. C'est là une illusion que je tiens à détruire. La fusillade de Göschenen, en tous cas, se placera tout naturellement à côté des massacres de Chicago et Roux en 1886, de Louvain, Trieste, Barcelone, Lodz en 1902, de Fourmies, Berlin, Monjuich, Pétersbourg, Varsovie, Foggia, Limoges, Grammichele, etc., etc. La bourgeoisie est la même partout, au delà des frontières comme ici, comme là-bas ; partout elle fait tirer sur le peuple et renouvelle sans broncher les exécutions terrifiantes de la *semaine de mai*. Il faut s'en souvenir, car la psychologie de nos maîtres ne peut changer ; lorsqu'ils se sentent menacés dans la plus petite de leurs prérogatives, leur attitude policée s'efface bien vite, et ils se montrent tels qu'ils sont, des brutes. Persuadons-nous que si en Suisse le sang prolétarien n'a pas trop coulé encore, cela tient à ce que les manifestants, les grévistes, les révoltés ne sont que trop

calmés, hélas, par tout l'appareil de guerre qu'on exhibe au moindre événement. L'occasion seule a fait défaut à notre vaillante armée pour jouer jusqu'au bout son rôle de gardienne de l'ordre — j'allais dire de massacreur. L'envie, certes, n'en a jamais manqué aux atroces réactionnaires qui composent l'élégant corps des officiers.

Voici l'histoire :

Au Simplon, en 1901, éclatait, pour la troisième fois depuis 1898, une grève des mineurs ; 3.000 ouvriers quittaient les outils pour avoir une augmentation de salaire et une diminution des heures de travail. Ils travaillaient sur le chantier huit heures de suite, par équipes qui devaient parcoucourir cinq kilomètres à l'aller et cinq au retour ; 32-40° de température régnaient dans le tunnel et parfois l'eau montait jusqu'aux genoux de ces bagnards, pendant qu'elle tombait d'en haut comme une douche ; on exigeait en outre soixante coups de pelle par minute. Les salaires allaient de 2 fr. à 4 fr. 50. C'était peu.

Sitôt la grève déclarée, deux compagnies de fantassins e le corps de gendarmerie furent mobilisés. L'officier-chef fit un petit discours qui ne manque pas de convictions :

> Soldats, la patrie compte sur vous. On est ici pire qu'en temps de guerre. Vous devez employer vos armes pour défendre ceux qui veulent travailler contre les grévistes.

Puis on distribua des cartouches à balle. Le premier jour, alors que quelques jeunes gens cherchaient à débaucher des mécaniciens qui travaillaient encore, l'un d'eux attrapa une balle dans un pied, un autre dut avoir une jambe amputée, un troisième reçut un coup de sabre d'un pandore qui lui détacha presque le bras. Quant aux habitants du Valais, ces pauvres gens, empoisonnés par les curés et les patriolâtres, et crevant de faim eux-mêmes, se mirent à crier aux soldats : « Tirez à balle sur ces macaronis, fusillez ces chiens,

tuez ces charognes. » Mais le plus significatif de l'affaire, à part l'attitude impitoyable de l'armée, ce fut le décret du 3 juillet (dix jours après le début de la grève), émanant du Conseil d'Etat valaisien : on enjoignait aux ouvriers de reprendre le travail de suite, sans quoi ils seraient considérés comme des vagabonds qu'on expulserait sans autre. Les emprisonnements et expulsions s'étant aussitôt multipliés, les grévistes effrayés retournèrent au chantier. Telle est la liberté de grève accordée en notre noble Helvétie. Ni la violence organisée, ni l'hypocrisie ne font défaut, on le voit. Et la classe ouvrière, trop faible encore, n'a qu'à céder sur toute la ligne.

Autre exemple. A Genève, en août 1902, éclata une grève des employés des tramways. Les salaires étaient de 38 à 50 centimes l'heure, et les journées de onze heures. L'arbitrage entre la Compagnie et les employés semblait avoir accordé quelques centimes à ces derniers et le travail allait reprendre quand le chef d'exploitation renvoya brusquement 44 des plus vieux ouvriers, au mépris de tous les engagements. Un règlement draconien était institué et l'on n'admettait plus que les réclamations individuelles, la compagnie ne voulant pas traiter avec le syndicat, ni le reconnaître, ni tolérer des syndiqués. Aussi, le 27 septembre, les employés, roulés à fond par la loi des conflits collectifs — loi des travaux forcés — furent-ils obligés de quitter le travail à nouveau. Cette atteinte au droit d'association affecta fort la classe ouvrière tout entière, car il n'y avait aucune raison pour que lendemain une autre catégorie de patrons n'essayât d'en faire autant. L'idée de grève générale fut donc soulevée tout naturellement, dans le seul but de sauvegarder le droit d'association menacé par la Compagnie omnipotente. Le 6 octobre tous les syndicats se réunirent en leurs locaux respectifs, pour étudier l'affaire. Le lendemain deux assemblées monstres étaient tenues et la foule impatientée réclama

de toutes parts la cessation complète du travail. Le comité très prudent — peut-être trop — chercha encore à arranger le conflit ; la compagnie fut inexorable. Le 9 enfin, 31 syndicats avec près de 20.000 ouvriers quittèrent les usines, les ateliers, les chantiers, décidés, dans leur superbe attitude de solidarité et d'énergie, à mettre fin aux prétentions d'un capitalisme insolent. Le gouvernement prit aussitôt le parti de ceux qui avaient pourtant violé la loi (le Conseil d'administration de la Compagnie) ; et, avant qu'ils eussent eu le temps de se mêler au mouvement, 105 ouvriers anarchistes étaient saisis dans leur lit à 5 heures du matin et extradés sans autre, qui en France, qui en Italie ; 4000 soldats furent mis sur pied et 5.000 troupiers d'autres cantons furent mis de piquet, prêts à marcher sur Genève. Le soir du 9 octobre, des charges de cavalerie étaient conduites contre les attroupements, faisant rouler femmes, enfants, vieillards sous les jambes des chevaux. Le lendemain un cortège des plus paisibles de quelques milliers de grévistes était attaqué sur plusieurs points par la troupe, baïonnette en avant, et c'est miracle qu'il n'y eut que des blessés. Si un seul coup de feu avait été tiré, c'était le signal d'un massacre général. Cette minute de tension terrible précisa en maints cerveaux ouvriers l'irréductibilité des conflits de classes ; elle fit plus que toutes les phraséologies révolutionnaires. Peu après, le comité de grève était cerné, arrêté, menotté, ligotté, et notre ami Bertoni, en particulier, ignoblement battu par les brutes de la police et de la gendarmerie ; c'est le révolver sous le nez que ces six militants furent jetés en prison. La troisième journée se passa calmement, et le 12 octobre la grève se termina à la demande expresse du syndicat des employés des voies secondaires. On connaît le reste : le procès et les condamnations des camarades Croisier, Steinegger et Bertoni.

Tel est le résumé très bref de ce mouvement. D'un simple

acte de sympathie et de solidarité exprimé d'une façon tangible par la classe ouvrière, le gouvernement affolé fit une émeute, un commencement de révolution. En présence d'une levée pacifique du prolétariat, la bougeoisie incapable d'une vision exacte des choses, ne sut que prendre peur et sévir avec une férocité grotesque. Et l'ordre régna, et le capital triompha, derrière les baïonnettes de l'Etat.

Détails rétrospectifs : c'est le conseiller d'Etat *socialiste* Thiébaut qui signa le décret de la levée des troupes pendant la grève. Secondement, les salaires des ouvriers de Genève, dans les six mois qui suivirent, furent sensiblement élevés, dans presque toutes les corporations, sans mouvement nouveau.

En 1903, grève des maçons et manœuvres à Bâle, Comme revendications, journée de 9 heures au lieu de 10, salaire minimum de 56 centimes pour les maçons, de 42 centimes pour les manœuvres, paie tous les 15 jours dans le chantier même, le samedi une heure de moins que les autres jours. Dans l'après-midi du lundi 6 avril, un cortège s'organise pour entraîner ceux qui travaillent encore. En certains endroits la police veut intervenir, ce qui donne lieu à quelques désordres, dénoncés par tous les journaux et par le lâche *Basler Vorwärts* également. Levée de la troupe le soir même, et proclamation de l'état de siège. Les travailleurs de Bâle — malgré la besogne de sabottage centralisateur des comités de Fédérations et des élus du parti socialiste, très opposés á cette grève qui n'avait pas attendu les délais légaux — soutinrent carrément les maçons et manœuvres. L'Union ouvriére se chargea de résoudre la question de l'alimentation des grévistes par des cuisines de campagne et celle de leur logement chez les compagnons. Quelques syndicats mêmes, si inféodés qu'ils fussent aux méthodes des réformistes allemands, proposèrent la grève générale. Cette attitude énergique de la classe ouvrière eut pour effet de faire rentrer les

soldats dans leurs foyers, le troisième jour déjà ; et le calme revint, relatif. Le 11 avril au soir, pourtant, dans un conflit qui se produisit à la gare entre la police et les grévistes, les agents, sabre au clair, dispersèrent les manifestants. La grève prit fin le 20 avril, non sans avoir précisé ces trois points : 1° que le gouvernement avait eu une peur épouvantable de la grève générale ; 2° que les socialistes légalitaires partagèrent cette peur et s'opposèrent de toutes façons à la généralisation du mouvement, surtout le conseiller d'Etat Wulschleger, autre bienheureux Thiébaut de la ville de Bâle ; 3° que pour la moindre agitation populaire, les fameuses libertés constitutionnelles sont supprimées, justement au moment où l'on en a le plus besoin.

En 1904, c'est à la Chaux-de-Fonds que nous retrouvons notre milice nationale, notre chère armée démocratique dans son véritable rôle de gardienne des privilèges établis. Nous sommes là dans le canton de Neuchâtel, l'un des plus libéraux de la Suisse. Voyons ce libéralisme. Les travailleurs du bâtiment réclamaient une augmentation de 7 à 10 centimes par heure sur le tarif de 1896. Rappelons que le climat très rude du Jura neuchâtelois réduit à 150 jours par an la période de travail. Les ouvriers s'insurgeaient aussi contre l'habitude prise par de nombreux patrons de tenir pension et de louer des chambres à ceux qu'ils employaient ; de cette façon habile, l'ouvrier était logé et nourri contre son gré, et ce que l'entrepreneur payait en salaire lui revenait en presque totalité de ses pensionnaires ; donc double profit.

Les patrons résistèrent aux réclamations, d'où grève dès le 16 juillet. L'Union ouvrière décida de suite de soutenir les 1.600 grévistes, moralement et financièrement. La solidarité était parfaite, la main-d'œuvre rare. Les patrons sentirent la défaite, et quoique les grévistes restassent sur le terrain de l'absolue légalité, le gouvernement ne tarda pas à intervenir. Dans la nuit du 28 au 29 juillet, on fit arrêter

Paul Monaldeschi président du comité de grève, sous le prétexte qu'il avait subi en Italie, dix et sept ans auparavant, deux condamnations. Une quarantaine de gendarmes furent commis à cette besogne héroïque. Le 29, la rue de la Serre, par où avait passé dix fois le cortège des grévistes, fut barrée et occupée par les gendarmes. Et comme on leur demandait des explications, ils frappèrent leur poche de revolver : « Nous avons des prunes là pour vous. » Naine, qui est du pays, raconte que ces provocations laissèrent calmes les manifestants, qui rebroussèrent chemin ; et la grève continua. L'argent et les vivres affluant toujours, il fallait en finir autrement. L'autorité apprit que 80 révolvers avaient été achetés en ville ; on sut plus tard, que, comme à Genève en 1902, c'étaient des patrons et des bourgeois qui se préparaient à tuer ferme, car aucun ouvrier arrêté ne fut trouvé porteur d'arme. Le fait suffit en lui-même, et on trouva là le prétexte à une levée de troupe, du bataillon 18. Le mouvement était plus calme que jamais, ce que reconnaît l'organe bourgeois *l'Impartial*, du 2 août 1904 : « Pour le moment, tout est calme. Espérons que l'arrivée de la troupe n'aura aucune fâcheuse conséquence. »

Il fallait aux patrons et au gouvernement démocratique un conflit coûte que coûte. Le colonel Robert commença par interdire tout cortège ou rassemblement. Les patrons cherchèrent des ouvriers partout, à Soleure, à Lausanne, à Morteau, mais arrivés sur place, la plupart refusèrent de travailler. La grève continuait toujours. On provoqua directement. Les soldats firent des exercices charmants : une partie représentait la foule et l'autre devait la charger. Des patrouilles de vingt-cinq cavaliers venaient se promener au trôt, sous les fenêtres du cercle ouvrier. Les rassemblements de deux citoyens étaient dispersés ; maints braves gens en furent victimes ; les grévistes, eux, étaient arrêtés sans discussion. La *Tribune de Genève* fut un jour interdite

pour une correspondance qui disait que les soldats avaient « un peu l'air d'animaux en cage ». Ça devenait on ne peut plus ridicule — et canaille. Un officier dans un tramway, frappant son revolver chargé sur le banc, se mit à dire : « Voilà ce qu'on va leur donner aux macaronis, pour les calmer. » Puis on défendit aux grévistes de chanter dans leur local. On avertit ensuite le tenancier qu'on lui retirerait sa patente s'il servait encore la soupe aux ouvriers. Et comme tout cela ne suffisait pas, on se mit à considérer les grévistes, dès le 4 août, « comme des vagabonds, des gens sans aveu qui n'ont ni domicile certain, ni moyens de subsistance et qui n'exercent habituellement ni métier ni profession » (art. 198 du Code pénal). Les arrestations tombèrent dru, et les grévistes, presque tous Italiens, furent de suite expulsés. Ainsi prit fin, en la légalitaire Helvétie, un modeste mouvement de salaire qui ne s'appuya jamais que sur le respect des lois. Et ce n'est pas moi qui le dit, c'est la *Suisse libérale* du 26 août 1904. On avouera que l'expérience étatiste est suffisante, que la légalité est un grossier mensonge auquel ne croient guère que les socialistes réformistes. Passons donc aux moyens extra-légaux et révolutionnaires ; on ne s'illusionnera au moins pas sur de prétendues sauvegardes qui n'existent en aucun cas pour la classe ouvrière !

Parlons, pour finir des événements de Rorschach, au bord du lac de Constance. Là, existe une fonderie et un atelier mécanique pour la fabrication de vis en bois. Depuis trois mois environ 80 ouvriers de cette usine étaient en grève, car les patrons Amstutz, Levin et Cie ne voulaient pas accorder ce qui suit : journée de 9 heures et demie, suppression du travail aux pièces, fixation d'un salaire minimum, réduction du nombre des apprentis, établissement de lavabos et water-closets convenables, chauffage hygiénique. Notons encore que le directeur refusa toujours de traiter avec le syndicat. Cette atteinte au droit d'association, autant que les mauvaises

conditions du travail, mirent le feu aux poudres, surtout qu'on fit encore venir d'inconscients travailleurs des Ardennes pour remplacer les grévistes. Comme la situation menaçait de s'éterniser, l'Union ouvrière de Rorschach organisa pour le mardi 5 septembre 1905, un cortège et un meeting de protestation. Après l'assemblée, les manifestants se portèrent devant la fonderie et commencèrent à lancer des pierres, des briques, des morceaux de bois, des lingôts de fer. Les autorités du canton de Saint-Gall, absolument estomaquées, firent venir en toute hâte le bataillon de landwehr nº 127. L'armée fut accueillie par les sifflets et les huées des ouvriers. Des cartouches furent aussitôt remises aux troupiers et le calme se rétablit ; puis, l'état de siège fut décrété. Les journaux, à la date du 9 septembre, nous en donnent les détails suivants :

Tout attroupement est interdit sur la place publique et dès que deux ou trois personnes se réunissent pour causer, les soldats donnent l'ordre de circuler. Ceux qui n'obéissent pas à cette injonction sont immédiatements arrêtés. Une vingtaine d'arrestations ont déjà été opérées.

Des agents de police, le révolver au poing, occupent l'entrée de la villa habitée par MM. Amstutz et Levin. Pour empêcher que les manifestants ne pénétrent à l'intérieur, ils doivent menacer de faire usage de leurs armes et déclarer qu'ils abattront d'une balle le premier qui franchira le portail.

Ainsi, tant que les ouvriers de Rorscbach ont été exploités systématiquement, c'était honnête, c'était légitime, c'était moral. Les patrons pouvaient les renvoyer, les vexer, les affamer. c'était légal, et pas un citoyen de la libérale Suisse n'en était froissé. Mais, dès que ces mêmes ouvriers ont essayé de réagir et d'imposer leurs maigres exigences, sans succès du reste, ils entraient dans le désordre. Les patrons avaient beau les narguer avec leurs kroumirs, ils pouvaient les acculer au chômage indéfini et les pousser au désespoir, ces ouvriers ne devaient point se fâcher et prendre quelques

cailloux, sans être les pires forcenés qu'on devait abattre comme des chiens. Aussi pourquoi troubler la quiétude et les douces habitudes du pays — si douces que le peuple en meurt trois à quatre fois plus que ses maitres (1).

L'événement de Rorschach ressemble étrangement à l'émeute d'Armentières, et prouve d'une façon péremptoire la similitude des situations. L'ordre dans la Suisse de liberté est bien le même qu'en la républicaine France ou qu'en la féodale Allemagne. Et l'armée est toujours là, milice, garde civile, troupes permanentes, pour fusiller, s'il le faut, ceux qui se révoltent contre leur sort inique. Je ne prolongerai pas plus longtemps cette description des conflits économiques de ce pays ; par cinq exemples, pris entre mille, je crois avoir montré les divers aspects qu'ils peuvent révéler. Les grèves d'ailleurs abondent de plus en plus dans toutes les parties de la Suisse. C'est un malaise général qui envahit la classe ouvrière, car, si les salaires se maintiennent ou augmentent quelque peu — grâce aux résistances de toutes les minutes — les conditions de vie n'en deviennent pas moins très difficiles : 17.000 chômeurs errent dans les rues des villes, les loyers sont d'un minimum de cinq à six cents francs pour deux ou trois chambres dans les mauvais quartiers, le pain augmente de prix, le sucre, la viande, les légumes également ; le budget de l'armée et les impôts suivent une marche parallèle. Et les conflits éclatent. Et comme je l'ai dit, les situations tendues, susceptibles de devenir tragiques, se multiplient. Elles iront s'accentuant dans l'avenir, comme elles ont été surgissant dans le passé. A mesure que s'élargit la scène sur laquelle se produisent les luttes entre le capital et le travail, la signification sociale des événements se précise, leur tendance à la généralisation s'affirme et leur portée révolutionnaire gran-

(1) *Enquête sur les logements*, de Schnetzler, Lausanne.

dit en proportion. La Suisse ne saurait échapper à ces nécessités historiques ; elle est entraînée dans le courant déjà. C'est ce qu'ont bien compris un certain nombre d'ouvriers, plus spécialement dans la Suisse romande. Dans leur compréhension pratique des choses, ils ont saisi l'importance de l'effort, personnel et collectif, il ont compris que l'on ne saurait être mieux servi que par soi-même; l'expérience leur ayant appris, d'une façon souvent douloureuse, que malgré toutes les conciliations, les bourgeois ne céderont pas leurs privilèges exclusifs sans coup férir, l'action directe et révolutionnaire leur apparaît dès lors inévitable, indispensable. Cette perception claire de la réalité est bien ce qu'il y a de plus réconfortant dans le socialisme contemporain. Elle conduit une partie croissante de la classe ouvrière à s'organiser, non dans le but de s'incorporer à l'Etat ou de créer une grande caste de fonctionnaires-gouvernants, mais de s'organiser en vue de la révolte.

La grève générale et l'antimilitarisme résument le programme nouveau. Je ne dirai pas que l'audace soit la principale qualité de ce réveil ouvrier, à peine esquissé encore en Suisse. Non, vingt-cinq années de propagande légalitaire à outrance ne se laissent point facilement effacer. Mais enfin l'élan est donné. Depuis quelques années un certain nombre d'Unions ouvrières romandes ont reconnu le danger de laisser la haute main dans leurs organisations aux dirigeants bourgeois du parti socialiste. Une désillusion flagrante s'est emparée de certains travailleurs à l'égard des parlementaires qui leur prescrivent une docile attente. En voici quelques symptômes :

La Fédération romande des Unions ouvrières de La Chaux-de Fonds, Fribourg, Genève, Lausanne, Montreux, Morges, Neuchatel, Nyon, Saint-Imier, Vevey, s'est réunie en un premier Congrés, à Lausanne, le 9 juillet 1905. L'assemblée des délégués, au nombre d'une cinquantaine, repré-

sentant environ 12.000 membres bien organisés, a décidé d'abord d'adopter comme déclaration de principes celle de l'*Internationale*. Puis, la Fédération bannira tout élément politicien de son sein ; en outre :

Elle a émis le vœu formel que la question de la propagande pour la journée de huit heures, à obtenir en même temps que les travailleurs français, le 1er mai 1906, soit examinée favorablement par toutes les sections.

Vis-à-vis des lock-out, la Fédération recommande d'étudier et de pratiquer le sabottage pendant les jours de délai légal, avant le licenciement. Elle a reconnu ensuite que la seule réponse à faire est de déclarer la grève générale de tous les ouvriers non atteints par le lock-out.

La propagande antimilitariste sera appuyée, et la Fédération soutiendra tous ceux qui, sans attendre les grèves et les lock-out, refusent de devenir soldats.

Ces déclarations simples, claires et franches reposent de toutes les compromissions électorales et de tous les envahissements étatistes dont le socialisme suisse a été affligé jusqu'à maintenant. Elles font bien augurer de l'avenir. Les premiers pas sont timides, sans doute. Ils n'en existent pas moins. Un journal va être fondé par la Fédération, incessamment, rédigé par des ouvriers, pour propager ces principes dans la masse des prolétaires. Une campagne énergique pour la journée de huit heures va être entamée. Des meetings ont eu lieu, très courus, excitant les sympathies d'une foule d'ouvriers. Des manifestes de la Confédération du Travail et des feuillets antimilitaristes ont été distribués à profusion ; des étiquettes pour les 3 huit sont collées partout. C'est une preuve de vitalité réjouissante, en cette Suisse où les tempéraments sont plutôt lents, lourdeaux, trop inertes. Il nous faudra probablement plus de temps pour secouer le joug capitaliste qu'à nos frères de race latine. Mais l'idée de grève générale et de l'antimilitarisme est trop en accord avec les sentiments de la masse pour que

la solution tarde longtemps encore ; cet accord se traduit déjà dans les faits, comme je l'ai montré.

Un dégoût croissant pour la servitude militaire s'empare du peuple. Perdre tous les deux ans quelques semaines de travail pour faire des exercices ridicules n'est plus dans la mentalité civique des gens. La foi en l'armée s'en va grand train. Les réfractaires isolés ou dans les moments de grève sont entourés de sympathie ; certains syndicats leur paient les journées de prison, intégralement ; à la première occasion, d'autres travailleurs suisses feront crosse en l'air, comme ils l'ont fait déjà.

Les nécessités plus dures de l'existence, les besoins de vivre d'une vie plus hygiénique poussent à la grève, et comme l'impasse légalitaire s'est montré invincible, ne permettant pas la plus petite solution, c'est la voie directe qui commence à être suivie.

C'est sur ces constatations positives — qui forment le meilleur de nos conceptions révolutionnaires — que je terminerai ; elles montrent la régénération du socialisme par la révolte organisée du peuple travailleur.

VI

CONCLUSIONS

Les différents faits développés dans les chapitres précédents, nous autorisent à poser les conclusions suivantes, d'une exactitude scientifique :

1° *Le socialisme suisse est essentiellement légalitaire et réformiste*. Ce qui le prouve, c'est la concordance parfaite des idées et des actes qu'on a pu observer :

a) Dans le programme du parti socialiste élaboré à Zurich, en 1904 ;

b) Dans les discussions tenues au dernier Congrès annuel, de Lausanne, 1905 ;

c) Dans l'œuvre des socialistes genevois, les plus avancés de la Suisse, et dans les mœurs des socialistes zürichois, les plus influents ;

d) Dans les circulaires et mouvements lancés par la Fédération suisse des syndicats professionnels, soutien ouvrier et économique du parti socialiste suisse ;

e) Dans l'attitude des organisations ouvrières centralisées, inféodées au parti socialiste, vis-à-vis de l'action directe.

2° *En Suisse comme ailleurs, existe une classe bourgeoise impitoyable, implacable, intransigeante à l'égard des revendications prolétariennes.* Les preuves en sont :

a) La levée régulière des troupes dans presque toutes les grèves ;

b) L'interprétation de lois assimilant les grévistes aux vagabonds ;

c) Les attitudes décidées des troupes mobilisées auxquelles l'occasion seule a manqué de tirer sur le peuple (Simplon, 1901; Genève, 1902; Bâle, 1903 ; Chaux-de-Fonds, 1904 ; Rorschach, 1905) ;

d) Le besoin de s'armer qu'éprouvent les bourgeois quand ils se sentent un peu discutés (Genève, 1902 ; Chaux-de-Fonds, 1904 ; Zurich, 1905).

3° *En face de la démocratie politique suisse et du socialisme réformiste, commence à se dresser une organisation d'action directe et de révolte ouvrière.* Ce qui le prouve, ce sont :

a) Les mouvements de grève toujours plus fréquents, plus grandioses, plus énergiques, malgré l'œuvre conciliatrice des comités centraux et des secrétariats ouvriers ;

b) L'essai de grève générale de Genève, 1902 ;

c) Les tentatives de généralisation de grève dans la Suisse allemande même, à Bâle, en 1903, et à Zurich, en 1905 ;

d) L'abandon de la politique parlementaire et le travail sur le terrain exclusivement économique, de 10 Unions ouvrières de la Suisse romande ;

e) La fondation d'une Fédération romande de ces Unions ouvrières reconnaissant l'action directe, en opposition au Gewerkschaftsbund et au parti socialiste suisse qui la combattent ;

f) Les vœux très symptomatiques de la Fédération romande, de propager les idées de sabottage, de grève générale et d'antimilitarisme effectif ;

g) La répugnance générale de la classe ouvrière pour le militarisme, le refus de prendre les armes de 400 soldats à Genève, en 1902, les sympathies que rencontrent les réfractaires, la création projetée d'un groupe antimilitariste au sein du parti socialiste lui-même.

Jean Wintsch.

Lausanne, septembre 1905.

Enquête sur l'Idée de Patrie et la Classe ouvrière [1]

RÉPONSES DE :

XXVII

Paul DELESALLE

Ouvrier mécanicien

Secrétaire-adjoint de la Confédération du Travail.
(Section des Bourses du Travail.)

I. L'idée de Patrie est intimement liée et ne peut être séparée de l'idée de propriété. La grande majorité des ouvriers, n'ayant rien, ne possédant que leur force travail, qu'ils ont intérêt à vendre au taux le plus haut possible, il s'ensuit inévitablement que la Patrie, pour les exploités, ne peut se trouver que là où ils trouvent la meilleure rémunération de leur travail.

Que ceux qui possèdent quelque chose, ou qui vivent de l'Etat bourgeois, soient patriotes, je le conçois assez facilement, mais que l'exploité, qui ne possède rien, qui ne sait même pas si le lendemain il lui sera possible de satisfaire ses besoins les plus primordiaux, puisse avoir une Patrie et se déclarer patriote, cela je ne peux pas le concevoir.

---

(1) Voir les numéros 160-161 et 162-163 du *Mouvement Socialiste*.

Certes, beaucoup de travailleurs ont encore le préjugé du patriotisme, mais celui-ci ne persiste dans la classe ouvrière que parce que l'Etat. qui a le monopole de l'instruction et de l'éducation des enfants des prolétaires, leur inculque dès leur jeune âge le préjugé patriotique.

L'idée de Patrie n'évoque en moi et ne correspond qu'à une idée d'intérêt, et il m'apparaît, irrémédiablement, que l'exploité n'a aucun intérêt à se dire ou à être patriote.

Je sais bien que pour certains la France est la « plus douce des Patries » ; comme exploité, je me permetsde contester cette affirmation.

Et j'en parle par expérience. « La plus douce des Patries » menaçant de me laisser crever de faim à plusieurs reprises, par suite de chômages trop prolongés, j'ai dû aller demander à d'autres « Patries » la possibilité de vivre en vendant ma force travail, et j'affirme que soit en Belgique, soit en Angleterre, ma situation ne changeait pas. Exploité j'étais, exploité je restais et je suis resté.

Je dois remarquer cependant qu'en Angleterre mon salaire était sensiblement supérieur pour une journée moins longue.

En Belgique, le salaire était un peu moins élevé, mais le coût de la vie y était moitié moins cher.

C'est à cette école que j'ai acquis la conviction que la patrie, pour l'exploité, est là où il trouve à vendre sa force travail.

Au point de vue de la liberté, nulle part plus qu'en Angleterre je n'ai pu en goûter les bienfaits. et alors que dans ma patrie de naissance, j'étais inquiété, traqué par des policiers qui me faisaient perdre mon travail et que, pour un délit d'opinion, j'ai été plusieurs fois menacé des lois scélérates, la monarchie anglaise m'a toujours laissé libre de penser comme bon me semblait. En Belgique, j'ai pu assister à des manifestations socialistes, sans qu'un Lépine lance ses brigades centrales sur les drapeaux rouges et noirs largement déployés.

Les bourgeois, qui font des lois à leur profit, dont les fils ont de grasses sinécures dans les administrations gouvernementales, ont, certes, intérêt à être patriotes, à faire tout ce qui est indispensable pour que la masse conserve le plus longtemps possible le préjugé du patriotisme, mais cette masse, ces exploités qui n'ont rien d'autre que leur force

travail, ne peuvent pas, ne doivent pas croire au préjugé « patriotisme ».

II. — Personne ne nie plus, aujourd'hui. que la société est composée de deux classes : ceux qui vivent en travaillant et ceux qui vivent en faisant travailler les autres. Par dessus des frontières la plupart du temps plus arbitraires les unes que les autres, les exploités de tous les pays ont le devoir de se tendre la main, de se grouper sans le souci des barrières, que les bourgeois veulent maintenir, dans un but évident de les diviser.

A l'Internationale capitaliste, *qui est un fait et qui existe*, les exploités ont pour devoir d'opposer l'*Internationale ouvrière*, et celle-ci ne peut pas ne pas concevoir la guerre, la vraie, celle-là, celle qui, tôt ou tard, doit mettre en présence exploiteurs et exploités, capitalistes et prolétaires.

Cette guerre-là, nous l'appelons de tous nos vœux. Le prolétariat a pour devoir de la préparer, car elle aura pour issue la *Révolution Sociale* ; et il ne peut le faire réellement qu'en minant, qu'en désagrégeant le patriotisme au nom duquel les bourgeois des différents pays rêvent de lancer les exploités les uns contre les autres.

III. — Mais pour cela, il est utile, il est urgent, qu'en même temps que le prolétariat renforce son organisation dans ses syndicats, notamment, il poursuive au sein même de ceux-ci une active propagande *antimilitariste* et *antipatriotique*.

C'est ce que l'on a bien compris au sein de l'organisation ouvrière. en France. Les Congrès se sont prononcés et, chaque année, au départ de la classe et au moment du tirage au sort, la *Confédération générale du Travail* ne manque pas de rappeler aux jeunes travailleurs qui vont au régiment qu'ils sont avant tout des exploités.

Et cela, sans compter ce que peuvent et ce que font nombre de groupes socialistes et antipatriotiques non inféodés au socialisme de gouvernement.

Et grâce à cette propagande, nous pouvons chaque jour constater combien ces idées font du progrès dans la classe ouvrière

Je sais fort bien que certains « socialistes » objectent que

cette propagande est « néfaste », parce qu'elle est plus intense en France que dans d'autres nations. Ce dernier point est exact, mais c'est justement pour cela que nous devons persévérer. Forts de notre exemple, les travailleurs des autres nations n'auront pas à craindre l'objection que l'on nous fait, à nous, antipatriotes de France, et ils pourront répondre par notre exemple aux objections de leurs « patriotes ». Nous devons donc tendre à ce que la propagande antimilitariste et antipatriotique s'intensifie partout. Et pour enlever à nos bourgeois des arguments qui, malheureusement, portent parfois, nous adjurons en toute occasion les travailleurs des autres nations à nous imiter et à intensifier partout la propagande antimilitariste et antipatriotique.

IV. — Une fois cette propagande faite et bien faite, si alors les bourgeois, les capitalistes, tous ceux enfin qui ont intérêt au maintien des patries, s'avisaient à nous jeter les uns contre les autres, nous, les prolétaires, nous saurions alors retourner nos armes contre eux et les faire servir en faveur de la seule guerre que nous désirons, et qui, je le répète, a nom la *Révolution sociale.*

Ce sera alors ce que nous appelons la *grève générale militaire.* Non une grève des bras croisés, mais la lutte, avec toutes ses conséquences, et dont devra découler la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Grève générale, oui, mais *Révolution sociale* surtout et par dessus tout.

V. — Quant aux prétendus « socialistes » qui se disent en même temps patriotes, cela prouve : soit qu'ils n'ont rien compris au socialisme, soit qu'ils ont des intérêts contraires à la masse de ceux qui n'ont d'autres moyens d'existence que leur force travail, qu'ils cherchent toujours à vendre au plus offrant.

Il est certain, par exemple, que M. Jaurès, membre du parlement français, ex-vice-président de ce parlement, directeur d'un grand journal, propriétaire dans le département du Tarn, n'a pas des intérêts identiques aux métallurgistes belges, français, italiens, etc., qui luttent, à l'heure où j'écris, contre les capitalistes du bassin de Longwy. Il

est non moins contestable que M. Gérault Richard, également député, directeur de journal, propriétaire d'usine et de château, n'a pas les mêmes intérêts que les exploités de n'importe quel bagne capitaliste.

MM. Jaurès et Gérault-Richard et tous les « socialistes patriotes » de leur genre, de par leur situation, ont autant d'« intérêt » à ce que subsistent les patries que les exploités ont, eux, intérêt à leur disparition.

Plus que quiconque, je me rends compte combien la présente réponse est incomplète, combien certains points demanderaient à être développés un peu longuement. Mais pris par ma tâche de militant ouvrier je n'ai guère le temps — ni du reste le talent — pour envelopper mes idées de littérature. Les lecteurs du *Mouvement Socialiste* voudront bien m'en excuser.

XXVIII

P. HERVIER

Secrétaire de la Bourse du Travail de Bourges

I. — Les ouvriers ont une patrie, *si l'on appelle ainsi l'ensemble du territoire* où est parlée la même langue, et surtout où sont les lieux qu'il affectionne, où il travaille et où résident les siens, amis et famille.

Quant à l'ensemble du pays borné par des frontières, appelé la France, l'ouvrier conscient ne peut s'arrêter *à ces absurdes préjugés d'un autre âge*, dignes du cerveau détraqué d'un nationaliste.

L'ouvrier à proprement parler *ne peut pas être patriote* et encore moins chauvin, car son raisonnement de prolétaire ne possédant rien de cette terre emprisonnée par des conventions bourgeoises, lui dit que tous les travailleurs sont frères et que sa véritable patrie est où il trouve le summum de bien-être et de liberté.

II. — Mon avis est que les travailleurs de tous pays doi-

vent s'organiser internationalement, afin de terrasser le capitalisme mondial, animé des mêmes cupidités rapaces sur toute la terre.

III. — L'internationalisme ouvrier est intimement lié avec l'organisation internationale des travailleurs: il est donc indispensable d'être, pour un ouvrier, *anti-militariste et anti-patriote*, pour les mêmes raisons exposées à la première question.

Le syndicalisme est un puissant levier pour le développement de ces idées d'émancipation, pénétrant de plus en plus les jeunes couches. De cette façon, les capitalistes ne pourront plus, dans un avenir très prochain, aidés en cette sinistre besogne par les gouvernants, attenter à la vie des peuples.

IV. — Pour en arriver là, il faudra nécessairement que les travailleurs refusent en masse de se livrer à l'homicide commandé : la grève des réservistes et des soldats me sourit beaucoup et je la crois possible. Ces temps sont proches.

V. — Je pense que les socialistes qui se disent *à la fois* patriotes *et* internationalistes, sont dans l'erreur la plus complète, et que c'est un reste, aussi difficile à arracher du cerveau que le cléricalisme, reste dû à l'éducation chauvine outrancière, développée dans les écoles de la troisième République, aussitôt après la guerre de 1870. Ces camarades deviennent de plus en plus rares, et la race s'en perdra pour le plus grand profit de la cause ouvrière.

XXIX

E. KLEMCZYNSKI

Secrétaire de la Bourse du Travail de Creil (Oise).

Et parce que la politichiennerie électorale est la plus riche invention d'abrutissement populaire... et parce qu'en politique parlementaire, il est nécessaire de créer et d'entretenir des absurdités... nous voilà réduits à parler de la *Patrie* !

Mais la classe ouvrière s'en fiche absolument, de la patrie. Je crois que la propagande la plus heureuse est même celle qui consiste à faire ressortir la grossière fumisterie patriotique.

A Ourscamp, dans l'Oise, des patrons alsaciens, aidés de contre maîtres Flamands, Badois et Prussiens, exploitaient depuis un demi-siècle des bêtes humaines, qu'ils faisaient venir par troupeaux de Bretagne et du Luxembourg et auxquelles ils donnaient rapidement un cercueil, au lieu du bonheur qu'ils leur promettaient.

Il y a trois ans, ces martyrs, qui mouraient de faim, se révoltèrent devant le travail sur trois métiers, qui avait, pour effet cependant, d'abréger leurs souffrances et de les faire aller plus vite dans le paradis auquel ils croyaient tous.

La religion du plus fort et celle de Dieu étaient pour eux de granit. La première les courba devant le patron qui disposait de tout, la seconde était pour les consoler de leurs souffrances... « Tout le monde que nous avons vu a été contre nous, disait une Bretonne tuberculeuse... il doit y avoir quelqu'un que nous ne voyons pas et qui doit être pour nous ».

Ces deux effets de la désespérance furent atteints par l'explosion des faits, en cette lutte acharnée où nous fûmes les plus forts.

L'idée de patrie n'était qu'un souvenir d'école, un vernis imperceptible produit par l'habitude des images d'Epinal et comme la religion de la patrie est la religion de réserve, on ne s'en occupait pas trop, tant que les autres suffisaient.

Les premières ébréchées, un politicien, en notre absence, essaya de semer la division entre Français et étrangers par des idioties patriotiques. Ah ! le malheureux comme il fut accueilli !

Les plus ignorants avaient découvert le piège. Songez donc : le capitalisme voulait que le patron, d'origine allemande, fut naturalisé pour gagner l'influence politique nécessaire à couvrir son abominable traite des blancs (Défense républicaine) ; que les contre maîtres, marchands d'amendes (110,000 francs par an), venant d'Allemagne ou de France soient isolés également des ouvriers, par crainte de justes répressions ; que Luxembourgeois, Picards et Bretons, de race, de langue et de mœurs différents, soient exploi-

tés de la même façon ; que l'armée française et républicaine vint se mettre au service du patron, que les contre maîtres prussiens revenant de faire leur période d'instruction militaire en Allemagne boivent le champagne avec les officiers français autour de la table patronale ; que les Luxembourgeois réclamant au gouvernement de leur pays l'argent nécessaire à leur rapatriement, ce dernier fasse la sourde oreille, en disant au ministère français : « Ce sont des grévistes... des mauvaises têtes... nous en avons toujours de trop pour nos usines... qu'ils reprennent le travail », et les maires de Bretagne faisaient les mêmes réflexions. Enfin le capitalisme voulut encore que les étrangers rouges fussent expulsés, mais que des étrangers, qui assassinèrent un des nôtres, eussent l'indulgence des lois françaises.

Où était la patrie de ces gens-là ?

Aussi songeaient-ils que leur ennemi n'était pas au delà de la frontière. Ils sont tous d'accord pour dire qu'il est plus près.

La frontière, c'est le garde chiourme qui donne un mauvais métier à celle qui ne veut pas se laisser séduire, le gendarme qui vient chasser le gibier gréviste, le guichet des amendes derrière lequel se trouve l'*etranger réel*, qu'il faut combattre sans merci dans tous les pays, par l'union de tous les exploités.

Non seulement les ouvriers comprennent que la patrie est une *invention capitaliste et politicienne* destinée à justifier l'armée, gendarmerie patronale, mais ils sont beaucoup plus séduits par la lutte contre l'armée que par toutes les autres.

Et cela s'explique d'autant mieux, à présent, que l'armée est le rempart essentiel des dirigeants, empêchant la force ouvrière de s'affirmer comme il serait désirable. L'internationalisme ouvrier n'est pas une chanson, ni un poème : c'est la démolition de tout ce qui entrave l'organisation du travail dans tous les pays.et les socialistes qui ont cru faire des concessions sur ce point ont perdu chez nous le peu de crédit qui pouvait leur rester.

La *grève générale militaire* doit être notre plus grande préoccupation et nous devons tout faire pour qu'elle soit faite non seulement dans le cas où une guerre serait mena-

çante, mais même en temps de paix pour protester contre l'intervention de l'armée dans les grèves. Le rôle de l'organisation syndicale est de créer des relations avec les camarades de l'étranger pour répondre par une grève générale militaire aux crimes du capitalisme et des gouvernements.

Il est des socialistes qui se disent patriotes et internationalistes à la fois. Ils ne sont et ne seront jamais compris des ouvriers qui aiment la logique rigoureuse et sont fatigués des mots. Ils auront pour eux tous les religieux de la politique, tous ceux pour qui les élections sont des petites affaires et surtout l'immense quantité de citoyens honoraires qui sont partisans de tout ce qui ne réclame aucun effort.

Nous commençons, avec notre logique et notre action positive, à ennuyer tous les animaux à sang froid qui n'ont ni le courage ni l'habitude de prendre une initiative. Le contingent de ces batraciens est assez important pour avoir provoqué de tels ménagements de la part des amants du mandat, lesquels ne voient dans leurs réserves intéressées que les difficultés d'une lutte courageuse et les échecs qui en seraient la récompense.

J'ai toujours été persuadé que l'idée de patrie correspond à un besoin de tenir la classe ouvrière en respect par l'armée, qui en est la raison d'être. Du reste personne ne peut définir la patrie d'une façon sérieuse. Vandervelde écrivait ces jours-ci (1), que la patrie n'est pas la communauté de race, ni de religion, ni de langue, mais « l'attachement aux institutions qui régissent l'association nationale ». La patrie d'après lui, n'existait pas autrefois, elle commence à exister dans les pays démocratiques.

Enfin nous y voilà ! La patrie a sa raison d'être quand les socialistes mordent à l'assiette au beurre et surtout quand les révolutionnaires deviennent inquiétants.

---

(1) *Le Peuple*, de Bruxelles, 30 août.

XXX

LE BLAVEC

Secrétaire de la Fédération de la Voiture.

Ces temps derniers, dans une série d'articles, nous avons pu voir exposées dans les grands quotidiens les conceptions patriotiques du monde socialiste de l'Europe.

C'est Hervé qui a soulevé, au Tivoli-Vaux-Hall, cette grave question, qui ne peut nous laisser indifférents, si on songe que ces théories si controversées, *concernent surtout les travailleurs de tous pays*.

Il est nécessaire que ces travailleurs disent ce qu'ils pensent à ce sujet, car la « sociale » ne se fera pas sans eux, et parce qu'il n'appartient pas seulement aux élus d'exposer leurs idées, *souvent si différentes des nôtres*. C'est pourquoi je suis heureux d'exposer aujourd'hui mon opinion, c'est-à-dire l'opinion d'un prolétaire en communion d'idées avec la plupart de ses camarades syndiqués. Ce que je vais dire a déjà été dit maintes fois ; et cela me paraît si clair et si simple, que je m'étonne de voir des travailleurs hésiter sur le parti qu'ils doivent prendre.

Pourquoi fait-on la guerre ?

Pour conquérir ou pour conserver la propriété d'un territoire ou d'un commerce, et quelquefois pour satisfaire l'orgueil d'un homme que la bêtise d'une foule ignorante a fait un demi-dieu.

Qui est-ce qui désire la guerre ?

Le souverain qui veut devenir un tyran, le commerçant qui ne veut pas trouver d'entraves à son désir d'amasser de l'or.

Qui est-ce qui la fait ?

Le prolétaire déguisé en soldat, imbu de belles théories, grisé de phrases ronflantes, et dont on a développé, dés le

jeune âge, les instincts de barbarie et de haine contre des inconnus.

Examinons le rôle ridicule qu'on fait jouer à ce prolétaire (je ne parle pas du galonné ; celui-là est soldat pour gagner grassement sa vie à ne rien faire, pour récolter des grades et des croix).

Dès l'âge de 13 ans, quelquefois avant cet âge, le travailleur courbe le dos à l'atelier, au chantier ou à l'usine. Il vit d'un maigre salaire et il use rapidement ses forces. On l'oblige d'abord à faire une période de service militaire, alors même qu'il n'y a aucun danger extérieur, et souvent pour fusiller ses propres camarades mécontents de leur sort. Rentré dans ses foyers, il fonde une famille, que son salaire, toujours maigre, suffit à peine à entretenir. Impossible pour lui d'amasser une somme d'argent ou d'acheter une terre au soleil. Il vit au jour le jour, finit par s'habituer à la misère, puis, quand il est trop faible ou trop vieux, crève misérablement dans un taudis ou sur un grabat d'hôpital. Dans ce dernier cas, le pauvre n'est même pas maître de son corps ; c'est sur lui qu'on fait des essais de médecine ou de chirurgie ; ce sont ensuite ses membres et ses entrailles qui servent aux études de carabins.

Ne possédant rien, il ignore les joies de la propriété, et il ne désire pas prendre au pays plus fortuné ce qui appartient à ce dernier.

Pourquoi alors le prolétaire ferait-il la guerre ? Trois cas peuvent se produire : ou il sera tué, ou il sera vainqueur, ou il sera battu.

S'il est tué, voilà réduits à la misère noire ceux qu'il aura pris la charge volontaire de nourrir. S'il est vainqueur, il aura conservé à ses maîtres les richesses qu'ils possédaient, ou il les aura accrues. S'il est battu, son sort sera pire qu'auparavant, car l'adversaire le pressurera et son patron, plus pauvre, aimera mieux diminuer les salaires que de restreindre ses bénéfices.

Et cet ouvrier qui n'a pas une bicoque pour s'abriter, qui n'a pas le carré de terrain où pousseraient des pommes de terre, qui vit constamment de privations, qui voit souffrir les siens, qui, enfin, n'a pas même le droit de crever dans la

rue sans qu'un agent lépinien vienne le rouer de coups, cet ouvrier aurait tort d'approuver les doctrines d'Hervé ?

Ce serait un peu fort, par exemple ! Que ceux qui veulent rester toute leur vie les larbins du patron, fassent la guerre à 40 ans, s'ils le veulent ; mais les autres, ceux qui ont fondé une famille, et qui n'ont pas trop de toutes leurs forces pour lui donner du pain, ceux-là n'ont pas le droit d'abandonner femmes et enfants pour conserver les richesses des autres.

Que nous importe d'être Anglais, Allemands, Russes ou Français ! Sous quelque loque « nationale » que ce soit, nous serons toujours les parias, les abeilles destinées à nourrir les frelons...... jusqu'au jour où, comme le font les abeilles, nous détruirons les frelons. Et si nous avons, malgré notre labeur écrasant un reste d'énergie, nous l'emploierons, non pas à gaver nos exploiteurs, mais à améliorer notre déplorable situation.

Les « socialistes » patriotes nous la baillent belle ! En vérité, leur « sociale » n'est pas autre chose que du nationalisme.

Assez de tartuferies, de jérémiades hypocrites. La « sociale » pour nous, ne doit pas être une simple figure de réthorique. Nous voulons fonder une société internationale, où les craintes de guerre n'existeront plus.

Le moyen d'y arriver, c'est de faire savoir aux exploiteurs et aux gouvernants que les *réservistes ne marchent pas*, s'il leur prend fantaisie de les envoyer à la boucherie pour la satisfaction de leurs caprices ou de leurs appétits, — *en attendant que ce soit le tour des soldats à user de leurs armes pour le bon combat de classe.*

Quand ils auront cette certitude, on ne parlera plus de guerre. Et les travailleurs pourront s'occuper librement de la constitution de la grande famille humaine, où les haines de race auront disparu, où la paix durable permettra l'acquisition sûre et rapide du bonheur universel.

XXXI

B. MILHAUD

Ouvrier agricole

Secrétaire du Syndicat des Ouvriers Agriculteurs, de Mèze (Hérault).

I. — Non, les ouvriers — au sens étroit et bourgeois du mot — *n'ont pas de patrie ; ils ne peuvent être patriotes.*

L'idée de patrie doit être combattue par tous les militants ouvriers.

La patrie ! Un grand mot, exploité pendant des siècles jusqu'à nos jours par les éducateurs bourgeois, qui a fait s'entretuer, accolé aux mots Honneur, Drapeau, la partie la plus saine des nations.

L'idée de patrie ne saurait correspondre à l'idéal des penseurs qui, altruistes conscients, rêvent la disparition des frontières et la fraternité des peuples.

La parcelle de territoire, connue sous le nom de patrie, pouvant s'agrandir par voie de conquête ou tout autre cause, se rétrécir également, la patrie est donc forcément une entité très élastique qui a toujours évolué, toujours imprécise aussi, allant du clan à la famille, à la tribu, à la peuplade, à la nation. La patrie : mythe, fiction, a pris naissance dans le cerveau des philosophes officiels, afin de remplacer les dogmes agonisants.

II. — L'internationalisme ouvrier ne connaît point d'autres frontières que celles qui font se dresser menaçantes les classes antagonistes : bourgeoisie et prolétariat.

Pour servir leurs intérêts pécuniaires, les capitalistes n'hésitent pas à tendre la main, par dessus les divisions naturelles ou politiques des Etats, aux capitalistes exploiteurs de tous pays.

Pourquoi les producteurs n'imiteraient-ils pas leurs ennemis de classe, en s'associant internationalement pour renverser toutes les bourgeoisies spoliatrices ?

III. — Internationalisme, anti-militarisme et anti-patriotisme sont trois mots qui se fondent et ne forment qu'un même corps, pour mener la lutte contre le capital.

IV. — *La grève générale militaire* s'impose; les guerres n'existent que par le seul fait d'entretenir le culte de la patrie et de donner un semblant d'excuse à la création des armées permanentes, alliées naturelles des possédants désireux d'élargir le cadre de leurs affaires en suscitant les conflits.

V. — Les socialistes patriotes *et* internationalistes sont une fraction *qu'on ne saurait prendre au sérieux* ; à moins que leur patriotisme soit synonyme d'émulation pour les sciences, les arts, la littérature, etc.

Dans ce cas, ce néo-patriotisme ou patriotisme nationaliste peut, étant donné son but louable, devenir par répercussion internationaliste. — Tous les producteurs manuels et intellectuels seront donc ainsi des patriotes au sens rationnel et philosophique du mot.

XXXII

A. MONBRUNEAU

Employé de l'Etat

Avant de répondre aux questions posées par le *Mouvement Socialiste*, je dois indiquer ma condition d'employé d'une grande administration de l'Etat. Dans ce milieu de prolétaires dévoyés, où chacun s'applique à renier sa classe d'origine pour singer la petite bourgeoisie vaniteuse et veule, il n'existe aucun sentiment révolutionnaire.

L'antagonisme de classe n'est nullement ressenti, puisque la Providencc-Administration pourvoit à tous les besoins et qu'il n'est pas nécessaire de lutter. C'est donc le milieu le plus propice à l'avachissement. Aussi les pacifistes y sont nombreux. Ce sont des pacifistes à la mode bourgeoise, qui dissertent souvent sur l'honneur national, sur le rôle pacifi-

cateur de la France ; qui mettent leur mot dans la politique étrangère ou coloniale, qui donnent leur avis sur la diplomatie, mais surtout qui tremblent dans leurs chausses à la pensée qu'une guerre pourrait amener leur incorporation. Ils ont une dent contre l'armée, parce que les officiers qui sont des fonctionnaires travaillant moins qu'eux, ont des situations meilleures et la retraite au bout de 25 ans de service, au lieu qu'eux ne l'ont qu'au bout de 30 ans. Leur antimilitarisme ne va guère plus loin que cette considération. J'ai tenu à faire cette déclaration, pour bien indiquer que, me différenciant en cela de beaucoup de camarades qui ont répondu à cette Enquête, je ne prétends pas refléter par mes propres opinions celles du milieu dans lequel je travaille. C'est donc une opinion personnelle que j'expose ; elle ne saurait avoir une autre valeur.

I. — Non, *les prolétaires n'ont pas de patrie.*

Et, en vérité, cette idée de patrie ne tient pas grande place dans le cerveau du véritable prolétaire, victime du chômage, de la misère, obligé de lutter sans cesse pour le minimum d'existence. Je fréquente assez les milieux ouvriers pour m'être rendu compte maintes fois que la préoccupation d'assurer la vie matérielle de la famille concentre toute l'activité et toute l'ingéniosité du prolétaire. Pendant que ses bras gagnent le pain d'un jour, son cerveau combine les moyens de le gagner demain. Aussi, la Patrie n'est pas souvent présente à son esprit.

Elle ne lui apparait, d'ailleurs, nullement comme quelque chose de tangible, de concret, qui se traduit par une forme agréable, par une image souriante ; la propriété, un droit, une jouissance, un luxe. Non, il ne voit partout qu'exploitation de sa force de travail. Il sent la coalition des intérêts bourgeois dirigée contre lui sous des formes multiples : patronat, police, armée, magistrature. Quant aux calembredaines du *passé illustre*, *de l'histoire glorieuse*, de *l'héritage sacré des grands ancêtres*, le prolétaire, la plupart du temps, n'entend rien à tout cela. Et je reconnais en effet (quitte à scandaliser Gérault-Richard), que tout ces beaux contes bleus ne valent pas quatre livres de pain. Le prolétaire ne peut être naturellement patriote; l'idée de patrie ne lui dit rien.

Cependant, beaucoup d'ouvriers vibrent encore au mot de Patrie. Sont-ce des patriotes ? Non. Leur patriotisme est factice ; il vient de l'enseignement dogmatique bourgeois ; il s'est ancré dans leur cerveau sur les bancs de l'école. Il y est demeuré comme toutes les impressions d'enfance. C'est un vieux dogme qu'il n'a jamais examiné, dont il n'a jamais essayé de se défaire. Le prolétariat n'a généralement pas le temps de se débarbouiller l'esprit. Encadré de bonne heure dans l'armée du travail, armée qui ne connait guère les loisirs et n'a guère le temps et les moyens d'étudier ou de réfléchir, il conserve intacts, à côté des notions nouvelles qu'il acquiert dans la lutte journalière, les concepts reçus dans l'enfance et qu'on lui a représentés comme des vérités indiscutables, qu'il serait sacrilège d'exposer à la lumière de la raison. Ainsi, le prolétaire a souvent la conscience à peu près exacte de son rôle dans la société, la conscience de l'antagonisme des classes, mais il est encore empêtré dans des dogmes vieillots, dont toutes les manifestations de la vie en régime bourgeois, sont imprégnées. Le patriotisme saltimbanque s'est trouvé partout sur sa route. Mes camarades ouvriers qui appartiennent, comme moi, à la génération d'après la guerre franco-allemande, se souviennent de ces tableaux de batailles qui ont frappé les premiers nos regards d'enfants, de ces récits héroïques qui ont charmé nos oreilles, des accents belliqueux contenus dans les chants patriotiques de cette époque. Parlerai-je des revues, des retraites, de toutes les manifestations bruyantes auxquelles l'armée était mêlée ? Parlerai-je des chansons populaires et de l'infâme café-concert, où le patriotisme soudard mêlait ses accents aux grivoiseries des malheureuses prostituées ou aux inepties du pochard ? Comment s'étonner que beaucoup de prolétaires, hommes, n'aient pu se laver complètement des souillures infligées par le monde bourgeois au prolétaire enfant ou adolescent. Les impressions de jeunesses bonnes ou mauvaises, laissent une empreinte sous les crânes.

La notion de patrie ne peut pas être la résultante des conditions dans lesquelles se déroule la vie du prolétaire. Les sentiments, les notions que nous avons des choses s'harmonisent avec les faits et les circonstances qui les déterminent. La vie du prolétaire, pleine de soucis et de luttes, ne lui montre nullement une solidarité nationale ou universelle

embrassant toutes les conditions sociales ; elle lui montre au contraire deux divisions bien nettes : les hommes exploités parce qu'ils ne possèdent rien, et ceux qui, possédant les instruments de production, exploitent la force travail des autres. Il en déduit la solidarité dans chaque division, c'est-à-dire la solidarité dans chaque classe, et l'antagonisme de ces classes. S'il amplifie ces données, il conclut forcément à l'universelle solidarité des possédants et à l'universelle solidarité des prolétaires. Il ne peut déduire autre chose ; il ne peut trouver dans sa vie la patrie que nous montrent les bourgeois sous forme d'un patrimoine commun à toutes les classes d'un même pays et qu'il faut défendre contre les classes solidarisées d'un pays voisin.

Si le mot patrie éveille en lui quelque chose, c'est donc que le prolétaire a une notion artificielle de la patrie. On la lui a mise par force dans le cerveau quand il était jeune. Les éducateurs bourgeois ont fait cela. Elle ne correspond à rien pour lui, et il la conserve inconsciemment comme un souvenir endormi mais non éteint.

Aussi ce patriotisme là n'est pas bien difficile à démolir. J'en ai fait l'expérience plusieurs fois, depuis que j'ai reçu le questionnaire du *Mouvement socialiste*. En vingt minutes, j'ai extirpé complètement le patriotisme chez un camarade ouvrier syndiqué qui avait commencé par m'opposer l'hypothèse d'une agression étrangère sous cette forme naïve : « Pourtant, si les Allemands viennent nous em...bêter, faut bien leur cavaler dans le lard ? » Après les explications que je lui ai données, le camarade était plutôt disposé à « cavaler dans le lard » de son richissime patron.

Je crois que l'idée de patrie est facile à détruire (j'entends chez le vrai prolétaire). Mais qu'a t-on fait jusqu'ici pour cela ? Peu de chose. Si la responsabilité des syndicalistes me paraît à peu près dégagée, celle du seul parti politique qui se réclame de l'internationalisme me paraît bien grande. La déviation parlementaire a complètement faussé l'esprit de l'Internationale. Il était temps de crier gare et, ma foi, si Hervé n'est ni le premier ni le seul socialiste anti-patriote, on doit lui savoir gré tout au moins d'avoir nettement abordé la question et permis au prolétariat socialiste endormi par la grande presse de se ressaisir.

II. — L'internationalisme ouvrier ne peut connaître de frontières. Le même mode de production entraîne la même exploitation de la force de travail des prolétaires au-delà des Alpes ou du Rhin, dans l'Empire des Tsars aussi bien qu'en Angleterre ou en Espagne.

D'ailleurs, il y a beau temps que les divisions géographiques ou politiques n'embarrassent plus les capitalistes. L'internationalisme du capital n'est plus à démontrer. Certes, les capitalistes sont toujours prêts à s'entredéchirer mais pour des raisons d'intérêts, pour des raisons d'affaires, pour se disputer les marchés, la prépondérance industrielle ou commerciale. C'est une lutte de détrousseurs à détrousseurs dans laquelle l'honneur national et la patrie sont souvent invoqués pour cacher le caractère mercantile de la querelle, et pour déterminer le prolétariat à prendre parti en lui faisant accroire que son honneur et ses intérêts sont également en jeu. Une bonne affaire attire les capitalistes du monde entier là où elle se trouve : ce n'est que lorsque les chicanes s'élèvent entre ces vautours qu'ils invoquent l'honneur national et qu'ils appellent, dans tous les pays, le prolétariat à la rescousse. Le prolétariat ne doit plus prendre parti pour l'un ou pour l'autre de ses détrousseurs; mais les démolir tous et partout.

III. — Les véritables internationalistes doivent être *antimilitaristes* et *antipatriotes*. Il faut véritablement que nous soyons à une époque d'équivoque et de déviation pour assister à une casuistique qui permet d'unir dans la même pensée des choses absolument contradictoires. Il n'est pas d'organisation internationale des travailleurs possible, si ces travailleurs ne foulent pas complètement aux pieds l'idée de Patrie. Et évidemment, les progrès de cette entente internationale des travailleurs, sont en raison directe des sentiments antipatriotiques.

IV. — *La grève générale militaire*, à mon avis, ne peut être une grève des bras croisés. Elle sera immédiatement un mouvement insurrectionnel ou ne sera pas. La guerre doit être le signal de la révolution prolétarienne. Peut-on affirmer que les idées antimilitaristes et antipatriotiques aient

assez pénétré les masses à l'heure actuelle, pour qu'il soit possible au prolétariat de répondre à la déclaration de guerre par le renversement de la bourgeoisie ? Je ne sais. Et qui pourrait risquer cette affirmation en l'appuyant sur des données convaincantes ?

Mais alors, dans le doute, dans la crainte de ne pas réussir et de sacrifier inutilement quelques forces révolutionnaires, des militants prétendent qu'il vaut mieux que les antipatriotes conscients se laissent incorporer. Je prétends le contraire, pour une raison matérielle basée sur les probabilités. Je l'explique. La guerre actuelle, en Mandchourie, nous apprend qu'à chaque combat, cinquante ou soixante mille morts restent sur le champ de bataille. Un nombre aussi grand de soldats meurent de maladie et de misère ; d'autres enfin, revoient leurs foyers, mais reviennent perclus, éclopés, ruinés physiquement et moralement par la souffrance, et par conséquent incapables de travailler : une petite minorité seulement a des chances d'échapper à tous ces maux. Les antipatriotes conscients ne doivent pas perdre de vue cette constatation. *Ils n'ont pas un risque de plus à courir en prenant les armes pour renverser le régime actuel révolutionnairement, qu'en les prenant pour défendre la patrie des bourgeois.* Les chances d'échapper aux maux que j'ai indiqués me semblent à peu près égales dans les deux cas. Mais par l'insurrection, ils peuvent déchaîner un mouvement général, entraîner les masses abruties et faire triompher la révolution prolétarienne. *Ils doivent, ne seraient-ils que quatre, s'insurger.* Quant à moi, personnellement, mon choix est tout fait. Si une guerre entraîne un mouvement insurrectionnel, je suis aux barricades avec les révolutionnaires. Si au contraire, personne ne bouge et que l'incorporation s'accomplisse régulièrement, je transforme, avec mes quelques hardes et mon mauvais mobilier, ma maison en citadelle ; j'en fais sortir ma femme et mes gosses, et j'attends, le fusil en main, mes chevrotines à côté de moi, l'arrivée des gendarmes. Et ma peau leur coûtera probablement plus qu'elle ne vaut.

V. — Quant à la cinquième question posée par le *Mouvement Socialiste*, des camarades ont déjà répondu que les internationalistes patriotes sont des *fumistes* : moi j'ajoute ou des *fourneaux*.

XXXIII

J.-A. PITTE

Ouvrier typographe, à Montluçon.

1. — Non, *les ouvriers n'ont pas de patrie*, car ils sont tous frères, étant tous exploités au même titre ; s'ils avaient une patrie, elle serait universelle. Pour moi, *le patriotisme c'est le despotisme.*

II. — Souffrant tous du même mal, nous n'avons d'autre ennemie que : *la classe bourgeoise.*

III. — Pour être internationaliste, il faut être forcément *anti-patriote*, car si l'on considère que les camarades qui habitent par delà des frontières sont des ouvriers comme nous, la patrie n'existe pas.

IV. — Je suis partisan de la *grève générale militaire*, car les ouvriers habillés en soldats ne doivent pas oublier que soutenir la classe bourgeoise, c'est combattre leur propre émancipation.

V. — Pour moi, les socialistes-patriotes sont *des bourgeois* comme les radicaux. S'il leur plaît de se faire crever la peau pour la patrie, je n'y vois pas d'inconvénient, mais quant à moi, je ne marche pas.

XXXIV

L. ROBERT

Ouvrier peintre
Secrétaire de la Fédération des Syndicats de Peinture.

I.— Les ouvriers *n'ont pas de patrie et ne peuvent en avoir*. Le machinisme et la surproduction les chassant à tout mo-

ment du lieu où ils croient devoir se fixer, ils sont contraints de chercher ailleurs leur subsistance. Et cela aussi bien lorsqu'ils changent de ville dans un même pays, si l'une leur donne le travail que l'autre refuse, ou qu'ils changent de pays pour les mêmes raisons. La patrie pour l'ouvrier est le lieu où il mange. Aucune considération ne peut prévaloir contre celle-là.

L'idée de patrie correspond à l'idée de propriété. Les ouvriers ne sont pas propriétaires, et quand je dis propriétaires, je ne veux pas parler de ceux possédant une petite maison ou un lopin de terre de quelques centaines de francs, mais bien de ceux qui ont la propriété qui confère l'aisance. Or, comme l'immense majorité des ouvriers ne possèdent absolument que leur *force-travail*, il en découle forcément qu'ils ne peuvent s'imaginer avoir une patrie.

II. — L'internationalisme ouvrier ne connaît et ne peut connaître d'autres frontières que celles qui séparent les classes. Si le travail manque dans le pays où il réside, l'ouvrier est bien forcé d'aller ailleurs pour en trouver. Même dans son pays, est-ce que l'ouvrier n'a pas très souvent affaire à un « étranger » comme patron ? Dans ce cas, la frontière n'existe pas pour lui. La véritable frontière pour l'ouvrier, c'est le capital exploiteur, la lutte du prolétaire contre le patronat et toutes les institutions bourgeoises dont nous sommes victimes et qui, en même temps que le soutien sont la raison d'être du régime capitaliste.

Nos Fédérations nationales d'industries et de métiers qui tendent de plus en plus à devenir internationales, démontrent par ailleurs que notre devoir consiste à organiser les travailleurs de tous les pays pour les mettre en mesure de lutter et de vaincre les capitalistes de tous les pays.

Les divisions politiques ou géographiques n'ont donc aucun sens pour les ouvriers. La seule frontière qui existe pour eux est celle qui sépare l'exploiteur de l'exploité.

III. — L'ouvrier pour être — comme c'est son devoir — véritablement internationaliste, doit s'attacher à faire progresser continuellement l'organisation internationale. C'est ce qu'ont très bien compris certaines Fédérations qui, tout

d'abord exclusivement nationales, ont vu qu'il ne leur était guère possible d'arriver à une meilleure situation que si elles devenaient internationales. Je ne crois pas avoir besoin d'entrer dans de longs développements pour démontrer que les principales questions à l'ordre du jour des congrès corporatifs ne peuvent être solutionnées que par l'entente internationale des travailleurs. Le principal argument des réactionnaires contre la campagne des huit heures engagée par la *Confédération générale du Travail* n'est-il pas que cette mesure entraînerait fatalement l'infériorité industrielle de la France vis-à-vis des autres pays où les journées sont plus longues?

Il est donc indispensable que l'organisation internationale suive une marche de plus en plus ascendante, et pour cela il est nécessaire de porter l'effort de notre propagande *sur les idées anti-patriotiques et anti-militaristes*. Il est bien évident que ces idées ont entre elles une corrélation absolue et que la progression de l'internationalisme ouvrier suivra la progression des idées anti-militaristes et anti-patriotiques. Il ne pourrait en être autrement, étant donné que la fonction normale des armées est de mettre en présence, pour les faire s'assassiner mutuellement, les travailleurs des divers pays. Après la bataille il subsiste des rancunes et souvent des haines qui ne peuvent qu'entraver l'organisation et l'entente internationale des travailleurs.

IV. — La *grève générale militaire* me semble, en l'état actuel, le seul moyen d'empêcher les hécatombes de plusieurs centaines de mille de travailleurs, comme celle qui vient de se produire en Mandchourie. Il est incontestable qu'aucun travailleur conscient ne doit essayer de tuer un prolétaire d'un autre pays pour la seule satisfaction des gouvernants et capitalistes. Les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des soldats l'étant par force, il semble que leur premier devoir serait de se refuser à toute attaque. Mais cela se produirait-il en l'occurence?

Sans vouloir prendre comme exemple l'affreuse boucherie qui vient de se produire entre Russes et Japonais, je pense que nous avons encore énormément de besogne à faire avant de pouvoir compter que la guerre sera supprimée par la grève générale militaire. Notre propagande n'ayant pas encore été

écoutée pour empêcher les soldats de tirer sur leurs frères grévistes, du même pays qu'eux, je crois que nous ne pourrions maintenant obtenir à ce point de vue que des actes individuels ou, tout au plus, de petites collectivités. C'est pourquoi il nous faut propagander, propagander encore, toujours. La besogne est considérable sous ce rapport. Disons cependant que déjà des prodromes se révèlent, qui laissent le champ aux plus beaux espoirs.

V. — Il y a une catégorie de publicistes mâtinés de parlementaires qui s'intitulent *socialistes-patriotes-internationationalistes*. Ces épithètes, qui hurlent d'être accouplées, sont cependant proférées par des individus qui se croient intelligents et le sont. Mais où ils ne le sont plus, c'est quand ils pensent (à moins qu'ils ne fassent semblant de le penser) que la masse des travailleurs les suit dans leur évolution anarcho-socialo-capitalo-bourgeoise.

Travailleurs de tous les pays, unissez-vous ! sera toujours la devise des véritables socialistes, et comme elle est la négation de l'idée de patrie, il en ressort qu'on ne peut pas se dire socialiste et patriote.

La plupart de ceux — ils ne sont guère nombreux d'ailleurs — qui se disent patriotes et internationalistes sont d'anciens socialistes qui, à l'aide des fonds secrets ou de combinaisons financières, sont arrivés à des situations qui leur permettent d'entretenir des cocottes dans le quartier des Champs-Elysées et d'acheter de magnifiques propriétés ou des châteaux historiques. Ils sont pourvus, et c'est là qu'il faut rechercher la principale — et probablement la seule — cause de leur évolution. Il y aurait une belle étude psychologique à faire sur ce seul point ; mais la place m'est trop mesurée pour que je m'y attarde, et d'ailleurs ma simple instruction primaire ne me permettrait guère de l'aborder ; mais si je ne peux exprimer, je peux du moins ressentir, et une multitude de mes camarades sont dans le même cas. En résumé, si on doit appliquer à ces individus une épithète en *iste*, ce ne peut être que celle de *fumistes !*

Je m'aperçois qu'il est temps de conclure, si je ne veux pas m'exposer aux ciseaux de Lagardelle, qui doit commencer à trouver que je suis bien long. Je termine donc en don-

nant à tous mes camarades le moyen de faire progresser d'une façon sérieuse les idées internationalistes.

Il leur suffira de s'atteler sérieusement pendant quelques semaines à l'étude d'une langue auxiliaire, qui leur permettra de parler et de correspondre avec leurs camarades des autres pays. Je n'ai pas besoin de faire l'éloge de la langue *Esperanto*, tous les journaux en ayant parlé ces temps derniers. Qu'il me suffise de dire qu'après 25 à 30 leçons de deux heures par jour, quelqu'un d'une intelligence moyenne peut parfaitement parler et écrire l'*Esperanto*, qui a des adeptes dans toutes les parties du monde.

Il est indéniable que le jour où les travailleurs pourront s'écrire et se parler dans la même langue, il y aura quelque chose de changé. Quand les prolétaires pourront se comprendre, la révolution sociale sera proche.

XXXV

F. Richaud.

Secrétaire de la Bourse du Travail de la Seyne (Var).

J'ai montré votre questionnaire aux membres de l'Union et du Conseil d'administration de la Bourse du Travail de la Seyne, qui ont été unanimement d'accord pour répondre ainsi qu'il suit :

I. — La Patrie des ouvriers ? C'est leur ventre et celui dé leur famille. L'idée de la Patrie correspond à l'exploitation, sous des formes multiples, de l'imbécilité humaine.

II. — Les ouvriers ne connaissent pas de frontières, parce qu'ils savent très bien qu'à quelques divisions géographiques ou politiques qu'ils appartiennent, ils ont contre eux tous les exploiteurs de tous les pays, qui les pressurent, les font râler sous leur oppression tyrannique et que contre cet esclavage, ils tentent de toutes leurs forces à organiser la guerre de classe des travailleurs de tous les pays contre les exploiteurs de tous les pays.

III. — Considérant que toute production, quelle qu'elle soit, provient: 1° des cultivateurs ; 2° des professions diverses quisont venues au fur et à mesure se greffer à celle-là, par besoin de mieux-être ou de transformation, ou encore d'allègement du travail ; — que les idées de Patrie, de Militarisme, ont surgi à l'origine peut-être par la convoitise de clans plus ignorants, mais à coup sûr par l'égoïsme et l'ambition des aigrefins roublards qui, ne se contentant pas du nécessaire, ont accaparé le surplus, par la force brutale, le vol et l'assassinat ; — qu'aujourd'hui, comme à ces époques reculées, les militaires, tout aussi mercenaires que leurs devanciers, jouent, eux prolétaires et fils de prolétaires pour la plupart, le même rôle sans en avoir les mêmes bénéfices, et sont, à l'heure présente, dans les mêmes conditions que les mouchards vis-à-vis des patrons, contre leurs frères de misère ;

Que de ce qui précède, il résulte : 1° Que plus les dirigeants enlèvent de bras à l'agriculture, à l'industrie, plus le rendement productif baisse sous quelque forme qu'il se présente ; 2° que les massacres des guerres, les expéditions coloniales servent à cette triple fin, d'abord à des tripotages de financiers, puis à donner des sinécures aux fils de nos dirigeants enfin de servir de palliatifs aux éléments révolutionnaires qui grondent dans les masses profondes du prolétariat et permettre l'égorgement et les tueries en masse des prolétaires mécontents des conditions monstrueuses d'existence qui leur sont faites.

Pour tous ces motifs, oui, l'Internationalisme ouvrier se confond avec l'organisation internationale des travailleurs de tous les pays et avec l'antimilitarisme et l'antipatriotisme. Oui, ses progrès réels sont en raison directes des Idées antimilitaires, antipatriotes, mais encore antiexploitrices, antireligieuse, antifonctionnaristes.

IV. — Votre quatrième question serait magnifique, si elle ne faisait trop confiance dans les progrès du courage, parce qu'il y a là trop d'intérêts bas, vils et sordides en jeu. Néanmoins la somme de tous nos efforts doit tendre à faire une propagande effrénée, incessante, non seulement parmi les jeunes soldats, mais encore et surtout parmi les jeunes gens qui commencent à avoir quelque indépendance et dont

tout mouvement part en ligne droite du cœur, vers le beau, le bon, le juste, chez qui l'orgueil, l'ambition, les intérêts cupides ne sont pas encore déchaînés.

Aussi croyons-nous que la *grève générale militaire* ne peut avoir d'efficacité, que si l'on peut compter sur un tiers au moins de l'effectif total, avec une méthode de défense bien coordonnée, bien comprise, et — c'est ici le nœud gordien — avec l'aide de tous les militants, travailleurs organisés et conscients, lorsqu'ils auront appris à prendre les précautions nécessaires qu'ils n'ont pas encore su prendre, — c'est-à-dire lorsqu'ils cesseront de ressembler au mouton suivant avec joie le bourreau qui le mène à l'abattoir.

V. — Votre cinquième question, la poser c'est la résoudre. Les socialistes ne peuvent être internationalistes et patriotes sans être en même temps *fumistes*.

Voilà la réponse que font à votre questionnaire les camarades Richaud, Chieusse, Autran, Maille, Rebuffat, Marty, Moutte, Bordone, Gallon, Maximinio, Pons Louis, Pons Clair, Lambert Louis, Morando, Matthoue, Arnaud, Ducros, Peyron, Tassi, Barrère, Richelme, Coste, Maubon, Briant, Pinatel, Guien, Ailland, Tampon, Ciarlo, Castellan Louis, Castellan Paul, Arnaud Marius, Turco, Gastond Pierre, Eynaud, Arnaud Louis, Bouchareau, Sage, Astier, Sicard, Laigier, Tricon, Scoffoni, Jeauffret, Galizia, Vacca Paul, Vacca Ernest, Gasteaud Louis. — Votre questionnaire court en ce moment parmi les camarades; vous voyez donc qu'à la Seyne nous ne sommes pas seuls à penser ainsi, malgré l'avachissement dans lequel tiennent nos camarades les monstrueux représentants de la non moins monstrueuse Compagnie des forges et chantiers de la Seyne.

XXXVI

Léon TORTON

Secrétaire-adjoint de la Bourse du Travail de Rouen.

La fameuse controverse engagée entre socialistes patriotes et socialistes antipatriotes, a fait couler des flots d'encre. Il

paraît que tous les socialistes ne sont pas d'accord sur l'idée de patrie ! *Le Mouvement Socialiste* a eu une heureuse inspiration, en s'adressant aux militants ouvriers, pour connaître leur opinion sur l'idée de Patrie.

Il est certain que pas un seul d'entre nous, quelle que soit son opinion, n'a la prétention de traiter cette question de la même façon que nos socialistes intellectuels. Ce sont les sentiments qui nous animent, l'examen de faits constatés au cours de nos luttes de tous les instants, qui guideront notre réponse.

I. — Les théories d'Hervé et des sans-patrie en général, ont soulevé les hurlements de toute la presse réactionnaire. Que les bourgeois et la presse stipendiée par eux récriminent après l'internationalisme, nous le comprenons fort bien, mais que des socialistes viennent affirmer la nécessité de se faire trouer la peau pour défendre la plus douce des patries, là, nous avouons franchement ne plus rien comprendre.

Qu'est-ce que la patrie ? C'est la « terre où nous vivons », c'est le « patrimoine que nous ont légué nos ancêtres », nous enseigne-t-on à l'école (même laïque). Or, si c'est là la patrie, quel est le travailleur qui possède quelque chose qu'il puisse dire à lui, en est-il un qui possède un lopin de terre, une pièce d'or qui soit réellement à lui ?

Nous savons malheureusement qu'il n'en est rien. Alors, puisque la patrie c'est ce que l'on possède, logiquement elle ne peut donc pas exister pour le travailleur qui, lui, n'a rien, que sa force travail comme propriété.

La patrie, est-ce le bagne capitaliste où gémit sur un labeur ingrat et mal rétribué le pauvre prolo ? Est-ce le taudis malsain qu'il habite, où s'étiolent les êtres qui lui sont chers, où ses enfants deviennent victimes des maux qu'engendre la misère ?

Non, n'est-ce pas ? Alors, point de patrie pour le travailleur ! Et puisqu'actuellement la patrie personnifie la domination bourgeoise, l'exploitation de l'homme par l'homme, *les ouvriers ne peuvent être patriotes*.

L'idée de patrie est inculquée de force, pour ainsi dire dans les cerveaux, elle ne naît pas avec les individus, ce n'est que le résultat de l'éducation reçue par l'enfant dans les écoles de l'Etat qui, pour maintenir sa suprématie,

emploie tous les moyens propres à maintenir le peuple dans l'asservissement.

Par le développement continuel, progressif, de la science, la faillite des dogmes fut vite proclamée ; il fallut songer alors à créer une nouvelle religion, pour sauvegarder les privilèges bourgeois, et une nouvelle idole apparut : la Patrie. C'est ainsi que les classes dominantes réussirent à perpétuer leur régime d'oppression, en saturant les cerveaux de conceptions ineptes et stupides, contre lesquelles tous les militants doivent s'élever pour les combattre et les anéantir.

Pour nous, assoiffés de liberté et de bien-être, la patrie est l'endroit où l'on est heureux, ou l'on aime, où l'on vit ; c'est le coin de terre qui nous est cher parce que nous y avons des êtres que nous aimons, c'est alors la grande famille humaine, le grand peuple international des travailleurs.

II. — L'Internationalisme ouvrier ne connaît pas de frontières autres que celles qui séparent les classes. Les grands barons de la finance n'en connaissent, du reste pas ; peu leur importe la patrie, lorsque leur capital doit fructifier, se grossir : pour les nécessités de leur luxe insensé, pour entretenir soigneusement leur vie d'orgies et de débauches, ils exploitent tous les ouvriers quelle que soit leur race, nationalité ou couleur. Pour nous, nous savons qu'au delà des frontières, c'est-à dire du fleuve, des montagnes qui séparent notre contrée des autres, nous avons des frères qui souffrent les mêmes maux que nous, qui comme nous sont odieusement exploités.

Comme l'entente des grands voleurs est internationale, il n'y a pas de raison que les ouvriers constituent matériellement la seule classe patriote, prête à se faire massacrer au premier signal, dès que la volonté de sa majesté le Dieu Capital l'exige.

L'ennemi des travailleurs existe au dedans comme au dehors des frontières ; il n'y en a qu'un seul, c'est le capitalisme.

C'est contre cet ennemi que les travailleurs doivent diriger tous leurs coups ; Français, Anglais, Allemands, Italiens, tous ne doivent faire qu'un seul bloc, au mépris des vieilles et barbares traditions chauvines, pour faire la guerre au capitalisme international.

III. — Certainement l'internationalisme ouvrier se confond et doit se confondre, malgré les avis partagés à ce sujet par certains, non seulement avec l'organisation internationale des travailleurs, mais aussi avec l'*antimilitarisme*, et l'*antipatriotisme*.

La lutte contre le militarisme doit se poursuivre, énergique et incessante. Le militarisme n'est-il pas, en effet, la formidable puissance dont se sert le capital pour briser l'élan révolutionnaire des exploités. Dans tous les conflits économiques ne met-on pas à la disposition du patronat la force des Lebels, les travailleurs ne sont-ils pas, en beaucoup d'endroits, obligés de rentrer tête basse au bagne capitaliste, parce que la force armée a paralysé tous leurs moyens d'action, les empêchant de triompher dans leurs revendications.

Le militarisme est le rempart, le bouclier de la classe capitaliste, il appartient de mener contre lui une vigoureuse campagne, une propagande de tous les instants : les chances de succès seront d'autant plus grandes que nous aurons poursuivi la propagation des notions et principes antimilitaristes chez les travailleurs.

Le patriotisme est intimement lié au militarisme ; comme lui, il doit être combattu. Il n'existe pas de *devoir patriotique*, mais, en échange, le travailleur ne doit pas oublier *son devoir de lutte de classe*. Il doit aimer sa classe, comme il aime sa mère. Sa haine ne peut exister pour les individus qui comme lui gémissent dans les fers de l'esclavage. C'est contre la classe ennemie, la classe bourgeoise, qu'il doit la concentrer.

IV. — Ce que je pense de la *grève générale militaire ?* Croyez-vous que cette question soit vraiment difficile à résoudre ? Tient-on à la vie ? Assurément, malgré leur situation lamentale, les gueux, sans toit, sans pain, aiment la vie.

Eh bien ! je n'hésite pas à le déclarer, malgré les perspectives d'une invasion, je considère que personne ne doit marcher : et du reste si les travailleurs, ébranlés, convaincus par notre propagande, par nos arguments, finissent par comprendre tout l'odieux des guerres et des armées, il n'y aura aucune invasion possible.

« Plutôt l'insurrection que la guerre », oui ! le cri est courageux et doit être ; si l'on veut nous forcer à marcher vers la frontière pour y laisser notre vie, servons-nous pour notre classe, des armes qu'on nous aura mises dans les mains.

Si l'on veut faire des soldats, des assassins, des criminels, il faut qu'ils deviennent des vengeurs, des justiciers, il faut qu'ils forment l'avant-garde révolutionnaire, qui porte les premiers coups à la bourgeoisie affolée par cette soudaine révolte. C'est contre les véritables ennemis du peuple, en commençant par les galonnards, que doivent se tourner les canons des fusils.

Il est à constater que toutes les fois que le peuple a pu obtenir un semblant de liberté, c'est parce que l'armée n'a pas marché contre lui ; qu'elle était avec le peuple au lieu de tirer sur lui.

Poursuivons donc notre propagande et ne désespérons pas de voir bientôt se réaliser la grève générale des armées.

V. — Que penser des socialistes qui se disent *à la fois* patriotes et internationalistes ? Un seul mot les qualifie, et c'est le seul qui leur convienne : *fumistes*.

Ils sont donc patriotes par *nécessité électorale*, ils sont internationalistes pour la même raison.

Ne comptons donc pas sur ces individus, laissons les adorer et aimer la plus douce des patries. Quand à nous, poursuivons notre tâche : l'internationale des travailleurs. A l'œuvre !

LES QUESTIONS AGRAIRES

FRANCE

La Révision du Code forestier.

Le ministre de l'agriculture nourrit de vastes projets de réformes. Il a annoncé. entre autres, récemment, la révision du Code forestier. Les journaux confidents laissent deviner que le ministre déjà hypnotisé par le homestead, a pour but de protéger les populations pastorales en tant que productrices, de les stabiliser dans leur situation précaire et, par de menues modifications dans les méthodes d'économie rurale, empêcher ces forces conservatrices de tomber trop vite dans le prolétariat. Certes, ces intentions ministérielles, révélées assez laconiquement d'ailleurs, paraîtront des plus louables à bien des démocrates « amis des humbles »; sans doute même les « socialistes » défenseurs de la petite propriété les approuveront-ils.

Je me propose ici d'examiner les améliorations que l'on pourrait aisément réaliser, non au profit du paysan en tant que producteur, mais en tant que personne encore prisonnière d'une législation surannée, aux rigueurs draconiennes.

Je parlerai ensuite des mesures empiriques, que tous les traités d'Economie forestière recommandent comme des panacées et dont le ministre se fera sans doute l'avocat. Je ne peux me dispenser de les citer pour combattre l'illusion de ceux qui persistent à voir dans toute organisation paysanne, quelle que soit sa nature, même de caractère ultra petit-bourgeois, une évolution en puissance, un exemple concret capable de faciliter la propagande, un groupement dont il serait aisé de modifier l'allure, le moment venu.

I

Il est d'abord indispensable que je signale le caractère presque monographique d'une partie de cette étude appli-

cable seulement aux populations pastorales des montagnes. Le boisement de ces dernières (de 800 mètres à 1600 mètres d'altitude) (de 1600 mètres à 2500 où la végétation forestière cesse) ne représente que 20 p. 100 environ du boisement général de la France, tant dans les Alpes que dans les Pyrénées. L'élevage des bestiaux est la principale, pour ne pas dire l'unique ressource des paysans et la protection des forêts et pâturages devient dans ces régions misérables plus difficile que partout ailleurs, comme le Code forestier y trouve ses plus fréquentes applications. C'est principalement ici qu'il importerait d'adoucir ses rigueurs, la réforme devant du reste profiter aussi bien aux paysans de la Bresse, du Perche ou des Ardennes.

Nous savons que ce qui paraît légitimer la protection des forêts, surtout en montagne, c'est le caractère d'utilité générale qu'on leur prête. sans parler de l'exploitation du bois de chauffage, combustible de luxe abandonné aujourd'hui de par l'emploi des agents modernes, ni de l'utilisation des bois d'œuvre, du liège, de tous les produits que la chimie emprunte aux forêts. Mais je dois dire un mot des boisements comme modificateurs des forces naturelles : influence sur la température de l'air, modification du climat général des régions forestières, trop souvent très pluvieuses, ce qui n'est pas toujours un avantage, éloignement des orages à grêle, ce qui en serait un, si l'utilisation des canons spéciaux n'était plus recommandable. Il n'est pas prouvé que le boisement favorise l'alimentation des sources. En revanche, les défrichements abusifs paraissent devoir réveiller des torrents désastreux. La protection contre les dunes est évidente, mais précaire contre les avalanches, qui, le plus souvent, ont leur origine au-dessus des zônes forestières. Reste la grande question des inondations : l'action modératrice des forêts sur les crues est encore discutée. MM. Belgrand et Lemoine, avec le savant météorologiste Mari Davy la nient, rattachant les inondations soit à des lois de périodicité, à des fluctuations du courant équatorial, soit à la plus ou moins grande perméabilité des terrains qui alimentent les fleuves et les rivières.

En somme, les avantages généraux du boisement ne sont pas universellement reconnus, les avis sont assez contradictoires, et si elle ne procède que d'eux, une protection outran-

cière pourrait être discutable. Admettons néanmoins qu'il soient prouvés et voyons comment cette protection s'exerce.

Quelques détails historiques sur l'évolution de la propriété forestière domaniale, communale et privée ne manqueraient sans doute pas d'intérêt pour les lecteurs du *Mouvement Socialiste*; mais ils donneraient à cet article des proportions trop considérables, qu'à mon regret je me vois obligé de réduire.

Qu'il nous suffise d'indiquer que les nombreux types de forêts existants à l'époque gallo-romaine ont donné naissance, après bien des fluctuations, à nos trois espèces actuelles: forêts domaniales, communales et privées. Le domaine a connu surtout deux causes de diminutions: les donations consenties par les rois aux courtisans et gens d'Eglise, la pénurie des finances qui, à maintes reprises, nécessita des aliénations.

Le domaine s'accrut en 1792 des forêts des émigrés, qui leur furent du reste rendues en 1817 par le parti ultra-royaliste. Au 1er janvier 1903, l'Etat possédait 1.156.000 hectares de forêts ou terrains à reboiser, dont 55 p. 100 d'origine domaniale ancienne, 28 p. 100 d'origine ecclésiastique, 23 p. 100 provenant d'acquisitions récentes.

La propriété forestière communale résulte surtout des chartes du XIIe siècle, la féodalité s'efforçant néanmoins de retirer d'une main ce que, contrainte, elle donnait de l'autre. La suppression des droits de triage en 1790 permit aux communes de s'emparer, sous prétexte d'usurpations anciennes, de terrains domaniaux qu'elles n'avaient jamais possédé auparavant; malgré les révisions générales de l'an VIII et de l'an XII, la restitution fut loin d'être complète.

Aujourd'hui les communes possèdent 2.215.482 hectares, soit environ deux fois la contenance du domaine national.

Quant à la propriété forestière privée, elle ne prend de l'importance qu'assez tard, à la fin du moyen-âge. Dès le XVIe siècle, elle commence à croître rapidement, grâce aux aliénations, de plus en plus fréquentes des souverains et des seigneurs.

L'étendue est de 4.400.000 à 4.500.000 hectares en 1789. Elle s'accroît considérablement au cours du XIXe siècle, par l'aliénation des forêts domaniales pratiquée jusqu'en 1870,

par les reboisements que les particuliers ont exécutés. En 1892, d'après la statistique agricole, la contenance des forêts particulières était de 6.217.090 hectares, soit près de six fois l'étendue des forêts domaniales.

Ajoutons que ces dernières supportent de nombreux droits d'usage; depuis 1669, l'Etat s'est toujours efforcé de les discuter ou de les racheter; il en existe un millier environ: droits d'usage au bois de feu, au bois d'œuvre et au parcours. Le bois délivré aux usagers annuellement est estimé 264.500 francs environ, la valeur des droits de parcours à un revenu annuel de 690.000 francs. Les droits d'usage sont au contraire assez rares dans les forêts communales où la valeur des bois délivrés ne s'élève guère annuellement à plus de 18.000 francs.

Nous pouvons maintenant examiner très rapidement l'histoire des lois de police forestière.

Les Wisigoths, les Burgundes, les Francs arrivaient d'un pays où la forêt jouait un rôle prépondérant. Dès le v[e] siècle, leurs chefs s'occupent de faire écrire en latin les coutumes de leurs nations en s'inspirant de la législation romaine. Ces législations anciennes, fort indulgentes pour les attentats contre les personnes, étaient extrêmement sévères en matière de délits forestiers: des amendes élevées, la perte d'un membre, des supplices sauvages et même la mort menaçaient ceux qui coupaient des arbres de futaie. Les capitulaires de Charlemagne contiennent quelques dispositions intéressant les forêts. Puis, le pouvoir royal s'affaiblit et l'intérêt ou le caprice des seigneurs se substituant à la loi, les rois cessent de légiférer et le silence dure quatre siècles au moins en matière de législation forestière.

Les ordonnances des XII[e], XIII[e] et XIV[e] siècles instituent un régime forestier spécial, réglementant les ventes et l'exercice des droits d'usage. Elles sont toutes refondues en 1402 dans un texte nouveau dont s'inspire plus tard François I[er].

A partir du XVI[e] siècle les ordonnances forestières se succèdent avec rapidité; mais, obscures et souvent contradictoires, elles portent à son comble le désordre qu'elles prétendaient supprimer.

Telle était la situation lorsque Colbert, dans l'intérêt surtout des bois de marine, prit l'initiative d'une réforme géné-

rale. L'ordonnance de 1669, que Guillaume de Lamoignon contribua à rédiger, a été considérée comme un chef-d'œuvre de législation et le Code forestier de 1827 s'en est presque partout inspiré; elle n'était pas, bien entendu, tendre aux paysans, et pour n'en citer qu'une preuve, nous nous contenterons d'indiquer que les personnes déclarées « inutiles » ni leurs familles (vagabonds, insolvalbles et délinquants) ne pouvaient résider à moins de deux lieux des forêts. Un état général de ces inutiles devait être dressé; si quelques-uns de ces « individus » essayaient, pour ne pas être reconnus, de changer de nom, ils étaient passibles des galères; les officiers des maîtrises devaient les arrêter et les déposer « dans les prisons des villes où la chaîne a accoutumé de passer ».

L'ordonnance de 1669 rencontra, d'ailleurs, une vive opposition, et particulièrement telles de ses dispositions relatives aux droits d'usage ne furent jamais appliquées.

A la suite d'hivers rigoureux comme en 1709, de famines comme en 1762, 1766, des émigrations du Canada après la conquête anglaise, diverses ordonnances royales vinrent encore en diminuer la dureté et autorisèrent de nombreux défrichements.

La Révolution amena une série de déprédations dans les forêts, où les foules se portèrent en masse; en outre, les municipalités, nous l'avons dit en passant, profitèrent de ce bouleversement politique pour arrondir leurs domaines.

Napoléon, avec son projet de blocus continental, ordonna d'abattre une quantité énorme de gros chênes pour les arsenaux de la marine; puis, les événements de 1813 et de 1815, qui appelèrent les gardes à l'armée, furent accompagnés d'une grande dévastation.

L'ordonnance de 1669 n'était pas abrogée; mais la loi organique du service forestier en 1791 avait promis une réforme complète de la législation. Ce n'est qu'en 1822 qu'on commença à s'en occuper; une Commission fut nommée qui élabora un texte plusieurs fois modifié, voté finalement en 1826 par la Chambre des députés à une énorme majorité, par la Chambre des pairs en 1827 et promulgué la même année par le roi. C'est notre Code forestier actuel que quelques lois postérieures ont à peine modifié.

Son application souleva de terribles résistances, notamment dans l'Ariège de 1828 à 1830. Les montagnards se sou-

levèrent, ce fut une véritable insurrection, qu'on appela « guerre des demoiselles » parce que les révoltés, à la manière des Camisards des Cévennes, couvraient leurs vêtements d'une longue chemise blanche qui, de loin, les faisait ressembler à des femmes. L'un des meneurs fut condamné par la Cour d'Assises de l'Ariège, en 1830, à dix ans de réclusion et au carcan. En revanche, quatre autres accusés furent acquittés quelques jours après par la Cour de Toulouse. La lutte ne cessa qu'après la Révolution de 1830, lorsque l'amnistie rendit la liberté aux condamnés, fit cesser les poursuites judiciaires et administratives et surtout lorsque le nouveau pouvoir, pour se gagner des partisans, se montra plus favorable aux populations pastorales.

Le Code forestier actuel institue un régime spécial : le *régime forestier*, auquel sont soumises toutes les forêts publiques, c'est-à-dire celles que l'Etat, les Communes ou les Etablissements publics possèdent en propre ou à titre indivis. Le régime forestier confère aux forêts qui y sont soumises, divers privilèges que nos populations rurales sacrifieraient bien volontiers.

Le principal de ces privilèges est que les forêts soumises au régime sont gérées par le personnel de l'administration des forêts de l'Etat ; les communes soldent directement le traitement de leurs préposés et paient une contribution dont le montant ne peut dépasser un franc par hectare ni 5 p. 100 du revenu des forêts ; l'Etat paie les agents et ses préposés domaniaux.

La répression des délits est facilitée et rendue plus efficace par toute une série de dispositions telles qu'une autorité plus grande donnée aux procès-verbaux ; ceux-ci ne peuvent être attaqués que par voie d'inscription de faux. Hélas ! je dois à la vérité de reconnaître que, s'ils avaient confiance dans l'impartialité des tribunaux de classe, s'ils n'étaient point aussi ignorants des moindres formalités judiciaires et administratives, s'ils pouvaient compter davantage sur les preuves testimoniales presque toujours impossibles à obtenir de voisins apeurés, trop souvent, nos paysans auraient beau jeu contre les gardes-forestiers et pourraient les prendre en flagrant délit de mensonge. Combien de procès-verbaux établis, en effet, sur de simples présomptions ou à

l'aide d'une longue-vue plus ou moins fidèle ! J'ai pu voir, il y a quelques années, un procès verbal dressé contre quatre délinquants, dont l'un était absent du pays depuis quatre mois. Le garde général de l'époque se contenta de faire rayer le nom de ce dernier et maintint les trois autres, comme si une erreur aussi apparente ne devait pas entacher de suspicion le procès-verbal tout entier. D'ailleurs, il faut bien le dire, nos gardes-forestiers ont parfois encore une moralité des plus défectueuses. Dans bien des endroits, ils se laissent gaver de présents et acceptent trop volontiers des invitations coûteuses (je sais une beuverie offerte à un brigadier, qui se chiffra par 70 francs). L'exemple de Jéovah aidant, Abel plus généreux que Caïn jouira aussi de plus de privautés ; puis, comme il faut toujours avoir l'air d'exercer une surveillance active, de faire du zèle, la ressource d'impliquer *à priori* un récidiviste incurable, est toujours en honneur, appuyée sur la certitude qu'il était fautif la veille ou le sera le lendemain.

Nous aurons à nous inquiéter dans la suite des moyens de guérir cette déplorable mentalité que j'enregistre seulement au passage.

Les poursuites sont exercées par les agents forestiers eux-mêmes faisant fonction de ministère public et devant le tribunal correctionnel seulement, quelle que soit la nature de la peine. Aucune excuse de bonne foi, aucune circonstance atténuante n'est admise en matière forestière et la loi Bérenger ne trouve pas sa place ici. M. Galy-Gasparrou, député de l'Ariège, proposa l'an dernier, à la Chambre d'arracher les simples délits à la juridiction correctionnelle qui laisse des taches au casier judiciaire. Pour être d'une portée partielle, la proposition n'en est pas moins légitime.

Il est interdit de construire, sans autorisation, à moins d'un kilomètre des forêts, des fours à chaux, tuileries, briqueteries, des ateliers à façonner le bois, des chantiers de dépôts de bois et même des maisons, granges ou hangars isolés, tels que de simples dépôts d'outils sur routes, etc.

Toutefois, il est vrai, les maisons et usines qui font partie de villes, de villages ou hameaux formant une population agglomérée sont exemptées de l'autorisation. Celle-ci nécessite l'accomplissement d'un certain nombre de formalités : entre autres, le signataire prend l'engagement (naguère

notarié) de démolir la construction à la première réquisition, celui d'y laisser pénétrer, de jour, à volonté, tous les agents de surveillance. Une nouvelle autorisation est nécessaire pour reconstruire ou réparer.

Ces droits de l'administration sont évidemment abusifs, et, comme pour les autres visites domiciliaires, au moins la présence du juge de paix, du maire ou d'un commissaire de police devrait être indispensable.

De même, les distances prohibées pourraient être très réduites, en ce qui concerne les constructions qui, par leur exiguïté ou tout autre caractère ne pourront raisonnablement devenir des cachettes inquiétantes ni de sérieuses causes d'incendie.

Les adjudicataires des bois de coupe ou, ce qui revient au même, les chefs responsables d'une coupe accordée gratuitement, sont présumés coupables de tous les délits qui se commettent dans leurs lots ou même à 250 mètres des limites de ceux-ci, lorsqu'ils ne les ont pas eux-même signalés tout d'abord et n'ont pas fait toute diligence pour en découvrir les auteurs. Ceci est un encouragement à la délation et nos paysans s'en plaignent beaucoup, les chefs de coupe étant généralement choisis tels qu'ils inspirent plus de confiance à l'administration qu'à leurs camarades, confiance qu'ils légitiment, en livrant des renseignements plus ou moins exacts, en tout cas de caractère odieux. De plus, il est presque impossible, avec la meilleure bonne volonté, de couper les arbres délivrés sans endommager les pousses voisines ; aussi les règlements prescrivent-ils d'émonder d'abord les pièces à sacrifier, ce qui ne saurait se faire sans graves dangers et risque de mort pour l'émondeur. L'administration le sait tellement bien qu'elle n'ose pas exiger cette redoutable précaution préliminaire ; mais ce n'est là qu'une tolérance de sa part ; il faudrait la codifier, écarter les délits résultant de causes inévitables, et si l'on veut maintenir, avec beaucoup de modération, le principe des dommages-intérêts, décharger du moins de toute besogne de basse police les entrepreneurs quels qu'ils soient, la surveillance devant être exclusivement dévolue à l'administration.

En dehors de ces dispositions conservatrices spéciales aux forêts soumises au régime forestier, le Code de 1827 en édicte

d'autres qui s'appliquent à tous les bois et forêts en général, y compris ceux des particuliers.

Tous les gardes forestiers, domaniaux, communaux et même particuliers sont officiers de police judiciaire et possèdent comme tels le droit de requérir la force publique, de réquisitionner au cas d'incendie, d'arrêter tout inconnu surpris en flagrant délit. Peuvent être saisis et mis sous séquestre les équipages ou instruments des délinquants, ainsi que les bestiaux trouvés en délit.

Il est interdit de circuler en forêt en dehors des chemins publics qui les traversent, avec des instruments propres à couper le bois, se rendrait-on dans une propriété privée, d'y passer avec des voitures ou des bestiaux. Il est également défendu, serait-ce en temps de pluie ou de neige, d'apporter ou d'allumer du feu, non seulement dans le bois, mais à 200 mètres à la ronde, et nous savons, qu'en matière forestière, aucune excuse de bonne foi n'est acceptée.

L'exercice des droits d'usage pourra toujours être réduit par l'administration suivant l'état et la possibilité des forêts (art. 65 et 119) : « Celle-ci, dit M. Huffel, étant la quotité du revenu à fournir par la forêt en vertu de son aménagement, lequel est un acte administratif à l'exécution duquel les usages n'ont point de part, on voit quelle est la portée des articles 65 et 119. » Comme conséquence, le pâturage, même dans les forêts particulières ne peut être exercé que dans les quartiers expressément déclarés défendables par l'Administration. Les chemins de passage pour les bestiaux des usagers font l'objet d'une désignation limitée par les agents ou les propriétaires particuliers. Les bestiaux doivent être réunis en un seul troupeau, conduit par un pâtre commun, responsable ; les bêtes bovines (dites aumailles) doivent porter chacune une clochette au cou ; tous les animaux introduits sont marqués d'une empreinte spéciale et déposée, dont la contrefaçon est visée par l'article 140 du Code pénal (travaux forcés à temps, dont le maximum sera toujours appliqué); la formalité de la marque ne va pas sans dérangements ; elle pourrait néanmoins être renouvelée deux ou trois fois sur l'injonction des agents forestiers, si dans les moutons rentrés des pâturages d'été par exemple, ils voient des objets d'un commerce interdit.

Il ne peut être introduit plus d'animaux que les agents

forestiers ne le jugent compatible avec l'état des paturages. Les chèvres sont formellement exclues des forêts, en raison des ravages qu'elles y causent, et les moutons n'y peuvent être introduits qu'en vertu des décrets temporaires et spéciaux à chaque localité. La moindre innovation restrictive entraîne nécessairement des mécontentements nombreux très exploités, bien entendu, dans toute campagne électorale ; souvent, l'influence d'un député, d'un conseiller général, s'applique à obtenir la révocation de telle mesure impopulaire ou l'élargissement d'une tolérance. D'ailleurs, nous pouvons le dire entre parenthèses, les gardes forestiers, très craints dans nos montagnes, sont une force considérable au service de la candidature officielle. C'est pourquoi, nous ne croyons guère qu'on veuille diminuer leur autorité, beaucoup trop précieuse, ni changer grand chose au Code qui la leur donne.

Les usagers au bois ne sont point autorisés à se servir eux-mêmes : le bois leur est délivré par les agents dans les forêts soumises au régime. Ces bois ne peuvent être appliqués qu'aux besoins personnels des usagers ; il est interdit de les vendre ou échanger, condition qui, heureusement pour la pauvre bourse de nos paysans, n'est pas toujours appliquée.

L'enlèvement des mêmes produits, bois mort, souches mortes est aussi réglementé dans chaque conservation. Ici, les herbes, fougères, litières, peuvent être enlevées tous les jours, les bois morts, deux fois par semaine sans condition d'âge des forêts ; ces jours sont fixés, mais par suite d'une louable tolérance, après entente du maire et du brigadier forestier, des changements sont permis en cas de mauvais temps. Cependant, la hache, la serpe, la scie, étant interdites en forêt et l'excuse de bonne foi écartée, un garde répréssif trouvera ces jours-là un moyen facile d'exercer son zèle. D'ailleurs, les traités de sylviculture, dans leur souci de protection, recommandent de juguler les abus, de ne laisser user qu'avec la plus grande modération de cet enlèvement, parfaitement inoffensif et non moins utile, des mêmes produits. Les agents supérieurs répètent volontiers que la forêt demande à être tranquille, que la fréquentation des massifs et l'enlèvement d'une fraction de la couverture morte ou

vivante entraine des légions d'inconvénients énumérés non sans pédanterie et aussi peu de certitude sans doute.

Une interdiction absolue, résultant du caprice d'un protecteur outrancier se trouverait sanctionneé par le Code ; il importe de l'élargir encore à ce point de vue, comme en ce qui concerne l'écobuage.

Nous savons bien qu'en fait, la législation forestière n'est pas une, qu'elle a en ce moment dans chaque région une physionomie particulière, que d'intelligents fonctionnaires savent la faire céder sur bien des points, l'adaptant aux besoins de chaque groupement local. Raison de plus, pour bannir l'esprit de tracasserie dont elle est imprégnée ; aussi bien convient-il de se mettre en garde contre le retour possible d'une application trop stricte de la loi, subordonne en somme au bon plaisir instable et très divers de ses gardiens.

Nous n'avons pas encore parlé, du reste, des pénalités, qui, comme dans le Code militaire, sont trop souvent hors de proportion avec le caractère infime, j'allais dire avec l'espiéglerie de certains délits. Les sanctions pénales sont en général très rigoureuses : l'amende, la contrainte par corps, la prison, celle-ci obligatoirement prononcée dans certains cas (art. 155). Quand par exemple, il y a eu arrachement de plantes dans un semis, sans préjudice de l'amende, l'emprisonnement doit être de 15 jours à un mois.

En vertu de l'article 202, les dommages-intérêts ne peuvent être inférieurs à l'amende.

Un exemple, choisi dans les cas les plus simples et de moindre gravité, va nous permettre d'apprécier toute la rigueur de ce fameux article.

Supposons un délit portant sur 15 petits arbres de 40 centimètres de circonférence estimés chacun 5 centimes en forêt. L'amende est déterminée par la circonférence à 1 mètre du sol et en diamètres pleins :

Dans le cas qui nous occupe elle sera, pour un arbre, de 4 fr. 80.

	fr.	c.
Pour 15 arbres à 4 fr. 80........................	72	00
Décimes (1/4 de l'amende)........................	18	00
Restitution d'après l'estimation (0 fr. 05 × 15)...	0	75
Dommages-intérêts égaux à l'amende...........	72	00

Confiscation d'une hache..........................	2 00
Frais pour un seul délinquant....................	15 13
Total......	179 88

Pour un délit estimé 0 fr. 75 en forêt.

Si le délit était commis de nuit ou que le délinquant fut récidiviste, l'amende serait double, soit $72 \times 2 = 144$ francs, et les dommages-intérêts aussi par voie de conséquence. Nous arrivons, dans ce cas, au total de 345 francs environ.

15 arbres d'un mètre de circonférence occasionneraient au délinquant environ 630 francs de frais et toujours dans les conditions de gravité les plus réduites.

Les petits délits se prescrivent par trois mois, quand les prévenus sont désignés dans les procés-verbaux, par six mois dans le cas contraire, par deux ans pour les défrichements.

Une paire de sabots peut valoir ainsi à son propriétaire un procès-verbal, s'il n'est en état d'établir que le bois employé à leur fabrication ne résulte pas d'un délit.

Les pères de famille sont civilement responsables dans toute action dirigée contre leurs enfants mineurs.

L'Administration des Eaux et Forêts peut admettre les insolvables à se libérer des amendes, réparations civiles et frais au moyen de prestations en nature consistant en travaux dans les forêts ou sur les chemins vicinaux. Le Conseil général fixe par commune la valeur de la journée de prestation ; elle est de 1 fr. 50 ici. Il est vrai qu'une allocation pour frais de nourriture peut être attribuée aux délinquants, sur leur demande , elle ne saurait être inférieure au tiers ni supérieure à la moitié du prix de journée et il n'est tenu compte au délinquant de la valeur de son travail que déduction faite des frais de nourriture. En cas d'inexactitude ou de désobéissance, comme en cas de négligence ou de malfaçon dans l'exécution des travaux. les forestiers peuvent déclarer le délinquant déchu du bénéfice de la libération par le travail. En cas d'inexécution dans le délai fixé, pour les prestations en tâche, il est passé outre aux poursuites en tenant compte toutefois du travail utilement accompli.

On a flétri, au parlement comme ailleurs, le système du Bon-Pasteur et autres ouvroirs de philantrophie, où des tâches supplémentaires punissent les fautes tout en donnant

un bénéfice à l'employeur. Comment qualifier les procédés d'un Etat dont les lois interdisent l'usure, mais qui, pour un dommage de 0 fr. 75 pourrait exiger 180 francs, soit 120 journées de travail payées d'une façon dérisoire ?

Je dis « pourrait », car si la loi du 18 juin 1859 accorde à l'Administration forestière le droit de transiger, elle est parfaitement libre de ne pas en user et j'ai entendu parler d'une ou deux conservations où il ne fleurit précisément pas. — Dans nos montagnes, les délits sont nombreux, les transactions ne sauraient être supprimées sans amener de nouveau de redoutables soulèvements, feu de paille d'ailleurs sans lendemain et d'utilité nulle pour l'esprit socialiste ; avec elles, les frais excéssifs dont il a été parlé sont ramenés au dixième, au vingtième même de leur montant. Inutile d'ajouter que la gent politicienne trouve encore là un précieux moyen de se montrer serviable et d'offrir son intermédiaire parfaitement superflu.

Quoi qu'il en soit, les récidivistes, ceux des délinquants qui négligent de remercier le garde en termes galants quand un procès-verbal leur est octroyé, se voient refuser la transaction, toujours subordonnée du reste à certaines conditions de moralité, de position de fortune, de charges familiales dont le garde est juge ; une attitude humble, soumise, pleurnicharde, avec beaucoup de protestations « du plus profond respect », sont non moins nécessaires que l'avis favorable du forestier.

Et si la transaction n'est pas obtenue, le jugement peut fixer la contrainte par corps dans les limites de 8 jours à deux ans, exécutoire par simple commandement cinq jours après la signification ; lorsque l'amende et les autres condamnations pécuniaires n'excèdent pas quinze francs, les insolvables sont remis en liberté après quinze jours de détention. Les condamnés qui justifient de leur insolvabilité, comme les débiteurs âgés de plus de 60 ans, ne subissent que la moitié de la durée fixée par le jugement, mais en cas de récidive la détention est double de ce qu'elle eût été sans cette circonstance. Même, dans l'intérêt des mineurs, il ne peut être sursis plus d'une année à l'exécution de la contrainte par corps, qui, faut-il l'ajouter, est indépendante des peines d'emprisonnement prononcées contre les délinquants dans tous les cas où la loi l'exige.

Enfin, ce qui est plus monstrueux encore, les jugements contenant les condamnations en faveur des particuliers pour réparations des contraventions ou délits commis dans leurs bois, sont à leur diligence signifiés et exécutés suivant les mêmes formes et voies de contrainte que les jugemeuts rendus à la requête de l'administration, à seule charge pour les propriétaires de pourvoir à la consignation d'aliments prescrite par le Code de procédure civile, lorsque la détention aura lieu à leur requête et dans leur intérêt.

Maintenant, les statistiques nous indiquent qu'en *moyenne*, un hectare de forêt domaniale donne :

Produit net..........	29 fr. 30	ou 81.2	p. 100	du produit brut
Frais de gestion......	0 fr. 90	2.5	—	—
— de surveillance.	2 fr. 10	5.8	—	—
Travaux d'entretien..	1 fr. 60	4.5	—	—
Impôts communaux et départementaux ...	2 fr. 15	5.9	—	—
Produit brut........	36 fr, 05	99.9	—	—

En revanche, le produit des forêts du groupe pyrénéen ne dépasse pas dans l'ensemble, 1 m. c. 2 par hectare et par an, d'une valeur approximative de 7 à 8 francs ; l'ensemble des frais s'élevant d'après le calcul précédent à 6 fr. 75, il reste de 0 fr. 25 à 1 fr. 25 de produit net.

Dans le groupe alpestre, les futaies domaniales des Hautes-Alpes, produisent en moyenne 0 fr. 33 par hectare, les taillis 1 fr. 27. C'est bien moins que l'impôt et les frais de garde.

Tel cantonnement de l'Ariège, presque entièrement domanial, celui de Castillon de 22.115 hectares donnant 0 fr. 35 environ de revenu par hectare, surveillé par un garde général, 3 brigadiers et 16 gardes domaniaux, avait donné lieu en 1876 à 259 délits connus par 290 délinquants ; 228 admis à transiger pour 2.875 fr., 61 condamnés à 2.846 francs, à 15 jours de prison et 684 de contrainte ; 1 poursuivi, 10 récidivistes

Le cantonnement voisin, Seix, qui comprend 13.781 hectares, 99 de forêts domaniales, donnant au maximum 0 fr. 20 par hectare, avait vu à la même date 100 délits et 127 délinquants : 93 admis à transiger avant jugement pour 963 fr. 69,

34 condamnés à 1.020 francs et à 284 jours de contrainte ; 4 récidivistes.

On le voit, les forêts de nos montagnes rapportent beaucoup plus en amendes qu'en produits ; la contrainte par corps n'est pas un mythe, puisque d'après les deux exemples cités, dans l'Ariège, et qui n'ont guère vieilli, 95 condamnés en fournissent dans une année près de 1.000 jours ; c'est énorme, pour protéger un capital de si faible rapport et d'utilité si contestée, alors que la forêt de Fontainebleau, qui rend jusqu'à 35 et 40 francs par hectare, ne donnait que 1.475 francs d'amendes, pour ses 650.910 francs de revenu.

Il ressort, nous semble-t-il, de tous ces faits que la revision du Code forestier aurait une grosse utilité, si elle se contentait de supprimer les abus dont il fourmille : la suppression de la prison et de la contrainte par corps, même à la requête de l'Etat, s'impose, à plus forte raison exercée en faveur des particuliers ou des locataires du droit de chasse ; les amendes devraient être notablement réduites, les dommages-intérêts basés sur le réel préjudice causé cessant d'être liés aux pénalités. La transaction serait de droit et le taux réglementé à l'abri du caprice des agents. L'excuse de bonne foi ou les circonstances atténuantes seraient admises, la loi Bérenger introduite. Les prestations en nature sont à supprimer ; en tout cas, le prix de la journée de travail devrait être normal, et sans rapport avec la cote personnelle.

Ce qui n'est qu'une tolérance aujourd'hui, en ce qui concerne la liberté de parcours des bestiaux, devrait devenir un droit, réglé chaque année comme la chasse, par arrêté préfectoral ; certains forestiers reconnaissent eux-mêmes qu'aucun désastre n'est jamais ocasionné par le mouton s'il n'y a déjà commencement de dégradation ; sur les pelouses en bon état, comme en forêt, il est inoffensif. Quoique paresseux et peu trotteur, il ne s'acharne pas du tout, comme on se plait à le répéter aux herbes qu'il broute, au point d'en arracher les racines. Il n'arrache absolument rien, à moins que les plantes ne soient déjà déracinées par les eaux. Quant à son habitude de brouter très près du collet dans les pâturages, elle n'est que favorable à la production des rejets de souche ; en forêt, ils devraient même être utilisés immédiatement après les coupes de régénération dans les futaies ; ils aideraient à

l'ensemencement, en rompant la dureté des couches superficielles et en éclarcissant la brosse.

De plus, l'enlèvement des bois morts et des menus produits, un écobuage modéré seraient une servitude légale. Il faut faire fléchir aussi la trop rigoureuse réglementation des coupes, supprimer toute cause probable de danger même au prix de quelques inévitables dégâts, restreindre le plus possible et entourer de garanties les droits de visite domiciliaire, tolérer dans la plus large mesure les constructions inoffensives à proximité de la forêt, leur accorder même le bois de chauffage et les matériaux de charpente. Le flagrant délit seul devrait être punissable à moins de preuves évidentes, la prescription étant réduite à huit jours. Dans les cas les plus ordinaires, les tribunaux de simple police rendus compétents, les agents des forêts généralement répressifs par profession n'y défendraient pas et les contraventions ne laisseraient point de traces au casier judiciaire. L'inscription en faux serait rendue beaucoup plus aisée par la remise au délinquant d'un imprimé qu'il lui suffirait de remplir, une inscription bien en évidence rappelant à ses témoins quelles rigoureuses pénalités sanctionneraient un mensonge bien établi.

Enfin, et c'est là un point des plus importants, il faudrait s'employer à moraliser, au moins dans certaines régions où ils laissent à désirer, les agents subalternes des forêts; d'abord, les payer mieux pour les mettre à l'abri de la corruption et de l'arbitraire qui en découle.

Le préposé communal touche un traitement variable selon les communes, ne s'élevant guère en moyenne qu'à 600 francs par, an sans logement ni indemnité, sans terrain de culture, sans chauffage. Si on déduit 40 francs pour versements à la Caisse des retraites, 16 francs pour la masse d'habillement, le garde communal touche net par an 545 francs, soit 1 fr. 50 par jour; il lui faut avec cette solde, se loger, se nourrir, s'entretenir, lui et sa famille.

L'Etat attribue à ses préposés des traitements variant de 1.200 francs pour les brigadiers hors classe, à 700 francs pour les gardes de deuxième classe: il donne, en outre, à chaque préposé le logement ou une indemnité annuelle de 90 francs, un terrain de culture d'une contenance d'un hec-

tare, un chauffage de 8 stères et 100 fagots, plus le pâturage en forêt pour deux vaches et un suivant.

M. Empereur demanda en 1903 à la Chambre d'unifier la situation des gardes domaniaux et communaux ; cette mesure accomplie devrait même s'accompagner d'un relèvement des soldes unifiées. En revanche, il serait indispensable que toute brebis galeuse put être, sur preuves établies s'entend et au grand jour, exclue impitoyablement de l'administration. L'avancement serait réglé par la loi, l'influence des politiciens écartée ; ainsi, les préposés feraient leur métier en conscience et n'auraient que peu de velléités de se transformer en redoutables agents électoraux ou en maîtres chanteurs insatiables.

Enfin, la protection des forêts privées ne devrait point s'appuyer sur le Code forestier ni la location abusive des chasses y trouver sa sauvegarde.

Telles sont les réformes que, pour protéger l'homme dans le paysan, la révision du Code forestier, pourrait utilement réaliser. Nous doutons qu'on veuille aller aussi loin, ni tarir d'un seul coup la source des surenchères électorales. Ce sont, en tout cas, les seules modificatious auxquelles nous puissions nous attacher.

II

Mais il semble que le ministre, s'inspirant des pratiques forestières suisses, se propose surtout de faciliter et créer au besoin la production pastorale. On est en effet assez d'accord aujourd'hui en matière d'aménagements pour reconnaître que toutes les vallées à reboiser devraient être à même d'utiliser les libéralités offertes par la loi de 1882 ; elles trouveraient un accroissement de leur richesse, un moyen d'endiguer les émigrations dans l'utilisation des rivières, le colmatage des terrains arides, la conversion des terres arables en prairies bien irriguées, dans la transformation des prairies hautes en pâturages, l'aménagement rationnel des communaux, le perfectionnement des méthodes d'élevage, etc.

La production du blé n'est, en effet, reconnue avanta-

geuse qu'à la condition de fournir 25 hectolitres par hectare. Dans nos montagnes, on est loin d'y arriver et, d'autre part, les cours au-dessous de 20 francs cessent d'être rémunérateurs. Pour parer aux concurrences inévitables qui s'aggravent de jour en jour, il n'y aurait qu'un seul remède : abandonner la culture des céréales, étendre les prairies, produire plus de fourrages, élever plus de bétail, se bien pénétrer de cette loi économique : qu'il faut s'efforcer de produire, non plus des denrées de toutes sortes qui concourent à l'entretien seul de la vie, mais uniquement celles que le sol est le seul apte à fournir aux moindres frais, en plus grande quantité et de qualité supérieure.

L'exploitation des prairies hautes malgré la richesse nutritive de leur foin est des plus coûteuses, car le rendement est faible et le transport aux lieux de consommation ne peut s'opérer que par l'intermédiaire de bêtes de somme ; il faudrait donc les transformer en pâturages et favoriser au contraire les prairies basses et moyennes, se bien garder d'y tolérer des moutons transhumants, qui y occasionnent les plus sérieux dommages ; d'où, tout un nouveau système de protection à édifier qui porterait et sur les prairies et sur les pâturages dits de printemps, d'automne et d'été.

Le mouton donne un revenu des plus minimes, s'il n'est pas élevé en vue de la boucherie et de la production du grand poids de chair dans le moindre temps possible, résultat qui ne s'obtient que par une nourriture abondante fondée sur un rapport normal entre le nombre des animaux et la fertilité des paccages.

Or, tant dans les Alpes que dans les Pyrénées, le manque de débouchés, la difficulté des échanges, la routine, ne font envisager au paysan que la production de la laine dont il se vêt et surtout de l'engrais indispensable à ses terres. Le propriétaire se déclare satisfait, s'il n'a pas à subir une perte entre le prix d'achat et le prix de vente. Le bétail ainsi exploité, appelé justement « un mal nécessaire », n'encourage aucune sorte d'amélioration. Son avenir est nul, l'importation des laines longues ou des conserves de l'Australie, du Cap, de l'Uruguay, de la Plata, voire même en ce moment de l'Algérie, défiant pour longtemps toute concurrence européenne. Il faut donc renoncer à ce genre d'élevage, le contrarier au besoin par des dispositions légales, protéger

au contraire la substitution de la vache au mouton partout où la douceur des pentes, l'abondance des sources et surtout la constitution minéralogique des terrains, fonction de la végétation nécessaire, la rendront possible un obstacle. Et nous prévoyons dès maintenant la tendance probable des projets ministériels, aboutissant sans doute, par une série de dispositions combinées, au développement des associations laitières. La production fromagère entre autres a devant elle un brillant avenir, malgré son accroissement récent, réellement extraordinaire : le fromage, en effet, aliment condensé et économique, fait l'objet d'une demande continue et toujours croissante, difficile encore à satisfaire, l'exportation française ne dépassant pas 6 millions de francs, tandis que l'importation atteint de 20 à 25 millions. Il y a donc un gros vide intérieur à combler et les débouchés ne manqueraient point.

Profitant de cette constatation, le coopératisme, l'étatisme, le socialisme petit-bourgeois peuvent entrer en danse sous la tutelle de Montesquieu : « L'effet des richesses d'un pays, c'est de mettre de l'ambition dans tous les cœurs ; l'effet de la pauvreté est d'y faire naître le désespoir. »

Le manque de bras et d'argent étant le caractère le plus saillant de la situation agricole des hautes vallées, est aussi l'un des motifs qui justifient le mieux l'intervention gouvernementale sous forme d'avances ou de subventions en leur faveur.

Mais les constructions, les bestiaux, les engrais, les graines épurées et sélectionnées, l'outillage compliqué des laiteries modernes coûtent cher ; d'autre part, l'aide gouvernementale ne serait probablement pas exagérée. A qui nos populations pastorales feraient-elles appel ? A la Caisse de Crédit agricole, à la Ligue du Crédit populaire ou aux banques de type Raiffaisen ?

Le socialisme n'a rien à voir dans toutes ces combinaisons, d'ailleurs peu faciles à génraliser. Nous ne sommes pas des pacificateurs sociaux.

A l'extrême rigueur et au prix d'innombrables difficultés, il nous serait peut-être possible d'organiser dans les Pyrénées ou une, deux coopératives de production fromagère ou beurrière, de caractère nettement socialiste, si des coopératives de consommation sœurs nous assuraient des débou-

chés ; mais ces deux ou trois exemples n'auraient guère d'autre utilité que de faciliter, en la rendant concrète, une propagande des plus ardues.

Nos pays montagneux ne sont pas faits pour l'agriculture, et l'élevage s'exercera toujours avec plus de profit ailleurs. Ou ils seront abandonnés un jour, ou ils deviendront industriels, avec l'exploitation des gisements métallifères, des forêts et l'utilisation des chutes d'eau. Pourquoi s'obstiner à vouloir y fixer transitoirement le paysan ? Qu'il émigre, qu'il devienne un salarié de la grande culture, puisque sa terre ne le nourrit point ici ; l'organisation prolétarienne ne pourrait jamais s'y emparer de lui. Concluons, avec Lagardelle : « Ou la petite propriété sera consolidée ou elle ne le sera pas. Si elle l'est, par tous les menus procédés qu'on nous recommande, on aura ancré les paysans à la propriété rurale, leurs instincts propriétaires se seront exaspérés et les communistes les rencontreront en face d'eux comme leurs adversaires les plus forcenés. Si elle ne l'est pas, ils se trouveront déçus et se défieront du socialisme, ou du moins de ses formes les plus abatardies qui les aura trompés. De toutes ces façons, on les perdra. »

Il y a pourtant des souffrances et des abus dont nous devons nous inquiéter. La réforme du Code forestier pourrait, dirigée dans le sens que j'ai indiqué, répondre à ce souci sans le dépasser. Si j'ai cru utile d'exposer la question aux lecteurs du *Mouvement socialiste*, c'est pour préciser ce que, dans des problèmes semblables, on peut et surtout ce qu'on ne peut pas.

Auguste Escaich.

Seix (Ariège), juillet 1905.

REVUE CRITIQUE

La Crise révolutionnaire du socialisme français (1).

Il faut reconnaître qu'*Eugène Fournière* a imprimé à la *Revue Socialiste* — qu'il dirige depuis le début de cette année — une vie nouvelle et qu'il tend à en faire l'organe théorique du réformisme en France. C'est donc là, depuis que Jaurès se livre à des évolutions de haute politique, qu'il faut chercher, sur les problèmes présents, la pensée pure du socialisme démocratique. Elle nous est spécialement exposée dans deux articles de Fournière, parus dans les numéros de juin et juillet, sur la *Crise révolutionnaire du socialisme français*. Cette étude est d'autant plus précieuse pour la connaissance des espérances réformistes, qu'elle rattache les événements actuels au développement historique du socialisme « politique » et du socialisme ouvrier en France.

C'est une crise d'impatience, selon Fournière, qui agite en ce moment le parti socialiste et le syndicalisme révolutionnaire. L'unité des fractions socialistes au Congrès d'avril est son œuvre. Nous avons toujours dit ici que les partis ne se sont si subitement réconciliés que pour faire face à la croissance inquiétante du mouvement ouvrier révolutionnaire, ou, comme dit Guesde, pour empêcher la « déviation syndicaliste » : il nous plait de trouver la même constatation sous la plume de Fournière. Pratiquement, cette crainte de la Confédération du Travail s'est traduite, du côté du Parti unifié, par des « avances » qui ont été « repoussées avec hauteur ». La Confédération, à qui le Parti voulait s'associer pour organiser de grandes manifestations contre la venue du roi d'Espagne, à Paris, entend conduire son action distincte et par ses moyens propres. « Le Parti socialiste unifié, section française de l'internationale ouvrière — dit Fournière — court

---

(1) *La Crise révolutionnaire du socialisme français*, par Eugène Fournière (*Revue socialiste*, juin et juillet.

après les syndicats, qui le fuient avec une vitesse plus grande encore ». Cette course dure depuis vingt-cinq ans, et c'est cette histoire que le directeur de la *Revue socialiste* nous rappelle sommairement.

Au début du mouvement ouvrier socialiste, en 1879, toutes les tendances étaient confondues : possibilisme, collectivisme, anarchisme. Au Congrès de Marseille, Fournière rapporte que, délégué du groupe possibiliste *le Prolétaire*, il fut le porte-parole des idées collectivistes de l'*Egalité*, c'est-à-dire de Guesde. Il aurait pu ajouter que Ferroul, qui contribua également au triomphe du collectivisme révolutionnaire, était alors anarchiste. La fusion de toutes les tendances à ce premier Congrès de Marseille prouve l'état d'union — ou de confusion — où se trouvait le socialisme naissant. Tous, quelles que fussent leurs tendances, se réclamaient de la révolution sociale, et socialisme et anarchisme ne se différenciaient pas. Fournière insiste particulièrement sur ce point : « Nous étions, dit-il, alors séparés des anarchistes par une cloison extrêmement mince, purement idéale, ou plutôt verbale. Au Congrès de Marseille, j'avais reçu des plus qualifiés d'entre eux, notamment d'Elisée Reclus et Kropotkine, les fraternelles objurgations que nous avons vu le *Libertaire* adresser ces jours-ci à Gustave Hervé : contempteur des réformes obtenues légalement, j'étais alors sur ce point beaucoup plus près d'eux que ne l'est aujourd'hui celui-ci, les anarchistes de cette époque étant les mêmes qui, avec l'Internationale tout entière, avaient acclamé le 4 septembre et appelé les révolutionnaires du monde entier à la défense de la nation française. Dans le groupe même de l'*Egalité*, il y eut des anarchistes jusqu'en 1880 : Jeallot, Maria, Jean Grave préposé avec moi à la confection des bandes, au pliage et à l'expédition du journal, dont j'étais le gérant, c'est-à-dire le délégué aux amendes et aux mois de prison, en même temps que j'étais le secrétaire du journal ouvrier le *Prolétaire*. Ils ne nous quittèrent qu'au moment où le jeune Parti ouvrier décida d'entrer dans l'action électorale, et c'est au Congrès du Havre, où fut adopté le programme rédigé à Londres sous la dictée de Karl Marx et présenté à notre acceptation par

Malon que se consomma la scission entre anarchistes et collectivistes révolutionnaires. »

De la phase de l'homogénéité primitive, on passa donc vite à la phase de l'hétérogénéité croissante. Les courants divers, qu s'étaient un moment confondus, prirent chacun leur indépendance. Ce fut d'abord le courant de l'*Egalité*, politique, unitaire, révolutionnaire. Guesde apportait au révolutionnarisme blanquiste déjà existant des éléments nouveaux, qu'on a rattachés au marxisme, mais qui ne lui sont pas particuliers, et qui consistaient en des vues économiques sur l'évolution de la société bourgeoise. Fournière trouve, lui, des points communs entre le marxisme et le guesdisme. Mais ce ne sont nullement, il est bien obligé de le reconnaître plus loin, des points propres au marxisme. Les idées sur la concentration capitaliste et la transformation industrielle étaient courantes dans le socialisme français. Nous aimons mieux la seconde explication que Fournière juxtapose à la première : le guesdisme fut un composé de blanquisme et de certaines idées proudhoniennes. En entrant dans l'action, Guesde trouvait devant lui deux écoles socialistes : les blanquistes et les proudhoniens. Les blanquistes représentaient la démocratie avancée et le communisme révolutionnaire, et les idées qui subsistaient de l'œuvre complexe de Proudhon se reféraient à la *Capacité des classes ouvrières*, c'est-à-dire à la lutte de classe. « Il prendra, dit Fournière, le cadre aux proudhoniens : organisation de classe, et la méthode des blanquistes : action révolutionnaire, sur le terrain politique, sur tous les terrains, tous moyens étant employés dans l'unique but de libération économique par la socialisation de la propriété » (p. 670). Tout cela est fort juste, mais s'il faut rattacher Guesde à une filiation d'idées antérieures, c'est avec le socialisme lassallien qu'il a peut-être le plus de contacts : même croyance à la force magique du suffrage universel, et surtout même conception de la loi des salaires, que Lafargue devait lui laisser pour compte (Voir : Extraits de Marx, de la petite collection Guillaumin.)

En face du courant collectiviste et révolutionnaire de l'*Egalité*, les hommes du *Prolétaire* formaient le courant modéré, réformiste, possibiliste, ouvrier, syndical (mais non syndicaliste),

fédéraliste. Les collectivistes allaient conquérir les prolétaires de quelques centres industriels, de ceux-là où domine une grande industrie écrasant toute personnalité, mettant les hommes en troupeau et faisant peser sur eux la plus dure discipline. Les possibilistes s'adressèrent aux ouvriers de formation particulariste, de la moyenne ou de la petite industrie. Cette différence de clientèle nous paraît essentielle. Le collectivisme de Guesde, en effet, limité à une conception fataliste de l'évolution économique, se trouvait être la contrepartie naturelle du collectivisme capitaliste particulièrement écrasant de cette portion de la grande industrie qui, comme les textiles par exemple, déspécialise totalement l'ouvrier, le réduit à néant et l'enferme dans un cercle de fer. Il ne sera pas accepté, par contre, par cette fraction de la grande industrie où l'effort individuel n'est pas totalement annihilé, où la personnalité humaine garde encore quelque confiance en son action propre : ce seront les idées syndicalistes révolutionnaires qui s'adapteront ici naturellement le jour où elles se produiront. En attendant, possibilistes et collectivistes se disputent l'*infime* mouvement ouvrier naissant. Le champ de leurs luttes est étroit, les personnalités y priment, les masses ouvrières sont loin.

Le troisième courant fut constitué par les anarchistes, qui répudièrent toute participation aux luttes électorales. Il était formé d'éléments complexes, de révolutionnaires de nuances bien différentes, depuis des émules du fédéralisme jurassien jusqu'à des métaphysiciens de l'individualisme traditionnel. Le courant anarchiste subira des transformations profondes, et il se trouvera finalement dérivé, dans ses éléments ouvriers, vers le syndicalisme révolutionnaire.

La séparation devait se faire rapidement entre ces trois courants. C'est Guesde qui apporta au parti nouveau le *programme minimum* au congrès du Havre, en 1880. Notons-le : c'est des collectivistes de l'*Egalité* qu'était venue la proposition de faire intervenir le parti dans les luttes électorales. Le divorce entre les anarchistes et eux survint de là : de là aussi naquirent leurs dissentiments avec les possibilistes du *Prolétaire*, qui voulaient amender le programme dans le sens du réformisme et du fédéralisme.

Abandonné des anarchistes, le parti ouvrier socialiste fut dès lors livré aux seules disputes des possibilistes et des collecivistes, qui aboutirent vite à la rupture du Congrès de Saint-Etienne, en 1883.

En dehors de ces formations socialistes, étaient restés les blanquistes, qui, s'ils se rapprochaient des collectivistes sur certains points, n'en différaient pas moins profondément sur d'autres. Il nous semble que Fournière parle, avec quelque exagération, de « l'alliance indissoluble » du Parti Ouvrier Français et du Comité Révolutionnaire Central.

Quelle fut l'attitude de ces divers groupes à l'égard des syndicats ouvriers ? Ils se les disputèrent tous, sauf les anarchistes, qui, ennemis de toute organisation, restèrent d'abord à l'écart. Les possibilistes, avec la *Fédération des Travailleurs socialistes de France*, voulaient faire du syndicat le « groupe organique, dit Fournière, du fédéralisme socialiste » : ils groupèrent dans leur parti un assez grand nombre de chambres syndicales. Le « Parti Ouvrier Français », de son côté, tenta de s'annexer les syndicats, en créant une « Fédération nationale des Syndicats », dépendant exclusivement du Parti : les syndicats étaient conçus comme « l'école préparatoire » du socialisme, comme un moyen de recruter les électeurs. Fournière se trompe, selon nous, lorsqu'il prête à Vaillant et au Comité Révolutionnaire Central la même attitude en face des syndicats qu'à Guesde et au Parti Ouvrier Français. Les blanquistes ont conçu le mouvement syndical comme indépendant du parti politique, mais marchant toutefois *parallèlement* à lui. Ils ont été les pères de la Confédération Générale du Travail, qui devait prendre une autre orientation plus autonome dans la suite.

Mais si chacune de ces fractions essayait d'entraîner le mouvement syndical après elle, toutes ne donnaient au syndicat qu'un rôle secondaire et non primordial : c'étaient des *partis politiques*. Pour les possibilistes comme pour les collectivistes notamment, les syndicats ne pouvaient réaliser qu'une œuvre réformiste. Aujourd'hui les syndicats d'origine possibiliste forment les plus forts contingents du mouvement réformiste, et ils ont avec eux nombre de syndicats d'origine collectiviste. Les uns

et les autres combattent le syndicalisme révolutionnaire comme « anarchiste ».

Les querelles de ces fractions portèrent d'ailleurs avant tout sur les questions purement politiques. Elles coïncidèrent toutes à une poussée démocratique. Fournière appelle les trois crises de 1880, de 1889-1890 et de 1899-1900, des crises d'impatience, selon le mot que nous avons déjà rapporté. Ce ne sont, au fond, que des crises démocratiques, qui montrent l'impossibilité pour un parti socialiste politique de s'isoler de la démocratie, dont il n'est qu'un rouage, au même titre que les autres partis. A chaque montée de démocratie, le parti socialiste s'est trouvé naturellement porté vers les partis de gauche et s'y est souvent incorporé. Il a fait aussitôt des efforts désespérés pour s'en séparer et maintenir l'opposition entre les organisations démocratiques et lui. Les crises ont été d'autant plus fortes qu'il a été un parti plus nombreux électoralement et qu'il a exercé une plus notable influence sur la scène parlementaire. Il s'est scindé en deux : possibilistes d'une part, et révolutionnaires collectivistes et blanquistes de l'autre. Les premiers ne demandaient qu'à se confondre avec les républicains de toute nuance; les seconds, tout en étant des partis électoraux et parlementaires, à s'en séparer. La première crise, celle de 1880, qui suivit la victoire des républicains sur les hommes du 1er mai, fut la plus circonscrite, car le parti existait à peine. La seconde, qui suivit le boulangisme, eut un peu plus d'étendue. Mais ce fut la troisième, déterminée par l'affaire Dreyfus et la politique du bloc, qui eut la portée la plus retentissante.

La différence entre les trois fractions ne nous paraît pas aussi irréductible que le dit Fournière, qui n'a pas grande foi dans l'unité. Les discussions sur le rôle d'un parti politique socialiste — qui ont été au fond de toutes les scissions — sont, si on peut ainsi parler, d'ordre intérieur. Les trois fractions avaient ce trait essentiel de commun, qu'elles étaient des partis politiques : aucune d'elles n'a jamais douté que le socialisme ne dut se réaliser essentiellement par l'intermédiaire du *parti*, et chez toutes, la *notion de parti a primé* tout. C'est pourquoi elles peuvent très bien aujourd'hui conclure l'unité devant le rival commun,

devant une organisation qui conteste précisément cette *notion de parti*. Fournière n'a-t-il pas reconnu que les craintes éprouvées de part et d'autre en face de la Confédération du Travail avaient eu plus d'influence sur le mouvement unitaire que les exhortations à l entente venues d'Amsterdam ? Il est possible que l'unité soit précaire, mais là n'est pas le point grave de la crise : il est dans l'opposition du Parti socialiste unifié et de la Confédération du Travail, il est dans l'antagonisme entre *l'organisation de parti* et *l'organisation de classe*.

Tandis que les fractions socialistes se les disputaient, que faisaient donc les syndicats ouvriers ? Ils se retiraient sur le terrain économique, se désintéressaient des rivalités d'école, et entendaient de plus en plus mener la lutte révolutionnaire avec leurs propres forces. Une fraction notable des anarchistes — dont Pelloutier fut le représentant remarquable —, comprit toute l'importance que pouvait tirer de ses institutions propres la classe ouvrière. Cet anarchisme n'avait, à la vérité, rien de commun avec l'anarchisme métaphysique et individualiste : il était surtout antiétatiste et antipoliticien. Pelloutier et ses amis eurent la vision de la tâche qui incombait au mouvement ouvrier révolutionnaire et ils orientèrent les bourses du travail et les syndicats dans ce sens. On peut dire qu'ils ont sauvé le socialisme ouvrier et créé le syndicalisme révolutionnaire. Fournière trouve qu'en évoluant vers l'organisation autonome des classes ouvrières, les anarchistes ont fait machine en arrière. Ils n'ont conservé, dit-il, de « leur doctrine initiale que la négation des moyens parlementaires. » Tenir compte de l'expérience, n'être pas prisonnier d'un dogme, s'adapter aux exigences de la pratique, voilà ce que Fournière appelle « évoluer en arrière. » Si les socialistes qui composaient les diverses fractions, avaient eu cette souplesse et ce sens de la vie, le socialisme ne serait pas tombé dans le crétinisme parlementaire des uns et le révolutionnarisme électoral des autres.

Fournière ne reproche pas aux libertaires seulement l'abandon de leur individualisme, mais il leur fait surtout grief de l'avoir « fondu dans un marxisme étroit, littéral et unilatéral. » Epi-

thètes malveillantes à part, Fournière a ici une vue fort exacte des choses. Le syndicalisme révolutionnaire est d'essence strictement marxiste : il découle logiquement des prémisses posées par Marx, il est la mise en œuvre des vues les plus profondes du grand socialiste sur le devenir ouvrier. Le marxisme est par nature antiétatique et on a pu justement parler des « aspects anarchistes » du marxisme. Il est vrai que ses commentateurs officiels ne les ont pas mis en lumière et que la pratique social-démocratique leur tourne le dos. Ils n'en constituent pas moins l'essence de la doctrine, avec la lutte de classe. Lorsque nous avons écrit ici-même que le syndicalisme révolutionnaire était un *mouvement politique*, et non pas comme Guesde s'obstine à le dire, *mouvement corporatif*, quelques camarades ont été surpris. Nous relevons que Fournière confirme, de son côté, ce point de vue, qui découle d'ailleurs de la plus simple observation des faits. « La Confédération, dit-il, page 674, a sa politique à elle, qu'elle prétend substituer à celle du Parti socialiste, et, pour être antiparlementaire, elle n'en est pas moins un organe politique, puisqu'elle veut organiser par ses moyens propres, par l'action concertée des travailleurs syndiqués, le monde du travail et faire du syndicat le cadre social unique contenant non seulement la catégorie économique, mais encore tous les autres modes de l'activité humaine. » On ne saurait mieux dire, et c'est bien là le sens ouvrier de la formule marxiste : « la lutte de classe est une lutte politique. »

Le mouvement d'organisation autonome du prolétariat, commencé par les libertaires communistes, devait s'accroître rapidement, en route, de tous les ouvriers conscients à qui répugnaient de plus en plus la stérilité des partis socialistes, leurs luttes et leurs contradictions. Depuis l'expérience Millerand, il a pris des proportions imprévues, confondant dans une même action pratique ouvriers révolutionnaires d'origine libertaire et d'origine socialiste. Cette formation syndicaliste est le grand fait de ces derniéres années, celui qui a permis au prolétariat d'arriver, par l'épreuve de l'expérience, à la notion exacte de ce que peut et doit être une *pratique révolutionnaire*.

Fournière voit là un danger pour la démocratie, et, fidèle à

ses conceptions possibilistes et réformistes, il souhaite que le parti socialiste redevienne nettement antirévolutionnaire et que les syndicats bornent leur tâche à la conclusion du contrat de travail. Par là se dénouera la *crise révolutionnaire* du parti socialiste français. Il y aura une « division des tâches » rationnelle ; les exagérations tomberont ; le progrès pacifique et légal suivra son cours. Doux optimisme, qui part d'un cœur excellent, et qui aboutit à la consolidation la plus « scientifique » de la société bourgeoise.

Mais laissons Fournière à ses rêveries utopistes et à ses horoscopes démocratiques, et ne retenons que la critique qu'il tente du syndicalisme révolutionnaire. Quelles objections fait-il donc au socialisme ouvrier ? Il lui reproche d'abord d'aboutir à un conformisme syndicaliste, aussi oppressif que le conformisme unitaire du « Parti Socialiste Unifié » (qu'en sa qualité de vieux possibiliste fédéraliste, Fournière réprouve). « Le syndicalisme révolutionnaire, dit-il (p. 55), qui n'est autre chose qu'une incorporation plus étroite encore de tous les actes sociaux à la catégorie unique de la lutte de classe, a donc, malgré son étiquette libertaire, un caractère plus étroitement conformiste que le parti socialiste placé sous la direction des unitaires ». Cela étonnerait quelque peu les militants de la Confédération du Travail si on leur révélait que « dans le conformisme syndicaliste, on demande le même don de sa personnalité totale que dans une congrégation religieuse ! » Le syndicalisme révolutionnaire, fait avant tout d'action, de liberté, d'indépendance, d'autonomie des groupes syndicaux les uns à l'égard des autres, est apparu sous un jour singulier à Fournière. Il est vrai qu'il raisonne par analogie. Les hommes qui, dans le parti socialiste, ont imposé l'unitarisme qu'il condamne, se réclament de la lutte de classe : c'est pour eux, dit-il, un dogme auquel doivent se plier, sous peine de dissidence, tous les adhérents au parti. Pas de souplesse, pas de variété, mais une conformité rigide aux principes établis, voilà où il craint de voir aboutir le Parti Socialiste Unifié. Et de ce que la Confédération du Travail a pour but l'organisation de la lutte de classe, il en infère que les mêmes conséquences qu'il

prévoit pour le parti se reproduisent ici. Il y a là une déduction abusive, que le premier syndiqué venu ferait remarquer à Fournière.

C'est toujours à la distinction entre l'organisme de parti et l'organisme de classe qu'il faut revenir, si l'on veut comprendre l'impossibilité d'assimiler les pratiques du parti socialiste et les modalités du mouvement ouvrier. Un *parti* est un groupement d'opinion : il est artificiellement créé, en ce sens qu'il rassemble autour d'un principe commun des hommes venus de tous les points de l'horizon social, et qui ne sont unis entre eux que par ce lien moral de la croyance aux mêmes idées. Ce groupement peut se rompre facilement, et il se disloque le jour où des opinions contradictoires se font jour. Le conformisme que regrette Fournière est une nécessité de parti. Du moment que c'est l'opinion commune qui coordonne des activités de source diverse, il se produit une désagrégation fatale le jour où il y a multiplicité d'opinions. Chacune d'elle attire ses croyants propres et s'oppose aux autres : il y a dès lors autant de partis que de conceptions. Les partis ont besoin de chefs autoritaires, qui imposent une unité de pensée et d'action, et c'est là, — nous le reconnaissons avec Fournière — leur tare originelle. Le fédéralisme de Fournière est contradictoire avec la notion de parti ! L'expérience est là pour le prouver : il le reconnaît, quelque part, lui-même. C'est ce qui rend l'unité socialiste si instable : des hommes, fort voisins les uns des autres cependant, croyant tous dans la même vertu du suffrage universel et de l'action du parti, divergent toutefois d'appréciation sur les formes à donner aux idées socialistes, et il n'en faut pas davantage pour qu'ils se trouvent profondément séparés ou même hostiles.

Il en va autrement pour *la classe*. Une classe est un groupement d'intérêts : elle est naturellement formée par l'évolution historique, et elle enferme dans les mêmes limites infranchissables les hommes qui la composent. Un parti peut disparaître : une classe ne peut pas perdre les membres qui la constituent. C'est ainsi que le lien d'intérêt est si puissant entre tous les ouvriers, que les divergences théoriques n'ont pour eux qu'une importance secondaire : elles disparaissent devant la nécessité

de défendre en commun le sort commun et de faire face au même ennemi de classe. Il n'y a ni formulaire de parti, ni catéchisme, ni dogme. Il y a un sens de la lutte qui domine, et qui, selon qu'il prend telle ou telle forme, entraîne la classe tout entière dans tel ou tel sens. La lutte de classe est ici une pratique vivante, et non pas une formule comme dans le parti. Les ouvriers la sentent, la mènent d'instinct, et lorsque la Confédération du Travail traduit dans un article de ses statuts son désir d'émancipation intégrale, elle ne fait qu'exprimer le sentiment naturel de toute la classe ouvrière. Où est le jacobinisme, le conformisme découvert par Fournière ? C'est précisément là que le fédéralisme est une réalité agissante, puisque là seulement les éléments constitutifs, les syndicats, gardent leur pleine liberté d'allure, ne sont soumis à aucune dictature de chefs, commandent mais n'obéissent pas. Au lieu de demander une organisation fédéraliste et antiautoritaire à un *parti* qui *ne peut pas* la lui donner, Fournière ferait mieux de reconnaître la vérité telle qu'elle est, et de ne pas accuser d'unitarisme un mouvement qui ne tire sa force que de sa variété.

Le second reproche qu'il adresse au syndicalisme révolutionnaire procède de la même méconnaissance de la nature propre de l'organisation syndicale. Il oppose au mouvement syndicaliste de « ne pas individualiser les syndiqués qui constituent les cadres de l'armée révolutionnaire. » On croyait jusqu'à ce jour que la caractéristique de l'ouvrier syndiqué, c'est l'affirmation d'une volonté forte, d'une individualité libre. C'est par un acte d'audace et de conscience qu'il se détache, croyait-on, de la masse amorphe, et qu'il prend place dans l'organisation de combat. Il paraît que le syndicalisme révolutionnaire a changé tout cela. Lui, qui se donne pour but l'exaltation de la personne humaine, en faisant appel aux sentiments d'initiative et de responsabilité des ouvriers qu'il organise, en éduquant leur énergie par l'action, en entretenant leur combativité par la lutte, — il ne serait donc plus qu'un oppresseur de consciences et un fabricateur d'esclaves ! Fournière confond ici encore ce qui se passe dans un *parti*, où *forcément* l'individualité des militants est comprimée par la nécessité d'observer la règle

imposée, avec ce qui a lieu dans une classe en mouvement, où les plus courageux entraînent les autres au combat pour l'intérêt général. Ce qui gêne Fournière, c'est que la masse ouvrière suive l'impulsion que lui donnent ses groupements les plus énergiques. Mais il n'y a là aucun acte de contrainte : il n'y a que la supériorité de l'action sur l'inaction, de la guerre sur la paix, de la conscience sur l'inconscience.

Enfin, le troisième reproche s'adresse aux « théoriciens » du syndicalisme révolutionnaire. Il qualifie de matérialisme étroit l'affirmation de ceux qui constatent « la vertu de la force créant de la pensée à mesure qu'elle s'exerce et se développe. » Il est certain que cette notion, qu'émettent tous ceux qui « pensent », comme dit Fournière, le syndicalisme révolutionnaire, ruine le prestige des constructions intellectualistes. Mais elle est au plus haut point conforme à la nature des choses, et c'est là la science, et non pas ce fatras de théories abstraites que proposent les inventeurs de systèmes. La pensée ne saurait devancer les faits et nous n'apprenons que par la pratique. La classe ouvrière ne s'émancipera réellement des superstitions dogmatiques qu'en agissant de plus en plus elle-même : la vie lui révèlera ce qu'elle peut et ce qu'elle doit. Evoluant en pleine liberté, mue par l'idée générale de la lutte de classe, elle formera ses idées au fur et à mesure de son développement, se corrigeant sans cesse, tirant un profit constant des leçons de l'expérience. Fournière voit là sans doute la fin de la sociologie et des sociologues ! Les nouveaux utopistes en seront peut-être inconsolables, mais ni la pensée scientifique ni la classe ouvrière n'auraient rien à y perdre.

Les objections faites par Fournière au syndicalisme révolutionnaire ne sauraient donc l'atteindre. Pratiquement, le socialisme ouvrier sera de plus en plus réalisé par l'action propre des masses prolétariennes ; théoriquement, il sera observé et préconisé par ceux dont Fournière dit qu'ils le « pensent », c'est-à-dire le réflètent intellectuellement. De part et d'autre, il n'y aura de saisis que des aspects concrets de la vie, que tous pourront comprendre, en dehors des dogmes et des formules.

Quant à la question qu'il pose, des relations du Parti Socialist

Unifié et de la Confédération du Travail, il n'appartient à personne de la résoudre. Les faits seuls se chargent de nous en instruire. Ce qu'on peut dire, c'est que la Confédération du Travail n'a qu'à poursuivre sa route, *continuant à user de son action directe et à n'avoir foi qu'en sa propre action.* La lutte de classe ne relève que de l'organisme de classe. Quant au parti socialiste, qui n'a pas précisément jusqu'ici fait le nécessaire pour inspirer une confiance bien solide aux masses, c'est à lui de prouver ce qu'il veut et ce qu'il peut. Il constitue un des rouages du régime démocratique, au même titre que tous les partis. Démocratie et partis sont des faits qui s'imposent à nous. Le mouvement ouvrier révolutionnaire peut-il en avoir indirectement quelque avantage ? C'est possible. Mais à la condition que le parti ne prétende pas absorber la lutte socialiste, qu'il ne se donne pas pour l'instrument essentiel de la lutte de classe, mais comme un adjuvant du prolétariat organisé sur son propre terrain et un serviteur de ses volontés sur la scène politique de la bourgeoisie. Là et pas ailleurs — pourrait être la solution de la crise qui émeut Fournière.

Hubert LAGARDELLE.

Index bibliographique.

A. Hamon. Anarchisme et Socialisme *(1 vol. Paris, 1905).*

F. Brunetière. Le Mensonge du Pacifisme *(Revue des Deux Mondes, 15 juillet 1905*

F. Buisson. La Patrie et le Patriotisme à l'Ecole primaire *(Manuel général, 13 et 20 mai 1905).*

F. Buisson. Les Prétendues crises du Patriotisme à l'Ecole *(Manuel général, 17 et 24 juin, 1er et 8 juillet 1905).*

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à notre prochain numéro les Notes bibliographiques *et la* Chronique politique et sociale.

Le Gérant : JEAN RIEUX.

IMPRIMERIE F. DEVERDUN
Buzançais (Indre)



Le Syndicalisme Révolutionnaire (1)

Je me suis souvent demandé si je ne ferais pas bien de reprendre les questions que j'avais traitées, d'une manière trop brève ou trop superficielle, dans l'*Avenir socialiste des syndicats* — en profitant des expériences qui se sont produites depuis 1897 et des connaissances plus étendues que j'ai acquises sur les principes du socialisme — de manière à donner un exposé plus clair, plus méthodique, plus approfondi du mouvement syndical. J'ai toujours été arrêté par l'extraordinaire ampleur des problèmes qui se posaient devant moi, dès que je me mettais à réfléchir sur ces sujets; d'un autre côté, ces dernières années ont été singulièremen riches en faits imprévus, qui sont venus rendre vaines les synthèses qui semblaient être les mieux établies. Quand on croit avoir trouvé un système qui embrasse convenablement les constatations jugées les plus importantes, une étude plus détaillée ou un incident forcent à tout abandonner.

Nous ne sommes pas ici en présence de phénomènes appartenant à des genres classiques, de phénomènes que tout travailleur sérieux peut se flatter de pouvoir observer correctement, définir avec exactitude, expliquer d'une manière satisfaisante, en utilisant des principes acceptés dans la science. Les principes manquent ici d'une manière absolue;

---

(1) Préface à l'édition italienne de l'*Avenir socialiste des syndicats*, qui paraîtra incessamment chez l'éditeur Romeo Sandron.

il est, par suite, impossible d'arriver à décrire avec précision et clarté ; parfois même, il faut redouter d'apporter une trop grande rigueur dans le langage, parce qu'elle serait en contradiction avec le caractère fluent de la réalité et qu'ainsi le langage serait trompeur. On doit procéder par tâtonnements, essayer des hypothèses vraisemblables et partielles, se contenter d'approximations provisoires, de manière à laisser toujours la porte ouverte à des corrections progressives.

Cette impuissance relative doit paraître bien méprisable aux grands seigneurs de la sociologie, qui fabriquent, sans la moindre fatigue, de vastes synthèses embrassant une pseudo-histoire du passé et un futur chimérique ; mais le socialisme est plus modeste que la sociologie.

Ma brochure est un de ces tâtonnements. Lorsque je l'écrivais, en 1897, j'étais bien loin de savoir tout ce que je sais aujourd'hui ; je me proposais, d'ailleurs, un but assez restreint : appeler l'attention des socialistes sur le grand rôle que les syndicats pouvaient être appelés à jouer dans le monde moderne. Je voyais qu'il y avait beaucoup de préjugés contre le mouvement syndical et je croyais que cette étude contribuerait à en dissiper quelques-uns; je devais, pour atteindre mon but, effleurer beaucoup de questions plutôt qu'en approfondir aucune.

A cette époque, l'idée de la grève générale était odieuse au plus grand nombre des chefs socialistes français ; je crus prudent de supprimer un chapitre que j'avais consacré à montrer l'importance de cette conception. Depuis ce temps, de grands changements se sont produits : en 1900, quand je donnai une réédition de mon article, la grève générale n'était déjà plus considérée comme une simple insanité anarchiste ; aujourd'hui, elle est soutenue par le groupe du *Mouvement Socialiste*. Plus d'une fois, Jaurès a laissé entendre qu'il était favorable à cette manière de concevoir la

révolution (1); cela s'est produit quand il a eu besoin de l'appui des syndicalistes ; mais il a ensuite répudié cette *utopie*, qui ne convient guère aux riches commanditaires de son journal, aux dreyfusards de la Bourse et aux comtesses socialistes. Ce qui doit attirer notre attention, c'est que Lagardelle et Berth, qui ne le cèdent à personne dans le monde socialiste par le talent, le savoir et le dévouement, sont arrivés, par l'observation et la réflexion, à défendre la grève générale ; par là ils sont devenus en France les représentants les plus autorisés du syndicalisme révolutionnaire.

Le moment n'est peut-être pas éloigné où l'on ne trouvera pas de meilleur moyen de définir le socialisme que par la grève générale ; alors il apparaîtra clairement que toute étude socialiste doit porter sur les directions et les qualités du mouvement syndical.

Trois propriétés importantes sont à relever dans la thèse de la grève générale :

1° Tout d'abord, elle exprime, d'une manière infiniment claire, que *le temps des révolutions de politiciens est fini* et qu'ainsi le prolétariat refuse de laisser constituer de nouvelles hiérarchies. Cette formule ne sait rien des droits de l'homme, de la justice absolue, des constitutions politiques et des parlements ; elle ne nie pas purement et simplement le gouvernement de la bourgeoisie capitaliste, mais encore toute hiérarchie plus ou moins analogue à la bourgeoisie. Les partisans de la grève générale entendent faire disparaître tout ce qui avait préoccupé les anciens libéraux : l'éloquence des tribuns, le maniement de l'opinion publique, les combinaisons de partis politiques. Ce serait le monde

---

(1) Au Congrès de Paris, en 1900, il avait voté en faveur de la motion favorable à la grève générale, d'après le compte-rendu analytique officiel : d'après la sténographie, il se serait abstenu.

renversé, mais le socialisme n'a-t-il pas affirmé qu'il entendait créer une société toute nouvelle ? Plus d'un écrivain socialiste, trop nourri des traditions de la bourgeoisie, ne parvient cependant point à comprendre une telle *folie anarchiste* ; il se demande ce qui pourrait succéder à la grève générale : il n'y aurait de possible qu'une société organisée suivant le plan même de la production, c'est-à-dire la véritable société socialiste.

2°) Kautsky affirme que le capitalisme ne peut être aboli fragmentairement et que le socialisme ne peut se réaliser par étapes. Cette thèse est inintelligible quand on pratique le socialisme parlementaire : quand un parti entre dans une assemblée délibérante, c'est avec l'espoir d'obtenir des concessions de ses adversaires ; et l'expérience montre qu'en effet il en obtient. Toute politique électorale est évolutionniste, en admettant même que, très souvent, elle n'oblige pas à transiger sur le principe de la lutte de classe. La grève générale est une manière d'exprimer la thèse de Kautsky d'une manière concrète ; jusqu'ici on n'a donné aucune formule qui puisse remplir le même office.

3e) La grève générale n'est point née de réflexions profondes sur la philosophie de l'histoire ; elle est issue de la pratique. Les grèves ne seraient que des incidents économiques d'une assez faible portée sociale, si les révolutionnaires n'intervenaient pour en changer le caractère et en faire des épisodes de la lutte sociale. Chaque grève, si locale qu'elle soit, est une escarmouche dans la grande bataille qu'on nomme la grève générale. Les associations d'idées sont ici tellement simples qu'il suffit de les indiquer aux ouvriers en grève pour faire d'eux des socialistes. Maintenir l'idée de guerre paraît aujourd'hui plus nécessaire que jamais, alors que tant d'efforts sont tentés pour opposer au socialisme la paix sociale.

Les écrivains bourgeois, habitués à cataloguer les écoles philosophiques et religieuses au moyen de quelques brèves formules, attachent une importance majeure aux axiomes qu'on lit en tête des programmes socialistes. Souvent ils ont pensé qu'en critiquant ces obscures déclarations et montrant qu'elles sont vides de sens, ils réduiraient le socialisme à néant ; l'expérience a montré que cette méthode ne mène à rien et que le socialisme est indépendant des prétendus principes définis par ses théoriciens officiels. Je serais tenté de comparer ceux-ci aux théologiens : un savant catholique, Edouard Le Roy, se demande si les dogmes de sa religion fournissent aucune connaissance positive sur quoi que ce soit (1) ; ils ont été promulgués pour condamner certaines hérésies, et il semble qu'on aurait obtenu beaucoup plus de clarté si l'on s'était borné à de simples négations. Les congrès socialistes feraient bien, eux aussi, de dire qu'il rejettent certaines tendances qui se manifestent dans les partis ; s'ils adoptent un autre système, c'est que leurs axiomes sont tellement vagues qu'il est possible à tout le monde de les accepter.

On affirme souvent qu'il faut organiser le prolétariat sur le terrain politique et le terrain économique, pour conquérir le pouvoir, en vue de remplacer la société capitaliste par une société communiste ou collectiviste. Voilà une formule magnifique et mystérieuse, que l'on peut entendre de bien des manières ; mais de toutes les interprétations la suivante est la plus simple : provoquer la formation d'associations ouvrières propres à créer l'agitation contre les patrons, se faire l'avocat des ouvriers quand ils sont en grève et peser sur les administrations publiques pour qu'elles interviennent

---

(1) E. Le Roy. *Qu'est-ce qu'un dogme ?* pp. 17-18 (Extrait de la *Quinzaine* du 15 avril 1906).

en faveur des ouvriers, se faire nommer député avec l'appui des syndicats (1) et user de son influence soit pour faire obtenir quelques avantages aux électeurs ouvriers, soit pour faire obtenir des places à certains hommes influents du monde ouvrier (2), enfin lancer, de temps à autre, quelque ronflant discours sur les beautés de la société future. Cette politique est à la portée de tous les ambitieux et n'exige nullement que l'on entende rien au socialisme pour la pratiquer : c'est celle d'Augagneur et des autres députés socialistes qui n'ont pas voulu rester dans le parti socialiste.

Je suis d'avis qu'il n'y a point lieu d'attacher la moindre importance à toute cette littérature. Les chefs officiels du parti socialiste ressemblent, trop souvent, à des marins d'eau douce que le hasard aurait lancés sur la grande mer et qui navigueraient sans savoir trouver leur route sur une carte, reconnaître les repères et prendre des précautions contre les tempêtes. Tandis que ces prétendus chefs méditent sur la rédaction d'axiomes nouveaux, accumulent vanité sur vanité et croient imposer leur pensée au mouvement prolétarien, ils sont surpris par des événements auxquels tout le monde s'attend, en dehors de leurs conciliabules savants, et restent stupéfaits devant le moindre incident parlementaire (3).

---

(1) Dans le *Socialiste* du 14 septembre 1902, on se plaint de ce que le secrétaire du Syndicat des chemins de fer et les personnages les plus marquants de cette association aient marché, durant les élections, pour les candidats gouvernementaux.

(2) Dans le *Socialiste* du 24 février 1901, on voit que le secrétaire de la Bourse du travail de Limoges a été nommé, grâce à la protection de Millerand, à un emploi dans les finances rapportant 5.700 francs par an.

(3 Rien n'égale la naïveté de nos socialistes s'imaginant que Millerand n'accepterait un portefeuille ministériel qu'après la révolution sociale, alors que tout le monde, à la Chambre, savait qu'il courait après un ministère.

Tandis que les théoriciens officiels du socialisme se montraient ainsi impuissants, des hommes ardents, animés d'un sentiment prodigieusement fort de liberté, aussi riches en dévouement pour le prolétariat que pauvres en formules scolastiques, puisant dans *la pratique des grèves* une conconception très claire de la lutte de classes, lançaient le socialisme dans la voie nouvelle qu'il commence à parcourir aujourd'hui (1). Le syndicalisme révolutionnaire trouble les conceptions que l'on avait mûrement élaborées dans le silence du cabinet; il marche, en effet, au hasard des circonstances, sans souci de se soumettre à une dogmatique, engageant plus d'une fois ses forces dans des voies que condamnent les sages. Spectacle décourageant pour les nobles âmes qui croient à la souveraineté de la Science dans l'ordre moderne, qui attendent la révolution d'un effort puissant de la Pensée, qui s'imaginent que l'Idée mène le monde depuis que celui-ci est émancipé de l'obscurantisme clérical.

Il est probable qu'il y a beaucoup de forces perdues par suite de cette tactique, qui, suivant certains *intellectuels*, mérite le nom de barbare, mais il y a aussi beaucoup de travail utile produit ; l'expérience le prouve surabondamment, la révolution n'a pas le secret de l'avenir et elle procède comme le capitalisme, se précipitant sur tous les débouchés qui lui sont offerts.

Le capitalisme n'a pas mal réussi dans ce qu'on a appelé

---

(1) A cette renaissance du socialisme restera attaché en France le nom de Fernand Pelloutier, qui a eu une si grande part dans l'organisation des Bourse des travail et qui est mort avant d'avoir vu le résultat de l'œuvre à la quelle il s'était donné corps et âme.

Pour beaucoup de nos *socialistes officiels*, Pelloutier fut seulement un obscur journaliste, tant ils ignorent la vérité sur le mouvement ouvrier ! Le pauvre et dévoué serviteur du prolétariat est mort dans un état de misère en 1901.

son aveuglement et sa folie : si la bourgeoisie avait écouté les hommes pratiques, savants et moraux, elle aurait eu horreur du désordre qu'elle créait par son activité industrielle, elle aurait demandé à l'Etat d'exercer un pouvoir modérateur, elle se serait traînée dans une ornière conservartice. Marx a décrit en termes magnifiques l'œuvre prodigieuse qui a été réalisée sans plan, sans chef et sans raison : « Elle a, comme personne ne l'avait fait avant elle, montré de quoi est capable l'activité humaine. Elle a réalisé de tout autres merveilles que les pyramides d'Egypte, les aqueducs romains et les cathédrales gothiques ; elle a accompli de tout autres campagnes qu'invasions et que croisades. » (1).

La bourgeoisie a opéré révolutionnairement et contrairement à toutes les idées que les sociologues se font d'une activité puissante et capable d'aboutir à de grands résultats. La révolution a été fondée sur la transformation des instruments de production, faite au hasard des initiatives individuelles ; on pourrait dire qu'elle a opéré suivant un mode *matérialiste*, puisqu'elle n'a jamais été dirigée par l'idée des moyens à employer pour réaliser la grandeur d'une classe ou d'un pays. Pourquoi le prolétariat ne pourrait-il pas suivre la même voie et marcher de l'avant sans s'imposer aucun plan idéal? Les capitalistes, dans leur fureur novatrice ne s'occupaient nullement des intérêts généraux de leur classe ou de leur patrie ; chacun d'eux ne considérait que le plus grand profit immédiat. Pourquoi les syndicats subordonneraient-ils leurs revendications à de hautes vues d'économie nationale et ne pousseraient-ils pas à fond leurs avantages quand les circonstances leurs sont favorables? La puissance et la richesse de la bourgeoisie furent basées

---

(1) *Manifeste du Parti Communiste* (trad. Andler), p. 17.

sur l'autonomie des directeurs d'entreprise. Pourquoi la force révolutionnaire du prolétariat ne serait-elle pas basée sur l'autonomie des révoltes ouvrières ?

C'est bien, en effet, de cette manière matérialiste, et en quelque sorte calquée sur la pratique du capitalisme, que le syndicalisme révolutionnaire conçoit son rôle. Il tire parti de la lutte de classes, comme le capitalisme avait tiré parti de la concurrence, poussé par un *instinct* puissant de produire le plus d'action que les conditions matérielles le permettent. Les gens qui se piquent de science sociale et de philosophie historique, se montrent fort défiants en voyant se manifester des instincts aussi indisciplinés ; ils se demandent, avec une inquiétude parfois comique, où mènera une telle barbarie ; ils se préoccupent de prévoir les règles que le prolétariat devra adopter quand les forces diffuses de la révolution se concentreront, s'organiseront et auront besoin d'organes régulateurs. Il y a dans toute cette attitude des doctes, beaucoup d'ignorance.

Je n'ai pas besoin de rappeler aux compatriotes de Vico ce que ce grand génie a écrit sur les conditions au milieu desquelles se produisent les *ricorsi*: ils ont lieu quand l'âme populaire revient à des états primitifs, que tout est instinctif, créateur et poétique dans la société. Vico trouvait dans le haut moyen-âge l'illustration la plus certaine de sa théorie ; les débuts du christianisme seraient incompréhensibles si l'on ne supposait, chez des disciples enthousiastes, un état tout à fait analogue à celui des civilisations archaïques ; le socialisme ne peut prétendre renouveler le monde s'il ne se forme pas de la même manière.

Ne nous étonnons donc pas de voir les théories socialistes s'effondrer les unes après les autres, se montrer si débiles alors que le mouvement prolétarien est si fort ; il n'y a qu'un lien tout artificiel entre ces deux choses. Les théories sont

nées de la réflexion bourgeoise (1) ; elles se présentent, d'ailleurs, comme des perfectionnements de philosophies éthiques ou historiques élaborées dans une société qui est parvenue, depuis longtemps, aux degrés les plus élévés de l'intellectualisme ; ces théories naissent donc déjà vieilles et décrépites. Parfois, elles donnent l'illusion d'une réalité qui leur manque, parce qu'elles expriment, avec bonheur, un sentiment qui a été accidentellement joint au mouvement ouvrier et s'effondrent dès que cet accident disparaît. Le syndicalisme révolutionnaire, qui n'emprunte rien à la pensée bourgeoise, a, au contraire, l'avenir ouvert devant lui.

Le syndicalisme révolutionnaire réalise, à l'heure actuelle, ce qu'il y a de vraiment vrai dans le marxisme, de puissamment original, de supérieur à toutes les formules : à savoir que la lutte de classe est l'alpha et l'oméga du socialisme, — qu'elle n'est pas un concept sociologique à l'usage des savants, mais l'aspect idéologique d'une guerre sociale poursuivie par le prolétariat contre l'ensemble des chefs d'industrie, — que le syndicat est l'instrument de la guerre sociale.

Avec le temps, le socialisme subira l'évolution que lui imposent les lois de Vico : il devra s'élever au-dessus de l'instinct et on peut dire même que cela est déjà commencé ; le marxisme rajeuni et approfondi que défendent en France Lagardelle et Berth, en Italie de valeureux écrivains, au milieu desquels brille Arturo Labriola, est déjà le produit d'une telle évolution ; mais la sagesse et la profonde intelligence de ces jeunes marxistes éclatent en ce qu'ils ne prétendent point devancer le cours de l'histoire et qu'ils cherchent à comprendre les choses au fur et à mesure qu'elles se produisent.

---

(1) J'excepte ici ce qu'il y a d'essentiel dans le marxisme.

Je voudrais maintenant appeler, très brièvement, l'attention sur quelques unes des plus graves difficultés que présente le syndicalisme révolutionnaire.

a) Nous sommes partis de cette idée que le syndicalisme poursuit une guerre sociale, mais on objecte que la guerre ne saurait être regardée, à l'heure actuelle, comme le régime normal de peuples civilisés ; elle n'est qu'un incident et tous les efforts des gens raisonnables tendent à rendre cet incident plus rare et moins terrible ; pourquoi ne pas introduire l'action diplomatique dans la guerre sociale, en vue de réaliser la paix ?

Il y a une grande différence entre la guerre des Etats et celle des classes ; aucune puissance ne prétend plus à la monarchie universelle ; chacune fonde sa politique sur un idéal d'équilibre ; les conflits deviennent ainsi, fort limités, et la paix peut résulter de concessions réciproques ; — le prolétariat, au contraire, poursuit la ruine complète de ses adversaires et, toute notion d'équilibre étant détruite par la propagande socialiste, les grèves ne peuvent aboutir à une vraie paix sociale.

Lorsque les syndicats deviennent très grands, il leur arrive la même chose qu'aux Etats : les fléaux de la guerre deviennent alors énormes et les dirigeants hésitent à se lancer dans des aventures. Maintes fois, les défenseurs de la paix sociale ont émis le vœu que les organisations ouvrières deviennent assez puissantes pour être *condamnées à la sagesse*. De même qu'entre les Etats il y a parfois des guerres de tarifs, mais que l'on aboutit généralement à conclure des traités de commerce, — de même, des accords entre de grandes fédérations patronales et ouvrières pourraient mettre fin à des conflits sans cesse renaissants. Ces accords, de même que les traités de commerce, tendraient à la prospérité commune des deux groupes, en sacrifiant quelques intérêts locaux. En même temps qu'elles deviennent sages, les fédérations

ouvrières très étendues en viennent à considérer les avantages que leur procurent la prospérité des patrons et à tenir compte des intérêts nationaux. Le prolétariat se trouve ainsi entraîné dans une sphère qui lui est étrangère ; il devient le collaborateur du capitalisme ; la paix sociale semble ainsi bien près de devenir le régime normal.

Le syndicalisme révolutionnaire connaît cette situation tout aussi bien que les pacificateurs et il redoute les fortes centralisations ; en opérant d'une manière diffuse, il peut maintenir partout l'agitation gréviste : les longues guerres ont engendré ou développé l'idée de patrie : la grève locale et fréquente ne cesse de rajeunir l'idée socialiste dans le prolétariat, — de renforcer les sentiments d'héroïsme, de sacrifice et d'union, — de maintenir toujours vivante l'espérance de la révolution.

b) On fait observer que les anciennes révolutions n'ont pas été purement et simplement des guerres, mais qu'elles ont servi à réaliser des systèmes juridiques nouveaux. A quoi peut tendre la nouvelle révolution sociale ?

J'ai déjà dit que les formules des théoriciens officiels du socialisme sont fort peu satisfaisantes ; mais si l'on part de l'idée syndicale, on est, tout naturellement conduit à regarder toute la société sous un aspect économique : toutes choses devront descendre sur le plan d'un atelier qui marche avec ordre, sans temps perdu et sans caprice.

Si le socialisme aspire à transporter dans la société le régime de l'atelier, on ne saurait attacher trop d'importance aux progrès qui se font dans la discipline du travail, dans l'organisation des efforts collectifs, dans le fonctionnement des directions techniques. C'est dans les *bons usages* de l'atelier qu'est évidemment la source d'où sortira le droit futur ; le socialisme héritera non seulement de l'outillage qui aura été créé par le capitalisme et de la science qui est sortie du développement technique, mais encore des procédés de

coopération qui se seront constitués à la longue dans les usines pour tirer le meilleur parti possible du temps, des forces et de l'adresse des hommes.

J'estime, en conséquence, qu'il faut regarder comme fort regrettables certains conseils que l'on a, plus d'une fois, donnés aux ouvriers en vue de gaspiller le travail ; le *sabottage* (comme on dit en France) est un procédé de l'ancien régime et il ne tend nullement à orienter les travailleurs dans la voie de l'émancipation. Il y a, dans l'esprit populaire, un bien grand nombre de ces survivances fâcheuses que la mission du socialisme devrait être de faire disparaître.

c) Il est évident que dans une société les rapports des hommes ne sauraient être uniquement réglés sur la guerre ; dans nos pays démocratiques surtout, des complications infinies rendent impossible de maintenir l'état de guerre sur tous les domaines. Examinons sommairement les principaux terrains sur lesquels se réalise l'union :

1° Quand on parle de la démocratie, il faut moins se préoccuper des constitutions politiques que de ce qui se produit dans les masses populaires : la diffusion de la presse, la passion avec laquelle le public s'intéresse aux évènements et l'influence que l'opinion exerce sur les gouvernements, voilà ce qui me semble devoir être pris en considération : tout le reste est secondaire ou ne sert que d'auxiliaire à cette organisation de la volonté générale. L'expérience montre que la classe ouvrière n'est pas la moins ardente à prendre parti sur des questions qui n'ont aucun rapport avec ses intérêts de classe : lois qui touchent aux libertés, résistances que certaines ligues opposent aux abus, politique extérieure, anticléricalisme, etc. On a donc pu dire que la démocratie efface les classes. Plus d'une fois, les chefs des partis socialistes ont cherché à enfermer le prolétariat dans le cercle d'un magnifique isolement ; mais les troupes n'ont pas long-

temps suivi leurs chefs ; les plus savantes proclamations sur le devoir des travailleurs demeurent lettres mortes quand l'émotion est trop vive. L'affaire Dreyfus est trop récente pour qu'il soit nécessaire d'insister.

2° Les parlements ne cessent de faire des lois pour la protection des travailleurs ; les socialistes s'efforcent d'obtenir que les tribunaux inclinent leur jurisprudence dans un sens favorable aux ouvriers ; à tout instant la presse socialiste cherche à émouvoir l'opinion bourgeoise en faisant appel aux sentiments de bonté, d'humanité, de solidarité, c'est-à-dire à la morale bourgeoise. On s'est beaucoup moqué des anciens utopistes qui attendaient une réforme sociale de la bienveillance ou des lumières des capitalistes mieux informés ; il semble bien que le socialisme reprenne l'ancienne routine et qu'il sollicite la protection de la classe qui, d'après sa théorie, serait l'ennemie irréconciliable du prolétariat. Les radicaux poussent beaucoup dans le sens de la législation sociale, avec l'espoir de faire disparaître certains états aigus qui leur semblent constituer la seule raison d'être du socialisme. Les catholiques sociaux marchent dans la même voie parce qu'ils exigent des riches l'accomplissement du *devoir social*.

Les socialistes ne se sont pas encore rendu un compte exact de ce que produit cette politique (1) : il ne paraît pas douteux qu'elle n'ait eu pour résultat de développer l'esprit petit-bourgeois parmi beaucoup des hommes que la con-

---

(1) Très souvent, les socialistes désignent la législation sociale sous le titre de *droit ouvrier* : erreur analogue à celle qu'auraient commise les anciens auteurs s'ils avaient appelé *droit bourgeois* l'ensemble des règles relatives aux rapports qui existaient entre les seigneurs féodaux et les paysans ; la législation sociale est fondée sur la notion de *rangs*. On devrait appeler *droit ouvrier* les règles qui se rapportent à l'ensemble du corps de travailleurs et qui peuvent, par perfectionnement, devenir le droit futur.

fiance de leurs camarades avait portés à des postes de confiance.

3° Le prolétariat moderne est affamé d'instruction ; l'Eglise a cru qu'elle pourrait conquérir sur son esprit une grande influence par l'école ; l'Etat en France lui dispute, avec acharnement, la clientèle ouvrière. On n'aurait, toutefois, qu'une idée très inexacte de l'influence idéologique de la bourgeoisie si l'on s'en tenait aux statistiques scolaires ; c'est par le livre que le prolétariat est surtout placé sous la direction d'une idéologie étrangère. Maintes fois, on a déploré qu'il n'y ait pas une bonne littérature socialiste ; mais en France, tout au moins, cette littérature est prodigieusement faible, la grande presse socialiste est entre les mains de bourgeois qui parlent à tort et à travers sur toutes sortes de choses qu'ils ignorent.

Quand on réfléchit à ces faits, on est amené à se dire que la fusion des classes rêvée par les catholiques sociaux et les radicaux, n'est peut-être pas une chimère aussi absurde qu'on pourrait le penser au premier abord : il ne serait pas impossible que le socialisme disparût par un *renforcement de la démocratie,* si le syndicalisme révolutionnaire n'était là pour s'opposer à la paix sociale. L'expérience que nous venons de faire en France de gouvernements très désireux de donner de larges satisfactions aux classes ouvrières, n'est pas de nature à faire penser que ces tentatives, pour habiles et hardies qu'elles soient, puissent vaincre les difficultés que le syndicalisme révolutionnaire oppose à la paix sociale ; au fur et à mesure que la démocratie faisait des avances, les syndicalistes ont haussé le ton de la lutte, et le résultat le plus certain de cette expérience me semble être que *l'instinct de guerre s'est renforcé dans la même proportion que la bourgeoisie a fait des concessions en vue de la paix.*

Dans mon étude de 1897, j'avais examiné le syndicalisme

d'une manière abstraite; je voulais, à cette époque, montrer la grande variété des ressources qu'il contient ; mais pour étudier à fond le syndicalisme révolutionnaire actuel, il faudrait se borner à examiner ce qui se produit dans un seul pays. Les traditions nationales constituent un élément considérable dans l'organisation ouvrière, on ne saurait trop le répéter, et ici, cette vérité apparait avec une clarté particulière.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que l'Italie paraît être particulièrement favorable à l'extension du nouveau socialisme ; elle possède aujourd'hui quelques-uns des meilleurs représentants de la doctrine révolutionnaire, peut-être même ceux qui la défendent, à l'heure actuelle, avec le plus d'autorité ; elle a des organes conçus dans un esprit excellent, au point de vue syndicaliste, comme l'*Avanguardia* et le *Divenire*. Il serait intéressant de rechercher si toute l'histoire italienne n'est point le support de ce mouvement.

L'instinct de révolution totale est ancien en Italie et il a pu prendre des aspects bien divers ; aujourd'hui, il donne à l'idée de grève générale une popularité qu'elle n'a point dans les autres pays. L'esprit local est demeuré vivace et, par suite, le syndicalisme n'est peut-être pas autant menacé par le *bourgeoisisme* des grandes fédérations qu'il l'est en en France. Enfin, il y a de très vieilles traditions qui concourent à rendre populaire l'existence de syndicats constitués pour supprimer les organismes officiels. La guerre de classes pourrait donc, fort bien, prendre en Italie ses formes les plus remarquables et le progrès du syndicalisme italien devra être suivi avec attention par tous les socialistes.

G. SOREL.

Le Socialisme allemand et le Congrès d'Iéna.

La socialdémocratie allemande est un parti d'environ 400.000 membres. Ce seul fait prouve déjà la variété des individualités, des caractères et des opinions de ses adhérents. Une secte peut rester homogène ; un grand parti perd son homogénéité dans la même mesure qu'il croît en nombre. C'est une loi historique, — la même loi historique qui a, si souvent, dissous les grands empires.

La socialdémocratie a augmenté en nombre, et perdu en cohésion, presque en force. Elle est devenue une machinerie pesante, aux tendances statiques, presque misonéistes, extrêmement difficile à mettre en mouvement. Son mécanisme, lié aux vieilles et — jusqu'à un certain point — glorieuses traditions, semblait comme rouillé. Comme nous l'avons dit dans nos précédents articles du *Mouvement Socialiste*, il s'était présenté à nos yeux fermement hostile à toutes les idées nouvelles, à tout changement d'attitude, avec une ténacité toute tudesque.

Or, il est incontestable que ce vieux système conservateur du parti socialiste allemand a trouvé au récent Congrès tenu à Iéna, en septembre, non pas son Iéna — ce serait peut-être exagéré — mais au moins son premier ébranlement.

C'était bien le trade-unionisme des syndicats *allemands*, dont nous avons relevé les exploits à Cologne (1), où ils avaient voulu tuer du même coup et la grève générale et la manifestation du premier mai, qui avait fait réfléchir sérieusement les éléments les plus sincèrement socialistes de notre parti. Effacer les impressions défavorables du Congrès de Cologne, par le Congrès d'Iéna, voilà quelle était leur idée fixe.

(1) Voir mon article du n° 158 du *Mouvement Socialiste*.

Et leur nombre augmentait de jour en jour, grâce aux soins que prenait le gouvernement impérial de se lier toujours plus ouvertement aux tendances les plus réactionnaires en honneur au-delà de l'Elbe. Le mépris de la caste des hobereaux pour tout ce qui s'appelle liberté, s'impose même aux plus aveùlges et les force à chercher une attitude de défense. Récemment, je feuilletais le volume de la *Lanterne* de 1868, d'Henri Rochefort. Eh bien, je vous dis que je suis resté comme ébloui de la liberté de la presse et de la pensée aux pires jours de Napoléon le Petit. Rochefort se plaint longuement que l'on lui ait saisi son journal dans les kiosques. Dans l'Allemagne de Guillaume II, on saisit les journaux et les journalistes avec, et pour bien moindre chose. Et une Diète après l'autre restreint son droit de suffrage, en en excluant les ouvriers.

La réaction prussienne est à sa marée : *vivit, crescit, floret*. Mais la réaction est un terrain peu propice au développement du bacille réformiste. Le Congrès d'Iéna en est la preuve.

I

La première séance du Congrès ne promettait pourtant pas grand'chose.

Le discours d'ouverture, fait par Bebel, venait tout à fait mal à propos. Au lieu d'être prononcé pour les délégués, il s'adressa ouvertement aux tribunes, à la presse, au gouvernement. Bebel se croit homme « politique », au meilleur sens du mot ; sa harangue ne le témoigna certes pas. Il est hors de doute qu'il n'a jamais pensé à protéger le gouvernement issu du féodalisme et de la bourgeoisie en interposant son bouclier de socialiste. Tout son passé intrépide de combattant implacablement intransigeant s'y oppose. Et pourtant il peut nous sembler que la politique nettement belliqueuse et stupidement légère de Buelow n'aurait pas pu trouver un avocat plus adroit et mieux avisé que le citoyen Bebel. En effet, que dit Bebel ? Qu'il était sûr que, même dans le gouvernement impérial, personne n'avait pensé à la guerre contre la France. Que

l'Allemagne, par sa politique peu heureuse, se trouvait maintenant dans la pénible situation d'un isolement complet, à côté de l'Angleterre et de la France unies, et qu'elle était même en danger d'être gravement attaquée par... la Russie, qui, chassée de l'Extrême-Orient, irait dès maintenant chercher une nouvelle sortie, un nouveau champ de conquête à l'ouest, vers les embouchures de la Vistule et de l'Elbe! Ainsi le leader de la socialdémocratie allemande couvrit d'abord de son corps la politique aventureuse du Maroc, en défendant Guillaume II du reproche d'avoir voulu faire la guerre à la France, alors qu'en fait l'empereur n'avait été empêché d'exécuter ses desseins que par la prudente sagesse de la France et la rude énergie de l'Angleterre ; puis il se plaignit de la situation de l'Allemagne impériale, qui, liée par la force majeure de l'isolement, se voit dans la « triste nécessité » de maintenir la paix, et il invoqua enfin un « danger russe » qui, s'il était poussé jusque dans ses dernières conséquences logiques, exigerait nécessairement l'appui des socialistes allemands à toute augmentation militaire! Or, bientôt après, un autre membre de la Direction du Parti, le citoyen Molkenbuhr, qui probablement n'avait pas prêté grande attention aux paroles de Bebel, vint nous raconter, avec la même fermeté de voix et la même conviction dans l'âme, que la Russie était écrasée à jamais!

Les questions qui étaient à régler avant tout, c'étaient les rapports du parti avec les syndicats. Matière pénible! Les syndicats comptent presque trois fois plus de membres que le parti. Les brusquer ou au moins brusquer leurs « chefs » (ce qui, vu la faiblesse de volonté des syndiqués, serait revenu au même), aurait déterminé une lutte, une épreuve des forces respectives, dans laquelle le Parti aurait très probablement été le vaincu ; et — pire encore! — il en serait résulté que les deux mouvements ouvriers en Allemagne se seraient définitivement divisés, en jetant une des deux parties dans les bras du gouvernement. Voilà pourquoi on voyait les chefs du parti socialiste s'efforcer d'éviter tout ce qui aurait pu froisser les syndicats. Mais, d'autre part, on n'épargnait pas les paroles pour les convaincre de la nécessité absolue de se conserver, ou plutôt de devenir socialistes,

et de leur tracer la voie où ils devraient désormais marcher. Bebel lui-même, qui, peu d'années auparavant, avait été le père de l'idée malheureuse de la fameuse « neutralité » des syndicats, se vit forcé de donner maintenant une explication un peu différente. Il déclara l'avoir entendu en ce sens : d'une propagande socialiste, sans le mot socialisme.

Le camarade Richard Fischer, qui, dans un discours plein de sentiment socialiste, avec un réel tempérament de lutteur et en même temps une forte modération de langage, combattit les penchants boutiquiers et légalitaires des syndicats, proposa une motion qui, en proclamant que la cessation unanime du travail était la forme la plus digne de la manifestation du premier mai, indiquait que toutes les organisations ouvrières ont le devoir de combattre pour cette idée, partout où il sera possible de l'exécuter dans la réalité. Ce « partout où il sera possible » laisse, naturellement, la porte entr'ouverte à toutes les paresses, à tous les mauvais vouloirs. Tout de même il faut reconnaître que la motion a une tendance au bien, et qu'elle signifie une réponse assez nette aux tentatives entreprises dans les syndicats et même dans certains milieux du parti, pour se débarasser de cette fête du travail, qui a le tort d'inquiéter à un si haut point cette rude bourgeoisie, avec laquelle on avait l'intention de se réconcilier autant que possible. La motion Fischer fut acceptée, presque à l'unanimité.

A Cologne, les syndicats avaient voté une motion sur la grève générale, qui non seulement la rejetait en principe, mais qui défendait même de la discuter. Le Parti, mis au pied du mur, devait répondre. Plus d'ailleurs les forces réactionnaires menaçèrent le parlement, seul champ de gloire du parti socialiste allemand, plus la grève générale politique gagna de partisans.

Bebel lui-même proposa d'augmenter l'arsenal des armes socialistes de ce nouvel engin. A la fin de son discours, auquel il consacra cinq heures bien sonnées et dans lequel il parla de Dieu, du diable, et de tout le monde, excepté de la grève générale, il pria le Congrès de vouloir bien accepter la motion signée de son nom. Dans cette motion Bebel, nous lisons, après maints « vu que » et « considéré que » :

« Le Congrès déclare :

« Avant tout, au cas d'atteinte portée au droit de suffrage

universel, égal et direct, ou au droit de coalition, il est du devoir de la classe ouvrière tout entière d'employer tout moyen approprié de défense ; et le Congrès considère qu'un des moyens les plus efficaces pour se défendre contre un tel crime politique ou pour conquérir un droit important et fondamental pour l'émancipation ouvrière, consiste dans l'éventuelle utilisation de la grève la plus générale (gegebenen Falles die umfassendste Anwendung der Massen-Arbeitseinstellung (1)). » Bebel ne manqua pas d'ajouter que la grève générale n'était, à son avis, qu'une arme à double tranchant, qu'il espérait bien lui-même ne prendre jamais en main. Même au cas d'abolition du droit de suffrage au Reichstag, il déclara ne vouloir s'en servir que... peut-être. Des autres cas, qui pourraient se présenter, il ne fut pas question : de la grève générale comme arme de conquête, personne ne souffla mot. La motion fut acceptée : il n'y eut que dix délégués (quelques chefs de syndicats et trois ou quatre révisionistes parmi les plus féroces) qui votèrent contre.

Au cours de la discussion, il se passa quelque chose d'inattendu. Tous les grands chefs des syndicats présents au Congrès, lesquels, comme on sait, sont en même temps socialistes et députés, les von Elm, Legien, Bœmelburg, se levèrent et, excepté Robert Schmidt, député de Berlin, firent des déclarations passionnées soit à la grève générale, soit plus encore, à la révolution sociale. A première vue, il semble tout à fait inconcevable que les ultra-pacifistes de Cologne aient si vite changé d'opinion. Mais les motifs sont transparents. Premièrement, une partie des ouvriers syndiqués, petite encore mais grandissant sans cesse, avait fait entendre assez haut son mécontentement au sujet de la tactique suivie par ses « chefs ». Mais la raison principale de ce changement n'était pas la pression du dehors : c'était la pression du dedans, une sorte de cause psychologique. Çà a été mon impression personnelle, très nette, qu'au moins les trois « chefs » de syndicats nommés plus haut parlaient avec une sincérité absolue. Peut-être les attaques d'une partie de la presse socialiste avaient-elles su leur inspirer quelques remords, de ces remords d'anciens combattants ?

(1) Les phrases prolixes et équivoques se prêtent mal à la traduction française.

Le citoyen Boemelburg, maçon, l'auteur de ce fameux mot que « les syndicats, avant tout, ont besoin de tranquillité », et qui avait été un des signataires et le principal avocat de la non moins fameuse motion de Cologne contre la grève générale, fit, au congrès, une splendide et honnête retraite. Après avoir rappelé son passé de luttes et de dévouement, mentionné son peu de culture comme ouvrier manuel, il convint de l'exactitude de beaucoup de critiques dirigées contre sa motion de Cologne. Peut-être n'était-elle pas assez claire; mais certainement il n'avait jamais pensé vouloir faire abolir la liberté de discussion sur la grève générale. De même ses paroles sur « le besoin de tranquillité » avaient été bien mal comprises. « Je n'ai jamais eu la pensée, s'écria t-il, que nous devions éviter les combats... Si j'ai dit que nous désirions du repos, ce n'était que pour nous préparer mieux aux grandes luttes de l'avenir. » Legien, qui parla contre la grève générale, fêta « le jour où nous montrerons au monde que nous savons mourir pour nos idées », et von Elm, qui parla pour la grève générale, s'empressa de tenir un langage pareil : « A coup sûr, camarades, nous avons souffert la faim si longtemps par force, que maintenant nous voulons souffrir la faim volontairement pour mettre fin à nos misères... Il va de soi également que nous n'avons pas l'intention de verser du sang : mais je crois que nos adversaires ne nous laisseront pas d'autre choix, et alors Bebel lui-même ne voudra pas que nous restions tranquilles. Quand il le faudra, nous ne manquerons pas de faire notre devoir pour payer à la liberté le prix de nos vies. Et si nous voulons que l'on commence déjà maintenant à propager cette idée, ce n'est que pour accoutumer les masses à cette pensée: que le jour viendra où nous devrons donner notre sang. Le moment viendra. Préparez-vous y ! Il faut élever la jeunesse de sorte qu'elle y réfléchisse bien à deux fois : ou de tirer sur ses père et mère et en même temps sur la liberté, ou d'aller, fille du peuple, avec le peuple! »

Ainsi, au moins pour le moment, la crainte que les chefs des syndicats avaient fait naître par leurs procédés peu socialistes pendant la grève de la Ruhr et le congrès de Cologne, s'évanouit. Il est vrai que quelques-uns d'entre eux, les Hué, les Lempeters, les Rexhäuser et d'autres — les plus acharnés — ne se trouvaient pas à Iéna. Mais les

plus importants avaient parlé et leurs paroles avaient montré que le Saint-Esprit du socialisme révolutionnaire n'était pas encore mort en eux. Le cauchemar obsédant d'un schisme disparut.

Une autre question intéressante, qui avait causé une certaine crainte dans les rangs du Parti, ne fut pas résolue. Notre camarade Raphaël Friedeberg, dont les lecteurs du *Mouvement Socialiste* connaissent le discours sur la renaissance du socialisme, prononcé il y a un an, à Berlin, avait peu de jours avant le congrès, fait un autre discours antiparlementaire et antimarxiste, et, après avoir constaté la débâcle de la socialdémocratie et le besoin d'une nouvelle orientation des ouvriers socialistes vers ce qu'il appelait le « socialisme anarchiste » (*anarcho-socialismus*) (1), il

(1) De ce mouvement très intéressant nous parlerons peut-être une autre fois plus scientifiquement. Pour aujourd'hui contentons-nous de reproduire la motion votée à Berlin, à la suite du discours de Friedeberg :

« Considérant que toute une série d'événements a prouvé en Allemagne, pendant ces dix dernières années, un formidable progrès de la réaction et la perte par le prolétariat des conditions qui permettaient son développement matériel et moral (perte du droit de suffrage en Saxe, à Hambourg, Lubeck, Dresde ; cléricalisation de l'école en Prusse ; renforcement de la classe féodale par les tarifs sur les blés ; suppression des droits de la minorité par le bouleversement du règlement du Reichstag ; affirmation de neutralité de la part des syndicats ; abandon de la fête du 1er mai, etc...,) — pendant que nous pouvons constater de grands pas faits dans l'intensification de la lutte de classe et dans la libération intérieure et extérieure des masses, chez d'autres peuples, comme les peuples latins et slaves.

« Considérant que ni les illusoires succès parlementaires ni l'amélioration relative des conditions de vie ne peuvent nous tromper sur l'affaiblissement de la lutte de classe — les premiers étant dus à l'atténuation, on peut même dire au reniement de tout but révolutionnaire, la seconde au développement économique général très favorable à l'Allemagne ;

« Que la conception marxiste dogmatique du matérialisme historique, par le mépris de tout ce qui est action révolutionnaire directe, a poussé le prolétariat allemand et toutes les forces dont il dispose vers la conception d'une lente évolution économique;

avait fait accepter, au milieu d'un enthousiasme sans pareil, à ses auditeurs — trois mille ouvriers, presque tous anciens membres du parti — une motion, qui équivalait précisément à un défi à l'adresse du Parti. Quelques jours plus tard, dans une réunion publique où n'étaient admis que les membres du Parti, Friedeberg, après une nouvelle victoire sur les anciens courants du Parti, avait, il est vrai, déclaré qu'il ne

---

« Que c'est à cela que se trouvent presque entièrement consacrés le travail parlementaire et l'action syndicale;

« Et que ces actions (parlementaire et syndicale), qui se produisent dans les limites mêmes du cadre légalitaire de l'Etat actuel de classe, ne pouvaient se réaliser qu'au prix d'une diminution du socialisme et de ses conceptions révolutionnaires, internationalistes, athées, vraiment émancipatrices de l'humanité, — conceptions qui sont se modifiées et transformées en un mouvement n'ayant pour but unique que le changement de l'économie;

« Que c'était peut-être une nécessité historique de créer le cadre de l'organisation actuelle, mais que nous croyons cependant qu'il est urgent de transformer notre tactique, afin de pouvoir atteindre plus rapidement et plus définitivement le but du socialisme;

« Considérant qu'aujourd'hui l'action essentielle doit consister non à parlementer avec nos adversaires et à conquérir des avantages momentanés, mais à changer la psychologie des prolétaires organisés pour mener le combat économique en héroïques lutteurs de classe contre l'Etat actuel avec ses lois et ses institutions;

« Que tout cela nous donne la ferme conviction que le coup le plus grave essuyé par le prolétariat allemand dans sa lutte de classe est la déclaration de la prétendue neutralité des syndicats qui a fait que ces institutions essentielles pour la lutte du travail contre le capital se sont trouvées détournées de leur véritable destination, privant ainsi le prolétariat de son arme la plus décisive dans la lutte de classe;

« Considérant que le parlementarisme et la neutralité syndicale, tout en faisant grossir dans des proportions importantes le mouvement ouvrier, n'ont atteint ce résultat que grâce à l'abandon de tous les buts et de toutes les espérances d'avenir du prolétariat;

« Que nous sommes persuadés que l'heure est venue où il faut opérer un changement radical de l'emploi de nos forces matérielles et morales, que nous devons désormais diriger de façon à

pensait pas quitter ce Parti ; mais, nonobstant cela, la majorité de la presse s'obstinait à le considérer comme « anarchiste » et comme exclu. On pouvait donc croire que l'on saisirait l'occasion du congrès pour le chasser définitivement de ce nid qu'il venait, de l'avis de bien des socialdémocrates, de souiller ! A Iéna, Friedeberg était présent, mais ni lui, ni aucun de ses amis — du reste très rares parmi les officiers et les caporaux du Parti — n'avaient été délégués, et son espoir de pouvoir y développer ses idées tout de même ou au moins de recevoir la permission de se défendre quand il serait attaqué, fut cruellement trompé. Bebel lui-même provoqua une décision du congrès interdisant expressément à « tous les non-délégués » de prendre part à la discussion, décision prise en contradiction flagrante avec la tradition au-

---

atteindre la plus grande précision possible de la méthode socialiste de la lutte de classe ;

« Que la lutte de classe n'est pas une lutte politicienne, mais une lutte économique et psychologique, une révolution des consciences, et qu'il faut de toute nécessité qu'elle reprenne sa forme totale par la création d'organisations socialistes fondées sur ce terrain, ayant pour rôle de combattre les luttes quotidiennes avec des éléments vraiment révolutionnaires, afin d'élever le « niveau de la vie » et les conditions de travail de la classe ouvrière, et ayant aussi la tâche de se dresser comme l'incarnation suprême de la lutte totale pour l'émancipation générale du prolétariat et la chute de la domination de classe ;

« Considérant que le capitalisme, fondé sur l'exploitation de la force de travail du prolétariat en tant que classe, ne pourra être renversé que par le refus ou l'abstention de cette force de travail accomplis par la classe ouvrière tout entière, et que les tendances vers ce but trouvent leur expression dans l'idée de la *grève générale* et la propagande en sa faveur ;

« Les Organisations du Cartell des syndicats berlinois appartenant à l'*Union libre des syndicats allemands*, réunies le 23 août 1905, dans la salle du « Feenpalast » à Berlin,

« Estiment que le devoir le plus urgent du prolétariat allemand est de créer et de développer des syndicats socialistes révolutionnaires participant à tous les mouvements qui mettent à leur base la lutte de classe, et de consacrer leurs forces principales à la propagande de la réalisation de la *grève générale*. »

trement inviolable du Parti. Alors Bebel, rapporteur de la question de la grève générale, commença son attaque contre Friedeberg, pas trop forte en arguments, mais d'autant plus forte en expressions dédaigneuses contre l' « anarcho-socialisme ». Il ne s'ensuivit pourtant aucune proposition d'expulsion. On craint la poussière qu'un tel acte soulèverait et les conséquences qu'il aurait probablement dans les milieux prolétaires de quelques grandes villes de l'Allemagne septentrionale ; on met d'ailleurs son espoir dans le temps, guérisseur de tant de blessures et pacificateur de tant d'ambitions juvéniles ; et, dans l'intervalle, on espère que Friedeberg, dangereux insecte troublant le sommeil des dormeurs du *semper idem*, s'envolera de sa propre initiative par la fenêtre. Dans ses anathèmes contre Friedeberg, Bebel prenait cependant soin de se concilier les sympathies de ces trois mille prolétaires socialistes en révolte qui avaient, à Berlin, voté la fameuse motion. Il consentit sans cérémonie que le parti socialiste allemand n'était pas sans défaut. Il y a eu même — arriva-t-il à dire — des discours tenus au Reichstag par des députés socialistes qui ne se distinguaient en rien des discours prononcés par des députés des partis bourgeois.

Je me permis à cette occasion de répondre au citoyen Bebel qu'il avait certainement raison, mais qu'il y en avait, parmi ces répréhensibles discours des socialistes au Reichstag, qui avaient été prononcés par lui-même. Quoi de plus bourgeois, en effet, que la fameuse phrase du fusil qu'il prendrait sur l'épaule pour défendre le moindre morceau de cette patrie allemande, qui a tellement outrepassé ses frontières naturelles de langue, de sang et de volonté du peuple, quelle a embrassé avec un égal amour une partie de la Pologne (Posnanie, Silésie supérieure), une partie du Danemark (Apenrade et Flensburg) et une partie de la France (la Lorraine)? Le fusil patriote n'est-il pas un instrument spécifiquement bourgeois ? Le « patriotisme socialiste » n'est-il pas indistinguable du plus sot « patriotisme bourgeois » ? Le « patriotisme bourgeois » a au moins sa raison d'être. Il a pour base, si ce n'est pas un idéal, du moins l'intérêt matériel, tandis qu'au « patriotisme socialiste » même cette prémisse manque. Le « patriotisme bourgeois » est une chose aussi

normale que le « patriotisme ouvrier » serait anormal. Mais Bebel, comme à Brême, ne daigna pas répondre... (1).

II

L'attitude des socialistes allemands, durant la crise du Maroc, a été plus que faible. Personne n'a bougé. Lorsque le *Vorwaerts* se résolut enfin d'agir, c'est-à-dire lorsqu'il publia son premier article de fond sur la question, le premier épisode de l'affaire — le plus dangereux — était déjà terminé (le 31 mars, la fameuse visite à Tanger — le 6 juin, la chute de Delcassé — le 13 juillet, le premier mouvement « de l'organe central de la socialdémocratie allemande », consistant dans un article de fond !) Et ce n'était que le 9 juillet que l'on avait daigné tenir la première réunion populaire à Berlin, suivie du reste de bien peu d'autres (2 à 3). Aucun ferment dans nos masses ouvrières et une complète tranquillité dans les bureaux de nos journaux, voilà les caractéristiques de cette époque dangereuse. La guerre aurait pu éclater sans qu'elle trouvât, dans les trois millions d'électeurs socialistes, la moindre barrière. Dans ces heures de péril, cette splendide collection de votes, cet organisme bureaucratique modèle qu'est le socialisme allemand, ne comptait pas: il dormait.

Il serait injuste pourtant de vouloir attribuer cette évidente impuissance à un prétendu chauvinisme des socialistes allemands (2). Non. Il y avait bien des socialistes qui voyaient,

---

(1) Toute cette partie de mon discours ne se trouve pas dans le protocole officiel du Congrès, édité ces jours-ci. Lorsque j'en corrigeai les épreuves, je la trouvai réduite à deux ou trois phrases. Naturellement je les complétai de mon mieux. Maintenant, on n'a pas seulement refusé ces compléments, mais on a même supprimé les deux ou trois phrases déjà imprimées, de sorte que les ouvriers allemands n'apprendront rien de ce qui a été dit à ce sujet !

(2) A propos de chauvinisme socialiste allemand ! Notre camarade Kritschewsky, à notre grand regret, ayant envoyé sa démission de correspondant parisien du *Vorwaerts*, on a donné, à notre

dans l'affaire du Maroc, une tentative légitime du gouvernement allemand pour la conservation des intérêts commerciaux allemands dans la Méditerranée ; mais ils étaient en nombre infiniment petit et sans aucune influence dans le parti. Ce qui avait empêché les socialistes allemands de se défendre avec courage contre l'imminence d'une guerre contre la

---

ami un successeur quelque peu compromettant. Je ne parle pas ici de ses correspondances étranges sur la Bourse de Travail, ni de ses hallucinations écrites sur le Congrès de la Libre Pensée. A d'autres de les juger. Je veux parler seulement des informations sur la France en général, qu'il mande aux camarades allemands, et de l'œuvre crânement pédagogique qu'il en tire pour eux. Dans le numéro 202 du *Vorwaerts*, nous lisons en effet une de ses correspondances de Paris, où, à l'occasion de l'agitation du camarade Hervé, il écrit les paroles suivantes : « Dans ces controverses, on est souvent fourvoyé : — et c'est ce qui a certainement empêché la formation d'un jugement objectif sur les idées sans doute utopistes et illogiques d'Hervé, lesquelles on a cru (en suivant l'exemple du dictionnaire, qui, pour le mot français « la patrie » nous donne le mot allemand « das Vaterland ») devoir identifier, ainsi que le contenu logique de ces deux paroles. Mais, pour l'Allemand. la conception du Vaterland, pourvu qu'il se soit émancipé de la bêtise particulariste des petits Etats subsistants de la Confédération germanique, est en général identique à la conception de l'existence nationale assurée, tandis que la conception de la Patrie en France, à cause du développement historique particulier à ce pays, contient des idées de gloire et de domination belliqueuse. » Et ces phrases, nous ne les lisons pas dans les journaux de M. de Buelow — comme il conviendrait, — mais dans l'organe central du Parti socialiste allemand. Que doivent penser les lecteurs du *Vorwaerts* en avalant une telle salade ? Probablement ils loueront Dieu d'être nés Allemands et d'avoir — les bêtises particularistes à part — une si noble conception de la Patrie, tandis que les Français ne savent concevoir cette parole sans des idées immanentes de guerres ! Selon le correspondant du *Vorwaerts*, la Patrie allemande, c'est précisément la « douce patrie ». La Patrie allemande, c'est la patrie *défensive*, mais la Patrie française, c'est la patrie *agressive !* — Sans compter toutes les monstruosités émises au moment de la politique patriotique marocaine de M. de Buelow et écrites par la plume d'un homme qui, très vraisemblablement (je ne le connais pas personnellement) est convaincu d'être un partisan de la méthode du matérialisme historique !

France, c'étaient des idées d'un ordre tout à fait différent. Les uns, peut-être la plupart, dans une cécité qui se cachait derrière quelques phrases plus ou moins comprises de la méthode dialectique du matérialisme historique de Marx, niaient simplement l'existence de tout danger, par le prétendu « manque de fondement économique ». Aussi croyaient-ils aux sentiments paisibles de Guillaume II. Dans une longue discussion que j'avais à cet égard, et dans laquelle j'ai fait tout mon possible pour secouer les dormeurs de leur néfaste sommeil, le citoyen Lensch, de la *Leipziger Volkszeitung*, n'avait il pas la naïveté de me répondre que la guerre était impossible, parce qu'une nation de 39 millions d'habitants, sans des alliés continentaux, ne pourrait jamais faire la guerre contre une nation de la même force militaire, mais comptant plus de 60 millions d'habitants ? Il était donc absolument impossible à Lensch de s'imaginer que c'était précisément l'immense supériorité militaire de l'Allemagne qui rendait la situation si menaçante. D'autres, comme Kautsky, moins aveugles, estimaient la guerre tout à fait possible, mais dans une étroitesse de vues masquée par le fameux sentiment de responsabilité, ils croyaient — eux, les perpétuels glorificateurs du parti — les masses socialistes beaucoup trop faibles pour résister à la guerre. Mauvais pédagogues — car nos masses ne sont préparées, il est vrai, à *aucune* action — auxquels il ne reste que le fatalisme dans l'espoir d'une révolution automatique (1).

On sait que, au congrès d'Iéna, à l'égard de la question franco-allemande, la direction du Parti avait proposé une motion, dans laquelle se trouvaient les paroles suivantes : « La classe ouvrière allemande et surtout la social-démocratie ont considéré de tout temps, comme un de leurs devoirs les plus nobles, de déclarer la guerre à la guerre, contre quelque nation qu'on la provoque, et d'aplanir la voie à une entente et une réconciliation des peuples, et avant tout à une entente entre le peuple allemand et le peuple français. »

---

(1) Sur ce thème : patriotisme, révolutionnarisme et socialisme allemand, nous pensons écrire bientôt quelques observations.

Cette phrase, de déclarer la guerre à la guerre, si on l'eût isolée du milieu ambiant, et si elle eût été secondée par une ferme volonté de la mettre en exécution, aurait eu une grande importance : elle aurait emprunté tout son sens au mot de Vaillant : « Plutôt l'insurrection que la guerre ! » Mais au milieu de phrases vulgaires et des protestations contre Buelow pour ses procédés contre Jaurès, Adler, Greulich Todeschini, dans une motion qui manquait absolument de toute énergie, cette phrase, de déclarer la guerre à la guerre, ne paraissait qu'une phrase littéraire tout à fait inoffensive, que l'on aurait pu réléguer en quatrième page de nos journaux, une phrase enfin, qui n'obligeait à rien. C'est pourquoi je jugeai utile de la *renforcer*, de la *souligner* par l'addition suivante : « avec la ferme volonté de se servir (unter vollster Ausnutzung) de tous les moyens disponibles », en l'accompagnant d'un discours qui commentait cette idée. Au vote, cette modification fut acceptée, avec une majorité médiocre. Meilleure preuve de ce que ma démarche internationale était déjà le maximum qu'on pouvait attendre du congrès ! Le *Temps* a dit que le congrès avait écouté ma proposition avec un « silence glacé (1) ». Ce n'est pas conforme à la vérité. Il y eut au contraire assez de bruit dans la salle ; mais il est vrai que l'on n'applaudit pas. C'est que, malheureusement, toutes les questions étrangères laissent nos socialistes allemands terriblement froids.

Ce ne sont pourtant pas des nationalistes ; mais ils ne sont pas non plus internationalistes. Ils sont plus ennemis de la bourgeoisie allemande qu'amis de leurs frères étrangers, trait de caractère d'ailleurs commun, peut-être à un moindre degré, aux socialistes de tous pays, et qui a sa cause

(1) A propos du *Temps !* Les dépêches qui lui parvinrent de Iéna continrent toute une collection de canards, non seulement sur le Congrès en général, mais aussi sur les personnes et sur mon propre compte en particulier. Le *Temps* a voulu me dépeindre comme un richard, ancien officier de cavalerie et « dilettante de l'internationalisme ». Malheureusement, je ne suis pas le premier ; heureusement je n'ai jamais été le second (j'ai été simple cornette dans un régiment d'infanterie composé, il est vrai, presque entièrement de hobereaux), et j'espère fort n'être pas le troisième.

dans un manque de culture vraiment marxiste d'une part et par un manque de culture générale d'autre part.

Sans doute, mon addition « francophile » et même mon discours, quelque vibrant d'indignation contre les gouvernements de la bourgeoisie, qu'il fût, était — et j'en conviens volontiers moi-même ! — une chose assez pauvre, elle aussi. Pour la juger, en plus de la psychologie du congrès déjà indiquée, il faut avant tout considérer l'état des choses en Allemagne, où toute propagande à la Hervé serait immédiatement étouffée par la prison et, si besoin était, par le bagne. Et cela même, si le gouvernement suppose qu'elle pourra être faite dans l'avenir et par un étranger !

C'est ainsi que Domela Nieuwenhuis qui, venant du Congrès de la *libre pensée* à Paris, où il avait, comme on se souvient, défendu l'idée de la grève générale militaire, avait l'intention de se rendre à Marbourg pour passer quelques jours en ma compagnie, fut arrêté à Cologne, non seulement parce que la police avait peur que notre camarade hollandais put attenter aux jours de Guillaume II, se trouvant alors près de là, à Coblentz, pour les manœuvres, et parce qu'elle espérait gagner, par cet acte d'héroïsme, la reconnaissance du gouvernement, mais aussi parce qu'on voulait frapper en cet homme l'apôtre intrépide d'une grande idée révolutionnaire. Si nous avions, en Allemagne, la même facilité de faire la propagande de certaines conceptions ouvrières et antiétatiques, dont vous autres vous jouissez en France et en Hollande, soyez certains que nous aurions, nous aussi, nos Hervé et nos Doméla. En l'état des choses actuel cependant, de pareils actes de notre part seraient payés par des sacrifices inouïs et ne serviraient à rien.

Loin de nous d'avoir peur des sergots ! Un mouvement ouvrier qui commence à vouloir éviter, coûte que coûte, les sacrifices et les pertes, et qui met dans ses calculs de l'avenir la crainte des autorités, cesse aussitôt d'être.

Mais il y a une différence entre le sacrifice individuel et purement personnel, et le sacrifice collectif. Le sacrifice individuel, exécuté au milieu de l'indifférence et même des railleries des compagnons de lutte, tout héroïque qu'il soit, n'en est pas moins un acte *politiquement stérile*. Inaperçu, il passerait sans trouver — que dis-je, un imitateur ? — pas même une âme compatissante, pas même un esprit ca-

pable d'entendre le sens d'une telle action ! Il en va tout autrement pour le sacrifice collectif, soutenu par la sympathie de milliers d'esprits servant d'exemple à une armée de héros nouveaux ; ce sacrifice ou cette mort engendreraient la vie ! Mais pour cette espèce d'héroïsme, le socialisme allemand, à l'heure qu'il est, est trop parlementaire et trop optimiste. Lorsque le jeune Liebknecht répéta à Iéna sa proposition de propagande antimilitariste, — d'ailleurs assez innocente, bien que au plus haut point nécessaire, — qu'il avait déjà faite à Brême l'an passé, (propagande à faire non dans l'armée, mais parmi les jeunes gens avant leur entrée dans l'armée), Bebel se leva et, furieux, il déclara que son sentiment des responsabilités ne lui permettait pas de recommander des choses aussi dangereuses ! Le congrès partagea avec enthousiasme les craintes de Bebel et, comme lui, ne prêta pas l'oreille aux considérations du jeune avocat.

Tant que se maintiendra la psychologie des socialistes allemands, telle qu'elle s'est montrée dans cette occasion, nous n'avons rien à en attendre. La même grève générale, annoncée officiellement comme un acte possible du socialisme allemand, présuppose un changement profond dans l'âme de la bureaucratie socialiste allemande.

Eveiller ce sentiment de sacrifice collectif dans nos masses, voilà un de nos premiers et plus hauts devoirs. Si cette œuvre de purification est combattue par les chefs, c'est contre eux qu'on la mènera.

La presse bourgeoise française et même quantité de camarades français, anglais et belges (Vandervelde entre autres), ont vivement critiqué le congrès d'Iéna d'avoir rejeté une motion Bernstein, qui contenait un blâme de la politique impériale à l'égard du Maroc. Il y en a même qui sont allés jusqu'à dire que le congrès, par son refus de cette motion, avait témoigné son accord avec la politique hasardeuse et aventureuse, et, du moins à ses débuts, ouvertement francophobe et anglophobe de M. de Buelow ; bref, que le rejet de cette motion ne témoignait d'autre chose que du fond chauviniste du socialisme allemand. Or, tout ça est inexact. reconnaissons-le. Comment la chose s'est-elle passée ? — Edouard Bernstein avait proposé la motion suivante : « Le Congrès appelle l'attention de la nation allemande sur la façon peu respec-

tueuse dont le parlement allemand est traité de la part du gouvernement, ainsi que cela est devenu manifeste. toujours plus clairement, surtout — en causant dommages et dangers — à l'occasion de la politique extérieure, comme par exemple dans l'affaire du Maroc et l'attitude de l'empire dans le conflit russo-japonais (1). Le congrès condamne ce traitement peu respectueux des représentants élus du peuple allemand de la manière la plus énergique et déclare, en même temps. que ce n'est là que la conséquence naturelle de la conduite pusillanime de tous les partis non-socialistes, et que ce sont eux qui portent, par leur manière d'agir, la responsabilité principale de ce retour au régime autocratique ».

Cette motion a été, il est vrai, repoussée par la grande majorité du congrès. Quels sont les motifs de ce refus ? Il ne faut pas les chercher, nous le répétons, dans le chauvinisme allemand. Nous avons assez souvent démontré comment l'instinct international des socialistes allemands, — surtout des chefs, — est faiblement développé ; mais la faiblesse de cet instinct ne va pas encore jusqu'à ce degré de dégradation, de féliciter M. de Buelow de sa politique étrangère ! En outre, à une telle vilenie s'opposerait toute la vieille tradition de la socialdémocratie allemande, laquelle, si elle n'a pas su toujours se détacher complètement des préjugés nationaux, n'a pourtant jamais cessé de suivre une politique pacifique et strictement opposée aux rêves de gloire du monde officiel. Ces motifs du rejet sont ailleurs : dans des circonstances particulières. et aussi dans la motion elle-même. Dans des circonstances particulières : au moment du vote, le congrès était las, las de corps et las d'esprit. Il faut le dire, les congrès des socialistes allemands sont extrêmement fatiguants. A Iéna, nous avons passé quarante-trois heures au travail — et quel travail ! — en cinq journées et demie. On jugea que la position de la socialdémocratie vis-à-vis de la politique marocaine. avait été déjà assez précisée par l'adoption de la motion de la direction du Parti avec l'amendement Michels. Pour le congrès, l'affaire était donc terminée. De plus, comme on a

(1) Avant de se jeter dans les aventures du Maroc, le gouvernement allemand avait renvoyé messieurs les députés chez eux. et, jusqu'à présent (mois de novembre), le Reichstag n'est pas encore convoqué.

pu facilement le voir, la motion de Bernstein n'était pas dirigée spécialement contre la politique marocaine, mais elle ne faisait que mentionner cette politique marocaine comme un des exemples — innombrables — du mauvais traitement du bon parlement par le méchant gouvernement. Ce qu'on voyait, par contre, dans la motion Bernstein — à tort ou à raison, peu importe — ce n'était pas le blâme pour la politique marocaine, mais la plainte impuissante d'un ultra-parlementariste, en face de la fragilité de son joujou favori, et les larmes très antimarxistes versées sur la « faiblesse » des partis de la bourgeoisie. Il me semble donc certain que l'ennemi le plus farouche de cette motion n'avait pas été le chauvinisme, mais, au contraire, ce qu'il y a encore d'esprit révolutionnariste dans le parti socialiste. Ajoutez à tout cela l'hostilité, quelquefois même ridicule, qu une partie de l'aile gauche du parti a conservée contre Bernstein et qui va souvent jusqu'à la négation absolue et préméditée de tout ce qui vient de lui, et vous aurez l'énumération, assez complexe mais très précise, des idées qui poussaient les délégués socialistes, à Iéna, à faire « main basse » sur cette motion certainement bien intentionnée.

Si on avait su, d'avance, l'interprétation peu exacte donnée à ce refus, peut-être aurait-on accepté cette motion tout de même, sous bénéfice d'inventaire.

III

Une des tâches les plus importantes du congrès fut celle de discuter le nouveau statut réglementaire, préparé par une commission. Ce statut était devenu nécessaire pour rendre les droits et devoirs des membres du parti plus précis, et pour développer le sentiment de la solidarité de tous pour tous. Jusqu'à maintenant, l'organisation des socialistes allemands avait jalousement conservé toutes les frontières multicolores des divers territoires, royaux, ducaux, grands ducaux, etc. Or, tout en laissant persister les anciennes organisations territoriales, une organisation centraliste s'imposait.

Le nouveau statut — qui, après une discussion faible et nul-

lement suivie par l'attention de l'auditoire, fut renvoyé de nouveau à une commission, réapparut ensuite devant le congrès, eut le succès d'être accepté en bloc et sans aucun examen, mais avec l'abstention de tous les délégués méridionaux, à part quelques retouches touchant aux finances — n'offre pour les camarades français qu'un intérêt médiocre. Mais cette discussion montre, une fois de plus, l'impuissance de la socialdémocratie allemande, à faire œuvre complète et énergique.

Dans les dernières années, la position des réformistes dans le parti de la démocratie socialiste en Allemagne s'est fort renforcée. Les nouvelles élections pour le Reichstag ont augmenté, outre mesure, le nombre des députés socialistes réformistes. Cependant, les grandes masses industrielles — quelques centres plus ou moins petit-bourgeois du Midi exceptés — sont plutôt radicales, — dans le sens allemand de ce mot, sens quelque peu restrictif —, et il est certain qu'elles resteront telles, au moins jusqu'à ce que le gouvernement ne les traite un peu plus doucement.

La conséquence de ces deux faits, la prépondérance des réformistes au groupe parlementaire et l'attitude plutôt radicale des simples militants du parti dans les centres industriels, se manifesta dans une certaine proportion entre le groupe parlementaire et le parti lui-même; cette opposition a commencé à s'élever jusqu'à une véritable question de compétence, qui s'est précisée naguère d'une manière assez significative.

La grave question de la vice-présidence du Reichstag, traitée à Dresde en 1903, fut la cause de cet antagonisme des deux organismes.

Quelques organisations locales, comme celle de Cologne sur le Rhin, qui subit l'influence du docteur August Erdmann, et quelques-uns parmi les plus connus socialistes, comme par exemple les députés Heinrich Péus, Eduard David et Johannes Timm, secrétaire syndical à Munich, avaient fait la proposition *de faire dorénavant régler les questions d'organisation parlementaire, comme justement celle de la vice-presidence, par le groupe parlementaire lui-même*. Cette proposition — et cela lui donne une note toute spéciale — partait seulement de l'aile droite du parti, et ne signifiait pas autre chose que le déménage-

ment du pouvoir suprême du parti de la main des masses prolétaires, choisissant leurs délégués pour les congrès nationaux, dans la main d'un tas d'hommes parvenus, par hasard, à occuper un poste à la Chambre.

Des vingt-cinq nouveaux députés socialistes entrés au Reichstag en 1903, l'immense majorité appartient à la tendance révisionniste. Pendant que l'avocat Karl Liebknecht, le fils révolutionnaire de Wilhelm Liebknecht, et d'autres de sa tendance, avaient succombé devant un candidat conservateur, les socialistes révisionnistes Eduard David, Heinrich Braun, Hugo Lindemann, le pasteur Goehre et l'ancien mineur Otto Hué, tous réformistes depuis longtemps, avaient réussi à se faire élire. Tout changement de la force de pesanteur dans le sens d'un accroissement de l'autorité du groupe parlementaire était donc synonyme d'une augmentation certaine des forces révisionnistes. C'est pourquoi dès les premières lignes de cette proposition, les socialistes de gauche, et à leur tête Auguste Bebel, protestèrent et firent appel au congrès. Et sans doute, ceux-ci avaient raison, non seulement du point de vue *démocratique* qui veut que toutes les choses importantes qui concernent le parti soient jugées devant le parti lui-même et dépendent de la majorité, mais aussi du point de vue *juridique*, qui nous rappelle que le statut du parti déclare, sans aucune ambiguité, le congrès national du parti, « juge suprême et en dernier ressort ». C'est avec raison que Klara Zetkin, dans le vaillant journal dont elle est la directrice, s'exclamait : « Le groupe parlementaire a sa place *dans* le parti et non pas *au-dessus* du parti. Il est vrai que nos députés ne sont pas des gamins, n'ayant aucun droit de faire des résolutions. Mais il n'est pas moins douteux que ce droit n'est légitime que dans les limites de la conception *doctrinale et tactique* du parti (1). »

Bebel avait pressenti ce qui devait arriver. « Je sais bien, avait-il dit, nous aurons de fortes luttes à subir dans le sein de notre groupe parlementaire, mais je sais de même qu'en dernière instance, quand c'est le tour du parti à parler, les questions seront décidées d'une manière diffé-

---

(1) *Die Aufgaben des Parteitags zu Dresden*, in *Die Gleichheit*, XII, 19.

rente (1). » Au congrès de Dresde, Bebel s'était exprimé sur ce sujet dans ces termes fameux, tant loués et tant blâmés à la fois, que voici : « Ce que j'appelle l'aile droite du parti l'emportera maintenant plus facilement qu'auparavant dans notre groupe. C'est pourquoi je crois qu'il est nécessaire que le parti se fasse une vue claire de la situation et qu'il prescrive pour ainsi dire au groupe la tactique à suivre. Tant qu'il le pourra, s'entend. Il va sans dire que le congrès ne pourra pas fixer définitivement toutes les attitudes du groupe en détail. Le congrès peut seulement donner des directions, indiquer une route à suivre. Cela fait, le groupe doit s'y tenir, bon gré mal gré, peu importe (*Interruption*)... Ce serait vraiment extraordinaire si ce n'était pas ainsi. Alors on devrait dire : que celui qui n'obéit pas fiche le camp ! *(der fliegt hinaus !)* (2). » Des applaudissements saccadés suivirent cette phrase énergique et tout l'aimable art oratoire (du reste assez médiocre aussi bien du point de vue intellectuel que du point de vue rhétorique) d'Edouard Bernstein — « nous autres députés ne devons pas dépendre des courants du moment (3) » — ne parvint pas à effacer l'impression que les paroles de Bebel avaient produite sur l'auditoire. Le congrès de Dresde accepta, comme on sait, l'ordre du jour Bebel-Singer-Kautsky, en l'aggravant encore d'un amendement Wurm-Haenisch-Dunker-Michels etc., qui constata la prépondérance du courant radical et fixa la tactique révolutionnaire. Le rêve de l'indépendance du groupe poursuivi en Italie par Filippo Turati et exécuté en France par les jaurésistes, avait subi en Allemagne une défaite exemplaire.

Malheureusement, la pratique ne suivit pas la théorie. Théoriquement, l'idée d'une suprématie du groupe socialiste parlementaire sur les masses organisées du Parti était détruite. Pratiquement, le même Bebel faisait tout pour la rétablir. Lorsque la *Leipziger Volkszeitung* abusant de son radicalisme un peu gros, avait attaqué tous les partis bourgeois un peu vertement, Bebel, craignant pour la respectabilité du groupe socialiste au Reichstag, la désavoua

(1) Protokoll. Berlin, 1903. *Verlag Vorwaerts*, p. 320.
(2) Page 308 du compte-rendu.
(3) Page 399.

hautement. Le groupe parlementaire était devenu le juge suprême de la presse du Parti !

Si les révolutionnaires, dans notre Parti, avaient été logiques, ils auraient sans aucun doute saisi l'occasion favorable du nouveau statut du Parti, pour effacer cette prépondérance défavorable des députés sur le Parti, en leur ôtant le droit de vote aux Congrès nationaux, cet odieux privilège de la caste des représentants du Parti dans le corps législatif. En Italie, en Hollande, en France et ailleurs ce droit n'existe pas. Mais à Iéna les mêmes coryphées de l'aile gauche du Parti n'osèrent pas faire la moindre tentative sérieuse en ce sens. Le statut fut accepté comme il était proposé par la commission. Et les 79 députés ont le droit de vote aux Congrès, le droit de vote, bien entendu, en leur seule qualité de députés, n'ayant nullement besoin de se faire élire à ce propos par les membres inscrits des sections auxquelles ils appartiennent. Au Congrès d'Iéna prirent part 40 députés sans mandat, parmi lesquels *13* nettement réformistes, 20 « intermédiaires » et seulement 7 plus ou moins révolutionnaires. Dans un Parti où la conception parlementaire domine souverainement, l'admission des députés (1) comme tels est un réel péril pour l'avenir. Il est vrai que nous n'avons pas encore en Allemagne de *parlement* proprement dit, mais il n'est pas moins vrai que nous avons déjà les commencements — bien prometteurs — d'un solide *parlementarisme*. Son piédestal statutaire au moins n'empêchera pas son manque de solidité.

La seule retouche politique du nouveau statut qui sera d'une portée plus grande concerne les droits de la Direction du Parti vis-à-vis de la presse. Les dernières semaines avant le Congrès de Iéna toute la presse socialiste allemande, quotidienne ou périodique, eut à subir une véritable inondation de polémiques. D'un côté Mehring et Kautsky, de l'autre côté Kurt Eisner du *Vorwarts*. Ce fut une discussion sans trêve et sans pitié. Néanmoins elle ne vaut pas la peine d'être racontée *in extenso*. Certes, elle contenait beaucoup de choses intéressantes, c'était un tournoi resplendissant d'idées

---

(1) La Direction du Parti elle aussi est presque complètement composée de députés.

et de saillies, mais, n'ayant aucun sujet ni objet pratiques, ne touchant même pas à un seul pilier de la tactique du Parti (desquels plus d'un est vermoulu!), elle offre bien plus d'intérêt littéraire et surtout philosophique que d'intérêt politique et actuel. Mais les masses du Parti réclamaient impérieusement la fin de ces controverses venimeuses, dans lesquelles elles voyaient, cette fois avec raison, les animosités personnelles l'emporter. Afin de ne pas ouvrir un nouveau cirque de gladiateurs socialistes comme celui de Dresde, le Congrès fut assez peu démocratique et assez prudent de renvoyer cette affaire à une commission fermée même aux autres délégués, et laquelle, après de longs débats, résolut de laisser toute chose et tout homme à leur place. Seulement la direction du Parti en reçut un nouveau droit, celui d'une intervention à base de médiation, pour les cas où la discussion entre membres du Parti viendrait de nouveau à franchir les limites d'un échange d'idées entre camarades. Ce « droit » qui, en vérité, n'est qu'un devoir sans aucun moyen de sanction, nous semble n'avoir pas plus de réalité qu'une ombre. Mais nous sommes en Allemagne, les compatriotes de ce Peter Schlemihl qui préférait les ombres à toute réalité. Toute direction d'un Parti est un *mal nécessaire*. Plus ses droits sont des ombres, et mieux ça vaut. Les temps de Lassalle, président-dictateur, ont cédé le pas à des périodes plus libertaires. Mais la psychologie de nos masses est encore dans un état si faible, que leur soumission aux chefs est toujours absolue. Les formes sont devenues plus démocratiques, mais l'esprit qui les gouverne, hélas, n'a pas encore su se défaire de son autoritarisme (1).

IV

On a fort parlé — *extra muros et intra* — de l'œuvre solennellement révolutionnaire du Congrès d'Iéna. Quelques

(1) Cette vérité vient de recevoir, hélas, pendant que je corrige ces épreuves, une nouvelle confirmation par la façon dont a été menée la Rédaction de l'organe central par la direction du Parti. Nous aurons à y revenir lorsque celle-ci aura fait imprimer ses « pièces justificatives ».

camarades de l'aile gauche du Parti ont entonné un véritable Hymne à la Joie en proclamant que, dans ce Congrès, le Saint-Georges de la Grève générale (et de quelle grève !) avait tué le dragon du révisionnisme ! Les réactionnaires, et même une partie des libéraux, ont fait écho dans leurs journaux, en s'adressant au gouvernement pour lui suggérer de mater ce socialisme, qui conspirait, avec ses phrases de grève générale en cas d'abolition du droit de suffrage, contre la sûreté de l'Etat et de la Société. La *Deutsche Zeitung*, organe chauvin, n'hésita même pas à qualifier mon amendement contre la guerre avec la France de « haute trahison. » Véritablement, faut-il apprécier ainsi le prétendu révolutionnarisme du Congrès d'Iéna ?

Voici ma réponse pour nos camarades d'au-delà des frontières. Nous n'avons pas seulement le droit d'être francs, de ne rien céler, d'aller, s'il le faut, même jusqu'à la brutalité ; nous en avons encore le devoir. On n'a que trop longtemps conservé l'usage — et nous le trouvons encore de nos jours, dans presque toutes les revues internationales du socialisme, et, pis encore, dans ses journaux quotidiens — d'envoyer d'une frontière à l'autre, outre des tableaux à fausses couleurs, des romans donquichottesquement exagérés, des épopées où dominent souverainement le Dieu tout-puissant de nos petits commencements de socialisme ! Si tous les « progrès inouïs », toutes « les marches triomphales », toutes les « victoires glorieuses », dont les partis socialistes internationaux se sont entretenus les uns les autres dans les derniers vingt ans, n'avaient pas existé avant tout dans la fantaisie échauffée de nos panégyristes fanfarons, combien le socialisme serait déjà une réalité plus mûre ! Il est temps maintenant de se dire quelques poignées de vérité. Comment une aile de l'armée est-elle apte à combattre l'ennemi efficacement, si l'autre aile de cette même armée, qui marche sur une route latérale et parallèle, s'est consacrée au caprice de lui envoyer des télégrammes mensongers ? Comment les représentants d'un syndicat peuvent-ils se préparer à la guerre contre l'ennemi commun le capitalisme, si, à la tête d'un autre syndicat important de la même ville, se trouve un Tartarin ? — Non, la vérité s'impose !

Or, il me semble qu'il n'est pas permis de mettre en doute que le Congrès d'Iéna ait réellement donné ce que nous

appelons en Allemagne « ein Ruck nach Links », un léger coup de barre à gauche. Il est certain que l'orientation tactique du Parti s'est rapprochée, à bien petits pas, de la tactique que nous jugeons la meilleure, la seule véritablement socialiste, la tactique de *la lutte de classe*. Le Congrès a, pour ainsi dire, subi la Grève générale comme moyen « permis » par le Parti socialiste, tandis qu'encore à Brême, l'hostilité contre cette « arme absurde » avait été telle, que l'on n'avait pas même voulu féliciter les camarades d'Italie pour leur victoire de septembre 1904, remportée par cette même Grève générale, ne portant pas encore le brevet à elle maintenant accordé par la Cour Suprême de la Socialdémocratie Allemande ! De même la reconnaissance officielle, la réintégration de la fête du Premier Mai, et, plus que tout, les énergiques déclarations de quelques chefs syndicaux qui, avec leurs intonations presque insurrectionnelles, avaient même surpassé celles des « hommes de lettres » révolutionnaires, témoignèrent que la socialdémocratie allemande n'est pas encore complètement tombée dans le grand lit matrimonial du crétinisme opportuniste. — Et, il faut le dire, il y a eu des heures où a soufflé, sur cette assemblée de représentants du prolétariat allemand, un bon gros vent de la montagne : c'est là une impression réelle.

Cependant cette médaille a son revers, et, pour la juger à sa juste valeur, il y a besoin absolu de la regarder de près de tous les côtés, de la tourner dans la main, de la faire sonner sur la pierre des sages. Or, la même observation de la psychologie collective du congrès devait nous rendre méfiants sur sa sincérité révolutionnaire. C'est que si le Congrès applaudit frénétiquement les sentences révolutionnaires des von Elm et les quelques paroles de menace au gouvernement échappées à Bebel, il applaudit avec la même frénésie les calembours de ce même Bebel sur la même révolution, et ledit Bebel, au commencement de son discours final sur la grève générale, résumait cette discussion franchement révolutionnaire, par cet argument, dans des phrases prononcées d'un ton superficiel et blagueur :

« Les débats ont certainement pris une direction singulière. A l'exception des années où je me trouvais dans le pensio-

nat de l'Etat (en prison), j'ai assisté à tous les Congrès du parti, mais je n'ai jamais entendu une discussion où il ait été question de tant de sang et de révolution que celle que je viens d'entendre en ce moment (le compte rendu du *Vowaerts* met ici entre parenthèses le mot *rire*). En entendant tout cela, j'ai baissé mes yeux quelquefois instinctivement sur mes souliers, pour voir si je ne marchais pas par hasard dans du sang. (*Grande hilarité.*) De cette manière, ma motion sur la grève générale, contre laquelle personne n'a pu dire quelque chose, a été interprétée comme si elle était destinée à faire naître les périls les plus inouïs (*die wüstesten Gefahren*). Moi. dans ma naïveté, je n'ai point pensé à tout cela. Je dirai même que mon discours d'aujourd'hui n'a donné aucun motif à me faire passer pour un homme si sanglant. » Et, plus loin, sans aucune explication de cette phrase ambigüe, il dit: « Nous autres socialdémocrates avons toujours conçu le mot « révolutionnaire » comme concernant les buts, non les moyens. » Tout ce discours de Bebel, contradictoire, mêlé de mauvaises plaisanteries et qui abaissait le niveau de la discussion précédente de quelques centaines de mètres, ôtait à l'assemblée son ferment véritablement socialiste. On avait l'impression qu'il dissimulait les vraies idées de l'orateur — d'après cette règle que les paroles sont faites pour cacher les idées ! — Ce n'était plus alors que de la diplomatie, mais de la diplomatie de bien mauvais goût ! A moins que ce ne fût sa vraie opinion, et quelque chose comme le trop-plein du cœur, et alors il faudrait constater que Bebel — et il ne faut point oublier que ce que dit Bebel, le répéte la bonne moitié du Parti, tellement l'influence de ce chef est prépondérante dans nos rangs — a perdu une partie essentielle de son ancien esprit socialiste. En tout cas, c'est un signe d'un manque de logique et de raisonnement tout à fait effrayant, que le congrès ait non seulement toléré, mais, nous le répétons, applaudi ces quiproquos !

Un révolutionarisme de mots, loquace et inconséquent, si inconséquent qu'il semble être fait de vives contradictions, — un révolutionarisme qui, au moindre contact avec la réalité politique, se change en un radicalisme ou purement oppositionnel ou à tendances méchamment réformistes, — empêche et empêchera encore, qui sait combien

de temps, le développement vigoureux d'un esprit révolutionnaire vraiment marxiste. Au premier congrès des socialistes prussiens, à Berlin (1), nous avons pu constater les premiers débuts d'une nouvelle tendance dans le Parti, dans le sens d'un *révisionisme révolutionnaire*. Or, le fruit n'est point encore mûr. Les hommes qui semblaient destinés à être les champions de ce mouvement, las de prêcher sans être écoutés, lâchent prise. Les uns, comme Friedeberg, tendent à se détacher du parti ; les autres se contentent de se faufiler dans les rangs de l'extrême gauche, avec la *Leipziger Volkszeitung* ; d'autres encore deviennent de simples antiréformistes ; le reste fait « la fronde », sans soldats et sans suite.

Il me paraît fort difficile de trouver pour le congrès d'Iéna une caractéristique suffisante. Les critiques les plus âpres du parti socialiste allemand y restent ébahis. Arturo Labriola, dans l'*Avanguardia*, ne voit dans les résolutions du Congrès d'Iéna — qu'il explique du reste comme étant données par les conditions toutes spéciales de l'Allemagne — qu'une œuvre de pure défense, pendant que Domela Nieuwenhuis dans le *Vrije Socialist* croit y voir un penchant nouveau vers l'anarchisme. Il est vrai que le congrès d'Iéna peut donner lieu aux jugements les plus disparates. Le socialisme allemand ne se trouve pas encore, malgré son âge considérable, dans sa maturité. Il est tout à fait dans la phase d'un devenir précoce. Le congrès d'Iéna a démontré qu'il se trouve en un moment de *crise pratique*, de *gestation*. Il commence à se détacher de son « passé glorieux », mais n'a pas encore trouvé la route sûre qui conduit à l'avenir victorieux. *Le nombre de ceux qui ne croient plus au parlementarisme comme moyen de conquérir la société socialiste croît de jour en jour. Mais on n'a pas encore le courage de mettre ce moyen reconnu impuissant à la place secondaire qu'il devrait, de par la logique, occuper, et on ne vote la grève générale que comme arme purement auxiliaire du parlementarisme. C'est évidemment une antinomie. La détruire, tel est le devoir essentiel de notre travail de tous les jours.*

Robert MICHELS.

---

(1) Voir le numéro 149 du *Mouvement Socialiste*.

Les Instituteurs
et leurs revendications

Les Amicales des Instituteurs et des Institutrices de France et des colonies ont tenu leur IVe congrès national à Lille, les 28, 29, 30 et 31 août dernier. Ces grandes assises des organisations du personnel enseignant n'ont lieu que tous les deux ans, suivant le désir qu'en avait exprimé, en 1902, le ministre Leygues, qui estimait que la tenue d'un congrès des instituteurs toutes les années jetterait des perturbations dans le service. Les trois premiers congrès avaient eu lieu en 1900, 1901, 1903, respectivement à Paris, Bordeaux et Marseille.

Les Amicales sollicitent l'autorisation ministérielle pour tenir leur congrès et soumettent les questions qui sont à l'ordre du jour à l'approbation du ministre, qui en impose une à son choix. Je ne sais pas si les autres associations de fonctionnaires sont obligées de se plier à de semblables formalités, il est permis d'en douter. Les grands maîtres de l'Université n'ont jamais été animés d'un bien grand libéralisme : très facilement ils se laissent diriger par leurs bureaux, dont l'omnipotence est reconnue et qui ne chérissent guère les instituteurs. L'administration universitaire est fortement autoritaire, ses principes sont d'essence monarchique.

J'ai donné quelques détails sur l'organisation et le fonctionnement des *Amicales fédérées nationalement*, je n'y reviendrai pas (1).

Trois questions ont été examinées et discutées à Lille : 1° les déplacements d'office ; 2° la coéducation ; 3° les méthodes qui conviennent à l'enseignement de l'histoire.

1° *Les déplacements d'office*. — Cette question était toute d'actualité, l'année scolaire écoulée ayant été particulière-

---

(1) V. *Le Mouvement socialiste* du 1er mars 1905.

ment abondante en déplacements d'office, dont les plus connus sont ceux de Thalamas, professeur; de Guérin et Lombard, instituteurs de Meurthe-et-Moselle; de Nicol, inspecteur primaire de Châteaulin; de Vadez, Montillet et Arnaud, instituteurs de l'Ain; de Vaillandet et celui de notre camarade Brizon. Cette liste paraît longue, elle n'est pas du tout complète: un retour très marqué à l'autorité est constatable dans toutes les administrations. Quant aux yeux d'un Préfet ou d'un inspecteur d'Académie, dépendant étroitement de l'autorité politique, un instituteur s'est rendu coupable d'avoir exercé ses droits de citoyens, protesté contre l'arbitraire au sein de son Amicale ou d'avoir tout simplement déplu à quelque personnage influent, il est déporté le plus loin possible, dans une bourgade perdue au sommet des montagnes et à trente kilomètres d'une gare, ou dans un trou quelconque où n'existe qu'un vague logement. En matière disciplinaire, la loi prévoit la réprimande, la censure, la révocation, mais elle ne parle pas du déplacement d'office, qui est la mesure la plus grave après la révocation. Un instituteur ne peut être censuré qu'après un avis conforme du Conseil départemental, devant lequel il est traduit pour être jugé; malgré l'extraordinaire composition de ce tribunal, un instituteur a quelques chances, bien minces, il est vrai, de ne pas être condamné, et il y a le recours devant le Conseil supérieur de l'Instruction civique. Contre le déplacement d'office qui lui est plus préjudiciable, il ne peut se défendre et il n'y a aucun recours. La subordination de l'instituteur à tous les pouvoirs est passée de mode: l'administration académique, l'administration préfectorale, les parlementaires et les conseillers généraux, voilà ses maîtres. Il n'est pas jusqu'au plus humble et plus tranquille des pères de famille qui ne croit légitime d'exercer une surveilllance, une autorité sur le maître d'école! N'est-il pas payé par tous? Les instituteurs auront beaucoup à faire pour relever leur prestige aux yeux de populations rurales qui les jalousent et qui les sentent faibles devant les autorités coalisées contre eux. Car le maire parle généralement de l'instituteur comme de sa chose, surtout quand il est secrétaire de mairie, ce qui est le cas dans toutes les petites communes rurales. L'inspecteur d'Académie, les inspecteurs primaires sont les ouvriers perfides

bien souvent de ces pratiques honteuses ; ils livrent presque sans résistances leurs subordonnés, qu'ils ont pourtant charge de défendre, aux vindictes des potentats de village, quand ils ne sont les artisans de leurs disgrâces. L'ensemble des inspecteurs est soumis corps et âme à la volonté des hommes politiques de chaque département : on ne rencontre presque jamais chez eux ni indépendance, ni noblesse, ni hauteur d'esprit ; insuffisants comme connaissances techniques, ils sont au-dessous de la moyenne des instituteurs comme conscience. Un anonyme qui signe Jacques Lefranc, dans la *Revue de l'Enseignement*, dénonce avec une âpre énergie le rôle néfaste des inspecteurs : « Non contents de soumettre les instituteurs à des préfets, agents purement politiques, on leur a donné pour chefs directs, des inspecteurs d'Académie appelés à leur poste par l'intrigue, par la promesse tacite d'être les humbles serviteurs du pouvoir central, les exécuteurs serviles de décisions souvent arbitraires et injustes prises en dehors d'eux. Ce sont des inquisiteurs qu'ils ont eu, au lieu des défenseurs qu'ils pouvaient souhaiter. »

Il y a dans le personnel enseignant primaire un courant de protestation presque unanime contre les déplacements d'office. On a beaucoup agité la question de la nomination des instituteurs par leurs chefs hiérarchiques ; on commence à en revenir depuis que ceux-ci ont donné la mesure de leur soumission au pouvoir des politiciens. Ce qu'il y a à propager de plus en plus, c'est l'idée de la constitution d'un grand corps de maîtres d'enseignement autonome. Cette idée d'essence proudhonienne ne se présente pas d'une façon bien claire à l'esprit des chefs des associations d'instituteurs, qui ont une foi absolue dans le pouvoir et dans les idées démocratiques.

Je crois qu'il est nécessaire plus que jamais d'insister sur ces points : l'avenir, la valeur des Amicales comme aussi la dignité et la valeur individuelle des instituteurs sont en jeu. Et le retour actuel à la force, dont il est indispensable de tenir compte, crée une situation défavorable aux fonctionnaires de l'Etat.

Les Amicales, qui ont une mission éducative en même temps que défensive, ne doivent pas oublier un seul instant que l'administration, malgré de vagues protestations de

sympathie de quelques inspecteurs, est par essence même hostile à leur action et à leur développement. Si les mœurs ont modifié quelque peu des pratiques essentiellement tyranniques, en réalité le bon plaisir, l'arbitraire restent la règle dans les rapports entre subordonnés et supérieurs ; cette règle réapparaît toute puissante aux époques de réaction. Voici la situation vraiment intéressante dans laquelle se trouvent les employés de l'Etat qui revendiquent leurs droits ; c'est pour cela qu'à propos du compte rendu du congrès de Lille, je m'attarde aussi longuement à examiner la position actuelle de la question. La conquête des droits syndicaux par les fonctionnaires est intéressante à ce point de vue ; le syndicalisme fonctionnaire peut devenir dangereux pour l'action du syndicalisme ouvrier s'il conserve son esprit petit-bourgeois et démocratique ; mais sa création contre les forces administratives et politiques mérite plus que les sympathiques encouragements de la classe productive organisée ; l'autonomie de la production ne peut se fonder qu'en ruinant tout pouvoir politique, qu'en neutralisant la fonction de l'Etat ; en s'insurgeant contre l'Etat patron, les employés sapent l'autorité et démolissent la hiérarchie qui en est l'expression vive. La création d'un syndicat, comme celui des sous-agents des postes et télégraphes, contre la volonté d'un ministre, a plus d'importance que l'action de ce syndicat même, qui pourra parfaitement ne pas avoir à lutter.

A Lille, la question du déplacement d'office fut rapportée par M. Carayon (la désignation « camarade » n'est pas encore officiellement adoptée par les Amicales), un des instituteurs les plus écoutés, d'une grande compétence et d'un véritable talent oratoire.

Avec beaucoup d'habileté et de netteté, Carayon, dans son rapport verbal, présenta cette mesure arbitraire « véritable épée de Damoclès, toujours suspendue sur la tête des audacieux, de ceux qui ont voulu s'élever vers les plus hauts sommets de la pensée ». Les déplacements d'office sont un déni de justice, une iniquité. Cette mesure est surtout néfaste à la campagne, où l'instituteur est plus en contact avec les autorités, où les changements sont très onéreux. Les changements d'office sont surtout imposés pour des raisons d'ordre politique, les exemples récents en sont un témoi-

gnage certain ; les motifs d'ordre professionnel sont fort rares. Le congrès adopta une résolution par laquelle nul déplacement non accepté par l'intéressé ne pourra être prononcé qu'après avis conforme et motivé du Conseil départemental, dans les mêmes formes et avec les mêmes garanties qu'en matière de révocation. Les instituteurs ont aussi demandé qu'ils puissent intervenir au nom de leurs associations auprès du Préfet et de l'inspecteur d'Académie, pour soutenir un camarade inquiété.

L'appel de l'instituteur devant le Conseil départemental est une garantie bien insuffisante : il est indispensable que la composition de ce Conseil, qui remplit le rôle de tribunal disciplinaire, soit modifiée suivant les vœux de l'unanimité des Amicales. Actuellement, sur quatorze membres qui composent le Conseil départemental, il y a seulement quatre membres de l'enseignement primaire : deux instituteurs et deux institutrices ; les dix autres sont : quatre membres du Conseil général, le directeur et la directrice de l'école normale, deux inspecteurs primaires, l'inspecteur d'Académie et le Préfet, président ; il est bien inutile d'insister sur le manque certain d'impartialité d'un tel tribunal à l'égard d'un instituteur que la complicité de quatre hommes politiques et de six hommes administratifs condamnera, contre les quatre voix de ses pairs, si elles lui sont acquises.

A la séance de clôture du Congrès, le directeur de l'enseignement primaire, remplaçant le ministre de l'Instruction publique empêché, a rappelé que Paul Bert, Jules Ferry avaient recherché les moyens d'assurer l'indépendance et la dignité des instituteurs en instituant des garanties contre les déplacements d'office. Jules Ferry jugeait que la garantie de ne déplacer l'instituteur qu'après les propositions écrites de l'inspecteur d'Académie était insuffisante, car, « quelle que soit la conscience, quel que soit le courage de la plupart de nos inspecteurs d'Académie, il y a cependant une limite où la possibilité, la faculté de résistance est obligée de fléchir ». La réalité cachée derrière ce langage officiel est d'une clarté suffisante pour légitimer les réclamations des instituteurs contre un régime que les ministres eux-mêmes condamnent en principe.

Le rapport de Carayon mérite des louanges ; mais il contient des passages contre lesquels les instituteurs révolu-

tionnaires ont le devoir de protester ; et, d'une façon générale, il n'est pas suffisant d'exposer des conceptions qui peuvent être adoptées par tous, auxquelles le directeur de l'enseignement primaire a donné sa consécration officielle : c'est dans l'action même qu'il faut poursuivre la conquête de nouveaux droits. Les Amicales d'instituteurs, malgré quelques symptômes réconfortants, paraissent devoir rester longtemps encore dans la passive protestation verbale. La prétention des instituteurs de vouloir inspirer, diriger le mouvement ouvrier est tout à fait injustifiée ; les molles et hésitantes résolutions des instituteurs contrastent avec l'énergique prétention des sous-agents d'imposer leur syndicat.

Dans son rapport, Carayon commence à remercier le ministre « qui nous a donné l'autorisation de discuter publiquement la question des déplacements d'office ; ce fait préjugeant de son opinion, nous pouvons être assurés que si nous présentons des revendications justes et raisonnables, elles seront accordées ». Encore qu'il faudrait s'entendre sur la signification de ces revendications justes et raisonnables, il faut déplorer cet optimisme, démenti si catégoriquement par les faits, à moins que ce soit une simple formule oratoire, ce qui est superflu.

Carayon exprime le souhait de voir rapprochés inspecteurs et subordonnés, de les considérer comme des collaborateurs. C'est là un vœu dont la naïveté peut devenir un danger. Tant qu'une hiérarchie autoritaire sera à la base de toute organisation administrative, l'inspecteur, le chef, restent les adversaires naturels de l'autonomie des employés : supérieurs et subordonnés sont des collectivités tout à fait inconciliables.

Contre les déplacements d'office dont ont été victimes tant de camarades cette année, la fédération des Amicales et sa providence parlementaire, l'ex-instituteur Carnaud, n'ont rien fait de positif : absolument aucune protestation ; le Congrès de Lille, lui non plus, n'a pas fait entendre sa voix contre les iniquités dont avaient été victimes plusieurs de ses membres. Il s'est contenté d'une simple manifestation, purement formelle, en nommant Mme Mauger et Guérin vice présidents, et Vadez rapporteur général ; cette manifestation n'a aucune valeur révolutionnaire ; le ministre a

dû rire, plutôt que s'indigner, de cette petite escapade d'écoliers dociles, qui ont voulu jouer un peu à la forte tête.

Les instituteurs, eux-mêmes, sont les premiers artisans de la grande dépendance dans laquelle ils se trouvent vis-à-vis des hommes politiques : dans chaque département, au moment des changements, les bureaux de l'inspecteur d'Académie et du Préfet sont envahis par une nuée de conseillers généraux, de maires, de parlementaires, qui viennent recommander, pour un poste bien choisi, leurs protégés. Ces pratiques sont courantes, générales, les instituteurs qui protestent le plus de leur souci du droit, de l'égalité, sont les premiers souvent à y sacrifier. Et puis, il y a les promotions au choix, les décorations qui permettent aux politiciens et à l'administration de tenir la grande majorité des instituteurs dans leurs mains.

II° *La coéducation.* — La seconde des grandes questions examinées est celle de la coéducation. Déjà, dans certains départements et dans certaines communes où existaient deux écoles, une de garçons et une autre de filles, dirigées par un ménage d'instituteurs, garçons et filles ont été réunis, grâce à la bienveillante tolérance d'inspecteurs et de maires libéraux ; au lieu de deux écoles à une seule classe, ce qui présente de grandes difficultés, on a eu ainsi une école à deux classes. Ce n'est pas pour ainsi dire une innovation ; il existe, en effet, dans un grand nombre de petites communes, une seule école où l'on reçoit garçons et filles, ce sont des écoles mixtes ; il y en a 20.000 en France et en Algérie.

Les instituteurs ont demandé que la coéducation devienne progressivement le régime de l'éducation publique ; en outre, ils ont émis le vœu que dans les écoles mixtes on ne se contente plus de faire du co-enseignement, mais que l'on fasse de la coéducation, malgré la vive opposition de Carnaud, qui s'est proclamé adversaire de la coéducation, parce qu'il ne veut pas que la femme ressemble à l'homme, « que la femme doit développer jusqu'à l'extrême limite sa féminité, comme l'homme doit développer au plus haut degré ses qualités viriles ».

La résolution votée traduit les préoccupations des instituteurs, qui estiment que l'école doit avoir une portée sociale : en rapprochant garçons et filles, on en fera dès l'âge sco-

laire des individus ayant de communes aspirations, on créera l'égalité morale qui préparera l'égalité « intégrale » entre la femme et l'homme. Il y a certainement des préjugés courants que l'école, moins par ses enseignements propres que par la constitution de nouvelles traditions, peut parfaitement ébranler ; cette idée est très acceptée, même dans les milieux les plus radicalisants, que la femme comme l'enfant ont besoin de religion ; une éducation commune pourrait aider à détruire cette erreur. Mais il ne faut pas attribuer aux simples idées une valeur créatrice qu'elles ne peuvent avoir : la coéducation, même généralisée, ne saurait à elle seule modifier un régime social qui n'est pas le fruit d'une conception idéologique, mais d'un état social et politique qui assure le pouvoir aux plus forts. L'impuissance de l'école, pour modifier une société basée sur l'exploitation de l'homme par l'homme, et pour transformer les mœurs, est incontestable.

Par la coéducation, les instituteurs ont affirmé que la question des sexes sera atténuée, que l'enseignement séparé éveillait, par la faute même de ceux qui poursuivaient un but moral, des curiosités malsaines ; il y a quelque chose de vrai dans cela, mais la coéducation ne constitue pas du tout un remède infaillible. Le problème de l'égalité des sexes a été beaucoup plus posé que résolu : il est entendu que l'hégémonie masculine s'est établie ou plutôt s'est légitimée par des raisons fausses, que la vérité est tout autant accessible à la femme qu'à l'homme. D'autre part, l'hypocrite conception catholique sur les relations sexuelles pèse de tout son poids sur la morale courante. Mais la famille, la ferme, l'atelier, l'usine, exercent une influence bien trop grande pour que l'école, après l'Eglise, puisse espérer de sitôt la contrebalancer.

Je tiens à protester contre l'intrusion du féminisme à la mode dans les milieux universitaires ; les décisions du congrès de Lille dans la question de la coéducation en sont tout imprégnées. Il faut dénoncer ce féminisme comme une émanation de l'esprit saint-simonien qui tend à envahir les classes demi-cultivées et non productrices. Comme pour l'homme, on demande pour la femme l'éducation intégrale, abstraite évidemment, sans adaptation au métier, à la vie : on veut préparer la femme aux emplois

publics, on veut que les carrières libérales lui soient ouvertes. Il y aurait beaucoup à dire contre la tendance du féminisme petit-bourgeois, dont le seul but est de créer des capacités féministes. On néglige d'organiser un enseignement pratique qui puisse faire des mères et des épouses dignes de ce nom et en même temps des femmes accomplies, soustraites à toutes les suggestions des sentiments sans oublier l'idéologie démocratique.

Le congrès des Amicales d'instituteurs a adopté à l'unanimité un vœu tendant à l'égalité civile et politique de la femme.

III° *L'étude des méthodes qui conviennent à l'enseignement de l'histoire.* — C'était la troisième question à l'ordre du jour, la question professionnelle. Il est très important pour l'autonomie du corps enseignant que les instituteurs discutent entre eux les questions techniques; la majorité d'entre eux n'ont pas songé que l'indépendance qu'ils veulent posséder est subordonnée à leur compétence professionnelle: la liberté ne s'allie qu'à la responsabilité. Pour cela, l'instituteur devra interpréter fidèlement le milieu, il ne peut s'ériger en directeur, il a le droit étroit de puiser dans les faits les éléments de son enseignement; c'est un point que les maîtres de l'enseignement primaire paraissent négliger : il ne saurait être question d'établir à leur profit le règne des capacités.

L'enseignement de l'histoire, qui a été introduit fort tard dans les programmes primaires, a surtout eu pour objet de former des citoyens et des patriotes; il a servi à démontrer la supériorité du régime républicain et la grandeur de la France par son passé tout de gloire militaire. Les ouvrages, les programmes d'histoire n'étaient pas et ne sont toujours pas impartiaux : ils sont au service d'une classe, de la classe bourgeoise républicaine. Il y a une autre façon d'enseigner l'histoire, c'est de présenter les faits d'une façon toute objective, en laissant aux enfants le soin de tirer les enseignements qu'ils comportent; cette méthode a été appelée scientifique et c'est celle qui a prévalu au congrès. L'histoire-science remplacera l'histoire subjective, dogmatique. Une réforme semblable, si elle parvenait à s'établir, constituerait un grand progrès sur les procédés actuels, mais

je ne crois pas qu'il soit indispensable d'envisager la question de cette manière pour aboutir à une transformation dans l'enseignement historique. Dufrenne et Clémendot, le collaborateur de G. Hervé, dans le Cours d'Histoire, proscrit par M. Bienvenu-Martin, ont voulu empêcher les appréciations fantaisistes ou systématiques sur les faits historiques, mettre l'enfant à l'abri de la partialité du maître, mais ce n'est pas en décrétant l'histoire-science qu'ils aboutiront. Je ne crois pas avoir bien compris pourquoi la discussion des faits historiques, interdite en histoire, sera permise en instruction civique ; cette séparation, cette distinction métaphysique entre les matières de l'enseignement me paraît bien arbitraire. Et puis les faits, comment seront-ils choisis ? Nos camarades ont bien dû se rendre compte des difficultés qui naîtront dans le simple classement des vérités historiques, je veux dire ces faits initiaux qui sont comme l'axe de l'histoire. Et puis quelles seront les garanties qu'offrira l'impartialité des maîtres ?

Est-il possible d'affirmer que l'enfant saura se servir des faits qui lui auront été présentés et en aura-t-il le loisir matériel ? L'éducation, la science historique paraissent bien imprécises, bien incomplètes aux esprits libres, comme la science sociale à laquelle elles se rattachent. Ce n'est pas encore la voie définitive qui a été tracée au congrès de Lille ; il ne faut pas décourager les bons esprits qui font de louables efforts pour arracher l'enseignement aux directions officielles, mais il faut les mettre en garde contre l'idéologie à la mode, qui se pare faussement des attributs de la science.

IV. *Le Congrès et l'idée de Patrie.* — Le congrès des instituteurs ne pouvait guère éviter de se prononcer sur la question du patriotisme. Toute la presse nationaliste et conservatrice avait tonné contre la crise du patriotisme à l'école. la presse républicaine et radicale paraissait inquiète et accordait quelque créance aux bruits répandus. Le congrès a mérité les félicitations de la presse amie, des pacifiques internationalistes et patriotes par son ordre du jour qui a suscité, chose excellente aussi, les protestations des adversaires, réactionnaires et nationalistes. Cet ordre du jour, voté à l'unanimité, aux longues et enthousiastes acclama-

tions et au cri de « vive la République », poussé par les congressistes, s'exprime ainsi : « Le IVe Congrès des Amicales des instituteurs de France et des colonies, ému des calomnies lancées contre les membres de l'enseignement laïque, au sujet de la prétendue crise du patriotisme à l'école, vote l'ordre du jour suivant : Les instituteurs français sont énergiquement attachés à la paix ; ils ont pour devise : guerre à la guerre ; mais ils n'en seraient que plus résolus pour la défense de leur pays, le jour où il serait l'objet d'une agression brutale. »

Il est très difficile de séparer l'antipatriotisme du socialisme révolutionnaire ; toute la campagne des politiciens démocrates qui s'affublent ou non du titre de socialistes est en fait dirigée contre l'action révolutionnaire et directe de la classe ouvrière : l'avenir saura classer d'une façon brutale mais nécessaire tous ceux qui flattent le peuple et le trompent, en les rejetant de son sein comme des faux-frères. Les mêmes qui ont suivi Millerand et prêché la collaboration des classes, les mêmes qui ont acclamé Combes et cimenté le Bloc crient aujourd'hui au scandale, parce que le syndicalisme ne veut pas les suivre et ne veut pas reconnaître leurs formules équivoques de patriotes internationalistes.

Le socialisme n'émane pas d'un cerveau, il n'est pas un produit idéologique, il puise ses racines même dans l'organisation de la société, dans son développement historique et dans la technique économique. L'antipatriotisme fait partie intégrante du socialisme ; celui qui ne possède rien ne saurait avoir de patrie, celui qui combat pour son émancipation contre la classe bourgeoise exploiteuse, ne peut porter les armes contre son frère d'au-delà les frontières qui souffre les même maux. La lutte des classes se substitue à la lutte des races et des peuples.

Logiquement les instituteurs ne pouvaient pas voter un autre ordre du jour que celui qu'on a lu : ils nient la lutte des classes, ils ne savent pas débarrasser leur socialisme naissant de l'idéologie courante. Ils sont ainsi démocrates, libres-penseurs, pacifistes, parce que l'idée démocrate, l'idée libre-penseuse, l'idée pacifiste ont un attrait puissant, parce qu'elles constituent de « nobles et grandes idées » bien à la mode, comme le patriotisme se présentait encore il y a dix

ans. Les instituteurs suivent des hommes comme Jaurès, dont la séduisante éloquence, pleine de poésie, les entraîne ; il est cependant à noter que l'adhésion du tribun au parti socialiste unifié a étonné et troublé un grand nombre d'entre eux.

Pour être antipatriotes, les instituteurs devraient être révolutionnaires : on ne peut imaginer un cosmopolitisme sceptique se glissant dans un grand corps social, et il est assez difficile d'admettre la formation prochaine d'un grand parti révolutionnaire chez les employés de l'Etat. Il est très important d'organiser sérieusement une campagne pour intéresser les instituteurs au mouvement autonome de la classe productrice ; ils arriveraient ainsi à interpréter la pensée ouvrière et à comprendre et connaître tous les besoins des travailleurs. Ils pourraient par là se soustraire à l'influence des bourgeois humanitaires et rendre leur enseignement vivant et concret. A ce moment seul, les instituteurs pourront conquérir leur autonomie, s'affirmer antipatriotes et révolutionnaires.

M.-T. LAURIN.

Enquête sur l'Idée de Patrie et la Classe ouvrière (1)

RÉPONSES DE :

XXXVII

Gabriel BEAUBOIS

Employé de l'Etat.

Comme le disait tout récemment un historien bourgeois, les patries se sont constituées par les guerres. La guerre n'a été, le plus souvent, qu'une simple opération de bornage. Ce n'est pas le sentiment national qui a présidé à la formation des patries. Il a pris naissance une fois « l'unité nationale » réalisée. Quant aux affinités ethniques, linguistiques, juridiques, etc., elles ne peuvent entrer en ligne de compte. Nées de rivalités d'intérêts, de besoins matériels, les guerres ont réuni, dans la même collectivité, des gens d'origines différentes, de dialectes différents, de coutumes et de mœurs les plus diverses. Les guerres n'étaient pas faites dans un but civilisateur, humanitaire, imprécis et vague ; elles avaient pour résultat immédiat d'assurer la prépondérance d'intérêts particuliers.

La nationalité (la nationalité moderne surtout) a un caractère économique indéniable. On sait fort bien que l'absence d'unification nationale rend impossible l'organisation capi-

---

(1) Voir les numéros 160-161-162-163-164-165 du *Mouvement socialiste.*

taliste. Et la patrie apparaît comme une « création bourgeoise », comme une « sauvegarde des intérêts bourgeois ». L'exemple du *Zollverein* allemand est frappant. C'est le développement de l'industrie, avec toutes ses conséquences, qui oblige les Etats allemands à se fédérer. C'est par *intérêt de classe* que les capitalistes allemands élèvent une « frontière de douanes commune », et pour gérer cet intérêt commun, ils nomment bientôt une délégation commune, c'est-à-dire se soumettent à un gouvernement unique (1).

On le voit, non seulement la nationalité moderne est économique, mais elle est encore une *nationalité de classe*.

Mais pour conserver leur hégémonie, leur puissance économique (c'est-à-dire les privilèges des capitalistes), et afin de protéger leurs tarifs douaniers, de se créer, au besoin, des débouchés aux colonies, les Etats modernes, constitués par les guerres, sont obligés de s'organiser militairement. Or, une organisation militaire ne va pas sans des charges très lourdes qui pèsent de tout leur poids sur le prolétariat. Ce prolétariat était chair à travail. Il faut persuader maintenant à l'esclave qu'il doit se sacrifier pour la patrie, endosser l'uniforme, prendre le fusil et aller se faire tuer là où messieurs les bourgeois capitalistes voudront bien l'envoyer. C'est alors que l'idéologie bourgeoise fait son œuvre, c'est alors que le *mensonge patriotique* intervient. La classe privilégiée a déjà essayé, par sa morale, par sa religion, de justifier l'ordre de choses, le régime qu'elle a établi. Elle exalte maintenant le sentiment national ; elle exalte la patrie, ses bienfaits, sa grandeur ; elle parle de sa mission civilisatrice ; elle magnifie ses héros guerriers, ses hommes d'Etat, ses philosophes, ses poètes, ses artistes, etc. Elle arrive à persuader au prolétaire qu'il doit se donner, corps et âme, à la patrie, cette « bonne mère » qui le comble de tous les bienfaits. Le prolétaire devient chair à canon.

Les bourgeois ont le droit d'être fiers de leur œuvre ; ils ont raison d'être patriotes, et nous comprenons parfaitement leurs sentiments. Mais quant aux prétendus socialistes qui parlent de défendre l'indépendance de la « collectivité na-

---

(1) Ch. Andler. *Manifeste communiste. Introduction historique et commentaire.*

tionale » et revendiquent la « patrie généreuse et libre de Voltaire, de Diderot, de Pascal et de Victor Hugo, » nous les considérons comme des fourbes et des imbéciles. Cette patrie qu'ils chantent, cette patrie qu'ils aiment, c'est la patrie des bourgeois, — c'est l'œuvre propre des bourgeois, c'est la puissance qui opprime et asservit les travailleurs. Leur hymne à la patrie est la glorification de la suprématie capitaliste. Mais ce n'est pas l'hymne des prolétaires. Eux n'ont pas de patrie. Comme le disait déjà Weitling, en 1842, ce n'est pas une patrie qu'une maison de réclusion.

Mais, malgré les efforts déployés par la bourgeoisie, pour maintenir le mensonge patriotique, le prolétariat s'insurge et veut se détacher des patries. Il se trouve mal à l'aise dans la fameuse collectivité nationale où M. Briand (voir discours de Saint-Etienne) voudrait le maintenir. Cela se comprend, une maison de réclusion n'est pas précisément un lieu de délices. Et quand bien même on y voisinerait avec les mânes de Bayard, de Pascal ou de Victor Hugo, on cherche à s'en évader.

Pendant longtemps, le prolétariat se fit massacrer pour le plus grand profit et pour le plus grand honneur de la bourgeoisie. Mais, la division du travail, l'avènement de la grande industrie ont créé, entre lui et les capitalistes, un antagonisme irréductible. Il se considère comme une classe pour lui-même et entre en guerre contre les institutions bourgeoises et la patrie, qui est nécessaire à leur existence.

La phrase célèbre du *Manifeste communiste* n'a pas d'autre signification. Il ne s'agit pas là (comme feint de le croire Jaurès) d'une boutade d'homme de génie. La pensée de Marx et d'Engels est bien l'efflorescence spontanée des trois prolétariats français, anglais et allemand (1).

Bien avant le paradoxe « contre-révolutionnaire, puéril et bas « (ces qualificatifs ont été donnés par Jaurès) de notre camarade Hervé, on a prêché la désertion. Et quand je dis « on », je veux parler des chartistes anglais. Cela se passait quelques mois après le Congrès communiste, au moment où l'on craignait une guerre entre la France et l'Angleterre. Le

(1) Ch. Andler. Ouvrage cité, p. 154-155.

Manifeste chartiste est caractéristique et mérite d'être rappelé. Voici ce qu'il disait : « Ouvriers de la Grande-Bretagne et de l'Irlande ! Pourquoi vous armeriez-vous, pourquoi combattriez-vous pour le maintien d'institutions aux avantages desquelles vous ne participez pas ? pour le maintien de lois faites, non pour vous protéger, mais pour vous contraindre ? Pour la protection des propriétés que vous ne pouvez regarder que comme les dépouilles des fruits de votre travail ?... Que les privilégiés et les propriétaires aillent eux-mêmes combattre pour les intérêts du privilège et de la propriété ! » (*La Réforme* du 10 janvier 1848.)

Voilà le langage des chartistes.

Vers 1848, les prolétaires de l'Europe occidentale étaient arrivés à se représenter la société capitaliste comme une ennemie avec laquelle ils n'avaient rien de commun et la nationalité bourgeoise comme une sauvegarde des intérêts bourgeois. Et ils proclamaient que l'intérêt prolétarien universel était de détruire toutes les sauvegardes du capitalisme.

Bien des événements se sont produits depuis cette époque. Devant la société capitaliste, les trois prolétariats, français, anglais, allemand, ne se sont pas comportés de la même façon. En Allemagne, où « l'unité nationale » est récente, le sentiment national ne s'est pas encore dissout chez les prolétaires. Quant à l'idéal révolutionnaire des travailleurs anglais, il s'est obscurci. Mais, en Italie et en France, surtout, la lutte de classe se poursuit avec une vigueur remarquable.

En France, où la démocratie se décompose, l'antagonisme des classes n'est point voilé. C'est pourquoi le prolétariat a su éviter le péril réformiste. C'est pourquoi il dresse ses institutions devant celles de la bourgeoisie ; c'est pourquoi il dénonce le *pacifisme social*. Les prolétaires ne veulent plus subir l'oppression capitaliste ; le régime du patronat leur est devenu insupportable. Ils considèrent l'usine comme un bagne. Ils se révoltent : les syndicats agissent, les conflits éclatent. Dans son effort d'émancipation, la classe ouvrière organisée sur le terrain économique se heurte, naturellement, aux forces de la société bourgeoise, de l'Etat bourgeois dont nous connaissons les sauvegardes : institutions de droit, nationalité, armée, police, etc. Et les travail-

leurs comprennent vite que ces forces, partout les mêmes, en Allemagne, en Italie, comme en France, s'opposent partout à l'instauration du droit nouveau : du droit ouvrier. Ils pensent qu'elles doivent être partout détruites. A mon avis, l'internationalisme ouvrier n'a pas d'autre sens.

Ainsi, les prolétaires français ne connaissent la *nationalité bourgeoise*, les institutions capitalistes — et l'idéologie qui les justifie — que pour les combattre. Des intellectuels, des politiciens qui passent leur temps à mettre le socialisme en formules peuvent se dire internationalistes *et* patriotes, doser des théories, concilier, sur le papier, les choses les plus contradictoires. Tout cela est puéril et vain. Ce qu'ils ne peuvent doser, ce qu'ils ne peuvent transformer, ce sont les sentiments qui s'élaborent au sein du prolétariat en lutte. Ces sentiments seuls importent.

Or, le prolétaire en grève fait une expérience décisive. Il s'aperçoit bien vite que toutes les forces cœrcitivives de la société bourgeoise sont liguées contre lui. L'armée qui est, au dire de Briand, chargée de veiller à l'indépendance de la *collectivité nationale*, création bourgeoise, ne l'oublions pas, se transforme, comme par enchantement, en chien de garde du patronat. Et quand le gréviste ne tombe pas comme à Fourmies, comme à Châlon-sur-Saône, comme à Limoges et à Longwy, sous les coups de fusil ou sous les coups de lance des soldats, il fait connaissance avec la police qui le tracasse, avec la magistrature de classe qui le condamne. Et la patrie lui apparaît sous les espèces du patron, du contremaître, du soudard, du policier, du juge et du geôlier.

Un tel homme ne peut être patriote sans renier sa classe, sans se renier lui-même, sans abdiquer tout espoir de libération. Il faut être bien osé pour lui demander de rester dans une collectivité où il souffre, où il ne reçoit que des coups, de se jeter dans les bras de ses ennemis, de continuer à défendre leurs privilèges contre lui-même, d'aimer, de servir une patrie qui l'opprime et le tient dans les chaînes ; une *nationalité de classe* qui est la sauvegarde suprême des intérêts capitalistes, une patrie qui est nécessaire à l'existence, à la conservation de la société bourgeoise.

Le prolétaire en lutte prend conscience de la réalité ; il apprend à connaître les forces qui s'opposent à son effort

libérateur. Son objectif immédiat est de les briser. Voilà pourquoi il est *antipatriote*, *antimilitariste*, *internationaliste*. Et ses sentiments *antipatriotiques. antimilitaristes*, *internationalistes* se propageront au fur et à mesure que s'intensifiera, que s'étendra la lutte de classe.

On peut dire des socialistes unifiés (qui n'ont pas su prendre une attitude, au sujet de la question du patriotisme) qu'ils ne représentent par le prolétariat.

XXXVIII

GRAIZELY

Secrétaire de la Bourse du Travail de Besançon.

I. — Vous nous demandez d'abord : les ouvriers ont-ils une patrie et peuvent-ils être patriotes ? Ici se pose la question de savoir ce qu'est la patrie.

On nous dit : la patrie, c'est le sol où l'on est né ; c'est le patrimoine de gloires militaires, de science, d'art et d'idées généreuses que nous ont légué nos ancêtres ; dans cette *patrie* vivent des hommes ayant les mêmes intérêts et obéissant aux mêmes lois, puis, l'on ajoute qu'il faut aimer sa patrie, la défendre, et au besoin mourir pour elle. Voyons donc ce que, *pour nous*, renferment tous ces mots.

Le roc à pic qui domine et borde la vallée, le pré-bois dont la pente légère s'éteint près du ruisseau aux eaux vives, la maison au grand toit dont l'auvent abrite les épis dorés du maïs, toutes ces choses nous sont chères, et si cela est la patrie, nous n'avons que faire de vos leçons : allez plutôt les porter à l'usinier qui change la rivière en égoût ou au riche insatiable qui a éventré la montagne et abattu les beaux arbres qui bordaient le chemin.

Un politicien *avancé* nous disait, dans un récent boniment, que la défense du foyer était une loi sacrée ; nous voudrions bien savoir lequel des taudis noirs et infects nous

aurions à défendre? Celui d'hier, d'aujourd'hui, ou bien faudra-t-il mourir pour la rue, où le propriétaire vient de nous mettre?

Nous passons sur la gloire militaire et sur ce que peuvent valoir les exploits de bandes mercenaires, dont le but était le pillage, le vol et l'orgie, si ces beaux mobiles se sont atténués dans les armées modernes, là encore nous savons trop ce que cachent d'abjection les grands faits accomplis par des soldats, que l'on a d'ailleurs toujours traînés par force pour leur faire exercer le noble métier des armes.

Nous ne nous étendrons pas non plus sur l'idée qui consiste à vouloir diviser par tranches l'art, la science et les idées, pour en doter chaque pays d'une façon équitable.

Passons maintenant à la prétendue communauté d'intérêts.

L'industriel, le producteur, achètent par delà les frontières les machines et les matières premières, escomptant pour cela le plus mince bénéfice; puis ensuite ils font appel à la protection pour nous vendre cher des objets ou des denrées que, sans les droits prohibitifs, nous aurions à bon marché. L'intermédiaire veut acheter à bas prix, pour nous vendre chères les choses que nous fabriquons, et il s'adresse pour cela aux patrons qui pressurent le plus les ouvriers.

Le patron, pour augmenter ses bénéfices, rogne sur nos salaires.

Le spéculateur crie misère lorsqu'il y a abondance de produits et il s'efforce de restreindre une production nécessaire.

La concurrence sans merci que se font nos patrons et dont nous supportons les funestes conséquences, tout cela n'est que désordre et antagonisme. Les mêmes intérêts ne peuvent se rencontrer, d'une part, que chez les capitalistes et patrons qui exploitent le prolétariat et, d'autre part, que chez tous les prolétaires qui aspirent à se soustraire à l'esclavage.

La seule réalité qu'il paraît y avoir dans les définitions qu'on nous donne de la patrie, est celle qui la montre comme un ensemble d'hommes obéissant aux mêmes lois, ce qui revient à dire, en somme, que la patrie, c'est l'Etat. Nous voilà donc, derechef, forcés d'aimer la Loi et l'Etat, et de mourir pour les défendre. Il est vrai qu'on a pris soin de

nous dire que notre Etat et nos lois constituaient la liberté ; vivre sous d'autres lois serait l'esclavage, mieux vaudrait mourir.

Pour être esclaves, dans la société actuelle, les ouvriers ne tiennent cependant pas à mourir, et il faut toute l'hypocrisie dont les bourgeois sont capables pour oser parler de liberté à ceux dont la vie se passe à peine dans une cage, qui ont à subir les quolibets, les injures et la haine du premier pied-plat venu ou de ses gardes-chiourne, et qui tremblent constamment pour leur famille dans la crainte de la maladie ou du chômage.

Sortis de cet enfer, nous n'avons pas besoin de votre liberté pour regarder un instant le ciel bleu, et vos lois et l'Etat, dans les mains du capital, ne servent qu'à sanctionner et à perpétuer tout ce qui nous opprime.

L'ouvrier n'a pas de patrie.

II. — L'internationalisme ouvrier ne connaît pas d'autres frontières que celles qui séparent les classes et il a pour but, au-dessus des divisions géographiques ou politiques, d'organiser la guerre des travailleurs de tous les pays contre les capitalistes de tous les pays.

III. — L'internationalisme ouvrier se confond non seulement avec l'organisation internationale des travailleurs, mais encore avec l'antimilitarisme et l'antipatriotisme. Ses progrès réels sont en raison directe du progrès des idées antimilitaristes et des sentiments antipatriotiques dans les masses ouvrières.

IV. — Nous pensons que la grève générale militaire est une chose désirable entre toutes et que tout socialiste doit donner son effort pour hâter sa réalisation.

V. — Le patriotisme et l'internationalisme sont deux choses incompatibles.

Les socialistes qui se disent patriotes déclarent qu'ils ont le devoir de défendre leur patrie si elle était attaquée, car ils ne veulent pas voir mettre en péril les institutions que le pays s'est librement données.

C'est donc pour des libertés infimes, eu égard à leur

esclavage économique, que les ouvriers devraient aller à la mort en reniant l'idéal de solidarité prolétarienne dont la réalisation serait encore reculée vers un avenir toujours plus lointain.

Nous disons, nous, socialistes révolutionnaires, qu'en tous pays le capital est de plus en plus le maître des gouvernements et des peuples, qu'il est partout notre oppresseur, que nous n'avons qu'un seul but : conquérir sur lui notre droit à la vie, et puisque ses lois ne nous donnent que des maitres et des charges, il nous est indifférent d'en changer.

Nous comprenons très bien que des richards, anciens partisans du *chambard*, prêchent dans leurs feuilles abjectes la soumission à un ordre de choses qui défend leur situation fortunée acquise en dupant les travailleurs.

Il est facile de voir aussi pourquoi les politiciens socialistes se livrent à d'aussi copieux bafouillages, en essayant d'expliquer leur double foi de patriotes et d'internationalistes. C'est qu'ils savent comment leurs adversaires en temps d'élection exploitent la gloriole chauvine de la plupart de leurs électeurs, et comme pour eux le socialisme est surtout une chose avec laquelle ils gagnent 25 francs par jour, plus les MENUS profits, ils ne se soucient pas de voir s'éloigner d'eux cette mane bienfaisante.

Nous voudrions croire qu'il en est au moins un ou deux qui essaient de se donner des raisons de leur conduite, en même temps qu'ils en donnent aux autres, car nous pourrions espérer les voir revenir un jour à la cause socialiste, alors qu'actuellement, et de concert avec de vulgaires *fumistes*, ils ne font qu'égarer la conscience ouvrière.

XXXIX

A. MERRHEIM

Ouvrier métallurgiste
Secrétaire de l'Union Fédérale des Métallurgistes.

I. — Non ! les ouvriers ne peuvent avoir de patrie, car tout leur interdit d'en avoir une.

Le progrès industriel, le développement incessant du machinisme, joint à la coalition internationale du capitalisme, dont les intérêts sont forcément internationalistes par suite de la *surproduction*, mieux que toute la propagande, effacent les frontières et conséquemment incitent les travailleurs à se demander pourquoi une patrie, qu'on leur a représentée comme une mère, est pour eux toujours une marâtre? Et de là, la pensée que la disparition des frontières fera forcément aboutir les revendications prolétariennes, les oblige à s'efforcer d'arracher de leurs habitudes, de leurs luttes, de tous les actes de leur vie, l'idée de patrie, que des siècles d'éducation fausse et intéressée leur ont inculquée et qui est la pire de leurs tares ataviques, dont les boucheries guerrières n'ont même pas réussi à les débarrasser.

Peuvent-ils être patriotes? Pourquoi le seraient-ils? Le capitalisme lui-même, quand il agite devant les revendications ouvrières le spectre de la concurrence étrangère, ne leur indique-t-il pas que rester patriote, aimer *sa* patrie, *son* drapeau est un crime, puisque, *patriote*, il forge ses propres chaînes, maintient, développe la misère ouvrière, entretient les haînes non seulement de patrie à patrie, mais de région à région, en un mot, fait de *sa* patrie, de *son* drapeau — et à quelque nation qu'il appartienne — le seul obstacle qui l'empêche de connaître la liberté, le bien-être.

En ce moment même où se pose la question de la réduction de la journée à huit heures, n'est-ce pas encore *sa* patrie qu'on lui oppose, pour la réalisation de cette réforme, sous prétexte qu'il faudrait une *entente internationale* des industriels pour l'application de la journée de huit heures.

Dans ces conditions, pourraient-ils être patriotes? pourquoi? Et leur pire faute n'est-elle pas de l'être encore trop?

A quoi correspond l'idée de patrie? A l'éducation que le travailleur a reçue de ceux qui avaient intérêt à borner ses aspirations, à étouffer en lui les sentiments naturels de solidarité ouvrière, pour le plus grand profit d'une classe de jouisseurs qui battent monnaie de leur patrie.

En effet, que nous disaient nos maîtres à l'école? La patrie, c'est le coin de terre qui *nous* a vu naître, c'est le pays que *nous* ont légué *nos* aïeux, c'est le drapeau triomphant que

nous devons défendre, c'est l'honneur d'une race, de *notre* race, etc., etc. C'est cela, la patrie du travailleur, pour laquelle il travaille, qu'on lui fait servir à vingt ans, pour l'abrutir davantage dans les casernes, en faire l'automate, qui, rentré dans la vie civile, sera respectueux des lois iniques, permettant de l'exploiter à outrance.

C'est à cela que correspond, pour lui, l'idée de patrie, qu'on lui a représentée comme l'idéal au-delà duquel il n'y a plus rien et qu'il doit défendre.

Or, le pays des aïeux appartient à ceux qui *jamais* ne l'ont fécondé de leurs sueurs!

Le drapeau ! Une stupidité au nom de qui on commet tous les crimes et qui est capable de faire du patriote un *parricide*.

La race! il suffit de consulter les livres de mariages et de naissances dans les mairies pour savoir et comprendre que les races n'ont pas de patrie et nous donnent des êtres d'autant plus vigoureux que l'on a davantage « déserté » *sa* race.

D'autre part, si nous nous en rapportons à M. Caillaux, ancien ministre des Finances, la patrie pour nos maîtres, pour les capitalistes, correspond à la protection et l'organisation du *vol*.

C'est du moins ce qui ressort d'un de ses récents articles du *Matin*, dans lequel il s'efforçait de démontrer que tant que Jaluzot n'avait eu qu'à « surveiller » le marché des sucres *français*, il avait été le maître et pu jouer à la hausse et à la baisse comme cela lui avait plu ; mais du jour où, par suite de la suppression de la prime à la fabrication des sucres, il avait été obligé de « surveiller » les marchés étrangers, notamment celui de Hambourg, il s'était cassé les « reins » — c'est sa propre expression, — et il concluait en disant que le meilleur moyen d'empêcher la spéculation et l'accaparement est... d'*internationaliser*... les cours des marchés.

Nous comprenons pourquoi les journaux *La Patrie* et *La Presse* sont aussi férocement patriotes, et c'est pourquoi je conclus, avec plus de force, que pour les travailleurs l'idée de la patrie ne correspond à rien autre qu'à la fausse éducation qu'une classe avait intérêt à leur donner,

pour mieux pouvoir la dépouiller et la spolier de ses droits et lui interdire tout espoir dans l'avenir.

II. — L'internationalisme ne peut avoir d'autre but que la disparition des préjugés et des capitalistes de tous les pays. Ou alors il faudrait penser qu'il viserait à faire naître de nouveaux maîtres, qui seraient plus détestables que le capitalisme.

Je ne puis croire que, dans les conditions de lutte actuelles, les militants puissent rabaisser l'internationalisme à cette besogne, qui serait la négation de l'idéal prolétarien.

III. — L'internationalisme ouvrier ne se confond-il pas, non seulement avec l'organisation internationale, mais encore avec l'antimilitarisme et l'antipatriotisme ?

Il est évident que l'internationalisme ouvrier se confond avec l'organisation internationale des travailleurs, et plus cette dernière sera forte et groupera d'éléments actifs, plus l'internationalisme (non politique, qui forcément différera toujours, par les passions et les intérêts personnels qui en découlent, mais économique), aura une force et une efficacité réelles.

Cette efficacité ne peut se faire sentir, hors du domaine économique, que sur les idées militaristes et patriotiques, et en conséquence les faire disparaître ; donc les quatre actions se confondent et il est absurde de vouloir faire de l'internationalisme en ménageant le patriotisme et le militarisme, qui sont des obstacles au développement de l'internationalisme ouvrier.

« Ses progrès réels, dites-vous, ne sont-ils pas en raison directe des progrès des idées antimilitaristes et des sentiments antipatriotiques dans les masses ouvrières ? »

Sur ce point je n'hésite pas à répondre : Non, pour le moment ! Trop souvent, j'ai vu les militants confondre les idées antipatriotiques et antimilitaristes avec l'internationalisme.

Si ce dernier absorbe, petit à petit, le patriotisme et le militarisme, il n'en est pas moins vrai qu'il faut encore, non se leurrer de mots, mais regarder la réalité.

Or, qui dit : « la masse ouvrière est de plus en plus antimilitariste et antipatriotique, donc, complètement *internationaliste* », commet une erreur grave, car nombreux sont

ceux qui, par haine de la caserne, de la privation de la liberté qu'elle entraîne, de la brutalité, de la discipline et des officiers, sont antimilitaristes et se disent antipatriotes ; mais parlez-leur de l'internationalisme ! Immédiatement, les vieux préjugés se réveillent et, s'ils consentent à être contre l'armée, ils refusent d'être internationalistes et restent patriotes.

Sur ce point, la lutte qui a été engagée par Hervé, à mon avis, est typique. Longtemps on avait été internationaliste, mais quand il fallut *l'être, dans toute l'acception du mot*, on s'aperçut que la masse ouvrière, qui *vote*, si elle était *antimilitariste*, était encore *patriote*, et comme l'électeur est le commencement de la sagesse, on fut patriote et internationaliste dans certains milieux.

Certes, on dira que cette masse est *patriote* par *atavisme*. D'accord ! Alors il ne faudrait pas tabler sur cet atavisme pour dire qu'elle est internationaliste. Ce ne sont pas les progrès *réels*, j'en conviens, des idées antimilitaristes qui développent l'internationalisme, mais bien plutôt les nécessités économiques, l'affirmation des faits chaque jour répétée et plus forte, qui démontre à la classe ouvrière que sans être internationaliste, elle ne pourra et n'obtiendra rien, qui fait faire ces progrès.

IV. — La *grève générale militaire* est intimement liée à la grève générale économique, et, pour ma part, j'ai toujours pensé que ce qui effrayait le plus les adversaires de la grève générale *économique*, c'était la pensée que cette tactique, une fois ancrée dans l'esprit de la classe ouvrière, mise en pratique par elle, entraînerait immédiatement, en temps de guerre, la grève générale militaire. Et si je considère la position prise par le parti socialiste à l'heure actuelle, j'ai tout lieu de croire que j'avais quelque peu pensé juste.

Si je crois pouvoir dire que la grève générale militaire, moyen de propagande, doit être propagée, qu'elle est possible, j'ai peine à croire qu'aujourd'hui cette masse mise en péril par la masse qui lui sera, à ce moment-là, opposée, refusera de marcher pour affirmer le *principe* de la grève générale militaire. Et nous aboutissons fatalement à constater que plus, non pas l'antimilitarisme, ni l'antipatriotisme, mais l'internationalisme économique aura pénétré les masses,

plus la grève générale militaire — avec chances de succès — sera possible.

Dire que si la guerre éclatait demain, elle ne serait pas applicable est, à mon sens, une utopie ; mais aller jusqu'à dire que ceux qui s'en serviraient l'appliqueraient jusqu'à se laisser massacrer, c'est se leurrer.

Emettre des affirmations *personnelles*, sans tenir compte des faits où plusieurs nationalités entrent en jeu, c'est commettre une faute, c'est ne pas vouloir voir que les masses ne sont pas encore internationalistes, à moins qu'on ne suppose que la minorité, des deux côtés aux prises, entraînera la majorité, et la forcera à marcher jusqu'au bout.

V.—Si je n'étais aussi respectueux de la politesse, je dirais que les socialistes qui se disent *à la fois* internationalistes *et* patriotes sont des... fumistes. Cependant, il faut tenir compte des faiblesses humaines et il faudrait, pour répondre à cette question, autopsier les partis politiques et les intérêts *électoraux* — pour ne pas dire personnels — en jeu. Je l'ai dit plus haut, la masse qui vote étant *antimilitariste* et *non internationaliste*, ceux qui luttent sur le terrain politique, et *veulent être élus*, sont forcés de faire entrer en ligne de compte... l'atavisme... patriotique. Alors se pose pour eux ce dilemme : Ou être internationaliste dans toute l'acception du mot, et en accepter toutes les conséquences, c'est-à-dire, ne pas être élu ! Ou être patriote *et* internationaliste, c'est-à-dire « s'adapter » aux sentiments d'une majorité, la flatter... la tromper... et être... élu !

Faut-il les en blâmer ? Pour ma part, je blâme et plains la masse qui prend des clowns pour des hommes, s'extasie et s'amuse devant leurs équilibres de phrases, d'affirmations et de mensonges, qui voilent la réalité et empêchent de la saisir, de lui donner corps, de l'adapter à ses besoins économiques et de développer son bien-être et sa liberté.

S'il lui plaît, à la masse, qu'on lui fasse les poches pendant qu'on l'amuse, c'est son affaire, mais nous devons inlassablement crier la vérité, c'est-à-dire qu'il n'y a pas, qu'il ne peut, qu'il ne doit pas y avoir de patrie pour la classe prolétarienne.

XL

ROGER PORCQ

Ouvrier typographe.
Secrétaire de la Bourse du Travail de La Rochelle.

I. — La *patrie* est une institution bourgeoise, faite de choquantes iniquités, d'exploitation honteuse, de spéculations scandaleuses et infâmes, avec autant d'idioties et d'absurdités. Jusqu'à ce jour, les bourgeois s'en sont servi pour maintenir leurs privilèges en exerçant leur domination sur la masse des travailleurs, *leurs victimes.*

Quel rôle stupide serait celui de l'ouvrier patriote, qui, — après qu'on l'a dépouillé de tout bien, de toute possibilité de posséder, de tout droit, de toute liberté, en lui imposant et lui faisant subir, sous le joug de l'esclavage, toutes privations, toute exploitation, — consentirait encore au sacrifice du sang pour défendre, au service des *voleurs*, la part de l'avoir social que ces derniers lui ont manifestement volée ? Ce rôle grotesque, imbécile, absurde, ne peut être rempli par des ouvriers conscients ou organisés. Donc, *l'ouvrier ne peut avoir de patrie*, *pas plus qu'être patriote.*

II.—Comment *l'internationalisme ouvrier* connaîtrait-il d'autres frontières *que celles qui séparent les classes*? Est-ce que les travailleurs, que le hasard a fait naître en-deçà ou en-delà de telle démarcation de territoire, n'ont pas à subir l'avilissante exploitation du *capitalisme* ? Est-ce que leurs aspirations ne sont pas toutes les mêmes : au *Bien-être* et à la *Liberté*? Est-ce qu'ils ne sont pas toujours et partout les victimes de l'autorité bourgeoise, lorsqu'ils veulent lutter pour un peu de mieux-être et pour leur émancipation ? A cela nous répondrons : Chicago, la Martinique, Alcala del Valle, Monjuich, la Sicile, Paris, Fourmies, Châlon, Limoges, Longwy, etc., etc.

Donc, les travailleurs ne peuvent tenir aucun compte des divisions géographiques ou politiques, mais seulement, — la

lutte de classes étant incontestable, — s'organiser afin d'assurer le succès du combat qu'ils doivent livrer à leur seul ennemi commun: *le capitalisme*. Et, pour préparer cette lutte, « *travailleurs de tous les pays, unissez-vous* ! » telle est bien notre devise.

III. — Il n'y a certes point de longs développements à donner à cette question : *L'internationalisme ouvrier* doit *nécessairement* et *logiquement* se confondre avec l'organisation internationale des travailleurs, ainsi qu'avec *l'antimilitarisme* et *l'antipatriotisme*. L'un est le corollaire de l'autre. *L'antimilitarisme* a été certainement, le premier, l'objet d'une propagande active dans les syndicats et les groupes d'études, où s'est révélée forcément l'idée de *l'antipatriotisme*, et, ces deux idées désormais inséparables ont contribué à la réalisation des progrès de l'organisation internationale des travailleurs.

IV. — Les derniers événements survenus en Russie, où préalablement la propagande n'avait pas été faite ou presque pas, n'en disent-ils point assez sur ce que l'on doit attendre et obtenir de la *grève générale militaire ?* Oui, il n'est pas d'autres moyens : ou la révolte individuelle, ou la révolte collective, c'est à-dire la *grève générale militaire*. Nous ne pouvons pas croire que les sentiments humanitaires pénétreront dans l'esprit des bourgeois et dirigeants, au point de les faire consentir — parce que ce serait raisonnable et juste — à l'abandon de leurs privilèges, afin d'en constituer l'avoir collectif, l'avoir de tous et de chacun. De même que les bourgeois usent de la force contre les travailleurs, de même les travailleurs devront agir contre les bourgeois. Le moyen qui semble le plus pratique, en ce cas, est de soustraire à l'ennemi ses munitions et de s'en servir contre lui.

V. — Des *socialistes patriotes-internationalistes ?* Quelle ironie ! Quel masque de fourberie, de scélératesse, de charlatanisme et de fumisterie couvre donc la... face de ces ignobles mystificateurs ? S'ils ne sont pas de honteux ignorants, ils sont nos pires ennemis, et, comme tels, nous devons les combattre.

XLI

Léon QUATREHOMME

Ouvrier typographe, à Orléans.

I. — Le prolétaire ne peut pas avoir de patrie.

Patrie ! Que veut dire ce mot ? Pour nous, prolétaires, il doit être inconnu, car nous n'acceptons pas la définition que nous en donnent les pontifes du patriotisme.

Nous refusons d'admettre que deux ouvriers qui seront nés, auront vécu sous un climat différent, et ne s'exprimeront pas dans le même langage, devront chercher à se tuer l'un l'autre.

Tout travailleur a sa place au soleil et nul n'a le droit, pas plus au nom de la religion qu'au nom de la patrie, d'imposer sa volonté à ses semblables. Un homme, véritablement digne de ce nom, doit aimer la liberté, non seulement pour lui, mais aussi pour les autres. Il peut chercher à convertir par la persuasion celui qu'il croit être dans l'erreur ; mais, dans aucun cas, il ne devra employer la violence pour la propagation de ses idées.

La brutalité et l'intransigeance n'ont jamais prouvé que l'absence du sentiment de fraternité et l'étroitesse de l'intelligence. On peut, à la rigueur, exposer sa propre existence ; mais personne, pas plus l'autocrate que le démocrate, n'a le droit de disposer de la vie des autres.

Le mot patrie (*car ce n'est rien qu'un mot*) a servi, de tout temps, à lancer les unes contre les autres des masses d'hommes qui s'étaient ignorés jusque là.

Le mot patrie est la cause directe de cette chose monstrueuse qui s'appelle la guerre. La guerre ! Tous les pays ont connu les horreurs de la guerre : la destruction des villes par la mitraille et l'incendie; les champs transformés en charniers où gisent, côte à côte, l'adolescent et le vieillard, le soutien de la veuve et le père de famille, monceau de chair informe, piétinée, mutilée et méconnaissable.

N'est-ce pas une honte pour l'humanité qu'un tel spectacle soit fréquent chez des peuples qui se prétendent civilisés ?

Pour qui ces ruines amoncelées ? Pour la patrie ! Pour qui ces corps mutilés et ce sang versé ? Pour la patrie ! Pour qui ces orphelins et ces veuves sans asile et sans pain ? Pour la patrie !

Voilà pourquoi la patrie doit être regardée, par tous les prolétaires, comme une des plus grandes calamités, puisque c'est elle qui engendre la guerre.

Patrie signifie : meurtre et destruction. Le prolétaire ne peut pas avoir de patrie !

II. — L'internationalisme ne connait pas de frontières et son sens l'indique.

L'internationalisme prépare le prolétariat de tous les pays à l'émancipation par la lutte à outrance contre les capitalistes.

La seule lutte qui soit digne de la classe ouvrière est la lutte par la cohésion, par les groupements syndicaux et c'est une arme redoutable entre toutes, *puisqu'elle peut arrêter instantanément la production.*

Le prolétaire, qui doit être le soldat de sa classe et le véritable apôtre de la fraternité ouvrière, ne peut chercher, par des moyens de guerre, à conquérir le pouvoir ; il ne peut consentir à laisser s'entr'égorger des hommes qui sont ses frères.

L'internationalisme détruit le militarisme et le patriotisme ; il ne connait pas de frontières et déclare la guerre aux capitalistes de tous les pays.

III. — La grève générale militaire peut en un sens paraître une chimère.

Il n'est pas possible que des hommes, qui auront consenti à se laisser enrégimenter, refusent de marcher à l'appel de leurs chefs.

Quand les hommes en âge d'être soldats seront internationalistes, *la conscription ne sera plus possible* et les armées permanentes auront vécu.

IV. — On ne peut pas être patriote *et* socialiste.

Le mot socialiste équivaut à solidaire et le mot patriote équivaut à égoïste.

Le patriote doit aimer et servir sa patrie ; il ne peut la servir qu'au détriment de celle des autres.

L'internationaliste veut le bien du monde entier, sans distinction de race ni de climat.

L'un veut le bien du petit nombre au détriment du plus grand et l'autre veut l'égalité, c'est-à-dire le bien être pour tous.

On ne peut pas être patriote *et* socialiste.

LES SYNDICATS OUVRIERS

FRANCE

L'organisation des ouvriers métallurgistes.

L'Union fédérale des Ouvriers métallurgistes de France vient de tenir son douzième Congrès national à la Bourse du Travail de Paris.

Le rôle de la métallurgie dans la vie industrielle moderne, l'importance qu'elle est appelée à jouer dans la vie sociale contemporaine, font que plus particulièrement parmi les Congrès des organisations ouvrières, les Congrès des ouvriers métallurgistes ont une importance dominante dans le mouvement corporatif.

Avant d'étudier ce que fut le dernier Congrès et d'examiner la portée des décisions prises, nos lecteurs souffriront, pour la clarté de notre exposé, que nous esquissions une rapide étude de cette Fédération, de ses origines et de son rôle dans la vie ouvrière française depuis vingt ans.

Première Partie

Des origines à 1900.

Les origines. — L'idée première du groupement national des travailleurs métallurgistes appartient au syndicat : l'*Union des Mécaniciens de la Seine* qui, en 1883, lançait un premier appel et parvenait à réunir à Paris, du 8 au 13 octobre de la même année, 37 délégués représentant 19 chambres syndicales. A ce Congrès fut constitué un organisme national qui prenait le titre de *Fédération française de la Métallurgie,* à base essentiellement fédérative, puisque la Fédération devait se diviser immédiatement en six fédéra-

tions régionales, ayant chacune leur comité siégeant à Lille, Grenoble, Nantes, Bordeaux, Marseille et Paris : ces comités nommeraient chacun cinq délégués qui, siégeant à Paris, formeraient le Comité Central de la Métallurgie française.

L'on verra que la discussion qui dominera le Congrès de 1905 sera la reprise de cette idée et aboutira au vote de sa mise en application, avec, cependant, une organisation sensiblement différente.

Le Congrès de 1883 conseillait aux syndicats de ne recourir à la grève partielle qu'à la dernière extrémité et fixait une cotisation fédérale de cinq centimes par membre et par mois, destinée à constituer une caisse de résistance et à assurer le fonctionnement administratif. Cette tentative n'eut pas de lendemain et le Congrès qui devait se tenir à Lille en 1884 n'eut pas lieu.

L'*Union des Mécaniciens* n'abandonnait pas son idée de grouper tous les métallurgistes de France dans une seule organisation fédérale et, en décembre 1887, elle réorganisait la Fédération en groupant en un noyau solide les syndicats parisiens : des chaudronniers en fer, doreurs-argenteurs, fondeurs en cuivre, maréchaux, serruriers, ouvriers en bronze et tourneurs en optique. La nouvelle organisation prenait le titre de *Fédération des Ouvriers métallurgistes de la Seine*. La Fédération ne fut cependant définitivement organisée que lors de l'adoption des statuts, qui eut lieu le 1er juillet 1888.

Dans le courant de 1888, elle s'augmente des syndicats des mouleurs en fonte, des forgerons et serruriers en voitures, des chauffeurs-conducteurs-mécaniciens, et en janvier 1889, du syndicat des ouvriers en instruments de musique.

Du 15 au 17 mars 1890, la Fédération organise un Congrès régional de la Métallurgie, qui se tient à la Bourse du Travail de Paris ; 48 délégués y assistent, représentant seize syndicats, dont neuf adhérents à la Fédération.

Dans ce Congrès, l'on s'intéresse vivement à l'enseignement professionnel dans le département de la Seine et de plus il est décidé d'organiser « une conférence nationale des métallurgistes au moment du Congrès international de Pa-

ris. à l'effet de poser les bases de reconstitution de la Fédération nationale de la Métallurgie ».

Il est intéressant, comparativement à l'attitude que paraîtra prendre l'Union fédérale de la Métallurgie durant ces dernières années, de signaler la décision suivante, où l'on sent l'influence de Groussier, alors secrétaire, relativement à la réglementation du travail :

Les syndicats de la Métallurgie revendiquent la réglementation du travail, telle qu'elle a été adoptée dans les différents congrès ouvriers ; la création d'un ministère spécial du travail et l'élaboration d'un code du travail.

La Fédération de la Métallurgie se mettra en relations avec les conseillers municipaux de la Fédération des travailleurs socialistes de France, et les chargera de déposer sur le bureau du Conseil municipal et sur celui du Conseil général toutes nos propositions ayant un caractère local ou régional.

Le 5 février 1890, les Syndicats de la Seine étendaient leur action en reconstituant la *Fedération nationale des ouvriers métallurgistes de France* avec neuf chambres syndicales adhérentes. Cependant de nouvelles dispositions ajoutées aux statuts fédéraux prévoyaient, comme en 1883, une constitution fédéraliste, enlevant tout pouvoir réel à l'organisme central, par la création de fédérations départementales qui avaient pour attributions (article 56) « de recevoir les adhésions, centraliser les cotisations, faire de la propagande, etc. ».

Lorsque (art. 51) plusieurs syndicats métallurgistes d'un même centre industriel étaient adhérents à la Fédération, ils pouvaient se grouper en fédérations départementales.

Les métallurgistes de la Loire seuls, profitant de cette latitude, constituèrent une fédération régionale.

Au 31 décembre 1890, la Fédération se composait de vingt organisations (dont 14 de Paris) groupant 5.830 membres ; ceux-ci payaient, d'après la moyenne des derniers mois, 2.851 cotisations. A la même date, l'encaisse de la Fédération était de 1.652 fr. 75.

Le 20 janvier 1891, paraissait le premier numéro du *Bulletin officiel de la Fédération nationale des ouvriers métallurgistes de France*, destiné « à tenir les fédérés au courant de tous les détails de la vie de la Fédération ».

Déjà l'irritante question des Fédérations d'industrie et des fédérations de métier, non encore solutionnée, se posait sans doute inéluctable, car dans le numéro du *Bulletin* de juillet 1891, nous trouvons un article du citoyen A. Groussier, secrétaire de la Fédération, qui, sous le titre de « Fédération corporative, » étudie la question et soutient la supériorité des fédérations d'industrie sur les fédérations de métier.

Dès 1891, la Fédération est d'une activité qui ira sans cesse croissant. Elle prend part au Congrès international des Métallurgistes de Bruxelles, le 21 août 1891, et se fait également représenter au Congrès international socialiste qui se tient à la même époque dans cette ville.

Le 6 septembre 1891. un Congrès régional est tenu à Saint Etienne dans le but de créer une fédération départementale, comme celle qui existait déjà dans la Seine.

Enfin, au 31 décembre 1891, la Fédération nationale comprenait vingt-neuf syndicats, dont seize appartenaient à la Fédération départementale de la Seine et huit à celle de la Loire ; l'encaisse était de 1.892 fr. 27.

Le 5 juillet 1892, elle donne son adhésion au Secrétariat national du travail, fondé à la suite du Congrès international socialiste de Bruxelles, et qui est la première ébauche de l'organisme qui sera plus tard la *Confédération générale du Travail.*

Second Congrès, Paris, 1892. — Peu à peu, à travers les tâtonnements du début, la Fédération prend corps et un deuxième Congrès national a lieu à Paris. du 23 au 27 novembre 1892. 83 délégués dont 69 de Paris, représentèrent 69 syndicats, de plus 3 d'entre eux étaient mandatés par la Fédération et par les deux sections régionales (Seine et Loire).

La question de savoir si les travailleurs de la Métallurgie se grouperaient en fédérations de métier ou en fédération d'industrie donna lieu à un débat intéressant.

Comme conclusion, la création de fédérations de métiers fut rejetée à l'unanimité, moins une voix.

A la fin du Congrès, le citoyen A. Groussier dégagea, les indications de ce vote en ces termes :

Le Congrès a cru préférable de grouper tout d'abord en un seul faisceau tous les syndicats travaillant les métaux, puis, lorsque cette Fédération sera devenue importante, la subdiviser

en fédérations de métiers, qui devront toujours être groupées ensemble et maintenir étroitement unies toutes les forces métallurgiques; il est même nécessaire que les métallurgistes se groupent avec les autres corporations et forment un vaste faisceau de tous les travailleurs.

Nous avons tenu à citer ces déductions du citoyen Groussier, parce que nous aurons l'occasion de rappeler, dans la suite de ce travail, que l'*Union fédérale de la Métallurgie* n'a pas varié dans sa manière de comprendre l'union des forces métallurgiques ouvrières.

Le Congrès de 1892 émit en outre des résolutions :

Pour que l'inspection du travail soit confiée à des délégués des chambres syndicales ;

Sur l'assurance contre les accidents ;

Sur la réduction de la journée de travail à huit heures et le repos hebdomadaire ;

Sur la suppression du marchandage et du travail aux pièces.

A la fin de 1893, la Fédération de la métallurgie groupait 58 syndicats, répartis dans dix-huit départements, dont 20 dans la Seine, 10 dans la Loire.

Cette même année, la Fédération avait soutenu l'importante grève de Rive-de-Gier, qui dura trois mois, et versé 3.298 fr. 35 aux grévistes.

Le 18 mars 1894, commença, à Trignac (Loire-Inférieure), une grève de métallurgistes qui atteignit plus de mille ouvriers, dura jusqu'au 21 mai et se termina par une transaction. La Fédération et ses syndicats fédérés versèrent aux grévistes la somme de 3.567 fr. 60.

Troisième Congrès. Paris. 1894. — Le Congrès qui devait se tenir à Saint-Etienne, en 1893, fut ajourné à l'année suivante en raison des incidents de la Bourse du Travail de Paris. Il eut lieu du 12 au 14 juillet 1894. Cinquante et un syndicats étaient représentés par vingt-sept délégués.

Des observations échangées dès l'ouverture du Congrès, il résulte que la situation n'était pas considérée comme satisfaisante, et plusieurs délégués réclamèrent, pour y apporter un remède, une augmentation de la cotisation permettant de rétribuer un secrétaire permanent, emploi dont la création paraissait de plus en plus indispensable:

Le citoyen Poulain, secrétaire de la Fédération, dit (1) qu'il ne faut pas s'étonner s'il n'y a pas un plus grand nombre de délégués : cela tient à la multiplicité des Congrès qui se tiennent cette année un peu partout. En même temps, la lutte folle engagée par le patronat contre le prolétariat, en ces derniers temps, a quelque peu épuisé les ressources de nos organisations ; mais, malgré cela, la besogne en sera peut-être facilitée et tout aussi bien faite et plus profitable à notre classe, si tous les délégués y mettent de la bonne volonté.

Il blâme ensuite l'indifférence coupable des camarades qui ne se rendent pas compte des services que pourrait rendre la Fédération dans ces crises qui se renouvellent si souvent dans les centres ouvriers.

Critiquant la méthode d'organisation, le secrétaire de la Fédération ajoute :

Il faudrait, pour que la Fédération portât ses fruits, qu'elle soit plus savamment organisée, c'est-à-dire qu'il faudrait, tout d'abord, à la tête, des hommes indépendants, car la propagande n'est pas chose facile, en dehors du travail journalier ; il faut ensuite, pour assurer le bon fonctionnement des services, passer les trois quarts de ses nuits, puis par suite de la fermeture de la Bourse du Travail et l'affolement qui en est résulté, il y a eu certainement depuis cette époque un certain relâchement, dû plutôt à l'éparpillement des syndicats, qu'à la bonne volonté des membres du Comité fédéral.

Le projet fut renvoyé à l'étude d'une commission, qui devait déposer son rapport dans les trois mois qui suivraient.

Le Congrès adopta, en outre, d'importantes résolutions dégageant l'œuvre syndicale de la mutualité, « car la mutualité ne peut servir que d'amélioration passagère à notre situation ».

La discussion se termina par le vote unanime d'une décision invitant

les syndicats à agir avec prudence et à ne pas servir de tremplin à quelques bourgeois ambitieux, affamés de popularité, coureurs de mandats, politiciens interlopes, qui n'ont de philanthropes que le nom.

---

(1) *Compte rendu du 3e Congrès national*, tenu à Saint-Etienne. Paris, 1895.

Le 1er octobre 1893, s'était constituée, à Lyon, la *Fédération Nationale des Ouvriers du Cuivre*, que nous verrons par la suite s'unir, puis fusionner avec la métallurgie. En juillet 1894, sur l'initiative des mouleurs de Nouzon, se constitua la *Fédération des Mouleurs*, qui, plus tard aussi, signera une convention d'entente avec celle des métallurgistes.

La scission des mécaniciens. — A cette époque se place un incident, qui désormais pèsera continuellement sur la vie de la Fédération de la Métallurgie et suscitera des polémiques passionnées.

Nous tenons dans ce travail à faire œuvre d'éducation et non de passion. Aussi nous bornerons-nous, très impartialement, à indiquer les situations et les arguments fournis par les deux parties en cause.

A la suite des événements du Quartier-Latin qui amenèrent la mort de Nuger et des violents incidents que l'on connaît, le ministre Dupuy ordonna la fermeture de la Bourse du Travail de Paris, sous le prétexte « que la plupart des syndicats ayant leur local à la Bourse du Travail n'étaient pas constitués conformément aux exigences de la loi de 1884 ».

Plusieurs réunions du Comité Fédéral de la Métallurgie eurent lieu à l'effet de chercher un local ; d'autre part le Comité s'occupa également de l'attitude que devaient avoir les syndicats parisiens vis-à-vis d'un tel acte d'arbitraire.

Des discussions passionnées eurent lieu ; ainsi le citoyen Poulain, qui venait d'être élu secrétaire de la Fédération à la place du citoyen Groussier, démissionnaire, s'éleva énergiquement, dans la séance du 5 septembre 1893, contre les organisations qui avaient acquiescé à la loi sur les syndicats professionnels. Il fut autorisé par le Comité Fédéral à rappeler ceux-ci « à un plus juste sentiment de la promesse tenue ».

A peine un mois après le Congrès de Saint-Etienne, le citoyen Poulain fit savoir, à la séance du 4 septembre 1894, qu'il se voyait dans l'obligation de démissionner. Le camarade J. Braun, délégué du syndicat des manœuvres de la Fonderie, lui succéda.

Un questionnaire fut adressé aux organisations adhérentes, afin de savoir si elles étaient oui ou non partisantes de se

conformer à la loi de 1884 ; les réponses adressées furent en majorité favorables à la reconnaissance de la loi.

L'Union corporative des mécaniciens, devant ce résultat, adressa en guise de protestation sa démission de la Fédération. La lettre fut lue à la séance de 5 février 1895 et se terminait ainsi (1) :

... Le Conseil d'Administration, se basant sur le vote de sa dernière Assemblée générale qui a statué en dernier ressort, déclare que nous retirons notre délégué et donnons notre démission de la Fédération de la Métallurgie. *Nous devons ajouter, citoyen, que ce n'est pas sans regret que nous quittons une organisation qui a pris source à l'Union des Ouvriers Mécaniciens*, mais le but de notre syndicat est de toujours marcher de l'avant : nous ne pouvons et devons accepter cette atteinte à notre liberté d'action.

Espérant que cette majorité de syndicats sera bientôt guérie de l'esprit nouveau et *qu'ils auront à l'avenir plus d'énergie pour revendiquer leurs droits sans s'occuper des fantaisies gouvernementales et policières. qui comparent les Chambres syndicales aux filles soumises, et auxquelles nous ne nous prostituerons jamais.*

Cette démission, dit le journal de l'*Union fédérale de la Métallurgie*, surprit bon nombre de militants, car le motif invoqué n'était pas réel : « l'Union des Mécaniciens » ne quitta la Métallurgie que parce qu'à la place du citoyen Poulain, membre de la dite « Union », on avait nommé comme secrétaire de la Fédération, et cela contrairement à ce qui aurait été décidé en 1887, un titulaire appartenant à une autre corporation.

Le retrait de cette organisation fut pour nous très sensible, d'autant plus que c'était elle, comme on l'a déjà vu, qui était l'instigatrice de la Fédération de la Métallurgie.

Depuis, l'Union des Mécaniciens a non seulement reconnu la loi, mais le secrétaire de cette Fédération est membre du Conseil supérieur du Travail et d'un tas d'institutions créées par les « fantaisies gouvernementales » afin de canaliser l'action de classe des syndicats.

A cette déclaration que nous avons extraite du journal de l'*Union fédérale de la Metallurgie*, il est loyal d'apporter une nouvelle contribution : la déclaration du délégué de l'*Union des Mécaniciens* au Congrès de la Métallurgie, qui se tint en septembre 1895, à Limoges :

---

(1) *L'Ouvrier Métallurgiste*, septembre 1905.

Il déclare, porte le compte rendu, au nom de l'*Union des Mécaniciens* de la Seine, que les syndicats adhérents à la Fédération ont été un peu trop vite, que la Fédération elle-même aurait dû donner l'exemple en encourageant les réfractaires à la loi de 1884, mais qu'au contraire elle s'est empressée d'y adhérer. D'autre part, elle aurait pu y adhérer, si la loi avait été suivie à la lettre par nos gouvernants, autrement dit par la préfecture de police, qui envoie à domicile prendre des renseignements sur les administrateurs des syndicats, et, plus fort encore, chez les employeurs, sans crainte d'en faire chasser ces derniers. Il conclut en plaignant la faiblesse des adhérents, et formule des vœux pour l'abrogation de cette loi inique, qui ligotte les organisations ouvrières.

L'*Union des Mécaniciens* accepta de se soumettre à la loi de 1884 le 8 décembre 1900, pour se défendre dans un procès qu'à la suite d'une grève lui intentait la maison Postel-Vinay, réclamant 50.000 francs de dommages et intérêts.

Nous en avons fini avec cette regrettable scission, qu'il était impossible de ne pas signaler et qui, par la suite, amènera de vives polémiques entre deux organisations qui, dans l'intérêt de leurs adhérents et de l'organisation des travailleurs métallurgistes en général, devraient être étroitement unies.

L'organisation, en 1895, subit une forte crise motivée surtout par les ennuis créés aux organisations de combat le pouvoir central.

Quatrième Congrès. Limoges, 1895.— Au Congrès de Limoges tenu en septembre 1895, 44 syndicats seulement se font représenter.

Ce Congrès refond complètement les statuts et crée le secrétariat permanent (au mois de février 1895, une indemnité mensuelle, d'abord de 30 francs, puis, au mois de juin, de 100 francs avait été allouée au secrétaire).

La cotisation mensuelle est élevée de cinq à dix centimes par membre et par mois.

Malgré l'augmentation de la cotisation, le Congrès ne crut pas que les ressources fédérales pussent permettre l'établissement immédiat d'un secrétariat permanent, dont elle accepte seulement en principe la création.

Le Congrès adopte enfin un rapport du Comité fédéral

tendant à l'abrogation de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats et à « la liberté pleine et entière d'association ».

La Fédération se fait représenter au Congrès constitutif de la *Confédération générale du Travail* qui eut lieu à Limoges, du 23 au 28 septembre 1895, ainsi qu'au Congrès international des métallurgistes à Londres, du 23 au 25 juillet 1896. Le même délégué la représente également au Congrès international socialiste ouvrier, qui se tient dans la même ville du 27 juillet au 2 août, mais il a pour mandat de :

S'abstenir en ce qui concerne les questions politiques et de ne prendre part qu'à la discussion des questions économiques.

Conformément à une décision prise le 14 mai 1895, la Fédération refuse de se faire représenter au Congrès du « Parti Ouvrier Socialiste Révolutionnaire » qui eut lieu à Paris en septembre 1896.

Cependant la Fédération prendra part au 15e Congrès régional du P. O. S. R. de Paris (mai 1899) :

Si le Comité fédéral, voit-on dans le rapport présenté au 9e Congrès, a adhéré à ce Congrès, contrairement à ses habitudes de n'adhérer à aucun Congrès des écoles socialistes, en raison des grandes divisions qui existent entre elles, c'est parce qu'une entente et un commencement d'union avait lieu et que cette adhésion n'engageant en rien notre organisation, nos délégués avaient mandat de s'occuper exclusivement de la partie économique.

Cinquième Congrès, Tours, 1890. — Le Congrès qui se tient les 12 et 13 septembre 1896, à Tours, n'apporte aucune décision de principe notable, sauf cependant quelques modifications aux statuts relatives aux secours à accorder pendant les grèves ou à cause des grèves.

A la fin de cette même année, le nombre des syndicats adhérents était de 63, dont 18 dans la Seine et 11 dans la Loire.

En 1897, une subvention municipale permet l'établissement du secrétariat permanent décidé à Limoges.

Sixième Congrès. Toulouse, 1897.— Le sixième Congrès national a lieu à Toulouse les 18 et 19 septembre 1897. 44 chambres syndicales et une fédération, celle des ferblantiers-boîtiers, se firent représenter par 17 délégués, dont 7 de Paris et 5 de Toulouse.

Dans le compte rendu de ses travaux depuis le Congrès de Tours, le Comité fédéral insista sur l'œuvre de propagande

à laquelle il s'était livré ; 8 syndicats avaient adhéré (ou réadhéré) à la Fédération, un seul avait démissionné et un avait dû être rayé pour non-paiement des cotisations.

Le Congrès étudia comme les précédents la question des grèves et le moyen d'apporter aux grévistes un appui financier réellement efficace, puis renvoya à l'étude des syndicats les moyens proposés pour assurer aux grévistes un secours d'au moins 2 francs par jour et, en attendant une solution, l'on maintint en vigueur la cotisation extraordinaire de 25 0/0 sur les recettes des syndicats, qui avait été établie par le Congrès de Limoges.

Le Congrès décida encore : — que la Fédération enverrait des délégués dans les départements : ils contrôleraient les finances des syndicats adhérents (spécialement pour vérifier les versements faits au titre de la cotisation extraordinaire) ; — qu'il reconnaissait le principe de la grève générale comme « seul capable d'émanciper le prolétariat » ; — qu'il y avait lieu d'essayer de supprimer le travail de la femme dans la métallurgie, etc.

Septième Congrès. Rennes, 1898. — Le septième Congrès national se tint à Rennes les 24 et 25 septembre 1898 : 14 délégués y représentaient 54 syndicats.

Là encore, l'étude des moyens à employer pour soutenir efficacement les grèves partielles soulève une longue discussion, qui se termine par l'adoption d'une proposition des Ferblantiers de la Seine, tendant à ce que la cotisation extraordinaire de grève soit portée à 35 0/0.

Le projet de loi Merlin-Trarieux, voté par le Sénat, tendant à apporter des aggravations aux articles 414 et 415 du Code Pénal et restreignant par là le droit de grève, motive une décision du Congrès « de provoquer la grève générale de la Métallurgie si la Chambre des députés acceptait la loi ».

Terminons de suite sur cette question en disant que, conformément à cette décision, le 9 octobre suivant, le Comité fédéral se préparera à suivre le mouvement provoqué par le Syndicat national des chemins de fer, et, le 12, une réunion corporative provoquée par ses soins se déclare à l'unanimité pour la cessation générale du travail. Mais le signal n'en avait pas été donné, quand l'avortement de la tentative de

grève du personnel des chemins de fer enraya tout développement ultérieur du mouvement.

En raison de la dualité des Fédérations de la Métallurgie et des Mécaniciens, il est intéressant de fixer, d'après le compte-rendu, un détail du Congrès :

A la reprise de la séance — 25 septembre soir, — le citoyen Lauche, délégué de l'Union des Mécaniciens de la Seine au Congrès corporatif, vient donner des explications sur la non-participation de son organisation au Congrès de la Métallurgie ; il dit que c'est le manque de temps qui a empêché son syndicat de se faire représenter, étant donné que son assemblée générale a eu lieu très tardivement, mais il déclare que son organisation est de cœur avec le Congrès.

Le secrétaire de la Fédération demande au citoyen Lauche s'il est vrai que l'Union des Mécaniciens a l'intention de former une Fédération de cette profession.

Le citoyen Lauche dit qu'en effet cette question est à l'étude, mais qu'il fera tous ses efforts pour que cela n'ait pas lieu.

Le secrétaire de la Fédération fait ressortir que si l'Union des ouvriers mécaniciens de la Seine formait une Fédération, elle serait en contradiction avec les décisions des Congrès corporatifs, puis il démontre que cette organisation peut et doit adhérer à la Fédération de la Métallurgie dont elle est fondatrice et qu'il serait facile de créer des sections nationales de métier, afin de faciliter les relations entre les diverses professions de la Métallurgie adhérentes à notre organisation nationale ; il termine en disant que pour obtenir des résultats, il faut que tous les travailleurs métallurgistes soient unis et bien groupés dans une seule Fédération (1).

Nous retrouverons plus loin la mise en œuvre de cette tentative d'union.

Jusqu'alors l'œuvre de la Fédération avait été une lente pénétration dans le pays et un travail d'éducation des éléments métallurgistes.

Malgré l'importance de l'industrie et la condition déplorable des travailleurs, la puissance de la Fédération ne progressait que très lentement.

Les événements lui donneront une activité nouvelle et la

---

(1) *Compte-rendu des travaux du Septième Congrès National* tenu à la Bourse du Travail de Rennes les 24 et 25 septembre 1898. Paris, 1899, pp. 35 et 36.

placeront désormais — ainsi d'ailleurs que l'importance de cette industrie dans l'activité moderne l'exige — au premier rang des organisations syndicales françaises.

D'ailleurs, accentuant sans cesse son idéal social, les Congrès avaient définitivement placé la tactique fédérale *sur le terrain exclusivement révolutionnaire*, disant bien nettement que les travailleurs n'avaient rien à espérer du pouvoir politique bourgeois et capitaliste.

D'ailleurs la publication des principes fondamentaux inscrits en tête des statuts fédéraux, adoptés au Congrès National de Paris les 12 et 13 novembre 1899 et modifiés aux Congrès Nationaux de Paris les 7, 8 et 9 septembre 1900, de Saint-Etienne les 20, 21 et 22 septembre 1901 et de Paris les 16, 17, 18, 19 et 20 décembre 1903, fixera utilement le lecteur à ce sujet :

Considérant que par sa seule puissance le travailleur ne peut espérer réduire à merci l'exploitation actuelle dont il est victime;

Considérant aussi que les travailleurs n'ont pas à compter sur la Providence-Etat, superfétation sociale dont la raison d'être est de veiller au maintien des privilèges des dirigeants;

Que, d'autre part, ce serait s'illusionner que d'attendre notre émancipation des gouvernants, car — à les supposer animés des meilleures intentions à notre égard — ils ne peuvent rien de définitif, attendu que l'amélioration de notre sort est en raison directe de la décroissance de la puissance gouvernementale ;

Considérant que, de par les effets de l'industrie moderne et de l'appui *logique* que procure le pouvoir aux détenteurs de la propriété et des instruments de production, il y a antagonisme permanent entre le Capital et le Travail :

Que, de ce fait, deux classes bien distinctes et irréconciliables sont en présence : d'un côté, ceux qui détiennent le Capital et qui sont des parasites ; de l'autre, les producteurs qui sont les créateurs de toutes les richesses, puisque le Capital ne se constitue que par un prélèvement effectué au détriment du Travail ;

Pour ces raisons, les prolétaires doivent donc se faire un devoir de mettre en application l'axiome de l'*Internationale* : « L'émancipation des travailleurs ne peut être que l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » ;

Considérant que, pour atteindre ce but, de toutes les formes de groupements le syndicat est la supérieure et la meilleure, attendu qu'il est un groupement d'intérêts, coalisant les exploités devant l'ennemi commun : le capitaliste ; que, par cela même, il rallie dans son sein tous les producteurs de quelque opinion

ou conception philosophiques, politiques ou religieuses qu'ils se réclament ;

Que si parfois des actes individuels provoqués par le mal social sont des protestations violentes contre les monstruosités ambiantes, ils ne peuvent suppléer efficacement à l'action collective ni nous libérer du joug que nous subissons ; qu'ils ont simplement pour résultat d'appeler l'attention et la réflexion des prolétaires sur leur pénible situation et de préparer ainsi l'action collective ;

Considérant également que si le syndicat se cantonnait dans un isolement regrettable, il commettrait fatalement (toutes proportions gardées) la même erreur que le travailleur isolé et qu'il manquerait ainsi à la pratique de la solidarité ; il y a donc nécessité que tous les producteurs s'unissent d'abord dans le syndicat et, ce premier acte réalisé, complètent l'œuvre syndicale en faisant adhérer leur syndicat à sa fédération corporative ;

Que. d'autre part, le progrès ascendant du machinisme et les découvertes scientifiques modifient indéfiniment le mode de production, intensifient, divisent et subdivisent le travail, et cela à tel point que l'ouvrier de métier déterminé est éliminé de plus en plus et réduit à se transformer en auxiliaire de la machine et, partant, en spécialiste ;

Et considérant enfin que le procédé d'exploitation capitaliste qui vise à parquer les travailleurs en catégories étroites, a pour but de les dresser spécialité contre spécialité afin de maintenir la zizanie entre travailleurs, de telle sorte qu'en perpétuant l'esprit de corps et la division parmi les ouvriers concourant à la fabrication de produits de même industrie, une amélioration ne puisse être obtenue par une catégorie de producteurs qu'au détriment d'autres camarades ;

De ces constatations découle l'utilité inéluctable pour les travailleurs de réaliser la concentration de leurs forces et l'unification de leur action ; à cette condition seulement ils pourront lutter efficacement contre leurs oppresseurs jusqu'à la complète disparition du salariat et du patronat.

Le rôle que les syndicats adhérents assignent à la Fédération se trouve défini dans l'article 3 des statuts ainsi conçu :

Le but de cette Union est de resserrer les liens de solidarité et d'unir, en un seul bloc, tous les travailleurs des métaux sans distinction de profession, d'âge, de sexe, de race ou de nationalité, afin d'arriver à constituer le travail libre, affranchi de toute exploitation capitaliste, par la socialisation des moyens de production, au bénéfice exclusif des producteurs et collaborateurs des richesses nationales ; c'est-à-dire de réaliser la devise com-

muniste : de chacun selon ses forces et à chacun suivant ses besoins.

A cet effet, l'Union, par tous les moyens, recherchera l'entente entre les travailleurs de toutes les branches industrielles, commerciales et agricoles, pour mener en commun la propagande nécessaire au triomphe de cette idée.

D'autre part, tant que durera le régime de l'exploitation patronale, l'Union interviendra en faveur de ses membres, moralement et matériellement, dans les cas indiqués par les articles concernant la caisse de résistance, et suivant la teneur des statuts de chacune des organisations formant l'Union.

Elle veillera à l'application des lois dites « de protection ouvrière », principalemsnt en ce qui concerne l'hygiène et la sécurité dans les ateliers. A cet effet, elle adhère au conseil judiciaire de l'Union des Syndicats de la Seine.

Elle poursuivra la réglementation des heures de travail ; l'établissement d'un minimum de salaire basé d'après le prix local des denrées et des loyers ; la nomination d'inspecteurs ouvriers pour chantiers et usines par le suffrage syndical ; l'intervention des conseils de prud'hommes comme arbitres dans les conflits entre le Capital et le Travail ; la mise en régie des travaux effectués au compte des communes et de l'Etat, lorsque les entrepreneurs n'exécuteront pas le cahier des charges ou ne paieront pas le minimum de salaire et si le maximum des heures de travail n'était pas observé.

Egalement, elle fera une active propagande pour arriver à la suppression du marchandage et surtout du travail aux pièces exécuté individuellement ou collectivement ; l'obtention d'une caisse de retraite pour les deux sexes, sans distinction de nationalité ; puis, que les travailleurs des deux sexes aient, à travail égal, salaire égal ; en un mot, toutes les revendications formulées dans les Congrès corporatifs ouvriers.

D'autre part, l'Union devra se faire un devoir de démontrer, par des faits palpables, à ses adhérents, que leur affranchissement intégral ne saurait avoir sa source même dans l'augmentation des salaires, le salariat n'étant qu'une forme déguisée de l'esclavage antique, pas plus qu'ils n'ont à compter sur les réformes inappliquées qu'ils ont, de haute lutte, arrachées aux dirigeants. C'est de leur énergie et du groupement syndical qu'ils doivent attendre leur libération intégrale.

Afin de concourir efficacement à la réalisation de ces différents points, et aussi pour affirmer leurs principes de solidarité, les organisations composant l'Union adhèrent au Bureau international d'informations de la Métallurgie et à la Confédération générale du Travail.

Les événements, disions-nous, amenaient la Métallurgie au premier rang de la lutte. En effet. à la suite du Congrès de Rennes, les mouvements grévistes se précipitaient et les grèves avaient une importance particulière qui fixait très sérieusement l'attention de l'opinion.

C'est en mai 1899 qu'éclate la grande grève du Creusot, suivie de près par la grève de Gueugnon qui dura du 14 juin au 19 octobre. Quoique les travailleurs de ces régions n'étaient ni adhérents à la Fédération, ni constitués en syndicats. la Métallurgie les soutint activement au moyen de listes de souscription, en envoyant des délégués sur les lieux, en assurant aux grévistes le concours de différents députés et orateurs socialistes. Le député de l'Allier, S. Létang, par exemple. resta sur le terrain de grève durant toute la durée du conflit.

Entre temps la Fédération soutenait la grève des mécaniciens de Dijon, des ouvriers en scies de Paris, des manœuvres de la fonderie Thomas à Paris. des ferronniers d'Hirson (Aisne), des serruriers de Friville-Escarbatin (Somme), des mécaniciens de Belfort, etc., elle votait un secours aux ouvriers danois victimes du lock-out.

En septembre, la Fédération appuya la nouvelle grève du Creusot (20 septembre-10 octobre) qui se termina par l'arbitrage ridicule de M. Waldeck-Rousseau... le renvoi de milliers de membres du syndicat rouge et l'obligation pour le personnel de l'usine d'adhérer au syndicat jaune constitué par l'exploiteur Schneider et ses domestiques.

L'unité métallurgiste. — Les préoccupations suscitées par les grèves de Saône-et-Loire ne laissaient pas le Comité fédéral de la Métallurgie de se préoccuper de réaliser l'unité dans les syndicats de la Métallurgie.

Le 5 mars 1899, au moment où la constitution d'une Fédération de Mécaniciens paraissait imminente, le Comité fédéral organise un Congrès régional à Paris, afin d'étudier les moyens de réunir dans une seule Fédération toutes les organisations ouvrières de la Métallurgie ; une commission est nommée pour élaborer des statuts ; elle se composait d'un membre par organisation représentée.

Le 10 juillet, les organisations se réunissaient à nouveau et adoptaient le projet de statuts présenté par la Commission

et donnaient mandat à la Fédération d'organiser un Congrès national pour arriver à concentrer toutes les organisations syndicales de la Métallurgie.

Ce Congrès national se tint à la Bourse du Travail de Paris les 12 et 13 novembre 1899. 49 organisations s'y firent représenter, 5 envoyèrent leur mandat en blanc.

« L'objet du Congrès (1) était de tenter d'opérer le groupement, dans une organisation unique. des quatre fédérations des ouvriers métallurgistes, des mouleurs, du cuivre et des mécaniciens (cette dernière constituée le 14 juillet précédent). La Fédération du Cuivre, à la différence des Fédérations des Mouleurs et des Mécaniciens, ne se fit pas représenter.

« La plus grande partie du Congrès se passa en une discussion « plutôt aigre » entre les délégués des Mécaniciens et Mouleurs et les principaux délégués des syndicats appartenant à la Fédération des ouvriers métallurgistes, les premiers soutenant la supériorité des fédérations de métier, les seconds celle des fédérations d'industrie et les avantages de la concentration de tous les éléments organisés de la Métallurgie ; les uns s'efforçant de prouver l'impuissance de la Fédération des Ouvriers Métallurgistes, les autres « l'œuvre de division » entreprise par les trois Fédérations de métier et les empiètements dont elles se rendaient coupables en essayant d'attirer à elles les ouvriers de leur spécialité qui appartenaient aux syndicats métallurgistes ou à leur Fédération.

« Les deux délégués des Mouleurs donnèrent lecture au Congrès d'une déclaration qui concluait à la nécessité des fédérations de métier et proposait la nomination d'un comité d'entente chargé d'intervenir quand des conflits naîtraient dans les grands établissements métallurgistes, ou quand il s'agirait des intérêts généraux du personnel de ces établissements. La propagande entre ces deux fédérations serait faite également, sinon en commun, du moins avec un concours réciproque. »

Pour éviter des froissements d'amour-propre relatifs au titre de la nouvelle organisation que proposait la Métal-

---

(1) *Les Associations professionnelles ouvrières*, publication de l'Office du travail, p. 492.

lurgie, celle-ci abandonnait son titre antérieur pour se fusionner dans un nouvel organisme.

L'article 1er du projet de fusion porte en effet :

Il est formé entre tous les syndicats et organisations métallurgistes de France, adhérents aux présents statuts. une union qui prend pour titre général : *Union fédérale des Ouvriers métallurgistes de France.*

L'article 3 prévoyait :

..... une constitution à base fédérative ou sections de métier, groupements autonomes par professions ou spécialités unifiés dans l'Union fédérale sans distinction de profession, participant aux travaux de l'industrie de la métallurgie...

Il fut décidé que les statuts seraient mis en vigueur le 1er mars 1900, date reculée ensuite au 1er avril, et ce sont ceux qui, sauf de légères modifications d'ordre administratif, régissent actuellement l'Union fédérale de la Métallurgie.

Cependant l'union ne se fit pas et ce n'est qu'en 1903 que la Fédération du Cuivre rentrera dans l'Union de la Métallurgie en tant que section autonome pour fusionner ensuite au Congrès de 1905, et ce n'est qu'en 1904, que la Fédération des Mouleurs signera un pacte d'entente et d'action réciproque.

La question des Fédérations de métier et des Fédérations d'industrie sera portée aux Congrès Corporatifs National et International de Paris 1900 et, contrairement à la décision prise au Congrès de Toulouse (1897), le Congrès décidera en principe l'admission des unes et des autres dans le sein de l'organisation centrale.

Désormais, la Fédération rentrera dans une activité nouvelle. Les nécessités de l'administration, de la lutte et de la propogande avait amené le Comité fédéral à nommer un deuxième secrétaire, le citoyen H. Galantus, qui fut adjoint au citoyen J. Braun et, le 23 novembre 1900 un troisième poste devra être créé, le citoyen Jean Latapie en sera le titulaire.

Neuvième Congrès, Paris, 1900. — Le rapport présenté au 9e Congrès qui se tint à Paris du 7 au 9 septembre 1900 constate que soixante-dix-huit syndicats sont adhé-

rents : quarante nouveaux syndicats avaient adhéré, quatre s'étaient dissous, cinq avaient donné leur démission et un avait été exclu. Au 10 novembre de la même année, leur nombre était de 85.

Le rapport financier établit que le 1er avril, date à laquelle les nouveaux statuts de l'Union furent mis en vigueur, la Fédération de la Métallurgie possédait une somme de 1.020 fr. 02 dont deux tiers, soit 680 fr.02, furent affectés à la caisse administrative de l'Union et 340 francs à la caisse de grève. Pour les cinq mois écoulés (avril à août), les recettes de la première caisse avaient été de 11.237 fr. 56 et les dépenses de 9.703 fr. 75. Son avoir était donc au 1er septembre de 1.533 fr. 82. Quant à la caisse des grèves, elle avait reçu pendant la même période 6.987 fr. 55 et dépensé 3.820 fr. 40 ; le reliquat était de 2.976 fr. 40.

En prévision du Congrès confédéral qui devait se tenir quelques jours après, et où devait être portée la question des Fédérations de métier et des Fédérations d'industrie, le Congrès discuta longuement la question et s'affirma une fois de plus pour la supériorité des Fédérations d'industrie, avec la constitution possible de sections de métiers.

Une très importante discussion sur la suppression du marchandage et du travail aux pièces est clôturée par le vote de la motion suivante, proposée par Reisz, Surnom, Génie et Pierrard :

Considérant que le travail aux pièces est un mode d'abrutissement employé par le patronat, puisque la perspective d'un maigre bénéfice crée un stimulant à la production et fait du travailleur une bête de somme et assure toujours un bénéfice au patron ;

Le Congrès déclare que sa disparition sera l'œuvre de la révolution sociale et non celle de législateurs ou de gouvernants.

Les Congresistes s'engagent à faire pénétrer dans leur milieu cette conception du mauvais côté du travail aux pièces et à faire disparaître ce mode de travail le plus rapidement possible par la grève générale, première étape de la révolution.

Comme conséquence du vote de cette motion, une très importante discussion sur la grève générale a lieu et se termine par l'adoption, à l'unanimité, des deux résolutions suivantes :

Le Congrès, reconnaissant que les grèves partielles sont toujours nuisibles, même lorsqu'elles réussissent, car nos exploiteurs trouvent toujours le moyen de reprendre ce qu'ils ont été obligés de donner, invite les syndicats à éviter les grèves partielles et à se préparer à faire la grève générale, seul moyen de transformer la société capitaliste et d'établir une société au profit des travailleurs.

Braun.

Cette motion fut complétée par celle relative à la question du sabottage, qui fait tant de bruit aujourd'hui :

Etant donné que la force actuellement est au service du capital, et par conséquent le Prolétariat ne pouvant se servir de la violence, en attendant la déclaration de la grève générale pour revendiquer ses droits, le Congrès préconise le sabottage adopté par le Congrès de Toulouse, comme un des moyens matériels d'attaquer le capital.

Pierrard, Latapie (Paris), Schnabel (Dijon), Recollus, G. Buel (Lyon), L. Gros (Chalon-sur-Saône).

Les rapports internationaux. — Un bureau international d'informations de la Métallurgie avait été créé en 1891 à Bruxelles, des réunions où étaient représentées les principales organisations mondiales avaient été tenues en 1893 à Zurich et en 1896 à Londres.

Dans ce dernier Congrès, le délégué de la Fédération française de la Métallurgie donna lecture d'un rapport sur la grève générale et fut interrompu par un délégué anglais qui proposa de rayer cette question de l'ordre du jour, ainsi que la journée de huit heures avec minimum de salaire, appuyant son opinion par l'étrange affirmation « que c'étaient là des questions politiques qui devaient être discutées dans les Congrès socialistes et que l'on ne doit dans ce Congrès traiter que des questions économiques ».

Le délégué français fut cependant autorisé à continuer la lecture de son rapport et le Congrès renvoya la question à l'étude de chaque organisation adhérente.

En 1900, l'Union fédérale de la Métallurgie prend l'initiative de la constitution d'une Fédération internationale et de la convocation à Paris d'un Congrès international.

Le citoyen Braun, secrétaire de l'Union fédérale, expliqua

au Congrès national de 1900 les raisons qui avaient amené l'Union fédérale à prendre cette détermination :

Avant 1896, dit-il (1), existait un bureau international d'informations métallurgiques qui était à Wintherthur (Suisse) ; le bureau fonctionna régulièrement tant qu'à la correspondance que nous avons échangée avec lui.

Depuis le Congrès international de la Métallurgie à Londres, il a été transféré en Angleterre, à Sheffield. Là nous avons constaté qu'il n'a plus fonctionné à notre satisfaction : l'on ne répondait plus à nos lettres.

A un moment donné il y a eu une grève en Angleterre, on nous a demandé de verser une cotisation, mais comme nous n'avions pas entière satisfaction sur le fonctionnement du bureau international, le Comité fédéral chargea son secrétaire de demander des renseignements sur cette organisation. Nous n'avons reçu aucune réponse, si bien que nous avons pensé que ce bureau n'existait plus et c'est pourquoi le Comité fédéral, tout récemment, a décidé d'organiser un Congrès international de la Métallurgie, afin de reconstituer ce bureau d'informations. C'est un organisme qui est de toute utilité au point de vue de l'émancipation ouvrière internationale et au point de vue technique. Il est nécessaire que les travailleurs puissent avoir des relations entre eux.

Or, il est arrivé ceci : nous nous sommes donc adressés à tous les pays, par une circulaire et une lettre les informant de notre intention de faire un Congrès international. Nous avons reçu de Suisse, d'Allemagne, de différents pays, des lettres nous disant qu'en effet le bureau international ne fonctionnait plus et même la Suisse nous a écrit en termes assez vigoureux, nous disant : depuis que les Anglais ont les archives, le bureau n'existe plus.

Nous avons avisé le bureau international de nos intentions et le secrétaire nous a répondu que le bureau avait chargé la Fédération des Mécaniciens d'organiser ce Congrès, qu'il se tiendrait rue Fontaine-au-Roi. J'ai écrit immédiatement que nous trouvions extraordinaire que le bureau ait donné mandat à une organisation se composant seulement de cinq ou six syndicats et nouvellement constituée, d'organiser ce Congrès international, puisqu'elle ne représentait pas toute la métallurgie entière, que notre Fédération, au contraire, représentait entièrement.

Il y a eu échange de correspondances : le secrétaire du bureau

---

(1) *Compte-rendu des travaux du 9e Congrès national*, page 145.

international nous a dit qu'il regrettait beaucoup ce qui se passait, qu'en effet il reconnaissait que jusqu'à présent, il y avait eu certains retards dans la correspondance, mais que cela s'expliquerait à Paris ; que pour le Congrès des Mécaniciens, c'était trop tard et qu'il y aurait certainement deux Congrès : le nôtre et celui de la rue Fontaine-au-Roi.

Le Congrès national clôtura cette discussion en confirmant une décision du Comité fédéral qui, abandonnant l'idée d'organisation d'un congrès, avait mandaté les deux secrétaires fédéraux pour représenter la Métallurgie.

Le Congrès se tint donc à Paris au siège de l'Union des Mécaniciens, les 21 et 22 septembre 1900 ; 36 délégués de sept nations : Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Danemark, France et Suisse représentaient 240.811 ouvriers métallurgistes syndiqués.

A la première séance du Congrès, le secrétaire du bureau d'informations donna lecture de son rapport. Il insista beaucoup sur les difficultés qu'il avait rencontrées dans l'exécution de sa tâche, mais ne montra pas qu'il y eut déployé beaucoup d'initiative ; en somme, toute l'action du bureau depuis 1896, s'était bornée à l'envoi de quelques renseignements et à une intervention peu importante lors de la grève des mécaniciens anglais en 1897, et du lock-out danois en 1899. Plusieurs délégués, parmi les Allemands surtout, accueillirent ce rapport avec une défaveur marquée.

Voici, d'après le rapport du Congrès de Saint-Etienne, comment l'Union fédérale de la Métallurgie apprécia le Congrès :

Comme le Congrès dernier en avait donné le mandat, deux secrétaires se rendirent au Congrès international de la Métallurgie ; les séances de ce Congrès furent en partie employées à la lecture des rapports dont certains, et surtout celui de nos camarades allemands, sont d'une grande valeur et d'un enseignement profitable pour nous. Sur un point nos délégués ne furent pas d'accord avec les autres camarades de la délégation française : le citoyen Kugler, délégué de la Fédération des Mécaniciens, ayant été choisi comme secrétaire correspondant pour la France, nos délégués, et cela avec juste raison, n'acceptèrent pas cette manière de procéder, attendu que faisant partie d'une Fédération rivale à la nôtre, cela aurait pu dans la suite nous occasionner des déboires.

Il fut donc décidé que le citoyen Kugler resterait le secrétaire correspondant des trois autres Fédérations, mais qu'en ce qui

nous concerne nous correspondrions directement avec le bureau international d'informations de la Métallurgie dont le siège était de nouveau maintenu à Sheffield.

Nous verrons par la suite le développement que prendra le bureau d'informations.

Dixième Congrès. Saint-Etienne, 1901. — Le 10e Congrès se tint à Saint-Etienne, les 20, 21 et 22 septembre 1901. 79 organisations se firent représenter par 41 délégués, en outre le Congrès enregistra l'adhésion morale de 27 syndicats. A cette date, le nombre des syndicats adhérents est de 104.

Le rapport financier présenté au Congrès établit que la caisse administrative de l'Union fédérale avait reçu du 1er septembre 1900 au 1er septembre 1901, 22.367 fr. 39 et les dépenses pendant ce même laps de temps avaient été de 22.895 fr. 63.

Durant la même période, la caisse de grèves avait reçu tant en cotisations spéciales qu'en souscriptions 8.081 fr. 9 et les dépenses en secours de grève s'étaient élevées à 4.634 fr. 55.

Enfin, au 1er septembre 1901, l'avoir total de la Fédération était de 6.423 fr. 75.

Le Congrès de Saint-Etienne porta la cotisation fédérale mensuelle de 0 fr. 15 à 0 fr. 20, sur la proposition du syndicat des Ferblantiers de la Seine, qui donna les arguments suivants à l'appui de cette proposition :

Nous proposons que la cotisation, qui est actuellement de 0 fr. 15 par membre payant, soit de 0 fr. 20, avec Bulletin gratuit.

En disant l'augmentation de cotisation, nous sommes dans l'erreur, car l'augmentation, en fait, n'existerait pas, il est facile de s'en rendre compte ; ainsi, une organisation qui paye pour 200 membres, ce qui fait 30 francs, et qui payerait également 200 Bulletins à 0 fr. 06, soit 12 francs, au total 42 francs, y trouverait un bénéfice de 2 francs, si la cotisation était élevée à 0 fr. 20.

. . . .

Il y a actuellement, à la Fédération, 11.000 payants à 0 fr. 15, soit 1.650 francs ; il y a également 7.000 Bulletins de vendus à 0 fr. 06, soit 420 francs, au total 2.070 francs.

Si l'on payait 0 fr. 20, nous aurions donc une recette de 2,200 francs, soit une augmentation de 130 francs.

La Fédération n'aurait donc rien à perdre, au contraire ; le Bulletin étant distribué gratuitement, la propagande se ferait mieux, et nous pourrions avec plaisir constater le mouvement toujours ascendant de notre organisation.

Cette proposition fut adoptée par 47 voix contre 8 et 18 abstentions provenant de ce que les mandats qui avaient été distribués à des membres du Congrès ne contenaient aucune mention à ce sujet.

Le Congrès réorganisait ensuite le Comité fédéral et décidait que désormais les Congrès n'auraient lieu que tous les deux ans et à Paris.

Les membres du Comité fédéral en tournée sont autorisés à contrôler la comptabilité des syndicats et l'on décide de tenter de faire de la propagande régionale avec des orateurs pris dans les régions intéressées afin de diminuer les frais de propagande.

Parallèlement au « Sou du soldat », le Congrès crée une caisse pour venir en aide aux insoumis.

La Fédération des mineurs préparait la grève générale de la corporation afin d'obtenir certaines revendications professionnelles. Par acclamations, le Congrès vote l'ordre du jour suivant :

Considérant que chaque fois qu'une corporation est en lutte contre les forces capitalistes mondialement organisées, il est du devoir de tous les exploités de se coaliser pour faire bloc contre l'ennemi commun ;

Considérant les résolutions prises aux Congrès antérieurs et qu'il faudrait mettre à exécution alors que l'occasion en est offerte ;

Considérant que tous les syndicats ont été invités par circulaire à se prononcer sur la grève générale des mineurs, le Congrès décide qu'il est du devoir de toutes les organisations adhérentes de se solidariser avec le mouvement des mineurs en dehors de toute immixtion politique quelle qu'elle soit, et si ce mouvement est général parmi les mineurs.

Bertrand, Françon, Reynaud.

Le Congrès se prononça ensuite contre tous les projets de retraites ouvrières qui établiraient une retenue sur les salaires.

Nous avons dit, d'autre part, qu'en octobre 1893 s'était constituée, à Lyon, une Fédération nationale du Cuivre.

Son secrétaire fut délégué au Congrès de Saint-Etienne. Cette démarche a une très grande importance, car elle est le premier pas vers une entente entre les deux organisations.

Voici, d'après le compte-rendu, ce que fut cette entrevue :

Le président. — Camarades, je tiens à vous faire part que le camarade Bourchet, délégué par la Fédération du Cuivre, désirerait nous dire quelques mots concernant l'unification des organisations métallurgiques, je vous demande de vous prononcer si vous désirez l'entendre.

Les délégués décident que le camarade Bourchet sera entendu.

Bourchet. — Camarades, mon organisation voulait, comme cela se fait ordinairement, envoyer ses marques de sympathie au Congrès national de la métallurgie. Elle a préféré y envoyer un camarade afin d'apporter des paroles de concorde et d'union, car elle regrette profondément les divisions existantes. Son plus grand désir est de les faire cesser, c'est donc un honneur pour elle d'avoir pris cette initiative.

Je suis venu pour demander à votre Congrès d'étudier les moyens, non pas de faire de suite une seule organisation par la fusion des diverses Fédérations métallurgiques, ce qui ne serait probablement pas possible immédiatement, mais de rechercher à faire une entente, tout en ne démolissant rien de ce qui existe et en laissant à chacune des Fédérations existantes leur situation acquise. Aussi ces Fédérations ne chercheront plus les unes aux autres à se retirer des syndicats. Je ferai au Congrès des mécaniciens la même proposition que je fais ici. Je conclus donc, camarades, en apportant le salut fraternel des travailleurs du cuivre aux délégués du Congrès de la métallurgie.

DEUXIÈME PARTIE

Le plein développement. La situation présente.

Avec le Congrès de Saint-Etienne, l'Union fédérale de la métallurgie sort de la période de tâtonnements et d'efforts d'organisation ; la propagande active des dix dernières années a porté ses fruits, et les métallurgistes tiendront dé-

sormais une place prépondérante dans la Confédération générale du Travail.

Nous avons, aussi rapidement que possible et avec la préoccupation de ne négliger aucun des points saillants de son existence, passé en revue la vie de la Fédération depuis d'abord la tentative de création, en 1883, par l'Union des mécaniciens, puis l'éclosion définitive de la Fédération, en 1890, dans le sein de la Fédération départementale des métallurgistes de la Seine ; le lecteur nous permettra de nous attarder un peu plus sur l'œuvre de ces dernières années, si étroitement rattachée à tous les événements économiques.

L'entente avec la Fédération du Cuivre. — L'intervention au Congrès de Saint-Etienne, de Bourchet, secrétaire de la Fédération du Cuivre. dont le siège était à Lyon, avait amené les deux secrétariats à échanger une active correspondance et, selon la déclaration faite, afin « de rechercher une entente, tout en ne démolissant rien de ce qui existe et en laissant à chacune des Fédérations existantes leur situation acquise ».

L'accord se fit rapidement, mais des raisons administratives amenèrent les deux organisations à ne consacrer leur union définitive que le 1er mai 1903.

L'évènement fut célébré, sous le titre : « Vers l'Unité », par le numéro de l'*Ouvrier métallurgiste* de cette date, et par la publication d'un double manifeste signé des secrétaires de chaque Fédération et dont voici les passages essentiels, indiquant aux fédérés des deux organisations les conditions dans lesquelles s'est faite l'Union :

L'Union de la Fédération du Cuivre avec la Fédération de la Métallurgie est aujourd'hui un fait accompli.

Conservant dans leur administration intérieure une large part d'autonomie, les deux organisations auront désormais une direction générale unique.

Six mois d'étude et de discussion nous ont démontré et ont démontré à nos syndicats que cette concentration de nos forces devenait non seulement possible, mais nécessaire.

N'ayant jamais eu d'autre but que celui d'assurer la défense présente et l'émancipation future de tous nos camarades, nous saluons avec joie l'ère nouvelle où nous entrons, prévoyant pour nos adhérents de nouveaux avantages.

La date choisie comme point de départ de l'Union est le 1er Mai 1903.
Cette date est un symbole.

. . . .

Certes la besogne de concentration est loin d'être terminée. Au gré de notre impatience elle avance bien lentement, mais enfin elle s'accomplit un peu chaque jour et le moment approche où, unis et conscients, les déshérités pourront donner le décisif assaut à la société capitaliste, faite de misère, d'oppression, de mensonges.

. . . .

L'œuvre d'Union accomplie par nous est un premier pas vers l'Unité morale et matérielle dans nos organisations de la Métallurgie, que déchirèrent tant de luttes intestines.
Ces heures de trouble peuvent et doivent être oubliées. L'entente peut se faire sur les bases qui nous ont servi à nous-mêmes. L'autonomie de chacun étant respectée, rien ne peut s'opposer à ce qu'à leur tour nos camarades des Fédérations métallurgistes ne viennent compléter l'œuvre d'apaisement et de concorde.
Quand on examine sans parti-pris les résultats que donnerait aux milliers de travailleurs des métaux l'entente des énergies aujourd'hui éparpillées dans des rivalités aigües, on peut sans regret faire abnégation d'une partie de ses préférences et de ses conceptions.
Nous avons ici compris ce devoir. Nous l'accomplirons jusqu'au bout avec ardeur.
Trève de discordes, assez de divisions. Devant l'ennemi commun qui, plus insolent que jamais, se dresse devant nous implacable ; devant la guerre sans merci ni pitié faite à nos organisations, plus que jamais serrons les rangs, et des poitrines des milliers d'esclaves de l'usine et de l'atelier que sortent ces cris de ralliement :
Vive l'Union ouvrière !
Vive la Grève générale !
Vive la Révolution sociale !

Pour la Fédération du Cuivre :
Le Secrétaire général,
A. Bourchet.

L'Union désormais réalisée de la Fédération du Cuivre et de l'Union Fédérale des Ouvriers Métallurgistes, est une œuvre qui sera féconde en résultats heureux.

C'est dans sa séance du vendredi 10 avril que le Comité Fédéral de l'Union Fédérale des Ouvriers métallurgistes de France, après avoir entendu les explications du camarade Bourchet, délégué spécialement à cet effet par la Fédération du Cuivre, dont il est le secrétaire général, a réalisé la fusion de ces deux organismes. Les statuts adoptés — et qui sont publiés plus bas — sont ceux rédigés par le bureau de l'Union Fédérale et acceptés sans changement par nos camarades du Cuivre.

Cet évènement, point de départ d'une nouvelle et intense période de propagande, est non seulement la conséquence d'une compréhension plus nette des devoirs qui incombent aux militants, mais encore le résultat des inéluctables nécessités qui imposent aux travailleurs une cohésion toujours plus grande.

Il est inutile d'insister longuement sur les avantages de cette union. Un exemple suffira pour les faire entrevoir : hier, quand les orateurs de nos deux Fédérations allaient en tournée de propagande, il n'était pas rare qu'ils se rencontrent dans les mêmes villes, effectuant le même trajet. Et c'était doubles frais ! Aujourd'hui, sur ce point — et sur bien d'autres — ces doubles frais sont évités.

Nous sommes certains que tous les Fédérés de l'Union Fédérale applaudiront et se réjouiront de cette union qui, avant peu, amènera certainement la fusion complète des deux organisations.

. . . .

Notre tactique de concentration des forces ouvrières de l'Industrie Métallurgique a accompli un premier pas couronné de succès.

Devons-nous nous arrêter en si bonne voie ? Nous ne le croyons pas !

Etant tous des parias, souffrant des mêmes maux et ayant à lutter contre le même ennemi, nous redoublerons d'ardeur pour que parmi nous ne subsiste plus un seul germe de ce virus dangereux qu'est l'aristocratie de métier.

. . . .

Debout, prolétaires de la Métallurgie, faisons œuvre commune contre nos exploiteurs et brisons les frontières que certains veulent établir entre les diverses corporations de notre Industrie.

Qu'avant peu nous ne formions plus qu'un bloc compact contre nos affameurs et il en sera vite fait des potentats actuels.

. . . .

Pour l'Union Fédérale des Ouvriers Métallurgistes de France :

Les secrétaires,

J. Braun, H. Galantus, J. Latapie.

Les modifications aux statuts indiquées dans le manifeste de l'Union de la Métallurgie portaient seulement sur des questions de forme.

L'Union prenait le titre de : Union Fédérale des Ouvriers Métallurgistes de France et Section Nationale des Travailleurs du Cuivre.

L'article 3 déterminait que chacune des deux organisations centrales formant l'Union conservait ses attributions respectives en tant qu'administration et application de ses statuts.

Le secrétaire de la Fédération nationale du Cuivre devenait l'un des secrétaires de l'Union Fédérale des Ouvriers Métallurgistes de France, et, de ce fait, placé sous le contrôle des statuts des deux organismes formant l'Union.

Enfin, par l'article 5, chacun des Syndicats adhérant à l'un ou l'autre des deux groupements fédéraux s'engageait réciproquement à ne fonder d'Unions ou de Syndicats, englobant toutes les professions et spécialités de l'Industrie du Cuivre et de la Métallurgie, qu'autant qu'il aura été impossible de constituer, dans une localité quelconque. un groupe corporatif afférent à l'une ou l'autre des industries citées plus haut, et cela si les intéressés en manifestent le désir.

De même, les Comités fédéraux des deux organisations prenaient le même engagement.

Le siège social de l'Union était fixé à Paris, au bureau de l'Union fédérale des Ouvriers Métallurgistes.

C'était un appoint de vingt-et-un nouveaux syndicats qui venaient grossir les rangs de l'Union Fédérale.

Les nouveaux syndicats adhérents, durant la période qui s'écoule entre le Congrès de Saint-Etienne et le Congrès de Paris, diminués des syndicats démissionnaires ou dissous et des fusions, augmentaient l'Union fédérale de seize unités qui, jointes aux 21 syndicats du cuivre, augmentaient la Fédération de 37 nouveaux syndicats avec un nombre total, au 1er novembre 1903, de 155 syndicats adhérents.

Le rapport du Comité Fédéral signale, pour l'exercice 1901-1903, une baisse sensible du nombre des cotisations, par suite du chômage amené par la crise intense survenue dans la Métallurgie au lendemain de l'Exposition de 1900.

La moyenne au Congrès de Saint-Etienne était de 11.000 à 12.000 versants. Quelques mois après, ce chiffre descendait

à 6.000 ; le chômage s'accentuant de plus en plus, le nombre des cotisations aurait diminué encore sensiblement, si de nouvelles organisations n'étaient pas venues grossir les rangs, 4 syndicats à eux seuls avaient perdu 2.000 versants. Cependant, à la fin de l'exercice, le chiffre des payants atteignait 7.000 et se trouvait ensuite porté à 9.000, par l'adhésion de la Section Nationale du Cuivre.

Le rapport financier présenté au Congrès de Paris établit que les recettes avaient été de 40.829 fr. 99 pour l'exercice ; les dépenses s'élevaient à 41.324 fr. 27, dont 8.443 fr. 95 avaient été versés à la caisse des grèves, ce qui, avec les souscriptions volontaires des syndicats, avait fait à cette caisse une recette de 13.543 fr. 98 ; les dépenses en secours de grèves avaient été de 13.259 fr. 25. Avec le reliquat de l'exercice précédent, la caisse de grève se trouvait avec un avoir de 6.708 fr. 48. L'avoir total de la Fédération était, au 15 juillet 1903, pour les trois caisses : de fonctionnement, de grève et de solidarité, de 7,261 fr. 15.

Onzième Congrès. Paris, 1903. — Le 11e Congrès, conformément à la décision de Saint Etienne, eut lieu dans la ville où était le siège de l'Union fédérale, c'est-à-dire à Paris, les 16, 17, 18, 19 et 20 septembre 1903 ; cent délégués y représentèrent 146 syndicats.

Dès l'ouverture des travaux, le Congrès affirma l'internationalisme de la Fédération par le vote de la motion suivante :

Envoie son fraternel salut à tous les travailleurs du monde entier qui luttent et souffrent pour l'émancipation de la classe ouvrière ;

Proteste contre l'internement des militants détenus — en Espagne particulièrement — dans les geôles de tous les pays pour avoir défendu les intérêts du prolétariat.

Déclare que l'émancipation des travailleurs, qui ne pourra être que l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, ne se réalisera que par la suppression des frontières et la destitution de tous les gouvernements actuels qui, quelles que soient leurs formes politiques, ne sont que l'émanation absolue de la tyrannie capitaliste.

Une proposition des Métallurgistes d'Anvers, tendant à ce que « les votes soient émis par représentation proportionnelle », est repoussée à l'unanimité moins une voix.

L'institution du viaticum ou secours de route soulève une longue discussion. Le Comité fédéral estimait qu'il fallait mettre fin aux abus résultant d'un secours accordé par les syndicats aux voyageurs sans aucun contrôle, et pour y réussir proposait de faire confectionner des livrets contenant d'abord les statuts de l'Union fédérale, parce que, prétend le rapport, la plupart des fédérés en ignorent les termes, puis y adjoindre la nomenclature des organisations métallurgistes affiliées, ainsi que leurs sièges sociaux, et enfin y adjoindre trois ou quatre tableaux qui permettraient de contrôler les secours distribués aux passagers.

L'adoption de l'ordre du jour suivant clôt la discussion :

Le Syndicat des Cartouchiers de la Seine et Seine-et-Oise considère que le viaticum doit exister dans toutes les organisations syndicales. Le Syndicat appuie les observations du Comité Fédéral en ce qui concerne les moyens de contrôle et demande que l'on n'organise pas une nouvelle caisse de viaticum, puisque le Comité Fédéral donne déjà un secours aux camarades fédérés de province, de passage à Paris, en les prélevant sur la caisse de solidarité.

Le Syndicat des Cartouchiers espère donc que tous les Syndicats fédérés qui n'auraient pas encore institué cette caisse, feront le nécessaire, et alors le viaticum se trouvera établi dans tous les Syndicats adhérents à l'Union Fédérale de la Métallurgie, sans pour cela être obligé de former une caisse centrale.

Le Congrès décide aussi la création de caisse de chômage dans la forme indiquée par l'ordre du jour suivant, qui en précise le fonctionnement, ainsi qu'il résulte de la discussion qui a eu lieu :

Le Syndicat des Cartouchiers de Seine et Seine-et-Oise considère qu'au sujet de la création d'une caisse de solidarité, l'autonomie la plus complète doit être laissée aux Syndicats fédérés ; considérant que, très souvent, beaucoup de Syndicats se voient obligés de créer cette caisse de solidarité afin d'éviter qu'un certain nombre de leurs adhérents ne quittent le Syndicat pour entrer dans une Société de mutualité ; mais, néanmoins, le Syndicat des Cartouchiers considère que cette caisse de solidarité ne doit fonctionner qu'au moyen d'une cotisation extraordinaire, c'est-à-dire absolument indépendante de la cotisation syndicale, qui ne doit servir qu'à la résistance et à la propagande, pour arriver à l'émancipation des travailleurs ;

Le Syndicat des Cartouchiers engage donc les organisations qui se verraient dans l'obligation de fonder une caisse de solidarité, de ne la fonder qu'au moyen d'une cotisation extraordinaire, sans jamais toucher à la cotisation syndicale proprement dite, qui ne doit, pour aucun motif, être détournée de son véritable but.

Le rapport du Comité Fédéral préconisait la création de coopératives de consommation à bases syndicalistes, c'est-à-dire que tout coopérateur devrait être syndiqué, ainsi que cela se pratique déjà à la Coopérative des Métallurgistes de Montataire, et il était proposé des statuts-types.

L'auteur apportait des arguments intéressants à l'appui de sa thèse :

Si le coopératisme, écrivait-il, trouve un complément d'influence, grâce au Syndicat, de même ce dernier peut retirer certains avantages très appréciables de la coopération, comme il est facile de s'en convaincre par l'exemple suivant :

Supposons que des centres métallurgistes, tels Montataire, Hennebont, Le Boucau, Bessèges, Firminy, Fumel, etc., qui sont, comme on le sait. des agglomérations d'ouvriers travaillant tous dans une même industrie et, partant, ayant des intérêts identiques, donc groupés dans de puissants syndicats métallurgistes, il y soit fondé des coopératives de consommation, dont seuls les syndiqués auront droit de faire partie.

Les résultats d'une pareille entreprise sont faciles à prévoir, surtout si les initiateurs de ces Sociétés s'avisent de les instituer sur des bases essentiellement syndicalistes et si la répartition des bénéfices s'accomplit à peu près de la façon suivante :

10 p. 100 à la caisse de réserve ;
20 p. 100 à la propagande économique ;
10 p. 100 à la caisse de solidarité et de résistance ;
10 p. 100 pour les œuvres sociales, telles le Denier de la veuve, le Sou du soldat, les soins médicaux, etc.;
50 p. 100 comme dividendes aux coopérateurs.

Il est entendu que les 50 p. 100 de bénéfices répartis aux actionnaires et aux consommateurs ne seront pas donnés en espèces, mais en jetons échangeables contre des denrées ou des produits de la Coopérative, ce qui revient au même, mais n'entretient pas l'amour du lucre.

En procédant de la sorte l'on aura obtenu un double résultat : d'abord l'assurance que les Syndicats auront un surcroît de ressources et que nul ne pourra s'éviter de payer régulièrement ses

cotisations, attendu qu'elles pourront lui être retenues sur sa part de bénéfices. Enfin, cela intéressera les femmes — qui jusqu'ici se soucient fort peu de la question sociale — en ce sens que trouvant une économie ménagère, en prenant leurs produits à la Coopérative et y récupérant encore des bénéfices, elles ne manqueront pas, sous peu, d'inciter leur mari à s'occuper des questions sociales.

D'autres points seraient encore à signaler sur les avantages que peut procurer le Coopératisme, tels ceux qui, en période de conflit, permettent de trouver de suite de quoi alimenter quelque peu les grévistes ; mais le temps et la place nous faisant défaut, c'est avec regret que nous nous dispensons d'en causer.

Une intéressante discussion s'engagea sur ce sujet et le Congrès approuva le principe coopératif-syndicaliste exposé dans le rapport, par le vote de l'ordre du jour suivant :

Le Congrès, considérant la coopération de consommation non pas comme un système capable de résoudre pratiquement et pacifiquement la question sociale, mais comme un moyen qui, tout en nous procurant un mieux-être matériel et immédiat, nous permet de trouver les subsides nécessaires pour mener à bien une propagande éducative, décide de se déclarer partisan des coopératives de consommation instituées sur des bases essentiellement syndicalistes, et, en outre, ne répartissant point de dividendes aux coopérateurs, mais employant ces trop-perçus à des œuvres capables de préparer la Révolution sociale en émancipant, d'abord, les travailleurs intellectuellement.

Les coopératives de production furent condamnées par la plupart des orateurs qui prirent la parole sur la question, et le Congrès adopta par 117 voix contre 7 et 11 abstentions, l'ordre du jour ci-dessous, proposé par le syndicat des ouvriers en métaux de la Loire :

Considérant que les Syndicats ont plus à perdre qu'à gagner dans la coopérative de production et que ce serait entraîner le monde ouvrier dans une voie dangereuse qui leur ferait peut-être perdre de vue l'action syndicale révolutionnaire que nous devons mener pour pouvoir arriver une fois pour toutes à la transformation de la société actuelle en une société communiste, le Congrès déclare se désintéresser de ce mode de combat et laisse la liberté d'action aux camarades qui en sont partisans, tout en leur faisant pressentir de ne pas abandonner l'action syndicale révolutionnaire.

Avec l'adjonction suivante proposée par Latapie, secrétaire de l'Union fédérale :

Toutefois, les coopératives de production qui pourraient être créées pour l'alimentation des coopératives de consommation devront faire l'objet de notre sollicitude, car elles sont le prolongement nécessaire des coopératives de consommation.

La nécessité de porter la propagande à son maximum d'intensité a été la préoccupation constante de l'Union fédérale.

D'une statistique très étudiée apportée au Congrès par Bourchet, dans la discussion des moyens à employer pour faire aboutir les revendications des travailleurs métallurgistes, nous croyons utile d'extraire un passage qui édifiera pleinement le lecteur sur la situation, en 1903, des métallurgistes de France, en face de l'organisation syndicale. Ces chiffres ont d'autant plus de valeur que la situation ne s'est modifiée aujourd'hui que très sensiblement.

Il y a, dans le département des Ardennes, 23.417 travailleurs métallurgistes, d'après les dernières statistiques, qui paraissent établies avec un soin rigoureux. Sur ces 23.000 travailleurs, il y a 3.521 syndiqués et 2.293 fédérés, soit 15 p. 100 de syndiqués, 9 p. 100 de fédérés et 91 p. 100, par conséquent, d'indifférents au mouvement général.

Dans le Doubs, c'est encore pis ! Il y a 23.782 travailleurs de la métallurgie ; 2.230 syndiqués, soit 9 p. 100 ; 255 fédérés, soit un peu plus de 1 p. 100 ; par conséquent 99 p. 100 des travailleurs qui se moquent, là aussi, de leurs intérêts.

Dans la Loire, centre d'agitation pourtant et où il y a des militants en quantité considérable qui, malheureusement, dépensent plus de temps à se manger le nez qu'à faire de la bonne besogne, il y a 23.985 métallurgistes ; il n'y a que 7.251 syndiqués et 1.700 fédérés, une proportion de 7 p. 100 seulement.

Dans la Meurthe-et-Moselle, il y a 18.579 travailleurs métallurgistes ; 657 syndiqués et 380 fédérés, à peine 2 p. 100.

Dans le Nord, dans cette vaste région où les métallurgistes pullulent, où il y a plus de 53.000 travailleurs, il n'y a là encore, dans ces centres où paraît-il le socialisme rayonne et déborde même quelquefois, il n'y a là que 2.270 fédérés, soit à peine 4 p. 100.

Ce sont des chiffres, et on dit quelquefois qu'ils ont leur éloquence !

Dans le Rhône, encore un pays pourtant où il y a des militants, mais où les militants aussi s'occupent surtout de discussions intestines, il y a 19.000 travailleurs métallurgistes : 2.238 syndiqués et 1.160 fédérés, un peu plus de 8 p. 100.

Dans la Saône-et-Loire, 16.000 travailleurs métallurgistes ; 220 fédérés, à peine 1 p. 100. Dans le département de la Seine, dans ce Paris, ville de lumière où les intelligences sont innombrables et où il y a 134.000 travailleurs métallurgistes, il y a 10.000 fédérés, c'est-à-dire une proportion de 7 p. 100 : de sorte qu'il y a 93 p. 100 des travailleurs métallurgistes du département de la Seine qui se moquent de l'action syndicale.

Dans la métallurgie française, 690.061 travailleurs sont occupés, il y a 550 organisations groupant 89.000 adhérents, soit une proportion de 15 p. 100. 230 syndicats ne sont pas fédérés, c'est-à-dire presque la moitié ; sur 690.061 travailleurs, il y a un total de 26.000 fédérés seulement, soit une proportion de 4 p. 100.

Pour remédier à cette situation, le Congrès décida qu'à tour de rôle les secrétaires, aidés de militants du Comité fédéral, feraient des tournées régionales de propagande et d'organisation.

(à suivre) E. DUMAS,

Ancien secrétaire du Syndicat des Métallurgistes de la Seine,
Délégué au Comité Fédéral de l'Union des ouvriers métallurgistes.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Les Revues socialistes allemandes

Die Neue Zeit, nos des 8, 15, 22 et 29 juillet, des 5, 12 et 19 août. **Die Socialistische Monatshefte**, n° de juillet.

Les conséquences de la guerre russo-japonaise et la situation politique internationale, que l'écrasement militaire de la Russie et la victoire du Japon ont créée d'une part. et, d'autre part, la polémique au sujet de la « grève politique des masses » et des résolutions ultra-modérées du Congrès de Cologne, voilà ce qui préoccupait surtout, au mois de juillet, nos camarades allemands. C'est ainsi que *Kautsky* et *Beer* étudient longuement dans la *Neue Zeit* (nos des 8, 15 et 22 juillet et nos des 12 et 19 août), le retentissement des victoires japonaises sur l'état politique, intérieur et extérieur, de tous les Etats du monde, et que *Strœbel* et *Otto Geithner*, dans la *Neue Zeit* (nos des 29 juillet et 19 août), *Von Elm* et *Bernstein*, dans les *Socialistische-Monatshefte* (n° de juillet) examinent l'état d'âme syndical allemand qui s'est révélé au Congrès de Cologne.

Kautsky, dans son long article sur les conséquences de la guerre russo-japonaise, s'attache à montrer dans cette guerre un événement révolutionnaire de premier ordre, événement révolutionnaire dont les suites ne vont pas seulement se faire sentir en Russie, mais dans le monde entier : en Russie, la révolution en permanence, la résistance de l'autocratie rendant impossible un gouvernement libéral et fort ; partant, banqueroute de l'Etat russe et perturbation profonde du marché financier européen, et, autre conséquence, le paysan russe cessant de vendre, perturbation non moins profonde du marché des blés en Europe ; pour le reste du monde, développement du capitalisme au Japon, amenant un développement parallèle du socialisme ; et, sous le coup des victoires japonaises, éveil de la Chine et de l'Inde à une sorte de vie nationale asiatique, l'Asie échappant ainsi à l'Europe, et, en particulier, aux convoitises allemandes et anglaises ; toutes conséquences, conclut Kautsky, qui ne peuvent qu'amener une accentuation générale des antagonismes d'Etats et de classes dans le monde entier.

M. Beer, lui, met en lumière la perturbation profonde que la guerre russo-japonaise a produite dans l'équilibre européen. Cet

équilibre reposait, avant cette guerre, sur l'opposition de la Triple et Double Alliance, l'Angleterre restant dans son « splendide isolement ». Aujourd'hui, tout cela est renversé : ce n'est plus l'Angleterre qui est isolée, puisque la voilà l'alliée du Japon, et qu'elle s'est rapprochée de la France, de l'Espagne, voire de l'Italie, — mais l'Allemagne. La Double, comme la Triple Alliance, sont bien compromises, et c'est le duel anglo-allemand qui domine maintenant la politique internationale.

Telles sont les conséquences de la guerre russo-japonaise : elle a créé, si l'on peut dire, un état de tension révolutionnaire dans les relations internationales, dans les relations entre les Etats, où il semble qu'après les trente ans de paix le monde se réveille de sa torpeur. La guerre a failli éclater entre la France et l'Allemagne ; on ne peut même pas dire, à l'heure actuelle, qu'elle soit tout à fait conjurée. Et, entre l'Angleterre et l'Allemagne, elle est latente : il sera difficile, sans doute, de l'éviter.

Mais ce n'est pas seulement entre les Etats, c'est aussi entre les classes que s'exaltent les antagonismes. Même dans la massive Allemagne, dans la compacte social-démocratie allemande, il y a comme un sursaut révolutionnaire, et l'idée de la grève politique des masses fait des progrès. Le Congrès de Cologne a ouvert les yeux des plus aveugles, et revisionnistes comme orthodoxes, *Von Elm* et *Bernstein*, comme *Strœbel*, *Geithner* et *Kautsky*, tombent d'accord sur la nécessité de réveiller l'esprit révolutionnaire dans les syndicats allemands. Sans doute, c'est là un réveil encore bien timide et languissant, et « la grève politique des masses » n'est pas « la grève générale ». Ce serait néanmoins déjà un grand progrès, si le Parti, en Allemagne, se décidait *sérieusement* à provoquer *un mouvement de masses :* la classe ouvrière allemande n'est pas mûre — il s'en faut — pour la pleine capacité politique ; et puisqu'elle a encore besoin de la tutelle d'un Parti, si ce Parti l'incite *à une action quasi-directe*, on ne peut que s'en réjouir.

Strœbel (*Neue Zeit* du 29 juillet), triomphe de *Von Elm*, et dénonce les résultats désastreux de la « neutralité syndicale » tant prônée par lui. Et *Von Elm*, dans les *Socialistiche-Monatshefte*, convient lui-même de la nécessité de réveiller dans le monde syndical allemand l'esprit socialiste et révolutionnaire. Mais est-il nécessaire pour cela que les syndicats adhèrent officiellement ou officieusement à la social-démocratie ? Notre *Confédération générale du Travail* est neutre : elle est cependant animée d'un esprit incontestablement révolutionnaire. Ce n'est pas l'adhésion solennelle à une formule — cette formule conclurait-elle à la socialisation des moyens de production et d'échange — qui fait des révolutionnaires, c'est la pratique de la lutte à outrance. Que signifie donc, aujourd'hui :

être révolutionnaire ? Cela signifie ne vouloir *à aucun prix* de tout ce qui conduit, peu ou prou, à la paix sociale ; cela signifie ne vouloir à aucun prix de tout ce qui atténue les oppositions de classe, de tout ce qui rend *trouble* la nécessaire et salutaire *distinction* des classes ; cela signifie travailler à rendre cette distinction de plus en plus claire, au contraire, de plus en plus nette et profonde, en donnant à la classe ouvrière une conscience de plus en plus aiguë de son autonomie et du gouffre qui la sépare du monde bourgeois, avec lequel elle ne peut et ne doit accepter aucune compromission, aucune collaboration, aucun contact. Et si la grève possède à nos yeux la vertu révolutionnaire que nous lui attribuons, c'est que, précisément, elle a le grand mérite de faire tomber tous les voiles, et de mettre en acte, dramatiquement, cette opposition des classes que l'action électorale, au contraire, émousse et affadit. Vraiment, il ne s'agit pas, pour rompre avec la neutralité syndicale, d'aller demander à tout syndiqué d'accepter tel *credo* politique, pas plus que tel *credo* religieux : la politique, *la métaphysique politique*, n'est que le substitut moderne de la théologie, et les programmes des partis n'ont fait que remplacer les catéchismes. Le syndicalisme se tient sur un autre plan, non plus sur le plan de l'abstraction religieuse ou politique (le marxisme n'a-t-il pas dénoncé *toutes les idéologies ?*), *mais sur le plan de l'action.*

Que le syndicat soit un instrument de lutte et de combat, et non pas une simple mutualité ou une sorte de conseil officieux du travail destiné à ménager *une entente cordiale* entre patrons et ouvriers — et les syndiqués, nécessairement, acquerront une mentalité socialiste et révolutionnaire.

C'est ce que voit bien, en somme, *Otto Geithner*, dans son article de la *Neue Zeit* du 19 août. Il est vrai que c'est un ouvrier, un salarié : *réflexions d'un travailleur salarié*, est-il mis en suscription. Est-ce que, — pour le dire en passant — les ouvriers allemands commenceraient à avoir un avis personnel et à écrire dans les revues socialistes allemandes ? Et comme on sent bien que l'article est écrit par un homme qui a *vécu* la vie syndicale ouvrière et non par un simple théoricien ! C'est ainsi que *Geithner* dénonce l'autoritarisme des fonctionnaires syndicaux, qui considèrent « la masse » de haut et ne lui permettent pas d'émettre un avis. Le bureaucratisme, le centralisme, voilà ce qui rend le syndicalisme allemand si timoré et si conservateur. Les mêmes causes produisent partout les mêmes effets, et qu'on se place sur le terrain économique ou sur le terrain politique, la centralisation excessive ne fait jamais qu'étouffer les libres énergies révolutionnaires. La prétention de ne soutenir une grève, par exemple, que si celle-ci est déclarée avec le consentement des dirigeants syndicaux, est bien caractéristique et

Geithner la dénonce à juste titre. Il dénonce aussi les effets pacifistes des contrats collectifs du travail, et cite un article de la bourgeoise *Gazette de Cologne*, qui en recommande la pratique au point de vue patronal. A ce propos même, le *Vorwaërts*, qui emboîte le pas à la *Gazette de Cologne* et célèbre les conséquences pacifiantes des contrats collectifs, est vertement relevé par Geithner du péché de paix sociale. Ce journal, d'ailleurs, est devenu aussi opportuniste, aussi « rose » que notre *Humanité*, et Geithner ne lui ménage pas les critiques.

L'article est excellent d'un bout à l'autre : il se termine par un vigoureux appel à l'esprit de lutte. Cela sonne tout de même un peu mieux que le bêlement de Bœmelburg vers la paix à outrance, et il semble qu'il y ait en Allemagne, parmi nos camarades socialistes, *un commencement, tout au moins, de réveil révolutionnaire*.

Ainsi donc, accentuation générale des antagonismes d'Etats et de classes, voilà ce qu'a produit la guerre russo-japonaise ; et cela est bon, quoi qu'en pourront dire les pacifistes de tout acabit, dont l'idéal, comme dit Guiyesse, est le marasme universel. Et avec lui, nous souhaitons une exaltation réciproque de l'action patriotique et de l'action révolutionnaire, nettement distinguées, et s'opposant l'une à l'autre dans un duel grandiose et tragique. Que chacun choisisse et sache où il va carrément, sans ambages. Et sans doute, ce peut être un terrible cas de conscience de savoir s'il faut se donner tout entier à l'action révolutionnaire, et renoncer à tenir compte, *en aucune façon*, des patries. Non seulement le patriotisme guerrier a, lui aussi, sa grandeur, son incontestable noblesse — (et je n'aime pas, je l'avoue, qu'on le ravale, ni qu'on le combatte avec des arguments aussi matérialistes que, par exemple, *l'ubi bene, ibi patria*, l'internationalisme n'ayant rien de commun avec le cosmopolitisme, qu'il faut laisser aux bourgeois désœuvrés qui promènent leur spleen à travers le monde, en déracinés inquiets et blasés, mais il faut convenir que lorsque nous disons : l'ère des Etats est close pour faire place à l'ère des classes, ce n'est là encore, si j'ose dire, qu'une vérité dynamique, une vérité en puissance ; c'est la courbe idéale du mouvement historique, ce n'est pas encore l'exacte et sévère réalité : ce que l'on constate aujourd'hui, c'est une accentuation *tout ensemble* des antagonismes d'Etats et de classes, et les classes ouvrières sont encore trop peu avancées, trop loin de l'entière capacité politique, pour qu'on puisse dire que, de sitôt, elles auront raison des Etats. Néanmoins, il faut choisir, car agir, c'est choisir, et l'action n'est jamais adéquate à la science : elle implique de formidables abstractions. Les classes ouvrières ont beau n'avoir encore qu'une réalité mythique qui peut sembler bien fragile, au regard des Etats modernes, ces colosses ; en 1792, en face de l'Europe féodale coalisée,

bien faible aussi pouvait paraître la Révolution française et « insensé » le patriotisme révolutionnaire lui-même. Il n'en est pas moins venu à bout de la féodalité internationale.

Edouard Berth.

Les Revues socialistes espagnoles.

La Revista Socialista. — La revue du *Parti Ouvrier Espagnol* paraît deux fois par mois depuis bientôt trois ans. Il ne faut pas en recommander la lecture à qui cherche à connaître l'histoire du mouvement socialiste dans la péninsule et ses aspects divers. L'histoire du *Parti Ouvrier*, on la trouve, semaine par semaine, dans son petit journal hebdomadaire, *El Socialista*, qui vient de célébrer son 20e anniversaire et l'apparition de son 1.000e numéro. Celle de *La Union general de Trabajadores*, la fédération des syndicats socialistes, on la trouve dans *La Union Obrera*, qui paraît deux fois par an. Mais, dans *La Revista*, l'actualité ne tient pour ainsi dire aucune place ; c'est presque exclusivement un manuel de théorie à l'usage des propagandistes. Les traductions y dominent, car le *Parti ouvrier* est dépourvu de militants intellectuels. Les articles du citoyen Paul Lafargue y jouent un rôle éminent. Ils voisinent, depuis l'unité, avec des phrases de Jaurès auxquelles la traduction espagnole va très bien. Un numéro. celui du 1er mai, est intéressant et original : il contient les articles primés d'un concours organisé par la Revue ; concours qui n'a pas pour objet de compter le nombre de grains enfermés en un litre, ou de rétablir les mots supprimés en un feuilleton — la presse socialiste espagnole ne connaît pas encore ce genre d'amusettes — mais de rechercher les moyens les plus propres à développer la propagande antimilitariste.

Les articles documentaires sont malheureusement rares, et ils concernent surtout... la République Argentine : les numéros 50 à 55 (16 janvier, 1er avril) reproduisent une étude sur « l'Anarchie argentine et le *Caudillisme* » (appellation sud américaine du caciquisme espagnol), où le docteur Jose Ingegnieros a critiqué intelligemment, du point de vue socialiste, le livre d'Ayarragaray sur l'histoire de ce pays (1). On trouvera d'autre part, dans les

(1) J'examine plus longuement cette étude au cours d'articles sur l'Amérique latine que le *Courrier Européen* a commencé à publier.

numéros 58 et 61 (16 mai et 1er juillet) deux articles suggestifs d'Emilio Corralès : le premier, « Socialistes de circonstances », narre l'élection de l'actuel président Quintana, et les dangereuses avances qu'il fit alors aux socialistes argentins ; le second, « Comme en Russie ? », expose avec simplicité la répression sanglante de la paisible manifestation ouvrière de Buenos-Aires, le 21 mai dernier, par l'ordre du même Quintana.

Pour l'Espagne même, quelques lignes d'Emegeele (Gomez Latorre) résument brièvement, dans la chronique qui commence chaque numéro, quelques-uns des faits divers de la quinzaine. Qu'on y joigne plusieurs articles sur « La question de tactique » (janvier-février), où notre collaborateur et ami Mario Antonio expose avec autant de bon sens que de flamme, comme il l'a fait ici même (1), les raisons qui interdisent aux socialistes espagnols de se compromettre en la compagnie des républicains ; une note de Garcia Cortès (1er juin) sur le VIIIe Congrès de la *Union general* ; une autre du même (1er sept.) et une troisième de Domenech (15 sept.) sur les récentes élections législatives ; quelques pages de J.-A. Melia (16 octobre) sur le congrès de Madrid. C'est tout ce que *La Revista Socialista* a cru devoir consacrer à la documentation.

Il lui reste beaucoup à faire pour devenir une revue originale et objective. Elle n'est guère jusqu'ici qu'une brochure de propagande vaguement doctrinale. Elle doit se transformer, paraît-il. Souhaitons qu'elle soit à même de le faire le plus tôt possible, et de doter le *Parti ouvrier espagnol* d'une arme qui lui rendrait des services précieux.

André Morizet.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

G. de Molinari. — Questions économiques à l'ordre du jour, 1 vol. (*Paris, Guillaumin, 1905*).

F. Fagnot. — Le Chômage. 2 petits vol. (*Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1905*).

Paul Louis. — Le Colonialisme, 1 petit vol. (*Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1905*)!

Loi fondamentale de l'Empire russe ; projet d'une Constitut

(1) *Le Mouvement Socialiste* du 15 juin 1903.

tion russe (*Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition. 1905*).

La Diète de Finlande, 1904-1905 (*Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1905*).

Léon Bollack. — Comment et pourquoi la France doit renoncer à l'Alsace-Lorraine 21 broch. (*Paris, Taride, 1905.*

W. F. Willoughby. — Les Associations patronales pour les relations entre le travail aux Etats-Unis, 1 broch. (*Paris, Musée social, septembre 1905*).

Marguerite Charles. — La Dentelle à l'Exposition de Liège, 1 broch. (*Paris, Musée Social, octobre 1905*).

Auguste Chirac. — Introduction à la Sociométrie, 1 petit vol. (*Paris, Giard et Brière, 1905*).

Gustave Lanson. — L'Enseignement et la Politique, 1 broch. (*Paris, Cornély, 1905*).

Albert Mathiez. — La question sociale pendant la Révolution Française, 1 broch. *(Paris, Cornély, 1905).*

Etienne Bellot. — Les Chansons du sang. *(Paris, Messein, 1905).*

Yvanhoé Rambosson. — Le Cœur ému. *(Paris, Mercure de France, 1905).*

Congrès de la Libre Pensée tenu à Paris les 14, 15, 16 juillet 1905. *(Paris, La Raison, 1905*).

Almanach de la Révolution, 1906. *(Paris, Temps Nouveaux).*

August Bebel. — Akademiker und Socialismus, 1 broch. *(Berlin, Verlag der Sozialistischen Monatshefte, 1905).*

Eugenio Rignano. — Partito Socialista o Partiti proletari Molteplici? (*Torino, Riforma Sociale, 1905).*

Jahrbuch des Zentralverbandes deutscher Konsumvereine, 1 fort vol. *Hamburg, 1905).*

Chronique Politique et Sociale

Révolutionnarisme électoral

Le syndicalisme révolutionnaire est né de l'expérience de ces dernières années. Le prolétariat a tiré de l'épreuve de la démocratie cette double leçon : que les *partis* socialistes sont impuissants à mener la guerre sociale et que les institutions ouvrières seules peuvent donner à la lutte de classe des aspects concrets et des formes réelles. C'est le plus clair résultat de la crise socialiste d'avoir fourni ainsi la notion d'une *pratique révolutionnaire*.

On pouvait croire que tous ceux qui se réclament de la lutte de classe accepteraient la leçon des faits et reconnaîtraient la stérilité du *révolutionnarisme électoral*. Mais un tel acte de contrition n'est pas à la portée des partis : ils méprisent les démentis de la vie et restent prisonniers de leurs dogmes.

Le récent congrès qu'a tenu à Châlon le Parti socialiste unifié en est une preuve nouvelle. Les représentants de l'ancien « Parti Ouvrier Français » y ont affirmé, une fois encore, au mépris des enseignements du passé, le rêve illusoire de poursuivre la lutte de classe sur le terrain électoral et parlementaire. Contre le réformisme jaurésiste, toujours menaçant à travers ses attitudes contradictoires, ils n'ont trouvé rien de mieux que de proposer la classique intransigeance électorale, afin de mieux séparer les partis démocratiques et le Parti socialiste. Le Congrès de Châlon, au demeurant, n'a voté qu'une résolution qui ne tranche rien et qui donne raison à tout le monde. Mais il importe peu. C'est la conception électorale de la lutte de classe, telle que de vieux éléments révolutionnaires persistent à la formuler, que nous retiendrons seulement. Nous devons en dénoncer d'autant plus la vanité, que le but révolutionnaire que l'on entend atteindre peut induire en erreur,

sur les moyens employés, quelques camarades bien intentionnés.

Cette nécessité s'impose surtout lorsque c'est un militant comme Guesde qui, en face des problèmes que la vie pose au socialisme, en demeure le théoricien obstiné. De tous les « chefs » de partis socialistes révolutionnaires, c'est évidemment Guesde qui nous offre le plus déconcertant spectacle. Après avoir, au nom de la lutte de classe, âprement dénoncé le péril démocratique, il s'obstine à rester sur le terrain même de la démocratie et à demander l'impossible à ses organes, les partis politiques : il demeure aveugle devant le mouvement syndicaliste révolutionnaire, qu'il combat, tête baissée, sans y rien pressentir. Il y a là une contradiction qui éclate aux yeux, et dont l'examen est de nature à projeter une lumière singulièrement crue sur la situation présente.

I

Comme pour la plupart des partis révolutionnaires électoraux. le vice du socialisme de Guesde a consisté dans la superposition d'une théorie révolutionnaire et d'une pratique démocratique. Il restera à son honneur d'avoir, à la naissance même du parti socialiste, affirmé l'intangibilité de la lutte de classe. Sans doute il donna à sa conception une forme unilatérale et rigide, qui ne faisait sa part qu'à la *nécessité économique* et méconnaissait la *liberté ouvrière.* Mais il n'en demeure pas moins qu'en plein démocratisme, il lança aux prolétaires le seul cri de rappel révolutionnaire qui pût les détacher du monde bourgeois.

Par contre, les exigences d'une *pratique socialiste* lui apparurent moins nettement. Il ne conçut pas que toute classe doit se créer des moyens appropriés d'émancipation. Il crut que par les procédés démocratiques traditionnels, par la conquête des institutions politiques et administratives de la bourgeoisie, le prolétariat pourrait opérer sa libération. Le bulletin de vote fut l'arme de combat, le terrain électoral et parlementaire le champ de bataille, et la prise des pouvoirs

publics l'objectif final. Guesde ne vit pas que si, par l'abstraction théorique, il séparait le socialisme de la démocratie, il l'y incorporait par son action pratique. Là fut le paradoxe que tenta vainement de résoudre, jusqu'à ses derniers jours, le « Parti Ouvrier Français ».

Les conséquences en sont connues. Le Parti fut à deux faces. D'une part, il y eut une affirmation théorique, d'autant plus dogmatique qu'elle était suspendue au-dessus de la réalité et qu'elle faisait de la lutte de classe une formule abstraite. D'autre part, il y eut un opportunisme ultra-empirique, qui livrait le Parti aux inévitables compromissions, altérations et tours de passe-passe des luttes électorales, dans une course folle aux mandats municipaux et parlementaires. Ou bien, lorsque l'action se resaisissait, se faisait intransigeante comme la théorie, ce n'était plus qu'insuccès, revers, chutes.

Mais, comme les triomphes sont toujours préférables aux défaites, ce qui domina, dans cette pratique toute d'oscillations, ce fut l'obsession de la conquête, par tous les moyens, des Hôtels de Ville et des sièges de députés. Si bien que lorsque Millerand, opérant à sa façon la prise des pouvoirs publics, prolongea l'action du « Parti Ouvrier Français » jusqu'au ministère inclusivement, il avait, en quelque manière, le droit de dire qu'il poussait jusqu'au bout la tactique de Guesde. Il avait rejeté la théorie du collectivisme révolutionnaire, mais en avait gardé la pratique.

Lorsqu'au lendemain de l'accession de Millerand au pouvoir, la crise éclata subitement, Guesde put se rendre compte de l'abîme que le socialisme électoral avait creusé. Le désarroi fut grand dans son parti. Les militants, désorientés, ne savaient s'il fallait approuver ou réprouver. La vieille fédération du Nord, la gloire du Parti, hésita elle-même, et elle eût envoyé une adresse de félicitations au ministre socialiste, si, à la dernière heure, elle ne s'était ravisée et n'avait décidé d'attendre des instructions.

La tactique suivie aboutissait donc à un résultat qu'on n'avait pas prévu. A la rigueur, le « Parti Ouvrier Français » aurait pu plaider les circonstances atténuantes. Comme à tous les partis socialistes, l'expérience ne lui était pas venue plus tôt des conséquences naturelles de la conquête des pouvoirs publics. Mais l'illusion était dissipée:

désormais, en face des indications du présent, les erreurs du passé ne pourraient plus se reproduire.

L'impossibilité de conduire la lutte de classe sur le terrain électoral et parlementaire était patente. Le mélange avec les partis démocratiques n'avait pu être évité, les conseils municipaux et les siègss parlementaires n'avaient souvent été conquis que grâce à d'inévitables compromissions, l'action socialiste à la Chambre s'était nécessairement confondue la plupart du temps avec l'activité des partis de gauche, et tout cela aboutissait au ministère Waldeck-Rousseau-Millerand-Galiffet! La route suivie n'était précisément pas celle de la lutte de classe.

Mais, fait plus important encore. en même temps que la pratique indiquait ce que les *partis* étaient impuissants à donner, elle faisait apparaître le rôle révolutionnaire des *organisations de classe* du prolétariat. Un mouvement ouvrier autonome se réveillait au contact de la démocratie et réagissait avec force contre les tentatives de gouvernementalisation des masses organisées. La lutte ouvrière imprégnait de réalisme la notion de lutte de classe, qui prenait, pour la première fois, tout son sens pratique. Ce mouvement, qu'orientait la Confédération Générale du Travail, établissait vraiment la différenciation du socialisme et de la démocratie, en opposant le bloc des institutions ouvrières au bloc des institutions bourgeoises.

Pour toute conscience révolutionnaire, il se dégageait de cette expérimentation, un ensemble de conclusions précises :

1° *La Lutte de classe* ne peut être menée que sur le *terrain de classe*, c'est-à-dire par les *organes particuliers* créés par le prolétariat; elle exige l'organisation permanente de la révolte ouvrière, qui ne peut être réalisée par l'intermédiaire d'aucun *parti*, exerçant nécessairement son action, non sur le *plan ouvrier*, mais sur le *plan démocratique*, c'est-à-dire sur le terrain des compromis;

2° La *lutte de parti* se distingue nettement de la *lutte de classe*, puisque non seulement elle est tenue aux amalgames politiques, mais parcequ'encore elle n'est qu'une *action indirecte*. Si la classe ouvrière doit utiliser l'activité d'un parti socialiste, ce ne peut être que de la même façon dont elle tire profit de la démocratie. Le parti ne pourrait jouer

qu'un rôle accessoire et traduire *sur la scène démocratique*, pour aider à leur réalisation, les volontés exprimées par le prolétariat sur la *scène ouvrière* ;

3° La formation d'un fort mouvement syndicaliste révolutionnaire est le seul moyen de donner tout son sens pratique à la lutte de classe, et cette création est la tâche qui importe avant tout.

II

De telles conséquences, qui modifient sans doute la conception jusqu'ici courante — dans les partis socialistes — de la lutte de classe, et qui lui donnent enfin une signification saisissable, Guesde s'est refusé à les tirer et il les a combattues avec toutes les ressources de sa sophistique.

L'idée de *la grève générale*, essentiellement ouvrière, lui demeure étrangère. Il lui oppose une *conception gouvernementale* de la révolution sociale, qui n'est autre que le vieux procédé démocratique de la conquête du pouvoir central. On se souvient de sa sortie anti-grève généraliste, au congrès de Lille de l'ancien « Parti socialiste de France », il y a un an.

L'*action directe*, dont le mouvement actuel des huit heures, entrepris par la Confédération Générale du Travail, est le prototype, a trouvé en lui, au congrès d'unification des fractions socialistes du mois d'avril dernier, son plus implacable adversaire. Ce ne fut pas sans stupeur qu'on vit Guesde se dresser, toujours au nom de la lutte de classe, comme le défenseur attitré de l'utopie légalitaire, c'est-à-dire démocratique.

L'*antipatriotisme*, qui est la rupture la plus profonde entre le socialisme et la démocratie, a été répudié par lui avec autant d'anathèmes que par Jaurès. Les deux adversaires d'hier se réconcilient aujourd'hui dans le même *patriotisme républicain*, et Guesde, qui a dit souvent son fait à la République, invite maintenant, comme le dernier des réformistes, le prolétariat à donner sa vie, s'il le faut, pour la défense des institutions démocratiques.

Mais où le paradoxe, qui consiste à combattre la démocratie par ses méthodes propres, éclate plus violemment

encore, parce qu'il est systématisé, c'est dans cette tactique électorale préconisée par Guesde et ses amis, que nous avons relevée plus haut. Guesde ne veut rien moins que des *élections de classe*, et il pense y parvenir par le retour au révolutionnarisme électoral le plus intransigeant.

Nul révolutionnaire ne contredira à cet excellent désir. Les socialistes dignes de ce nom ne peuvent que se réjouir de tout ce qui imprimera au parti le caractère le plus net possible. Malheureusement toute chose a sa logique propre, et l'action électorale n'y fait pas exception. Les inconséquences auxquelles aboutit Guesde en sont la meilleure preuve.

Nous ne reparlerons pas de son retentissant discours de Grenoble, par où il a signifié aux partis radicaux que — Jaurès consentant — la politique du *bloc* serait à jamais impossible. Comme il l'a exposé lui-même, à vouloir qu'un parti s'affirme par ce qui le sépare des autres, il n'y a rien là de spécial au socialisme : cela relève de la morale ordinaire des partis. Tout groupement politique qui a le souci de sa dignité et de son influence, n'existe qu'à la condition de maintenir jalousement son programme et de préciser clairement son action. Le discours de Grenoble — que les organes radicaux n'ont tant commenté que parce qu'il a eu l'assentiment de Jaurès — n'a donc pas de portée particulière, si ce n'est celle que les démocrates n'y ont pas vue : à savoir que Guesde, à la veille des élections, s'y proclame *plus républicain que la République*.

Ce discours mis à part, tenons-nous-en aux propositions que Guesde et ses amis voulaient faire accepter par le Congrès. Nous ne songeons pas essentiellement à la motion — platoniquement adoptée, puisque les exceptions sont prévues aussitôt la règle posée, — qui veut que l'on présente partout des candidats au premier tour. Cette résolution pourrait sans doute nous retenir longtemps : elle ne pose pas moins que la question de la propagande socialiste. Guesde croit qu'en profitant de l'émotion soulevée par toute élection, un candidat, tombé plus ou moins du ciel, surgissant à l'improviste, peut, en coup de vent, déterminer des conversions nouvelles. La prédication des réunions électorales créant des consciences socialistes ! Cela n'est pas déjà banal et témoigne d'une compréhension singulière de ce matérialisme historique, dont Guesde s'est parfois réclamé.

Mais cette discussion nous entraînerait trop loin pour l'instant. C'est surtout l'attitude que Guesde et ses amis préconisaient pour le second tour, qui est caractéristique des inconséquences de leur révolutionnarisme électoral. Ils proposaient l'abstention *officielle* au scrutin de ballottage. Partout où un « candidat de classe » n'aura pas été élu au premier tour, il n'y aura pas lieu — au moins pour les fédérations partageant cette façon de voir (1) — à désistement au profit du candidat républicain le plus favorisé. Guesde et ses amis comptent là-dessus pour concilier les exigences de la lutte de classe et tes nécessités de la lutte électorale. Mais ils n'aboutissent, en fait, qu'à un subterfuge ou à une impasse.

Le subterfuge, c'est l'abstention. Dans la réalité, les électeurs socialistes voteront, le plus souvent, au second tour et donneront l'appoint de leurs voix aux candidats démocrates. Par son silence, le parti aura bien sauvegardé les apparences, mais par leur action les électeurs auront assuré le succès démocratique. Procédé commode, puisqu'il permet de sauver à la fois la lutte de classe et la République. On le voit, c'est là une triste casuistique et ce *jésuitisme électoral* ne trompera personne. Il accuse, au contraire, avec une force accrue, la contradiction où se trouvent enfermés Guesde et ses amis, voulant à la fois, et sur le même terrain, se faire les défenseurs du socialisme et de la démocratie.

La solution logique serait le maintien des candidatures socialistes, au second comme au premier tour. L' « ennemi de classe » ne deviendrait plus, entre le premier et le second scrutin, un « ami électoral ». Si la République n'est qu'une « illusion » au premier engagement, elle ne se transformerait plus en « réalité » qu'il faut défendre à la dernière heure. Les partis démocratiques, vilipendés pendant la première partie de la campagne électorale, ne se mueraient plus en frères d'armes au moment du ballottage. Il n'y aurait ni alliances ni compromissions ; on romprait définitivement, par les actes et non plus par les paroles, avec la *discipline républicaine* : le parti sortirait *pur* de la bataille.

---

(1) On sait que le Congrès de Châlon a laissé libres les fédérations de décider elles-mêmes de leur attitude au second tour.

Il en sortirait aussi écrasé, et c'est là qu'est l'impasse. Guesde, qui veut le succès, puisqu'il en attend la révolution sociale, ne va pas jusque-là. Il ne lui est plus indifférent, au second tour de scrutin, qu'un Guillaume II ou un Loubet caractérise un régime politique ; il subit la loi commune des partis, et il s'arrête à mi-côte, à un endroit où, lui semble-t-il, la lutte de classe peut s'affirmer concurremment avec la démocratie. La pratique démocratique condamne ainsi la logique de l'intransigeance électorale, et un parti, s'il veut devenir une force politique, ne peut se soustraire à ses combinaisons. Par là s'explique que le révolutionnarisme de Guesde soit plus verbal que réel.

Est-ce à dire que l'intransigeance électorale, telle que la comporterait la logique de la conception guesdiste, ne peut, en aucun cas, se défendre ? Nous ne disons pas cela. Mais elle aurait pour conséquence une conception du parti que Guesde n'accepte pas plus que Jaurès. Une telle intransigeance, qui couperait *tous* les ponts entre socialistes et démocrates sur le terrain électoral, ne pourrait échapper à l'insuccès que dans les très rares circonscriptions exclusivement ouvrières où domine l'esprit révolutionnaire. Peut-être donnerait-elle quelques élus. Mais leur rôle ne serait plus, comme le veulent Guesde et Jaurès, de participer à la confection des lois et au travail parlementaire : ils seraient contraints à une opposition à outrance, à une obstruction systématique, et leur action négatrice pourrait se produire d'autant plus facilement que leur petit nombre empêcherait leur incorporation à toute majorité de gauche. Ces quelques députés, n'attendant rien du Parlement, méprisant la loi et la légalité, ne seraient que des propagandistes révolutionnaires.

Cette notion de parti, qu'eurent peut-être quelques socialistes au début, il y a longtemps qu'elle est apparue *à tous* comme un *impossibilisme* absolu. Elle exige un héroïsme qui n'est pas le propre des professionnels de la politique et on peut la considérer comme une pure hypothèse, que n'incarnera pas la réalité.

On retombe donc dans la conception traditionnelle du parti politique ; et c'est bien celle-là qui triomphe, d'une façon incontestée, parmi toutes les fractions socialistes encore aux prises dans la nouvelle unité. L'expérience a montré,

une fois pour toutes, que dès qu'un parti socialiste prend quelque ampleur, dans un régime démocratique, il est inévitablement condamné aux compromis. Comment le « Parti Ouvrier Français » aurait-il conquis de grandes municipalités, comme Lille, sans le secours des voix radicales et réformistes ? Ne les a-t il pas perdues dès que celles-ci lui ont manqué ? On combat les démocrates, mais on finit par s'accorder avec eux.

Ou si ce n'est pas avec eux, c'est avec d'autres. Le *pacte de Bordeaux*, qui scella l'union des socialistes et des conservateurs pour le partage du pouvoir communal, est une forme du *trafic électoral*, qui ne s'est pas sans doute répandue, mais qui n'en porte pas moins sa signification. Elle montre que la pratique des élections n'est qu'une *cuisine*, où rentrent les éléments les plus imprévus. Si Guesde, au Congrès d'Amsterdam, faisait grief à Jaurès de ses voix démocratiques, Jaurès reprochait, à tort ou à raison, aux candidats du « Parti Ouvrier Français » leurs voix nationalistes. Ou appoint radical, ou appoint réactionnaire, telle est l'alternative qui s'impose, dans bien des cas, aux partis socialistes.

Nous ne parlons que de la lutte électorale : il en est de même de la lutte parlementaire. L'une et l'autre sont une école de compromissions, comme la démocratie dont elles sont les modes d'action. Lorsque Guesde soutenait avec l'ardeur d'un néophyte le ministère Bourgeois, il avait beau se placer sous le patronage de la lutte de classe : la « bonne formule » n'avait rien à voir là-dedans. La vérité, c'est que Guesde n'avait pu échapper aux obligations démocratiques, puisqu'il était placé sur le sol de la démocratie. Lorsque les députés du « Parti Socialiste de France » apportaient à défendre le ministère Combes un parti-pris systématique, ils obéissaient sans doute aussi aux mêmes nécessités de la politique républicaine. Mais ni les députés de l'ex « Parti Ouvrier Français », ni ceux de l'ancien « Parti Socialiste de France » ne menaient contre le régime bourgeois la lutte irréductible qu'exige la pratique révolutionnaire.

Cela est fatal, et les formules de Guesde et de ses amis n'y changeront rien. Sur le terrain électoral, il y aura des amalgames ; sur le terrain parlementaire, il y aura des compromis. Ainsi le veut la nature même des choses. Et Guesde et ses amis se réfugieront vainement dans une

tactique *à double fond* : le procédé des *restrictions mentales* ne les sauvera pas de la contradiction. Ils recommenceront, une nouvelle fois, la même action trouble, et, impuissants à chevaucher en même temps le socialisme et la démocratie, ils retomberont en plein du socialisme dans la démocratie. Mais la tactique du révolutionarisme électoral aura énervé à nouveau les militants qui s'y seront laissé prendre, brisé des énergies, amené des lassitudes, provoqué des dégoûts. La démoralisation en sera le prix.

III

Il faut prendre les partis tels qu'ils sont et n'y voir, comme nous l'avons dit, que les organes de la démocratie. Ils participent à l'œuvre essentielle de la bourgeoisie, ils utilisent ses rouages, ils conquièrent ses institutions : ils sont faits pour la diplomatie, non pour la guerre. Ils ne puisent ni dans leur mode d'être, ni dans leur mode d'agir la puissance que comporte l'organisation de la révolte ouvrière. L'expérience d'hier est le meilleur gage de l'expérience de demain.

Pourquoi s'obstiner dans un *impossibilisme* stérile ? Les *partis* ne réaliseront pas plus la lutte de classe qu'un champ de blé ne produira du foin. Le dilemme est posé : ou les *partis* renonceront à tout succès électoral et à toute action parlementaire, et alors ils borneront leur activité à la propagande révolutionnaire. Ou bien — et c'est ce qu'ils feront — ils continueront à participer à la confection des lois et à l'administration du pays, et alors qu'on ne nous berne plus avec la lutte de classe et l'opposition intransigeante au monde bourgeois.

Ramené à sa fonction démocratique, le parti socialiste perd-il toute valeur ? Loin de là. Nous proclamons seulement que la démocratie n'est pas le socialisme et que la lutte de parti n'est pas la lutte de classe. Pour réaliser le socialisme et donner un fondement à la lutte de classe, il faut procéder par d'autres moyens. Mais la démocratie et les partis n'en peuvent pas moins, à certains points de vue, être utilisés. Un parti socialiste, conscient de son rôle secondaire, pourrait devenir un aide réel pour le mouvement

ouvrier révolutionnaire, en facilitant sa marche, supprimant les obstacles, neutralisant l'Etat, assainissant le milieu démocratique, etc...

Cette conception, très réaliste et nullement optimiste, du parti socialiste, ne saurait évidemment être acceptée par ses « chefs » et leurs « états-majors ». Elle n'est ni guesdiste, ni jaurésiste : elle repousse la pratique contradictoire et illogique du révolutionnarisme électoral, et elle combat la corruption du gouvernementalisme réformiste. Elle voudrait faire produire des effets modestes mais tangibles à des organismes qui ne peuvent pas donner plus. Cependant, bien qu'elle heurte les formules traditionnelles, elle serait peut-être acceptée, s'il n'y avait pas d'impossibilités plus graves.

La difficulté est ailleurs : elle est dans la prétention des *partis* à diriger le mouvement ouvrier. Jamais les « chefs », qui détiennent une autorité de commandement, ne consentiront à jouer le rôle accessoire d'interprètes. Guesde et Jaurès, bien qu'ils aient à l'égard de la *Confédération Générale du Travail* des attitudes différentes, poursuivent le même but : subordonner le mouvement syndicaliste au parti socialiste. Guesde est pour les moyens violents, Jaurès pour les moyens doux : le premier attaque, le second flatte. Quand Guesde stigmatise, d'un mot à effet, la « déviation syndicaliste », il ne répudie pas les syndicats : il veut les forcer à subir le « redressement » du parti. Quand Jaurès couvre de phrases, de métaphores et de fleurs la *Confédération*, c'est pour mieux lui persuader qu'elle traverse une crise de jeunesse et qu'elle doit prendre des leçons de sagesse et de haute politique auprès du parti.

Mais ni Guesde ni Jaurès ne se soucient de ce que pense la *Confédération du Travail*, de ce qui constitue ses méthodes propres et ses moyens d'action. Ou plutôt ils ne s'en inquiètent que pour les combattre. L'un et l'autre défendent la *pratique démocratique* contre la *pratique ouvrière*. L'action directe, la grève générale, l'antipatriotisme trouvent en eux leurs pires détracteurs. Bien plus : ils ont défendu les projets d'étatisation de la classe ouvrière, qui constituent la politique sociale de la démocratie. Guesde et Jaurès ont vu dans les conseils du travail une conquête socialiste, et la réglementation des grèves a été soutenue, sous des formes divergentes, par l'un comme par l'autre.

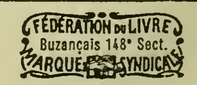
Il faut reconnaître, d'ailleurs, que pour qu'un parti socialiste en arrive à se concevoir comme un simple adjuvant du mouvement ouvrier révolutionnaire, il faut que ce dernier soit d'abord très puissant et impose sa politique particulière. Attendre actuellement du parti socialiste qu'il s'inspire de la pratique de la *Confédération du Travail* serait mettre la charrue avant les bœufs. Le jour où le syndicalisme sera devenu un vaste mouvement social, exerçant par son *action directe* une profonde *influence politique*, il trouvera autant de partis qu'il voudra, qui s'offriront à seconder sa marche. Il est vrai qu'il pourra peut-être alors n'en plus avoir besoin, ses institutions de classe lui suffisant et son intervention personnelle éliminant tout intermédiaire.

Pour le moment, la question n'est pas là. Le problème qui se pose au mouvement ouvrier est double : 1° n'accorder aucune *valeur révolutionnaire propre* au Parti socialiste, électoral et parlementaire ; 2° renforcer la *Confédération du Travail*, accroître sa capacité, intensifier sa propagande, en faire l'*organisme politique* du prolétariat.

Hubert Lagardelle.

Le Gérant : Jean Rieux.

IMPRIMERIE F. DEVERDUN
Buzançais (Indre)



Syndicalisme et Réformisme en Italie.

Je ne me propose pas de dire ici des choses extraordinaires ou singulières, mais bien des choses acquises par l'expérience commune de la pensée socialiste contemporaine.

Beaucoup redoutent que les discussions actuelles sur l'orientation de l'action socialiste ne finissent par être dangereuses pour notre cause, et volontiers ils les verraient prendre fin. Je crois qu'ils se trompent. La diversité des opinions sur la marche du processus révolutionnaire sera toujours profitable à la cause de la révolution. Lorsqu'on dit que les théories sociales ne sont que la révélation des divers tempéraments personnels, qui cherchent à se rendre compte de leurs propres inclinations, on dit certainement quelque chose de très voisin de la vérité. Il faut donc croire que le nombre des opinions sur le processus pratique du socialisme n'est qu'un des nombreux moyens spontanément découverts, pour utiliser tous les tempéraments et toutes les natures, qui trouvent justifiée la conception fondamentale du socialisme.

Peu d'années avant et peu d'années après l'édit de Constantin, il aurait été difficile de faire une liste complète de toutes les sectes et de toutes les tendances qui confessaient la foi en Jésus-Christ. Beaucoup pensent que cette tour de Babel d'opinions a contribué au succès final du christianisme, et la raison psychologique n'est pas difficile à trou-

ver. Les sectes, ou comme nous dirions aujourd'hui les tendances, sont comme la critique en action de quelque erreur fondamentale de la doctrine ou de la pratique qui, comme toutes les erreurs, pourrait finir par éloigner tel ou tel esprit. Au contraire, l'existence de sectes, qui nient cette erreur, rend toujours possible l'adhésion à la doctrine fondamentale, que, l'erreur exceptée, l'on accepte volontiers.

En Italie, l'habitude de l'académie et du creux bavardage a certainement conféré une importance exagérée à toutes ces discussions. Et, tandis que nous, socialistes, depuis trois ou quatre ans, ne faisions que les remâcher, et que nous construisions dessus toute une littérature avec ses organes et ses organisations, nos adversaires ont tiré de ce fait je ne sais quel indice de notre décadence ou de notre ruine. Ils ne font qu'en parler et en semblent plus que jamais convaincus, fermant, de propos délibéré ou inconsciemment, je ne saurais le dire, les yeux sur ce fait que la diffusion de l'esprit socialiste dans la classe ouvrière a atteint en quelques années, en Italie, un niveau véritablement très élevé. L'apparent arrêt électoral du parti socialiste italien n'est nullement en rapport avec la diffusion de l'esprit socialiste dans le pays. Et ceux qui veulent tirer des conclusions du premier fait risquent de tomber en de très grossières erreurs. Il en est de l'organisation officielle du parti socialiste italien comme du pays tout entier : elle traverse une crise très aiguë. Se prononcer dans un sens ou dans l'autre, on ne le pourra que lorsque la crise sera surmontée, et vraisemblablement le parti socialiste italien n'en sortira que lorsque tout le pays politique aura repris sa marche, dans les formes qui aujourd'hui mûrissent, mais dont en réalité nous ne savons rien.

Il me semble préférable d'examiner l'actuelle dissension socialiste en Italie sous l'angle visuel des conditions géné-

rales dans lesquelles se trouve aujourd'hui le socialisme des pays plus avancés. Nos conclusions y gagneront.

I. *L'expérience nouvelle du socialisme.*

Je commence par affirmer franchement que tant le réformisme que le syndicalisme, sont aujourd'hui le produit du caractère nouveau qu'a pris le fait qui engendre le socialisme. L'un et l'autre, à mon avis, trouvent leur justification dans cette nouvelle expérience, et certainement la polémique y gagnerait beaucoup, si nous commencions réciproquement à considérer nos opinions sur la route que devrait suivre la classe ouvrière pour arriver au socialisme, comme le résultat de l'idée particulière que nous nous faisons des forces qui aujourd'hui sont en œuvre, et qui hier n'étaient pas encore évidentes et visibles dans notre société.

Le marxisme (j'entends par cette expression me référer non point à la doctrine historique et économique de Karl Marx, mais aux applications particulières qu'il en fit au processus de dissolution de la société capitaliste), le marxisme est le véritable fils de l'expérience historique de la première moitié du XIXe siècle. Sur lui exerçait une influence décisive cet état social, que nous connaissons par les descriptions de Giffen et de Schultze-Gavernitz, et par celles encore plus tragiques d'Engels, dans les *Conditions des classes laborieuses en Angleterre.*

Ce fut une triste et bien singulière époque. L'industrie capitaliste naissante, implantée sur les ruines pourries de la production domestique ou artisane, exploitait l'inexpérience d'un prolétariat sans traditions de lutte et privé du sentiment de la communauté de classe. Les heures de travail, longues et épuisantes, les salaires minimes, l'impitoyable exploitation du travail des femmes et des enfants, étaient

des procédés familiers à tous les producteurs. Merivale, parlant de l'industrie cotonnière basée sur l'esclavage, nous dit que Liverpool et Manchester sont construites sur le sang pétrifié des esclaves exploités dans les plantations américaines. A plus juste titre, nous pourrions dire que la richesse et la puissance actuelle de l'Angleterre ont pour origine le sacrifice du prolétariat de ce pays pendant 40 ans.

La lutte très aiguë que se faisaient entre eux les capitalistes, combinée avec la naturelle imprévoyance sexuelle de la classe ouvrière, semblait devoir conduire à une constante aggravation des conditions économiques du prolétariat. D'autre part, la concurrence apparaissait comme la puissance infernale qui, décimant sans cesse les rangs des capitalistes, produisait, de façon automatique, la transformation de la société, qui passerait de l'indiscipline de la production sans règle à l'ordre industriel d'une petite oligarchie de producteurs capitalistes. C'est sur ces deux éléments que travailla, pendant un quart de siècle, la littérature anticapitaliste anglaise, de Godwin à Hull et à Thompson, jusqu'à ce que Marx systématisa leur expérience et leur doctrine, recueillies dans l'exposé lapidaire du *Manifeste communiste*.

Mais qui oserait dire que les prévisions formulées par les écrivains anticapitalistes anglais et confirmées dans le *Manifeste communiste*, se soient depuis réalisées ?

En quarante ans, et dans toutes les parties du monde, les salaires ont augmenté, ici de 30, là de 40, et ailleurs de 50 p. 100. Les *Index Numbers* prouvent partout que le prix des moyens de subsistance a baissé. Les crises économiques, que Marx prévoyait de cinq en cinq années, puis de dix en dix, se sont espacées toujours de plus en plus, produisant des effets toujours plus restreints et plus locaux, limités même à des branches spéciales d'industrie. Un exa-

men plus attentif de leur nature nous les montre produites par les défauts d'équilibre d'un système économique encore trop jeune et à la recherche d'une plus stable adaptation. Certes, les sociétés économiques plus anciennes et plus assagies semblent plus éloignées des crises que ne le sont les sociétés économiques plus jeunes et plus intempérantes. Les crises économiques les plus fortes et les plus graves furent, en effet, dans les vingt dernières années, observées en Allemagne et aux Etats-Unis, qui sont aussi les deux organismes capitalistes de formation plus récente et, précisément pour cela, plus portés à certaines audaces industrielles.

II. — *Sur quoi se fonde le socialisme ?*

La justification *morale* du socialisme était, pour le vieux socialisme, extraordinairement simple. Puisque, disait-on, la société capitaliste engendre le progrès inévitable du mal, il est juste et légitime que la classe ouvrière fasse un effort pour détruire cette société. D'autre part, le sens de cette œuvre de dissolution est donné par la société capitaliste elle-même, qui, automatiquement, substitue à la multitude des producteurs privés la direction d'un petit nombre de capitalistes, survécus à la lutte de la concurrence, et semble ainsi conseiller à la classe ouvrière de substituer son propre contrôle à celui des quelques capitalistes survivants.

Mais quand les vieilles bases de la prophétie socialiste s'écroulèrent et que l'expérience vint nous les montrer purement illusoires, il parut légitime de douter de la nouvelle justification morale de la révolte socialiste. Si le capitalisme n'engendre pas le progrès ininterrompu du mal, à quel principe rattacher la justification de l'œuvre de dissolution et de reconstruction méditée par le socialisme ?

Et ici apparaît le lien idéal qui fait du syndicalisme et du

réformisme le produit d'une même expérience historique, considérée sous deux aspects différents. L'un et l'autre — et ils ne l'ont pas toujours dit, et ils n'en ont pas toujours eu le pressentiment — niaient la formule traditionnelle du socialisme et, sans même s'en apercevoir, invoquaient un même principe fondamental, dont ils faisaient pourtant un usage différent ; mais tous deux étaient le produit spontané et non pas artificiel d'une même suggestion historique. De là vient que, malgré les critiques, les discussions et les réfutations réciproques, tous deux vivent, prospèrent, et s'épanouissent, signe évident qu'ils répondent à une nécessité objective.

Leur commune prémisse historique et psychologique peut se formuler ainsi : l'expérience du processus économique ayant démontré que la production industrielle n'est pas nécessairement liée à l'existence d'une différenciation sociale entre capitalistes et travailleurs, tout se réduit à suivre un chemin par lequel on puisse arriver à une organisation industrielle gérée et administrée directement par les ouvriers producteurs.

La *nécessité du socialisme* ne dérive plus du développement d'un processus mécanique, qui supprimait brutalement le plus grand nombre des capitalistes à l'avantage d'une minorité de ploutocrates, et substituait au processus de la production individuelle un vaste organisme social, d'abord dirigé par quelques capitalistes, puis par la collectivité des ouvriers organisés ; mais cette nécessité dérive de la *volonté* des ouvriers associés, qui, persuadés de l'inutilité de maintenir la différenciation sociale entre capitalistes et ouvriers, donnaient vie à un nouvel ensemble de relations sociales, devant entraîner la disparition du régime capitaliste. Ainsi le socialisme même ressentait les lointaines influences de cette renaissance idéaliste, qu'à présent l'on paraît observer dans les sciences sociales.

Voyons maintenant comment à l'égard du principe énoncé se comporteront réformisme et syndicalisme.

III. — *Les contradictions du réformisme socialiste.*

C'est au théoricien des sociétés humaines, — si jamais il y parvient — à résoudre ce problème : pourquoi tout mouvement ou doctrine révolutionnaire finit-il par engendrer une tendance ou mouvement dérivé, qui agit à contre-sens du mouvement originaire, c'est-à-dire dans un sens conservateur ?

La manière dont le réformisme socialiste a tenté et tente de résoudre le problème qui, en quelque sorte, se pose à toute espèce de socialisme, à savoir l'élimination de la production capitaliste, toute autre considération écartée, semble conduire à un résultat opposé à celui qu'il entend atteindre. Le suffrage universel qui, selon l'idée des disciples de Bentham et des radicaux anglais, devait servir à détruire la domination de l'aristocratie anglaise dans le Royaume Uni, n'a pu au contraire réussir qu'à la consolider pour toujours. Et à l'égard du capitalisme, il semblerait que le rôle du réformisme soit analogue.

On pourrait le démontrer pour le réformisme de tout pays à civilisation capitaliste, mais cela paraît indiscutable pour le réformisme, tel qu'il a été formulé en Italie. où il est complètement tyrannisé par une contradiction pratique, qui en détermine le véritable caractère conservateur.

Dans notre pays, comme dans d'autres, le réformisme manque d'un principe fondamental qui lui soit propre, mais peu à peu il est parvenu à tirer de la simple pratique quotidienne une certaine théorie facile et patriarcale, qui, tout en servant à assurer les succès électoraux, ne le met

pas en mauvaise posture devant la classe ouvrière. On a fait consister le réformisme en cette manière d'entendre l'action socialiste, par laquelle, graduellement, au moyen d'artifices légaux et d'empiétements étatiques successifs, on arrive à faire passer à l'ouvrier les profits et la rémunération capitaliste, en grossissant la rémunération du travail. Je ne m'attarderai pas ici à examiner cette théorie, qui est toute entière fondée sur l'erreur grossière qui consiste à ignorer que, étant donnée une constitution sociale, aucune force au monde ne peut faire que la rémunération capitaliste soit autre que ce qu'elle est, et que si on veut la changer, il faut d'abord changer la constitution fondamentale de la société. Mais cette théorie a pris soin de se réfuter elle-même, enseignant aux ouvriers qu'il ne convient pas de réclamer des améliorations dans les conditions du travail, sauf quand les conditions de l'industrie le permetttent. Or ce précepte implique la nécéssité de respecter un certain minimum arbitraire des profits et des rémunérations capitalistes, minimum jugé indispensable à l'existence de l'industrie capitaliste, et contre lequel serait illégitime et absurde toute prétention de l'ouvrier. Ce qui veut dire qu'on conçoit l'absorption des rémunérations capitalistes dans les salaires limitée à la différence qui dépasse ce minimum, sans jamais impliquer ce minimum lui-même. Cela veut dire aussi que le réformisme est un système qui doit empêcher la classe ouvrière de porter atteinte aux conditions d'existence intrinsèques et indispensables de la société capitaliste, ou encore que le réformisme est l'antithèse directe du socialisme.

Ainsi conçu, comme le font en Italie Turati et ses amis, le réformisme coïncide vraiment avec cette espèce de réformisme aulique et paternaliste, que mit à la mode le prince de Bismarck, qui donna la main à l'apparente législation sociale de son pays, comme à un moyen avoué de faire participer les ouvriers aux avantages que la classe capita-

liste aurait retirés de l'adoption du système protectionniste et du développement des marchés. En somme, le réformisme de toute espèce et de tout pays ne paraît pas être autre chose qu'un système pour assurer aux ouvriers la participation aux profits et aux rentes extraordinaires des capitalistes, avec l'absolu respect d'un certain minimum arbitraire, participation que la loi et la théorie s'efforcent de réaliser. Sans peut-être que Turati même s'en doute, sa théorie est parfaitement bismarckienne, comme est bismarckienne également et romantique l'idée qu'il se fait de l'Etat, conçu comme un grand pouvoir éducateur et protecteur, qui établit l'équilibre entre les contestations des classes.

Le réformisme socialiste n'a trouvé qu'un moyen d'échapper à sa contradiction, et c'est en obscurcissant (obscurcissant, dis-je intentionnellement, parce que la théorie réformiste, si on veut l'appeler ainsi, vit de mystères et se plaît dans l'ambiguité) le concept que l'initiative de la révolution sociale revient à l'Etat, grâce au mécanisme de l'extension successive de son droit de propriété sur les industries privées des capitalistes. Ainsi, le principe du respect des conditions de l'industrie ne serait plus entendu que dans un sens limitatif, par rapport à l'impossibilité ou au peu de convenance que trouverait l'Etat de nationaliser une industrie: cependant le processus socialiste ne serait regardé comme commencé qu'avec le passage à l'Etat de l'industrie privée.

Et ici il n'est personne qui ne voit comment le réformisme pour rester socialiste est de nouveau contraint à manquer à ses propres prémisses, et à se transformer en la plus absurde théorie catastrophique que l'on puisse imaginer. La théorie de la graduelle absorption des rémunérations capitalistes dans les salaires apparaît absurde, et le socialisme se conçoit comme le résultat du *coup de main* que l'État réussit sur l'industrie privée. Avec une bonne loi, votée par une

bonne majorité socialiste, l'État devient l'administrateur des industries privées ! Le coup de scène révolutionnaire descend au niveau d'un coup de sonnette présidentiel. La propriété privée est enterrée à coups de boules noires parlementaires, et le collectivisme instauré au nom de S. M. le Roi.

Mais la substitution de la propriété d'État à la propriété privée n'abolit pas le système de production capitaliste. Cela est démontré également par l'existence d'une différenciation sociale entre propriétaires des moyens de production et salariés. Le socialisme veut, au contraire, créer ce gouvernement autonome de la production par les ouvriers, qui supprime toute différence entre producteurs et propriétaires des moyens de production. Avec le passage de l'industrie privée à l'État, au capitaliste se substitue l'État avec sa bureaucratie, et le travailleur continue à rester un salarié. La production privée est abolie, mais le système capitaliste continue à vivre. Sous le masque de l'homme sérieux, Polichinelle continue à faire des lazzi. Si l'on gratte l'enduit du réformisme socialiste, on trouve le vieux et decrépit socialisme d'État de tous les policiers et des porte-queue de la réaction universitaire et professorale. Quelle puanteur de cimetière !

IV. — *Les prémisses du syndicalisme.*

Nous concevons un socialisme en accord parfait avec les lois de l'économie.

Nous avons appris de ces dernières que les parts respectives des facteurs de production, parmi lesquels précisément se trouve le travail, ne dérivent pas des interventions arbitraires du législateur dans le processus économique, mais d'une combinaison différente et meilleure des facteurs

productifs. Nous nous méfions cependant de toute cette législation sociale, que le réformisme promet quotidiennement aux plèbes dans l'attente. Nous savons parfaitement que le législateur ne peut exercer une influence notable sur le processus du travail.

Nous concevons l'action du syndicat de métier comme produisant d'une façon directe ses résultats et non point par l'intermédiaire d'une pression exercée sur les pouvoirs publics. L'expérience et la pratique universelles enseignent que l'organisation de métier, améliorant la qualité même, technique et morale, de l'ouvrier, agit automatiquement dans le sens d'une élévation de la rémunération du travail, justement parce qu'elle contribue à améliorer le produit et à en intensifier la production. Dans l'incessante application de ce principe, nous découvrons la force qui produira la révolution sociale. Nous rattachons, comme nous l'apprend l'enseignement fondamental du marxisme, aux transformations de l'économie, produites par un développement spontané, toutes les transformations conséquentes de la société.

Base et substance du socialisme, voilà ce qu'est l'organisation ouvrière, s'élevant de fins prochaines et contingentes à des fins plus amples et plus lointaines. Le gradimètre de la révolution sociale est le développement de la conscience révolutionnaire, c'est-à-dire de l'opposition à la société existante, du syndicat de métier; *à ce gouvernement autonome de la production par la classe ouvrière*, dans lequel se résume ce que, d'une phrase oratoire, on appelle le triomphe du socialisme, on parvient — et pas autrement — par les invasions successives de l'organisation de métier dans le processus économique. L'acte révolutionnaire de la prise de possession de chaque industrie par l'œuvre du syndicat des ouvriers de cette industrie, détermine le passage du capitalisme au socialisme, mais il est directement lié à tous les actes de la vie commune que le syndicat est con-

traint d'accomplir. Dans tout syndicat d'ouvriers d'industrie se trouvent en puissance et toujours présentes deux fonctions : 1° exploiter les circonstances du marché, pour faire croître les rémunérations actuelles du travail et en améliorer les conditions; 2° préparer, réaliser et diriger la transformation des rapports économiques fondamentaux. Et entre ces deux fonctions il y a une étroite connexité.

Le syndicat naît du besoin et réalise sans cesse le but d'améliorer les conditions du travail. Ce n'est pas son affaire de se préoccuper des soi-disants « conditions de l'industrie. » L'incapacité de l'industrie à supporter une augmentation déterminée du prix de revient — ce qui comprend l'augmentation des salaires et les améliorations dans les conditions de travail — est démontrée par le seul fait qu'elle réussit à le repousser. Du reste, c'est une fonction du syndicat de pousser l'organisation industrielle vers cette plus grande perfection, qui lui permette de supporter une augmentation de salaire.

Les salaires ne diffèrent que trop de région à région, de pays à pays. Pourquoi les ouvriers napolitains ne devraient-ils pas chercher à atteindre les rémunérations de leurs camarades milanais, et ces derniers les salaires des ouvriers parisiens ou londoniens? L'insatiabilité est le ressort du progrès humain. L'égoïsme individuel et de classe donne fréquemment les plus merveilleux bénéfices pour l'ensemble des hommes. L'action syndicale réfléchie est, dans la plupart des parties du monde, l'excitant à une plus parfaite organisation industrielle, à une meilleure association des facteurs de la production.

V. — *La révolution sociale.*

On arrive parfaitement à comprendre que la nature du capitalisme oppose une limite à la possibilité de toujours mieux combiner les facteurs de la production, et par suite de lui faire supporter de nouvelles augmentations de salaires. Le mouvement d'augmentation des salaires doit, à un certain point, rencontrer la résistance des difficultés inhérentes au régime capitaliste, et faire surgir la nécessité de supprimer l'obstacle. Cette nécessité ne surgit pas au même moment pour toutes les industries, mais elle surgit, en fin de compte, pour toutes.

Nous comprenons parfaitement qu'à ce point le syndicat s'empare de la production de cette industrie déterminée. Et c'est le moment révolutionnaire par excellence, ce que j'ai appelé, ailleurs, *le coup de main décisif*. Mais comment se produira la prise de possession des moyens de production? Nous ne pouvons le prédire. La seule chose qui nous paraît non seulement probable, mais certaine, c'est qu'un tel pas ne pourra être accompli que par le syndicat, c'est à dire par l'association de ces ouvriers qui déjà possèdent les capacités techniques nécessaires pour gérer la production. On pourrait aussi prévoir une forme de *location* des moyens de production par le syndicat (location qui se transformerait bien vite en véritable expropriation), comme une espèce de *rachat* contre indemnité. Certainement location, rachat ou mainmise immédiate pourront coexister ou se succéder, selon que les circonstances viendront en suggérer la nécessité.

L'essentiel dans tout ce processus est de concevoir le syndicat comme l'instrument de la révolution sociale. En effet, si pour nous, socialistes, le fondement de la future révolution sociale est une radicale transformation des actuels rapports technico-économiques, il est clair que seuls ceux

qui possèderont l'aptitude technique nécessaire pourront en prendre l'initiative. La catastrophe parlementaire prévue par le réformisme, et la bureaucratisation universelle de la production qu'il place parmi les buts qui lui sont propres, appartiennent à la phase la plus cretinamment utopiste du socialisme, phase qui n'est précisément dépassée que par la conception syndicaliste.

A la base de ce long processus qui tend à mettre l'association des travailleurs à la place des capitalistes gérant une industrie déterminée, il y a la constante et périodique habilitation des travailleurs aux fonctions techniques et administratives, qui conviennent aux gérants et aux maîtres de la production, c'est-à-dire la transformation du syndicat ouvrier en un organe complet et synthétique, ou bien en un organe qui représente l'intégralité de la personne de l'ouvrier comme *citoyen*, remplissant des fonctions politiques, comme homme *économique*, à la recherche du prosaïque pain quotidien, comme *individu*, ayant une personnalité qui veut s'enrichir de connaissances, et se perfectionner dans la vie pratique. La synthèse sociale que la société bourgeoise a rompue, séparant l'homme du citoyen, le syndicat cherche à la reconstruire, et s'efforce de le faire en *puissance*, c'est-à-dire comme une chose qui doit arriver et tend à se réaliser par une série d'efforts constants. Le résultat de tous ces efforts est la recomposition de cette synthèse sociale, qui rend à l'ouvrier les moyens de production et qui instaure le *gouvernement autonome de la production*, soumis à de simples lois économiques, dérivées de la nature même du processus technique.

VI. *Syndicalisme et Etat.*

Le processus dont je viens de chercher à indiquer quelques traits sommaires s'accomplit par une série d'actions et

de réactions directes et continues qui se développent entre syndicat et société, indépendamment de toute œuvre qu'accomplit ou se propose d'accomplir l'Etat. *Le signe de l'action syndicale est qu'elle se suffit à elle-même.* Pour qui regarde bien et réfléchit, tout le sens et la valeur, que l'on veut attribuer à la tactique si attaquée de l'*action directe*, vient de cette sorte de suffisance que le syndicat sent qu'il porte en lui. Aussi ne demande-t-il rien à l'Etat ni aux pouvoirs publics, sauf le droit de conduire lui-même ses propres affaires et de la manière qu'il juge la meilleure.

Mais pour remplir les fonctions, qui lui sont propres, d'éducation, de lutte et d'administration, le syndicat a besoin d'acquérir force et capacité. Ces qualités lui viennent premièrement de la confiance que savent avoir en lui les travailleurs non organisés et du grand nombre dans lequel ils affluent à l'organisation même. Comme il est naturel, la force du syndicat est en premier lieu proportionnée au nombre de ses propres adhérents. Ainsi ses fins révolutionnaires de mainmise sur la production ne semblent guère pouvoir être totalement réalisées, que lorsque la presque totalité des ouvriers se sera organisée dans le syndicat. En second lieu, elle dérive du degré de conscience, auquel les ouvriers sont parvenus de leurs devoirs et sentiments de classe.

Il semble cependant que le syndicat ne devienne vraiment un organe essentiel de la société, que lorsque, par le consentement spontané de ses adhérents, il a acquis sur eux un pouvoir de représentation légale, qui l'élève au rang d'une véritable institution sociale, remplissant des fonctions indispensables, et que rien ne peut suppléer. Ici, il s'agit de faire passer dans le syndicat l'autorité jusqu'alors possédée par l'Etat ; il s'agit de constituer, à côté des organes légaux de la société bourgeoise, les organes légaux de la société prolétarienne ; de faire quelque chose qui, avec

plus de conscience et de vigueur, rappelle l'organisation que dans les parlements sut se donner la bourgeoisie de robe française sous l'ancien régime, qui de cette sorte peu à peu s'empara des fonctions de justice et d'administration publique, qui sont l'âme et la raison d'être de tout Etat, et indispensables à toute classe pour détenir effectivement le pouvoir. Dans l'accomplissement de ce transfert de l'autorité légale, au moins en ce qui concerne la classe ouvrière, de l'Etat au syndicat, s'explique l'action dite antiétatique du socialisme, cette action antiétatique qui sembla toujours aux socialistes prolétaires de tout temps et de tout lieu l'essence même du socialisme. Ainsi de Godwin à Marx — pour parler seulement de notre époque — la formule antiétatiste s'unit au socialisme, et en fut comme une autre expression. Il appartenait au seul socialisme positif, pratique, bien pensant et raisonnable, du réformisme cosmopolite, de remettre sur les autels l'Etat et de le consacrer instrument d'émancipation ouvrière!

Mais que d'équivoque et que d'erreurs sur le sens de l'*action antiétatique* du syndicalisme!

Il y a en premier lieu l'*équivoque jacobine*, qui confond toute action antiétatique avec la prise d'armes immédiate contre les pouvoirs publics existants. Or, si, en Italie, par exemple — en opposition au commode, flasque et policier légalitarisme du socialisme parlementaire — nous avons dû accentuer l'importance de la violence comme facteur de transformation sociale, nous avons toujours entendu parler d'une violence conditionnée par l'évidente nécessité de son emploi. Puis nous avons défini le syndicalisme par sa tendance vers un but et sa conquête progressive de ce but lui-même ; ainsi dans l'action antiétatique, nous avons aussi indiqué un processus qui se perfectionne toujours davantage et atteint rapidement le but final : l'abolition de tout pouvoir politique. L'Etat ne se prend pas comme un château fort ;

il se vide progressivement de son contenu, suivant la belle image de Sorel.

Il y a l'équivoque anarchiste individualiste, pour laquelle toute action antiétatique est une action antiautoritaire, à l'avantage et au bénéfice d'un « individu » fantastique, descendu du ciel des songes sur les pages décadentes des littérateurs anarchistes individualistes. L'antiétatisme syndicaliste est chose bien diverse de l'antiétatisme de l'anarchisme individualiste. Le premier tend à transférer l'autorité de l'Etat au syndicat, le second à la disperser tout à fait. Le premier est de sa nature organisateur et discipliné, le second est contraire à toute règle établie d'autorité, même consensuelle. Nous autres, tenant compte de la nature, point toujours aimable de l'homme, nous *distribuons* l'autorité de l'Etat dans les syndicats ; les anarchistes la *dispersent* dans l'individu. De plus — toutes nos préférences ou nos désirs mis à part (et dès aujourd'hui, on peut vivre anarchistement, quand par anarchisme on entend une conduite de vie purement individualiste et soustraite à l'influence de l'opinion et de la loi) — nous apercevons dans le développement même du syndicat, dans les lois de croissance de ce nouvel organe social, la nécessité objective qui fait du syndicat un organe autoritaire, qui se substitue graduellement à l'Etat.

VII. — *Le but politique du syndicat.*

La règle universelle, à laquelle obéit le syndicat, est une *règle économique*. L'organisation des hommes qu'il se propose et réalise est tirée de leur fonction économique. Le but prochain et le but éloigné qu'il poursuit sont précisément économiques. Il s'agit d'organiser une forme de société humaine qui ait pour objet d'accroître le plus possible

le bien-être économique des hommes, conçu comme la condition préalable et indispensable de toute leur existence et de toute félicité probable pour eux. Une telle organisation existe en puissance. Cependant le syndicat, par l'exploitation des circonstances contingentes du marché, s'efforce d'assurer à ses membres des conditions de vie toujours meilleures. La nature du syndicat est donc fondamentalement économique. Sur cette base se reconstruit toute l'*idéologie politique* du syndicat. L'homme économique est l'homme concret, l'homme qui n'est pas encore séparé de son milieu et de ses aptitudes organiques, l'homme qui n'est pas encore un animal *politique*, c'est-à-dire vociférant sur des choses qu'il doit et peut-être peut comprendre, mais qu'il ne crée pas.

La société civile à laquelle le syndicat aspire et qu'il prépare est une société dont les seules règles se réfèrent à la conduite économique des hommes et qui considère comme rentrant dans la sphère des choix individuels toutes les autres actions et intentions des hommes. Cette société ne prescrit pas de règles et ne pose pas d'interdictions pour les choses qui se réfèrent à la vie individuelle des hommes, c'est-à-dire qu'elle n'est pas une société politique, qui délègue à une série de pouvoirs étrangers aux relations immédiates qu'engendre la vie commune entre les hommes, l'exercice de la faculté d'empècher et de prescrire, considérant que cette faculté revient aux organismes immédiats, aux groupes consensuellement et directement formés par les hommes pour atteindre des fins déterminées.

Le syndicat réabsorbe en lui cette portion de pouvoir qui concerne le gouvernement économique des hommes, et il ne forme donc pas un pouvoir étranger et supérieur aux individus groupés, mais dépend directement d'eux ; c'est en lui qu'est toute la négation de l'Etat. Ce dernier était le produit d'une scission de la société en classes, et du manque d'inté-

rêts communs entre les hommes, pour qui l'*économie* se trouvait séparée de la *tutelle générale* (politique) des individus économiques. L'homogénéité sociale reconstituée, la tutelle économique devient une seule et même chose avec l'exercice du pouvoir économique, et l'Etat, organisme séparé de la société, rentre définitivement dans cette dernière. Alors le pouvoir politique se résoud dans le pouvoir économique, c'est-à-dire dans la faculté de disposer et d'administrer, de façon à ce que le résultat de l'activité industrielle collective soit le maximum possible.

De là découle tout le reste. Comme le but économique actuel du syndicat est l'élévation des conditions actuelles d'existence de la classe ouvrière, son but politique est la résorption de l'Etat. Tout ce qui accroît les attributions de l'Etat est contraire à sa tendance. Tout nouvel accroissement de l'activité étatique est en directe antithèse avec la tendance du syndicalisme. Entre étatisation et syndicalisme, il y a opposition. Tout, au contraire, ce qui atténue et réduit le pouvoir de l'Etat est dans le sens du syndicalisme. Tout ce qui affaiblit la force de l'Etat accroît le pouvoir du syndicat, rend plus aiguë la lutte de classes, accélère l'heure de la prise de possession des moyens de production par les ouvriers associés. A un tel résultat on arrive justement par une série d'actions sur l'Etat. La fonction politique du syndicat, sa participation aux luttes politiques quotidiennes, l'influence qu'il exerce dans les assemblées électives au moyen de représentants choisis immédiatement dans son propre sein, a pour but d'éliminer tous les obstacles qui s'opposent à la lutte immédiate entre classe capitaliste et classe salariée, ou, comme dit Marx, « tous les obstacles légaux qui s'opposent au plein développement de la classe ouvrière ». En cela consiste le caractère révolutionnaire du réformisme syndicaliste, qui est purement négatif, et a pour but d'éviter et d'empêcher l'intervention étatique ou d'écarter

les obstacles qui s'opposent à ses propres fins. Le syndicalisme ne demande pas à l'Etat d'édifier la cité de l'avenir, mais de laisser les ouvriers parvenir directement à leur propre émancipation.

Un libéralisme de classe! voilà le syndicalisme. De là l'explication de tant de ses attitudes spontanées et instinctives, l'antipathie pour le réformisme étatiseur, une certaine inclination vers le libéralisme doctrinal et le véritable anarchisme, l'exaltation de l'énergie et de l'initiative individuelle, la répulsion pour la règle conventuelle, la loi positive, l'organisation méthodique, les systèmes préétablis de communauté socialiste, et sa confiance au contraire dans le génie protéiforme des créations improvisées et des lointaines expériences historiques. Il reste en directe antithèse avec tous les courants protectionnistes de notre époque, qui reconnaissent à l'Etat une importante fonction de tutelle et de garantie. Il combat les privilèges légaux pour les autres classes et pour lui-même, et ce n'est que du développement de la lutte et du libre jeu des forces économiques organisées qu'il attend les germes des nouvelles formations historiques et des grandes espérances de l'humanité pacifiée dans le travail.

Au pôle opposé se trouvent des courants de même nature, différents seulement par l'aspect : toutes les espèces de *paternalisme*, la protection douanière, la législation sociale « positive », c'est-à-dire qui n'est pas destinée seulement à écarter des obstacles, le réformisme bourgeois, le réformisme socialiste et étatisateur, les innombrables espèces du bureaucratisme, et ainsi de suite.

Leur marque est la confiance en cet organe artificiel et superposé à la société qu'est l'Etat, en la puissance de son influence, en l'efficacité de son action et de ses œuvres. Le résultat ne change pas, parce que ce dieu ne se conjure que par l'appel aux « entrailles paternelles » du Souverain et par l'invocation du suffrage universel. Sa première conséquence

est l'assujettissement des hommes à l'arbitraire de la bureaucratie ; la dernière, la décadence de toute énergie et la mort de la société. L'histoire en a déjà tant fait de ces expériences ! La Bysance du xe siècle fut l'Eden de l'interventionnisme étatique. Le réformisme est aussi vieux que la stupidité humaine et durera probablement aussi longtemps que les hommes vivront.

IX. — *Parti et Syndicat*

L'action politique que nous avons cherché à esquisser à grands traits doit dériver du syndicat, unité réelle représentant toute la vie de l'ouvrier.

Le Parti socialiste doit changer de nature. A l'origine, quand nous nous trouvions en face d'une classe ouvrière encore trop accablée du poids de ses misères pour entrevoir la possibilité de s'en défaire, le Parti socialiste représentait le caractère général du mouvement ouvrier et organisait les pionniers de la classe ouvrière, les premiers ouvriers arrivés au sentiment de leurs devoirs de classe. Puis accoururent des bourgeois de toute sorte et de toute qualité. Le Parti socialiste prit la dictature du mouvement ouvrier et se transforma en une vaste organisation électorale dans le but presque exclusif d'envoyer ses représentants dans les assemblées électives.

Qui oserait encore soutenir qu'aujourd'hui le Parti socialiste à lui seul représente vraiment le caractère général du mouvement ouvrier ?

Chaque jour davantage le mouvement syndical s'imprègne d'esprit socialiste ; chaque jour davantage le mouvement ouvrier s'identifie avec le mouvement de dissolution de la société capitaliste. Le socialisme revient spontanément dans les organisations de métier et dans le mouvement économi-

que, où la théorie primitivement l'avait saisi, le séparait pour en faire un objet d'étude.

Si chaque syndicat de chaque métier semble représenter les intérêts exclusifs des ouvriers du métier, la fédération supposée des syndicats, la Bourse du travail, les Unions de Bourses, nationales et internationales, représentent parfaitement les intérêts généraux du mouvement ouvrier. A côté de ces organismes, le Parti socialiste ne semble-t-il pas une véritable superfluité, au moins comme il se trouve être composé aujourd'hui, c'est-à-dire de personnes sans homogénéité sociale, qui apportent au socialisme une simple adhésion théorique, quoique leur vie puisse les tenir éloignés de la pratique, des intérêts et des besoins de la révolution socialiste ?

Le Parti socialiste doit se transformer ou périr. La phrase est romantique, mais l'idée correspond à une nécessité.

Désormais nous ne pourrons concevoir le Parti socialiste que comme l'*organisation électorale* de ces syndicats ouvriers qui reconnaissent l'opportunité et la convenance de la lutte électorale. A la conception organique et progressive du syndicalisme, il répugne d'admettre que les organisations ouvrières renoncent à conduire leur bataille aussi sur ce terrain, sur lequel, désormais, luttent tous les intérêts suprêmes de la société bourgeoise, sur le terrain parlementaire. Il n'existe pas et l'on ne voit pas de raisons pour lesquelles la classe ouvrière devrait s'abstenir de participer aux assemblées électives. Tous les argument invoqués sont de nature sentimentale ou purement personnelle. Les athées ont été définis des croyants sans dieu, de même j'appelle les anarchistes des parlementaires ennemis du parlement. En réalité, il semble qu'ils ne savent pas s'occuper d'autre chose. Le parlement est leur cauchemar. Ils ont réduit tout leur effort de propagande à combattre le parlementarisme avec des arguments sentimentaux.

Mais je comprends que les syndicats ne soient pas les organes les mieux adaptés pour organiser les luttes électorales. Rien n'empêche donc que ceux d'entre eux qui admettent la lutte électorale ne se rattachent au Parti socialiste italien et ne lui confèrent le caractère spécial d'organisation électorale des syndicats ouvriers. Le *Labour Représentation Committée des Trade-Unions* est quelque chose d'analogue. Mais le scandale doit cesser de ce Parti socialiste, qui se dit l'organisation politique de la classe ouvrière, pure et simple organisation électorale pour le plus grand succès des candidatures bourgeoises. La politique socialiste est l'œuvre des syndicats, et l'action électorale du socialisme, qui explique précisément l'existence du Parti socialiste, doit plus que jamais conserver son caractère prolétarien.

Il faut désormais souder ensemble, en Italie, par quelque lien moral Syndicat et Parti socialiste. Quand le Parti socialiste sera revenu à sa composition prolétarienne, le réformisme étatisateur n'aura plus de probabilité de succès. Peu à peu ses adhérents seront contraints d'y abandonner la partie et l'étiquette prolétarienne pour prendre délibérément l'aspect d'un parti bourgeois. Et, peut-être encore sous le nom de socialistes — puisqu'au fond la chose importe peu — ils joueront le rôle et rempliront la fonction d'un véritable parti radical de réformes ouvrières.

Le socialisme sera tout entier dans les syndicats.

Arturo LABRIOLA.

(*Traduit par Ernest Lafont.*)

Les Classifications socialistes après le Congrès de Chalon

Parfois, dans la succession des faits, un événement se produit, qui peut n'avoir aucune importance en lui-même. Les circonstances, le hasard le font gros de conséquences : il s'est produit au moment opportun. Quand le trouble a fait place au calme, on s'aperçoit qu'un classement nouveau s'est opéré dans les partis politiques. Comme la goutte d'acide qui détermine le précipité, le petit fait passé et déjà oublié a déterminé des formations nouvelles. On dit alors, ou plutôt on disait, il y a quelques années, que la période traversée était un « tournant de l'histoire ».

Le Congrès de Chalon aura été un de ces fameux tournants de l'histoire socialiste, non parce qu'il aura permis de reconnaître dans le Parti socialiste français nouvellement unifié des tendances inattendues, mais parce qu'il aura permis de prendre officiellement acte de la vanité de classifications historiques désuètes. Il aura montré aux plus aveugles ce que nous répétons ici depuis longtemps : qu'en dépit des déclarations et des apparences, les divisions théoriques des organisations anciennes cachaient une seule et même réalité pratique. Le Parti socialiste, statutairement unifié depuis le Congrès de Paris, est *réellement* unifié depuis celui de Cha-

lon dans les mêmes préoccupations, dans le même but, purement, exclusivement parlementaire.

« Le bulletin de vote considéré comme arme de guerre », tel a été le sujet unique des délibérations chalonnaises. « Les formations de combat les plus propres à lui assurer le maximum d'effet », telle est la recherche à laquelle ont abouti toutes les résolutions du Congrès.

Je sais bien — et Bracke a voulu répondre d'avance à cette constatation dans *le Socialiste*, — je sais bien qu'on y a pris des décisions relatives à la propagande et à la journée de huit heures.

Il ferait vraiment beau voir que, dans un congrès, un parti ne s'occupât plus d'organiser sa propagande ! Il s'agissait ici d'une sorte d'appendice au statut du Parti, que le Congrès de Paris n'avait pas eu le temps de rédiger. Si la réunion suivante, en adoptant le règlement proposé par le Conseil National, a complété son organisation, cela ne prouve pas que ce chapitre ait dans ses préoccupations une portée déterminante. Ce sont là « les affaires courantes ».

Et, quant à la résolution relative à la journée de huit heures, en dépit de la commission spéciale préposée à son élaboration, il est encore plus évident qu'elle n'a été prise que parce qu'il n'y avait vraiment pas moyen de ne pas la prendre. Le Parti ne pouvait laisser passer, sans *avoir l'air* de s'y intéresser, jusqu'au 1er mai 1906, l'admirable campagne que la *Confédération générale du Travail* mène depuis plus d'un an avec un zèle ininterrompu et tenace. Il ne pouvait, surtout, ne pas se laisser entraîner une fois de plus à commettre cette plaisanterie, qui consiste à « enregistrer » avec un sourire paternel, à témoigner sa « satisfaction » de voir les syndicats continuer un mouvement qu'auraient commencé les groupes politiques : comme s'il y

avait quelque chose de commun entre l'agitation ouvrière, directe, révolutionnaire, que dirige aujourd'hui la *Confédération générale du Travail* et les revendications parlementaires, légalitaires, respectueuses, que quelques groupes ont transmises aux pouvoirs publics, directement ou par pétition, à divers 1er mai ?

Non, tout cela ne saurait faire illusion. Si le Congrès avait éprouvé le besoin de s'occuper d'autre chose que de la question électorale, ce n'est pas ainsi qu'il l'aurait manifesté. Les circonstances, qui commandent l'action socialiste comme les autres, avaient mis, cette année, deux questions à l'ordre du jour : le mouvement des huit heures et la propagande antimilitariste.

Si le *Parti socialiste* s'intéressait vraiment au mouvement des huit heures, si ses dirigeants portaient à la *Confédération générale du Travail* d'autres sentiments que la défiance inquiète et mesquine d'un boutiquier pour son concurrent plus moderne et, partant, plus heureux, s'ils comprenaient la portée révolutionnaire de la campagne syndicale, le Congrès aurait discuté sérieusement les moyens de venir en aide à l'agitation entreprise. La résolution qu'il a adoptée traduirait sa ferme volonté de seconder cette action par une vigoureuse action parallèle, au lieu de ne marquer que le besoin d'établir une priorité plus que douteuse et sans le moindre intérêt.

De même, s'il avait le souci de prendre position nette dans toutes les questions que la diversité, que la complexité des circonstances pose au socialisme et qu'il lui faut envisager s'il veut être autre chose que le gardien de formules vieillies ou mortes, l'antimilitarisme, ou plutôt, l'antipatriotisme aurait figuré à l'ordre du jour du Congrès. Le discours antipatriotique d'Hervé au meeting du Tivoli avait attiré, par hasard, l'attention d'un journal nationaliste. La presse bourgeoise, et même la presse socialiste, s'en étaient émues. La

discussion était devenue générale ; elle passionnait tous les partis en France et à l'étranger. Le *Parti socialiste* seul est resté coi. Pourtant, nous ne menons pas les faits : ils nous mènent ! Puisque la controverse avait pris cette ampleur, il eut paru logique que les principaux intéressés cherchassent à la résoudre pour leur propre compte. La doctrine socialiste en matière d'internationalisme n'est pas tellement claire, tellement nette, que le Parti n'ait intérêt à discuter la question. Mais ici, comme en matière d'action syndicale, des formules vagues et dépassées suffisent à la calme conscience des dirigeants. Lorsqu'il y a plus d'un an, au Congrès de Lille de l'ancien Parti Socialiste de France, je demandais si l'on ne pourrait pas profiter du Congrès d'Amsterdam pour obtenir des socialistes de tous les pays cette déclaration « apatriotique » commune qui n'a jamais été faite — et qui n'est sans doute pas près de l'être — Guesde objecta que nous possédions les considérants de l'Internationale ! Il semble que la respectable vétusté de ces considérants vaguement fraternitaires, nullement rajeunis par les non moins vagues décisions de quelques congrès internationaux, suffisent toujours à la peu exigeante conscience de l'état-major socialiste, puisque le Conseil National a rejeté l'examen de l' « hervéisme » au Congrès de 1907.

En se désintéressant *au fond* du mouvement des huit heures, en rayant provisoirement l'antipatriotisme de l'ordre du jour officiel, le *Parti socialiste* signifie au prolétariat qu'il est de plus en plus décidé à se tenir à l'écart de toutes les réalités prolétariennes du mouvement socialiste, à s'abstraire de toutes les questions qui agitent le monde ouvrier. Il lui signifie qu'il n'existe plus qu'en fonction du parlementarisme, et qu'il écartera impitoyablement tout ce qui pourrait troubler la fête, jusqu'à ce qu'il ait terminé l'an-

goissant examen de ce problème mystérieux : le bulletin de vote considéré comme arme de guerre.

La grande majorité de toutes les anciennes organisations politiques socialistes est donc hypnotisée aujourd'hui par la besogne électorale. C'est là sa caractéristique essentielle. Toutes les classifications anciennes disparaissent devant cette constatation. Il n'y a plus vraiment qu'un seul Parti, qu'un Parti *un*, tout entier absorbé dans la même et unique préoccupation.

Il faudrait, pour qu'on y retrouvât des fractions, qu'on pût observer dans les résolutions du Congrès de Chalon, un compromis entre diverses conceptions de la tactique électorale : entre le point de vue révolutionnaire — autant qu'on peut ainsi parler de l'action électorale — et le point de vue opportuniste. Il n'est même pas trace de cela. Sans entrer dans le détail de ces résolutions, on peut en extraire les règles suivantes, comme devant servir de base à la prochaine campagne électorale socialiste : Au premier tour de scrutin, les fédérations présenteront des candidats si elles le veulent et où elles voudront. Au second tour, elles maintiendront ou retireront leurs candidats, se désisteront tout simplement ou recommanderont le républicain le plus favorisé, selon qu'elles le jugeront utile. Du premier au dernier jour, elles seront libres entièrement. On peut se demander s'il était nécessaire de tenir un congrès pour arriver à ce résultat négatif que résume la règle rabelaisienne: Fais ce qui te plaît ! — Car, si étrange que la chose puisse paraître, c'est la morale de l'abbaye de Thélème qui devient celle du Parti socialiste.

Il n'y a donc pas seulement hypnotisme électoral ; il y a aussi — corollaire fatal — enlisement dans l'opportunisme parlementaire.

Car on pourrait concevoir une action électorale révolution-

naire : des campagnes de propagande sans préoccupation de succès, des élus, peu nombreux, mais solides, *étrangers à tout ce qui est parlementarisme*, et fréquentant surtout la Chambre pour la répercussion que leur action peut avoir dans le pays, (indication des revendications des organisations ouvrières, interpellations, obstruction, etc.). On pourrait concevoir l'utilité d'un groupe d'élus qui se borneraient à être les porte-parole du prolétariat économiquement organisé.

Mais cette conception n'a rien de commun avec celle du Parti socialiste. Collectionner des députés de plus en plus nombreux, et de plus en plus vagues, prendre une part de plus en plus grande dans les délibérations parlementaires, tel est son but, qui n'a point varié. La « conquête des pouvoirs publics » est toujours l'objectif suprême. Si les considérants de la motion de Chalon donnent une indication aux fédérations laissées libres, c'est de prendre bien garde à l'intérêt « républicain ». Une seule exception concerne les « jaunes », pour qui l'on ne doit pas se désister. Mais, en reprenant sur ce point l'argumentation exposée ici-même sur une question voisine par Lagardelle, la motion Cambier, qui a posé cette règle, est insuffisante ; si l'on veut faire respecter la « morale socialiste », ce n'est point assez de ne pas se désister pour les députés socialistes hors de l'unité, il faut se maintenir contre eux, les faire échouer à tout prix, fut-ce en faisant élire un réactionnaire. On est logique ou on ne l'est pas.

Le Parti socialiste officiellement et exclusivement voué à la cuisine électorale, à la plus fade des cuisines électorales — car celle-ci n'a rien de commun avec cette piquante cuisine toulousaine dont Jaurès célébrait jadis la saveur — voilà ce que constate le congrès de Châlon. Voici enfin, mis au grand jour, l'opportunisme *commun* que dissimulait jadis la rivalité des fractions.

On disait autrefois : Jaurès — Guesde ; les réformistes — les révolutionnaires. Il faut dire maintenant : Jaurès *et*

Guesde, car l'accord est parfait. Le *Temps*, dont l'ignorance des choses socialistes égale la partialité, les journaux radicaux, qui ne sont pas forcés de comprendre, les opposent encore l'un à l'autre. Et ce petit jeu les amuse toujours, qui consiste à savoir si c'est l'un qui a roulé l'autre, ou l'autre qui a roulé l'un. Grand bien leur fasse !

Nous, qui connaissions, et pour cause, l'esprit de nos camarades d'organisation, qui n'avions pu ignorer ni les anciennes affiches tricolores de Roubaix, ni aucune des petites manœuvres politiciennes par quoi se traduisait l'opportunisme électoral de l'ex-*Parti ouvrier français*, nous avions dit depuis longtemps que l'unité ne ferait que rassembler des hommes aux conceptions semblables, et nous l'avions baptisée « l'unité libératrice ». Nous avons toujours fait nos efforts en cette revue de socialisme ouvrier, pour respecter dans nos appréciations les méthodes de critique scientifique, autant que cela est possible à des militants. Sans autre préoccupation que d'être des intellectuels consciencieux, nous avons essayé d'expliquer les faits et d'introduire quelque clarté dans un mouvement où les formules masquaient le plus souvent les réalités. Il nous a bien fallu comprendre que l' « idéologie guesdiste » et l' « idéologie jaurésiste » étaient au même degré des créations abstraites, dont les auteurs devaient nécessairement perdre de plus en plus le contact avec la classe ouvrière et la vie prolétarienne en perpétuel mouvement.

En dehors des deux fractions qu'opposait l'aventure ministérialiste, c'est-à-dire une divergence sur la tactique parlementaire bien plus que des points de vue radicalement différents, un troisième parti est entré depuis quelques années sur la scène socialiste comme un facteur de première importance. Ce Parti, ou plutôt cette classe, puisque c'est la classe ouvrière elle-même, organisée dans ses institu-

tions propres, dans ses groupements de classe qui prennent racine dans la vie ouvrière même, échappe aux nécessités qui entraînent le parti politique. Simple réunion d'élus et de groupes électoraux flottants et vagues, celui-ci devient un groupement parlementaire plus moderne par son programme que les autres groupements parlementaires, mais semblable à eux par sa méthode et son action. Au contraire, le nouveau *Parti du Travail* ne peut pas, lui, sortir de son terrain de lutte sans disparaître. Il est lié à la vie ouvrière, il est *la vie ouvrière elle-même organisée*, il est *réellement* le Parti ouvrier. Séparé de toutes les fractions de la bourgeoisie capitaliste par la dualité effective de leurs intérêts fondamentaux, il ne peut se compromettre en aucune façon avec elles. S'il franchissait un jour le fossé qui les sépare, s'il disparaissait, par impossible, c'est que le prolétariat manquerait à sa mission historique. Il ne resterait dans la démocratie débordée, comme élément de progrès, que la philanthropie bourgeoise, ce qui est inconcevable ailleurs qu'en une société morte.

Ce *Parti du Travail* est destiné à recueillir tous les éléments ouvriers qui, dans le *Parti socialiste*, veulent former un parti de révolution sociale. Quant au *Parti socialiste*, sans posséder comme Jaurès la science de l'astrologie, on peut dire que le seul avenir qui lui reste, à de rares exceptions près peut-être, c'est de doter le Parlement d'un groupement réformiste plus avancé.

Les renouvellements de la Chambre lui donneront des élus de plus en plus nombreux sans doute, mais qui seront de moins en moins ce que Guesde nomme des « élus de classe ». Car leur élection n'aura qu'un résultat : celui de superposer de nouvelles couches aux anciennes générations radicales, qui ont grand besoin d'eau de Jouvence. Ce n'est du reste pas une raison de s'émouvoir plus que la chose n'en vaut la peine, et de rappeler une fois de plus la parole de Marx sur le cré-

tinisme parlementaire ; car l'action du parti politique socialiste pourra donner certains résultats utiles, pourvu qu'il soit bien entendu qu'il n'est qu'un groupement parlementaire comme les autres, et rien de plus.

Dès maintenant, il n'y a plus qu'un parti ouvrier révolutionnaire : les organisations prolétariennes dont la *Confédération générale du Travail* est le centre.

Dans l'intérieur même du *Parti socialiste*, il n'y a plus que deux fractions : ceux qui se spécialisent dans la lutte électorale quelle que soit leur origine, de quelque épithète qu'ils jugent bon de se nommer, et ceux dont l'action se confond de plus en plus, à des degrés divers, avec l'action révolutionnaire des syndicats.

André Morizet.

Le Mouvement ouvrier dans le bassin de Longwy

Les travailleurs français n'avaient jusqu'ici tourné leurs regards vers la frontière de l'Est, qu'en songeant aux exhortations patriotiques que leur adressaient leurs maîtres et leurs gouvernants. La plupart ne connaissaient cette partie du pays que par ces bataillons des armées de l'Est, qu'on leur disait être les remparts vivants qui arrêteraient l'envahisseur, mais qui, en attendant, servaient presque de bataillons de discipline, où on n'envoyait que les « mauvaises têtes », particulièrement les recrues venant des régions ouvrières du Nord et du Pas-de-Calais.

Brusquement, sous l'impulsion de l'action syndicaliste, on vient de leur révéler en quelque sorte un monde nouveau et de leur démontrer une fois de plus que le pavillon patriotique, couvrant la plus odieuse des exploitations capitalistes, avait fait de cette région une principauté féodale où les capitalistes, maîtres à la fois de la puissance économique et du pouvoir politique, étaient les seigneurs tout-puissants.

A travers les mensonges intéressés des journaux, peu nombreux ont été ceux qui ont pu se rendre un compte exact du mouvement ouvrier qui a secoué le bassin de Longwy. J'ai été le témoin de ce vaste soulèvement du prolétariat de l'Est, j'ai participé à sa révolte, et je voudrais ici en relater les épisodes saillants.

Cette monographie sera simplement la description au jour le jour des grandes grèves qui sont à peine éteintes et qui ont si fortement impressionné l'opinion ouvrière. Je raconterai tels qu'ils se sont passés ces conflits souvent tragiques, et si je rentre parfois dans des détails un peu longs, on voudra bien les considérer comme nécessaires à un récit de ce genre.

Pour comprendre la lutte des classes qui se poursuit dans le bassin de Longwy, il faut avoir devant les yeux la situation géographique du mouvement. Le bassin métallurgique peut se diviser en deux parties. La première comprend : Neufmai-

sons, Jarville, Pompéi, Pont-à-Mousson, etc. ; le centre en est Nancy. La seconde englobe : Mont-St-Martin, Gouvaincourt, Villerupt, Thil, Saulues, Hussigny-Godhange, Moulaine, Haucourt, Homécourt, Jœuf, Gorcy, Franchepré, Jamaille, etc. : le centre en est Longwy.

C'est de cette dernière partie dont il sera question ici, car c'est dans cette région que s'est produit le mouvement. Non que les grèves de Neufmaisons et Pont-à-Mousson n'aient point été importantes, mais elles furent sans action, n'eurent aucune répercussion sur la région de Longwy, les conditions de travail y étant différentes.

Si, dans ce bassin de Longwy, nous excluons la maison de Wendel, qui a des usines et mines à Bourback, Fecklin, Stièring, Forback, Moyeuvre, Hayange, Knutange, Algrange, Fontoy, Nilvange, Rombart dans la Lorraine annexée et, en France, à Spiecren, Jœuf, Franchepré, Jamaille, nous voyons que tout le bassin de Longwy appartient, à peu près, aux compagnies ci-dessous, faisant partie du « Cartell » métallurgique, qui a créé le comptoir de Longwy pour les aciers, lequel, à son tour, créa les comptoirs pour les poutrelles, tôles, ressorts de carrosseries. Toute cette organisation fait d'ailleurs qu'automatiquement tous les risques de la hausse sont reportés sur le consommateur, comme l'a très bien expliqué M. Delaisi dans les numéros 245, 246, 247 de *Pages Libres*. Ces sociétés sont donc : 1° La Société des Haut-Fourneaux, forges et acieries de Denain et d'Anzin, siège social à Paris, 31, rue Mogador ; 2° La Société anonyme des Haut-Fourneaux et forges de Villerupt Laval-Dieu, siège social à Monthemié Laval-Dieu ; 3° La Société La Lorraine-Industrielle, siège social à Nancy ; 4° La Société anonyme des Haut Fourneaux de la Chiers, siège social à Longwy ; 5° Société anonyme des Haut-Fourneaux, Forges, Fonderies et Usines de la Providence, siège social à Marchiennes-Audont (Belgique) ; 6° La Société Métallurgique de Senelle-Maubeuge, siège social à Longwy ; 7° La Société des Haut-Fourneaux de Saulnes, siège social à Saulnes ; 8° La Société des Haut-Fourneaux de Longwy et de la Sauvage (Luxembourg), siège social à Longuyon ; 9° La Société des aciéries de Longwy, siège social à Mont-St-Martin.

Toutes ces sociétés forment entre elles un Syndicat ayant pour objet l'exploitation des mines et en particulier la con-

cession de Tiercelet. Elles paient à l'Etat une redevance annuelle de 1 franc par mine. D'autre part, elles doivent indemniser les cultivateurs, quand des éboulements se produisent et font disparaître une partie de leurs terrains ; mais si on en juge par les récriminations des cultivateurs, les indemnités ne sont pas lourdes et faut-il encore plaider, un an ou deux, pour qu'elles soient payées.

Il ne m'a pas été possible de me procurer les comptes rendus financiers de chacune de ces sociétés. Mais ce qu'on peut affirmer, c'est que toutes sont en pleine prospérité. On en jugera par le compte rendu financier des aciéries de Longwy — dont on va retrouver le directeur, M. Dreux, dans tous les conflits du bassin de Longwy.

La société dite « Les Aciéries de Longwy », qui se constitua, le 24 janvier 1881, avec un capital initial de 15 millions, porté à 24 millions en 1905, *a distribué à ses actionnaires*, depuis le début de la société jusqu'au 30 avril 1905, la somme formidable de 71 millions 946,561 francs de bénéfices, *soit le triple du capital engagé* ; de plus, la société accusait, à la même date, *un actif* de 45 millions 500.000 francs. Il faut croire que ces bénéfices n'étaient pas suffisants, car *il y a trois ans*, sous prétexte que les affaires ne marchaient pas, on *diminua* de *deux pour cent les salaires des ouvriers*, qui acceptèrent sans broncher. Or, si l'on compare le chiffre d'affaires de la période 1904-1905 à celui de la campagne précédente 1903-1904 — une campagne va du 1er au 30 avril de l'année suivante — on constate qu'il lui est supérieur de 1.186.139 francs, et que le bénéfice net a été pour cette même période de 4 millions 811.832 francs, en augmentation de 550.200 francs sur la campagne précédente, ce qui a permis de distribuer aux actionnaires 45 francs *par action*, ce qui représente net 9 p. 100 de leur capital. Pour bien démontrer que cette augmentation de 550.200 francs *est bien due à la diminution de salaires imposée par la force aux ouvriers*, le compte rendu financier dit :

L'augmentation des bénéfices — 550.200 francs — pendant l'exercice écoulé est due à *un accroissement de la production* et *non à une amélioration du marché intérieur*, dont la situation ne s'est guère modifiée.

I. — *L'origine du mouvement* ; *la grève de Thil.*

Le mouvement commença par l'agitation des ouvriers étrangers, appelés en grand nombre dans le bassin par les compagnies. Celles-ci les mettaient en concurrence avec les ouvriers français, les opposaient les uns aux autres, et grâce à cette rivalité soigneusement entretenue, les soumettaient tous à la plus dure exploitation. Pour le recrutement de ces ouvriers étrangers, les compagnies procédaient ainsi : Chaque année, des racoleurs, le plus souvent des *prêtres*. partaient dans l'Italie et ramenaient, de la haute et centrale Italie, de misérables travailleurs, à qui ils avaient promis des salaires formidables. C'est ainsi qu'on arriva à concentrer en Meurthe-et-Moselle 24.000 Italiens et on peut compter une dizaine de mille de Belges et Luxembourgeois et autant d'Allemands.

Ce furent les Italiens qui fondèrent les premiers, en 1903, un Comité de propagande, qui adhéra immédiatement à « l'Union socialiste Italienne », dont le siège est à Paris. C'est cette même année qu'eût lieu la première grève à Hussigny, laquelle dura un mois et compta 350 grévistes ; elle se termina, grâce à la complicité des pouvoirs publics et de la magistrature, par un échec.

Les patrons réussirent à obtenir du gouvernement *l'expulsion* de plus des deux tiers des grévistes, que les racoleurs avaient remplacés en allant en chercher d'autres en Italie, commerce qu'ils faisaient d'autant plus volontiers qu'ils touchaient une prime de 10 francs par tête.

La grève avait duré le temps de racoler et de ramener le nombre nécessaire d'ouvriers. Aux militants qui allèrent lui exposer cette situation et protester contre cet acte arbitraire, le ministre anticlérical Combes répondit qu'ils exagéraient le fait de quelques expulsions et qu'ils voyaient la situation avec des yeux de « gréviculteurs ».

Cependant, les membres du Comité régional italien d'action socialiste, s'émurent de la situation douloureuse faite à leurs compatriotes, obligés d'accepter une diminution de salaire, sous prétexte que les commandes ne venaient pas. Chaque jour le Comité recevait de nombreuses plaintes de ses membres blessés dans les usines ou estropiés, ne tou-

chant que peu ou pas d'indemnités ; il dût ainsi presser « l'Union socialiste italienne » d'envoyer des orateurs, insistant vivement pour que l'on s'adressât à la *Confédération Générale du Travail.*

Mais « l'Union socialiste italienne » ne fit rien et la *Confédération* n'avait, à ce moment, aucun propagandiste de libre. C'est alors que le Comité accepta le secours de la ligue *Umanitaria* de Milan, et fit venir le député italien Morgari, puis Cabrini, Barbatto, Rondani, et en dernier lieu Cavalazzi. C'est sous l'impulsion de ce dernier que, le 15 juillet 1904, le Comité se transformait en « Fédération départementale » et se détachait complètement de l'Union socialiste italienne », trop peu active ; 11 sections furent créées.

La Fédération départementale comptait, à cette époque, de 1.500 à 2.000 membres et, en août 1904, Cavalazzi en était nommé secrétaire, aux appointements de *100 francs par mois*, que devait lui compléter la ligue *Umanitaria* de Milan. Cavalazzi, en Italie, appartenait à la fraction de Turati ; par conséquent, c'était un réformiste très modéré et il conseilla toujours les moyens légaux à ses *camarades italiens*. Sa principale tâche était de faire rendre justice aux nombreux Italiens qui, estropiés dans les usines, étaient pour la plupart expulsés ou renvoyés dans leur pays, avec quelques centaines de francs d'indemnité. Néanmoins, s'il allait devant les tribunaux pour les défendre, ou s'il mettait les usiniers en demeure d'accorder soit aux blessés un certificat de blessure, soit aux malades le bon qui leur permettait de toucher — en nature — ce qu'ils pouvaient demander à la caisse de secours, jamais la pensée ne lui était venue d'organiser mieux le syndicat : il se bornait au début à sa propagande politique italienne.

Il existait déjà, à cette époque, un syndicat de mineurs dont le siège était à Chavigny, mais qui était ce que le *Temps* appelle un syndicat *raisonnable*, n'ayant aucune vitalité, ne faisant aucune agitation et aucune réunion de propagande ; il n'avait d'autre rôle que de toucher les cotisations des quelques centaines de membres qu'il avait, de payer les indemnités de maladie ; personne ne s'en inquiétait, sachant que les hommes qui se trouvaient à sa tête étaient surtout des mutualistes.

On verra plus loin combien cette inertie était coupable et

à quel point ce syndicat était pour beaucoup responsable des conditions d'exploitation odieuse qu'appliquaient les patrons aux travailleurs de cette région.

Ce fut la « Ligue républicaine » de Longwy qui organisa, dans le courant d'août 1904, la première réunion politique à Villerupt, dans laquelle le citoyen Lassalle, député socialiste des Ardennes, préconisa, en quelque sorte, pour les élections législatives de 1906, la candidature du général Godard, ancien commandant de corps d'armée et président « d'honneur » de la « Fédération républicaine de Meurthe-et Moselle ».

D'autre part, une lutte violente, sur le terrain politique, était engagée à Longwy même, entre la « Fédération républicaine » et les gros usiniers du bassin, pour conquérir la municipalité de Longwy, qui à la suite d'une élection contestée puis annulée, allait être renouvelée.

Les patrons, se piquant d'un républicanisme libéral, mais au fond réactionnaires endurcis, au cerveau étroit, aux conceptions féodales, ne pouvaient souffrir cette Fédération qu'ils accusaient de poursuivre la *diminution de leur autorité patronale dans leurs usines*, en les faisant chasser de la municipalité.

Cependant, dans cette réunion, le député Lassalle ne fit *qu'indiquer* aux ouvriers qu'ils avaient à se grouper pour défendre leurs droits. Or, parmi les auditeurs, il y en avait plusieurs qui avaient habité quelques temps Paris, travaillé aux usines de Saint-Denis, et qui, au mois de mai 1904, avaient même essayé de fonder une coopérative, idée qu'ils durent abandonner, car les chefs de service des usines les prévinrent que s'ils réalisaient leur entreprise, ils devraient quitter l'usine sans *bon de sortie*, ce qui les empêcherait de se replacer ailleurs. Ce furent eux qui commencèrent la propagande dans le pays : ils écrivirent au député Lassalle, lui demandèrent de revenir à Villerupt faire une conférence syndicale. La « Fédération républicaine » saisit avec empressement cette demande et, espérant former un syndicat *qui servirait ses visées politiques*, elle organisa cette nouvelle réunion, qui eût lieu le 15 septembre 1904, et à l'issue de laquelle furent jetées les bases du syndicat. Les chefs de la « Fédération républicaine », peu au courant du mouvement syndical, et probablement sur

les conseils du député Lassalle, fondèrent un *seul syndicat* pour tout l'arrondissement de Briey, qui, porta le titre de « Chambre Syndicale ouvrière de l'Industrie métallurgique du bassin de Briey. » L'article premier disait : « Il est formé entre les ouvriers *mineurs*, aides mineurs, forgerons, pudleurs, lamineurs, en un mot auxiliaires des hauts-fourneaux et tous ouvriers employés dans l'industrie métallurgique du bassin de Briey, etc., etc. » On voit par là l'imbroglio de cette organisation, (bien qu'en fait les mineurs, sans travail, s'embauchent aussi bien pour travailler comme chargeurs aux Hauts-Fourneaux et vice versa). De plus, dans l'article 3, il était spécialement spécifié qu'il fallait être de bonne *vie et mœurs*, pour faire partie du syndicat. On devine ce que pouvait être cette organisation, n'ayant à sa tête aucun élément vraiment actif et devant rayonner sur une aussi grande étendue. Néanmoins une section fut fondée à Thil et une autre à Mont-Saint Martin.

C'est à la réunion qui eut lieu dans ce dernier endroit que, pour la première fois, Cavalazzi prit la parole en public : il recommanda à ses compatriotes d'oublier, plus que jamais, les divisions qui existaient, et qui avaient à dessein été crées par le patronat, entre eux et les ouvriers français, et il les engagea, pour sceller ce pacte de réconciliation définitif, à entrer au syndicat. Jusque-là toutes les réunions qu'il avait faites étaient privées, et seuls les Italiens pouvaient y assister.

Il est probable, cependant, que cette organisation eût rapidement cessé d'exister ou, tout au moins, aurait été longtemps sans faire aucune agitation, si une note — que j'ai tout lieu de croire inspirée directement par la « Fédération républicaine » ou par le député Lassalle — n'eut paru dans la *Petite République* du 25 octobre, qui nous donna l'éveil, à l'*Union Fedérale des Métallurgistes* où, depuis plusieurs années, nous étudions la possibilité de pénétrer dans cette région de l'Est, restée réfractaire au groupement syndical.

Immédiatement, une lettre fut envoyée au syndicat de Villerupt, puis plusieurs centaines de numéros de *l'Ouvrier Métallurgiste*, des brochures, etc. La réponse ne se fit pas attendre ; on nous demandait d'envoyer d'autres journaux et d'y aller faire une réunion. Diverses circonstances firent que la réunion ne put avoir lieu que le 22 décembre 1904,

à Villerupt, dans laquelle prirent la parole la citoyenne Jacoby, de la Fédération des tabacs, et Galantus, un des secrétaires de l'*Union fédérale des Métallurgistes*. Le lendemain une seconde réunion eût lieu à Mont Saint-Martin, où la section fut définitivement constituée avec, comme collecteur principal, le camarade Hanonet; *depuis 23 ans occupé aux acieries*.

Les membres de la « Fédération républicaine », avaient eu soin de recommander aux orateurs de « n'être pas trop violents ». Mais les acieries de Longwy et tout particulièrement le directeur, M. Dreux, homme vindicatif et autoritaire, voulant avant tout être le *maître*, non seulement dans les acieries et les mines, mais dans tout le pays, engagèrent avec violence la lutte contre le syndicat. La réunion avait eu lieu le 23 décembre; le 27, Hanonet et les 15 membres du bureau de la section étaient chassés des usines.

Ce coup de force brutal faillit amener un conflit, mais sur les conseils de l'*Union Fédérale des Métallurgistes*, les quinze camarades cherchèrent du travail ailleurs; — ils furent, du reste, *deux mois* sans place et Hanonet entreprit de rester collecteur, en même temps qu'il se mit à donner des renseignements sur les accidents du travail; ceci provoqua même quelques incidents devant le juge de paix de Longwy, car les aciéries continuaient leur besogne de haine en *renvoyant tous ceux qui s'adressaient à Hanonet*.

Le 1er janvier 1905, le syndicat du bassin de Briey donnait son adhésion à l'*Union Fédérale des Métallurgistes*.

Le 23 janvier 1905, le citoyen Beaurieux, de Nancy, organisait une nouvelle réunion syndicale à Villerupt et, pour donner une idée de la pression et des manœuvres patronales pour faire disparaître le syndicat, il suffira de citer un simple fait. Afin d'attirer au syndicat les ouvriers étrangers, à l'issue de la réunion, le conseil syndical décidait qu'une nouvelle conférence aurait lieu le 19 février, avec le concours du camarade Varède, rédacteur au *Socialiste Ardennais*, pour les ouvriers français, Cavalazzi pour les ouvriers italiens, Solau pour les ouvriers belges et Schœlner pour les ouvriers allemands.

Dès le 5 février, les bruits les plus sinistres se répandaient dans Villerupt, habilement entretenus par les aciéries de

Mont-Saint-Martin. Des augures affirmaient sérieusement qu'un wagon de fusils était arrivé en gare, ainsi que des drapeaux rouges, et que la révolution, ou tout au moins une tentative de révolution, allait éclater à Villerupt. Ce qu'il y a de plus fort, de presque incroyable, et cependant de *rigoureusement exact*, c'est que l'autorité militaire s'émut de ces racontars et pendant *deux jours* le 9e chasseurs à pied de Longwy *fut consigné* ; il fallut un rapport du commissaire spécial de Villerupt pour faire cesser cette ridicule émotion. Si extraordinairement comique que cela puisse paraître, cela ne donne, pour ceux qui ont pu, comme moi, vivre des semaines dans cette région, qu'un faible aperçu des pouvoirs qu'ont les aciéries sur les autorités et la magistrature. Cependant, le préfet Humbert soutenait quand même Cavalazzi, car jusqu'à cette époque la « Fédération républicaine » de Longwy s'imaginait être maitresse du mouvement et de l'organisation syndicale. Aussi il n'est pas de recommandations et de promesses qu'on ne fit à Cavalazzi, soit du côté du préfet, soit du côté de la « Fédération républicaine » qui, en l'interrogeant adroitement, était tenue au courant de la marche du syndicat.

De notre côté, nous ne perdions pas la région de vue. En voyant chaque mois grossir le nombre des adhérents au syndicat, il fut décidé que, le 16 avril, les camarades Jacoby et Latapie iraient de nouveau faire une réunion à Gouvaincourt, pour Mont-Saint-Martin, et à Herserange, où une section fut fondée. Ce fut, du même coup, 400 adhésions nouvelles au syndicat.

Cette progression, la répercussion qu'avaient dans les usines ces réunions et celles que faisait, chaque semaine, Cavalazzi, surexcitaient les industriels et les coupes sombres continuaient, suscitant chez les ouvriers un état d'exaspération qui ne pouvait qu'aboutir à la grève. Ils trouvaient d'ailleurs une complicité intéressée dans la presse régionale et tout particulièrement dans le *Longovicien*, journal réactionnaire largement subventionné par le Comptoir de Longwy et qui ne cessait de calomnier bassement Cavalazzi.

Ce fut tout d'abord avec la pensée de répondre à ces calomnies que ce dernier créa un journal, *Le Réveil de la Meurthe-et-Moselle*, imprimé à Charleville. Voici la déclaration du premier numéro :

Il est, disait-il, l'organe des travailleurs du bassin de Briey ; il est fait par vous et pour vous. C'est une tribune du haut de laquelle vous pourrez exhaler les misères que vous endurez, les privations que vous supportez, les injustices et les vexations par lesquelles vous avez à passer. Une tribune, enfin, où vous *pourrez répondre au système d'attaques et de calomnies* dont vous êtes à chaque instant l'objet.

Cet organe trouva d'abord bon accueil auprès de la « Fédération républicaine » ; beaucoup de ses membres aidèrent ses débuts ou s'y abonnèrent, avec l'espoir mal dissimulé qu'il s'occuperait de politique locale ! Dès que le journal fut connu des ouvriers, ce fut une avalanche de plaintes contre les directeurs et les patrons. Aussi, malgré les conseils contraires de Cavalazzi, le 26 avril, les 300 mineurs de l'exploitation de Tiercelet, à Thil, envoyaient à la direction les revendications suivantes :

1° Pesage des wagonnets par un délégué nommé et *payé* par les ouvriers ; 2° Paie tous les quinze jours ; 3° Suppression des amendes ; 4° Augmentation graduelle des salaires pour les chantiers défectueux et suivant la distance de la principale galerie ; 5° Explications sur les retenues opérées sur le salaire des étrangers pour la caisse des retraites ; 6° Liberté du choix du médecin aussi bien pour les malades que pour les blessés et que les dons faits pour la caisse de secours soient effectués en espèces et non en nature ; 7° Pas de victimes pour faits de grève.

Si la direction l'eut voulu, l'entente eut pu se faire rapidement, mais elle répondit par une fin de non-recevoir ridicule, déclarant que les ouvriers auraient dû l'avertir *huit jours* avant ; la grève éclata aussitôt.

Il faut insister sur quelques-unes des revendications mises en avant. Ainsi, par exemple, tout ouvrier mineur en quittant la mine doit remettre, à sa sortie, la fiche qu'il a prise à l'entrée. Or, il arrive parfois que le mineur a la fièvre ; il retourne chez lui, s'il est malade, pendant 2, 4 ou même 6 jours. C'était alors, *pour chaque journée*, une amende de 2 francs ou 3 francs, selon le bon plaisir du chef de chantier. Les mineurs voulaient bien payer 1 franc d'amende, si vraiment la fiche est nécessaire ; mais ils se refusaient de payer l'amende plusieurs jours.

Pour la caisse de retraites, les Compagnies minières doivent verser le 2 p. 100 du salaire et les ouvriers font le même versement ; or, jamais, au Syndicat industriel de Tiercelet, on n'avait voulu remettre un livret ; pourtant chaque

mois, sur les bons de paie, on retenait les 2 p. 100 des salaires, qui retournaient dans la caisse patronale augmenter les bénéfices des actionnaires, au mépris de la loi sur les retraites des ouvriers mineurs du 29 juin 1894.

Le Syndicat industriel de Tiercelet fit même mieux ; un jour, il fit apposer une affiche dans l'usine, invitant les ouvriers à apporter les papiers nécessaires pour l'inscription, et remettre les livrets de la Caisse de retraites. Le premier qui se présenta avec ses papiers fut d'abord insulté par l'employé, et, comme il insistait, il fut jeté hors de l'usine ; les autres comprirent et gardèrent leurs papiers, tout en tolérant que l'on continuât les retenues.

Voici, d'ailleurs, un modèle des bons de paie de ces usines, qui mérite d'être signalé et commenté :

Syndicat de la concession de Tiercelet

Bon de paie n° 68 des Etats de
payable le
Nom et prénon du Titulaire : Bening Jean.
N° de présence :

	Désignation du travail	Nombre	Prix	Totaux
Gain net	Journées................	16	»	»
	Heures..................	»	»	»
				87 fr. 55
A réduire	Prélèvement de p. 100 pour société de secours.	0 fr.	90	
	Prélèvement de 2 p. 100 pour caisses de retraites	1	75	
	Amendes................	10	00	
	Loyers..................	32	00	
	Acomptes................	15	00	
	Oppositions.............	»		
	Fournitures.............	6	15	
	Contributions...........	24	65	
	Divers..................	12	00	
	Economat................	45	00	
	Total........	»»	»»	147 fr. 45
	Redoit.......			59 fr. 90

Lui revient, et soldé le susdit jour de paie :
Reçu la somme ci-dessus, solde présent bon.
Signature du Titulaire :

Nota. — Le présent bon sera présenté à la caisse par le titulaire et signé par lui. Le Caissier refusera d'en payer le montant si cette obligation n'a pas été remplie.

Ce bon de paie est du mois *de mai* 1902. J'ai tenu à le donner pour bien marquer que l'exploitation honteuse qu'il prouve s'est toujours exercée — comme on le verra par la suite avec d'autres bons de paie — et n'est pas un fait isolé.

Il faut ici que j'ouvre une parenthèse pour donner quelques explications sur ce bon, qui prouveront combien est grande la puissance patronale, et quelle complicité elle rencontre dans la magistrature, qui ratifie tous les dols commis contre cette malheureuse population ouvrière désarmée.

Cet ouvrier avait eu 10 francs d'amende parce que, *deux fois de suite*, il réclama son bon de sortie sans lequel on ne peut trouver de travail dans la région, comme je le démontrerai plus loin ; il voulait échapper aux brutalités d'un sous-ordre. Or, malgré ses 10 francs d'amende, et le refus de la direction de lui remettre un bon de sortie, il quitta quand même la mine, oubliant qu'il y laissait *un frère*, à qui on s'empressa de retenir, pour le premier mois, la somme de 28 francs, sur les 59 fr. 90 que redevait le frère. L'ouvrier refusa, naturellement, de payer pour son frère, protesta contre cette retenue, s'emporta, frappa le payeur, et on le fit expulser, car il était étranger. Mais où cela devint plus odieux encore, c'est quand la Concession de Tiercelet engagea des poursuites contre l'ouvrier endetté « pour les 59 fr. 90 qu'il devait » ; on trouva moyen de lui faire pour 168 fr. 65 de frais, plus les 59 fr. 90, au total : 228 fr. 55 que le malheureux dut intégralement payer, car j'ai entre les mains ses bons de paie de 1902, 1903 et 1904, sur lesquels on opéra les retenues, sans tenir compte de 28 francs illégalement retenus à son frère !

Enfin, ce qui tenait le plus à cœur aux grévistes, c'était la paie tous les quinze jours. En effet, les ouvriers, non seulement ne touchaient leur paie que tous les mois, mais parfois aussi toutes les six semaines, et cela en vertu de l'article 130 d'un règlement-contrat, que les patrons invoquèrent contre les ouvriers, et qui est ainsi conçu : « Les ouvriers qui ne se présentent pas à la paie ne pourront toucher leur salaire que le *samedi suivant*, de onze heures à midi et de cinq heures à six heures. » S'il plaisait au payeur d'ennuyer un ouvrier, il avait soin d'appeler très bas son numéro, et le malheureux, ne l'entendant pas, ne pouvait

répondre et était renvoyé à huit jours plus tard pour toucher les quelques sous qui lui revenaient.

Voici un faible aperçu du genre d'exploitation et de vexations auxquels ces malheureux étaient soumis, et qui, joint aux faux poids des wagonnets, pour lesquels les grévistes réclamaient un basculeur *payé par eux,* rapportait de beaux bénéfices au patronat ! Quand la grève éclata, le bruit fait autour du mauvais fonctionnement des bascules gêna quelque peu le syndicat patronal. Faire réparer ces bascules pendant le jour, c'eût été avouer qu'on trompait les ouvriers sur le poids du minerai : on employa un forgeron, *pendant quinze nuits consécutives*, à ces réparations et, comme le prouve la déclaration *signée par lui,* il remplaça 14 pièces et 40 boulons.

Quand le conflit fut terminé, le Syndicat patronal de Tiercelet mit le forgeron à la porte, parce qu'il avait fait connaître à ses camarades qu'il avait, la nuit, réparé les bascules.

La grève déclarée, il fallut aussitôt organiser la résistance. Nous pensâmes immédiatement à l'installation des *cuisines communistes*, et pendant trois jours nous fûmes à la recherche d'un terrain favorable. Le troisième jour, le maire de Thil nous accordait une de ses propriétés ; quatre heures après, devant les menaces et la pression de la Direction du Syndicat patronal de Tiercelet, et du baron Dreux en particulier, il nous retirait le terrain. Nous prîmes le parti de les installer sur la voie publique ; la gendarmerie nous menaça alors de procès-verbaux et d'arrestations si nous voulions nous entêter. Finalement, un commerçant voulut bien nous prêter un terrain vague sur le derrière de son habitation.

Les maigres ressources dont nous disposions passèrent dans l'installation des marmites, et il fallait de l'argent. C'est alors qu'avec Cavalazzi et Varède, nous entreprîmes une série de conférences pour continuer à organiser les camarades de la région, car, non seulement il fallait de l'argent pour les marmites, mais le minerai continuait à venir du Luxembourg et d'Hussigny-Godhange, qui n'étaient pas organisés.

Au début de mai, la section d'Homécourt et Jœuf étant formée, le 11 mai nous allâmes à Saulnes pour y faire une réunion. Le fameux Raty, patron et maire de Saulnes, refusa de

nous accorder l'autorisation de faire la réunion ; comme il était trop tard, qu'il fallait aller à Longwy pour trouver un huissier et lui faire dresser constat de ce refus, nous décidâmes de tenir une *réunion privée*. Le maire émit la prétention de nous empêcher de la faire, et, aidé de son directeur d'usine, enfonça la porte de la salle et fit appeler la gendarmerie pour la faire évacuer. Pendant ce temps, on distribuait à boire à quelques malheureux — qui avouèrent ensuite être *depuis plus de dix ans dans la mine, et non seulement ne pas avoir de crédit à l'économat, mais ne jamais avoir touché un centime de leur paie*. Ce furent ces malheureux qui, à onze heures et demie du soir, alors que nous retournions à Longwy, essayèrent, ayant à leur tête le fils du directeur, de nous assommer. Cavalazzi, qu'ils visaient plus particulièrement, ne dut son salut qu'à un pur hasard : l'intervention de quelques femmes qui détournèrent le coup de couteau qui lui était destiné.

Le lendemain, 12 mai, avait lieu une grande réunion à Mont-Saint-Martin-Gouraincourt, pour protester contre les renvois arbitraires qui recommençaient à nouveau plus nombreux que jamais.

Avant la réunion eût lieu une manifestation comptant plus de 5.000 manifestants et qui plongea le patron Dreux dans une stupéfaction profonde. C'est alors qu'il fit appeler Biétry, pour constituer un syndicat jaune.

Ne voulant pas rester sous le coup de l'émotion considérable qu'avait causée dans la région l'attentat de Saulnes, nous prîmes nos mesures pour y faire une seconde réunion.

Le 13 mai, une nouvelle déclaration était faite à la mairie de Saulnes, pour la réunion du 15 mai ; le maire et patron Raty refusa d'en délivrer récépissé, malgré *les invitations* pressantes et réitérées du préfet Humbert qui, finalement, nous conseilla lui-même de faire dresser constat par l'huissier de Longwy, ce qui fut fait.

La réunion eût lieu : ce fut même la population qui nous protégea contre les injures du patron Raty et de son directeur, et les 14 et 15 mai, les sections d'Hussigny-Godhange et de Saulnes étaient définitivement constituées.

Je donne à dessein toutes ces dates pour que l'on puisse comprendre que partout les conflits furent ou spontanés ou voulus par le patronat.

Cependant, le conflit de Thil durait toujours, et les cuisines communistes fonctionnaient. Le 21 mai, une grande manifestation, organisée avec les mineurs de Saulnes, Hussigny et les métallurgistes, nécessitait l'envoi de plusieurs compagnies de chasseurs à pied ; quelques légères collisions eurent lieu et le lendemain, le secrétaire général de la préfecture de Meurthe-et-Moselle convoquait les deux parties en conciliation, et les ouvriers le choisissaient comme arbitre.

Du côté du syndicat patronal, il y avait le directeur, M. Maselet, le président du syndicat patronal, et M. Dreux. Ce dernier était particulièrement en fureur. A quelqu'un qui lui faisait observer que les *réclamations des ouvriers étaient tout ce qu'il y avait de plus légitime*, il fit cette réponse qui dénote une certaine aberration de sens moral chez ce patron : « Je n'entends pas que mes ouvriers discutent *mes conditions de travail;* si elles ne leur conviennent pas, qu'ils s'en aillent ailleurs. J'en ai des centaines pour les remplacer. D'ailleurs, je suis le *Maître*... j'entends être le *Maître* et je le serai malgré tout. »

Les délégués ouvriers étaient *trois Italiens* et un Allemand : il n'y avait que *trois* Français, qui quittèrent Thil pendant la grève ; on peut juger par là si le conflit était d'ordre politique !

Le 23 mai, l'arbitre faisait connaître sa sentence : Il accordait le basculeur, la paie tous les quinze jours ; le syndicat patronal prendrait l'engagement d'installer la traction électrique dans les galeries secondaires pour conduire les wagonnets ; les amendes étaient réduites à un franc ; la paie serait faite en monnaie ayant cours en France. Enfin, pour les retraites, il disait n'y avoir pas lieu à statuer sur la revendication ayant trait aux retenues pour la retraite et aux livrets individuels de retraite, *ces questions étant réglées par la loi*, et l'administration de la mine ne pouvant que transmettre, avec toute la diligence nécessaire, les pièces nécessaires à l'établissement des livrets. Ce qu'ici l'arbitre oubliait *sciemment*, c'est que tous ceux qui présentaient leurs papiers pour faire établir leur livret de retraite, étaient impitoyablement chassés de la mine.

Les grévistes n'obtenaient pas le choix du médecin, ni la suppression des amendes pour le mauvais minerai, mais il

y avait la clause obligatoire: pas de renvoi pour faits de grève.

Les ouvriers reprirent le travail, au nombre de 215 le 15 mai, car, sur les 300 grévistes, 75, tous Italiens, étaient ou retournés en Italie, ou avaient été embauchés dans le Luxembourg et la Lorraine annexée.

La grève avait duré 29 jours, il avait été dépensé une somme totale de 2.730 fr. 60, y compris l'installation des cuisines communistes et se répartissant ainsi :

Installation des marmites........	112 fr.	40
Pâtes et épiceries diverses.......	847	80
Pain..............................	1.078	10
Pommes de terre, légumes, lait...	198	45
Viandes...........................	493	85
Total..........	2.730 fr.	60

Pour la viande, les bêtes avaient été achetées sur pied, ce qui avait fait réaliser une économie des deux tiers, sur les prix de la viande consentis par les marchands du pays. Je donne tous ces détails, car l'expérience des *marmites communistes* peut être profitable aux militants qui me liront.

Il nous faut continuer ces explications et montrer le peu de cas que les patrons firent du contrat d'arbitrage qui légitima les conflits suivants et la défiance que tous les ouvriers du bassin avaient pour les affirmations ou promesses patronales.

Huit jours après la reprise du travail, la compagnie, sous prétexte de faire signer le nouveau règlement, avait, en réalité, fait signer par les 215 ouvriers rentrés une renonciation à la clause accordant la paie tous les 15 jours. Or, ces malheureux ne savaient pas lire, et quand ils eurent connaissance de cette manœuvre, malgré la promesse des directeurs de donner des acomptes tous les quinze jours, il firent une contre-protestation qui recueillit *spontanément* 205 signatures et l'adressèrent au préfet. Ce dernier, faisant fonction de policier et de dénonciateur, adressa cette protestation à la mine. Résultat: les quatre premiers signataires furent renvoyés sur le champ et sans aucune indemnité.

Deux mois après, sur les 215 ouvriers qui avaient repris le travail, *205 avaient été renvoyés* et remplacés par 200 Piémontais parlant seulement leur *patois*, et le Syndicat patronal

de Tiercelet retirait les quelques concessions faites ; seule la paie tous les 15 jours subsista, qui permettra peut-être aux malheureux d'échapper à l'exploitation de l'économat.

Ces renvois n'avaient qu'un but : revenir aux spoliations anciennes, continuer à appliquer les amendes et à ne pas payer le poid réel des wagonnets de minerai.

En effet, on pourra juger par les bons de paie et la lettre ci-dessous que les conditions de travail, *imposées par l'arbitrage*, ne furent pas longtemps respectées et les abus recommencèrent.

Ces documents ont été apportés au bureau du syndicat ouvrier par les nouveaux embauchés, qui lui demandaient d'intervenir à nouveau, ne fut-ce que pour la suppression des amendes. comme auparavant appliquées à tort et à travers, suivant le bon plaisir des chefs de chantiers :

SYNDICAT DE LA CONCESSION DE TIERCELET

Bulletin de paie. n° 174, des états de juillet 1905, payable le

Noms et prénoms du titulaire : Lary Agostino.

		Nombre	Sommes
Gain brut	Journées...............	2	8 fr. 40
A déduire	Prélèvement de p. 100 pour société de secours	15	
	Prélèvement de 2 p. 100 pour caisse de retraite		
	Amendes.............	8	
	Loyers...............		
	Acomptes.............		
	Oppositions...........		8 fr. 15
	Fournitures...........		
	Fermages.............		
	Divers................		
	Economat............		
	Lui revient. et soldé le susdit jour de paie...	»» »»	0 fr. 35

Voici encore un autre fait, qui nous a été signalé par la lettre suivante :

« Je vous envoie ce bulletin de paie qu'un camarade de Thil m'a donné et voici quelques détails sur la retenue injuste qu'on lui a fait :

« Le camarade a travaillé *deux jours et demi* et comme vous le verrez, il n'*y en a que deux de portés ;* voyant qu il ne gagnait

que 4 francs, il a demandé ses papiers et ses sous ; on lui a dit de faire ses huit jours ! Il a répondu qu'il n'était pas obligé de faire huit jours, n'ayant pas encore touché de paie, et que faire huit jours dans des conditions semblables était inutile.

« On lui a alors établi son compte en lui disant :

« *Nous vous retenons huit francs d'amende pour vos huit jours, soit un franc par jour; trois litres d'huile, soit 1 fr. 95, et 0 fr. 20 pour la caisse de secours; donc vous nous êtes redevable de 10 fr. 15. Voilà comment les patrons volent à tout moment nombre de malheureux camarades qui n'osent pas protester.* »

Et pour appuyer ses dires, mon correspondant a joint à la lettre le bon de paye que voici :

SYNDICAT DE LA CONCESSION DE TIERCELET

Première quinzaine.

Bulletin de paie n° 187, des états du mois d'octobre 1905, payable le 14/10 1905.

Nom et prénoms du titulaire : Girolanneti Vazzarèno.

		Nombre	Sommes
Gain brut	Journées..............	2	8 francs
A déduire	Prélèvement de p. 100 pour société de secours		0 fr. 20
	Amendes.............		8 francs
	Loyers...............		
	Acomptes............		
	Oppositions..........		
	Fournitures..........		1 fr. 95
	Fermages............		
	Divers................		
	Economat............		
	Total...........	»» »»	10 fr. 15
	Redoit.........		2 fr. 15

Ces documents expliquent mieux que toutes les phrases les quelques violences commises dans le bassin et dispense d'insister sur ce point, pour en arriver à la seconde grève.

II. — *La Grève d'Hussigny-Godhange, Saulnes et Moulaine.*

La grève de Thil, n'étant pourtant qu'un demi-succès, avait eu une profonde répercussion dans les autres parties du bassin. Les soupes communistes surtout avaient produit un résultat et une impression favorables jusqu'en Allemagne, car nombreux furent les ouvriers allemands qui vinrent rendre visite aux grévistes et demander des explications sur le fonctionnement des cuisines.

D'autre part, les nombreuses réunions faites de tous côtés pendant la grève avaient créé un état d'énervement, aggravé par la demande de rétablissement de l'ancien tarif, supprimé en 1903, que les patrons ne semblaient pas disposés à accorder. De plus, une pression formidable était faite partout pour obliger les ouvriers à s'affilier au syndicat jaune, et les renvois, pour ce motif, augmentaient chaque jour.

En réalité, ce fut là la vraie cause de cette nouvelle grève, et si les patrons avaient voulu respecter la liberté des ouvriers, nous n'aurions certainement pas eu ce conflit. En effet, car Cavalazzi essaya encore, par tous les moyens, de l'éviter. Il tenta en vain de calmer ses compatriotes, leur représentant que le syndicat, n'ayant qu'un mois d'existence, ne leur prêterait *aucune aide* ; ce fut peine perdue.

Le mardi 24 juin, ils remettaient la liste de leurs revendications pour les mines d'Hussigny-Godhange, de la Côte rouge, ainsi que pour les mines de la Sauvage, propriété de M. le comte de Saintignon ; ils donnaient jusqu'au 26 pour la réponse.

Ces revendications étaient :

1° Le contrôleur à la bascule payé et nommé par les ouvriers ; 2° Le retour à l'ancien tarif, soit une augmentation de 0 fr. 10 et 0 fr. 20 par tonne de minerai ; 3° Que les bois rentrés dans la mine le soient aux frais des patrons ; 4° Que les amendes de 3 francs soient abaissées à 0 fr. 50 et 1 franc ; 5° Qu'il soit fixé une heure de rentrée et de sortie de la mine, aussi bien pour les postes de jour que pour les postes de nuit ; 6° La paie tous les quinze jours, 7° Que les mauvais produits triés dans les chantiers soient payés au prix de la mine et sur la base de 1.700 kilos le mètre cube ; 8° Diminution du prix de la poudre et de la

mèche ; 9° Augmentation de 0 fr. 10 par tonne pour les roulages ayant plus de 100 mètres de l'aiguille principale ; 10° Diminution des heures de travail pour les hommes des quais ou verreurs, qui font jusqu'à 16 heures par jour.

Le jeudi soir, n'ayant reçu aucune réponse, la grève était déclarée : il y avait 670 ouvriers en grève sur lesquels on comptait 40 ouvriers français. Le 28 juin, les camarades de Moulaine se mettaient également en grève, et le 30, les mineurs de Saulnes à leur tour, par solidarité, cessaient le travail.

Le conflit mettait sérieusement dans l'embarras les aciéries de Longwy, qui s'alimentaient exclusivement du minerai de ces mines et l'ardeur des grévistes se trouvait augmentée par une première victoire : le comte de Saintignon avait, en effet, donné satisfaction sur tous les points à ses ouvriers, évitant ainsi un conflit dans ses mines et permettant à son usine — les Hauts-Fourneaux de la Chiers — de continuer à fonctionner. Il ne faudrait pas croire cependant que l'exploitation fût moindre chez M. de Saintignon, ou que les conditions de paiement fussent autrement réglées.

Pour démontrer qu'il agissait comme dans les autres usines ou mines et qu'il y avait réellement entente entre tous les capitalistes de la région, voici des bons de paie de chez lui :

FRANCE

F. de Saintignon et Ci

LEMAIRE EUGÈNE

Bulletin de paie du mois de juillet (2e quinzaine 1905).

GAIN . . .	95.700 à 1 fr. 15 = 110 fr. 05		
	106.400 à 1 fr. 10 = 117 05		
	Boisage. . . . . . = 3 »»		
	230 fr. 10		
	3 j. de travail = $\frac{230 \text{ f. } 10 \times 3}{26}$	= 26 fr. 55	26 fr. 55
	48.700 à 1 fr. 10	53 55	53 55
	4 mètres avancement à 6 fr. . .	24 »»	24 »»
			104 fr. 10

RETENUES	Acomptes			104 fr. 10
	Poudre et mèches $= \frac{11 \text{ f.} \times 3}{26} =$	14 fr. 1	»» 25	
	Outillage.			
	Loyer de la Sauvage (Luxemb.).			
	Loyer de Longwy			
	Economat			
	Epargne de Longwy.	85	25	
	Equipages			
	Chauffage			
	Caisse de retraite	1	80	
	Caisse de secours	1	35	
	Amendes.			
	Bois minières			
	Bois scieries. Basculeurs	0	45	

Reste à payer. . . . . 000 fr. 00

FRANCE

F. de Saintignon et Cie.

LEMAIRE EUGÈNE.

Bulletin de paie du mois de août (2e quinzaine 1905.)

Gain	11.900 à 1 fr. 10.	13.10	88 fr. 85
	76.900 à 0 fr. 80	61.50	
	1 jour pose de voie à 5 francs . . .	5.00	
	5 mètres avancement à 2 fr. 50 . .	12.50	
	Voie	8.00	
		100.10	
	Féront 1 j. 1/2 à 4 fr. 50 = 6 fr. 75 Girard 1 jour à 4 fr. 50 = 4 fr. 50	11.25	

Retenues	Acomptes caisse centrale. . .	10.00	88 fr. 85
	Poudre et mèche	10.00	
	Outillage	1.60	
	Loyers de la Sauvage.		
	Loyers de Longwy		
	Economat		
	Epargne de Longwy	58.65	
	Equipages.		
	Chauffage . , ... , .		
	Caisse de retraite.	1.55	
	Caisse de secours	1.05	
	Amendes. Basculeurs	1.00	
	Bois minières		
	Bois scieries. Huissier . . .	5.00	
	Reste à payer.		Rien

Les usiniers ont toujours prétendu que les ouvriers gagnaient davantage en 1905, qu'avant la diminution du tarif *consenti par les ouvriers*, en 1902.

Pour bien démontrer l'inanité de cette assertion nous laisserons la parole aux ouvriers et, mine par mine, nous aurons ainsi les tarifs et les conditions du travail.

Voici pour la mine de Moulaine : Cette mine compte 80 chantiers et occupe 95 mineurs proprement dits et 105 manœuvres. En 1902, le « dépilage » c'est à-dire la mine qui est par terre et que le mineur doit simplement charger dans les wagonnets, était payé 1 franc la tonne. En 1905, le prix n'est plus que de 0 fr. 80 la tonne. En 1902, pour la mine proprement dite, 1 fr. 15 la tonne, plus 10 francs d'avancement par mètre (un mineur avançait, dans cette mine, en moyenne de 10 mètres par mois). Aujourd'hui, le prix n'est plus que de 1 franc la tonne et la prime d'avancement a été complètement supprimée. En 1902, disent les ouvriers, presque toujours la mine tombait toute seule, sans qu'on ait besoin de donner un coup de mine, on n'avait qu'à ramasser le minerai, d'où économie de poudre ; il n'en est plus de même aujourd'hui : on doit, en quelque sorte, arracher la mine, d'où une dépense considérable de poudre, que l'on fait payer 0 fr. 35 plus cher que chez M. de Saintignon, ce dernier, ayant, en même temps que diminué les tarifs diminué également le prix de la poudre qu'il livrait au prix de revient. D'autre part, en 1902, les wagonnets étaient pris sur les voies des gares, près des chantiers, par des chevaux qui les tiraient hors de la mine, et les mineurs qui avaient un « roulage » qui dépassait 100 mètres touchaient 0 fr. 05 de plus la tonne. Cette prime fut supprimée un jour sans que l'on se donnât même la peine de prévenir le mineur. Or, aujourd'hui, les wagonnets doivent être conduits par les mineurs eux-mêmes, *sans aucune rétribution*, à des distances de 100 et 150 mètres des chantiers. De plus, si le trieur aperçoit sur le dessus d'un wagonnet un morceau de mauvais minerai, il fait ce que les mineurs appellent « dérailler » le wagonnet, quand il n'en fait pas « dérailler » cinq ou six pour son bon plaisir ; ces wagonnets ne sont pas naturellement payés au mineur, mais on les envoie quand même aux hauts-fourneaux ! Le minerai est donc utilisable, mais c'est un moyen de frustrer le mineur.

D'ailleurs, les moyens de le voler ne manquent pas.

Ainsi, par exemple, il arrive que le mineur fait partir un coup de mine et que ce dernier provoque un élargissement de 20 à 40 centimètres dans les parements du chantier. Quoique cela ne puisse entraîner aucun inconvénient, le chef de chantier inflige une amende de 5 à 10 francs au mineur. En outre, si un ouvrier tombe malade, ce qui arrive souvent aux mineurs qui attrapent des fièvres, on ne le laisse plus sortir comme au début par la galerie de Moulaine, ce qui lui permettait d'être rapidemcnt chez lui ; on l'oblige à sortir par la galerie de Saulnes, ce qui triple le chemin qu'il a à faire, et s'il est pris à passer par le chemin le plus court, c'est encore 5 ou 10 francs d'amende qu'on lui inflige. Tout dans cette mine était prétexte à amendes, et malheur aux malades ou aux blessés que l'on conduisait, parfois gravement atteints, dans des baquets, comme du vulgaire minerai. S'il fallait relater tous les abus et les vexations, nous n'en finirions pas.

Mais passons aux prix de la mine d'Husigny-Godhange.

Cette mine compte 130 chantiers et occupe 130 mineurs et 160 manœuvres. Le « dépilage » n'a jamais subi aucune diminution de prix : toujours il fut payé 1 franc la tonne. Pour la mine, en 1902, les prix variaient de 1 fr. 10 à 1 fr. 30 la tonne. Aujourd'hui, ils sont de 0 fr. 80 à 1 fr. 10 la tonne, plus 10 francs par mètre d'avancement, qui sont loin de compenser la moyenne de la diminution qui est de 0 fr. 20 la tonne, car auparavant l'avancement se faisait en régie, à raison de 7 fr. 50 à 8 francs par jour. De plus, le boisage était payé à raison de 0 fr. 50 la chandelle ; si le mineur devait aller chercher son bois, il avait 1 franc de chandelle ; le chapeau (ou longrinne) était payé 3 francs. Aujourd'hui, tout cela est supprimé et le mineur perd beaucoup de temps à aller chercher le bois nécessaire au boisage, hors de la mine. — Ici aussi, comme dans toutes les mines du bassin, les chefs de chantier usent et abusent du « déraillement » ou bien encore s'ils s'aperçoivent qu'un wagonnet est un peu moins chargé que les autres, quoiqu'il pèse encore dans les 900 à 1.000 kilogrammes, ils inscrivent couramment dessus : 500 kilogrammes.

Je ne donne que la situation de ces deux mines, les autres étant en tous points semblables.

A ces griefs, il faut ajouter ceux visant l'économat. « L'économat, me disait un ouvrier, c'est le perpétuel boulet que

nous traînons, et si nous pouvions obtenir la paie deux fois par mois, cet avantage nous vaudrait 1 franc d'augmentation par jour, car nous pourrions nous libérer de l'économat. » On comprendra cette répugnance pour l'économat, quand on saura par exemple que, comme à Moulaine — qui dépend directement des aciéries de Longwy — le pain était vendu 3 centimes plus cher à la livre que partout ailleurs dans la région, et quel pain ! La machine qui conduisait le minerai à Mont-Saint-Martin ramenait dans un wagon le pain pour Moulaine ; arrivé à destination, le chauffeur et le mécanicien ne se donnaient même pas la peine de se laver les mains, ils déchargeaient le pain les mains noires de graisse faite d'huile et de charbon, rendant ainsi le pain inmangeable. Pour avoir de la viande, il fallait la commander la veille, très souvent la viande sentait mauvais et la ménagère refusait de la prendre ; seulement, comme les aciéries ne devaient rien perdre, on en portait quand même le prix au compte de ceux qui l'avaient commandée et ils devaient la payer.

Tous ces faits — nullement exagérés, comme j'ai pu m'en rendre compte par moi-même — avaient créé un terrain propice à l'organisation et surtout à la grève.

On comprendra mieux encore la hâte de ces travailleurs inexpérimentés et inorganisés à déclarer la grève, quand on aura sous les yeux leurs bons de paie.

Pas plus dans ces mines qu'à Thil, je n'ai pu rencontrer un ouvrier ayant son livret de caisse de retraite, et cependant, chaque mois, les 2 p. 100 pour cette caisse sont rigoureusement retenus.

Voici quatre bons de paie appartenant au même ouvrier et donnant des salaires différents, et on remarquera que malgré cela, on arrive toujours à *équilibrer*, ce qui est extraordinaire, *les gains avec les dépenses* : *toujours on trouve trois zéros* !

Société des aciéries de Longwy

Société anonyme au capital de 20.000.000 de francs

Mois d'octobre 1904.

Bulletin de Travail du sieur Depasse. *N° de l'Etat : 165.*

Retenues.			Gain.		
Caisse de secours . .	1 fr.	80	189370 × 1,20	227 fr.	25
Avances.	15	00	1 journée	5	50
Loyers.	10	00			
Amendes, Retraites.	2	40			
Outillage	6	80	Total. . . .	232	75
Chauffage	3	50			
Economat.	86	75	A déduire le total		
Poudre et mèches .	106	50	ci-contre	232	75
Total. . . .	232 fr.	75	Reste à payer	000	00

Mois de novembre 1904.

Bulletin de travail du sieur Depasse, n° de l'Etat : 77.

Retenues.			Gain.		
Caisses de secours.	1 fr.	70	53.990 × 1.10. . . .	59 fr.	40
Avances.	17	60	24.520 × 1.50. . . .	36	80
Retraites.	2	25	62.570 × 1.20. . . .	75	10
Loyers.	10	00	Rappel	17	60
Outillage	5	65	1 journée	6	00
Chauffage	4	40	Total. . . .	194	90
Economat.	77	15	A déduire le total de		
Poudre et mèches. .	76	15	ci-contre	194	90
Total. . . .	194	90	Reste à payer. .	0	00

Mois de décembre 1904.

Bulletin de travail du sieur Depasse, n° de l'Etat : 54.

Retenues.			Gain.		
Caisse de secours. .	0 fr.	95	93.120 × 1.10. . . .	102	45
Avances.	15	45	Rappel	15	45
Loyers.	10	00			
Retraites	1	25			
Outillage	3	55			
Chauffage.	3	50	Total. . . .	117 fr.	90
Economat.	31	70	A déduire le total de		
Poudre et mèches. .	51	50	ci-contre	117	90
Total. . . .	117	90	Reste à payer. .	0	00

Mois de janvier 1905.

Bulletin de travail du sieur Depasse, n° de l'Etat: 101.

	Retenues			Gain.	
Caisse de secours. .	0 fr.	65	120.570 × 1.05. . .	126 fr.	60
Avances.	»				
Retraites	1	30			
Loyers.	10	00			
Amendes	»				
Outillage	3	80			
Chauffage.	3	60	Total. . . .	126	60
Economat.	50	75	A déduire le total de		
Poudre et mèches. .	56	50	ci-contre	126	60
Total. . . .	126	60	Reste à payer. .	0	00

Ces bons de paie sont ceux d'un ouvrier mineur, comme on peut le remarquer, car il paie sa poudre et sa mèche.

Dans ces bons de paie on ne rencontre que rarement la rubrique « divers » et « saisies ». Mais pour bien démontrer que toujours on arrive à équilibrer les bons de paie, en voici une série de trois appartenant à *trois* ouvriers différents et ayant gagné des sommes de 86 fr. 75 pour le premier, 4 fr. 10 pour le second et 2 fr. 40 pour le troisième : tous trois ont touché trois *zéros*. Et cependant le capital de la société vient d'être augmenté de 4 millions de francs!

Société anonyme des aciéries de Longwy

Société anonyme au capital de 24.000.000 de francs

Mois de juin 1905.

Bulletin de travail du sieur Maroli Primo, n° de l'Etat : 29

	Retenues.			Gain.	
Caisse de secours. .	0 fr.	85	44.820 × 1.10 . . .	49 fr.	30
Retraites	»		31.240 × 1.05. . . .	32	80
Avances.	5	00	5.810 × 0.80. . . .	4	65
Loyers.	18	00			
Amendes	2	00			
Economat.	44	40			
Outillage	2	60			
Chauffage.	3	75	Total. . . .	86	75
Divers.	10	15	A déduire le total de		
Saisies.	»		ci-contre	86	75
Total	86	75	Reste à payer. .	0	00

C'est là le bon de paie d'un manœuvre et on remarquera que la rubrique : « poudre et mèches » est remplacée par « divers ». Or, inutile de demander aux ouvriers ce que sont ces « divers » ; toujours ils l'ignorent et jamais ne se hasardent à le demander au payeur, car ils savent que c'est la porte qui les attendrait.

Voici le second bon :

Mois de juillet 1905.

Bulletin de travail du sieur Mètènier-Antoine. N° de l'Etat : 94.

	Retenues.			Gain.
Caisse de secours . .	0 fr. 05		5.100 × 0.89.......	4 10
Caisse de retraite. .	0 10			
Avances.	»			
Loyers.	»			
Amendes	»			
Economat.	1 05			
Outillage	0 10		Total. . . .	4 fr. 10
Poudre	»		A déduire le total de	
Divers.	2 40		ci-contre	4 10
Saisies	0 40			
Total . . .	4 10		Reste à payer .	0 00

Mois de juillet 1905.

Bulletin de travail du sieur Brigaud. N° de l'État : 96.

	Retenues.			Gain.
Caisses de secours .	0 fr. 05		2.980 × 0.80. . . .	2 40
Caisses de retraites.	»			
Avances.	»			
Loyers.	»			
Amendes	2 30			
Economat.	»			
Outillage	0 05		Total. . . .	2 40
Poudre	»			
Divers.	»		A déduire le total	
Saisies.	»		de ci-contre . . .	2 40
Total. . . .	2 40		Reste à payer. . . .	0 00

Ces bons de paie s'appliquent aux mines d'Henerange et de Moulaine dépendant des aciéries de Longwy directement.

Mais pour prouver que dans toutes les mines le système est le même, voici un bon de paie des mines de Godhange. On y verra un changement ! L'économat s'appelle *coopérative*, laquelle est d'ailleurs administrée *par le directeur !*

SOCIÉTÉ CIVILE DES MINES DE GODHANGE

N° 45, Clémenz Jean : Bulletin de paie du mois d'avril 1905.

GAIN	Sa part suivant détail		116 fr. 75
RETENUES	Caisse de secours	0 fr. 90	116 fr. 75
	Amendes.	2 »	
	Caisse de retraite	1 80	
	Acomptes	30 »	
	Société coopérative.	49 35	
	Poudre, mèches et papier . . .	25 30	
	Loyer et chauffage		
	Huile, outillage	7 40	
	Reste à payer.		000 fr. 00

Cet ensemble de faits démontre amplement dans quel état de servitude sont maintenus les serfs de la Meurthe-et-Moselle. Cependant cela ne suffisait pas aux capitalistes du bassin ; l'ouvrier quittant la mine ou le haut-fourneau échappait à leur contrôle et s'il avait contracté quelques dettes, elles étaient perdues.

Il faut dire que les compagnies et sociétés ne laissaient que rarement contracter des dettes, car l'ouvrier n'a droit qu'à 1 fr.50, 2 fr., 2 fr. 50 par jour à l'économat, suivant son salaire ; mais quelqu'en soit le chiffre fixé et sous aucun prétexte, même quand sa femme ou ses enfants étaient malades, l'économe n'aurait pas augmenté la somme à laquelle ils avaient droit. Néanmoins, il arrivait parfois, surtout par le favoritisme des directeurs, que des dettes étaient contractées ; c'est pour cela que fut créée une fiche destinée à suivre l'esclave partout où il irait dans le bassin, et sans laquelle il ne peut ni trouver du travail, ni même changer de service, dans la même usine. Cette fiche de mouchardage, que les malheureux traînent partout avec eux, comme le forçat sa chaîne, a été baptisée « bon de sortie. »

Les directeurs, les surveillants et contremaîtres sont devenus experts dans le maniement des « bons de sortie » et

ils en remontreraient à M. Bertillon. Comme rien ne prévaut contre les preuves, voici un spécimen de ces « bons de sortie » :

SOCIÉTÉ DES ACIÉRIES DE LONGWY

Service de : Mine d'Herserange et de Moulaine.

Bulletin de Sortie

Du sieur : Brigaud Jean-Marie.
Ouvrier : Mineur.
Dates : 23 Août 1905.
Causes

(Regardé)
Le chef de service,
Guinemoz.

Les soussignés certifient qu'il est dû par les susnommés :

1° Au Magasin		2° A l'Economat Hôtel	3° Loyers et contributions
—		—	—
Outils manquants :			
1 mane. . .	3 »		
1 manette .	2 »		
3 pics. . . .	6 »		
1 coin . . .	» 50		
1 bourroir .	» 55		
1 curette . .	» 35		
	12 40	Rien	Rien
Signature du magasinier. Gérou.		Signature de l'Econome, Gilsor.	Signature de l'employé chargé des logements, Gérou.

Ce qu'il y a de plus odieux, c'est que dans le « bon de sortie » ci-dessus, les outils avaient déjà été payés par l'ouvrier ; mais il avait commis le crime impardonnable d'avoir accepté d'être délégué des grévistes !

La lutte une fois déclarée, il fallut se préparer à la défense et surtout songer à l'installation des cuisines communistes.

Pour Hussigny, cela fut facile : le maire, un commerçant, élu des ouvriers, avait immédiatement refusé tout envoi de troupes, déclarant qu'il répondait de l'ordre, et il accorda

un terrain municipal aux grévistes. A Saulnes, grâce au bon vouloir d'un commerçant *parisien*, qui possédait le seul terrain inculte et libre de Saulnes, nous pûmes au bout de quelques jours y installer les cuisines. A Moulaines, ce fut impossible : tout le pays appartenait ou aux aciéries de Longwy ou à la commune, dont le maire était l'ineffable Valot, directeur des aciéries et des mines. Il fallut que le maire d'Hussigny nous accordât un terrain situé à Godhange, à 4 kilomètres et demi de Moulaine pour y dresser nos cuisines. On voit le trajet que les malheureux grévistes devaient faire deux fois par jour, pour venir chercher leur nourriture.

Cependant toutes ces tracasseries ne faisaient qu'animer les grévistes et, pour montrer au patronat que le mouvement était sérieux, Cavalazzi, le 30 juin, organisa une manifestation, avec tous les grévistes précédés de leurs femmes et enfants, pour aller jusqu'à Longwy au siège des aciéries, distant d'Hussigny de 25 kilomètres. Ils quittèrent Hussigny à 11 heures du matin, passant par Moulaine, Saulnes, Herserange, Longlaville, Mont-Saint-Martin, Gouraincourt. Quand le « baron Dreux » apprit que les grévistes étaient en marche vers Longwy, il perdit complètement la tête et arma de barres de fer et de matraques les malheureux affiliés du syndicat jaune. Heureusement, quand les grévistes en marche passèrent devant les aciéries, aucun d'eux ne répondit aux insolences des patrons et des directeurs, afin d'éviter une mêlée sanglante.

Cette manifestation devait coûter l'expulsion à Cavalazzi. Dès ce jour, en effet, les démarches les plus pressantes furent faites à la préfecture auprès du Préfet, pour lui arracher l'arrêt d'expulsion ; les démarches ne réussissant pas, on le menaça de provoquer des troubles et de le faire révoquer. Les aciéries étaient puissamment aidées dans cette campagne d'injures et de calomnies par les rénégats Biétry et Gautier. Elles n'épargnaient aucun sacrifice, payant à boire partout, excitant à l'assassinat les compatriotes de Cavalazzi, couvrant tous les murs d'immenses affiches jaunes, sur lesquelles s'étalaient les absurdités les plus odieuses à côté d'appels à l'assassinat nettement caractérisés. Qu'on en juge par l'extrait de la dernière affiche ci-dessous :

Frères Italiens,

Le chef de cette troupe *comico-voleuse*, le signor Tullo qui se présente à vous se disant docteur et délégué de la Société Humanitaire de Milan n'est qu'un vil menteur.

Il n'est ni *docteur*, ni *délégué* ; les preuves existent : c'est un *misérable anarcho* qui n'a d'autre but que de verser entre vous et vos frères français la désunion et la haine.

C'est un anti-patriote qui a oublié que si notre chère patrie jouit aujourd'hui d'un peu de liberté et d'indépendance, nous le devons aux 30.000 Français qui tombèrent sur les glorieux champs de bataille de *Saint-Martino* et de *Solférino* (1859).

Ouvriers,

Avec leur néfaste propagande, ils seront les seuls responsables de l'application de la loi qui dit que les ouvriers étrangers travaillant sur les chantiers français ne peuvent pas être plus de 10 p. 100. *A vous donc de vous délivrer de cette infâme canaille, en la forçant à s'en aller avec un de ses arguments qui n'admettent aucune réplique et qui laissent un long souvenir.*

Vive la liberté et le travail !

Vive la vérité et la justice !

Vive la France !

Vive l'Italie !

Un groupe d'Italiens.

Ouvriers Français,

C'est là, n'est-il pas vrai, une exécution en bonne et due forme ?

Et maintenant jugez si l'exécuté mérite votre confiance !

A vous donc de mépriser ce misérable anarchiste !

Aux pouvoirs publics de l'expulser !

La Fédération des Jaunes.

Cette affiche, rédigée en *français et en italien,* fut apposée, distribuée à plus de 10.000 exemplaires.

Si c'eût été Cavalazzi ou nous qui eussions fait un pareil appel à l'assassinat contre ceux qui, chaque jour, essayaient de nous faire assommer par de malheureux ivrognes, nous eussions été arrêtés immédiatement, car les commissaires spéciaux, pendant la durée de toutes les grèves, avaient dans leur poche un mandat d'amener en blanc qu'il suffisait de remplir pour nous arrêter. Je passe sur le farouche patriotisme de ces gens, qui nous reprochaient d'être internationalistes, et qui terminaient tous leurs pamphlets par le cri

de « Vive l'Italie ». Cet appel au crime effraya le Préfet, homme sans caractère et sans énergie : alors qu'un autre à sa place eût fait comprendre aux aciéries qu'on ne pouvait tolérer de pareilles infamies, il fit appeler Cavallazzi, le suppliant de ne plus sortir la nuit par crainte d'un malheur. Ce dernier lui répondit qu'il ne changerait rien à ses habitudes, que l'estime et l'affection de ses compatriotes le protégeaient mieux contre le danger que les milliers de baïonnettes qu'on rencontrait partout dans le bassin. Ni les objurgations, ni les conseils du Préfet ne pouvant le faire changer d'avis, ce dernier lui objecta alors que les aciéries étaient toutes puissantes à Paris, non seulement auprès de M. Rouvier lui-même, mais aussi dans l'entourage même du président du Conseil, et qu'avec regret il se voyait dans l'obligation de lui interdire — pendant quelque temps — de prendre la parole en public.

Il était 10 heures du soir quand on signifia cette mesure à Cavalazzi, laquelle devait, dans l'esprit du Préfet, donner *toute satisfaction aux directeurs des aciéries de Longwy*. Tout démontre qu'il leur communiqua immédiatement sa décision, car, le *lendemain*, l'organe officiel et réactionnaire du patronat, après avoir reproduit en entier l'affiche de la « Fédération des jaunes », ajoutait :

La campagne menée contre l'imposteur Tullo-Cavalazzi vient d'avoir un premier résultat. Il est, en effet, interdit au *faux dottore* de paraître et de parler encore en public. Cette mesure est insuffisante ! Elle ne saurait donner satisfaction aux ouvriers et aux amis de l'ordre : ce n'est pas assez d'un congé — avec solde de présence — l'*expulsion définitive* de Cavalazzi *s'impose*, nous ne cesserons de la réclamer.

D'autre part, Biétry faisait afficher une nouvelle proclamation annonçant qu'il allait le lendemain, à la tête des deux mille adhérents du *syndicat jaune* se rendre à Moulaine assurer la liberté du travail. Quand il voulut se mettre en route, ils étaient... 25, tous les « adhérents » ayant déclaré qu'ils s'étaient suffisamment abaissés en signant, par force, leur adhésion au syndicat jaune. Ce fait mit le comble à la rage des directeurs des aciéries, qui multiplièrent les démarches auprès du préfet, menaçants, et exigeant l'expulsion.

Cavalazzi, appellé de nouveau à la préfecture, reçut le

conseil d'aller à Paris, voir des amis politiques dont les démarches en haut lieu auraient couvert les actes du préfet. Il y vint et, le 15 juillet. le député Briand le présentait au ministre Etienne qui lui donnait l'assurance *formelle* qu'il ne serait pas expulsé ; tout au plus lui demandait on d'être une huitaine de jours sans faire de réunion.

A cette même date, les grévistes avaient écrit au juge de paix de Longwy, lui demandant d'intervenir pour la conciliation ; le 17 juillet, les patrons répondaient qu'ils repoussaient toute conciliation parce que la grève était le fait de *meneurs,* non seulement n'appartenant pas à leur personnel, mais étrangers au pays et ayant pour but l'intérêt personnel des promoteurs. Ils affirmaient que nulle part les salaires n'étaient aussi élevés que dans leurs usines et mines et ils osaient écrire :

Nulle part les ouvriers ne jouissent d'une liberté aussi grande dans leur travail et dans leur vie privée ; nulle part non plus leurs droits et leurs intérêts ne sont mieux respectés.

On l'a vu plus haut par les bons de paie ! La lettre se terminait en disant :

A la suite de la brusque cessation du travail, les établissements métallurgistes alimentés par nos exploitations ont dû passer à l'*étranger* des marchés considérables afin d'éviter l'arrêt de leurs hauts fourneaux.

Ces marchés doivent recevoir leur exécution, ce qui met un obstacle à une reprise immédiate et complète du travail ; les ouvriers ont été régulièrement prévenus que la mine resterait fermée jusqu'à nouvel avis.

C'était là un mensonge, car le minerai venant de l'étranger se faisait plutôt rare et ne valait absolument rien pour la fabrication des aciers que l'on produisait à Longwy. C'était, en outre, maladroit, c'était une preuve du parti pris patronal contre le syndicat ouvrier.

Cette lettre fut pour les grévistes une grosse déception, qui, jointe à la pression et aux menaces des patrons et des pouvoirs publics, les trouva complètement découragés. Il est même certain que la grève se fut terminée, quelques jours plus tard, par un échec si, brusquement, le 20 juillet, le gouvernement n'eût pas ordonné l'expulsion de Cavalazzi, violant la promesse faite quatre jours auparavant. Cette mesure, stupide, fut le coup de fouet qui réveilla l'énergie

des grévistes, car ils la considérèrent comme une capitulation du gouvernement devant les menaces des aciéries. Leur exaspération ne connut plus de bornes, lorsque, deux jours après, ils apprenaient l'expulsion de Cavalazzi du Luxembourg et de la Lorraine annexé. Réfugié à *Athus* (Belgique), plus de 200 de ses compatriotes allaient lui rendre visite chaque jour. Craignant que Cavalazzi ne poursuivit sa campagne, le gouvernement belge, à son tour, le 28 juillet, lui signifia un arrêté d'expulsion.

Devant une telle preuve de la coalition internationale, capitaliste et gouvernementale, l'effervescence reprit une nouvelle intensité se traduisant, naturellement, par des manifestations qui finissaient en bagarres provoquées, d'ailleurs, par le patronat et les autorités. Ces dernières, complètement affolées, ayant sous la main, pour un millier de grévistes, 4.000 hommes de troupe et 500 gendarmes commandés par le général Guinot, commandant la 23e brigade d'infanterie, réclamaient chaque jour de nouvelles troupes. D'autre part, semblant jeter un défi aux grévistes de Moulaine, où la locomotive des aciéries conduisait chaque jour une trentaine de jaunes, on avait armé ces malheureux de carabines qu'ils portaient — même au travail — en bandouillère, se promenant en ricanant dans le village, insultant les grévistes.

C'est de cette attitude qu'est née l'incident de Moulaine. Une manifestation, passant à 30 mètres au-dessus de l'usine et insultée par les jaunes, quelques grévistes indignés tirèrent des coups de revolver en l'air. Naturellement on prétendit qu'on avait tiré sur les jaunes et l'affollement des autorités ne fit qu'augmenter. Rien ne saurait rendre cet état d'affollement. Mont-Saint-Martin — situé à 25 kilomètres des centres en grève — était occupé par les dragons (*logeant dans les usines*), Villerupt et Thil étaient dans la même situation, et n'avaient pourtant aucun gréviste !

Toutes ces mesures devaient aboutir à des collisions sanglantes. Le 21 juillet, les métallurgistes de Saulnes, par solidarité, se mettaient en grève, et, le samedi 22, une grande manifestation avait lieu, comptant à peu près 700 grévistes.

Quand M. Raty, patron et maire de Saulnes, apprit que la manifestation devait passer par cette localité, il fit fermer les barrières de la voie du chemin de f qu'elle devait tra-

verser pour entrer à Saulnes, et pour plus de sûreté les fit solidement attacher avec du *fil de fer*.

Pendant ce temps, il faisait distribuer du vin aux gendarmes ; des ouvriers — soi-disant jaunes, mais qui travaillaient à ce moment là — m'ont affirmé que, sous prétexte de leur faire visiter les mines et les ateliers, on avait éloigné tous les officiers de troupe et de gendarmerie, mais je n'ai pû obtenir confirmation de ce fait. Cependant, ce qui est certain, c'est que *pas un officier* n'était présent quand la manifestation, chantant tour à tour un chant ouvrier italien et l'*Internationale*, arriva à Saulnes ; par contre, tous les gendarmes étaient ivres, au point que plusieurs tombèrent et furent incapables de se relever.

Si le maire Raty n'avait pas prémédité ce guet-apens, la manifestation se fut dispersée, comme d'habitude, aux cuisines communistes. Mais cela ne pouvait lui plaire ; aussi, en la voyant paraître, s'empara-t-il d'un clairon et, *lui-même*, se mit à sonner la charge, criant aux gendarmes, dont un certain nombre étaient armés de la matraque « humanitaire », qui fit, par la suite, tant de bruit à Longwy : « Chargez vos révolvers, les voilà qui viennent ! » Il n'y avait là ni *commissaire de police*, ni *officiers ; aucune sommation ne fut faite*. On devine ce que fut cette bagarre d'ivrognes frappant et tirant au hasard, et les malheureux ouvriers, enfermés dans ce cul-de-sac, s'efforçant en vain d'ouvrir les barrières pendant que les femmes étaient piétinées et que Raty hurlait : « Crevez-leur la panse à ces vaches-là ». Les sonneries de clairon avaient attiré les dragons, qui se mirent alors à charger avec leur brutalité coutumière, frappant avec *leurs lances* jusque dans les maisons. C'est ainsi que le délégué des mines Schlesser faillit être blessé, par la lance d'un maréchal des logis, dans sa propre maison. Les officiers eux-mêmes, quand ils arrivèrent, n'étaient plus maîtres des gendarmes, que l'on rencontrait encore à 11 h. 1/2 du soir dans les rues du village, absolument ivres et criant : « Ils sont tous rentrés, les froussards ; *nous les tuerons* ! » Dans cette bagarre, il y eût une trentaine de blessés, pour la plupart des femmes, et onze de ces malheureux, dénoncés par M. Raty, furent, plus tard, condamnés à un mois de prison, *sans sursis*.

Cependant, continuant leur régime de terreur, les auto-

rités, malgré les refus du maire d'Hussigny, voulurent y envoyer la troupe. Les grévistes de cette localité, connaissant les incidents de Saulnes, résolurent d'empêcher la troupe de pénétrer. Quand le lundi, 24 juillet, les chasseurs se présentèrent, une véritable bataille rangée s'engagea ; une barricade, rapidement élevée, barrait l'entrée du village et force fut aux cavaliers de repartir, les incidents les plus graves étant à craindre.

C'est alors que les patrons, par l'entremise du juge de paix, proposèrent la conciliation, que les ouvriers acceptèrent. Sûrs de la légitimité de leurs revendications, les grévistes se félicitaient de ce premier pas qui devait, selon eux, terminer rapidement le conflit. En effet, l'accord parvint à se faire, mais, au moment de le signer, les patrons émirent la prétention que les concessions faites par eux restassent secrètes, surtout que les grévistes prissent l'engagement que leur organe *Le Réveil* ne publierait aucune des clauses de la conciliation et, c'est leur propre expression, *que les ouvriers ne chanteraient pas victoire.*

Tout en reconnaissant que ce qui était accordé aux grévistes était *strictement légitime*, ils ne voulaient pas que cette victoire pût avoir de répercussion sur leurs minières des autres localités craignant que tous les ouvriers ne présentassent à leur tour les mêmes revendications.

Les délégués des ouvriers refusèrent, déclarant qu'une telle condition amènerait fatalement à penser que les patrons n'avaient pas l'intention de respecter l'accord et que la publication dans *Le Réveil* était pour eux une garantie morale qu'ils ne pouvaient abandonner.

Malgré tous les efforts du juge de paix, les pourparlers furent rompus. M. Dreux avait déclaré qu'en permettant la publication de ce document, *c'en était fait de son autorité.* Quand les délégués firent connaître aux grévistes les causes de la rupture des pourparlers, ce fut par acclamation qu'ils votèrent la continuation de la grève.

Du côté patronal, les provocations redoublèrent et, à Moulaine, le patron Valot fit apposer une affiche déclarant que ses ouvriers ne faisaient plus partie de son personnel et qu'il les invitait à venir toucher leur paie. Mais, pour leur remettre leur paie, il imagina un guet-apens qui aurait certainement amené une collision, si un seul ouvrier s'était

présenté. En effet, au lieu de payer les *jaunes* qui travaillaient à l'usine, il envoya les payeurs dans un café, — comme si la paie ne pouvait avoir lieu à l'usine. Puis, sous prétexte d'assurer la sécurité des payeurs, il envoya au commandant des troupes une réquisition.

Il était certain que si les grévistes s'étaient présentés à la paie, la collision entre jaunes et rouges se produisait et, le lendemain, toute la presse aurait hurlé, au nom de la liberté du travail, demandant le châtiment, non des provocateurs, mais des provoqués.

De son côté, le baron Dreux ne restait pas inactif. Il s'était juré d'anéantir complètement le syndicat rouge ; pour cela, il essaya de créer un conflit là où il était momentanément inutile, ce qui eut retourné l'opinion publique contre la classe ouvrière.

J'ai déjà dit, plus haut, que le siège du syndicat ouvrier de l'arrondissement de Briey était à Villerupt, centre important d'ouvriers métallurgistes, et où se trouvent les aciéries d'Aubrives et Villerupt (2.500 ouvriers) et celles de Micheville (3.600 ouvriers). Les conditions de travail sont les mêmes que pour les mines et on y rencontre la même exploitation, les mêmes bons de paie. Certes, je me garderai bien de dire *tous* les ouvriers sont soumis à ce régime, mais je puis affirmer que les deux tiers au moins y sont soumis.

Voici des bons de paie d'ouvriers métallurgistes. Qu'on en juge :

SOCIÉTÉ ANONYME MÉTALLURGIQUE D'AUBRIVES ET VILLERUPT
CAPITAL SOCIAL 6.750.000 FRANCS

M. Péquiot (Jean). Mars 1905.

Bulletin de Paie N° 87.

Détail	Unités	Prix	Somme	Total
Gain	110 h. 1/2	0.36	39.80	39.80
A déduire :				
Retenue 2 p. 100 pour la caisse de secours			0.30	39.80
Amendes			» »	
Acomptes			» »	
Loyer			14. »	
Fourniture			» »	
Retenues diverses			» »	
Retenue pour l'économat			25.50	

Conforme à la feuille de paie.
Restant à payer. . Rien.

Nota. — Le présent bulletin ne peut être touché que par le titulaire.

Redoit 30 fr. 40 à l'économat ; 68 fr. 90 de fournitures.

M. Péquiot (Jean). Avril 1905.

Bulletin de Paie N° 83.

Détail	Unités	Prix	Somme	Total
Gain	60 h. 1/2	0.36	25. »	25. »
A déduire :				
Retenue de 2 fr. p. 100 pour la caisse de secours			0.10	
Amendes			» »	
Acomptes			» »	
Loyer			14. »	25. »
Fournitures			» »	
Retenues diverses ; *Contributions*			10.90	
Retenue pour l'économat. . . .			» »	
Conforme à la feuille de paie.				
Bénéfice Economat. .			14.25	
Economat			14.25	
Restant à payer. .				Rien.

Redoit à l'économat 16 fr. 15.
Fournitures du magasin 68 fr. 90.

Le malheureux avait six enfants. Pour m'avoir communiqué et permis de publier ce bon dans *La Voix du Peuple* d'abord et dans *Le Réveil* du bassin de Briey, ensuite, il fut chassé de l'usine, poursuivi à Briey pour payer ce qu'il redevait au magasin et à l'économat.

Donc il y avait partout la même forme d'exploitation, et si les usines d'Aubrives font partie du Comptoir de Longwy, il n'en est pas de même des aciéries de Micheville, qui, au contraire, font une concurrence acharnée aux aciéries de Longwy.

D'autre part, Bietry avait écrit au directeur des aciéries de Micheville, lui demandant une entrevue, et ce dernier lui avait répondu par une fin de non-recevoir formelle, déclarant, qu'étant un ancien ouvrier, il entendait que ses

ouvriers puissent agir, hors de l'usine, comme bon leur semblerait; qu'il n'éprouvait pas le besoin de les diviser, car cette division ne pouvait que nuire à la bonne marche de l'usine dont il avait la direction. Cela ne faisait pas l'affaire des Raty, Dreux et d'Huart, et ils s'imaginèrent que pour faire disparaître l'organisation syndicale rouge et mettre fin rapidement au conflit qui touchait leurs minières, et par répercussion leurs aciéries, il suffirait de provoquer un conflit à Micheville où travaillait *tout le bureau du syndicat rouge de l'arrondissement de Briey.*

Pour frapper un coup sensible, il fallait que l'arrêt des hauts fourneaux fût assuré, et dans ce but, ils envoyèrent s'embaucher comme chargeurs à Micheville quelques adhérents du syndicat Jaune de Mont-Saint-Martin. Cela leur était d'autant plus facile que le personnel des chargeurs se renouvelle fréquemment, tant le travail est pénible.

Or, ils suivirent si bien à la lettre les indications de Gautier et Biétry que, quatre jours après leur embauchage, la grève éclatait à Micheville. Elle éclatait brusquement, stupidement.

Le mardi 1er août, à 6 heures du soir, l'équipe des chargeurs de jour empêchait celle de nuit de reprendre le travail sans avoir présenté la moindre revendication au bureau du syndicat ouvrier de Villerupt. J'arrivais à Villerupt à 7 heures du soir, le commissaire spécial et le maire m'attendaient à la gare, car les bruits les plus sinistres circulaient; on parlait que les aciéries devaient sauter la nuit; ils me déclarèrent, dans leur affollement, qu'ils me rendaient seul responsable de tout ce qui pourrait arriver. Si on songe qu'il y avait là 3.500 ouvriers en grève, se demandant pourquoi ils avaient cessé le travail, cinq *hauts fourneaux complètement abandonnés,* qui en moius de vingt-quatre heures pouvaient être définitivement perdus et qui auraient coûté au moins chacun 80.000 francs pour les rallumer, on se fera une idée de la situation; et on verra comme les aciéries de Longwy et Biétry avaient savamment calculé leur coup. J'obtins néamoins qu'aucune troupe ne fût envoyée à Villerupt et je prenais toute responsabilité à une condition, c'est que, le lendemain matin, le directeur recevrait une délégation du bureau du syndicat de Villerupt, avec Varède et moi-même. Cette proposition fut

acceptée. Quand Varède arriva, nous fîmes une réunion, qui avait d'ailleurs été annoncée dès le dimanche. Cette réunion avait même servi les desseins de ceux qui voulaient le conflit; car ils avaient adroitement fait courir le bruit que la réunion avait lieu pour déclarer la grève. En fait, la réunion n'avait lieu que dans le but de faire appel au concours pécuniaire des ouvriers de Villerupt, pour faire bouillir les marmites.

D'autre part, il était d'autant moins besoin de faire déclarer la grève à Micheville que la plupart des ouvriers, les chargeurs en particulier, gagnaient 0 fr. 50 de plus *par jour* qu'aux usines d'Aubrives ou *aux aciéries de Longwy*. Cela n'impliquait nullement qu'ils n'eussent aucune revendication à présenter ; au contraire, il y avait là, *comme dans toutes les autres usines métallurgiques*, un système de prime au mois tout particulièrement odieux et donnant lieu à de nombreux abus. Cette prime se montait à 30 francs par mois ; mais, pour l'obtenir, il fallait que l'ouvrier ne manquât pas un *seul jour* pendant tout le mois. S'il s'absentait, non seulement il perdait les 3 fr. 75 de sa journée, plus la prime, mais encore il devait payer 5 francs pour son remplaçant. En réalité, d'ailleurs, ce dernier ne touchait que 3 fr. 75 ; le restant rentrait, sous forme d'amende, dans la caisse de l'usine.

Donc, au total, il perdait *38 fr. 75*, et si nous mettons ces mois au taux moyen de 30 jours, (car on travaille dimanches et fêtes, et on comprend par là que bien peu pouvaient profiter de la prime tous les mois), nous trouvons 30 × 3 fr. 75 = 119 fr. 50, moins 38 fr. 75.

Il touchait en réalité 80 fr. 75, car la prime était comptée dans le salaire *fixe de la journée* qui était de 3 fr. 75. Par ce système, on ramenait la journée de l'ouvrier à 2 fr. 70.

Pour ceux qui n'ont pas reçu des explications des intéressés eux-mêmes, il est difficile de pouvoir s'en rendre compte, même en ayant le bon de paie entre les mains : on ne porte pas, en effet, sur ce dernier, le retrait de la prime ni le salaire ; en un mot, le bon de paie est rendu incompréhensible.

En voici un exemple pour les aciéries de Micheville :

N° 236 : Laplanche Camille. Février 1905.

Gain. . .	21 × 0,36 . . . . 3 × 1,05 . . . . 3^6 × 1,05	31,90

A déduire :

Caisse de secours mutuels.	0,15	
Acomptes : remplaçant Duparque	5 »	
Amendes	3 »	
Loyer	»	
Fournitures.	»	44,80
Jetons	»	
Economat février.	16,30	
Economat janvier	20,35	
Cantine	»	
Reste à payer		Rien.

Redoit 12 fr. 90.

Aussi, la première revendication des ouvriers fut la suppression de la retenue de la prime ; 2° suppression du bon de sortie — dont j'ai donné plus haut la description — et du bon de changement pour les services ; 3° une augmentation de 0 fr. 50 par jour pour les chargeurs ; 4° le droit de choisir son médecin, pour les malades comme pour les blessés ; 5° repos d'une heure à midi et à minuit pour les ouvriers des laminoirs. L'entente se fit rapidement sur tous les points, sauf pour les laminoirs, le directeur s'engageant à accorder le plus long repos possible compatible avec les exigences du service.

Le lendemain 2 août, à 8 heures du matin, la convention était signée par les directeurs de Micheville et les représentants du syndicat ; le travail était repris aussitôt. Ainsi se terminait un conflit qui donna même pendant quelques jours ce spectacle inouï : *l'armée allemande et l'armée française protégeant la même usine*, les aciéries de Micheville étant situées moitié sur terrain français et moitié sur terrain allemand.

La direction des aciéries a même trouvé, dans cette situation, un moyen de tourner la loi française sur les accidents du travail. Elle est allée bâtir des casernes — c'est ainsi que

les ouvriers appellent les maisons appartenant au patronat — sur le territoire allemand, obligeant les ouvriers étrangers à y aller demeurer. Quand un de ces malheureux est estropié, on lui verse — quelquefois, pas toujours, — les trois premières annuités de la rente à laquelle il aurait droit, et le voilà pour toujours sur le pavé, sans que l'on s'occupe s'il a femme et enfants.

On comprend quel immense avantage apporte aux actionnaire une pareille situation, dans une usine où en moyenne il y a de cinq à dix accidents par jour.

Cependant si le conflit était apaisé, l'affollement était loin de l'être, d'autant plus qu'un second essai de grève avait été tenté par les mêmes individus ; mais les avantages appréciables obtenus par les ouvriers fit échouer cette seconde tentative, et le directeur renvoya immédiatement les jaunes envoyés par ses concurrents. Chaque jour, les cuirassiers ou les dragons venaient à Villerupt et, à tour de rôle, se faisaient photographier sur la limite extrême de la frontière, avec les soldats allemands, fraternisant avec eux.

De son côté, la direction des aciéries de Micheville, hantée par la peur des grévistes, avait placé une sentinelle sur le point le plus élevé de l'usine, afin de lui signaler l'arrivée des manifestants.

Cette sentinelle donna même lieu à un incident tragicomique. Le jeudi 3 août après-midi, l'instituteur de Villerupt avait emmené les enfants de l'école en promenade dans la campagne. Comme ils revenaient, se dirigeant sur Micheville, la sentinelle les prit pour des grévistes, prévint la direction qui immédiatement téléphona à Longwy. Moins d'une heure après, descendaient d'un train de marchandises deux compagnies de gendarmes qui, au pas de course, se rendirent à l'usine juste pour voir défiler le cortège inoffensif des élèves, et à la grande stupéfaction de l'instituteur, à qui la direction elle-même raconta l'incident en s'excusant de l'avoir provoqué.

Toutes ces manœuvres n'ayant pas réussi, les aciéries de Longwy comprirent qu'elles ne viendraient pas à bout des grévistes et la tentative de Villerupt avait été son suprême effort, car, le marché d'un mois qu'elle avait passé avec des mines allemandes (qui lui livraient du minerai absolument impropre à la fabrication de leurs qua-

lités d'acier), allait expirer ; le renouveler pour un nouveau mois leur parut trop onéreux. Par l'intermédiaire de M. de Saintignon et du Juge de Paix, le 5 août, ils firent appeler les délégués des grévistes et, après deux jours de discussions, les ouvriers obtenaient les satisfactions suivantes :

Je donne la liste des revendications avec quelques observations après chaque revendication, qui feront comprendre les avantages qu'ont remporté les ouvriers et la façon dont ils étaient exploités.

Cette convention est celle des mines et hauts fourneaux d'Hussigny-Godhange ; mais les autres sont identiques et furent signées par les patrons Dreux, d'Huart et Caron (agissant au nom du *comptoir de Longwy*), le Juge de Paix et les délégués ouvriers :

1° *Le contrôleur à la bascule sera nommé et payé par les ouvriers et agréé par les patrons.* — Le contrôleur avait toujours été refusé aux ouvriers qui se plaignaient — et l'avenir démontra que leurs plaintes étaient fondées — que leur wagonnet de 15 à 1.600 kilogr. ne pesait jamais plus de 1.000 à 1.100 kilogr.

2° *Meilleures répartitions des prix de certains chantiers à dater de la reprise du travail.* — Les ouvriers demandaient 0 fr. 20 ils ont, dans certains chantiers, obtenu : 0 fr. 10 centimes à *la tonne*.

3° *Tous les bois nécessaires aux chantiers seront rentrés aux frais de la société.* — Les ouvriers perdaient une journée, quelquefois deux, par mois pour rentrer les bois aux chantiers : ce temps ne leur était jamais payé.

4° *Les amendes seront réduites pour la première fois à 0 fr. 50 et à 1 fr. en cas de récidive.* — Ces amendes étaient le lundi de 3 fr. les autres jours de la semaine à un franc.

5° *L'heure de rentrée du poste de jour est fixée entre 5 et 6 heures du matin, et entre 5 et 6 heures du soir pour l'équipe de nuit.* — Avant la grève, il n'y avait pas d'heure de rentrée, les ouvriers allaient au travail à des 2, 3 ou 4 heures du matin. S'ils venaient à être blessés de 2 à 6 heures du matin, ils n'étaient pas reconnus comme ayant été blessés au travail et on leur refusait toute indemnité, même celle de la société de secours.

6° *La paye tous les quinze jours.* — La paie avait lieu d'habitude tous les mois ; tant pis pour celui qui ne répon-

dait pas à l'appel de son numéro d'ordre : il restait quelquefois six semaines sans rien toucher et toujours il devait laisser une quinzaine en arrière.

7° *Les mauvais produits triés dans les chantiers seront payés au prix de la mine et sur la base de 1.600 kilogr. le mètre cube, convenablement empilé.* — Le mauvais minerai n'était payé que pour 1.300 kilogr. le mètre cube. Le contrôleur diminuera simplement, sur chaque wagonnet, le prix du mauvais minerai, le bon sera payé, tandis qu'auparavant on *rayait* un *wagonnet de 16 à 1.700 kilogr.* pour un morceau de mauvais minerai qui, bien souvent, ne pesait pas 50 kilogr..

8° *La poudre sera vendue aux ouvriers* (poudre ordinaire) *au prix de revient 1 fr. 15 le litre ; La mèche de mine 0 fr. 25 centimes le rouleau de 10 mètres* ; *les poudres spéciales seront vendues au prix de revient.* — La poudre avait toujours été payée 1 fr. 50 et 1 fr. 75 le litre, la mèche 0 fr. 50 centimes le rouleau. Pour les poudres spéciales il n'y avait aucune réclamation.

9° *Les ouvriers ayant des wagonnets à pousser sur un parcours de plus de 100 mètres de l'aiguille de la voie de garage recevront une augmentation de 0 fr. 10 par tonne.* — Les ouvriers, avant la grève, n'étaient jamais payés, quelle que fût la longueur du roulage à effectuer. Ils demandaient que ce roulage fût assuré, soit par des chevaux, soit par l'énergie électrique.

10° *Le directeur prend l'engagement, une fois la reprise du travail effectuée, de revoir les salaires des ouvriers des ateliers et de tenir compte, s'il y a lieu, de leur ancienneté et de leur mérite.*—Les ouvriers demandaient 0 fr. 25 d'augmentation par jour.

11° *Le travail du dimanche et le travail supplémentaire en cas d'accidents, seront payés au tarif ordinaire et le directeur appréciera les cas dans lesquels il y aurait lieu de donner une gratification.* — Les ouvriers demandaient 50 p. 100 d'augmentation.

12° *Il sera créé deux postes de verreurs, le premier de 4 heures du matin à midi ; le second de 1 heure à 9 heures. Le prix est fixé à cinq francs par verreur et par équipe de cinq verreurs.* Les hommes des quais, — ou verreurs — qui culbutent les wagonnets de minerai sur les wagons fai-

saient, avant la grève, 16 heures par jour, pour un salaire de 6 francs à 6 fr. 50 par jour, suivant l'ancienneté. Ils ne feront plus que *huit heures* par jour pour un salaire de 5 francs ;

13° *Pas de renvoi pour faits de grève.*

L'accord fut signé le 7 août, mais il ne mettait pas fin à la grève, car les patrons de Moulaine et de Saulnes refusèrent de signer.

Il y avait en plus la lutte entre les tâcherons, patrons et ouvriers, notamment à la mine de la Côte rouge. Enfin une convention intervint qui stipulait : « Les ouvriers seront libres comme auparavant de travailler pour le compte de tâcherons. Ils pourront également travailler par équipes pour leur propre compte. Ils seront libres de *loger et de prendre leurs repas où bon leur semblera*. Ils ne seront plus obligés de travailler en régie. »

On croyait le conflit terminé ; tout faillit recommencer par l'entêtement du maire Raty, de Saulnes, les grévistes des autres localités refusant de reprendre le travail tant que ceux de Saulnes n'auraient pas eu satisfaction.

A Moulaine, le maire et patron Valot refusait de reprendre les négociations avec les anciens délégués. prétextant qu'ils étaient de ceux qui avaient tiré des coups de revolver à Moulaine sur les jaunes qui se promenaient, une carabine chargée sur l'épaule, dans l'unique rue de cette petite localité.

Brusquement, le 8 au matin, à 4 heures, un millier de soldats entouraient les 35 maisons de Moulaine, et la gendarmerie, conduite par le patron Valot arrêtait, sur les indications de celui-ci, neuf grévistes, dont les deux délégués. L'un fut condamné à un mois pour... avoir été vu dans la ligne de tir. Le second, ayant pu prouver que le jour de la bagarre de Moulaine il était à Haucourt, fut condamné à huit jours pour port d'armes prohibé. En perquisitionnant chez lui, illégalement, on avait trouvé, dans le tiroir d'un meuble, un vieux revolver ne pouvant même plus servir.

Le lendemain, les négociations reprenaient également, et enfin l'accord était complètement signé partout le 15 août.

Mais si l'accord était signé, cela n'en impliquait nullement le respect par les patrons : c'eût d'ailleurs été mal les con-

naître. A Moulaine, le jour même de la reprise du travail, les jaunes déclarèrent refuser de participer au paiement du basculeur. Ils étaient sept et les autres ouvriers haussaient les épaules ; entre eux ils devaient payer la part des sept. Cela ne faisait nullement l'affaire du directeur, qui avait machiné avec eux cette protestation ; il intervint, offrant d'établir un poids moyen qui, une fois fixé, servirait de poids fixe pour tous les wagonnets.

Craignant de rouvrir le conflit, les ouvriers acceptèrent ; on pesa un wagonnet. Stupéfaction générale ! Alors qu'avant la grève, toujours les wagonnets pesaient 15 et 1.600 kilogrammes, celui-là ne pesait... que 1.400 kilogrammes !

Les ouvriers décidèrent de décharger le wagonnet et de le peser vide : seulement la bascule étant truquée, le wagonnet pesait encore — mais vide — 1.400 kilogrammes. On prit quatre autres wagonnets, pour les peser successivement : le premier pesait 1.130 kilogrammes, le second, 1.380 kilogrammes, le troisième, 1.100 kilogrammes, et le quatrième, à l'ahurissement complet des délégués, pesé quatre fois sans bouger de la bascule, accusa les quatre fois un poids différent. Les ouvriers firent alors appeler le vérificateur des poids et mesures de Longwy ; quand il se présenta à l'usine, les patrons le mirent à la porte. Deux jours après, on l'autorisa quand même à pénétrer, et, en présence des délégués, il vérifiait la bascule et constatait qu'elle accusait un poids inférieur de 180 kilogrammes au poids réel qu'elle aurait dû accuser.

Le 24 août, le travail était partout repris, les avantages obtenus par les ouvriers, tant par la diminution du prix de la poudre, que par l'augmentation du poids des wagonnets, se chiffraient, pour plus des deux tiers, par une augmentation de 2 fr. 50 à 3 francs par jour.

La grève avait duré 50 jours. Il est utile de donner le détail des dépenses faites par localité, dans les cuisines communistes.

Pour Hussigny-Godhange et Moulaine la dépense avait monté à 8.470 fr. 70. Il avait été distribué à Hussigny une moyenne de 885 portions par jour, soit, 885 × 50 = 44.250 portions. A Moulaine, 515 portions, soit, 50 × 515 = 27.750 portions, au total : 72.000 portions, dont le coût par gréviste et par jour a été de 0 fr. 112.

A Saulnes, il fut dépensé 8.277 francs. Les cuisines fonctionnèrent pendant 52 jours, et il fut distribué une moyenne de 610 portions par jour, soit, 610 × 52 = 31.720 portions. Le prix de la portion est beaucoup plus élevé qu'à Hussigny-Moulaines, il est de 0 fr. 26.

On aurait pu penser que le bassin retrouverait son calme. Mais les différents succès remportés par les ouvriers les avaient remplis d'ardeur : chaque jour le nombre d'adhérents du syndicat grossissait.

Le 2 septembre, une nouvelle grève éclatait aux mines d'Auborie, près d'Homécourt : elle dura 24 heures. Le lendemain, en effet, la direction des mines signait avec les ouvriers qui obtenaient un contrat identique à celui d'Hussigny, c'est-à-dire le basculeur, la paie tous les quinze jours, etc., etc., et le travail reprenait le 4 septembre. C'était donc une victoire d'autant plus importante que les grévistes obtenaient satisfaction dans toutes leurs revendications et que ces cinquantes journées de lutte avaient fait disparaître toutes les divisions et les haines de nationalités, en donnant au syndicat une force morale inébranlable.

Le patronat le comprit dès les premiers jours : aussi se prépara-t-il à prendre une revanche. Il ne le pouvait sans pousser à un nouveau conflit devant en même temps atteindre et mettre en *chômage forcé* ceux devant qui il avait été obligé de capituler. C'est ce qu'il fit.

III. — *La Grève de Mont-Saint-Martin, dite grève de Longwy.*

La grève de Longwy fut à proprement parler, la grève unique de Mont-Saint-Martin, petite localité située près de Longwy, à qui elle est reliée par un chemin de fer qui traverse les usines,

Les conditions d'exploitation et de paiement des ouvriers métallurgistes sont absolument identiques à celle dés ouvriers des mines. Pour la plupart, l'economat absorbe les quelques sous qu'ils ont gagné. Voici encore un bon de paie, et nous pourrions en donner d'autres, qui sont édifiants :

SOCIÉTÉ DES ACIÉRIES DE LONGWY

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20 000.000 DE FRANCS

Mois de mai 1904.

Bulletin de travail du sieur Faure Adolphe, n° de l'Etat : 130.

	Retenues		Gain
Caisse de secours . .	1 fr. 15	163 heures à 0 fr. 35.	57 fr. 05
Avances	»		
Loyers	»		
Amendes	»		
Outillage.	»		
Chauffage	»	Total	57 fr. 05
Economat	59 90	A déduire le total ci-contre	57 fr. 05
Poudre et mèches . .	»		
Total	57 fr. 05	Reste à payer.	Rien

Comme on le voit, les bons de paie s'équilibrent toujours, pour la raison bien simple qu'aussitôt qu'à l'économat, la somme de gain prévue pour le mois est atteinte, on refuse toutes marchandises à l'ouvrier. Seuls, les 2.000 Belges, employés à Mont-Saint-Martin, et qui habitent la Belgique, échappent à cette loi commune aux 1.800 ouvriers qui restent et qui habitent Longlaville, Mont-Saint-Martin, Gouraincourt et Longwy-Bas.

C'est même ce qui explique que les Belges furent les plus turbulents parmi les grévistes ; ils ne craignaient pas d'être expulsés de leur maison ; ils avaient devant eux quelques économies, la plupart ayant un bout de terre leur rapportant les deux tiers de leur nécessaire pour vivre. D'autre part, si, au point de vue de la loi sur les accidents, les aciéries avaient avantage à les occuper, en retour, ils échappaient à la surveillance des contremaîtres et directeurs, en habitant la Belgique, et acquerraient par là plus d'indépendance.

Le siège du syndicat jaune était à Mont-Saint-Martin, dans l'usine même, et avait à sa tête un secrétaire payé par les aciéries, 200 francs par mois. Or, la grève éclatant à Mont-Saint-Martin, c'était en même temps *le chômage forcé* pour tous les mineurs de Moulaine, la Côte-Rouge et Hussigny-Godhange, qui fournissaient exclusivement leur

mine aux haut-fourneaux de Mont-Saint-Martin. M. Dreux comptait sur le mécontentement suscité par ce chômage, pour reprendre tout ou partie des avantages concédés, en même temps que mécontenter les ouvriers contre le syndicat rouge, en faisant supporter à ce dernier la responsabilité de cette nouvelle grève, et en créant un mouvement d'opinion publique défavorable aux rouges.

S'adressant un jour aux jaunes, il leur dit : « Il est inadmissible que nous ne relevions pas l'affront que nous ont fait les rouges ; les *cheminées des hauts-fourneaux ne peuvent s'incliner devant les masures des cuisines communistes, nous aurons notre revanche.* » L'occasion allait forcément lui être offerte, car notre camarade Varède ne ponvait pas arréter là sa propagande. C'est pourquoi il organisa à Gouraincourt, le 5 septembre, une réunion syndicale dans laquelle il se proposait de traiter : « Syndicat rouge et syndicat jaune ». Gauthier, le lieutenant de Biétry, ne pouvait répondre à l'excellent orateur qu'est Varède, car il est incapable de parler dix minutes. Biétry, retenu ailleurs, ne pouvant venir, le mot d'ordre fut donné aux jaunes par les aciéries d'empêcher la réunion. Ils y envoyèrent une bande de trois cents ouvriers conduite par les contremaîtres et armés de bouts de câble électrique de 40 et 50 centimètres de longueur, qui avaient été coupés dans l'usine même et qu'on leur avait ensuite remis en leur recommandant de frapper fort. Le commissaire spécial arracha lui-même des mains d'un contremaître une de ces matraques. La réunion fut naturellement dissoute, et des bagarres eurent lieu où plusieurs ouvriers rouges furent sérieusement blessés.

Le 12 septembre, une nouvelle réunion avait lieu à Gouraincourt ; Biétry, en personne, vint essayer de réfuter les arguments de Varède, se flattant de venir anéantir le syndicat rouge.

Plus de deux mille ouvriers assistaient à cette réunion ; elle fut pour lui une véritable déroute ; ceux qui avaient marché avec lui le lâchaient, l'injuriaient, le traitaient de mouchard et de vendu. Et c'est aux acclamations de toute l'assistance que rouges et jaunes votaient l'ordre du jour approuvant le syndicat rouge. Biétry dut, à la sortie, être protégé par Varède.

Néanmoins, grâce aux exhortations de ce dernier, la

grève fut encore évitée, mais pas pour longtemps. Les aciéries ne pouvaient rester sous ce coup démoralisant, pour leurs derniers partisans, qu'avait été la réunion de Biétry à Gouraincourt.

D'autre part, le journal *le Jaune* ne se vendait pas, et. fatigués de le distribuer gratuitement dans tous le pays, ils avaient placé deux vendeurs à la porte des aciéries ; pendant un jour et demi, ils vendirent *16 numéros !* Il en était de même pour les cotisations du syndicat jaune qui, malgré les nombreux papillons collés dans l'usine par les contremaîtres, invitant vivement les adhérents à se mettre à jour, ne rentraient pas.

Cela ne pouvait durer et la campagne de menaces et de renvois arbitraires redoubla d'intensité ; puis on apprit tout-à-coup qu'une liste de revendications avait été établie. Par qui ?... Nul ne sut le dire ! Des rumeurs de grève couraient dans les services, quand eut lieu, le vendredi 8 septembre, l'assemblée générale de la section de Mont-St-Martin. Malgré tous les efforts des camarades Hanonet et François, — ce dernier secrétaire du syndicat de la métallurgie de l'arrondissement de Briey — l'assemblée décida d'envoyer le lendemain la liste des revendications, qui ne contenait pas moins de 33 articles, en déclarant que si une réponse n'était pas donnée pour le lundi, à 5 heures, tous les services cesseraient le travail.

La première et principale des revendications était :

1° Liberté absolue de conscience et ne plus exercer de pression pour questions syndicales.

Puis venaient toutes les autres revendications, résultant des vexations. de la pression exercée contre les ouvriers depuis de longs mois, dont *seule* la direction des aciéries de Longwy était responsable et qu'elle avait provoquée par les diminutions de salaires d'abord, par les renvois arbitraires dont *aucun* ne pouvait se justifier.

On pourra en juger par la liste complète des revendications ci-dessous :

2° Réintégration des ouvriers renvoyés pour faits syndicaux ;
3° La paie tous les quinze jours ;
4° Suppression du travail aux pièces ;
5° Supression des billets de changement, sauf demande de l'ouvrier ;

6° Plus de perte de temps pour aller à la paie ;
7° Les boîtes à jetons ne seront fermées que cinq minutes après la cloche, et liberté pour tout ouvrier de commencer une heure après son arrivée chaque fois qu'il sera en retard ;
8° Suppression des amendes ;
9° Pas de renvois pour fait de grève.

Venaient ensuite les revendications particulières à chaque service :

SERVICE DES CHEMINS DE FER

1° Augmentation de salaire de 0 fr. 05 à l'heure ;
2° Renvoi de Louis J.-B. Veber Michel, Rossignon, Brack et Fonck.

SERVICE DES HAUTS FOURNEAUX

1° Augmentation de 0 fr. 05 à l'heure pour les ouvriers de l'atelier ;
2° Double salaire pour le travail de nuit (heures supplémentaires) ;
3° Suppression de la prime et minimum de 4 fr. 50 par jour pour machinistes et chargeurs.

SERVICE DES EXPÉDITIONS

1° Journée fixée à 0 fr. 45 par heure ;
2° Renvoi des Arnould frères ;
3° Fourniture des tabliers et mains de cuir aux frais de l'établissement.

SERVICE D'ENTRETIEN

Renvoi du sieur Redin.

SERVICE DES BROYEURS A SCORIES

Augmentation de salaire de 0 fr. 75 par jour.

SERVICE DU BESSMER

1° La paie des ouvriers réglée comme suit :
a) Couleur, 7 fr. par jour ;
b) Machiniste, 5 fr. 50 ;
c) Ouvriers du bassin, chargement, manœuvres et parc à lingots, 5 fr. par jour ;
2° Suppression de la prime des deux tournées ;
3° Une heure de repos à midi et à minuit.

SERVICE DES ATELIERS ET FONDERIE

1° Augmentation de 0 fr. 05 à l'heure ;
2° Paie de onze heures pour dix heures ;
3° Minimum de 4 fr. 50 par jour et par ouvrier.

SERVICE DE LA CONSTRUCTION

Salaire minimum de 4 fr. 50 par jour.

SERVICE DE MAÇONS — ENTRETIEN

1° Augmentation de 0 fr. 50 par jour ;
2° Vérification du travail du dimanche ;
3° Fourniture des outils par l'établissement ;
4° Journée de 7 fr. 50 pour décrassage des chaudières verticales et des fours ;
5° Heures supplémentaires payées double.

PARC A BLOOMS

Journée de 7 fr. pour les chargeurs et 6 fr. 50 pour les gougeurs.

LAMINOIRS

1° Augmentation de salaire de 1 fr. 25 pour les ouvriers des fours et des trains, 1 fr. pour les ouvriers de la grille et 0 fr. 50 pour ceux de la plaque ;
2° Arrêt d'une heure à midi et à minuit.

A première vue, cette longue liste peut paraître fantastique ; mais en réalité quand on la regarde de près, on y voit simplement le désir des travailleurs de s'affranchir de l'oppression qu'ils ont subie si longtemps.

Les neuf premières revendications qui sont les revendications *générales*, étaient à leurs yeux les plus importantes ; *si réellement le patronat n'avait pas poussé à la grève*, si son désir de faire tomber le syndicat rouge n'avait pas été le fond intime de sa pensée, il *pouvait* et il *aurait* donné satisfaction aux NEUF premières revendications, et le conflit aurait cessé. Mais il ne le voulait pas, et il prétextait que les demandes de renvoi justifiées, contenues dans la liste des revendications portaient une atteinte directe à son *autorité*. Le baron Dreux s'oublia au point d'insulter les délégués *ouvriers* dans l'usine même, alors qu'ils étaient à leur travail.

Le 11 septembre, à cinq heures, n'ayant reçu aucune réponse, tous les ouvriers cessaient le travail et empêchaient

la rentrée de l'équipe de nuit. Sur les 3.600 ouvriers, 300 à peine continuèrent à travailler. Aussitôt commença un véritable régime de terreur. Le soir même, alors qu'aucun trouble, qu'aucune manifestation n'avait eut lieu, quoiqu'en ait dit *La République Française* et la *Liberté*, le maire de Longwy, sur les désirs de M. Dreux, prenait un arrêté interdisant les manifestations et rassemblements sur la voie publique. C'est cet arrêté stupide et idiot qui causa l'assassinat du malheureux ouvrier Huard.

Le lendemain mardi, 12 septembre, vers les huit heures du matin, les grévistes, par groupe de deux ou trois, se rendirent à la gare pour y attendre notre camarade Varède.

En *prévision de troubles*, toute la nuit des troupes avaient été dirigées sur Longwy; on se serait crû en pleine période de mobilisation, comme si la guerre eût été déclarée. Il y eût bientôt, rien qu'à Longwy, plus de deux mille hommes: dragons, chasseurs à cheval et à pied. Le sous-préfet, à 8 heures du matin, était sur la place de la gare, accompagné du commissaire spécial et devisant avec plusieurs officiers. Quand il vit le nombre de grévistes augmenter, il envoya une estafette au lieutenant commandant le 9e dragon de Lunéville qui était arrivé la nuit des grèves de Pont-à-Mousson et qui se trouvait à Mont-Saint-Martin lui donnant l'ordre écrit de dégager la place de la gare. Or, l'ordre était peu troublé : cette place peut contenir, en effet, 3.000 personnes, et il y avait là tout au plus, dirent les témoins, 500 à 600 grévistes, causant par groupes de cinq ou six; pas un cri ne fut poussé. Quand les dragons arrivèrent, bride abattue, de Mont-Saint-Martin, les groupes s'écartèrent pour laisser passer cette trombe humaine, qui vint se placer face au Préfet. Brusquement, sans la moindre provocation, sans aucune sommation, les cavaliers firent demi-tour et chargèrent *six fois consécutives* à travers la place.

Les officiers se distinguaient particulièrement pour leur brutalité, frappant à coups redoublés de la célèbre matraque, au point que des bourgeois qui étaient à leurs fenêtres, pendant les charges, ne purent faire autrement, après le drame, que de dire : « Si les soldats avaient été armés de *lazzo*, comme les officiers, le drame ne se fut pas produit! » Ils avaient pris la matraque, que les officiers portaient atta-

chée au poignet par une lanière et qu'ils lançaient contre les grévistes, pour un *lazzo* permettant de procéder plus facilement aux arrestations! D'ailleurs, depuis longtemps, les officiers avaient pris l'habitude de porter la matraque; à Pont-à-Mousson, ils avaient même fait merveille avec cette arme d'un nouveau genre, qui, maniée habilement, devenait une arme terrible, aussi terrible que la nagaïka des cosaques russes Elle était devenue tellement d'usage que le général Dalstein ne craignait pas de déclarer lui-même à un journaliste : « Dans tout l'Est, les officiers ont pris l'habitude de porter une sorte de cravache souple, inoffensive, mais très cinglante. Il vaut mieux, en somme, pour les grévistes, recevoir un coup de cette lanière qu'un coup de sabre. » On peut juger par cette déclaration de l'état d'âme des officiers.

Ce fut à la sixième charge que le malheureux Huard, ouvrier maçon *non gréviste*, acculé contre un mur, vit arriver la charge et brusquement le maréchal des logis Thomassin arracha la lance du dragon qui était à son côté et, fonçant sur Huard, le piqua au côté gauche. Le malheureux ne poussa pas un cri et il y avait si peu de monde sur la place qu'il pût encore faire une vingtaine de mètres avant de tomber.

L'autorité militaire a voulu faire croire à un simple accident, mais le témoin Zante, qui tenait Huard par la main et qui a par conséquent vu toute la scène, est très affirmatif.

Le général Dalstein, qui mena l'enquête, voulut absolument lui faire dire que le maréchal des logis Thomassin avait une lance et que, par conséquent, il n'avait pas pu prendre la lance du dragon placé à son côté; réglementairement, disait-il, Thomassin *doit* avoir une lance et par conséquent *il en avait une*. Mais le témoin maintint énergiguement ses affirmations, confirmées par le lieutenant, qui déclara que lui-même avait donné l'ordre à Thomassin de prendre la lance d'un dragon, pour repousser avec le talon, les manifestants.

On voulut alors faire admettre que le maréchal des logis n'ayant pas eu le temps de mettre la lance dans le porte-lance attaché à sa botte, cette lance avait basculé et il n'avait pu la retenir : le cheval ayant avancé à ce moment-là, elle était venue frapper mortellement la malheureuse vic-

time ; en un mot, la conclusion s'imposait que c'était le cheval qui était l'assassin.

Cependant la version était tellement invraissemblable, qu'on en adopta une troisième. Thomassin, ni personne de l'armée n'étaient coupable, Huard avait été frappé d'un coup de couteau à cran d'arrêt ! Il eut été difficile d'admettre cette dernière version, car alors il ne pouvait y avoir d'autre coupable que Zante, le témoin, qui avait déclaré tenir Huard par la main quand ce dernier fut frappé. C'est alors que l'autorité adopta une quatrième version et dirigea son enquête en ce sens.

Un brigadier du 9e dragons, promu tout récemment maréchal des logis, aurait déclaré que la victime avait bien été atteinte d'un coup de lance, mais que ce coup lui avait été porté par un simple cavalier. Il est plus que certain que cette version n'est pas plus véridique que celle du cheval et du couteau à cran d'arrêt : toutes les déclarations concordent à déclarer Thomassin comme étant le coupable.

Quoi qu'il en soit, la mort d'Huart avait porté à son comble la surexcitation des grévistes, les autorités militaires et civiles le comprirent si bien que le lendemain du drame on n'aurait pas pu croire qu'il y avait plus de 2.000 soldats prêts à fondre sur les grévistes ; on finissait par où on aurait dû commencer ; la troupe était dissimulée un peu partout, faisant ainsi cesser les provocations des officiers.

Les obsèques du malheureux purent donc avoir lieu sans qu'un seul cri ne fut poussé. On le reconduisit à Stokein (Belgique) où il habitait. Les autorités belges, pour empêcher tout discours sur sa tombe, arrêtèrent Varède à Athus, lui signifièrent un arrêté d'expulsion et le ramenèrent à la frontière.

Dès ce moment, la grève était perdue, car la surexcitation des grévistes était tombée. Le préfet, débarrassé de la grève de Pont-à-Mousson, à laquelle il avait mis fin par un véritable régime de terreur, inonda la région de Longwy de nouvelles troupes : en une seule journée, trois trains complets entrèrent en gare de Longwy.

Le 15 septembre, les ouvriers des Hauts-Fournaux de la Chiers cessaient à leur tour le travail, par solidarité avec leurs camarades. Immédiatement M. de Saintignon répondit en faisant éteindre complètement un haut fourneau sous prétexte de réparations.

Le 19 septembre le juge de paix de Longwy faisait auprès du baron Dreux une dernière démarche, pour arriver à la conciliation.

Les grévistes de leur côté avaient abandonné la plupart de leurs revendications, pour ne conserver que les suivantes :

La liberté absolue de conscience et ne plus exercer de pression pour questions syndicales. Réintégration des ouvriers renvoyés pour faits syndicaux ; la paie tous les quinze jours ; la suppression du travail aux pièces ; la suppression du billet de changement, sauf demande de l'ouvrier ; plus de perte de temps pour aller à la paie ; que les boîtes de jetons ne soient fermées que cinq minutes après la cloche ; que tout ouvrier puisse commencer une heure après, s'il est arrivé en retard.

A ces revendications, qui n'avaient rien d'excessif, le baron Dreux répondit par une lettre arrogante dans laquelle il disait que : « de semblables exigences ne tendent rien moins qu'à ruiner l'autorité de notre personnel et instaurer l'anarchie dans les usines ».

Dès que les ouvriers connurent cette réponse, la méfiance pénétra parmi eux et, le lendemain, les rentrées augmentèrent ; chaque jour, de nouveaux ouvriers réintégrèrent l'usine. Il y eut bien une nouvelle tentative, le lendemain du voyage du ministre Berteaux à Longwy. Pour bien démontrer qu'ils n'avaient réintégré l'usine que par suite du régime de terreur qu'ils subissaient, 800 ouvriers quittèrent à nouveau le travail, pour le reprendre quarante-huit heures après.

La grève était virtuellement terminée. Il se produisit bien encore quelques incidents, tels que des coups de feu entre gendarmes belges et grévistes, mais cela ne pouvait apporter aucun changement.

Les grévistes succombèrent à la plus formidable pression gouvernementale, militaire et policière internationale que l'on ait jamais rencontrée dans une grève.

Tout gréviste qui franchissait la frontière était interrogé, arrêté, brutalisé par les gendarmes belges ; c'est ainsi que six de ces malheureux, que le comité de la grève avait envoyés chercher des pommes de terre en Belgique avec un cheval et une voiture, furent arrêtés ; le cheval et la voiture furent confisqués ; les trois Français condamnés à huit jours de prison et les trois Belges à trois mois au dépôt de mendi-

cité. Enfin, le 11 octobre, les 800 grévistes qui restaient votaient un ordre du jour décidant la fin de la grève.

Elle avait duré exactement un mois et les marmites communistes avaient coûté 11.342 fr. 75 répartis comme il suit :

Viande de boucherie	3.463 75
Boulangerie	6.131 45
Epicerie, pâtes et divers	1.454 65
Installation des marmites	292 90
Total	11.342 75

Le nombre de grévistes avait varié beaucoup, de huitaine en huitaine ; d'autre part, comme je l'ai dit plus haut, les Belges n'avaient pas profité des cuisines. On ne peut donc pas établir exactement le coût de la ration par tête.

Ainsi se terminait ce terrible conflit qui a marqué la cassure entre le patronat et les travailleurs. On peut se demander combien de temps durera l'armistice décidée par les ouvriers. Nul ne peut le dire, mais on peut prévoir que la lutte recommencera, et elle pourrait être terrible.

La leçon cruelle que viennent d'avoir les ouvriers a été loin de leur inculquer le désir de mener pacifiquement les conflits futurs ; si on songe que beaucoup parmi eux savent manier adroitement les explosifs, on se demande si au premier jour que le serf relèvera à nouveau la tête, ce ne sera pas pour accomplir un acte destructeur de terrible revanche.

Ils hésiteront d'autant moins à l'accomplir qu'ils savent ne plus avoir à compter que sur eux-mêmes, car le gouverment lui-même a approuvé tous les actes et les illégalités accomplis par le patronat.

En effet, le citoyen Sembat, dans son interpellation du 3 octobre, apporta à la tribune de la Chambre toutes les preuves de ce que j'ai dit ici, *pas une seule ne put* être démentie ; le député de Longwy, le citoyen Lebrun, qualifia les bons de paie « d'erreur d'écriture » et de « maladresse », mais il ne put en réfuter un seul ; une énorme majorité approuva tout, et le patronat de Longwy, assuré de l'impunité, est devenu plus arrogant que jamais.

Les exactions patronales continuent de plus belle : partout le signalement des 800 derniers grévistes qui ont quitté les aciéries a été envoyé et c'est la mise à l'index.

Dernièrement, un de ces malheureux m'envoyait une lettre d'un de ses frères, travaillant dans une usine métallurgique de la Haute-Marne, à qui il avait écrit pour avoir du travail. Le patron de cette usine demandait une *attestation, signée du directeur des aciéries de Longwy, affirmant qu'il n'avait pas été gréviste*. Et aux usines appartenant au Comptoir, on a remis une liste avec les noms des ouvriers congédiés.

On aurait pu penser également qu'en ce qui concerne la loi sur les accidents du travail, les malheureux ouvriers n'auraient plus été frustrés. Or, le 28 septembre, un ouvrier était tué; sa veuve a été convoquée à Briey pour le 21 décembre prochain, mais en attendant, le maire et patron Raty, lui a fermé l'économat; on lui refuse l'indemnité à laquelle elle a droit. Cette femme me supplie d'intervenir, pour qu'avec ses enfants elle ne meure pas de faim, ajoutant que le patron, sachant que sa famille est dans le *Luxembourg*, lui refuse ce dont elle a besoin, dans l'espoir qu'elle quittera le pays et qu'il ne sera pas obligé de lui servir une rente.

La liberté des travailleurs n'est guère plus respectée. Le 5 octobre, Varède donnait une réunion à Saulnes; tous les ouvriers qui y assistèrent furent *mis en quinzaine le lendemain*.

Mais s'il fallait citer toutes les plaintes de nos camarades opprimés, nous n'en finirions pas. Ce que nous pouvons dire, c'est que le ciel reste plus que jamais chargé d'électricité dans le Bassin de Longwy. Le Comptoir n'a pas été atteint dans sa prospérité. M. Delaisi, dans l'étude que nous avons citée, de *Pages Libres*, le constate par des chiffres éloquents : « Lorsqu'éclata la récente grève de Longwy, les actions des Aciéries qui, en 1903, atteignirent 1.020 francs, et, en 1904, 1.157 francs, étaient le 7 juillet 1905, à 1.179 francs. Le 21 juillet, en pleine crise, alors que l'on pouvait craindre que la cessation du travail gagnât les métallurgistes, elles atteignent 1.182 francs, prix le plus haut qu'elles eussent encore connu ». Les patrons restent donc arrogants et sont décidés à défendre pied à pied leurs pratiques féodales. Les ouvriers sont prêts à la révolte. Le feu couve sous la cendre : l'incendie sommeille.

A. Merrheim
Secrétaire de l'*Union fédérale des Métallurgistes.*

LES SYNDICATS OUVRIERS

FRANCE

Le Congrès des Travailleurs du Livre (1).

L'année 1905 aura été fertile en congrès ouvriers, et il convient de noter, parmi ceux-ci, celui de la *Féderation des Travailleurs du Livre*, dont l'importance n'échappera à personne, étant donnée la place qu'occupe dans le monde ouvrier cette importante organisation, et surtout la tendance nettement hostile qu'elle a toujours manifestée à l'égard du syndicalisme révolutionnaire.

Le rôle que cette Fédération a joué au Congrès de Bourges, où elle était en quelque sorte le porte-drapeau des syndicats réformistes, et la part active qu'elle a prise dans les discussions des principes fondamentaux du syndicalisme moderne, ne pouvaient laisser subsister aucun doute sur l'attitude que devait avoir son congrès. Aussi, n'avons-nous nullement été étonné des décisions, importantes incontestablement, qu'elle y a adoptées, tant au point de vue de la méthode qui lui est chère, qu'au point de vue de son application propre.

I. — En tête des questions portées à l'ordre du jour se trouvait, tout naturellement, celle relative aux deux méthodes du syndicalisme, et c'est sur « l'attitude de la *Fédération du Livre* dans le monde ouvrier » que le congrès a eu à se prononcer. Cependant, avant d'aborder à fond cette importante question, la discussion a porté sur le rapport du camarade Chapeau (de Bordeaux), relatif à l'unification des tarifs par région.

Il y a, certes, beaucoup à faire dans ce domaine et, quoique les typographes passent pour être des privilégiés

(1) Le Congrès a été tenu à Lyon.

dans bien des endroits, nous avons été à même de constater, par les documents et les renseignements que renfermaient ce rapport, que la situation de nombreuses localités est loin d'être brillante. Ainsi, dans la même région, les salaires subissent des variations inquiétantes et, dans des sections peu éloignées les unes des autres, les différences sont telles que la concurrence y est épouvantable et s'exerce fatalement au détriment des mieux payés ; aussi le chômage se fait-il sentir davantage dans les sections qui paraissent privilégiées sous le rapport des tarifs établis.

D'autre part, les transactions avec les patrons deviennent plus difficiles, et l'on se heurte à cette invariable réponse : « Comment voulez-vous que je puisse lutter avec mon concurrent de telle ville, qui peut fournir des imprimés dans de meilleures conditions que moi, puisque le tarif est inférieur dans sa localité au tarif de la mienne ? » Aussi assiste-t-on, depuis quelque temps, à un curieux exode des patrons des grands centres vers les petites villes, afin de pouvoir donner des salaires inférieurs à ceux qu'ils allouaient antérieurement, tout en restant en règle avec la *Fédération du Livre*.

Il est bon de dire que l'imprimerie est considérablement désavantagée sur le marché et qu'elle est livrée arbitrairement à toutes les fluctuations d'une concurrence impitoyable dont les ouvriers supportent les frais.

On favorise l'exploitation éhontée des éditeurs, qui ont toujours été les plus redoutables ennemis des syndicats typographiques. C'est sur leur initiative que beaucoup d'imprimeries se sont édifiées en dehors des fortifications parisiennes, pour jouir de la réduction de 20 p. 100 faite sur la main-d'œuvre ; c'est aussi grâce au déplorable concours qu'ils ont donné aux maîtres imprimeurs, que la grève générale des typos parisiens, en 1878, échoua si lamentablement. Ils peuvent être considérés comme les mauvais génies de notre corporation. Ce sont de véritables fléaux, et il est tant de travailleurs qui ne s'en doutent pas ! Ce sont eux les véritables marchands de la pensée, les pires mercantis, ceux qui édifient des fortunes avec le savoir, le talent, le travail des autres. Bien des savants, bien des écrivains peuvent rester pauvres toute leur vie et tomber parfois dans la plus noire détresse ; soyez sans crainte, pareille chose n'arrive pas à l'éditeur. C'est, en un mot, l'ennemi

commun, le plus ferme soutien de la société capitaliste, celui qui est le mieux à même de maintenir la servitude intellectuelle, qui peut le mieux empêcher l'essor d'une idée neuve, qui n'a qu'un but : s'enrichir. C'est le camelot des lettres.

Il n'y a donc qu'un seul moyen qui puisse, en partie, protéger les typographes contre les prétentions des éditeurs et des maîtres imprimeurs coalisés, c'est l'unification des salaires par région. Aussi le Congrès de Lyon a-t-il pris la résolution de poursuivre sans relâche cette œuvre importante.

II. — La deuxième journée a été consacrée presque exclusivement à l'attitude que devra avoir la Typographie française dans le monde ouvrier, et aussi à l'examen du rapport du Comité central.

On sait que la *Fédération du Livre* a pris nettement position dans le syndicalisme réformiste, et qu'elle est la plus rude adversaire des tendances révolutionnaires. De l'avis de son secrétaire général, le camarade A. Keufer, l'un des militants les plus réputés des doctrines positivistes, les ouvriers ont beaucoup à attendre de l'entente avec les patrons. D'après lui, les différentes questions d'ordre corporatif et économique ne peuvent recevoir une solution définitive que dans les relations plutôt cordiales du capital et du travail. Aussi a-t-il une foi inébranlable dans l'efficacité des commissions mixtes, dans l'utilité des conseils du travail et surtout dans le conseil supérieur du travail, dont il est l'un des membres les plus écoutés.

Tout en repoussant l'ingérence des politiciens et en les écartant de la sphère d'influence des syndicats, il n'est pas ennemi de faire appel à leurs concours dans certaines circonstances. La loi est parfois une arme efficace contre certains abus, et l'action parlementaire peut se faire sentir avec fruits dans certains cas. Telles sont les grandes lignes des idées que le camarade Keufer a développées au Congrès et qui correspondent au sentiment de la majorité des fédérés du Livre.

Il faut ajouter à cela les griefs portés contre certains camarades révolutionnaires de la *Confédération*, accusés d'avoir abusé du mandat qui leur avait été confié pour se livrer à des attaques injustifiées contre la Fédération, et nous

aurons presque complet le discours du secrétaire général de la *Fédération du Livre.*

Une autre cloche devait cependant se faire entendre, pour rétablir certains points encore obscurs dans l'esprit des typographes concernant la constitution même de la *Confédération générale du Travail* et aussi l'*action directe*, préconisée par la majorité révolutionnaire des syndicalistes.

J'entrepris cette tâche ardue, d'autant plus difficile que j'avais conscience que je me trouvais dans une atmosphère par avance hostile aux idées que je défendais.

En dehors des questions d'ordre secondaire, qui ne peuvent avoir qu'un intérêt relatif, j'exposai aux délégués — car il en est beaucoup qui l'ignoraient ! — ce qu'est la *Confédération générale du Travail*, de quels éléments elle est constituée, ce que doit être son rôle et son action propres. Après avoir défini la fonction des différents rouages du grand organisme ouvrier, et examiné le rôle particulier de chacun d'eux : syndicat, fédération, bourse du travail ou union locale et enfin Confédération, je fis ressortir, dans une vue d'ensemble, que la mission de cette dernière est non pas de se borner à améliorer le sort de telle ou telle corporation, ce qui est complètement étranger à ses attributions, mais de faire aboutir des solutions d'ordre général. C'est pourquoi, en ce moment, elle fait une propagande si active pour la réduction des heures de travail.

Elle a aussi une autre mission : celle de préparer les travailleurs, par une propagande de tous les instants, à pouvoir se libérer, dans le temps le moins éloigné possible, de la servitude économique qui pèse sur eux. Comme il faut qu'ils fassent, à leur tour, leur révolution, et qu'ils sachent en profiter, il convient de faire leur éducation révolutionnaire.

Cette tâche incombe également à la *Confédération générale du Travail*, qui est le véritable *parti ouvrier* dont les préoccupations sont surtout d'ordre économique général.

Contrairement à l'opinion du camarade Keufer, j'affirmai que seule une révolution mûrement préparée devait libérer le prolétariat.

Certes, on préférerait n'être pas obligé d'envisager cette éventualité, mais toute l'histoire est là qui oblige à écarter

tout chimérique espoir. L'humanité n'a marché que grâce à des heurts multipliés, à des sacrifices de la part des individus et des peuples, et les sociétés modernes ne peuvent échapper à cette inéluctable loi qui veut que rien ne se fonde que dans la douleur.

Cependant, en attendant que les circonstances se prêtent à un effort si considérable, je ne m'écarte pas de la lutte de tous les jours, à laquelle j'assignai un autre caractère que celui que veulent lui donner ceux qu'il est convenu d'appeler « réformistes. » C'est pourquoi j'affichai une indifférence sceptique pour les commissions mixtes, les conseils du travail, au pouvoir desquels je ne puis croire, et qui ne peuvent qu'embrouiller des solutions qu'il serait simple de faire aboutir, en ne comptant que sur notre propre énergie et notre seule action.

J'examinai ensuite les différents moyens que l'on peut employer dans la lutte journalière, et je conseillai, outre la grève, le sabottage et le boycottage, qui, méthodiquement employés, donneraient des résultats inattendus.

Comme la nouvelle expression, l'*action directe*, avait été prononcée à plusieurs reprises et que son sens véritable en avait été souvent dénaturé, je le définis à mon tour. J'indiquai qu'elle n'a rien de commun avec l'obsession de la violence systématique, et que c'est surtout une action réfléchie, raisonnée, concertée, méthodique, qui prend sa force dans la conscience ouvrière.

Il n'est pas question, ainsi qu'on se plaît à le propager, de systématiquement briser des vitres, soulever des pavés, dresser des barricades, mais d'apprendre aux salariés à exercer *directement* sur leurs patrons une pression constante, en dédaignant tout l'appareil législatif dont on veut entourer l'action ouvrière pour la mieux paralyser. Ce qui revient à dire que, puisque le législateur était incapable de modifier la situation économique des travailleurs, il appartient à ceux-ci de faire leurs affaires eux-mêmes, en prenant comme but la suppression du patronat et du salariat.

Cette thèse a eu l'heur de déconcerter quelque peu l'un des délégués de Bordeaux, le camarade Labat, qui s'était formé une opinion plutôt fausse de l'action directe. Aussi s'est-il écrié: « Mais qu'est-elle devenue, cette action directe tant vantée par les révolutionnaires? Elles se sont donc

évanouies, ces théories de chambardement préconisées dans les réunions publiques? » En somme, d'après lui, j'avais dit ce que lui-même aurait pu dire pour justifier l'action réformiste. J'avoue que je ne m'en doutais pas. En tout cas, j'en suis fort heureux. Allons! me voilà réformiste sans le savoir.

Pour le camarade Keufer, mes *timides déclarations* n'avaient rien de commun avec le langage violent que j'avais tenu à Bourges pour combattre la *Fédération du Livre*. D'après lui, plus rien ne nous sépare : « Villeval et Keufer représentent deux têtes sous le même bonnet. » On m'en voit tout aise. Puisse cette touchante harmonie durer! Voilà, certes, une grande surprise faite pour déconcerter : Keufer presque anarchiste et bientôt révolutionnaire.

Cependant, je tiens à faire remarquer, et il n'y a qu'à consulter la brochure du Congrès de Bourges pour s'en rendre compte, que la différence de langage n'existe pas comme on se plaît à le proclamer, et que mon action du Congrès de Lyon n'a rien concédé à celle du Congrès de Bourges. Des esprits superficiels seuls peuvent s'y laisser prendre. Les questions à examiner n'ont pas été, dans les détails, les mêmes que celles dont s'est préoccupé le Congrès corporatif de l'année dernière. Quant aux questions d'ordre général ayant quelque analogie avec celles présentées à Bourges, je défie qui que ce soit de trouver dans mes différentes interventions la moindre contradiction.

III. — Aussitôt cette grosse affaire réglée, et dont l'épilogue a été un vote unanime — moins une voix — de confiance au Comité central et à son délégué, le Congrès a passé à l'examen d'une proposition du syndicat des correcteurs, tendant à la modification d'un article des statuts de la Fédération du Livre, concernant le travail aux pièces. Il était dit dans l'article primitif « que la Fédération du Livre poursuivait la suppression du travail aux pièces au bénéfice de l'application du système commanditaire ou, à son défaut, du travail en conscience », c'est-à dire à l'heure ou à la journée. La modification introduite visait le travail aux pièces collectif, car les commandites ne font que des pièces, pour ne voir établir que le système qui passe tout à fait à l'arrière-plan : le système de la conscience. Cela avait sur-

tout pour but d'empêcher la surproduction qui découle du mode de travail aux pièces, condamné par presque tous les congrès corporatifs. Des exemples nombreux ont été fournis à l'appui de cette thèse, et il serait fastidieux d'y recourir de nouveau. Cependant tout n'a pas été dit et beaucoup de camarades, surtout dans la typographie, n'ont pu résoudre la question qu'en transformant ce système de travail défectueux.

Ils se sont moins attaqués au principe lui-même qu'à son illégitime application. Le but a été surtout d'arracher au metteur en pages les avantages qu'il retirait des travaux qui lui étaient confiés, pour les répartir entre tous les membres de l'équipe. Rien de plus juste que cette prétention et nul ne peut songer à en nier la légitimité. Mais ce qui ne cadre pas cependant avec le plus élémentaire esprit de solidarité, ce sont les privilèges que l'on y a conservés sous forme d'avantages particuliers, qui constituaient une atteinte au principe égalitaire lui-même. Des fonctionnaires et le metteur en pages bénéficiaient de plusieurs heures de présence sur les autres membres de la commandite, de telle sorte que la formule : « A salaire égal, travail égal », ne se trouvait pas toujours justifiée. En dehors de cela, il ne faut pas oublier la plus-value allouée au chef de la commandite.

Il est aussi de très nombreuses raisons que l'on peut faire intervenir, et celles-là d'ordre social, pour montrer les défectuosités du travail aux pièces sous quelque forme que ce soit. Mais elles feront l'objet d'un article plus étendu sur la matière.

Enfin, après une discussion fort brève, la proposition de modification fut repoussée par le Congrès.

IV. — La question du travail aux pièces liquidée, le Congrès passa aussitôt à une proposition du camarade Hamelin tendant à accepter la femme typographe dans la Fédération du Livre à salaire égal.

Hamelin soutint chaleureusement, et avec un entêtement qui lui fait honneur, sa thèse au milieu d'interruptions répétées, car les typos sont intraitables sur ce chapitre. La femme est l'ennemie, il faut par tous les moyens la chasser des ateliers de composition. Peu importe les circonstances qui l'obligent à venir s'étioler à l'usine, les conditions particu-

lières dans lesquelles elle se peut trouver, elle doit rester chez elle ou... aller se faire exploiter ailleurs.

C'est avec une telle tactique, exclusive et étroite, que l'on a fait de la femme une concurrente impitoyable dont se sert le patronat pour tenir en échec les efforts des syndicats. Privée de secours, ne voyant aucune main se tendre vers elle pour relever sa dignité de salariée, elle est une proie facile pour l'exploitant et un instrument irresponsable dont savent se servir les maîtres imprimeurs. J'ai bien peur que dans peu de temps nos camarades typos ne se mordent les pouces de leur ostracisme outrancier.

Non seulement la proposition d'Hamelin fut repoussée *vigoureusement*, mais celle du Comité central, qui demandait « qu'on ne *combattit* pas la femme quand elle travaillerait à salaire égal », subit le même sort.

Après cela, je ne vois pas quelles pourront être les récriminations des typographes et s'ils pourront continuer à parler de *concurrence déloyale*, alors qu'ils n'auront rien fait, rien tenté pour arracher la compositrice à l'oppression patronale.

V. — Les séances suivantes eurent trait à de pures formalités administratives. Le Congrès envisagea, sur la proposition des camarades Thil (Fédération lithographique) et Vaillat (Fédération du papier), la création d'un Comité interfédéral, afin de régler différentes questions intéressant les trois Fédérations.

Vinrent ensuite les discussions relatives aux conditions exigées pour être reconnu gréviste. Plusieurs sections trouvent que le Comité central ne leur laisse pas suffisamment d'autonomie pour agir, et l'une d'elles (Orléans) propose que la mise-bas (c'est-à-dire la grève), puisse être déclarée sans l'avis du Comité central dans le cas de nécessité absolue. Cette proposition est combattue par les délégués du Comité central et le Congrès maintient l'article 20 des statuts, ainsi conçu : « Toute grève déclarée sans l'autorisation du Comité central reste à la charge de la section. »

VI. — La quatrième journée vit enfin la discussion du rapport Hamelin, au nom du Comité central, sur la réduction des heures de travail.

Ce fut là, on le sait, l'œuvre efficace du Congrès de Bourges, et on a pu suivre l'immense agitation qui se prépare pour le 1er mai 1906, en vue de l'obtention de la journée de huit heures. Il était permis d'espérer que toutes les corporations s'inspireraient de cette décision et que l'entente était nettement établie pour demander huit heures. C'était trop préjuger et les camarades typographes nous en fournissent un indiscutable exemple. Tout en adoptant le *principe* de la journée de huit heures, ils ont décidé qu'à la date choisie par la *Confédération*, ils demanderaient neuf heures. Néanmoins, cette importante question a fait l'objet d'un débat très intéressant et très étendu, car les avis étaient fort partagés. Beaucoup de délégués, appartenant surtout aux sections les plus importantes, n'ont pas cru devoir s'associer aux conclusions du rapporteur du Comité central.

La question était trop vieille, à leur avis, pour qu'il fût possible de transiger à l'heure actuelle. D'ailleurs, elle se présentait sous trois points de vue différents qu'il y avait lieu d'examiner : 1° le point de vue principe ; 2° le point de vue solidarité ; 3° le point de vue pratique.

Le principe en a été proclamé depuis longtemps. De nombreuses agitations l'ont consolidé, et il est devenu l'objet des constantes préoccupations des organismes ouvriers.

D'autre part, la décision prise à Bourges engage dans des liens de solidarité étroite toutes les organisations adhérentes à la *Confédération générale du Travail*; et ce pourrait paraître une désertion que de faire bande à part en ne se mêlant en aucune façon au mouvement qui se prépare ; de plus, il y aurait lieu de craindre que ce déplorable exemple ne jetât la perturbation ou tout au moins l'indécision dans le prolétariat au moment venu. La situation que l'on voulait créer pouvait donc être grosse de conséquences.

Quant au point de vue tactique, comme il importe surtout de réussir, mieux vaut demander le plus pour obtenir le moins. Des exemples nombreux démontrent combien est préférable ce mode d'action.

Ces observations n'ont pas eu le don de convaincre les représentants du Comité central, qui se sont retranchés derrière des considérations particulières ayant seulement

trait à la situation de la typographie elle-même, qui n'a aucune analogie avec celle des autres corporations.

J'avoue que je n'ai pas très bien compris ces restrictions, et je ne vois pas en quoi la situation des salariés typographes est si différente de celle des autres salariés. Ils ne travaillent la plupart du temps que 10 heures par jour, ce qui constitue déjà un avantage sur beaucoup de corporations, dans lesquelles on fait encore 12 heures et même davantage de présence, et qui demandent cependant les 8 heures. Si une étape est franchie elle l'est incontestablement par les typos, et s'il leur en reste une autre à franchir, c'est bien celle qui fait l'objet des revendications générales. Et cela d'autant mieux qu'il est une catégorie dans le Livre, les « canardiers », ceux qui travaillent dans les journaux, qui ne font que 7 heures.

J'estime, également, que l'on n'a pas suffisamment tenu compte des industries similaires en émettant un pareil vote. En effet, quelle va être la situation des lithographes, par exemple, qui ont décidé dans leur récent congrès de revendiquer, avec toutes les autres corporations, la journée de 8 heures, dans les maisons — et elles sont nombreuses — où se trouvent ces deux branches du Livre : typographie et lithographie ? N'y-a-t-il pas lieu de craindre que les patrons ne profitent de cette mésentente et bénéficient de l'absence de solidarité entre leurs ouvriers, que cette étrange tactique aura créée ?

Je le répète, laFédération du Livre a assumé là une bien lourde responsabilité. J'ai bien peur que ce particularisme par trop exagéré ne nous prépare bien des déconvenues. Attendons les événements. Ils seront un enseignement plus précieux que les longues dissertations.

VII. — Là s'arrête en définitive la besogne active du Congrès. Quelques séances qui ont précédé ou suivi la discussion relative à la réduction des heures de travail, n'ont apporté que des modifications de détail concernant le viaticum, un secours de route, et la caisse de chômage et de maladie.

Dans la partie administrative, il est cependant à noter une discussion d'une certaine importance concernant la composition du Comité central de la Fédération du Livre.

Délégué par le syndicat des correcteurs, j'avais à soutenir une proposition de ce dernier tendant à changer le mode de votation actuel pour faire place à un mode plus rationnel en même temps que plus démocratique. Car il faut tout d'abord dire que le Comité central est un comité national et non fédéral. C'est le système plébiscitaire qui est en honneur dans la Fédération du Livre, de telle sorte qu'en aucun cas la minorité ne peut faire entendre sa voix au sein dudit Comité.

On a affaire à un véritable directoriat, dont l'omnipotence n'a d'égale que celle d'un souverain.

Ainsi, qu'une ou deux régions aient une conception, générale ou particulière, différente des douze autres centres régionaux, elles ne peuvent la faire valoir. Elles sont irrémédiablement étouffées par la majorité. Il faut l'uniformité, paraît-il, l'homogénéité absolue. Hors cela, pas de salut. Aussi voyons-nous, la plupart du temps, les trois quarts des gens qui composent le Comité central émettre des votes sans autre connaissance de cause que les observations du secrétaire général, qui tient toutes les ficelles et possède seul à fond tous les rouages de la Fédération.

Eh bien ! en dépit de l'échec que notre proposition a subi, je persiste à dire que ce système est plus qu'abusif, qu'il est frappé de caducité et qu'il doit disparaître, d'abord parce qu'il est anti-fédéraliste, ensuite parce qu'il est dangereux, puisqu'il permet que puisse s'établir une espèce de petite dictature, qui peut conduire la Fédération à sa perte.

Notre proposition avait donc pour but la représentation effective des centres régionaux, qui a cet immense avantage de ne pas permettre la substitution d'une individualité, aussi bien intentionnée soit-elle, à la collectivité.

A côté de ces considérations purement générales, il en est d'autres, plus particulières, qui ont aussi une très grande importance.

Les sections de province, ainsi représentées, se rendraient un compte plus exact de ce qui se passe au Comité central ; leurs délégués auraient la charge d'être en relations avec elles, afin de pouvoir, dans les discussions les concernant, apporter un avis éclairé. Beaucoup de temps serait ainsi épargné et aussi beaucoup d'argent peut-être.

Les délégués de province ne l'ont pas compris et ont désiré

maintenir le *statu quo*. A leur aise. L'avenir nous dira qui avait raison.

VIII. — Pour clôturer le Congrès, c'est le rapport sur la réglementation de l'apprentissage qui a été mis en discussion. Cette importante question, il faut l'avouer, n'a pas été examinée très à fond et, comme l'on avait quelque peu hâte de finir, ce qui est fort compréhensible, si l'on tient compte que pendant six jours pleins il y a eu séances matin et soir, on a souscrit aux conclusions du rapporteur, qui tendaient à la limitation du nombre des apprentis, tout en s'élevant contre les conditions déplorables dans lesquelles a lieu l'apprentissage.

Après que l'assemblée eût décidé que le prochain congrès se tiendrait à Bordeaux dans cinq ans, le camarade Keufer, après avoir remercié tous les délégués de leur active collaboration, a déclaré terminés les travaux du neuvième Congrès national de la Fédération du Livre.

IX. — En résumé, cette consultation des sections typographiques n'a apporté aucun fait nouveau.

Malgré toutes les discussions qui ont eu lieu, rien n'a été modifié de la conception particulière de la majorité des fédérés du Livre. Venus avec un mandat ferme et une opinion arrêtée sur la tactique que suit et doit suivre la Fédération, ils ont en tous points ratifié l'attitude qu'a prise le Comité central devant l'ensemble du mouvement ouvrier. Je dois même dire que beaucoup ont manqué de mesure dans leurs critiques de la *Confédération*.

A mon avis, ces exagérations de part et d'autre ne sont pas faites pour resserrer les liens de solidarité qui doivent exister entre travailleurs, entre exploités devant avoir des intérêts communs. Un peu de tolérance et de courtoisie d'un côté, et aussi de bonne foi et de loyauté de l'autre, finiront par provoquer des rapprochements profitables à tous.

Que les rancunes s'apaisent, que les esprits particularistes disparaissent, que les contre-révolutionnaires apportent un peu moins d'âpreté et que les « anti-typos » développent un peu plus leur horizon, et la paix syndicale — non la paix sociale ! — s'établira définitivement ; ce n'est pas trop de la collaboration de tous les prolétaires pour nous ame-

ner, dans un effort commun, à la société harmonique, qui ne pourra s'établir que par la cohésion de toutes les forces ouvrières groupées en un immense *parti du travail*. Les tendances modérées disparaîtront peu à peu ou se modifieront, devant les difficultés insurmontables que rencontrera leur rêve de conciliation et d'entente entre patrons et ouvriers et les successifs échecs qu'ils subiront, ainsi que les affronts qu'ils se pourront voir infliger de la part de patrons pleins de morgue et d'insolence, finiront par dessiller leurs yeux et les amener à une notion plus exacte des choses. Ils finiront par comprendre combien le fossé qui sépare la classe laborieuse de la gent patronale est impossible à combler. Ils deviendront alors des révolutionnaires, à moins qu'ils ne soient de féroces conservateurs qu'il faudra combattre énergiment. Maintenant, s'ils veulent persister à servir de tampon entre ces ennemis irréconciliables : le travail et le capital, qu'ils prennent bien garde, lorsque le choc se fera trop violent, ils seront irrémédiablement brisés.

Albin VILLEVAL fils.

L'organisation des ouvriers métallurgistes.

(*Fin*) (1).

L'Union avec la Fédération des Mouleurs. — L'Union fédérale de la Métallurgie n'abandonnait pas son idée de créer une entente avec les Fédérations de métiers voisines. Au lendemain du Congrès de 1903, des pourparlers engagés avec la Fédération des mouleurs aboutissaient à une convention élaborant une entente étroite entre les deux organisations.

Voici le texte (2) de la convention signée des secrétaires des deux organisations, substituant à une rivalité parfois aiguë ou dissimulée, une action fraternelle d'éléments, qui, très souvent, sont placés sous l'autorité de mêmes patrons, ou tout au moins de patrons groupés étroitement dans les mêmes syndicats :

La *Fédération des Mouleurs* étant une Fédération dont le recrutement est bien distinct et bien déterminé, une entente est établie entre elle et l'*Union Fedérale des ouvriers métallurgistes* en s'appuyant sur les obligations ci-dessous, espérant qu'elle permettra de resserrer encore davantage, dans l'avenir, les liens qui les unissent.

Respect des situations acquises.

L'*Union Fédérale des Métallurgistes* s'engage à ne pas accepter l'adhésion de Syndicats de mouleurs.

Dans n'importe quel cas, les deux Fédérations contractantes ne pourront tolérer que l'un de leurs syndicats absorbe dans son sein les autres éléments de l'autre Fédération.

La *Fédération des Mouleurs* s'engage à ne pas recruter de mouleurs dans les localités où ces derniers sont déjà adhérents à la Métallurgie.

Par contre, dans les localités où il y a des mouleurs qui ne sont pas affiliés au Syndicat des Métallurgistes fonctionnant, la Fédération des Mouleurs pourra y constituer un groupement.

Il pourra en être de même pour les localités où les mouleurs sont nombreux et en petit nombre syndiqués, mais dans ce cas le Syndicat ne sera fondé qu'après entente entre les deux Fédérations.

---

(1) Voir notre dernier numéro.

(2) *L'Ouvrier métallurgiste,* septembre 1904 ; *La Fonderie*, septembre 1904.

Dans les centres où il n'existe pas encore de Syndicat de l'une ou de l'autre branche, la Fédération qui aura ou nouera des relations la première tentera de fonder un Syndicat de la branche amie. En cas d'insuccès, elle ne pourra cependant recruter dans un seul Syndicat les éléments des deux Fédérations, à moins que les mouleurs ou les métallurgistes soient un nombre inférieur à dix. Dans ce cas, il pourra n'être constitué qu'un Syndicat de la branche dominante.

Pour la propagande, les deux Fédérations s'emploieront à la développer par les Syndicats des deux organisations chaque fois que les circonstances le permettront.

La *Fédération des Métallurgistes* prend l'engagement d'étendre aux mouleurs affiliés actuellement à son organisation les décisions des Congrès de la Fédération des Mouleurs en ce qui concerne les conditions de travail, de salaires et toutes celles qui nécessiteraient un effort d'ensemble dans la corporation.

La *Fédération des Mouleurs* conserve la neutralité la plus absolue vis-à-vis de la *Fédération des Mécaniciens*.

Les clauses de cette entente imposant aux deux Fédérations des devoirs de solidarité réciproque, il sera établi un règlement administratif qui déterminera les conditions et dans quelle mesure la propagande commune et la solidarité pourront s'exercer dans certaines circonstances.

Cette excellente décision était d'un bon augure pour l'avenir. Aussi métallurgistes et mouleurs se préoccupèrent aussitôt d'étendre davantage l'union des Fédérations pour éviter les heurts journaliers qui se produisaient avec la Fédération des Mécaniciens ou bien pour tenter à nouveau de réaliser au moins une entente durable avec cette organisation ; le Comité Fédéral de la Métallurgie décida, dans sa séance du 18 décembre 1904, de s'aboucher à nouveau avec les Mécaniciens.

A cet effet, 5 délégués furent choisis pour mener à bonne fin l'entente. D'autre part, comme le différend avec la Fédération des mécaniciens avait été porté sur le Bureau de la *Confédération générale du Travail* tant par la Métallurgie que par les Syndicats des Mécaniciens de Lyon (1) et des

---

(1) Ce syndicat fut l'initiateur, en 1899, de la création de la Fédération des Mécaniciens. (Rapport de Kügler, membre de ladite Fédération au Congrès métallurgiste international d'Amsterdam, page 74.)

métallurgistes de Dijon, afin d'être solutionné par la Section des Fédérations, celle-ci adopta, dans sa séance du 29 mars 1904, l'ordre du jour suivant :

Le Comité des Fédérations, reconnaissant le préjudice causé aux travailleurs de la Métallurgie par les rivalités existantes, renouvelle son vote du 11 août dernier (1) et espère que le Comité d'entente aboutira à cette sanction.

Le Comité déclare que si cette solution n'intervenait pas, un Congrès de tous les syndicats de la Métallurgie, adhérents aux diverses Fédérations, aurait seul l'autorité et la compétence pour trancher le litige, et se prononce pour sa convocation.

Dans cette même séance, le camarade Sauvage, secrétaire de la *Fédération des mouleurs*, s'offrit spontanément comme médiateur au cas où les délégués et ceux des Mécaniciens n'arriveraient pas à s'étendre.

Plusieurs réunions furent consacrées à des discussions pour réaliser l'entente qui ne put cependant avoir lieu. L'on recourut alors à l'arbitrage des Mouleurs qui rédigèrent des conclusions qui furent acceptées par la Métallurgie, désireuse de réaliser au plus tôt l'entente avec la Fédération des Mécaniciens, et qui pouvaient facilement amener l'accord.

Les propositions des mouleurs furent soumises au Congrès tenu en 1904 par la Fédération des mécaniciens et repoussées par le vote de l'ordre du jour suivant :

Le Congrès repousse tout projet de fusion avec la Fédération de la métallurgie, mais invite les Syndicats de mécaniciens fédérés à vivre en bonne intelligence avec toutes les organisations ouvrières, quelle que soit la Fédération à laquelle elles appartiennent.

---

(1) Ce vote était ainsi conçu :

En présence de la persistance de la division, ce syndicat adhèra par la suite à la Metallurgie.

« La Confédération générale du Travail invite la Fédération des Mécaniciens à se tenir étroitement sur sa conception de Fédération de métier ; à refuser l'admission de tout syndicat non composé exclusivement de mècaniciens et à indiquer aux Syndicats métallurgistes adhérents chez elle leur seule place logique. »

La Confédération décidait, en outre, que cette décision devait être suivie d'effet dans le plus bref délai.

De plus, après avoir pris connaissance des procès-verbaux du Comité d'entente, qui relie entre elles les diverses Fédérations des métaux, et examiné la situation qui en résulte, le Congrès déclare approuver pleinement l'attitude des délégués du Conseil Fédéral qui ont toujours pris soin d'éviter, dans cette question, toute polémique préjudiciable aux intérêts des travailleurs.

Le Congrès déclare en outre qu'il ne peut accepter les conditions proposées par la Fedération des mouleurs, mais qu'il est cependant entièrement disposé à conclure une entente donnant aux Fédérations intéressées des droits réciproques ; il déclare enfin que la Fédération des mécaniciens se renfermera strictement dans le rôle que les Statuts lui assignent, en continuant à grouper les forgerons, ajusteurs, chauffeurs, conducteurs, tourneurs, traceurs, monteurs, en un mot tous les ouvriers qui conduisent les machines outils dans l'industrie mécanique.

La résolution suivante qui complète la première, est également votée :

Le Congrès se déclare prêt à discuter une entente basée sur les conditions formulées plus haut, mais ne juge pas nécessaire de prendre part à aucun Congrès organisé spécialement à ce sujet.

Malheureusement pour la puissance des forces ouvrières, les choses en sont restées là, et rien ne fait prévoir aujourd'hui la reprise des pourpalers.

La période 1903-1905. — Conformément aux décisions du Congrès de 1903, il fut procédé immédiatement à la reconstitution du Comité Fédéral, à raison de un membre par syndicat adhérent, ainsi qu'à la création de la Commission exécutive formée d'un délégué par syndicat de Paris adhérent.

Il résulta immédiatement de cette nouvelle organisation administrative, un essor considérable de propagande et, du 1er juillet 1903 au 1er mai 1905, plus de 300 meetings, conférences, réunions ou causeries furent faits dans plus de 200 villes réparties sur tout le territoire.

Les conséquences de cette vitalité extraordinaire se firent vite sentir. Alors que le bilan 1901-1903 accusait 38 adhésions, 16 disparitions et les fusions de 10 syndicats en 5 nouveaux, soit un total de 139 syndicats avec 9.000 membres payants, l'exercice 1903-1905 donne 92 adhésions, 27 disparitions, 22 fusions ne faisant plus que 6 syndicats, soit un total de 190 syndicats avec 16.000 membres payants.

En examinant la position géographique des syndicats,

l'on constate que l'immense effort de propagande fait par les militants de la Fédération a porté ses fruits, et qu'il est peu de départements qui ne soient touchés et que presque tous les centres métallurgistes de France ont leur organisation de défense corporative.

Fédération d'industrie, la métallurgie se préoccupe activement de faire pénétrer sa conception parmi ses syndicats, les incitant à constituer des organisations locales puissantes, au lieu d'émietter les forces ouvrières dans de petits organismes qui accroissent les difficultés de la lutte déjà si dure dans les villes de province. Sans se soucier d'inscrire un chiffre de syndicat qui donne une apparence fictive au détriment de la puissance réelle, elle a ainsi déterminé 22 syndicats à fusionner.

Dans une telle organisation de défense professionnelle, les luttes contre le capital ont été nombreuses, et alors que durant la période 1901-1903, l'*Union* enregistrait 26 grèves impliquant 2.894 travailleurs, en 1903-1905, elle a eu à soutenir 60 grèves, avec 10.302 travailleurs chômant pendant 212.603 journées.

Les résultats ont été les suivants : en 1901-1903, 14 réussites, 6 transactions et 5 échecs, en 1903-1905, 27 réussites, 25 transactions et 6 échecs.

Les sommes versées pour soutenir les grèves se sont élevées, durant l'exercice écoulé, à 20.673 fr. 70. En dehors des recettes statutaires que l'on trouvera plus loin, 10.315 fr. 45 ont été versés par souscription. Le mois le plus chargé est le mois d'avril 1904, durant lequel 3.965 fr. 30 ont été distribués, suivi de près par le mois de juillet 1903, avec 3.048 fr. 05, puis mai 1904 avec 2.087 fr. 20, et février 1905 avec 2.080 fr. 55.

Qu'il nous suffise de rappeler que la métallurgie a soutenu parmi ses 60 grèves, celles : d'Hennebont où la Fédération envoya 3.285 fr. 45, les grèves de Cluses, de Fromelennes, où il fût versé 5.136 fr. 30, et le gigantesque mouvement du bassin de Longwy.

Fraction active et vibrante du prolétariat, l'*Union fédérale de la métallurgie* apporte son effort à tous les actes de la vie ouvrière nationale, et prend une part active à tous les Congrès internationaux de l'industrie. Il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'au Congrès de la *Confédération générale*

du Travail de Bourges, 57 délégués de la métallurgie représentaient 160 syndicats adhérents à l'Union fédérale, et que dans tous les votes 156 bulletins se rencontrèrent pour affirmer l'unité de vue de la Fédération, approuvant et soutenant la tactique révolutionnaire du Comité confédéral, qui avait soulevé de si violentes critiques de la part de certaines fédérations.

Voici quelle était la situation financière à la veille du dernier Congrès (15 avril 1905) :

Les recettes pendant l'exercice écoulé s'étaient élevées à 58.123 francs, se décomposant ainsi : cotisations, 44.706 fr. 15; subvention municipale, versements pour adhésions et frais de participation aux Congrès, 6.234 fr. 97; bulletins, brochures de Congrès, de propagande, adhésions, labels, insignes, intérêts de fonds placés et fournitures diverses, 7.181 fr. 88.

Les dépenses s'étaient élevées, durant la même période, à 54.486 fr. 35, réparties ainsi : mensualités aux trois secrétaires et délégations, 21.273 fr. 30 ; versement à la caisse des grèves, 11.189 fr. 14 ; cotisations (Union des syndicats, Conseil judiciaire, *Confédération générale du Travail*, Fédération internationale de la métallurgie, etc.), 1.440 fr. 90 ; journal et imprimés, 13.343 fr. 75 ; correspondances et expéditions, 3.906 fr. 51 ; travaux supplémentaires, 1.422 fr. 85 ; frais de bureau et dépenses diverses, 1.909 fr. 90.

L'avoir de l'*Union fédérale* était au 15 avril de 11.602 fr. 59, se répartissant ainsi : Caisse de fonctionnement, 4.144 fr. 27 ; caisse de grèves, 7.315 fr. 70; caisse de solidarité, 142 fr. 70.

XIIe *Congrès national, septembre 1905.* — Le XIIe Congrès national de l'*Union fédérale des ouvriers métallurgistes* devait être une affirmation éclatante de sa puissance effective.

Le Congrès eut lieu à Paris et se tint dans la grande salle de la Bourse du travail, les 6, 7, 8 et 9 septembre. L'ordre du jour indique les préoccupations presque exclusives de perfectionnement matériel de l'organisme.

Voici les questions sur lesquelles les délégués des syndicats avaient à se prononcer :

1° Augmentation des cotisations fédérales ;

2° Mise en pratique du viaticum ou secours de route, et fixation

d'un secours normal de grève et de l'indemnité à allouer aux militants victimes de l'action syndicale ;

3° Revision des statuts :

a) Obligation pour tous les fédérés d'être possesseurs d'un livret contenant les statuts fédéraux et les tableaux pour secours de route ou autres indemnités.

b) Prélèvement des cotisasions fédérales et accusé de réception à celles-ci au moyen de timbres mobiles apposés sur le livret fédéral.

c) Transformation de l'administration fédérale pouvant permettre à celle-ci, en possédant le nom de tous ses adhérents, de suivre les mutations produites et ainsi de répartir en connaissance de cause les avantages prévus par l'organisation.

4° Décentralisation de la propagande et institution de secrétariats régionaux permanents.

5° Les mesures à prendre pour la suppression du marchandage et du travail aux pièces et l'application de la journée de huit heures avec minimum de salaires à tous les travailleurs de l'industrie métallurgiste.

Cent-soixante syndicats étaient représentés par cent-vingt délégués. Les frais de représentation avaient tout ou en partie été assurés aux syndicats pauvres ou trop éloignés par une contribution, dont les ressources avaient été dons nées à la Fédération par une tombola. C'est ainsi que toules syndicats, petits ou gros, riches ou pauvres, purent prendre part — à moins de circonstances exceptionnelles — aux débats et apporter leur manière de voir.

En outre des délégués des Syndicats adhérents et des Fédérations amies, le Congrès fut une magnifique manifestation d'entente internationale. En effet, en plus des lettres de sympathie ou d'excuses envoyées par les Fédérations de Suède, Norwège, Danemark, Espagne, un certain nombre de Fédérations s'étaient faites représenter directement : la Fédération Internationale, par son secrétaire, le citoyen Schlicke, qui représentait également la Fédération des ouvriers sur métaux d'Allemagne, dont il est le président ; W.-J. Kelly, délégué des Mécaniciens anglais ; Cuthbertson, de la *National Society of Amalgamated Brassworkers et Metal Mecanichs*, de Birmingham, représentant aussi la *The National Society of Amalgamated Metal, Wire, and Tube Makers* ; le citoyen Franz Domes, des Métallurgistes autrichiens (*Verband der Eisen und Metallarbeiter Oesterreichs*) ; le citoyen Guillaume Solau, de la Fédération des Métallurgistes belges ; le citoyen Verzi, la *Federa-*

zione Italiana degli Operai Metallurgici; et le citoyen E. Huggler, la *Fédération Suisse des Ouvriers sur Métaux.*

Les deux points essentiels de la discussion seront l'étude des projets relativement à l'*augmentation de la cotisation* et à la *création de secrétariats régionaux*, dans le but de décentraliser et d'intensifier la propagande.

Avant chaque Congrès, le Comité Fédéral fait imprimer un rapport, dans lequel, en même temps qu'est exposée la situation, est publié le compte rendu des travaux faits depuis le Congrès précédent. De plus, le Comité Fédéral y examine les points mis à l'ordre du jour. Voici comment ce rapport justifie la nécessité de l'augmentation de la cotisation :

A la progression constante de l'Union Fédérale correspond naturellement une augmentation de grèves et de conflits, qui nécessitent d'abord un surcroît de solidarité et ensuite de plus grands efforts moraux, lesquels, en cette occurrence, se traduisent par l'envoi de délégués sur le théâtre des grèves.

Rien que cela serait suffisant pour motiver l'augmentation. De plus, les 16.000 adhérents à notre organisation sont en nombre assez élevé, ce nous semble, pour qu'on comprenne aussitôt combien la correspondance s'en ressent, tant au point de vue des renseignements juridiques à fournir que des explications purement administratives ou syndicales à donner.

Puis le rapport explique que pour recruter les 5.000 adhérents nouveaux depuis le dernier Congrès, il a fallu faire une propagande méthodique et intense, que cependant la limitation des ressources a obligé à borner.

En outre, la *Fédération du Cuivre*, qui est sur le point de fusionner avec la Métallurgie, fait payer 0 fr. 30 par mois à ses adhérents.

Trente-trois orateurs prirent la parole sur la question principale de l'augmentation des cotisations, la plus grande partie d'entr'eux sont partisans de l'augmentation de la cotisation, pour des raisons différentes que quelques-uns exposent longuement : les uns sont partisans de l'augmentation avec toutes les affectations prévues, d'autres soutiennent la nécessité de l'augmentation pour l'extension de la propagande seulement, de façon à faire pénétrer l'idée des fortes cotisations, afin de pouvoir espérer une lutte plus active et

des résultats plus sensibles d'émancipation des travailleurs métallurgistes. Enfin, deux ou trois orateurs combattent très nettement l'augmentation, en disant qu'il est impossible aux syndicats de pouvoir subvenir aux charges financières imposées.

Le délégué de Fromelennes apporta à la tribune une étude sur laquelle il se basait pour affirmer qu'avec l'augmentation de dix centimes par mois, il ne serait pas possible de faire face aux charges que l'on prévoyait. Une commission fut nommée pour étudier sa critique, et c'est en ces termes que, le lendemain soir, le rapporteur fit part au Congrès des travaux de la commission :

Après un examen aussi impartialement que rigoureusement scrupuleux, nous sommes convaincus que les craintes manifestées hier sur la répartition efficace des ressources de la Fédération ne sont pas fondées.

L'examen des livres et de la comptabilité, portant sur les dix derniers mois, nous donne un nombre de cotisants supérieur à celui que nous connaissons et s'élevant à plus de seize mille. Cette étude a été facilitée par la tenue réellement impeccable d'une comptabilité que nous souhaiterions voir dans toutes les organisations ouvrières. Il résulte de notre examen que la Fédération est absolument en mesure de pouvoir mettre en pratique les divers services portés à l'ordre du jour, parce qu'hier le vote de 10 centimes en a donné le moyen au comité fédéral.

Enfin, après une discussion aussi complète que possible, l'augmentation de dix centimes, portant la cotisation fédérale de 20 à 30 centimes par membre et par mois, est votée par 131 voix contre 18 et 7 abstentions sur 156 votants.

Le Congrès en arrivait donc à la discussion de la création des nouveaux services résultant des ressources nouvelles.

Le premier point était le secours de route ou *viaticum*. Cette institution de solidarité a toujours existé de fait. Il est bien rare qu'un syndiqué, obligé de se rendre d'un point à un autre, ait en vain frappé à la porte d'un syndicat. Mais cette facilité avait justement amené des abus, et des individus peu scrupuleux — rares cependant — spéculaient sur la solidarité sydicale, pour, bien que n'y ayant pas droit, toucher toujours sans ne jamais rien verser.

Le précédent Congrès avait déjà eu à se préoccuper de la question. Le principe du secours de passage avait été admis, mais il avait été décidé de l'appliquer dans la me-

sure des moyens dont pourraient disposer les groupements fédérés intéressés, et le versement restait facultatif. Un fascicule, sur lequel devaient être mentionnés les versements faits, avait été créé, mais la décision était restée lettre morte, la plupart des syndicats n'avaient pas imposé le fascicule fédéral — qui, en outre, contenait les statuts de l'Union — à leurs adhérents. Il en résulta que les abus que l'on avait tenté de réprimer continuaient de plus belle :

« Or, pour éviter d'être les éternels dupés et ensuite pour ne pas tomber dans les errements du décevant mutualisme, il y a lieu — à notre avis — de créer un projet qui, tout en sauvegardant nos subsides et nos principes, puisse venir assez efficacement en aide aux jeunes travailleurs qui désirent changer de résidence, ainsi qu'à ceux que le manque de travail force à quitter la localité où ils résidaient (1). »

Après une discussion à laquelle prennent part 22 orateurs, le Congrès adopte, à l'unanimité, la résolution suivante, qui réglemente le service du viaticum et devient l'article 35 des statuts :

Dans le but de venir en aide aux fédérés qui, pour de multiples raisons, sont obligés de changer de localité, et d'autre part pour que quiconque ne puisse abuser de la solidarité syndicale, il est institué par l'Union fédérale des Ouvriers métallurgistes de France un service de viaticum obligatoire pour tous les syndicats fédérés aux conditions suivantes :

Le secours de route est de 1 fr. par jour. Il ne pourra jamais être alloué plus de 2 journées dans la même localité, sauf pour Paris, où 3 jours sont jugés nécessaires pour trouver un emploi.

Les sommes avancées par les syndicats pour les secours de route devront être mentionnées et justifiées sur le bordereau récapitulatif mensuel et portées en diminution sur le montant des cotisations fédérales à verser. Les syndicats ne devront délivrer ces secours qu'autant que l'intéressé sera adhérent à l'Union fédérale des Ouvriers métallurgistes de France et remplira les conditions stipulées aux articles 36 et 37 (2).

---

(1) Compte rendu des travaux du Comité Fédéral pour l'exercice 1903-1905, p. 86.

(2) Pour avoir droit aux secours de route dont peuvent disposer les syndicats fédérés, les camarades intéressés devront remplir les conditions suivantes :

Etre syndiqués depuis au moins trois mois et être au pair de leurs cotisations ;

Présenter le livret fédéral sur lequel doit être mentionné la

Le secours de route ne pourra être délivré dans la même localité et au même fédéré qu'une seule fois en un an.

Il ne devra pas être distribué à ceux qui, dans le même laps de temps, auraient touché le maximum, qui est fixé à 25 fr. par année.

En aucun cas, il ne devra être versé par les localités où les camarades ont procédé à la mise à l'index d'une maison quelconque en grève, ou victimes d'un lock-out.

Les secrétaires ou trésoriers des organisations fédérées devront, chaque fois qu'ils font acte de solidarité, mentionner les versements effectués, indiquer la date, puis apposer le timbre du syndicat sur le Livret fédéral, aux tableaux réservés à cet effet.

Le Congrès décide ensuite, que dans le délai de six mois, après la mise en application, le Comité fédéral devra rendre compte au syndicat des résultats obtenus et les consulter s'il y a lieu, sur les modifications que l'usage aura indiquées comme nécessaires.

On a vu plus haut les efforts considérables faits par l'*Union fédérale* pour soutenir ses membres en grève. C'est d'ailleurs en conformité avec son esprit, puisque cette organisation est au premier chef une *organisation de combat* qui n'espère rien du patronat, sinon ce qu'il est possible d'arracher de haute lutte et par l'*action directe*. D'intéressants rapports ont été apportés au Congrès sur le fonctionnement des *cuisines communistes* dans les grèves soutenues par les syndicats adhérents : Hennebont, Aubervilliers, Longwy, etc., et démontrent d'une façon indiscutable la supériorité de ce moyen de combat déja envisagé et étudié lors du précédent Congrès (1). Les cuisines communistes permettent de nourrir les grévistes et leurs familles avec des sommes absolument infimes, ce qui rend possible

---

date du départ de la localité où étaient préalablement fixés les intéressés.

Arl. 37. — Les membres des organisations métallurgiques de l'étranger, à condition toutefois que ces organisations soient affiliées à la Fédération Iuternationale des ouvriers sur métaux, pourront recevoir le secours de route s'ils appartiennent à leur organisation depuis au moins trois mois, s'ils ont acquitté leurs cotisations jusqu'au jour de leur départ et si ce départ a été régulièrement constaté.

(1) *Rapport du Comité fédéral*, exercice 1901-1903, p. 52.

de prolonger bien davantage la résistance, si besoin en est, chose plus difficile avec les secours en numéraire.

Le délégué d'Hennebont a apporté dans la discussion les chiffres suivants :

« La grève de 1903, avec 1800 ouvriers a duré 42 jours et nous avons dépensé 22.680 francs. La dépense a été de 30 centimes par jour et par ouvrier. Dans beaucoup de familles il y avait 4 ou 5 enfants. Si nous avions été plus édifiés, nous aurions pu diminuer encore la dépense et arriver à 25 centimes et nourrir une population de 2000 personnes, hommes, femmes, vieillards et enfants. »

Le délégué d'Ivry de son côté a donné connaissance au Congrès des dépenses faites lors de la récente grève des verriers de Choisy-le-Roi La grève commencée le 4 juillet, a été finie le 4 septembre. Il y avait 450 personnes, hommes, femmes et enfants à nourrir. On a distribué aussi du lait et des œufs aux enfants. La dépense totale pendant 63 jours a été de 8.321 fr. 25 ; ce qui représente une dépense journalière de 132 fr. 09, soit par jour et par personne 0 fr. 315. Les camarades ont mangé de la viande deux fois par jour.

Les dépenses faites dans les récentes grèves du bassin de Longwy sont encore plus caractéristiques. Notre camarade Merrheim les indiquant dans son étude sur le *Mouvement ouvrier dans le bassin de Longwy*, nous ne les reproduirons pas ici une seconde fois.

Les résultats obtenus démontrent si puissamment la valeur de ce système de lutte que le Congrès décide d'engager les syndicats à envisager sérieusement l'organisation des cuisines communistes au début de chaque conflit. La discussion se clôture par le vote de cet ordre du jour proposé par le délégué de Thiers :

Le Congrès, considérant qu'il y a impossibilité matérielle pour la Fédération de s'engager à donner aux grévistes un secours dont la quotité serait fixée à l'avance, pour cette raison que les grèves deviennent de plus en plus nombreuses ;

Décide qu'ils sera versé des sommes aux grévistes suivant les ressources de la caisse, tout en engageant ceux-ci à instituer des cuisines communistes partout où cela pourra se faire.

Ce qui est le *statut quo*, avec l'adjonction suivante proposée par le délégué de Montataire :

Conformément aux décisions du Congrès de 1903, le Congrès demande que le Comité fédéral organise des coopératives de consommation à base syndicaliste qui donneront dans une très large mesure la facilité d'organiser des soupes communistes.

Souvent à la suite de participation à l'organisation syndicale ou aux luttes revendicatives, des militants sont traqués par le patronat, renvoyés des usines dans lesquelles ils travaillent, réduits à la misère et même obligés de quitter la localité où ils demeurent. Le Congrès considère qu'il n'est pas possible à la Fédération de se désintéresser de leur situation et de ne pas leur venir en aide. La motion suivante est acceptée à l'unanimité ; elle deviendra l'article 34 des statuts et prévoit dans quelle mesure — quant à présent — l'*Union Fédérale* soutiendra les militants victimes des haines patronales, résultant de leur dévouement à la cause de l'émancipation de la classe ouvrière :

Il est établi au siège de l'Union fédérale une caisse dite de « Solidarité », ayant pour but de venir en aide aux camarades adhérents à l'Union fédérale ou à l'une des organisations affiliées à la « Fédération internationale des ouvriers sur métaux » qui sont victimes d'exactions capitalistes et gouvernementales.

Des secours pris sur cette caisse peuvent également être attribués, après enquête, aux militants renvoyés injustement et arbitrairement pour propagande syndicale.

Cette caisse est alimentée par un prélèvement de 5 p. 100 sur les versements mensuels affectés à la caisse de résistance, ainsi que par des dons, souscriptions et collectes.

Ces secours ne pourront être accordés que suivant l'état de la caisse et sur la présentation du livret fédéral.

La création du *viaticum*, du secours normal de grève et de l'indemnité obligeait à une transformation complète des rouages administratifs, et en premier lieu venait l'obligation pour tous les fédérés d'être en possession d'un livret fédéral confectionné par les soins du secrétariat fédéral, avec s'il y a lieu les indications fournies par les syndicats intéressés sur les points administratifs particuliers. Les livrets seraient remplis par les soins du secrétariat fédéral, qui après l'enregistrement des adhésions sur les livres de la Fédération, les renverraient aux syndicats que les remettraient eux-mêmes aux adhérents.

Ces livrets contiendraient les statuts du syndicat, les statuts fédéraux et des tableaux pour les secours de route ou autres indemnités.

Une grande partie des syndicats possèdent un certain nombre de livrets particuliers qu'ils tiennent à utiliser; aussi après discussion et sur la proposition du délégué d'Armentières, le motion transactionnelle ci-dessous est adoptée :

Le Congrès, estimant qu'imposer actuellement le livret syndical unique serait transformer trop brusquement le fonctionnement des organisations existantes, décide que dorénavant les organisations fondées par l'Union fédérale aient le livret syndical et fédéral unique, en espérant que les organisations existant actuellement, au fur et à mesure de l'épuisement de leurs livrets, adopteront le livret unique et accepteront à l'heure actuelle le livret fédéral.

Le Congrès décide ensuite que désormais le paiement de la cotisation sera justifié par l'apposition d'un timbre mobile fourni par la Fédération et établissant ainsi le paiement de la double cotisation fédérale et syndicale.

La discussion de la décentralisation de la propagande et la création de secrétariats régionaux fut une des plus intéressante du Congrès. Alors qu'un certain nombre de délégués verront cette innovation sous les plus riants aspects, et soutiendront que la création de secrétariats régionaux apportera à l'*Union Fédérale* une vigueur nouvelle, qui fera de la métallurgie la puissance la plus considérable du monde ouvrier français, d'autres, au contraire, craignent que cette division de la Fédération amène l'émiettement des forces, et crée la possibilité de constituer des Fédérations régionales. De plus, ils craignent aussi qu'il soit difficile, pour le camarade chargé de la propagande dans la région, d'échapper aux luttes intestines et locales ; et enfin ils soutiennent que la division proposée est arbitraire par rapport aux besoins et qu'il serait préférable d'augmenter le nombre des secrétaires au bureau central, quitte à attribuer à chacun une région déterminée : cette manière de procéder aurait l'avantage de maintenir une étroite cohésion dans le secrétariat.

Par 129 voix contre 23 et 3 abstentions sur 155 votants, le Congrès se prononce pour le principe de la création de secrétariats régionaux.

Le secrétariat présente ensuite un projet de division de la France en sept grandes régions correspondant aux bassins métallurgistes. Chacune d'elle aurait un chef-lieu régional. Cependant, ainsi que l'idée en avait déjà été émise

à Saint-Etienne en 1901, il croit qu'il est utile de créer d'abord un seul secrétariat à Longwy, à cause de la centralisation de l'industrie métallurgique dans ce bassin, centralisation qui en fait un danger réel pour tous les travailleurs de l'industrie métallurgique française.

Cette manière de voir est adoptée par le Congrès, qui décide que le secrétariat de Longwy commencera à fonctionner le 1er janvier 1906, et les autres de six mois en six mois, au fur et à mesure des besoins et après étude et décision du Comité fédéral.

Les secrétaires seront choisis par le Comité fédéral, sur proposition des syndicats, ils toucheront 180 francs par mois, frais non compris et devront faire deux mois de stage au siège de la Fédération avant de rejoindre leur poste.

Le Congrès se termine par l'audition d'un rapport sur l'application de la journée de huit heures et les moyens d'y aboutir. Le rapporteur, après une étude très substantielle, conclut par la mise en pratique dans tous les ateliers du système commanditaire basé sur les principes exposés ici même, il y a quelques mois, par le citoyen Boudet.

En vue de l'agitation à faire d'ici au 1er mai 1906 et à cette date, le Congrès confirme les décisions des Congrès précédents et donne mandat au Comité fédéral de prendre toutes les mesures nécessaires que comportera la situalion.

Un des actes importants du Congrès, et qu'il importe de signaler, est la déclaration de la *Section du cuivre*. Nous avons dit plus haut dans quelles conditions la Fédération du cuivre était entrée dans la Fédération de la métallurgie. Pendant le Congrès, les délégués appartenant à cette section se sont réunis en assemblée plénière, et ont adopté la résolution suivante qui lue au Congrès par le citoyen Merrheim, secrétaire de la section, a été votée par acclamation :

Considérant que deux années de fonctionnement de l'Union Fédérale et de la Fédération du cuivre, ayant prouvé que cette double organisation était inutile et ne faisait que compliquer les rouages administratifs de l'Union Fédérale ;

Considérant que le vote de l'augmentation à 0 fr. 30 a fait disparaître le dernier obstacle qui pouvait subsister et empêcher la fusion, que, d'autre part, cette fusion existe en fait et moralement depuis deux ans, car l'entente existante depuis cette époque n'a été, en réalité, qu'un palliatif qui ménageait l'amour-propre des fédérés du cuivre ;

En conséquence, demandent que chaque fois que le secrétaire appartenant aux professions du cuivre disparaîtra, il soit remplacé par un membre de cette profession et que le Congrès décide la fusion définitive de la Section du cuivre à l'Union Fédérale.

C'est là la consécration éclatante et définitive de cette union, ébauchée d'abord à Saint-Etienne en 1901, puis réalisée en 1902 en resserrant les droits de chacun. Union faite sans arrière-pensée, dans le seul but de donner aux travailleurs, dans leurs luttes revendicatives, une puissance plus forte par une cohésion plus étroite. L'autonomie absolue donnée statutairement aux syndicats, dans l'*Union Fédérale*, a montré aux syndicats de la Fédération du cuivre, après deux années d'expérience, que les craintes émises par leur secrétaire au Congrès de la *Confédération générale du travail*, tenu à Paris en 1900 — dans lequel la question des Fédérations de métiers et des Fédérations d'industrie était à l'ordre du jour — étaient exagérées et c'est désormais — et parce qu'eux seuls en ont décidé ainsi — d'une façon définitive que les syndicats du cuivre sont partie intégrante de l'Union fédérale des métallurgistes.

Cet acte domine tout le Congrès de 1905, qui lui-même, par l'importance des décisions prises, a marqué si nettement la croissance de l'organisation des ouvriers métallurgistes en France.

E. DUMAS,
Ancien Secrétaire du Syndicat des Métallurgistes de la Seine,
Délégué au Comité fédéral de l'Union fédérale
des Ouvriers Métallurgistes.

Notes bibliographiques.

La place prise dans ce numéro par la monographie de A. Merrheim sur le Mouvement ouvrier dans le Bassin de Longwy, nous oblige de renvoyer à notre prochain numéro les Notes Bibliographiques.

Index bibliographique.

James Guillaume. — L'Internationale, Documents et Souvenirs (1864-1870), tome I. (*Paris, Société Nouvelle, 1905*).

Laurent Deschesne. — Syndicats Ouvriers belges. (*Paris, Larose, 1906*).

Edouard Dollèans. — La Monnaie et les Prix. (*Paris, Larose, 1906*).

A. Chevauchez. — Les Caisses d'épargne en France. (*Paris, Chevallier et Rivière, 1906*).

Chronique Politique et Sociale

Socialisme éclectique.

L'*Avanti* s'émeut des conceptions extra-parlementaires du syndicalisme révolutionnaire. Il nous reproche — à propos de notre dernière Chronique — d'amputer le mouvement ouvrier d'une jambe et de le réduire à ne marcher que sur un pied. C'est là une position peu commode et nous comprenons les alarmes du journal de Ferri.

Mais où l'*Avanti* voit-il pareille opération chirurgicale? Comment peut-on couper ce qui n'est pas uni? Ce n'est pas nous qui creusons le fossé qui sépare le syndicalisme et le parlementarisme : c'est la nature des choses.

Avant de commettre cette métaphore boîteuse, qui fait du syndicalisme et du parlementarisme les deux formes d'une même action prolétarienne, il faudrait établir qu'il y a entre eux, non pas des différences de nature, mais seulement des différences de degré. Or l'analyse la plus élémentaire nous montre que nous sommes en présence de deux plans divergents, le plan de la société politique et le plan de la société économique.

La société politique, c'est la société parasitaire, avec l'Etat et ses organes, instruments traditionnels de l'oppression des classes. La société économique, c'est la société des producteurs, celle qu'organisent peu à peu les institutions ouvrières et qui détruira le pouvoir des maîtres par la libre association. Le parlementarisme est le moyen d'action de la première, le syndicalisme celui de la seconde.

Dans quelle mesure l'organisme ouvrier en voie de for-

mation peut-il utiliser ce rouage de la société politique qu'est le parti socialiste? C'est une question que l'expérience seule peut résoudre. Nous sommes de ceux qui croyons qu'*en l'état actuel des forces sociales*, le parti socialiste pourrait être un adjuvant du mouvement syndicaliste révolutionnaire, à la condition de se faire l'avocat de la *politique ouvrière*. Mais ce n'est là qu'une action secondaire : *le propre du syndicalisme est de se suffire à lui-même*. Tout le problème que doit résoudre le prolétariat révolutionnaire, c'est précisément de parvenir à mener cette action principale.

Insistons donc toujours sur ce fait que l'*action de parti* n'est pas l'*action de classe*, que l'une est démocratique et que l'autre est ouvrière, et que la démocratie n'est pas le socialisme. Tout parti aspire à la conquête des pouvoirs publics, le parti socialiste au même titre que les autres. Or il ne s'agit pas de *changer le personnel qui occupe le pouvoir*, et de transformer, par ce moyen, les institutions bourgeoises en institutions ouvrières : il s'agit, au contraire, de créer de toutes pièces des institutions ouvrières, qui ruinent les institutions bourgeoises. Les syndicats et les Bourses de travail sont précisément ces organismes prolétariens qui s'opposent aux organismes traditionnels, Etat, communes, etc...

Si cette vue profonde de la pensée marxiste, qui assigne comme but à la société économique de résorber la société politique, a une signification pratique, elle est là et pas ailleurs, et si la lutte de classe revêt des formes concrètes, ce sont celles-là et pas d'autres.

Si l'*Avanti* ne comprend pas cette vue conforme à la réalité des choses, nous comprenons, nous, les raisons de son incompréhension. Ce sont les mêmes qui, devant la croissance du syndicalisme révolutionnaire, remplissent de peur

les partis socialistes. En Italie, comme en France, la classe ouvrière échappe de plus en plus à la direction des professionnels de la politique et prend en mains sa propre cause. Au lieu de s'adapter aux conditions nouvelles, de prendre conscience du rôle accessoire qui leur est désormais dévolu, les partis socialistes, tant italien que français, cherchent à assurer par l'équivoque leur prééminence sur le mouvement ouvrier. Ils accusent l'*exagération parlementaire* d'avoir donné naissance à l'*exagération syndicaliste* et ils entendent « rétablir l'équilibre » par un dosage savamment gradué de syndicalisme et de parlementarisme. L'opération n'est pas plus difficile ! L'*intégralisme* — selon la désignation nouvelle que revêt en Italie le *socialisme éclectique* — met tout dans la même marmite. Les marmitons y trouveront leur compte, si socialisme y perd le sien !

L'expérience de la France et de l'Italie a pourtant prouvé que, dans les pays où la pleine démocratie a permis aux partis socialistes de réaliser leur mission de conquérants du pouvoir, la différenciation du parlementarisme et du syndicalisme s'est produite, et la classe ouvrière a eu la revélation de sa vraie destinée.

Que l'*Avanti* observe ce qui s'est passé en France. La démocratie — dont le rôle dissolvant ne saurait jamais être assez mis en lumière — a rapidement décomposé le mouvement socialiste, ainsi que nous l'avons souvent indiqué ici-même. De bonne heure, les syndicats ouvriers se sont séparés des partis politiques, *pour mieux affirmer leur caractère socialiste et révolutionnaire.* Il ne faut pas dire que les querelles intérieures des fractions, qui étaient pour beaucoup dans cet isolement, en aient été l'unique cause. Même des partis qui — comme le Parti Ouvrier Français — avaient leurs organisations syndicales bien à eux, les ont perdues très vite. C'est que la participation croissante aux luttes électorales et à l'action parlementaire ne pouvait que

rejeter les syndicats sur leur terrain d'action propre. Mais la séparation ne devait s'effectuer radicalement que lorsque Millerand représenta le socialisme dans le ministère Waldeck-Rousseau, et lorsque les socialistes de toutes nuances durent soutenir systématiquement le ministère Combes. L'expérience Millerand démontrait aux syndicats ouvriers ce que vaut la politique industrielle de la démocratie et l'expérience Combes leur prouvait l'impossibilité pour un parti socialiste de se refuser dans certaines circonstances données à l'incorporation au bloc gouvernemental. Ce dernier cas surtout est instructif : ce n'était plus seulement une fraction, c'étaient tous les socialistes, « révolutionnaires » et « modérés », qui participaient au gouvernement démocratique, assumaient la responsabilité de son maintien, faisaient exercer à leur parti *sa fonction réelle*.

L'organisation de la révolte ouvrière, la lutte *sans merci* contre l'Etat et le patronat, le développement autonome des institutions prolétariennes, tout ce qui constitue l'essence du socialisme n'a plus relevé dès lors que du syndicalisme révolutionnaire. Guerre aux mesures démocratiques de paix sociale (conseils du travail, arbitrage obligatoire, gouvernementalisation de la classe ouvrière, parlementarisation des conflits, etc.) ; appel aux forces vives du prolétariat, au sentiment de sa responsabilité et de sa dignité ; élaboration de notions proprement ouvrières et révolutionnaires ; — comment une tâche si âpre pouvait-elle être assumée par d'autres que les intéressés, et comment surtout un *parti*, représentant des classes populaires à intérêts contradictoires, obligé à toutes les compromissions électorales et parlementaires, à toutes les atténuations de pensée, à tous les contacts avec les organismes de la société bourgeoise, aurait-il été capable d'en supporter la charge ?

L'épreuve de la démocratie a rendu ainsi, en France, chaque mouvement à sa destination naturelle. Le parti so-

cialiste, par cela même qu'il est *parti*, est apparu comme un organe normal du régime démocratique : que les conséquences en soient jugées bonnes ou mauvaises, le fait est là. Les syndicats, de leur côté, ont trouvé leur véritable vocation révolutionnaire, lorsqu'ils ont constaté l'impuissance des partis à organiser la guerre de classes et touché du doigt les dangers d'un gouvernement même démocratique.

Que l'*Avanti* compare maintenant ce qui s'est produit en France avec ce qui a lieu en Italie. Ici comme là, les mêmes causes ont amené les mêmes effets. La décomposition du socialisme italien a résulté de ce que nous avons appelé l'épreuve de la démocratie. La prétention du parti socialiste italien d'accaparer toutes les formes d'activité n'a plus été recevable du jour où le pouvoir est venu à la portée de sa main. Tant qu'il avait été rejeté dans l'opposition, tant que sa puissance parlementaire ne s'était pas encore imposée aux gouvernements successifs, il pouvait sembler porter en lui la fortune de la révolution sociale. Mais dès que le ministère Zanardelli eût inauguré sa politique démocratique, le parti socialiste italien se trouva lié à ses destinées, et toute opposition décidée lui fut désormais impossible. Le groupe socialiste parlementaire, dans presque toute sa totalité, se serra autour du pouvoir, fit partie de sa garde du corps, et l'on sait que le prolongement naturel de cette collaboration gouvernementale faillit être l'attribution d'un portefeuille à Turati, dans ie ministère Giolitti.

Est-ce à dire que l'esprit révolutionnaire, inassimilable par le parti socialiste, ait disparu en Italie ? Pas plus qu'en France. Mais il s'est concentré, avec une force décuplée, sur son terrain d'élection : les organisations ouvrières. Libéré de l'illusion démocratique de la conquête des pouvoirs publics, le prolétariat organisé d'Italie mène avec une audace chaque jour accrue la guerre sociale, combat irréductiblement l'Etat et perfectionne ses organes de classe. Au même

titre que le syndicalisme français, le syndicalisme italien préconise l'*action directe* et la *grève générale*. Le parti socialiste pourra sans doute l'aider dans sa lutte, mais lui se réserve l'action principale.

C'est contre cet état de fait que s'insurge l'*Avanti*. Nous ne savons ce que l'avenir donnera au syndicalisme italien, mais il serait fort possible qu'il réservât des surprises aux socialistes *éclectiques* ou *intégralistes*. Ils pourraient bien apprendre, au contact de la réalité, que la vie ne se prête pas aux balancements harmonieux des formules et que la nature des choses est rebelle aux jeux de la littérature.

Hubert LAGARDELLE

TABLE DES MATIÈRES

Tome IV de la IIe Série

(Tome XVII de la Collection)

Nos 162 et 163. — 1er et 15 Septembre 1905.

REVUE CRITIQUE

CORRESPONDANCE

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Nos 164 et 165. — 1er et 15 octobre 1905.

Enquête sur l'Idée de Patrie et la Classe ouvrière.

LES QUESTIONS AGRAIRES

REVUE CRITIQUE

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Nos 166 et 167. — 1er et 15 novembre 1905.

Enquête sur l'Idée de Patrie et la Classe ouvrière.

Nos 168 et 169. 1er et 15 décembre 1905.

Le Gérant : Jean Rieux.

COMMANDITE ÉGALITAIRE F. DEVERDUN
Buzançais (Indre)

FÉDÉRATION DU LIVRE
Buzançais 148e Sect.
MARQUE SYNDICALE



